

DIRECTION DES ANTIQUITES  
de la  
REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR



**NOTES D'INFORMATION  
ET DE LIAISON  
(7. 1990)**

Ouvrage publié avec le concours des Conseils Généraux des Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse

Ministère de la Culture, de la Communication,  
des Grands Travaux et du Bicentenaire

Les textes publiés dans les *Notes d'Information* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Il conviendra pour toute reproduction de s'assurer de leur assentiment. Sauf mention spéciale, les illustrations sont dues aux auteurs des notices.

Conception et coordination : Armelle Guilcher et Mireille Pagni  
Maquette et mise en page : Lucienne Ferreri  
Cartes des départements : Armelle Guilcher. Tableaux : Mireille Pagni  
Mise au net des illustrations : Christian Hussy  
Bibliographie : Armelle Guilcher et Mireille Pagni  
Dessin (couvert., p. 4) : Philippe Boissinot avec la complicité de F'Murr, Uderzo *et al.*

Imprimerie Pronto Offset  
22 chemin Saint-Jean-du-Désert  
13005 MARSEILLE

**DIRECTION DES ANTIQUITES**

de la

**REGION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR**

**REUNION ANNUELLE DES ARCHEOLOGUES**

**16 mars 1991**

**NOTES D'INFORMATION ET DE LIAISON 7 - 1990**

**TABLEAU DES OPERATIONS REALISEES EN 1990  
DANS LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

	<b>04</b>		<b>05</b>		<b>06</b>		<b>13</b>		<b>83</b>		<b>84</b>		<b>FOUILLES</b>			
	AH	AP	GENERAL													
<b>S</b>	1	0	3	0	2	0	18	0	24	1	43	3	91	4	95	<b>S</b>
<b>SU</b>	6	0	5	0	3	1	39	2	14	8	16	4	83	15	98	<b>SU</b>
<b>SP</b>	3	0	1	1	0	0	6	1	3	0	8	0	21	2	23	<b>SP</b>
<b>FP</b>	0	1	1	0	0	1	5	1	2	0	0	1	8	4	12	<b>FP</b>
<b>FPP</b>	1	0	1	0	0	2	7	2	2	3	0	4	11	11	22	<b>FPP</b>
<b>R</b>	0	0	0	0	0	5	0	0	0	1	0	0	0	6	6	<b>R</b>
<b>AH</b>	11		11		5		75		45		67		214		<b>256</b>	
<b>AP</b>	1		1		9		6		13		12		42			

	<b>04</b>		<b>05</b>		<b>06</b>		<b>13</b>		<b>83</b>		<b>84</b>		<b>PROSPECTION</b>	
	AH + AP	AH + AP	AH + AP	AH + AP	AH + AP	AH + AP	GENERAL							
<b>P</b>	2	1	0	17	10	16	46	<b>52</b>						
<b>PA</b>	1	1	1	1	1	1	6							

<b>04</b>	<b>05</b>	<b>06</b>	<b>13</b>	<b>83</b>	<b>84</b>	<b>TOTAL GENERAL AH+AP+P</b>
<b>15</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>99</b>	<b>69</b>	<b>96</b>	<b>308</b>

<b>AH</b>	<b>HISTOIRE</b>
<b>AP</b>	<b>PREHISTOIRE</b>
<b>S</b>	Sondage
<b>SU</b>	Sauvetage urgent
<b>SP</b>	Sauvetage programmé
<b>FP</b>	Fouille programmée
<b>FPP</b>	Fouille programmée pluriannuelle
<b>R</b>	Relevé
<b>P</b>	Prospection
<b>PA</b>	Prospection aérienne

Depuis que les Notes d'Information et de Liaison existent, presque toutes les préfaces rédigées année après année ont évoqué le problème de la stabilisation des contractuels.

Or, si l'Année de l'Archéologie a pu être l'année de tous les espoirs, elle est rapidement devenue celle des désillusions. Face au malaise grandissant des Hors-Statuts, un projet de réforme bâclé, mal négocié, joint à une absence d'informations, a eu pour but d'étendre la crise à l'ensemble des personnels archéologues des Directions des Antiquités et, dans une certaine mesure, à tous ceux qui, peu ou prou, gravitent autour d'eux et se font la même idée de la notion de Patrimoine et de Service Public. Alors que l'année universitaire 1989/1990 aurait dû être une année de fêtes médiatiques, elle est rapidement devenue une année de manifestations, de grèves, de désespoir pour certains et, en tout cas, de démobilisation pour beaucoup.

Pourtant tous les rapports, demandés par Monsieur le Ministre de la Culture ou par Monsieur le Premier Ministre, semblaient concorder : la stabilisation des contractuels passait par une globalisation des crédits affectés à l'archéologie de sauvetage. De cela découlait la nécessité de cesser les négociations au coup par coup, au gré des chantiers, et d'obtenir un système de financement régulier, cohérent, du type taxe fiscale ou parafiscale. Or, après plusieurs mois de négociations, l'oukase de Matignon est tombé : il n'y aura pas de taxe en matière d'archéologie, pas plus, remarquons le d'ailleurs, qu'en matière d'écologie... inclinons-nous, mais que reste-t-il à faire alors ?

Modifier l'A.F.A.N., continuer à négocier au coup par coup face à des aménageurs publics et privés de moins en moins souples, assister à une stagnation des subventions qu'il est possible d'obtenir de l'Etat pour appuyer nos exigences face aux constructeurs. Tout ceci montre que l'avenir n'est ni rose, ni clair.

Car en fait, rien de ce qui pourrait être interprété comme une politique cohérente du Patrimoine ne nous est perceptible aujourd'hui et pourtant beaucoup de choses bougent : réforme de la maîtrise d'ouvrage et de la documentation pour les Monuments Historiques, réforme du Service de l'Inventaire qui devrait plus s'investir dans le siècle via les problèmes de protection, mise à la norme des Directions des Antiquités, abrogation du décret de 1945 et, pourquoi pas, réforme de notre colonne vertébrale qu'est la loi du 27 septembre 1941... Tout ceci, sur fond de déconcentration et d'un renforcement significatif des échelons régionaux de l'administration.

Bref, une période de mutation avec tout son cortège d'hésitations, de réactions épidermiques et de fond, de soulagement et de désespoir et... la quasi-certitude de l'amélioration de la situation d'un premier groupe de contractuels par l'annonce de la mise en place (à brève échéance ?) de 80 contrats à durée indéterminée.

C'est sur cette note d'espoir que nous voudrions terminer. En 10 ans, l'archéologie française, sans modification des textes fondamentaux de 1941, a su par ses propres moyens et les efforts de tous les acteurs, bénévoles et professionnels... se hisser à l'un des premiers niveaux européens. Gageons que notre communauté et notre Ministère, conscients de cette réussite, aura pour souci de conserver et de conforter comme il l'a déjà fait (décret de 1986...) ces acquis. Sans cela, pourquoi le Ministre enverrait-il ses agents expliquer les bienfaits de notre système et de notre loi de 1941 aux Pays de l'Est, si avides de ce qui se passe à l'Ouest ?

Espérons donc que l'année prochaine, notre préface pourra faire le point sur un train de mesures positives et que, dans les Directions des Antiquités, l'on pourra travailler... pour le plus grand bien de la sauvegarde, de l'étude et de la mise en valeur du Patrimoine archéologique national.

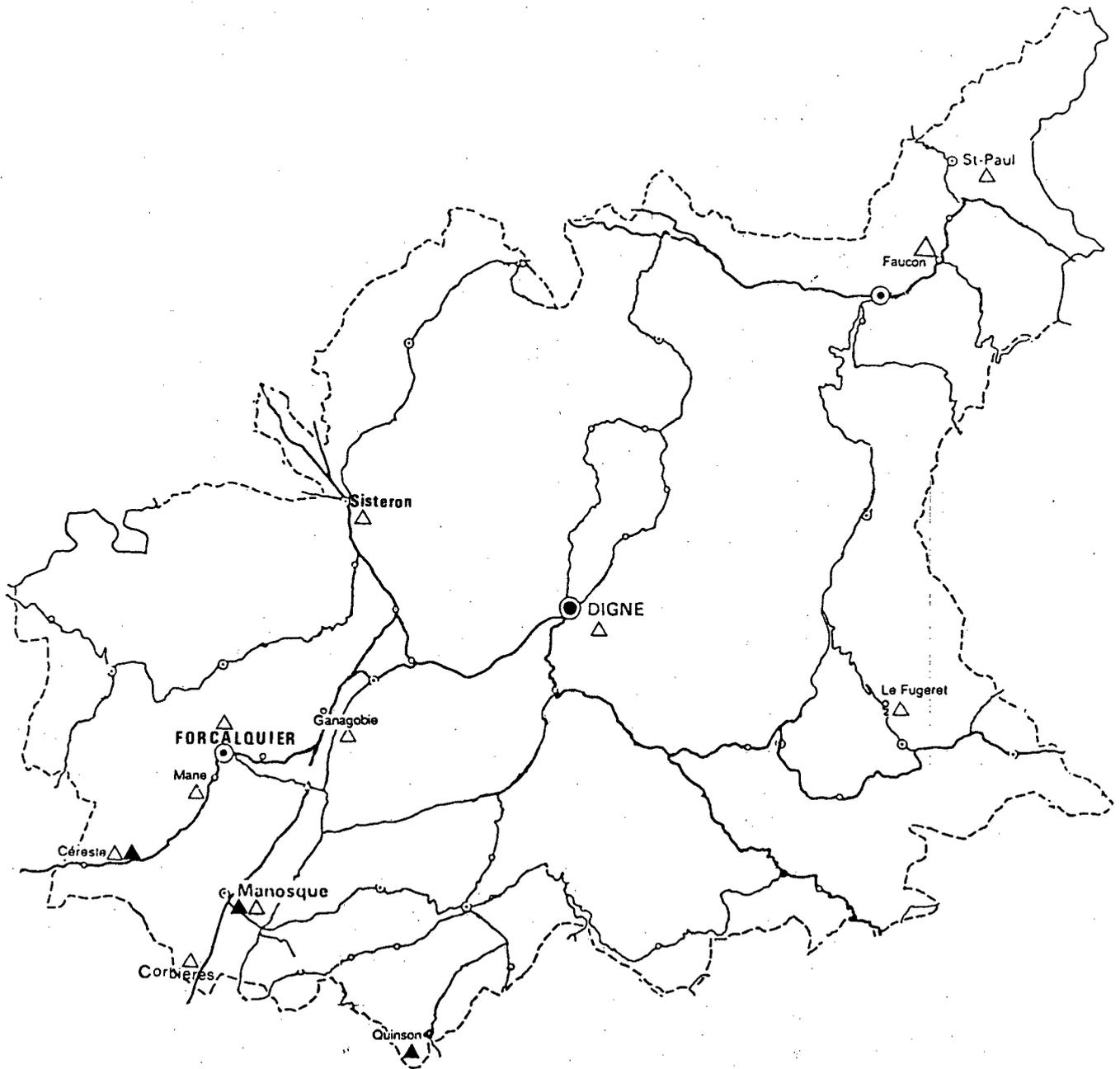
Jean-Paul JACOB  
Directeur des Antiquités

André D'ANNA  
Directeur-Adjoint des Antiquités

**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

**AUTORISATIONS DELIVREES EN 1990  
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

1	<b>CERESTE</b>	SAINT-SAUVEUR	APAH AH	P S	PEYRIC Dominique PEYRIC Dominique
2	<b>CORBIERES</b>	SAINT-BRICE	AH	SU	MARTIN Lucas
3	<b>DIGNE</b>	COASSE VALLON DES EAUX CHAUDES	AH AH AH AH	SU SU SU SP	ZERUBIA Roger GANET Isabelle BOUCARD Pascal GANET Isabelle
4	<b>FAUCON</b>	PLACE DE LA MAIRIE	AH	SP	CHADEFAUX Xavier
5	<b>FORCALQUIER</b>	BOURG CASTRAL	AH	SU	ISNARD Jérôme
6	<b>FUGERET (LE)</b>	MAUSOLEE D'ARGENTON	AH	FPP	ROTH CONGES Anne
7	<b>GANAGOBIE</b>	PRIEURE	AH	SP	FIXOT Michel
8	<b>MANE</b>	SALAGON	AH	SP	VECCHIONE Muriel
9	<b>MANOSQUE</b>	VALLON DE GAUDE	AHAP	P	MARTIN Lucas
10	<b>QUINSON</b>	BAUME BONNE	AP	FP	GAILLARD Claire
11	<b>ST-PAUL/UBAYE</b>	EGLISE ST-FLAMIN-DE-MAURIN	AH	SU	CHADEFAUX Xavier
12	<b>SISTERON</b>	HOPITAL ELIE-FAURE	AH	SU	PELLECUER Chr.
	<b>DEPARTEMENT</b>			PA	MONGUILAN Louis



## **ALLOS, Quartier de Bouchier**

### **Mines de métal**

Prospection

Mme Francine PAILLARD

La prospection systématique des sites de l'unité géographique du Haut-Verdon susceptibles de répondre à la tradition selon laquelle des "mines d'argent" auraient été exploitées dès l'Antiquité m'a amenée à m'intéresser au Bouchier, menacé à brève échéance par les projets d'aménagement visant à promouvoir une rentabilité en été des stations de sport d'hiver de la vallée. Hameau pratiquement dépeuplé, vivant de la transhumance d'ovins, il a repris vie avec le retour de la transhumance de bovidés convenant mieux à la nature de ses vastes herbages, entraînant le retour des familles, l'habitat permanent avec des installations modernes (routes ouvertes toute l'année, alimentation en haute tension, Tél...) depuis une décade à peine. Mais c'est un domaine très convoité dont se rapprochent d'années en années les lotissements de chalets touristiques en raison de son ensoleillement exceptionnel.

Or le Bouchier eut une vie intense qu'attestent les nombreux îlots de ruines, de granges, le lacis des routes encore visibles, à charroi, d'un écart à l'autre. Ce fut la voie principale de passage vers Barcelonnette, Embrun par le col de la "Canceletta", voisin du col actuel d'Allos, mais plus directement accessible par Bouchier que par la Foux. La route du col de Fours y passait aussi, remontant la vallée du torrent des Sausses, vers la haute vallée du Bachelard. Le village avait eu très tôt sage-femme, instituteur, prêtre, à demeure (1). Le cimetière en témoigne aussi. Il dispose, outre l'élevage, d'immenses espaces boisés de résineux, les feuillus — frênes, noyers en particulier — y poussent bien (des vergers en ont traversé l'abandon). L'habitat y était regroupé en noyaux sur les croupes ensoleillées.

La tradition continue de citer les exploitations minières anciennes de la vallée de Barcelonnette dont plusieurs toponymes gardent les traces : les Ferriers, les Fours au pied nord de la chaîne qui du Pelat, au Talon, au col d'Allos ferme le cirque du Bouchier. L'approche par les cartes géologiques, la toponymie, les travaux récents très riches sur les mines antiques du midi de la Gaule, m'amena à centrer ma prospection sur le secteur du torrent des Sausses. Ce ne fut pas en vain. La moisson de l'été est encourageante. Il s'agit de nodules de métal, très lourds pour leurs volumes, reconnaissables très vite dans l'amas de fragments de toutes sortes (lamelles de schistes, grès, marbres, arrachés ou en galets) que le torrent dépose à chaque orage. Ils apparaissent dans une gangue rouge brunâtre : grosses gouttes lisses, globules rugueux jamais anguleux. Les poids vont de 10 à 220 gr., les volumes de 3 à 50 cm<sup>3</sup>, les dimensions de 3 x 2 x 1 cm à 6 x 6 x 2 cm, les densités de 5 à 10. Apparence après nettoyage manuel de surface des éléments les plus caractéristiques : métal brillant, soit "blanc" (fer presque pur, nickel, argent plombifère...?) soit "brun rosé, doré" à effet de pailletage (cuivre, or ?) et leurs alliages possibles.

Deux hypothèses concernent leur provenance :

1 : naturelle : qu'expliquent la géologie de ce site particulier (ancien isthme hercynien) et la théorie de la tectonique des plaques ;

2 : l'intervention de l'homme, par fusion dans des fours, au voisinage de lieux d'extraction, de composés de métaux entre eux (cas du plomb argentifère...) ou de métaux avec d'autres

(1) Abbé PELISSIER, Histoire d'Allos, Ed. Digne 1901, Reprint Laffitte 1979.

corps (chlorures de fer...) noyés dans une gangue que cette première fusion avec un additif approprié (fondant par ex.) va éliminer au maximum, pour réduire le poids du minerai qui sera descendu vers des lieux plus cléments pour un raffinage.

Cette première étape suppose l'existence, pour l'archéologue, de carrières ou de puits, galeries d'extraction, de vestiges de fours. Le toponyme Bouchier rappelle les premiers fours dont on chassait les scories par une bouche située au bas de la chambre de fusion. Il était inévitable que des gouttes de métal à l'état pâteux soient entraînées. Le rendement était avec ce procédé de l'ordre de 10 %.

L'étude des documents va pouvoir s'affiner. La prospection va reprendre en amont de la relativement limitée aire de découverte et sur les berges, le lavement préliminaire du minerai brut nécessitant la proximité d'une source d'eau.

**CERESTE, Saint-Sauveur**  
**Habitat chasséen et gallo-romain**

Prospection

Mme Dominique PEYRIC

Situé à proximité de la voie romaine de Cavaillon vers l'Italie, le site de Saint-Sauveur a été partiellement sondé en 1988, et a fait l'objet d'un sauvetage urgent en 1989.

Compte tenu de son emplacement à un carrefour important et dans une plaine où abondent les vestiges gallo-romains, il a semblé intéressant, en vue d'une note de synthèse dans le cadre du projet H11 du C.S.R.A., de tenter de définir le type d'établissement de ce site, où G. Barruol propose de voir la "mutatio" CATUIACIA de plusieurs itinéraires antiques.

Il a donc été l'objet de deux prospections : l'une sur une surface d'un hectare environ, avec un quadrillage de 10 x 10 m (5 x 5 m dans les zones riches) et un comptage des artefacts observés ou ramassés ; la seconde, une prospection électrique, sur 500 m<sup>2</sup> (20 x 25 m).

• **La prospection traditionnelle** a permis de constater une première occupation du site (sans doute un habitat chasséen, d'après A. Muller) dans la partie ouest de la parcelle, qui devait se trouver alors au bord d'une boucle du Calavon.

Puis, quelques tessons de céramique non tournée, malheureusement éparpillés de façon non significative, et des fragments de sigillée italique, proposent une datation de création de l'établissement gallo-romain au changement d'ère.

Le site va être occupé ensuite de façon continue (mais avec un fléchissement net vers le III<sup>e</sup> s.), et il va connaître des modifications dans le plan et dans la destination des bâtiments, visibles à la prospection : deux zones sont bien définies, la plus ancienne au sud, avec toute la sigillée sud-gauloise du site et peu de structures visibles ; la plus récente au nord où l'on peut lire au sol les changements d'affectation des bâtiments (présence massive et très localisée de *dolia* et d'amphores, mêlés à d'innombrables tesselles et fragments d'enduits peints).

L'abandon du site semble définitif après le V<sup>e</sup> s.

• **La prospection électrique** avait pour buts d'étudier la parcelle voisine, en friche depuis 25 ans, d'essayer de voir si des structures y sont enfouies comme le disent les agriculteurs, de tenter de mettre en relation ces structures et celles mises en évidence en 1988 et 1990, et de s'essayer à ce type de prospection dans un site adapté aux mesures électriques : terrain plat et structures de pierres enfouies dans un sol argileux.

La surface étudiée est évidemment faible (20 x 25 m) car les mesures avec une maille de 1 m sont très lentes (12 heures à trois personnes). Mais les résultats obtenus sont encourageants.

Les cartes d'isorésistivité montrent des anomalies nettes, groupables selon deux schémas d'orientation : l'un qui correspond à l'orientation des sondages de 1988, l'autre qui semble s'aligner sur le parcellaire. L'idéal serait d'étendre la prospection à la parcelle entière (6 000 m<sup>2</sup> environ).

Pour conclure sur le type d'établissement de Saint-Sauveur, il faudrait maintenant effectuer une prospection plus large de tout le bassin environnant, terminer la prospection électrique (ce qui permettrait d'avoir les dimensions maximales des parties construites). Dès maintenant, il semblerait s'agir d'une villa ; cependant, à quoi pourrait-on reconnaître en prospection (ou même en fouille) une "*mutatio*" ?

**DIGNE, La Coasse**  
**Habitat antique de Gaubert**

Sauvetage urgent  
 M. Roger ZERUBIA

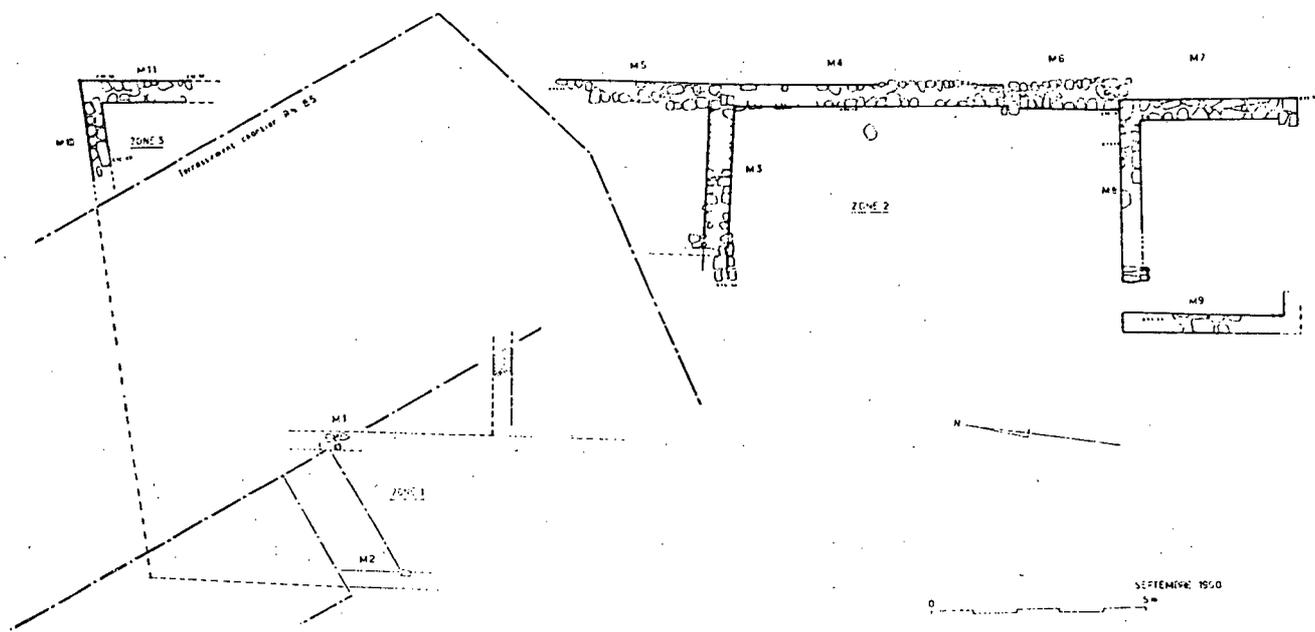
Une opération a été menée sur le chantier de la RN 85 au cours des terrassements qui ont entraîné la disparition de l'ensemble des constructions.

Cet établissement rural inédit se trouvait déjà tronqué, probablement par les premiers travaux de la route au XIX<sup>e</sup> s. Un indice cependant pouvait attirer l'attention : la découverte de *tegulae* voici vingt ans sur l'aire de la buvette installée à proximité.

Du bâti, il ne subsistait que le mur est long de 28 m, un tronçon perpendiculaire à celui-ci et la pièce qui marque la limite de l'édifice au sud (fig. 1). Quelques lambeaux de murs dans l'emprise du premier terrassement fixent approximativement la largeur du bâtiment à 12 m. Les murs sont arasés au niveau des fondations, quelques segments conservent une ou deux assises d'un petit appareil de moellons de facture médiocre. La pièce sud, qui à l'origine semblait isolée, est construite à l'aide de blocs de molasse liés à la terre. Cette pièce sera reliée au bâtiment et son mur nord abattu ; une fosse en entaillera les fondations.

Compte tenu de la faible élévation conservée, les seuls niveaux en place correspondent à des remblais contenant un matériel céramique abondant mais fragmenté.

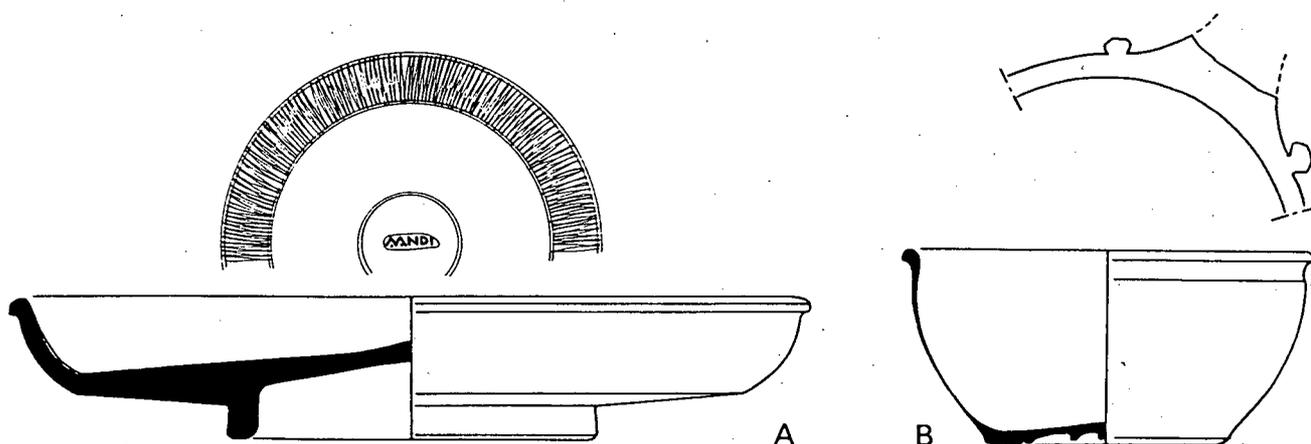
Ce sont les céramiques engobées et communes à pâte calcaire qui dominent, avec pour les engobées des bols carénés souvent présents dans les habitats de Haute Provence. Les pièces à pâte réfractaire également représentées offrent des fragments d'un type de coupe



► fig. 1 : DIGNE, La Coasse, ensemble des structures.

basse et carénée repérée à Moustiers Vincel (Ph. Borgard) et à l'Escale (R. Moulin). Dans le groupe des sigillées du sud de la Gaule, représentées par quelques tessons, on remarque une assiette de forme Drag. 18 estampillée par le potier Amandus (15 à 80 ap. J.-C.) (fig. 2, a).

En ce qui concerne le matériel métallique, deux objets en particulier attirent l'attention : une patère (fig. 2, b) ainsi qu'une bague de bronze ornée d'un châton en pâte de verre bleu.



► fig. 2 : DIGNE, La Coasse. a : sigillée Drag. 18 avec estampille ; b : patère de bronze.

**FAUCON DE BARCELONNETTE, Place de la mairie**  
**Structures antiques, nécropole de l'Antiquité tardive, église médiévale**

Sauvetage programmé

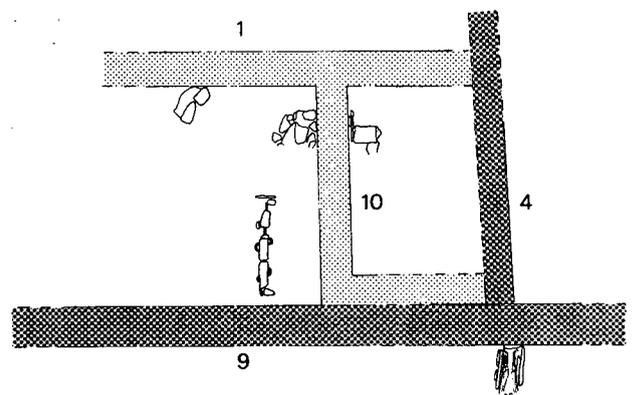
M. Xavier CHADEFaux

La place de la mairie de Faucon de Barcelonnette a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille. Le site fut découvert par A. Muller (Direction des Antiquités) en juillet 1989. J.-Ph. Bocquenet en fit la première évaluation, découvrant l'ensemble d'un chevet formé d'une abside et de deux absidioles, arasé jusqu'aux premiers niveaux d'élévation. Une nouvelle intervention d'urgence, en novembre 1989, s'intéressa à la zone située à l'est de l'église arasée afin de prévenir toute destruction liée au creusement d'une tranchée d'alimentation d'eau. Seule la dernière campagne, menée en juin-juillet 1990, s'attacha à la fouille de l'intérieur de l'église arasée.

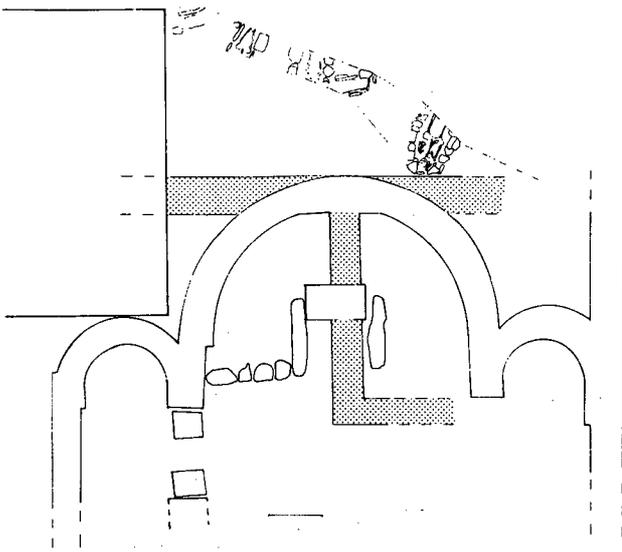
○ Les éléments les plus anciens découverts au cours de cette fouille remontent à l'Antiquité. Il s'agit, au fond d'une tranchée réalisée devant le bâtiment de la mairie, d'un mur dont les joints sont soulignés au fer et contre lequel vient s'appuyer un sol de béton de tuileau. La céramique permet de dater cette structure du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Un fragment de chapiteau en marbre blanc orné de rais d'oves et de cœurs suggère qu'il s'agit peut-être d'un bâtiment public.

○ Une nécropole de l'Antiquité tardive est ensuite venue recouvrir l'ensemble de la place. Aucun matériel directement attribuable à la nécropole n'a été découvert. Les tombes sont de plusieurs types : une bâtière (*tegulae* et *imbrices*), des coffres de dalles complètes (fond, parois, et couvercle en lauzes), des coffres mixtes (lauzes et *tegulae*), et des réductions. Les comparaisons typologiques permettent de proposer une datation au V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. pour cette nécropole.

Deux murs lui sont contemporains. Il s'agit d'un grand mur nord-sud (mur 9) et du mur 4, orienté est-ouest, qui vient s'appuyer contre lui (fig. 3). Les réductions montrent que le mur 9 a sans doute délimité deux "étages" de nécropoles, la partie ouest étant un bon mètre plus bas que la partie est. L'étendue, trop restreinte, de la fouille n'a pas permis de chercher les fonctions réelles de ces murs. S'agit-il des restes d'un habitat postérieur à celui du I<sup>er</sup> s. mais antérieur à la nécropole, ou, au contraire, fonctionnent-ils en relation directe avec celle-ci, l'organisant en différents espaces ? Sans vouloir sur-interpréter l'absence de matériel mobilier dans ces sépultures, la datation V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. évoque un cimetière chrétien. Dans ce cas, les murs repérés ne peuvent-ils pas for-



► fig. 3 : FAUCON DE BARCELONNETTE, l'édifice du Haut Moyen Âge (en grisé clair) ; en grisé foncé : Antiquité tardive.



► fig. 4 : FAUCON DE BARCELONNETTE, chœur de l'église arasée, XII-XIV<sup>e</sup> s. (en blanc) ; en grisé clair : Haut Moyen Age.

mer une première structure cultuelle que l'emprise de la fouille n'a pas permis de cerner ?

○ Au Haut Moyen Age un édifice sans doute cultuel vient s'installer sur la nécropole et réutilise en partie les murs de l'Antiquité tardive (fig. 3). Il est composé des murs 1 (nord-sud) et 10 (est-ouest). La fouille n'a livré aucun niveau de sol en relation avec cette structure, dont il ne reste vraisemblablement que les fondations. Faut-il y voir l'une de ces chapelles funéraires installées sur les nécropoles suburbaines et donnant ensuite naissance à un lieu de culte plus important et mieux organisé aux dépens de la fonction funéraire du lieu ?

○ Sur cet édifice du Haut Moyen Age est venu s'installer un emmarchement dont le négatif forme le premier élément d'occupation de l'église arasée (fig. 4). Aucun sol

en liaison avec cet emmarchement n'a été repéré. Le premier niveau de sol bien attesté est formé, dans la nef, d'un sol en terre battue en forte pente vers l'ouest (12,6 % dans la partie dégagée), et dans le chœur d'un sol en chaux maigre établi sur un radier formé de blocs irréguliers mais d'assez petit calibre.

Le second sol rétablit l'horizontalité par un puissant remblai qui doit recouvrir l'ensemble de la nef. Celle-ci est alors séparée du chœur par un emmarchement formé de gros blocs de schiste. Dans le chœur, un second radier, formé cette fois de blocs plus volumineux, est venu recouvrir le sol ancien. C'est ce radier qui a permis donner un *terminus ante quem* à ce second niveau grâce à quatre monnaies datées du premier quart du XIV<sup>e</sup> s.

Nous savons, par une enquête de 1291, que Faucon était résidence épiscopale. La fouille, associée à l'étude de la toponymie, montre un Faucon médiéval organisé autour de deux pôles : l'un civil et militaire, c'est le lieu-dit "le Chatellaret", l'autre religieux, à l'emplacement du village actuel avec ces trois églises dans un espace restreint.

La fouille a permis de montrer la continuité de l'occupation du site de la période antique à la période moderne, de Rigomagus aux guerres de Religion.

## FORCALQUIER, Bourg castral Occupation médiévale

Sondage

M. Jérôme ISNARD

A l'occasion d'aménagement de zones piétonnes dans plusieurs quartiers du bourg castral, une campagne d'expertise a été menée du 1<sup>er</sup> avril au 30 mai 1990. Treize sondages ont été pratiqués sur quatre zones dites sensibles, six d'entre eux se déterminent par leur intérêt.

- En zone I (place du Palais de Justice) : quatre sondages se sont révélés archéologiquement négatifs ; un autre signale la présence d'une fosse semi-circulaire comblée de déchets culinaires. L'étude du matériel a permis de dater le comblement de la fin du XIII<sup>e</sup> au début du XIV<sup>e</sup> s.

- En zone II (place vieille niveau bas) : deux sondages ont été pratiqués sans présenter de stratigraphie ni de vestige importants.

- En zone III (place vieille haute) : le seul sondage ouvert a pu montrer à faible profondeur un niveau de nécropole à coffrage de lauzes orientées est-ouest, datées probablement du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s.

- En zone IV (les anciennes prisons/place Saint-Pierre) : six sondages ont été réalisés, répartis sur l'ensemble des parcelles (fig. 5).

Une structure datée du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> s., constituée d'un dallage de pierres minutieusement agencées, apparaît dans les niveaux profonds du sondage 6. Toutefois la faible emprise du sondage n'a pu déterminer l'extension précise de cette structure, ce qui en limite l'interprétation.

Malgré l'implantation de nombreux caveaux du XVII<sup>e</sup> s. détruisant de façon irréversible stratigraphie et fondations, les sondages 2, 3 et 4 ont permis de situer avec exactitude l'emplacement et les dimensions de la chapelle "sancti Petri" à chevet plat.

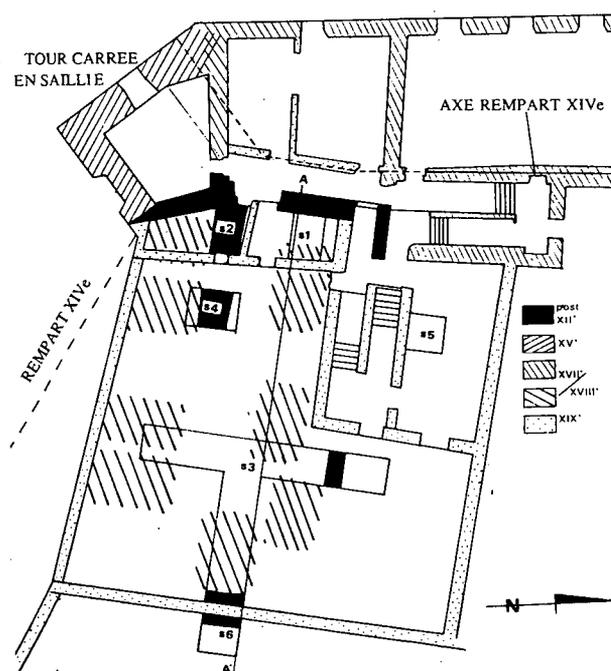


fig. 5 : FORCALQUIER, Bourg castral. Implantation des sondages dans la zone IV.

**FUGERET (LE), Argenton**  
**Mausolée première moitié I<sup>er</sup> s. av. J.-C.**

Fouille programmée pluriannuelle  
 Mme A. ROTH CONGES \*

La fouille programmée biannuelle du mausolée d'Argenton s'est achevée en 1990. Ce monument présente la double particularité d'être, à ce jour, le plus ancien trouvé en Gaule (sans doute deuxième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), et d'avoir abrité les cendres d'un chevalier romain, et non celles d'un indigène romanisé.

On dispose maintenant d'une centaine d'éléments de cet édifice en grand appareil, dont une soixantaine sont des blocs architectoniques complets ou des fragments de grande taille. Leur relevé (échelle : 1/10) est en voie d'achèvement, et la restitution en élévation du mausolée est bien avancée. On peut déjà esquisser les grands traits de cet édifice à trois étages, large d'environ 5 m à la base et haut de 13 m à peu près : sur un socle probablement cubique, percé d'une série de niches abritant les bustes funéraires de la famille du défunt, repose un arc quadrifrons aux baies larges de 1,50 m. Cet arc porte une *tholos* sur tambour, d'un diamètre de 1,50 m également : le tambour, fermé malgré son soffite décoré d'une rosace, protégeait l'urne cinéraire du chevalier romain ; la *tholos* abritait sa statue assise, et une flèche conique décorée d'écaillés et sommée d'une urne en pierre couronnait le tout. Ce monument, avec ses proportions encore maladroitement, est sur le plan typologique un clair antécédent du mausolée des *Iulii* à *Glanum*, dont l'origine faisait l'objet de débats : en première analyse, il se réclame de modèles campaniens et tarentins.

Un projet de protection et de présentation au public de ces vestiges est à l'étude.

\* I.R.A.A., CNRS

**GANAGOBIE, Le prieuré**  
**Prieuré X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.**

Sauvetage urgent  
 M. Michel FIXOT, M. Jean-Pierre PELLETIER

Au cours de la campagne d'été de 1990, les opérations de fouille ont été achevées sur le site du prieuré ; rappelons qu'elles avaient commencé en 1974 par un sondage effectué dans le transept sud de l'église. Depuis lors, deux états principaux antérieurs à l'élévation romane actuelle, attribuable au courant du XII<sup>e</sup> s. et au commencement du XIII<sup>e</sup> s., ont été discernés, tant pour l'église que pour les bâtiments monastiques. Pour les étapes ultérieures, il est possible de rendre compte de l'évolution architecturale jusqu'à l'époque moderne. La campagne récente avait pour objectif, dans des parties du site touchées par des travaux de restauration ou de reconstruction, d'enrichir notre connaissance des différentes périodes identifiées. Ainsi, des sondages ont été conduits devant la façade de l'église priorale, puis au chevet, en bordure de la falaise, et enfin au sud de l'ensemble monastique, le long du mur d'enclos destiné à être détruit.

◆ L'occupation du plateau au cours de l'Antiquité tardive a reçu une illustration importante par la découverte, au cours du creusement d'une tranchée destinée à recevoir une canalisation, d'un gros fragment d'inscription funéraire chrétienne attribuable au VI<sup>e</sup> s., tant par sa graphie que par son formulaire. Ce marbre, erratique et entre-temps réemployé, ne modifie pas ce qui a été dit ou écrit sur les origines du prieuré qui ne sauraient être attribuées à une période plus haute que l'époque carolingienne : simplement, cette trouvaille rendra plus urgente, à l'occasion du développement du programme de réhabilitation, la poursuite de recherches sur le plateau, en particulier à proximité de la chapelle Saint-Martin, près de laquelle, naguère, des "fouilles" avaient mis au jour des tombes attribuables typologiquement à l'Antiquité tardive.

◆ Pour l'époque la plus ancienne du site monastique proprement dit (Ganagobie I et II), les reconnaissances effectuées ont confirmé que la longueur de la nef ancienne était identique à celle de la nef romane (Ganagobie III). Une trace de maçonnerie ainsi que l'appui d'un enclos funéraire qui existait alors au nord de l'église l'ont montré. Cette certitude permet maintenant de restituer, au sud de l'église, un cellier qui complétait au sud le cloître de Ganagobie II, identifié l'an passé et maintenant parfaitement restituable dans son ensemble.

À l'est du site, l'importance du cimetière qui se développait en bordure de falaise s'est aussi confirmée ; il était également organisé à l'intérieur d'un enclos, débordé, comme le fut celui du nord par le nombre des inhumations, témoins du succès spirituel du prieuré clunisien. Il fallut établir une nouvelle limite, vers le sud, pour séparer définitivement la surface du cimetière et les bâtiments monastiques en cours d'extension eux aussi vers la falaise, dans le courant du XII<sup>e</sup> s. Sur le niveau supérieur des tombes à coffrages ont été retrouvées deux fortes colonnes monolithes, issues de la destruction de l'un ou de l'autre des deux premiers états de l'église ou des bâtiments monastiques. Le cimetière s'étendait aussi devant la façade de l'église, sous la forme de tombes à coffrages ; mais deux sarcophages monolithes et frustes ont été également découverts. Toutes ces sépultures ont fait l'objet de réemplois multiples jusqu'au XVII<sup>e</sup> s., comme en témoigne le matériel retrouvé, médaille et chapelet.

◆ La fouille a apporté une précision importante quant à la topographie du monastère roman (Ganagobie III). Jusqu'ici, en effet, on ne saisissait nulle part, sauf entre l'angle nord-est du transept et la falaise, la présence d'une clôture attribuable à cet état. L'an passé en effet, le mur de clôture appuyé à l'angle sud-ouest de l'église avait été attribué, comme le cellier actuel, à la fin de l'époque médiévale. Or, ce mur, repris plusieurs fois jusqu'à l'époque moderne, a été accolé à un premier enclos, plus vaste vers l'ouest, mais dont l'extrémité a été détruite. Cet enclos construit après l'achèvement de l'église ceinturait l'ensemble des bâtiments monastiques : son tracé méridional a été identifié au sud, à 3 m en retrait par rapport au mur de clôture moderne qui vient d'être détruit. L'emplacement de ce dernier dépend en effet des agrandissements réalisés au XIV<sup>e</sup> s. à l'extérieur de l'enclos monastique : des bâtiments d'exploitation s'alignèrent alors, au sud, contre l'enceinte ; ils furent bâtis successivement d'ouest en est, par ajouts successifs, pour s'achever par un bâtiment voûté en berceau brisé, encore partiellement conservé qui deviendra un "oratoire" dans la réhabilitation actuelle. C'est le tracé du mur sud de ces bâtiments qui servit d'appui à l'enceinte d'époque moderne réalisée au XVI<sup>e</sup> s. en aménageant des embrasures de fusillade pour les armes à feu.

Ces résultats prennent essentiellement leur sens par rapport à un monument progressivement bien connu, dont l'évolution topographique s'est trouvée ainsi heureusement complétée. Ils trouvent également place parmi les études comparatives récemment publiées portant sur l'organisation des constructions qui servent d'annexes aux bâtiments

monastiques proprement dits, tant au Thoronet qu'à Silvacane. En outre, les sondages menés devant la façade ont apporté une contribution, qui devra encore être exploitée, au problème disputé de son aspect actuel. Il se confirme que le mur bahut ainsi que les lobes des différents jambages sont dûs à une restauration d'époque moderne. Reste à en délimiter l'ampleur, suffisamment importante sans doute pour avoir entraîné le démontage et le remontage du linteau et du tympan.

**MANE, Prieuré Notre-Dame-de-Salagon**  
**Habitat antique, Prieuré médiéval**

Sauvetage programmé

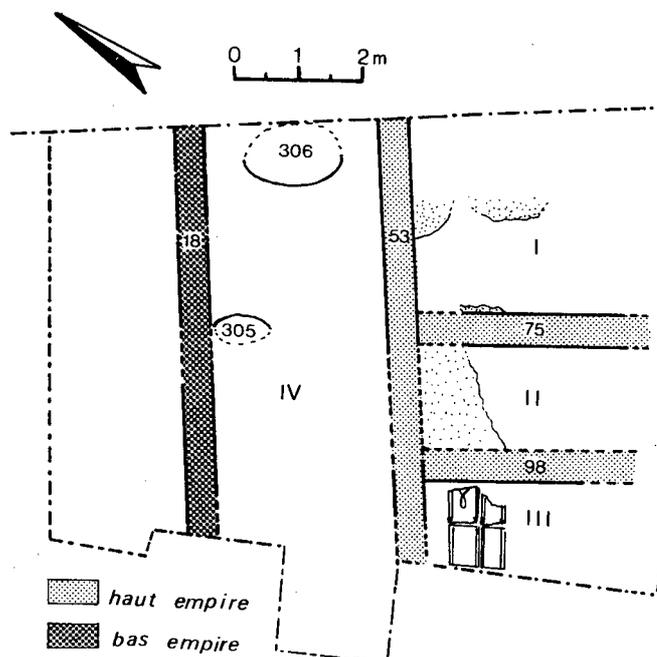
Mme Muriel VECCHIONE, M. Rollins GUILD

Un projet d'aménagement du parcours muséographique ainsi que les résultats des sondages périphériques effectués de 1985 à 1989 par R. Guild, ont entraîné une fouille exhaustive de la cour du Prieuré. La fouille s'est déroulée au printemps 90, malheureusement certaines contraintes techniques (fermeture de la cour, circulation des touristes...) ne nous ont permis d'étudier que les deux-tiers nord de la cour, seules les étapes de l'occupation moderne ont pu être étudiées au sud. Il nous faut ajouter qu'une "fouille" effectuée en 1860 par le curé de Mane a fait disparaître toute la stratigraphie de la zone comprise entre les murs 53 et 10 (fig. 6) et ce jusqu'à l'arase du mur 18 (2,03 m) et de la structure 67 (2,20 m).

Les résultats de cette opération font apparaître une occupation continue du I<sup>er</sup> s. à nos jours.

○ **Etat 0** : les premières traces d'occupation que sont des trous de poteaux et quelques foyers à même le safre suggèrent des aménagements superficiels en matériaux légers. Rien ne permet de dater cette première occupation.

○ **Etat 1** (fig. 6) : le bâti le plus ancien est un long mur en petit appareil de pierres froides liées au mortier qui barre la cour d'est en ouest (st. 53). Deux murs de même facture lui sont perpendiculaires délimitant 2 pièces (I, III) séparées par un couloir (II). Les espaces I et II ont conservé (à 2,50 m) les vestiges d'un sol de béton que l'on ne retrouve pas dans la pièce III, probablement à usage domestique, comme semble l'indiquer un sol de terre noircie.



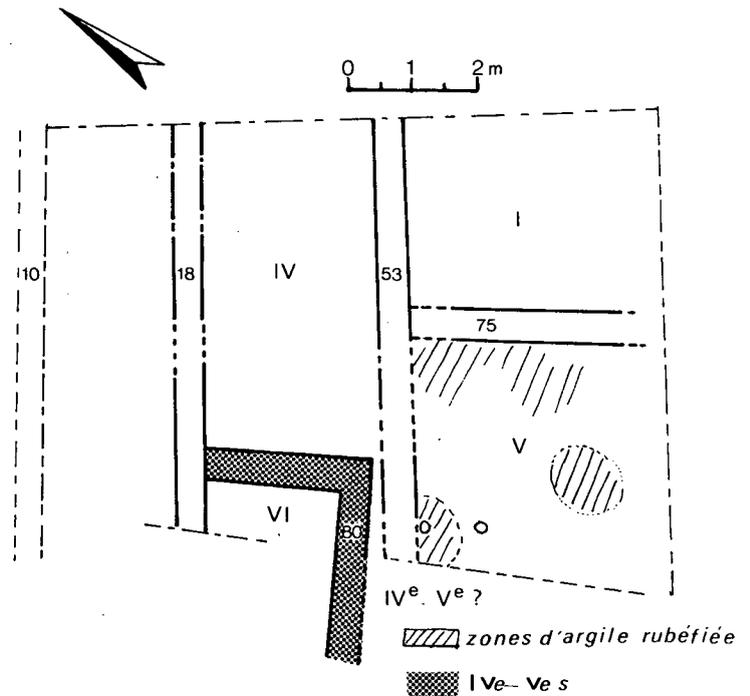
► fig. 6 : MANE, Salagon. Evolution de l'habitat (états I et II).

Si les remaniements postérieurs ont effacé les traces d'occupation à l'intérieur de ces pièces, nous pouvons en revanche mettre en relation avec ces structures un sol et son remblai préparatoire (c. 291 et 304) ainsi que deux foyers (305 et 306). Tous sont situés au nord du mur 53 et ont livré un mobilier céramique des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. Il semblerait que l'on puisse situer l'implantation de la villa au début du II<sup>e</sup> s.

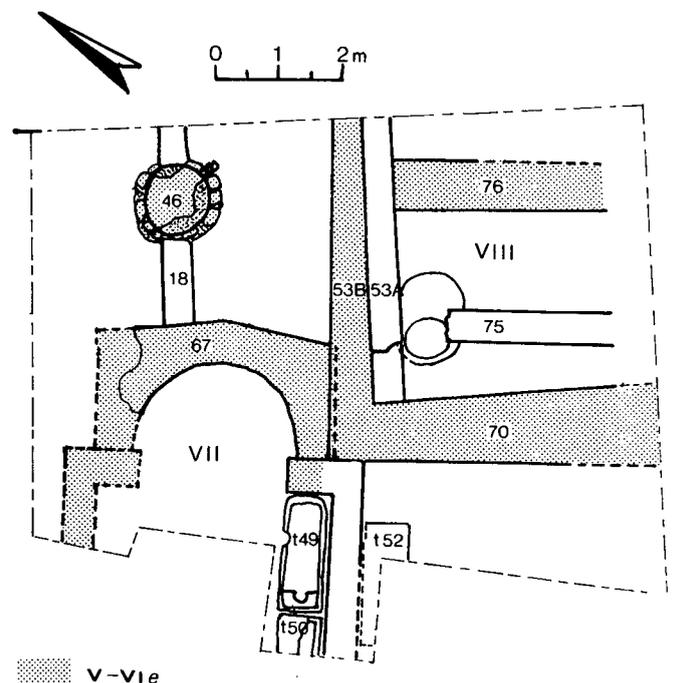
○ **Etat 2** (fig. 6) : construction au nord de la structure 53 d'un mur parallèle (st. 18) conservé partiellement en élévation et partiellement en négatif qui pourrait correspondre à un péristyle large de 2,80 m, signifiant une extension de la villa vers le nord (IV). De facture légèrement différente, ce mur est bâti en petits moellons bien équarris liés par un mortier très dur débordant largement des joints. Malgré l'absence de tranchée de fondation et compte tenu de la présence des deux foyers sous la galerie, il semble difficile de situer en même temps la construction du mur 18 et des murs 53, 75 et 98. Nous pensons plutôt que cette construction intervient dans le courant du III<sup>e</sup> s. ou, au plus tard, au IV<sup>e</sup> s.

○ **Etat 3** (fig. 7) : à une époque mal définie, probablement le IV<sup>e</sup> s., on note une extension de la pièce III par l'arasement du mur 98. Cela signifie une réduction des zones résidentielles au profit des zones à usage domestique. Le sol de la nouvelle pièce (V) est en terre battue, percé de deux trous de poteau et présentant les traces de plusieurs plaques-foyer et d'une zone d'argile rubéfiée. A cette même époque, un mur formant un angle droit (st. 80) est bâti à l'intérieur de la galerie, formant une petite pièce légèrement trapézoïdale (VI). Cette modification de l'orientation des murs laisse supposer que le mur 91 (prolongement ouest du mur 53) était alors arasé. Nous ignorons tout de la fonction de cette pièce.

○ **Etat 4** (fig. 8) : d'importantes modifications à la fois structurales et fonctionnelles interviennent dans le courant du V<sup>e</sup> s. Tout d'abord, on adjoint à l'est du mur 80 une petite abside en hémicycle dont ne subsistent que les fondations. Le parement intérieur est formé de moellons équarris liés par un mortier très friable. Le parement extérieur forme une ligne légèrement brisée. La



► fig. 7 : MANE, Salagon. Evolution de l'habitat (état III).



► fig. 8 : MANE, Salagon. Evolution de l'habitat (état IV).

partie centrale du mur 80 est détruite et les extrémités reparementées de façon à permettre la mise en place de deux colonnes ou d'un arc-diaphragme. Les fouilles du XIX<sup>e</sup> s. ont effacé toutes traces de l'aménagement intérieur de cet édifice (VII) mais demeurent, alignés contre le parement sud du mur 80, deux sarcophages. Du premier (t. 49) ne subsiste que le fond ; il s'agissait d'un sarcophage monolithe muni d'une entaille céphalique à peine gravée dans un petit coussinet de pierre (forme identique à celle trouvée en 1986 par R. Guild immédiatement au sud de l'église primitive). Le second (t. 50), aux trois-quarts engagé sous la berme, est un sarcophage monolithe de forme trapézoïdale, couvert d'une dalle plate. Un troisième coffre (t. 51), au nord des deux premiers, a seulement pu être aperçu. Une autre tombe, de même facture, est appuyée au parement sud du mur 80 (t. 52).

Malgré les violations du siècle dernier, la présence de ces tombes atteste la fonction funéraire de cette petite chapelle. Il convient peut-être de rattacher à cet édifice une vasque de 1 m de diamètre, bâtie au nord-est du chevet de la chapelle, et qui a coupé le mur 18. Arasée au même niveau que celui-ci (1,99 m), nous ignorons le niveau de la margelle. C'est un bassin bâti de l'intérieur en pierres calcaires liées au mortier blanc. La paroi est enduite d'une couche de mortier décoré de motifs gravés spiralés ou en forme de "fleurs". La pollution XIX<sup>e</sup> s. ayant atteint le fond du bassin, il nous est impossible de dire si, compte tenu du niveau auquel il se trouve, sa construction est contemporaine de celle de la chapelle ou bien si elle fait partie des remaniements postérieurs au XIII<sup>e</sup> s. (quelques petites pierres semblent venir s'appuyer contre le mur 20, bâti au XIII<sup>e</sup> s.).

C'est aussi à la fin de l'Antiquité que l'on renforce les murs de la *villa* en adossant un contre-mur au nord du mur 53 (53B), et en englobant le mur 98 dans un bâti très épais (mur 70). L'extrémité nord du mur 75 est cassé par un profond silo à avant-fosse. Les couches d'occupation du silo n'ont livré que du matériel du milieu du V<sup>e</sup> s. tandis que la partie supérieure était remplie d'un important remblai de très grosses pierres ne contenant pas de matériel. A l'est la nouvelle pièce, de petite taille, est limitée par le mur 76 en moellons grossiers liés à l'argile jaune. La couche de démolition, qui remplissait toute la pièce (c. 239), a livré quelques rares tessons de céramique du Haut Moyen Age (céramique à décor lissé).

○ **Etat 5** (fig. 9) : cette étape se caractérise par l'abandon de la chapelle funéraire et la construction de la première église au cours du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> s. (R. Guild, 1986), ainsi que le développement du cimetière à l'est et au sud de l'église. Le cimetière ne semble pas naître dès la construction de la nouvelle église puisqu'une sorte de grand silo maçonné vient s'adosser à l'angle sud-est de la nef (st. 81). Puis le cimetière apparaît, occupant d'abord l'espace compris entre le silo et le mur sud du chevet, avant de s'étendre vers le sud. Quatre modes d'inhumation semblent utilisés à peu près en même temps :

- le sarcophage monolithe couvert d'une dalle plate ou en bâtière légère (tombes 40, 41, 44, 45, 49, 50, 51, 52) ;
- la bâtière de *tegulae* (t. 46) ;
- la bâtière de lauzes maçonnées (t. 42) ;
- l'inhumation en pleine terre (t. 37 et 38).

Malheureusement la majorité de ces tombes avaient été réutilisées à plusieurs reprises et celles que nous avons pu fouiller (t. 41, 37 et 38) ne contenaient aucun matériel significatif. Toutefois, à l'exception des tombes 40 et 41, il s'agit des tombes les plus anciennes équivalentes par leurs types et leurs niveaux à celles identifiées par R. Guild en 1986 comme datant des VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s. A la même époque, grâce à l'épaississement du mur 53, intervient une séparation effective entre la zone religieuse à fonction funéraire et une zone probablement plus agricole.

Il existe une occupation "proto-médiévale" mais celle-ci n'apparaît qu'à travers la céramique contenue dans des couches de destruction (c. 239) ou des remblais préparatoires

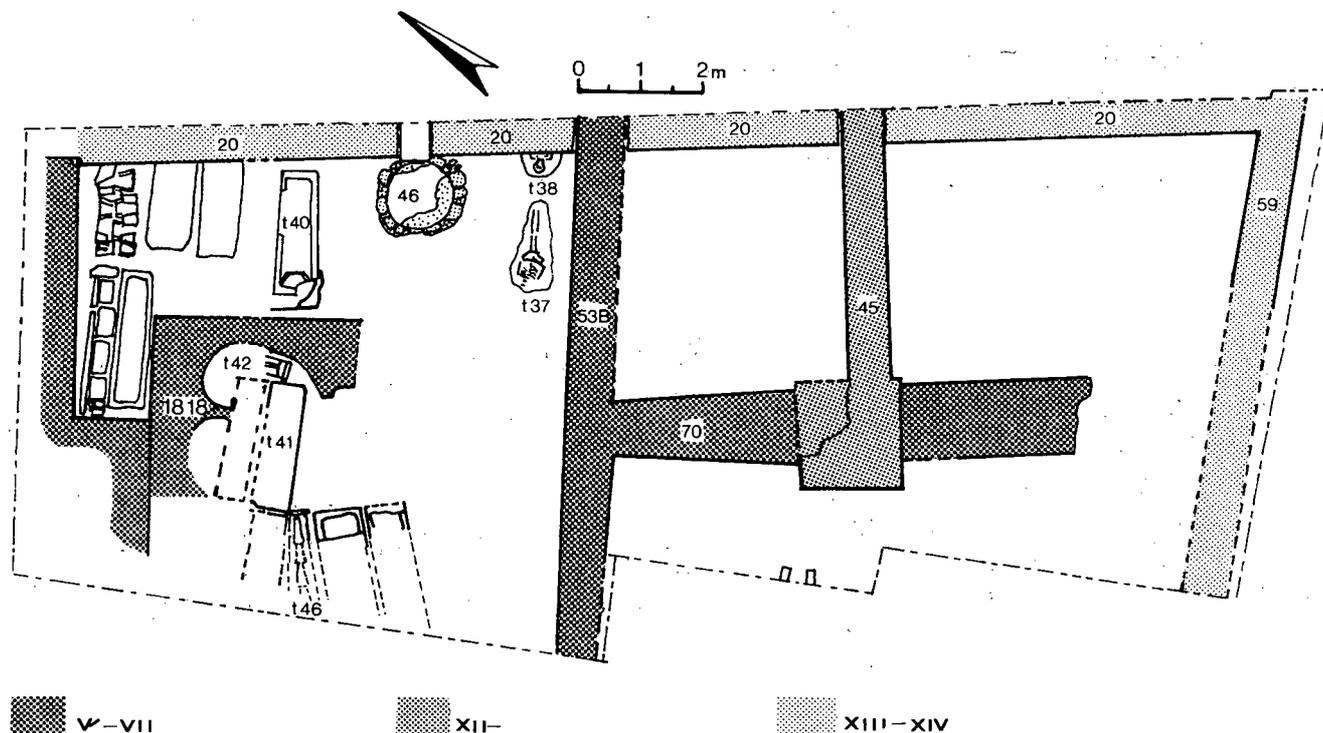


fig. 9 : MANE, Salagon. Evolution de l'habitat (état V).

aux sols médiévaux (c. 237,245). Un peu plus tard dans le Moyen Age cette limite cimétériale disparaît et l'on trouve de rares inhumations en coffre de pierres ou en pleine-terre plus au sud.

Au XII<sup>e</sup> s. un autre genre de séparation est mis en place par l'érection du mur 45, en bel appareil, qui barre la cour d'est en ouest. Au droit du mur 70 ce mur est percé d'une porte permettant de faire communiquer la "cour basse" probablement réservée au Prieur ou au curé avec la "cour-haute", à fonction domestique.

Au XIII<sup>e</sup> s. le périmètre de la cour est retréci par la construction, à l'est, d'une épaisse clôture (le mur 20) qui semblait faire retour à l'ouest par l'intermédiaire du mur 59.

○ **Etat 6** : à la fin du Moyen Age et pendant l'Epoque moderne, les aménagements portent essentiellement sur la partie haute de la cour avec la construction d'une nouvelle enceinte (22) qui, au début du XVI<sup>e</sup> s., reprend le tracé de l'enceinte XIII<sup>e</sup>, tout en y ouvrant un large portail Renaissance face à la tourelle d'escalier récemment construite. Agrandissement des communs par la construction d'une grange-étable (84) et mise en place d'une belle calade dans la cour haute .

○ **Conclusion** : Issu d'une villa du Haut-Empire, le prieuré de Salagon, qui possède l'un des premiers éléments de christianisation du terroir : l'édifice qui est à l'origine de l'implantation de l'église Notre-Dame, a su conserver tout au long des siècles cette dichotomie entre espace religieux et espace civil ou plutôt entre espace spirituel et espace matériel.

**MANOSQUE, Vallon de Gaude**  
**Habitats romains**

Prospection

M. Lucas MARTIN

L'installation d'une usine de compression du gaz naturel sur les 8 ha du vallon de Gaude, en rive droite de la Durance, 2 km au nord de Manosque, a donné lieu à des sondages par tranchées. Outre une exploitation minière de lignite aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s., une ferme exploitait le terroir depuis au moins le XVI<sup>e</sup> s.

Les sondages ont permis de retrouver la trace de deux habitats romains à murs de pierres sèches et sol de mortier pour l'un d'eux. Ils ont recoupé plusieurs adductions d'eau étanchéifiées au béton de tuileau et couvertes de lauzes calcaires. Des murets de pierres sèches complètent toute une organisation du parcellaire remarquablement conservée car oblitérée depuis le XIX<sup>e</sup> s. par l'épandage de déblais de mine.

**QUINSON, Baume Bonne**  
**Grotte - Paléolithique et Néolithique**

Fouille programmée

Mme Claire GAILLARD

**I - Rappels**

La Baume Bonne (commune de Quinson) est située sur la rive droite du Verdon, à environ 1 km en amont du barrage de Quinson, qui marque la fin des moyennes gorges. Le site de Baume Bonne est constitué de deux parties : d'une part la grotte proprement dite, qui comprend une cloche haute de 22 m et un couloir en forme de coude ; d'autre part l'abri qui prolonge le couloir et qui est largement ouvert au sud. Ce sont essentiellement l'abri et le couloir d'entrée de la grotte qui ont été fouillés, de 1946 à 1967, par Bernard et Bertrand Bottet, puis par Henry de Lumley.

**II - Fouille et observation de terrain**

La campagne de cet été se proposait tout d'abord d'étudier les niveaux indurés et les brèches localisées le long de la paroi nord de l'abri. Ces niveaux n'avaient pratiquement pas été touchés au cours des fouilles antérieures à 1967 et leur étude s'avère donc indispensable pour compléter la connaissance du site.

◆ **Stratigraphie**

L'observation des sédiments au cours de la fouille et lors du levé des coupes met en

évidence la variété des faciès. D'une manière pratique, les nuances colorées, les degrés d'induration et la richesse en pierres ou en matériel archéologique sont les critères les plus évidents qui permettent de distinguer les couches sur le terrain.

Par comparaison avec la séquence stratigraphique de référence pour le côté sud, on constate que la moitié inférieure, caractérisée par une alternance de couches de couleurs bien distinctes, n'est pas présente dans les zones fouillées cette année du côté nord. En revanche, la dominante colorée des niveaux fouillés, qui tire systématiquement sur le brun-rose, rappelle fortement l'épaisse couche beige-rosé qui constitue la moitié supérieure de la façade sud. Mais il existe des différences nettes de part et d'autre de l'axe est-ouest de l'abri, différences que seules des études de laboratoire pourront préciser.

#### ◆ *Etude préliminaire de l'industrie*

Le long de la paroi nord, l'industrie lithique est plus abondante dans les niveaux inférieurs. C'est le silex qui est de loin la roche la plus fréquente dans les carrés fouillés. En général, il constitue 65 à 80 % du matériel. La chaille vient en seconde position, les autres roches sont rares.

Dans toutes les couches la proportion d'éclats est d'environ 50 %. Ceux-ci sont accompagnés de 15 % de petits éclats et de 3 à 10 % de débris. Les éclats considérés comme Levallois sont rares, ne dépassant jamais 10 % et ils sont même très rares dans certains niveaux.

L'outillage n'est constitué que de petits outils, dont la proportion semble augmenter de bas en haut. Parallèlement, la fréquence des galets, entiers ou cassés, diminue. Les racloirs sont les outils les plus fréquents et d'une manière générale ils représentent la moitié du matériel retouché. Après eux viennent les denticulés et les encoches, ainsi que quelques grattoirs et becs.

#### ◆ *Etude préliminaire de la faune* (par M. Patou-Mathis)

La faune est relativement abondante dans les brèches de la paroi nord fouillées cette année, surtout si l'on s'en réfère aux dépôts sous-jacents qui occupaient la partie axiale de l'abri et n'avaient livré, durant les fouilles anciennes, que très peu de matériel osseux.

Les espèces identifiées sont les suivantes : Lapin : *Oryctolagus cuniculus* ; Cerf : *Cervus elaphus* ; Bovinés : *Bos* et/ou *Bison* ; Bouquetin : *Capra ibex* ; Cheval : *Equus caballus*.

Le nombre des restes déterminables est de 113, ce qui correspond à un nombre minimum de 14 ou 15 individus, représentant 5 ou 6 espèces (si *Bos* et *Bison* sont tous deux présents).

Parmi les esquilles, il y en a plusieurs qui portent des stries de décharnement.

L'absence d'éléments très froids comme le mammoth, le rhinocéros laineux, le renne ou la marmotte, la rareté du cheval, la présence du cerf ou du bouquetin, suggèrent un climat froid mais non rigoureux, et une humidité relative.

### III - Travaux à long terme : premiers résultats

La reprise des fouilles à la Baume Bonne fait partie d'un programme de recherches multidisciplinaires concernant ce site, recherches qui impliquent des travaux de laboratoire sur plusieurs années. Un certain nombre de résultats partiels sont actuellement disponibles, dont les plus significatifs sont résumés ci-dessous.

◆ **Industrie du couloir d'entrée de la grotte** (par M. Bouajaja)

Le matériel comprend 5 759 pièces ; la répartition stratigraphique est inégale. Le silex est de loin la roche la plus fréquente. Les éclats constituent la très grande majorité du matériel (environ 85 %). Les outils sont pratiquement tous des petits outils. Ils représentent une part importante de l'ensemble du matériel (généralement plus de 30 %). Ils sont le plus souvent aménagés sur des éclats (83 %). Les racloirs sont les plus abondants et dépassent largement la moitié (au moins 58 %) dans toutes les couches.

◆ **Datations radiométriques** (par C. Falguères)

Dans un premier temps, les planchers stalagmitiques ont été analysés par spectrométrie alpha. Les cinq échantillons concernés proviennent de différents endroits de l'abri et du couloir d'entrée de la grotte.

Les résultats préliminaires donnent, pour l'un des échantillons, un âge de 336 000 (+ 46 000 - 33 000) ans, et pour les quatre autres des âges compris entre 125 000 ( $\pm$  7 000) et 135 000 ( $\pm$  10 000) ans. A l'exception du premier échantillon, tous comportent une fraction résiduelle importante et la teneur en phosphates, qui est considérable, représente une difficulté supplémentaire car le phosphate complexe l'uranium. Ces résultats sont préliminaires et d'autres analyses seront faites pour vérifier la productibilité de la méthode.

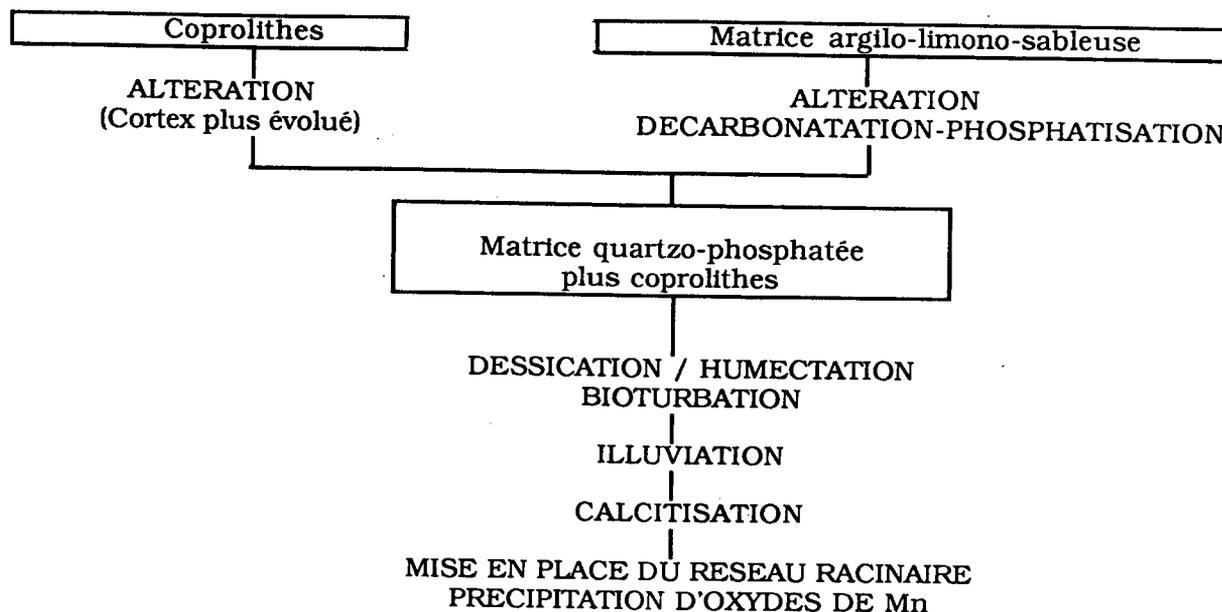
◆ **Granulométrie** (par K. el Hammouti)

L'analyse granulométrique des prélèvements effectués en 1988 est actuellement en cours. Deux colonnes d'échantillons ont été analysées. Elles représentent presque toute la séquence stratigraphique de l'abri, dans la zone orientale où elle est la plus développée.

Les résultats granulométriques correspondent de manière très étroite aux divers faciès observés sur les coupes stratigraphiques. On peut donc espérer que la comparaison de leurs caractères d'un point à l'autre de l'abri lèvera les incertitudes qui concernent certains faciès et mettra en évidence les variations du régime sédimentaire entre les différentes parties du gisement.

◆ **Micromorphologie appliquée aux minéralisations phosphatées** (par C. Perrenoud)

Les niveaux fouillés durant cette campagne 1990 ont subi une évolution qui se décompose en plusieurs étapes, certaines encore à confirmer. Cette évolution est résumée dans le schéma suivant.



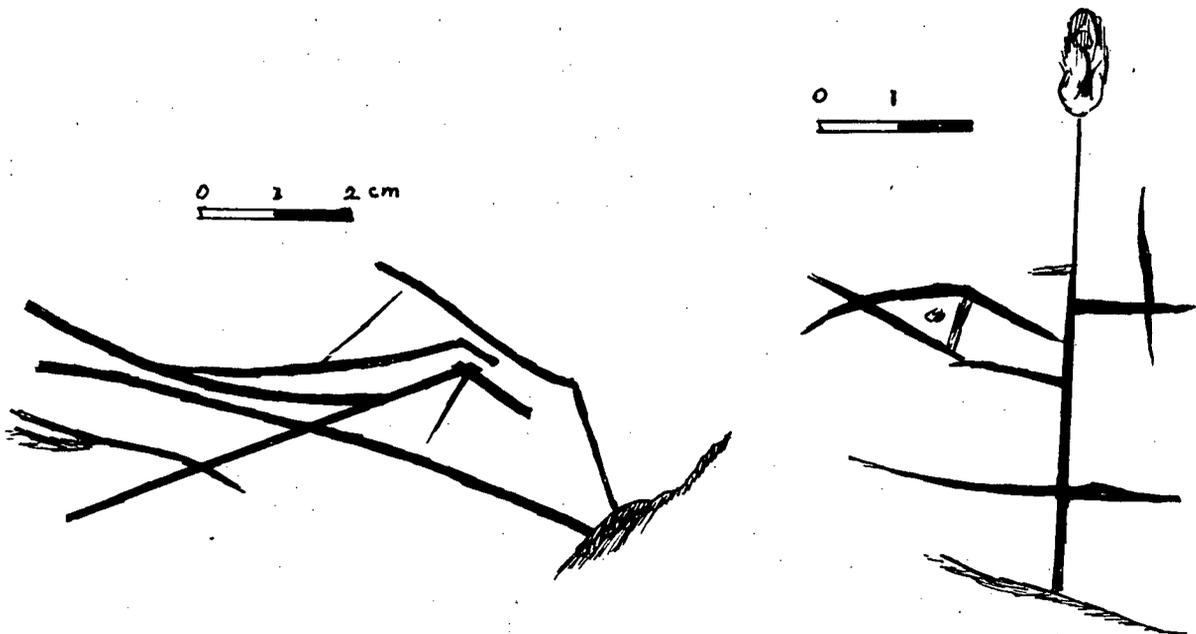
**THORAME-HAUTE, Site du Planon de Villars-Reissier**  
**Habitat sur terrasse fluvio-glaciaire**

Prospection

Mme Francine PAILLARD

Nous avons fait un bref point sur le site du Planon en 1986. Le relevé en a continué, se limitant au lieu-dit "Mire Grande", point central de 3 000 m<sup>2</sup> de surface intérieure, affectant la forme d'un carré de 65 m environ de côté, auquel on aurait retiré un des quatre carrés formés par les médianes. Les remparts, ou plutôt murailles, qui le limitent sur ses six côtés ont des épaisseurs allant de 4 à 8 m, sont à double ou triple, même quadruple parements, à l'assise faite de gros blocs roulés de grès, à l'élévation de galets de calibre moyen, au blocage de tout venant. Les habitacles sont inclus dans les murs. Ils occupent 4 à 5 m de long de l'espace compris entre la façade de la muraille côté cour et le parement interne qui en est le plus proche, soit une profondeur de 2,50 à 3 m. Le mieux conservé s'ouvre sur la cour par une porte au seuil surélevé de 40 cm, monolithe, dont un piédroit bien appareillé est en place, gardé sur 1,60 m de hauteur. Le sol intérieur est de terre battue, un frêne de type très local y pousse ses troncs multiples. Je précise ceci car c'est la présence de tels bouquets vivants émergeant de la masse effondrée de la muraille, fragilisée en ces points qui permet de localiser ces "logements".

Il est possible qu'il y ait deux accès de l'extérieur de l'enceinte, voisins de deux angles saillants opposés, là où la muraille atteint et dépasse 8 m d'épaisseur, mais où elle a aussi servi de galets de grès. Le sol de la "cour", très meuble, a été cultivé encore pendant la première moitié de ce siècle. L'alignement de touffes de lavande (la plus haute en altitude de la vallée du Verdon) en témoigne. Aucun mobilier céramique, hormis des tessons modernes très érodés, de pâte rose, non identifiables.



▷ fig. 10 : THORAME-HAUTE, Planon de Villars-Reissier. Galet gravé.

Un outil (ou pièce de harnais ?) taillé dans un fossile de polypier affecte la forme d'une crosse plate (6 x 5 x 2 cm) traversée de part en part en son centre par un trou circulaire de 1,2 cm de diamètre, s'ouvrant en entonnoir sur les deux faces plates, entouré de très près de plusieurs perforations usinées de même, diamètre compris entre 1 et 2 mm, travail possible si on connaît et utilise la structure en tuyaux d'orgue du matériau. Je l'ai trouvé dans le drain récent qui court le long des murailles.

La découverte, il y a plusieurs années, par moi-même, sur un des murs du site, hors de "Mire-Grande", en surface du blocage, d'un galet à 5 faces d'aires inégales, (dim. max. = 16 x 11 x 10 cm), en grès fin, gravé sur les deux faces les plus plates, ouvre le dossier des traces d'un art préhistorique dans ces Alpes du Sud (fig. 10). Sur le croquis 1, c'est le cou et le profil d'un cervidé, du type magdalénien le plus épuré, tracé au silex (burin ?) ou avec un outil tranchant et pointu (de bois très dur de cervidé), largeur de l'ordre de 2 mm, profondeur 1 mm (plus et moins). Sur l'autre face plate (croquis 2), c'est, moins beau comme travail, une figuration humaine très schématique avec les attributs des deux sexes qui apparaît gravée également au trait. D'autres traits difficilement interprétables de même facture balafrent plans et arêtes émoussées. Ce document est entre les mains de l'auteur de ce rapport.

**THORAME-HAUTE, Bastide Jaume**  
**Moulin à grain et son support**

Découverte fortuite

Mme Francine PAILLARD

Lors de travaux de réfection d'une route effondrée du sous-sol de la bastide Jaume, j'avais trouvé un moulin à grain en grès de type romain, dont ne manquent que la manivelle et son axe de centrage. La meule mobile présente autour de sa base une mortaise de section carrée (2 x 2 cm) destinée sans doute à un cerclage solidaire de la manivelle. J'ai découvert depuis, dans un autre sous-sol, son support (?) sous la forme d'une table carrée en mélèze (70 x 70 x 70 cm) à brancards de portage à 2 personnes, aux pieds massifs et plateau en forme de caisson, bourré de ciment (20 cm de haut), donnant à l'ensemble un poids compensant les mouvements de rotation de la meule mobile.

La raison de cette attribution en est la ressemblance troublante avec un support de moulin romain reconstitué présenté au musée d'Augst (Suisse) (1).

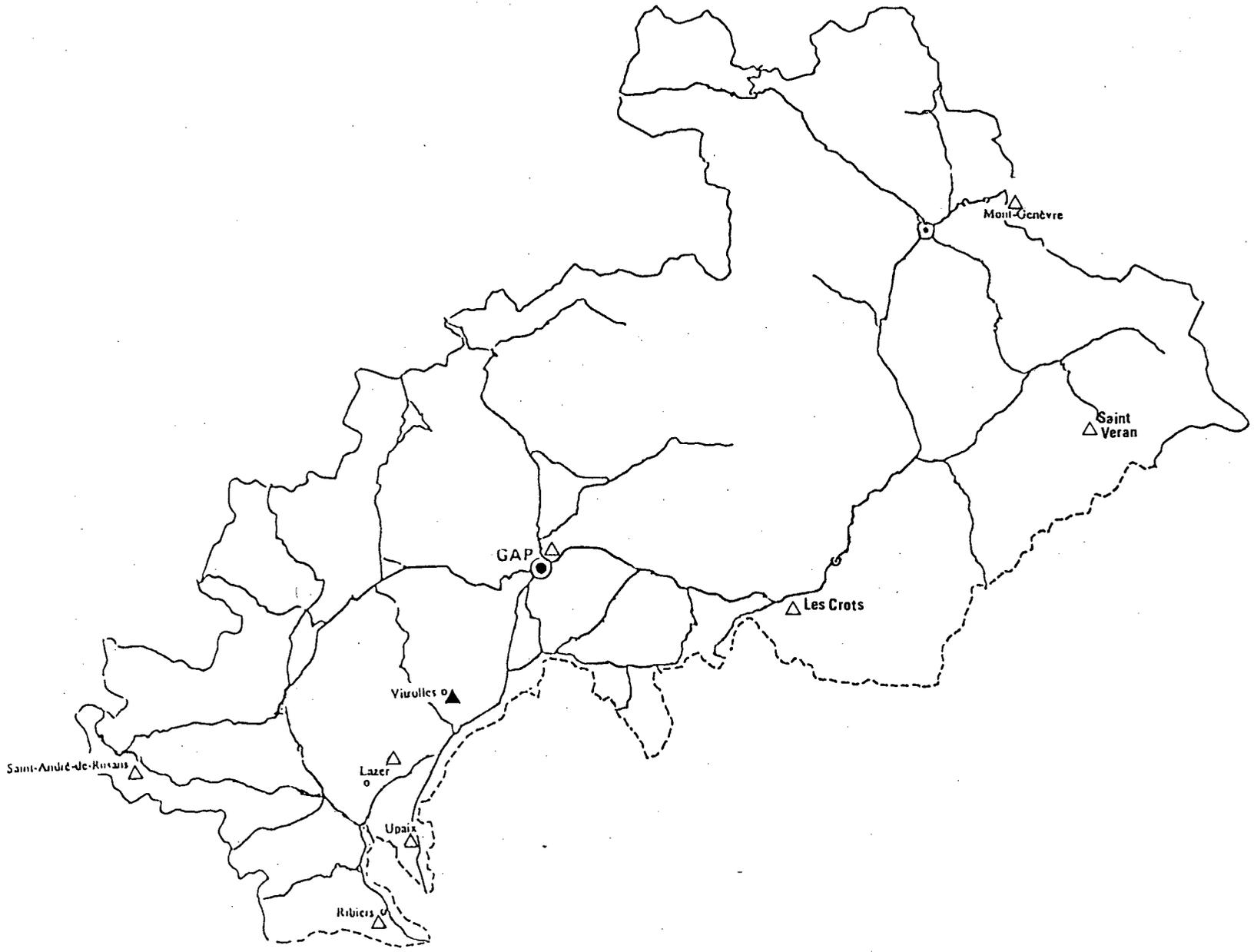
Mais jusqu'à quand a-t-on utilisé ce type de moulin ? Notre table est beaucoup plus récente, elle serait la forme traditionnellement conservée de son support. A Augst, la meule est posée au fond du caisson dont une paroi est ôtable pour retirer la farine. La nôtre a-t-elle été transformée, ou d'origine avait-elle ce remplissage et son plateau, au cadre de bois, légèrement creux vers le centre et couvert de carreaux de céramique commune rose ? Actuellement les carreaux manquent au centre et une petite marmite de fonte a été complètement encastrée dans le ciment. Utilisation possible : chaufferette (par emplissage de braises) par accumulation, transportable dans les chambres. Intérêt pour une approche de la vie quotidienne ancienne dans les Alpes.

(1) W. Hürbin, Augster Blaetter zur Roemerzeit 4, Ed. Roemermuseum Augst 1982. Trad. D. Tissot.

**HAUTES-ALPES**

## AUTORISATIONS DELIVREES EN 1990 DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

1	<b>CROTS (LES)</b>	ABBAYE DE BOSCODON	AH	S	GANET Isabelle
2	<b>GAP</b>	ANCIENNE TRESORERIE	AH	S	GANET Isabelle
3	<b>LAZER</b>	PLATRIERE	AH AH	SU SP	GANET Isabelle LAURENT Hervé GANET Isabelle
4	<b>MONTGENEVRE</b>	BERGERIE EGLISE SAINT-MAURICE	AH AH	SU SU	JOURDAIN Monsieur BOUCARD Pascal
5	<b>RIBIERS</b>	PRE DE LA LUZERNE	AH	SU	MARTIN Jean-Michel
6	<b>ST-ANDRE- DE ROSANS</b>	PRIEURE	AH	FPP	ULYSSE Jean
7	<b>SAINT-VERAN</b>	PINILIERE	AH	FP	ROSTAN Pierre
8	<b>UPAIX</b>	EMPEIGNES	AH	S	CHEMIN René
9	<b>VITROLLES</b>	SAINTE-ANTOINE	AP	SPP	MURET Alain
	<b>ARRONDISSEMENT DE BRIANCON</b>			P	ROSSI Maurizio
	<b>DEPARTEMENT</b>			PA	MONGUILAN Louis



**MONTGENEVRE, Eglise Saint-Maurice**  
**Abside médiévale ; sépultures modernes**

Sauvetage urgent

M. Pascal BOUCARD

La première tranche de réhabilitation et de restauration de l'église Saint-Maurice (drainage, plancher, enduits) nécessita le décaissement du chœur, permettant de découvrir de nombreuses tombes, ainsi qu'un ensemble en pierres taillées monumentales.

La fouille eut lieu du 15 septembre au 1<sup>er</sup> novembre sur une surface de 75 m<sup>2</sup>.

L'enlèvement de la couche de remblais de démolition affleurant l'actuel plancher, laissa apparaître un premier sol portant des traces d'incendie, celui de 1708 allumé en représailles par les troupes du Duc de Savoie, Victor Amédée II, qui détruisit totalement le bâtiment, n'épargnant que le clocher. C'est sa reconstruction, achevée en 1730, qui nous est parvenue.

A partir de ce sol une dizaine de sépultures furent aménagées, percutant les niveaux antérieurs, comme le deuxième niveau de sol qui avec ses sépultures put être daté de la fin du XVII<sup>e</sup> s. par de nombreux "doubles tournois". Un four à cloche put y être dégagé partiellement.

Ces deux niveaux masquaient le plan d'une abside, vestige probable de l'église primitive (XII<sup>e</sup> s. ?), de forme circulaire, construite à l'aide de fragments de marbre blanc et de dalles de gneiss de dimensions 1,40 x 0,60 x 0,30 m portant des traces d'agrafage. Ce remploi de matériaux atteste de la proximité d'un important édifice antique de qualité, non localisé. Cet ensemble a malheureusement été arasé au niveau de la première assise de fondation.

La construction du clocher, peut-être vers le XV<sup>e</sup> s., en détruisit le mur nord alors que celui du sud l'était par l'implantation d'un ossuaire au XVIII<sup>e</sup> s.

Le décapage de l'enduit des murs, dont celui du chevet plat actuel, visualise de nombreuses phases de réfection ou d'aménagement très complexes.

Cette intervention, la première au Montgenèvre, met donc en évidence l'extrême richesse archéologique de ce lieu favorisé par une situation exceptionnelle de col alpin connu depuis la plus haute Antiquité. La deuxième phase du dégagement de la nef pour sa restauration sera donc essentielle pour l'interprétation des différents remaniements successifs de cet édifice.

**SAINT-VERAN, Les Clausis-Pinilière**  
**Mine de cuivre (de -3000 à -2000 B.P.)**

Fouille programmée

M. Pierre ROSTAN, M. Jean-François MALATERRE

La mine de cuivre des Clausis est située au fond et en rive droite de la vallée de l'Aigue Blanche dans le Haut-Queyras à faible distance de la frontière italienne, à une altitude de 2 500 m. Il s'agit d'un gisement hydrothermal exhalatif, d'allure stratiforme, déposé sur un fond océanique de nature ophiolitique aujourd'hui redressé selon une direction nord/sud et plissé en synclinal, longtemps confondu de ce fait avec un gisement filonien. Le minerai est de la bornite ( $\text{Cu}_5\text{FeS}_4$ ) reposant sur un mur de quartzites à riebeckite.

Le gisement a été exploité de 1901 à 1957 à flanc de coteaux par 5 travers-bancs étagés entre les cotes 2230 et 2508 m. Les travaux menés au début du siècle ont rapidement rencontré les vestiges d'exploitations antérieures menées au feu par tranchées et galeries et dont tout souvenir avaient disparu, autant dans la littérature que dans les mémoires.

Nous avons entrepris sur le site une prospection détaillée de surface et une investigation en galerie. Il a alors été mis en évidence :

- Un abri sous roche (abri de Pinilière) comportant trois niveaux archéologiques à charbons de bois, foyers, céramiques et fragments de minerai altérés ; une datation radiochronologique C14 a donné pour le niveau intermédiaire un âge de  $1970 \pm 250$  B.P. (LGQ 493).
- L'importante extension des haldes anciennes, masquée par la couverture végétale mais mises au jour par les "sondages" des trous de marmotte.
- Des rejets de laverie anciens appartenant à deux classes granulaires distinctes, témoignant de la présence sur le site d'une installation d'enrichissement mécanique du minerai évoluée (concassage, criblage, tri gravitaire ?).
- Des aménagements hydrauliques, sous forme de canaux reliant les torrents du versant au site de la laverie.
- Une zone de travaux anciens (encore inconnue à ce jour) située au nord de la tranchée ancienne connue et que l'interprétation géologique conduit à situer sur la branche nord du synclinal.

Les investigations souterraines ont montré que les travaux anciens s'étagaient sur un relevé de 70 m environ, mais demeuraient partout quasiment inaccessibles. Il a alors été réalisé la désobstruction du travers-banc n° 2 à la cote 2450 m, qui a permis l'accès à une colonne de travaux anciens partiellement remblayés par des débris rocheux, des débris de bois divers taillés représentant des volumes très importants, des charbons de bois, ainsi que des fragments de roches vertes polies.

Si des charbons de bois (tranchée ancienne en surface et TB2) ont donné respectivement un âge B.P. de  $2320 \pm 170$  (LGQ 491) et  $1880 \pm 180$  (LGQ 492), les fragments de bois taillés ont donné un âge de  $3090 \pm 140$  B.P. (LGQ 504). Le site des Clausis à Saint-Véran apparaît donc aujourd'hui comme un centre minier important avec une exploitation polyphasée qui s'étagerait au moins entre 3000 et 2000 B.P.

Les perspectives de recherche pour les années à venir demeurent très importantes, tant en surface qu'en galerie ; la production totale de cuivre a dû être très significative et présente une signature géochimique originale liée à sa métallogénie tout à fait particulière (présence de tellure avec absence d'arsenic) qui permet une différenciation aisée d'avec les autres gîtes régionaux où l'arsenic est souvent dominant.

### **VITROLLES, Saint-Antoine**

#### **Site de plein air - Paléolithique supérieur final (Epipaléolithique ancien)**

Sauvetage programmé pluriannuel

M. Jacques JAUBERT, M. Alain MURET, M. Michel GRENET

La dernière campagne de fouille de ce petit établissement de plein air d'âge tardiglaciaire (env. 11 000 B.P.) a permis de compléter la documentation réunie lors des deux campagnes précédentes et d'achever le programme que nous nous étions fixé. Aucune découverte majeure ou, *a contrario*, un arrêt brutal de la nappe de vestiges, n'est venu modifier le calendrier d'intervention.

#### **Le site et ses vestiges**

Les hommes du Tardiglaciaire ont choisi de s'implanter sur un site réunissant des critères géo-morpho-topographiques, de toute évidence, bien adapté à leurs besoins : confluence de deux vallées (Déoule-Durance), site hors d'atteinte d'éventuelles crises torrentielles si fréquentes dans les Alpes du sud, poste d'observation possible ou base de séjour liée à une installation à vocation cynégétique et/ou halieutique. Ces déductions logiques sont confirmées par l'analyse préliminaire des vestiges recueillis à la fouille.

La couche archéologique (C.1a) a malheureusement été affectée par l'exploitation agricole, la remaniant dans les secteurs situés en limite des labours avec une destruction décroissante est-ouest (couche c.1). La fouille, qui concerne une aire de 36 m<sup>2</sup> (6 x 6 m), a été complétée par six sondages périphériques, implantés entre 3 et 6 m du secteur principal. Tous se sont révélés négatifs (1), confirmant ainsi la localisation restreinte de cette occupation du Paléolithique final. Environ 80 % de la surface totale ont donc été explorés (2).

La nappe de vestiges est continue, sans rupture ni structuration évidente. La densité est décroissante à partir d'une zone centrale (I15) très riche en objets brûlés (charbons, os, silex), correspondant vraisemblablement à une structure de combustion démantelée et lessivée. Un prélèvement (moulage d'une "brique" de sédiment) a été effectué, destiné à un test micromorphologique, notamment pour déterminer une éventuelle rubéfaction non

---

(1) Le sondage R8 a livré un fragment proximal de lame débitée à la pression et l'extrémité distale d'un perçoir à retouche couvrante identique à ceux qu'on trouve durant le Néolithique, surtout le Chasséen.

(2) Le gisement étant situé dans l'emprise du prolongement de l'A51 (Sisteron-Gap), il devrait être possible, à cette occasion, de fouiller intégralement les secteurs marginaux.

observable à la fouille. En dehors de quelques galets, peu calibrés et plutôt localisés en périphérie de l'aire fouillée, il n'y a pas d'éléments pouvant indiquer une limite quelconque de l'espace occupé. On est évidemment tenté (et très influencé) par les référentiels ethnographiques (notamment les populations circumpolaires subactuelles) et paléolithiques (Magdalénien ou Gravettien européens), mais, compte tenu de la minceur relative des informations pertinentes qu'a jusqu'à présent livrées cette fouille, on s'abstiendra de proposer des reconstitutions superstructurales qui seraient, du moins à ce niveau d'étude, abusives et prématurées.

#### ◆ *Les vestiges organiques*

Affectés par une conservation différentielle, les restes fauniques sont très fragmentaires. Tous les éléments déterminables jusqu'à présent identifiés (D. Helmer, C.N.R.S., C.R.A.) sont rapportables à un cervidé de la taille du cerf ou du renne avec une préférence pour le premier cité, ce qui serait conforme avec la position biostratigraphique et paléoclimatique proposée.

Un premier lot de charbons a été déterminé par S. Thiébault (UA 327 du C.N.R.S.) qui a identifié uniquement des restes de conifères : *Pinus sylvestris* (86), conifère indéterminé (11). « L'identification du Pin sylvestre est intéressante car cette essence est caractéristique de la fin de la dernière période glaciaire (phase 1a anthracologique) et correspond tout à fait à l'attribution culturelle des chasseurs qui l'utilisèrent comme combustible. » (S. Thiébault 1989 *in litt.*). Bien que partielles, ces deux analyses sont donc en accord avec nos propositions.

Par contre, un essai de datage radiométrique (C14) a donné à partir d'un échantillon osseux un âge beaucoup trop jeune :  $6170 \pm 150$  B.P. (LGQ 408).

#### ◆ *L'industrie lithique*

L'étude archéo-pétrographique, en cours, n'est qu'à un stade préliminaire. L'acquisition des matériaux siliceux est essentiellement locale (différentes catégories de silex, notamment un faciès provenant de l'Urgonien) mais est complétée par quelques origines plus lointaines (silex blond du Vaucluse ?). Des néo-cortex rapportables à des galets de moraine et de terrasses alluviales ont été notés.

Les chaînes opératoires respectives ont été partiellement reconstituées et on retiendra de ce premier diagnostic un système principalement orienté vers la production de lames (débitage laminaire uni et bipolaire avec initialisation par la mise en place de crêtes partielles ou totales), d'abord d'un bon module, puis après remise en forme du nucléus par l'enlèvement de tablettes, poursuite du débitage avec production de petites lames. La phase de production des supports lamellaires destinés à être façonnés en éléments d'armatures à dos pourrait appartenir à la même chaîne opératoire et donc être associée à cette production principale. Un schéma de production d'éclats courts et relativement épais existe également, représentés par des produits façonnés (grattoirs) et au moins 2 nucléus centripètes à éclats. Des remontages sont en cours.

L'outillage est assez riche (N = 595), dominé à près de 70 % par le groupe des lamelles ou pointes à bord abattu (N = 407, soit 68,4 %), proportion qui atteint 77,8 % si l'on déduit les pièces à retouche irrégulière (éclats retouchés, outils *a posteriori*). Cette disproportion laisse une place secondaire voire marginale ou même anecdotique aux autres catégories d'outils : grattoirs (5,71 %), coches-denticulés (3,19 %), lames à bord abattu (2,35 %), pièces esquillées (2,02 %), éléments tronqués (2,02 %), burins (1,34 %), perçoirs et racloirs (respectivement 0,5 %). Il n'y a aucun microlithe géométrique.

Il est intéressant de noter la proportion d'armatures cassées (fragments distaux, méiaux et proximaux : 85,2 %) par rapport aux outils entiers (14,8 %), ce qui confirme leur statut d'éléments appartenant à des outils composites qui ont dû être confectionnés et

probablement "réparés" sur place. La variabilité tant morphométrique que typologique indique que ces lamelles ou pointes à dos étaient façonnées en vue d'obtenir des éléments aux propriétés différentes : les unes à vocation plutôt balistique (éléments de projectile), les autres à usages plus domestique (fonction de couteaux ?). Un programme d'analyse tracéologique (sous la direction de H. Plisson, C.N.P. Périgueux, UA n° 275 du C.N.R.S.) est en cours d'élaboration. Sur la totalité des armatures entières et des fragments distaux, les pointes, parfois très acérées, représentent 37,7 % du total.

Excepté 3 lamelles à dos gibbeux (0,7 %), toutes les pièces à dos abrupt, lamelles ou pointes, sont à bord retouché rectiligne (99,3 %), ce qui les démarquent catégoriquement de leurs homologues contemporains de l'Azilien du sud-ouest et des groupes à Federmesser du nord de l'Europe. Ce "style" est propre aux régions méditerranéennes, centré sur la péninsule italienne (Epigravettien final) avec une extension occidentale jusqu'en basse Provence et donc, avec Vitrolles, le bassin supérieur de la Durance.

## **Arrondissement de BRIANCON**

### **Histoire du peuplement et paléoécologie humaine holocènes**

Prospection-inventaire

M. Maurizio ROSSI \*

La campagne 1990 s'est déroulée dans les cantons du Monétier-les-Bains (communes du Monétier-les-Bains, de la Salle-les-Alpes et de Saint-Chaffrey) et de la Grave (communes de la Grave et Villar-d'Arène), sans renoncer à continuer les travaux entrepris en 1989 dans le canton de Briançon (fig. 11). Les activités sur le terrain ont eu lieu pour la plupart dans les périodes 1er-31 juillet et 7-15 septembre, avec 31 missions de prospections.

Dans la campagne 1989, on avait concentré les recherches le long du tracé probable d'une route à grand circulation projetée dans la vallée de la Clarée. En 1990, la nécessité de suivre un itinéraire fixé à l'avance ne subsistait plus, alors que la vallée de la Guisane et la haute vallée de la Romanche étaient plus riches en sites archéologiques déjà connus que la vallée de la Clarée : la stratégie déjà adoptée en 1989 (repérage d'éléments géotopographiques du territoire susceptibles de favoriser le peuplement ou la fréquentation humains) a pu ainsi se combiner avec la définition de zones d'interférences archéologiques à partir des sites déjà connus.

L'ensemble des travaux a permis d'ouvrir 99 fiches de sites pour l'inventaire (dont 9 pour la Grave, 11 pour Villar-d'Arène, 33 pour le Monétier-les-Bains, 8 pour la Salle-les-Alpes, 14 pour Saint-Chaffrey, 4 pour Briançon, 3 pour Cervières, 6 pour Montgenèvre, 7 pour Val-des-Près, 4 pour Névache), à ajouter aux 29 fiches rédigées en 1989.

Puisque cette phase préliminaire des recherches ne comporte que des sondages très limités, le résultat provisoire des prospections est un inventaire topographique raisonné des témoignages de tous les âges qui émergent à la surface du sol.

Dans le domaine du peuplement et de l'occupation du sol, l'élément qui marque en premier lieu le Briançonnais septentrional est certainement le paysage agraire "bâti", particulièrement "lisible" dans les environs du Monétier-les-Bains, des Guibertès et du Bez, ainsi qu'entre la Vachette et Névache.

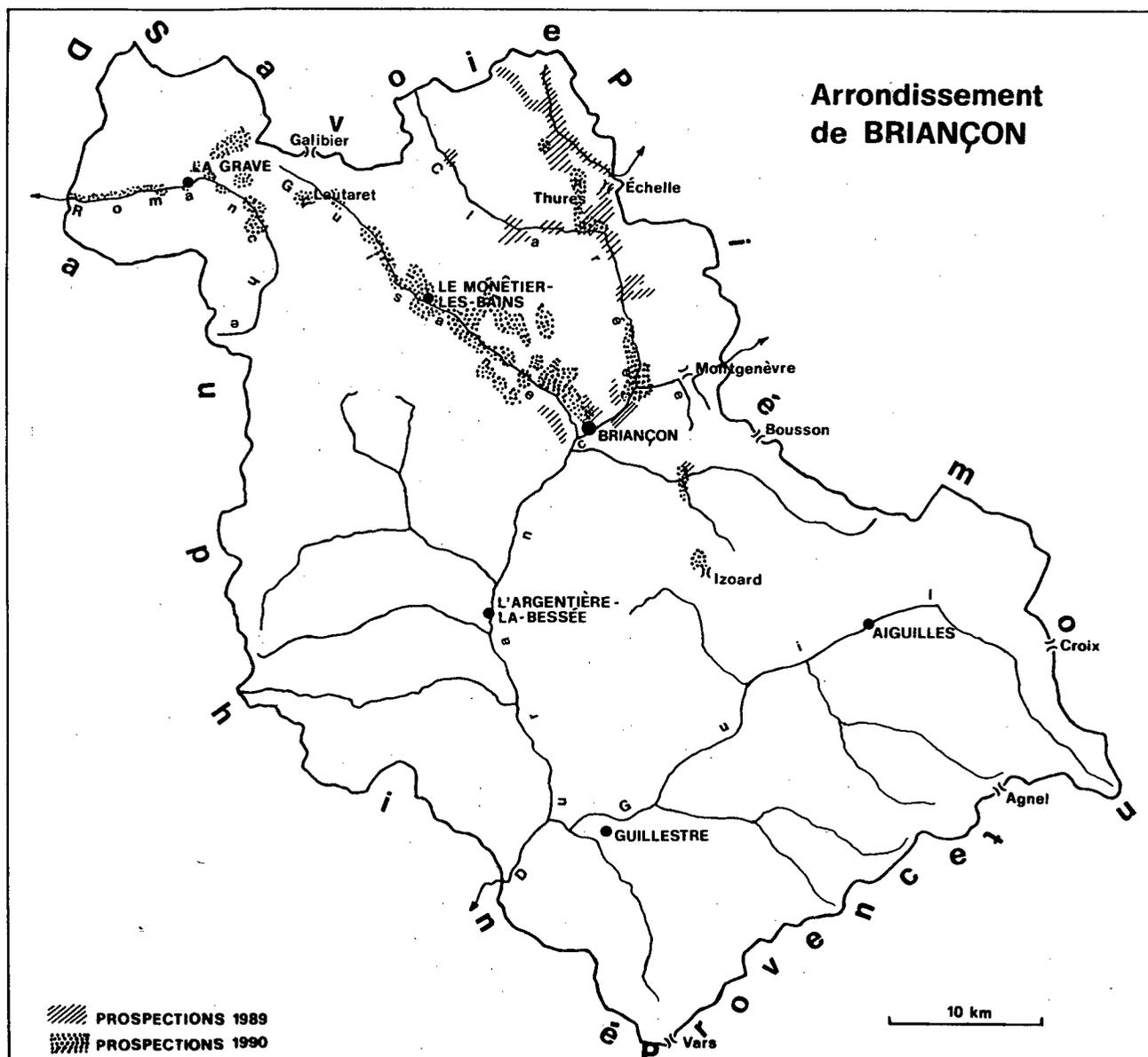


fig. 11 : Arrondissement de Briançon. Carte de prospection-inventaire.

Au-dessus de la bande de l'habitat permanent, le paysage apparemment désert des hauts pâturages est au contraire "bâti" lui aussi et stratifié : par exemple, sur la terrasse en amont de la Cime du Puy de la Salle, de vieilles enceintes de blocs de pierres, aujourd'hui partiellement enfouies, alternent avec de petits épierrages d'époques différentes ; les eaux sont toujours captées et réglementées par de petits fossés parfois de longue haleine ; le réseau routier traditionnel a été compliqué par une route militaire tracée au temps des guerres entre la France et la Savoie, reliant en altitude plusieurs cols.

Le premier problème qui se pose est évidemment celui de la chronologie de ce paysage, auquel on essaie de donner des réponses par les collections systématiques de matériaux archéologiques en surface, notamment de céramique, l'enregistrement des "chronogrammes", l'étude des documents écrits et la confrontation de cadastres successifs.

Pour l'instant, les collections de céramique concernent surtout la période entre le XV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> s. On peut signaler la présence de faïence gravée des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. (Saviaux, les Barbières, Briançon, Champ du Pin), céramique à engobe monochrome des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.

(Saviaux), céramique maculée des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. (le Freyssinet, Roubion), faïence tardive des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. (Roubion), *slip ware* des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. (les Cours, Casse Ventrant, Cervières, le Château, les Alberts, le Serre de Val-des-Prés, Roubion), céramique à "taches noires" de la période 1714-1815 (les Guibertes, Saviaux, les Albeyres, Briançon, la Vachette, Roubion), céramique de type *slip ware* tardive du XIX<sup>e</sup> s. (Saviaux). Divers petits objets autres que la céramique pourraient remonter au Moyen Age tardif (bouton en os de Villar-d'Arène, coquilles Saint-Jacques du Monétier-les-Bains).

Certains sites ont pourtant donné de la céramique fine probablement romaine (les Cours, Briançon, Cervières) ainsi que de la céramique non tournée, probablement préromaine ou antique (les Hières, le Monétier-les-Bains, Cervières). Les matériaux les plus anciens proviennent pour la plupart des enceintes des cimetières, alors que les champs, les prés et les épierrages se sont révélés pauvres en matériaux archéologiques.

Jusqu'à présent on a enregistré 67 chronogrammes, à partir de 1536 jusqu'à 1954, dont 3 du XVI<sup>e</sup> s. (les Hières, Saint-Chaffrey, la Vachette), 9 du XVII<sup>e</sup> s. (la Grave, les Hières, le Pied du Col, la Salle, la Briançe, Chantemerle, la Vachette), 21 du XVIII<sup>e</sup> s., 28 du XIX<sup>e</sup> s. et 6 du XX<sup>e</sup> s. Du moment que des chronogrammes sont souvent accompagnés par des figures et symboles, étroitement apparentés aux graffiti, leur classement permettra d'apporter aussi des précisions à l'étude des graffiti dépourvus de dates ou inscriptions (les Hières, chapelle Saint-Antoine à Charvet, Saint-Chaffrey, Saint-Arnould, grotte du Mian).

L'étude des documents écrits à partir du Haut Moyen Age et des cadastres à partir du XVI<sup>e</sup> s., a été entreprise d'une façon approfondie seulement pour le site de Roubion, où les résultats des prospections suggéraient l'existence de structures enfouies. Les documents ont en effet confirmé l'hypothèse née sur le terrain, en témoignant la présence d'un village d'Age moderne et probablement antérieur, aujourd'hui disparu et oublié.

Des carottages ont été effectués en trois tourbières holocènes repérées aux cols du Lautaret, de Buffère et des Thures, avec le prélèvement d'échantillons non perturbés pour les analyses sédimentologiques et polliniques.

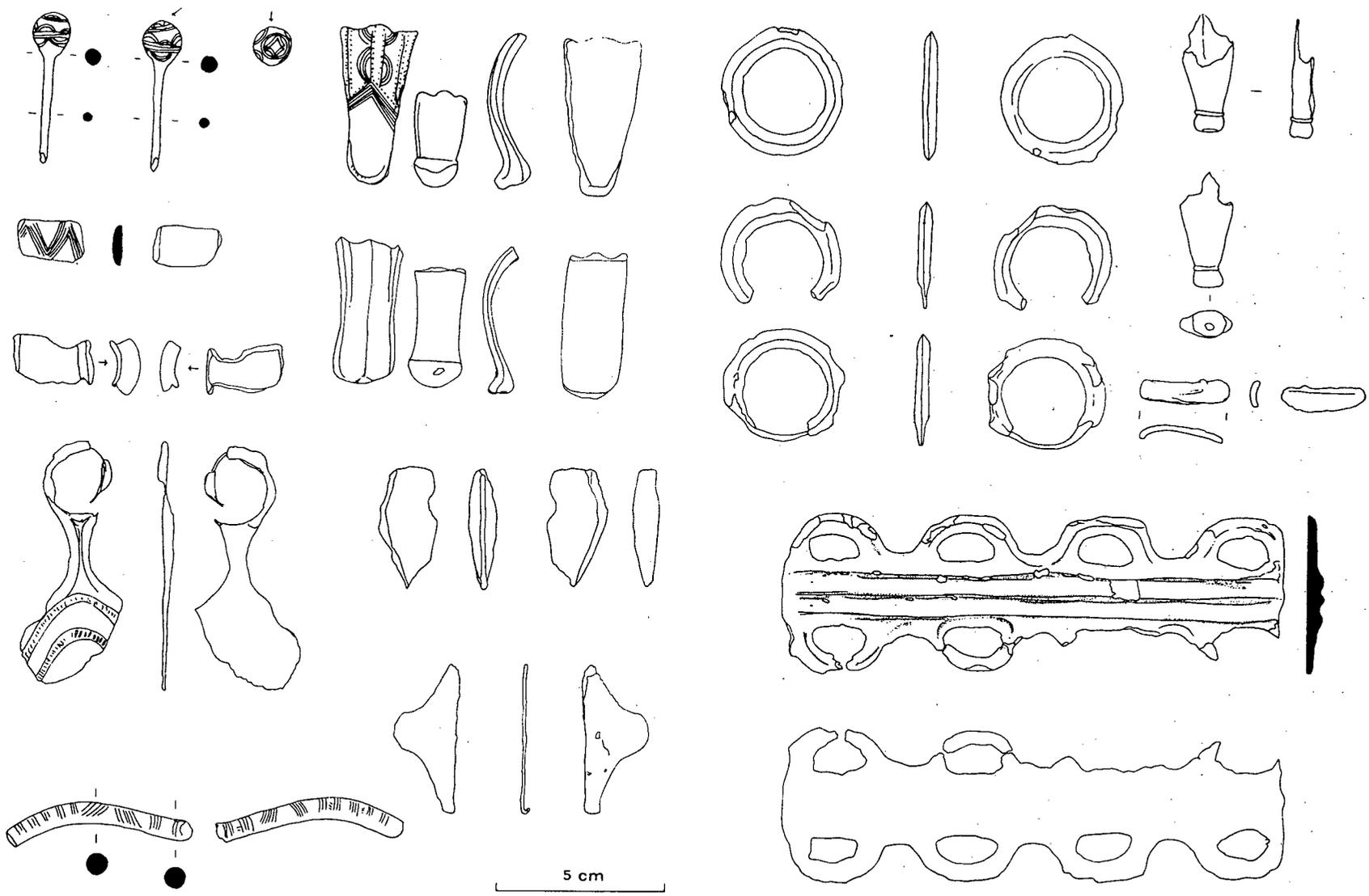
On a continué à retenir le problème de l'identification des carrières d'où proviennent les matériaux utilisés pour la construction des bâtiments historiques du Briançonnais (tufs calcaires quaternaires du Monétier-les-Bains, calcaires de Malefosse, cargneules de la Chambarde). A côté des grandes carrières, existait d'ailleurs un univers de petites carrières à l'exploitation presque familiale : calcaire pour produire de la chaux (la Chambarde-le Thura), gypse pour produire du plâtre (Saint-Joseph), grès pour les écoinçons des édifices.

Les activités qui se sont déroulées, à partir du début du XVIII<sup>e</sup> s. au plus tard, dans les mines d'anthracite du Houiller briançonnais, ont parfois laissé en place d'imposantes installations et d'abondants déchets, constituant un important témoignage d'archéologie proto-industrielle (anciennes mines du Freyssinet, du Puy de la Salle, de Chantemerle).

Les résultats des prospections, combinés avec les données historiques, la géologie et la tectonique régionale, permettent de faire remonter l'exploitation des sources thermales du Monétier-les-Bains au XI<sup>e</sup> s. au plus tard, peut-être même jusqu'au IX<sup>e</sup> s., mais pour l'instant il est impossible d'affirmer que le lieu était déjà une station thermale à l'Époque romaine.

Bien que rebâti à l'Age moderne ou contemporain, plusieurs édifices religieux conservent des sculptures architecturales médiévales remployées dans la maçonnerie postérieure (église Notre-Dame, Saint-Pierre et Saint-Paul aux Hières, chapelle Saint-André au Monétier-les-Bains, église Saint-Marcellin à la Salle, chapelle Saint-Arnould en amont de Saint-Chaffrey).

Pour ce qui concerne les pétroglyphes, on a fait des levés complets de la soi-disant "pierre aux œufs", un bloc avec 19 cupules déjà connu. On a fait aussi l'essai des levés iconographiques des graffiti effectués en 1983 dans la petite grotte du Mian, dont on a achevé



► fig. 12 : La Croupe de Casse Rousse (Villar-d'Arène) : nouveaux fragments d'objets en bronze.

la documentation en vue d'une publication complète.

L'un des travaux seulement abordés prévoit enfin l'inventaire et la "récupération" scientifique de certains matériaux archéologiques, souvent retrouvés au siècle dernier ou au début de ce siècle, qui sont demeurés longtemps inaccessibles, soit dans les dépôts des mairies, soit chez des particuliers. Pour l'instant, ce travail a permis de documenter *ex novo* une tête féminine faisant partie d'une statue romaine en marbre provenant du Fontenil de Briançon. Par contre, une entaille gallo-romaine, qui était conservée au presbytère de la Grave, a été volée en 1968 à l'Université de Lyon. Un particulier a récupéré 15 fragments d'objets en bronze de l'Age du Bronze final, au même endroit où en 1962 on en avait déjà retrouvé plus de 70 (cachette dite de Casse Rousse) ; les indications de ce particulier ont permis d'individualiser précisément le site de la découverte et d'y attribuer plus correctement une nouvelle appellation : la Croupe de Casse Rousse (fig. 12).

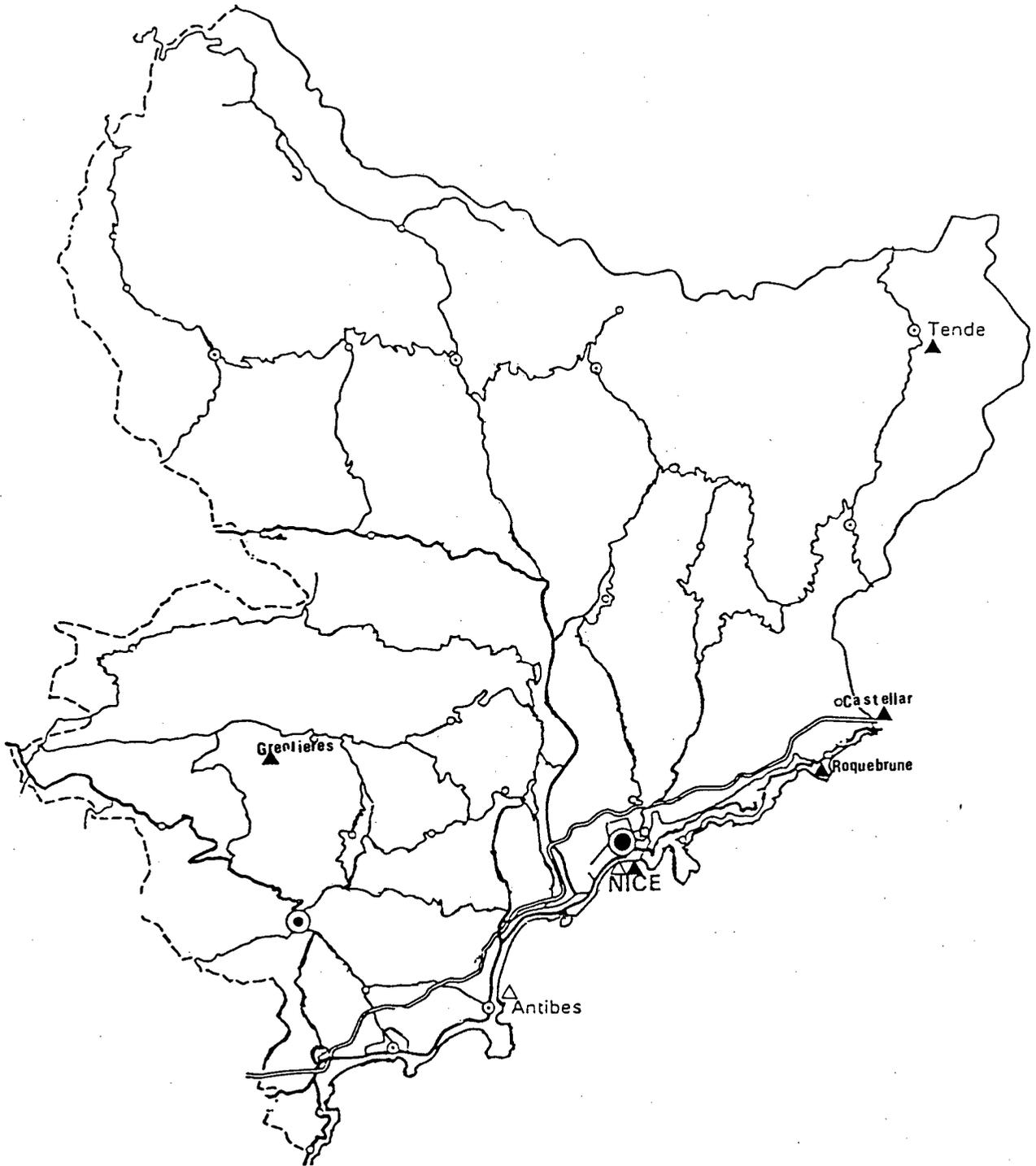
En conclusion, on notera le grand espace que la prospection-inventaire archéologique de l'arrondissement de Briançon doit consacrer aux âges récents, sans renoncer, bien entendu, à chercher à individualiser les témoignages anciens. Ceci dérive de la nature même du travail de prospection qui, comme on l'a déjà souligné, s'occupe des témoignages de tous les âges qui émergent à la surface du sol pour en dresser un inventaire topographique raisonné, sur lequel fonder les interventions successives.

\* Ont participé à ces missions, avec le responsable de l'opération : Mmes Anna Gattiglia et Annetta Fazio, MM. Sandro Libertini et Marziano Di Maio. Mme Laura Vaschetti et M. Bartolomeo Vigna ont donné d'importantes consultations.

**ALPES-MARITIMES**

**AUTORISATIONS DELIVREES EN 1990  
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

1	<b>ANTIBES</b>	FORT CARRE/CREPS	AH	SU	DUMONT Aurélie
2	<b>CASTELLAR</b>	ABRI PENDIMOUN	AP	FPP	BINDER Didier
3	<b>GREOLIERES</b>	BAOU DOU DRAI/LAVAL	AP	SU	LEGROS Thierry
4	<b>NICE</b>	ALLEE JEAN-MOULIN AVENUE DE RIMIEZ 4 AVENUE STE-MARGUERITE 194 AVENUE THERESE LAZARET	AH AH AH AH AP	S SU S SU FPP	VIOLINO Jean-Pierre VIOLINO Jean-Pierre PASNOT Jean-J. VIOLINO Jean-Pierre LUMLEY Henri de
5	<b>ROQUEBRUNE- CAP-MARTIN</b>	VALLONNET	AP	FP	ECHASSOUX Annie
6	<b>TENDE</b>	VALLEE DES MERVEILLES VALLEE DES MERVEILLES/ VAL DE FONTANALBE VALLEE DES MERVEILLES/ VAL DE FONTANALBE VALLEE DES MERVEILLES/ VAL DE FONTANALBE FONTANALBA	AP AP AP AP AP	R R R R R	LUMLEY Henri de DUFRENNE Roland BLAIN Alain PAQUIER Yves PELLEGRINI Henri
<b>DEPARTEMENT</b>				PA	MONGUILAN Louis



**ANTIBES, Anse de La Garoupe**  
**Occupation romaine**

Prospection

M. Jean-Pierre VIOLINO

Au début des années soixante, Jacques-Henri Clergues avait mentionné l'existence, sur les rivages de l'anse de La Garoupe (côte est de la presqu'île d'Antibes), de structures qu'il identifiait à un établissement agricole d'époque romaine, avec bassins et une petite nécropole familiale d'une trentaine de sépultures. La tradition populaire voulait également que les pêcheurs d'avant-guerre soient venus récupérer le plomb des cercueils pour leurs filets.

A la limite est d'un terrain en légère pente ouest/est (côté mer) voué à une urbanisation prochaine, des murs fortement arasés et endommagés sont visibles. Dans la coupe de terrain qui surplombe le chemin menant à l'anse, des fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, d'amphores et de céramique commune apparaissent.

**ANTIBES, Presqu'île du Fort Carré**  
**Mobilier antique**

Prospection

M. Jean-Pierre VIOLINO

Des travaux de terrassement en février 1990 sur la côte sud-est de la presqu'île du Fort Carré ont aménagé une plate-forme de terre de 1,50 m de hauteur. Ces remblais proviennent du rivage proche (à quelques dizaines de mètres) et recèlent de nombreux fragments d'amphores atypiques, de tessons de céramique commune de formes et de couleurs diverses, quelques fragments de céramique sigillée sud-gauloise.

L'ensemble était un mélange de terre argilo-sableuse et d'un cailloutis blanchâtre dense. Aucune structure n'était visible et ne semblait avoir été détruite. Aucune interprétation ne peut pour l'instant être donnée pour la présence de ce matériel céramique abondant dans cette zone (épave, débarcadère...), mais il pourrait se rattacher aux aménagements portuaires antiques identifiés autour de l'anse Saint-Roch, aujourd'hui port de plaisance, Port-Vauban.

**CAILLE, Falaises au nord de la plaine**  
**Occupations de l'Age du Bronze et gallo-romaines**

Prospection

M. Stéphane FULCONIS

Neuf nouveaux sites ont été découverts dans les falaises limitant au nord la plaine de Caille. Cinq sont des sites en grotte, les quatre autres des stations en plein air.

♦ **La grotte de Cra-Bouchet 2** a livré des ossements humains en surface d'un remplissage terreux. Ils étaient mêlés à une dizaine de tessons semblant provenir du même récipient : un petit vase à fond plat et cordons lisses. Les préhensions placées sur le cordon sont malheureusement mal conservées. Ce récipient évoque le Chalcolithique ou le Bronze ancien.

♦ **La grotte de Cra-Bouchet 6** a donné 40 tessons attribuables au Bronze final, ainsi qu'un éclat de silex. Cette cavité est utilisée occasionnellement comme bergerie. Elle semble avoir conservé un remplissage important.

♦ Les trois autres cavités n'ont donné que quelques tessons attribuables à l'Age du Bronze *lato sensu*. L'entrée de l'une d'elles (**Courtilès 2**) est barrée d'un muret de pierres sèches arasé.

♦ **La station de la Selle 1A** est située sur un large replat à mi-hauteur des falaises, immédiatement à l'est de la grotte de la Selle 1 (habitat Bronze final). Elle a donné de la céramique du Bronze final associée à un fragment d'élément de broyage. Cette station est malheureusement sur un replat très incliné qui a conservé peu de remplissage. De ce fait, aucune structure, s'il y en a eu, n'a été conservée.

♦ **La station de Courtilès 1** se trouve au pied des falaises, à l'ouest de la Baume des Echelles. Elle a donné de la céramique attribuable à l'Age du Bronze associée à des éléments de broyage. Elle semble s'organiser autour de gros blocs aménagés par des murettes en pierres sèches, dans un taillis de buis difficilement pénétrable. Il est probable qu'à l'Age du Bronze cette station faisait partie d'un ensemble plus important formé aussi par la Baume des Echelles et l'abri de la Selle 2.

♦ **La station de Courtilès 3** est un énorme site romain situé sur la pente en contrebas des falaises, dans un secteur anciennement cultivé. Ses limites n'ont pas été clairement délimitées. Il s'étend sur une bande horizontale est/ouest d'au moins 300 m de long et 50 de large. Dans cette zone les murets des restanques sont littéralement truffés de fragments de *tegulae*, à l'exclusion de tout autre matériel. Certains de ces fragments portent encore des restes de béton. L'absence de "ratés" de cuisson permet d'exclure l'hypothèse d'un atelier de production de tuiles.

♦ **La station de Cra-Bouchet** est également située sur la pente au pied des falaises, mais peu étendue. Elle a donné quelques fragments de *tegulae*, ainsi que des éléments de broyage et un tesson de céramique indigène à dégraissant calcite.

Ces nouveaux points portent à 15 le nombre de sites découverts dans ces falaises, se répartissant comme suit :

- 9 cavités utilisées à l'Age du Bronze ;
- 2 stations de l'Age du Bronze ;
- 3 stations romaines ;
- 1 grotte (Bronze) réoccupée au XVI<sup>e</sup> s.

**CIPIERES, Grotte du Plan**  
**Mobilier - Age du Fer et Age du Bronze**

Prospection

M. Stéphane FULCONIS

Cette petite grotte se trouve sur le plan de Cipières, dans sa partie nord-est, près du sommet des falaises surplombant le Loup. Une salle ronde de 5 m de diamètre, au sol d'éboulis, est prolongée au nord par une galerie basse longue de 10 m, au sol terreux. Dans la paroi est de la salle, deux chatières voisines donnent accès à un tronçon de galerie de 5 m de long, au sol concrétionné. De nombreux fragments de charbons de bois, dont beaucoup pris dans la calcite, jonchent le sol de cette galerie. A son débouché, dans la salle, un petit chaos rocheux a donné quelques fragments de céramique, dont un bord de vase tourné datable du deuxième Age du Fer et un fragment important de bol lissé attribuable à l'Age du Bronze.

**NICE, Avenue Thérèse 6**  
**Puits antique**

Sauvetage urgent

M. Jean-Pierre VIOLINO

Terrain (1 300 m<sup>2</sup>) situé à l'angle des avenues Thérèse et Michel de Cimiez, dans le quartier de Cimiez, à 300 m au nord des Arènes, dans la zone des nécropoles (cote NGF : 125 m).

Un puits avec niveau d'eau (cote NGF : 112,75 m) présentant un léger courant orienté nord-ouest/sud-est, en direction des thermes romains et dans l'axe d'une conduite antique mise au jour dans le parc de Cimiez, pourrait prendre soit sur un conduit souterrain antique, soit sur une nappe anciennement utilisée.

**NICE, Avenue de Rimiez 4**  
**Ferme moderne**

Sauvetage urgent

M. Jean-Pierre VIOLINO

Terrain (9 600 m<sup>2</sup>) situé à l'angle des avenues de Rimiez et Sérèna, se présentant sous la forme de restanques soutenues par des murets en pierres sèches, qui épousent les courbes de niveaux de la colline.

Une ferme XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s., caractéristique de la région niçoise (murs montés grossièrement en pierres non taillées et recouverts d'un placage peint, toiture soulignée d'une frise peinte) occupait le sud du terrain. Sous quelques dizaines de centimètres de terre, le sol géologique (calcaire du jurassique) forme un niveau irrégulier de failles et décrochages parfois abrupts.

Aucune trace anthropique n'est antérieure au XVIII<sup>e</sup> s., l'occupation du sol est une mise en cultures sous forme de terrasses.

**NICE, Place Jean Moulin 4**  
**Occupation contemporaine**

Sondage

M. Jean-Pierre VIOLINO

Terrain (300 m<sup>2</sup>) situé à l'angle de l'avenue des Arènes de Cimiez et de la place Jean Moulin (cote NGF : 13,30 m), au débouché de l'avenue Carabacel et à proximité du Paillon (moins de 50 m).

Les terrains supérieurs sont des remblais d'égalisation, et d'écoulement et de ruissellement de terre de la colline de Cimiez. Les niveaux géologiques sont constitués de marnes dolomitiques de couleur vert pâle associées à des dolomies grises chaotiques intensément cargneulisés, ainsi que d'alluvions couleur brun rouge altérés à matrice argileuse. Aucune occupation antérieure au XX<sup>e</sup> s.

**SAINT-AUBAN, Grotte de l'Oreille**  
**Occupation médiévale et de l'Age du Bronze**

Prospection

M. Stéphane FULCONIS

Cette grotte s'ouvre dans les falaises surplombant l'Estéron, à l'entrée sud des clues de Saint-Auban et en face du village. Elle est située en rive droite, une centaine de mètres au-dessus de l'eau, au sommet d'un anticlinal. Une seule voie d'accès, comportant des passages difficiles, permet de l'atteindre. Elle nécessite la traversée de la clue, puis une première escalade d'une dizaine de mètres, la montée dans un éboulis en forte pente sur une centaine de mètres, et enfin une nouvelle escalade d'une dizaine de mètres pour accéder aux deux étages supérieurs de la grotte.

La cavité comporte trois niveaux : le premier, au bas de la falaise, est formé par une faille longue de 9 m et large de 2 au sol terreux. Le deuxième, accessible par escalade, est un couloir long de 20 m et large de 2, au plafond très haut communiquant avec le dernier niveau ; il conserve un important remplissage de terre noire épais d'au moins 1 m. Un mur maçonné, épais de 1 m et conservé sur une hauteur de 2 m, en barre l'accès au-dessus de l'à-pic. Une porte de 0,80 par 0,80 m y est aménagée, encore surmontée de deux poutres en bois formant linteau. Une fouille ancienne est visible en arrière de ce mur. Une série de marches taillées dans la paroi sud, inclinée à 70°, mène une dizaine de mètres plus haut dans le dernier niveau. Il s'agit d'une partie beaucoup plus étendue d'environ 500 m<sup>2</sup>, au sol rocheux ayant conservé quelques poches de remplissage contre la paroi sud.

Malgré son accès difficile, cette grotte a donné une importante quantité de céramiques du Bronze final. La majorité des tessons, ainsi qu'une hache en pierre polie, de la faune et une prémolaire humaine, ont été ramassés dans le couloir formant le deuxième étage. Le niveau supérieur a donné quelques tessons. Dans la faille inférieure ont été trouvés des tessons, de la faune et une plaquette en grès portant de fines incisions. La présence de céramiques du Bronze final au niveau supérieur indique que les marches y conduisant ont été aménagées à cette époque. Deux tessons datables du XVI<sup>e</sup> s. ont également été trouvés au deuxième niveau. Ils sont à rapporter à l'édification du mur de l'entrée, très probablement lors des guerres de Religion.

L'accès à la grotte nécessitant la traversée de la clue et une première escalade en partant du lit de la rivière, il est fort probable qu'une passerelle permettait la traversée. Ce fait semble être confirmé par la présence, sur la rive opposée, d'un sentier aménagé sur une corniche, venant de Saint-Auban et aboutissant en bordure d'un à-pic, en face de la voie d'accès à la grotte, au niveau de la pente d'éboulis.

## TENDE, Val de Fontanalbe, Vallée des Merveilles

### Gravures rupestres

Relevé et étude

M. Henri PELLEGRINI

#### **I - But des recherches**

Poursuivant le relevé des figures d'attelage, nous nous sommes, au cours de cette campagne, plus particulièrement attaché à définir exactement quels étaient le ou les types de bâtis représentés sur les sites de la vallée des Merveilles et de Fontanalbe.

Afin de pouvoir, dans la mesure du possible, donner toute l'objectivité nécessaire à la description de ces types, nous avons été amené à mettre en place une méthode de prise de mesures qui puisse être facilement reproductible, contrôlable et applicable à toutes les représentations du site. Cette prise de mesures nous a permis dans un premier temps de déterminer et de chiffrer avec une bonne approximation, les variations de l'angle age timon/sep soc d'une part et de l'angle timon/mancheron d'autre part, puis par addition, angle mancheron sep/soc (fig. 13).

#### **II - Mode de description**

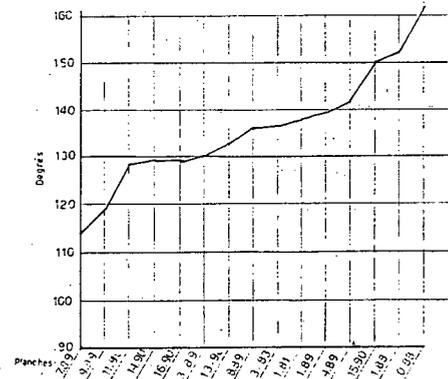
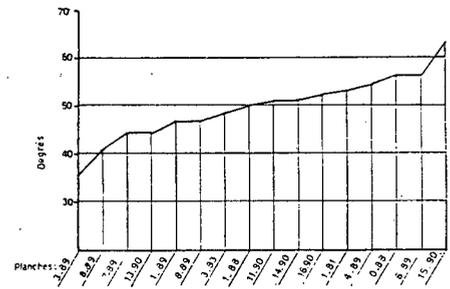
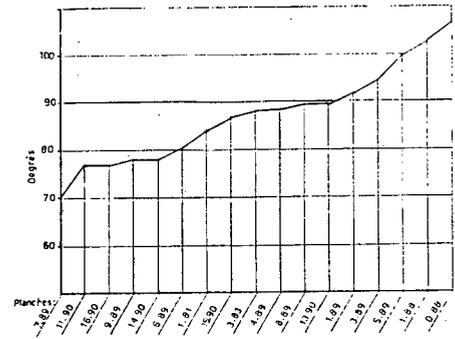
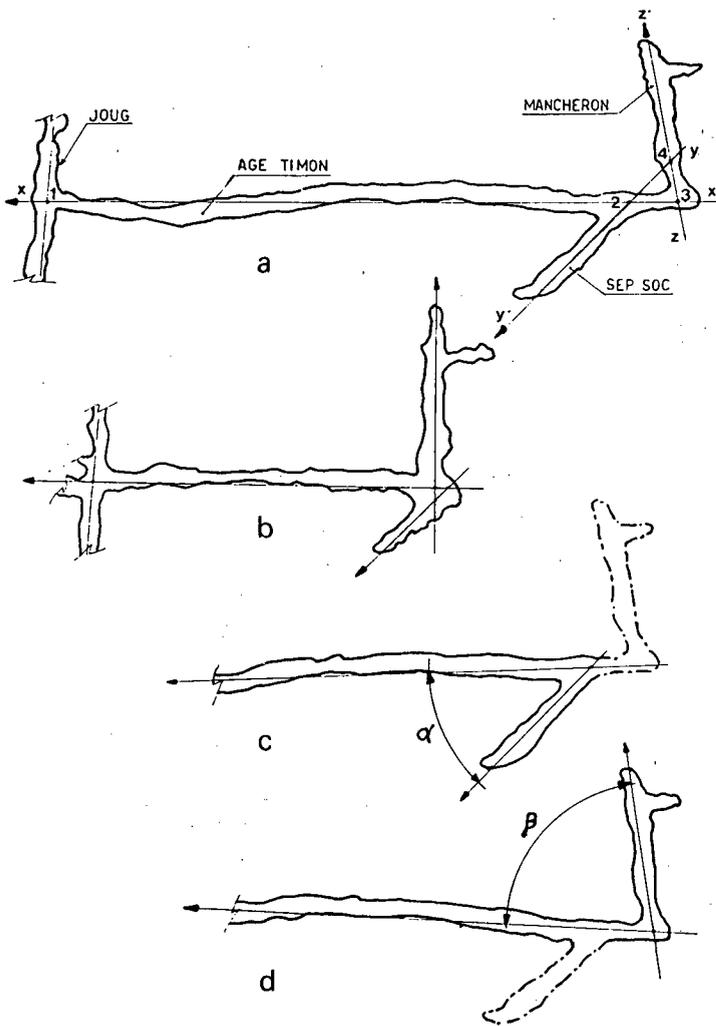
Les araires gravés n'étant pas figurés grandeur réelle, les prises de dimensions, en vue d'établir une typologie *stricto sensu*, nous semblent aléatoires. De ce fait nous privilégions, dans un premier temps, les mesures d'angles.

- Mesure de l'angle age timon/sep soc (angle  $\alpha$ ) : mesure qui symbolise au mieux, nous semble-t-il, l'instrument de labour et son action de pénétration dans la terre. On peut voir sur le graphique II que cet angle varie assez régulièrement, 36° minimum à 63° maximum, moyenne 49,5° (fig. 13, C).
- Mesure de l'angle age timon/mancheron (angle  $\beta$ ) : au cours du travail de transcription de ces angles, nous nous sommes aperçu que les deux-tiers avaient une valeur inférieure à celle d'un angle droit (graphique I), minimum 70°, maximum 107°, moyenne 87,1°. Cet état de fait nous paraissait remarquable (fig. 13, D).

Après réflexion une hypothèse peut être avancée : lors d'une opération de labour l'age timon n'est pas horizontal, il forme avec le sol un angle qui est fonction de la hauteur à laquelle se trouve le joug, lui-même tributaire de la "grandeur" des bovins attelés. Ceci implique que le mancheron, pour se trouver en position de travail verticale, doit avoir par rapport à l'age un angle inférieur à 90°. Ce que l'on retrouve pratiquement sur la majorité des relevés effectués à ce jour. Ce détail, jusqu'ici ignoré des chercheurs, montre que les graveurs maîtrisaient parfaitement la technologie de l'aire qu'ils voulaient représenter. Le graphique I nous montre une courbe régulière, avec toutefois un palier correspondant aux angles compris entre 70° et 80° et un autre correspondant aux angles compris entre 80° et 90° (fig. 13, I).

Cette première approche de systématisation de prises de mesures devrait pouvoir être apte à définir correctement la la morphologie de l'instrument aratoire représenté aux Merveilles. Il est bien certain que nous continuerons à essayer de numériser au maximum

## PRISE DE MESURES.



III

fig. 13 : TENDE, Val de Fontanalbe, Vallée des Merveilles. Déterminations des axes  $XX'$  (A) et  $YY'$  (B) ; détermination des angles  $\alpha$  (C) et  $\beta$  (D) ; graphiques I : angle age timon/mancheron ; II : angle age timon/sep soc ; III : angle mancheron/sep soc.

les représentations d'attelages, en essayant d'inclure dans le tableau des mesures d'autres paramètres tels que longueur de l'age timon, longueur du joug, mais comme nous le constatons *supra*, nous ne sommes pas convaincu de la réelle portée scientifique de ces dernières données.

### III - Prise de mesures et détermination des angles

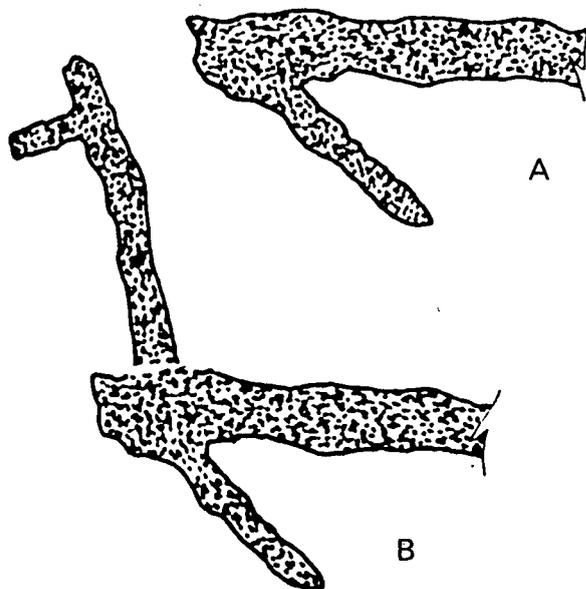
Pour la prise de mesures, du fait que sur certaines gravures l'age timon soit relativement long et d'une sinuosité quelquefois importante, nous avons choisi de matérialiser une ligne d'épure passant dans l'axe du sillon gravé, suivant les modalités décrites ci-dessous.

- Axe X X' : il détermine la jonction axe du joug et axe de la partie terminale du timon. L'intersection de ces deux premiers axes nous donne le point d'épure 1 (fig. 13, A).
- Axe Y Y' : c'est la ligne passant par l'axe du sep soc ; elle nous permet de matérialiser le point d'épure 2 (fig. 13, B).
- Axe Z Z' : axe du mancheron, matérialise le point d'épure 3 et éventuellement 4.
- Angle timon/sep soc -->  $\alpha$  (fig. 13, C).
- Angle mancheron/age timon -->  $\beta$  (fig. 13, D).
- Angle mancheron/sep soc -->  $\gamma$  par addition des deux angles précédents.

La non coïncidence des points d'épure 2, 3 et 4, ainsi que leur écart relatif, peut objectivement nous indiquer si le bâti étudié est de type dental ou manche sep.

#### IV - Ordre d'exécution des gravures

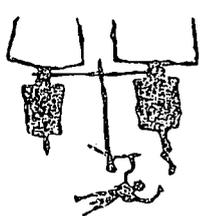
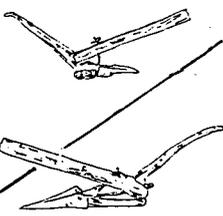
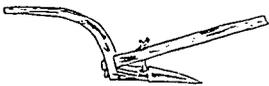
En observant attentivement au binoculaire les cupules, nous avons pu nous rendre compte que sur certaines figures gravées d'araïres il subsistait à la jonction des différentes parties un léger bourrelet moins piqueté que le reste de la gravure. Ce fait, qui devra être vérifié sur un grand nombre de représentations d'araïres, pourrait nous aider à identifier si les parties constitutives de ces instruments peuvent être distinguées. Cela permettrait de renforcer l'idée selon laquelle le bâti pourrait être monoxyle. Cette analyse que nous avons appliquée au relevé nous a permis de constater qu'effectivement un léger bourrelet subsistait à la jonction de l'age timon et du mancheron, et que donc l'ordre d'exécution a été : age timon --> sep soc (fig. 14, A), puis mancheron (fig. 14, B).



► fig. 14 : TENDE, Val de Fontanalbe, Vallée des Merveilles. Mise en évidence de l'ordre d'exécution : détail de la jonction de l'age timon et du sep soc et ajout du mancheron

#### V - Essai de typologie

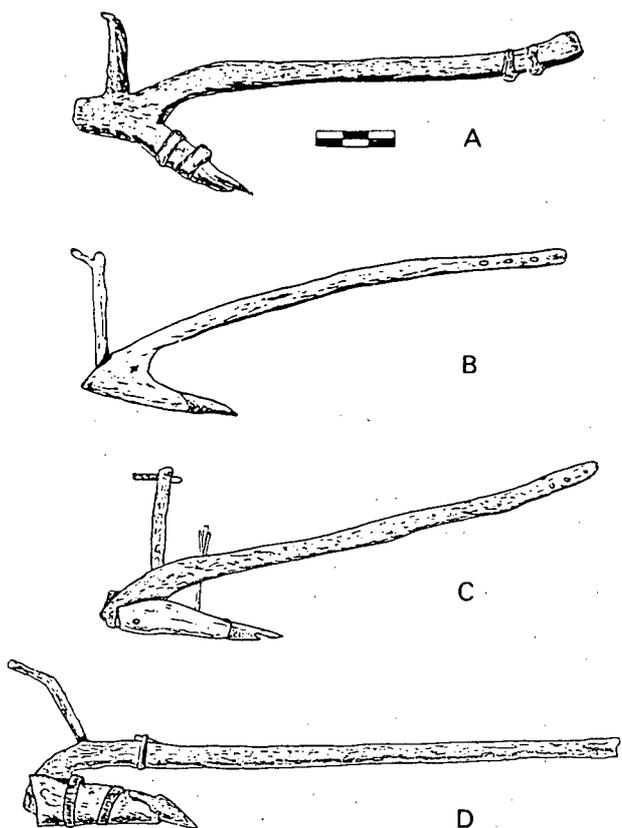
Nous avons été amené, au cours de notre travail, à essayer d'établir, puis de classer typologiquement, les types de bâtis d'araïres représentés aux Merveilles, ceux provenant d'Italie du nord, et enfin les instruments contemporains recensés dans nos vallées (fig. 15). Nous indiquons simplement ici que beaucoup de chercheurs français donnent comme origine probable des graveurs la côte méditerranéenne. Nous n'en sommes pour notre part pas convaincu. Cette affirmation, que nous développons et argumentons plus en détail dans le compte-rendu de travaux transmis à la D.R.A./P.A.C.A., ne peut être discutée ici. Qu'il nous suffise simplement d'apporter comme élément de preuve le dessin (fig. 16, A), d'après photographie, d'un petit bronze votif provenant de la collection O. Cornaggia-Castiglioni. Ce cliché nous a été aimablement communiqué par M. Gaëtano Forni, directeur de la *Revue d'Histoire de l'Agriculture* (Milan). M. Forni donne comme origine probable de ce type de bâti les plaines marécageuses de la Paglia, près d'Orvieto (Italie) ; les colons étrusques l'auraient apporté avec eux dans les plaines padanes.

Essai de TYPOLOGIE COMPARATIVE.					
Araires. Caractéristiques.	1 Merveilles.	2 Piaine du Pô.	3 Contemporain de nos vallées.	4 Observations.	
<u>Instrument:</u>	a	Symétrique	Symétrique	Symétrique	
<u>Partie travaillante:</u>	b	Sep / soc (dental) - bois ? - métal ?	Sep / soc (dental) - bois renforcé par - douille métallique	Manche sep Chambige { socs métall. 9 <sup>mm</sup> (fer)	point 3b: Douille ouverte. (mansa) - Soie (reille) - Soie perforée
<u>Appareil de traction:</u>	c	Timon - rectiligne - rigide	Timon - rectiligne - rigide	Timon - rectiligne - rigide	
<u>Appareil de gouverne:</u>	d	Mancheron vertical + petite poignée (L)	Mancheron vertical + petite poignée (parpa)	Mancheron: incliné pour - m. sep. courbe et finissant horiz. pour araire chambige	point: 2d: Bronze d'Arézzo
<u>Agencement:</u>	e	Dental monoxyle	Dental monoxyle	- Manche sep - Chambige Hybride (4e)	point: 3e: 1 exemplaire prov. (inédit) Braux (A.H.P) 2e. Etrurie.
<u>Angle timon/sep:</u>	f	Variable entre 40 et 60° (0' après relevés)	45° - 56°	Réglable (voir 3g)	2d. 2e.
<u>Accessoires:</u>	g	Absence: tendilles. oreilles.	Absence: tendilles. oreilles.	Etauçon (tendille) pour réglage angle timon / sep	
<u>Animaux de trait:</u>	h	- Bovinés (Boeufs ?) - Joug d'épaule	- Bovinés (Boeufs) - Joug d'épaule	- Boeufs - Equidés - Joug d'épaule puis traits	p. 3h: par paire puis plus récemment 1 animal.
<u>Type de bâti</u>	i				
		Dental hybride	Dental hybride	Manche sep Chambige	Manche sep

► fig. 15 : TENDE, Val de Fontanalbe, Vallée des Merveilles. Essai de typologie comparative.

## VI - Conclusions

Nous pensons avoir, tout au long de notre travail, démontré que pouvaient coexister, au Bêgo, des représentations de bâtis d'araire de type manche sep, mais aussi, et surtout, de bâtis de type dental, monoxyles, que nous avons nommés faute d'un terme plus approprié "hybride". L'origine de ce type de bâti n'est pas encore définitivement établi. Il est recensé en Iran ces dernières décennies (fig. 16, B), mais il est bien certain que ce modèle d'instrument aratoire nous vient de la nuit des temps, sans avoir subi de modification notable, tellement la structure en est simple. Sa diffusion a dû suivre celle du dental classique : « Faites vous deux araires l'un étant d'une pièce et l'autre de plusieurs » (Hésiode, *Les travaux et les jours*), celui que les chercheurs italiens nomment "araire de Triptolème". Celui-ci n'est d'ailleurs jamais représenté aux Merveilles.



► fig. 16 : TENDE, Val de Fontanalbe, Vallée des Merveilles.  
 A : Araire votif (bronze) ; B : Araire du Gilan (Iran) (d'après Bromberger et Digard, *op. cit.*) ; C : Araire corse ; D : Araire du Musée de Zurich.

Cette diffusion depuis le Moyen-Orient a suivi les grands courants de propagation des techniques d'élevage et d'agriculture, déjà bien établis au Néolithique ancien. Et de fait on retrouve, sur le pourtour méditerranéen, le bâti de type dental. En Corse, plus particulièrement, est documenté un type de bâti ayant quelques affinités avec le type gravé au Bègo (fig. 16, C ; d'après Ravis-Giordani 1974).

Mais les principales références ayant trait au type monoxyle proviennent d'Italie du nord, et plus précisément d'Etrurie, actuelle Toscane, Lombardie et plaine du Pô où sont attestés des bâtis d'araire antiques similaires à ceux représentés sur les dalles du site des Merveilles.

Ce qui précède devrait étayer notre hypothèse, selon laquelle l'origine probable des graveurs du Bègo devrait être recherchée au-delà de nos frontières, sur les versants italiens des Alpes. Ce même type de bâti se retrouve aussi en Suisse romande (fig. 16, D) (Musée de Zurich, n° inv. LM 29 383 ; communication personnelle).

#### Bibliographie

- ANATI (E.).— La Préhistoire des Alpes. Ed. Jaca Book, 1979.
- BASSI (G.) et FORNI (G.).— L'aratro e il carro Lodigiani nel contesto storico Padano. Milano, Museo Lombardo di storia dell'Agricoltura, 1988.
- BROMBERGER (C.) et DIGARD (J.-P.).— Pourquoi, comment, des cartes ethnographiques de l'Iran. *Objets et Mondes, Revue du Musée de l'Homme*, tome XV, fasc. 1.
- PRIULI (A.).— Incisioni rupestri della Val Camonica. *Quaderni di cultura Alpina*, n° 11, 1985.
- RAVIS-GIORDANI (G.).— Typologie et répartition micro-régionale des araires corses. *Etudes Corses*, n° 3, 1974.

**TENDE, Vallée des Merveilles et Fontanalba**  
**Gravures rupestres de l'Age du Bronze**

Relevé de gravures rupestres

M. Yves PAQUIER, M. Daniel CHAPPUIS

Les publications de M. Henri Pellegrini "Poignards ou socs d'araire ?" éditées dans les *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes* (1), nous sont apparues du plus haut intérêt.

En effet, les images que nous percevons en analysant les gravures rupestres de la Vallée des Merveilles offrent de nombreux scénarios d'interprétation. Aucun d'eux n'est négligeable et ne doit être écarté a priori. C'est la raison pour laquelle, au cours de notre campagne 1990, nous avons porté une attention toute particulière à l'étude de M. Pellegrini.

Dans un premier temps, les gravures représentant tous les instruments conçus pour percer et trancher tels que les poignards et les hallebardes, de même que deux conçus pour pénétrer et ouvrir le sol comme les socs d'araire, gravés en géométrie plane, nous révéleraient des contours très proches, voire similaires. Si ces objets métalliques (poignards, hallebardes et socs d'araire) sont très semblables dans leur représentation, leurs dimensions sont par contre très différentes. L'image les illustrant devait présenter une différenciation importante.

**Les poignards** sont en général bien proportionnés, exception faite des très grandes représentations gravées sur la partie nord de l'Autel. Le rapport entre la longueur de la lame et sa largeur est bien respectée et permet ainsi une bonne identification de l'arme. Toutefois une confusion pourrait apparaître au niveau de l'interface (lame-manche). En effet, une lame gravée sans son manche va présenter une partie proximale différente suivant le mode de fixation : rivets ou soie courte ou longue. Les descriptions que fait M. Aimé Bocquet concernant les poignards de la Vallée des Merveilles sont d'une grande précision (2). Les éléments gravés sont clairement identifiés et ne laissent aucun doute quant à l'objet représenté.

**Les araires** sont très figuratives. Pour obtenir cette image, le graveur va réaliser une rotation de 90° entre le plan joug-bovidés et celui de l'ensemble mancheron-soc. Dans une première phase, si un homme est associé à l'araire, il sera gravé parallèlement aux mancheron et soc de l'araire, ce qui le représentera en position couchée. Dans une deuxième phase, le graveur conserve les deux premiers plans avec leur rotation ; par contre, l'homme sera gravé perpendiculairement à l'ensemble mancheron-soc et sera représenté en position verticale. Cette formule démontre le soin tout particulier apporté aux représentations "bovidés, araire, homme" et n'aurait en aucun cas négligé de mettre en évidence un élément aussi important qu'un socle d'araire en bronze.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu déceler un lien concret permettant d'interpréter des figurations de poignards comme des représentations de socs et de reilles d'araire.

---

(1) tomes XXIX, 1986-87 et XXX, 1988.

(2) BOCQUET (A.).— La Vallée des Merveilles. *Dossiers de l'Archéologie*, n° 23.  
BOCQUET (A.).— Art préhistorique dans les Alpes occidentales. ENAC, 1983.

### Conclusion

L'étude des gravures rupestres est liée à l'analyse de tous les scénarios sérieux élaborés avec méthode et soin par les chercheurs actuels. Contrôlés avec objectivité, ceux-ci peuvent être classés en cinq groupes :

- 1 - Scénario intéressant mais sans élément permettant de l'étayer.
- 2 - Intéressant mais présentant trop d'inconnues.
- 3 - Méritant des informations et une étude complémentaire.
- 4 - Apportant une information nouvelle de valeur.
- 5 - Très important pour la poursuite de l'étude des gravures rupestres.

### TENDE, Vallée des Merveilles et Val de Fontanalbe Gravures rupestres

Relevés

M. Roland DUFRENNE

L'analyse d'une gravure anthropomorphe de la Vallée des Merveilles, menée conjointement à une étude comparative des éléments archéologiques, le symbolisme et certaines données fournies par les traditions indo-européennes (principalement védiques) ou par l'ethnologie, permettent d'étayer des hypothèses sur l'identification, les fonctions et l'environnement mythologique du personnage représenté.

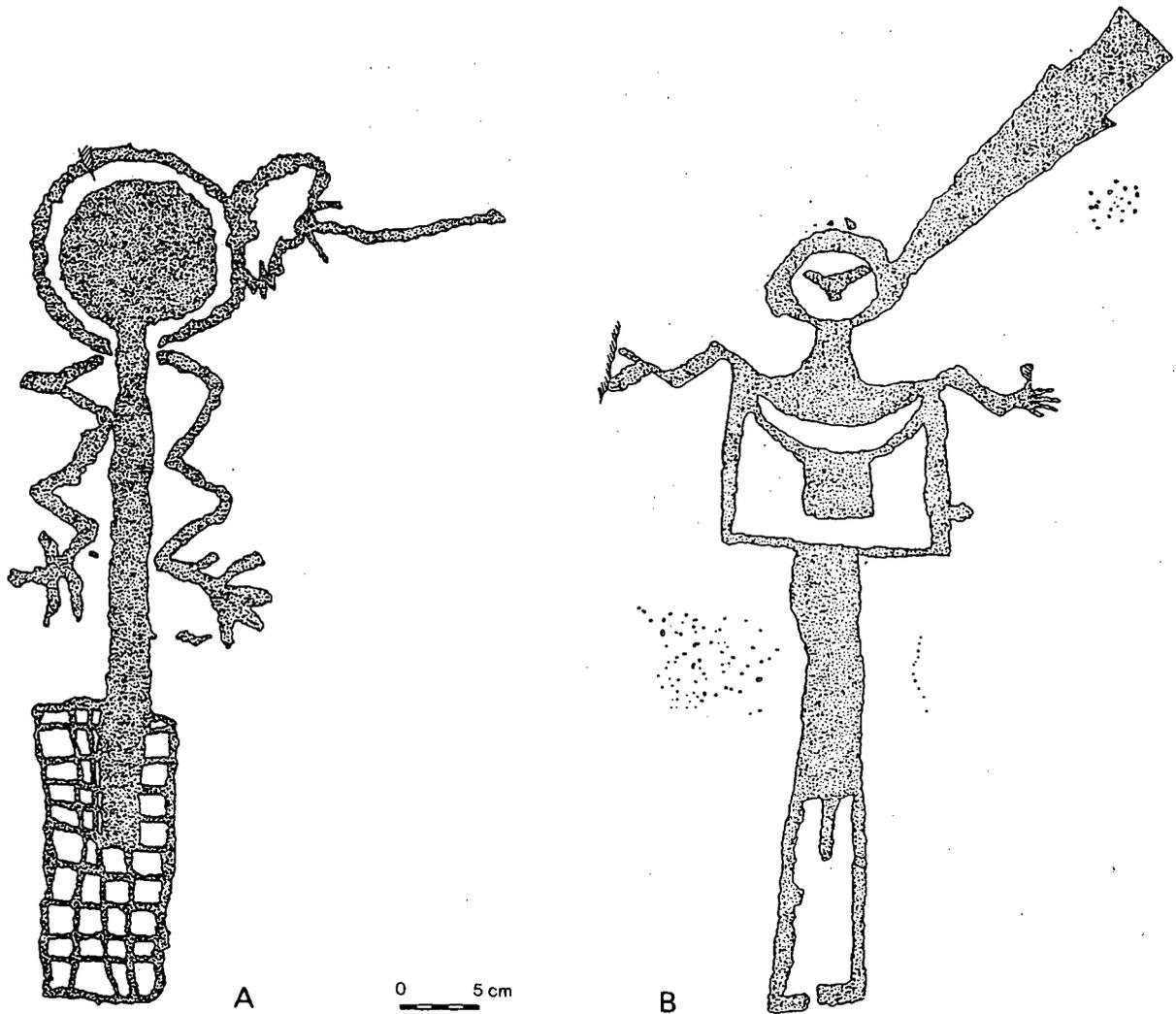
#### ◆ L'ANTHROPOMORPHE "AUX BRAS EN ZIGZAG" (dénommé ci-après Anthropomorphe BZZ )

La gravure se décompose en trois parties principales de la façon suivante : 1° - la tête formée d'un disque auréolé, portant sur le côté un motif qui sera évoqué plus loin ; 2° - un tronc linéaire flanqué des deux bras, en lignes brisées, aboutissant à des mains grossières ; 3° - un motif rectangulaire quadrillé dans lequel la partie inférieure du tronc prend naissance (fig. 17, A).

##### • *Un dieu fulgurant*

Considérant les références classiques du symbolisme et la réputation orageuse du site, il est raisonnable d'établir un rapport direct entre les bras en zigzag et la foudre. Outre les nombreux motifs bovins dotés de cornes sinusoïdales ou en lignes brisées, ainsi que différents motifs en zigzag, on relève, au pied du Mont Bégo, deux gravures représentant chacune un personnage dont un bras se prolonge vers le bas par une longue ligne sinusoïdale (fig. 18).

La localisation, haut placée, de la gravure des Merveilles permet de penser que l'Anthropomorphe BZZ représente un dieu utilisant la foudre, tel que les diverses mythologies indo-européennes en ont produit. La religion védique, qui plonge ses racines dans la préhistoire indo-européenne, propose l'une des plus anciennes et des plus représentatives divinités fulgurantes : Indra, héros central des Védas, les textes sacrés. D'après le Rig-Véda, l'arme habituelle d'Indra est la foudre avec laquelle le dieu défait ses ennemis. Or, détail



► fig. 17 : TENDE, Vallée des Merveilles et Val de Fontanalbe. A : l'Anthropomorphe aux bras en zigzag ; B : le Chef de Tribu (Vallée des Merveilles).

remarquable, Indra reçoit parfois la qualificatif de « vajra bâhu » dont le sens littéral est « au bras de foudre » (RV.1.32.15 ; etc.). Cette désignation correspond à la caractéristique éponyme de la gravure des Merveilles dotée elle aussi de "bras de foudre".

#### • *L'arme du sacrifice*

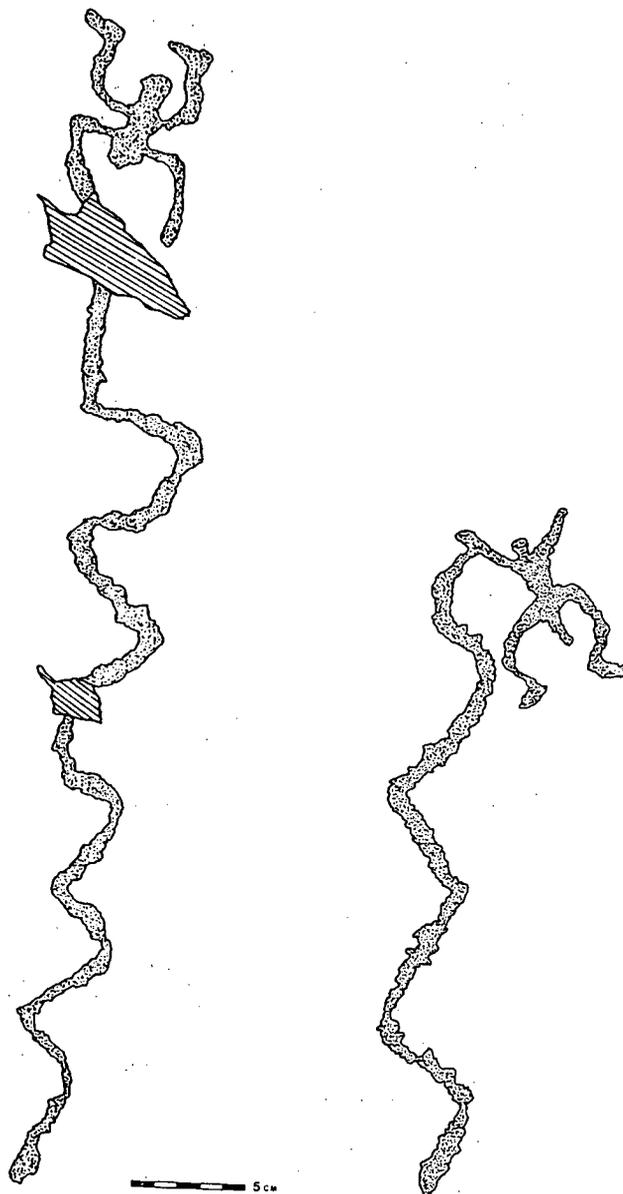
Le motif qui figure sur le côté droit de la tête de l'Anthropomorphe BZZ (côté gauche pour le personnage) est communément assimilé à une hache venant frapper la tête du sujet. Cette interprétation a certainement été avancée en référence à une autre gravure anthropomorphe du site des Merveilles, appelée le "Chef de tribu", et qui présente la particularité de montrer un poignard fiché sur le même côté de la tête (fig. 17, B). Il en a été déduit que ces scènes pourraient représenter un sacrifice humain. Mais l'hypothèse de la hache venant frapper la tête de l'Anthropomorphe BZZ est très contestable. En effet, les sites du Mont Bégo sont très pauvres en reproductions de haches — cinq exemplaires identifiables n'ayant aucune ressemblance avec le motif évoqué (fig. 19, a et b), plus un motif douteux non identifiable (fig. 19, c) —, les graveurs leur ayant préféré les motifs de hallebardes. Par ailleurs, détail peut-être déterminant, sur l'ensemble des gravures figurant des armes, les

surfaces correspondant aux lames sont entièrement piquetées, sauf dans les rares cas où les graveurs ont voulu représenter des nervures ou des rivets (fig. 20), ce qui n'est pas le cas de la soi-disant hache.

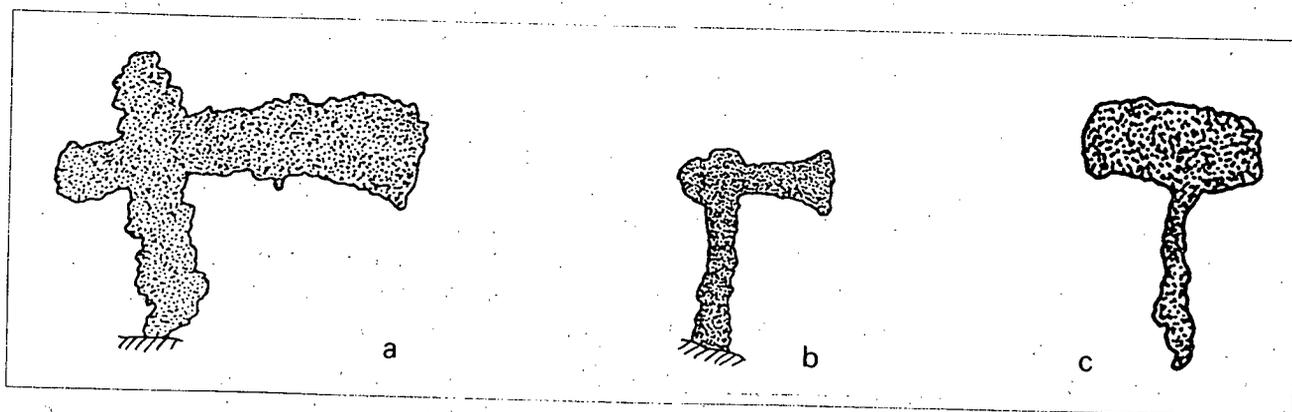
• **La parole sacrée et l'oreille écoutante**

Un examen attentif de la tête du "Chef de tribu" fait apparaître que la pointe du poignard aboutit au niveau de l'oreille. Cette constatation permet d'émettre l'hypothèse que le motif figuré sur le côté de la tête de l'Anthropomorphe BZZ est une grande oreille vers laquelle serait dirigée une flèche dont les ailettes de la pointe sont visibles. On peut proposer en référence les dieux gaulois dotés d'une grande oreille de bovin ou de cervidé qui était censée leur procurer une ouïe développée. Ainsi, le poignard et la flèche seraient chargés de figurer symboliquement un phénomène sonore.

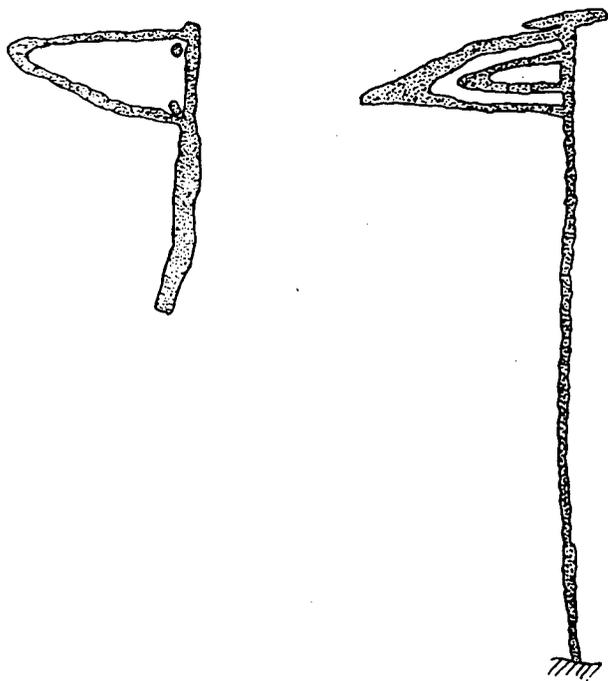
Les textes védiques peuvent apporter quelques lumières sur cette interprétation. En effet, la parole sacrée, sous toutes ses formes, est considérée comme une force, un pouvoir magico-mystique utilisé par les dieux ou par les humains comme une arme pour combattre les démons ou pour se concilier des alliés puissants. Ainsi, la parole sacrée est une arme qu'Indra aiguise comme le tranchant d'une lame (RV.6.47.10), tandis que Brihaspati (maître de la formule sacrée) lance des flèches qui « se fixent dans l'oreille » (RV.2.24.8 ; etc.). En se référant à ce symbolisme, on peut imaginer que les deux armes des Merveilles représentent la force active de la parole sacrée. Par ailleurs



► fig. 18 : TENDE, Vallée des Merveilles et Val de Fontanalbe. Deux Gravures du Val de Fontanalbe.



► fig. 19 : TENDE, Vallée des Merveilles et Val de Fontanalbe. Reproductions de haches.



► fig. 20 : TENDE, Vallée des Merveilles et Val de Fontanalbe. Gravures présentant des reproductions de rivets ou de nervures.

Indra est caractérisé par une « fameuse aptitude à écouter » (RV. 1. 17.8 ; cf. RV. 1.54.9, etc.) ; les prières et les chants résonnent vers Indra (RV. 1.6.6, etc.). Cette aptitude spécifique d'Indra permet de mieux comprendre la signification de l'arme dirigée vers l'oreille des personnages.

◆ **INDRA, LES TROIS MONDES ET LES TROIS FONCTIONS INDO-EUROPEENNES**

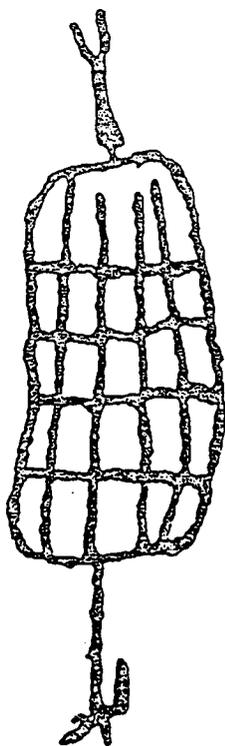
Dans "La courtisane et les seigneurs colorés", Georges Dumézil, par l'étude de roches gravées du Val Camonica et de statues-stèles du Haut-Adige, relève les témoignages des trois fonctions de l'idéologie indo-européenne dont il a établi la théorie (première fonction : classe des prêtres ; deuxième fonction : classe des guerriers ; troisième fonction : classe des producteurs). Il s'avère que la gravure de l'Anthropomorphe BZZ permet une analyse comparable.

En référence à plusieurs mythes cosmogoniques indo-européens d'après lesquels certaines parties du corps d'un être primordial donnent naissance aux différentes parties de l'univers (cf. RV. 10.90), les trois parties constitutives de l'Anthropomorphe BZZ peuvent être mises en corrélation avec les trois parties de l'univers : la Terre, l'Atmosphère et le Ciel).

Comme permettent de le penser certaines sources ethnologiques ainsi qu'une gravure similaire associée à un araire (fig. 21), le motif quadrillé formant la partie postérieure de la gravure semble représenter un champ labouré en sillons croisés. Ce motif pourrait donc être assimilé à un symbole de la Terre féconde. Le tronc linéaire (pouvant représenter l'*axis mundi* ou, d'après la tradition védique, le pilier édifié sur la terre et soutenant le ciel), avec les deux "bras de foudre", trouve son équivalent cosmologique naturel dans le monde médian, l'atmosphère. Tandis que la tête, suivant le schéma mythologique précité, correspondrait au domaine céleste.

Dans une analyse fonctionnelle, le champ labouré évoque la classe des producteurs ; la foudre, arme du dieu de la fonction guerrière qu'est Indra, devient l'emblème caractéristique de la deuxième fonction ; tandis qu'au niveau de la tête-ciel, la flèche-parole sacrée offre l'élément rituel spécifique de la classe des prêtres. Ainsi, ces trois éléments apportent-ils le témoignage des trois fonctions de l'idéologie indo-européenne.

Par ailleurs, ce portrait anthropo-cosmique rejoint certaines caractéristiques du dieu Indra dont il est spécifié qu'il « a rempli les deux mondes [Terre-Ciel] et le domaine médian »



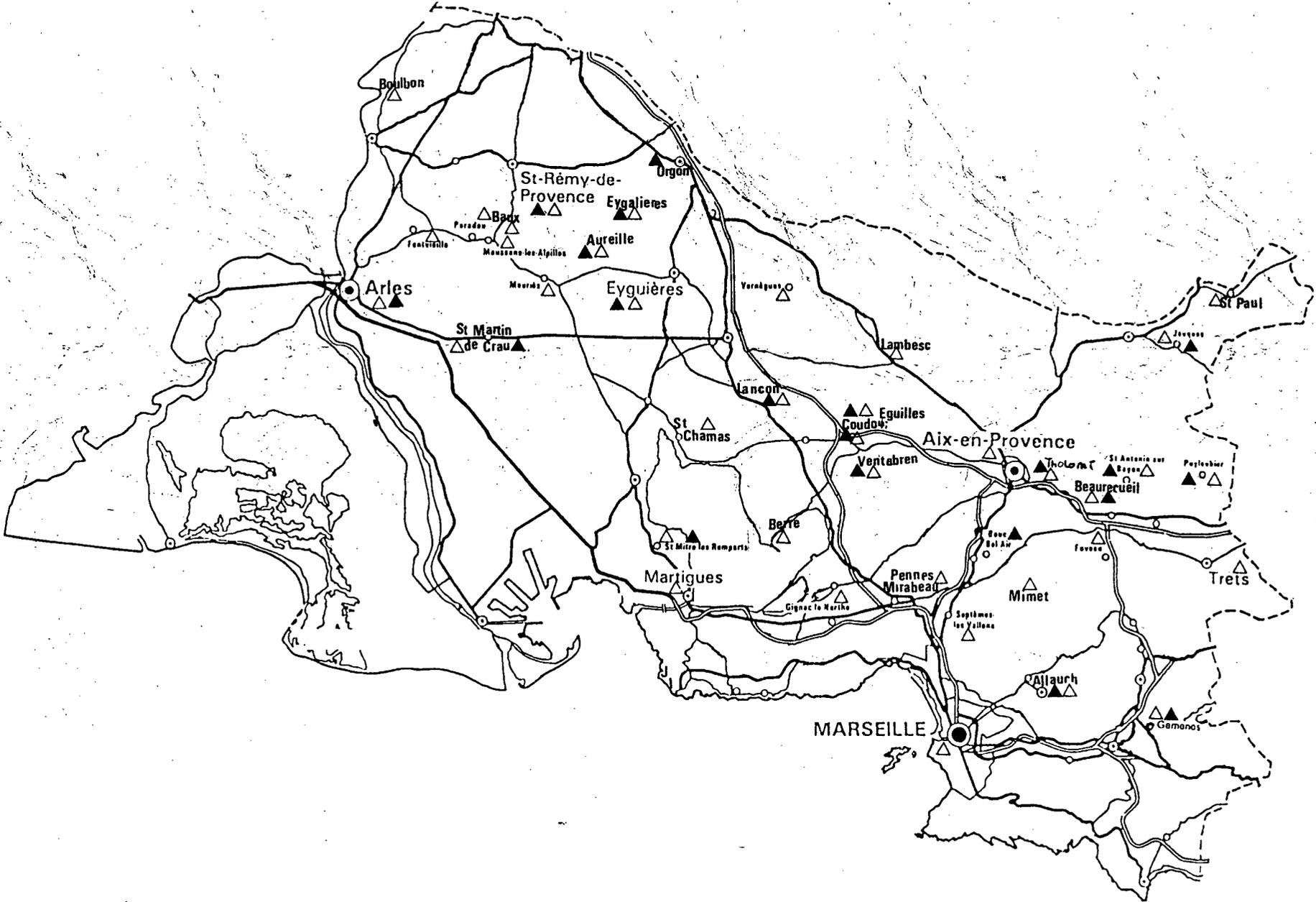
► fig. 21 : TENDE, Vallée des Merveilles et Val de Fontanalbe. Gravure associée à un araire.

(RV.2.15.2) ; qu'il « est enveloppé de la terre comme une clôture » et qu'il « porte le ciel comme un diadème » (RV.1.173.6) ; qu'il « a mesuré l'espace médian qui a étayé le ciel » (RV.2.12.2), toutes caractéristiques pouvant être appliquées à l'Anthropomorphe BZZ.

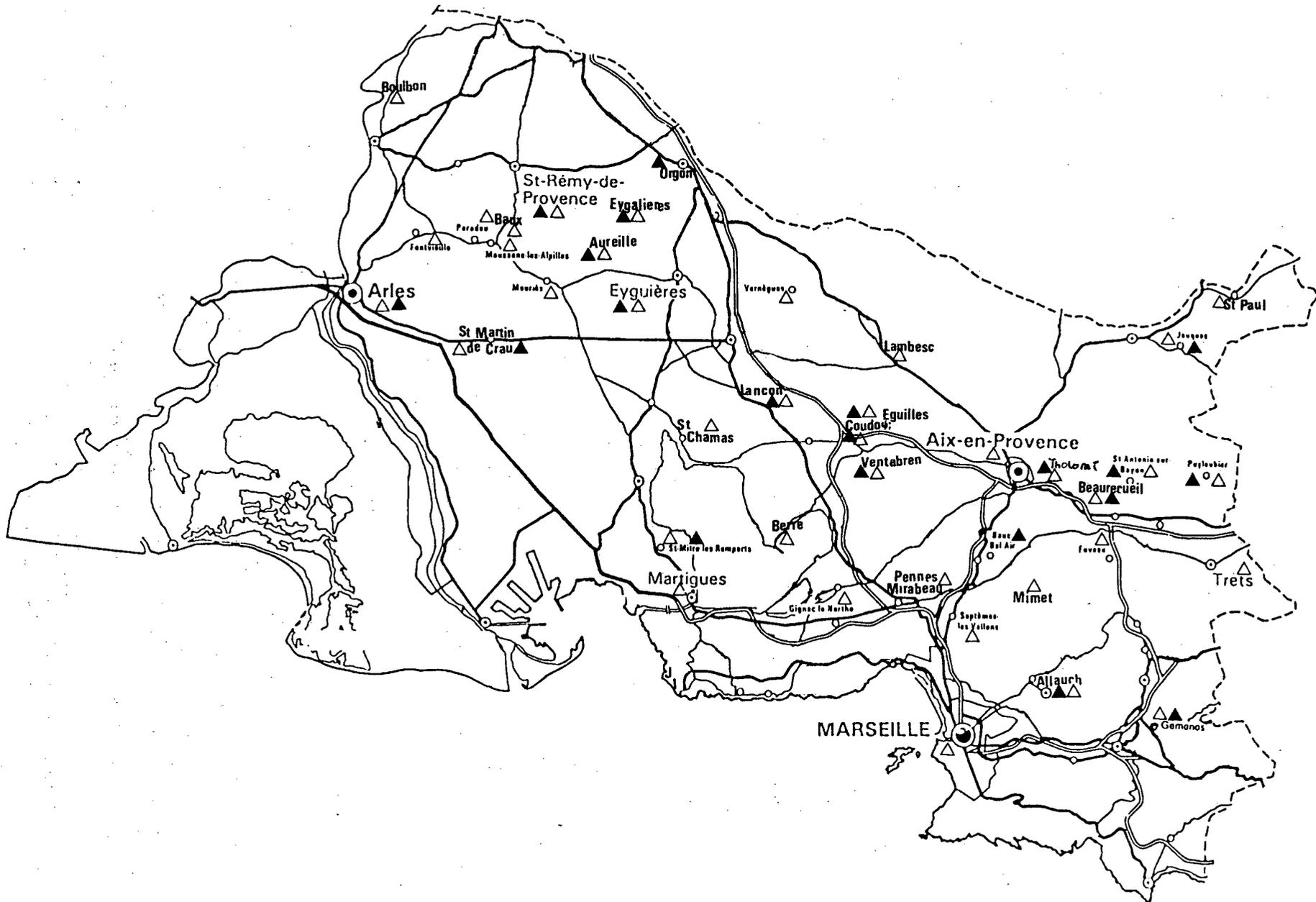
S'il est hors de propos d'assimiler directement l'Anthropomorphe BZZ au dieu Indra, il est permis de penser que l'un et l'autre dérivent d'un prototype commun, issu de l'horizon néolithique agro-pastoral, aux origines de la religion indo-européenne.

**BOUCHES-DU-RHONE**





19	LAMBESC	TAILLEUDES	AH	SU	MAUFRAS Odile
20	LANCON-PROVENCE	CALISSANE NORD CANAL DE PROVENCE CONSTANTINE COUDOUNEU	AH APAH AH AH	SU P S SU	LEVEAU Philippe AUBAGNAC Gilles AFONSO Fernand AUBAGNAC Gilles VERDIN Florence
21	MARSEILLE	AVENUE VAUDOYER BUTTE DES MOULINS FORT SAINT-JEAN  PETIT SAINT-MARCEL QUARTIER SAINTE-BARBE ROCADE L2 RUE SAINTE 61	AH AH AH AH AH AH AH AH	SU SU SU SU SU SP SU SU	GANTES Lucien-François GANTES Lucien-François COLLINET Jean MARTIN Lucas MARROU Pascal MOLINER Manuel PASQUALINI Michel MAUFRAS Odile
22	MARTIGUES	CIMETIERE SAINT-PIERRE	AH AH	SU SP	CHAUSSERIE LAPREE Jean CHAUSSERIE LAPREE Jean
23	MAUSSANE	AQUEDUC	AH	FPP	LEVEAU Philippe
24	MIMET	REYGALET	AH	SU	CHEMIN René
25	MOURIES	AQUEDUC CAISSES DE SAINT-JEAN MAS DE BRAU	AH AH AH	FPP S SU	LEVEAU Philippe MARCADAL Yves GAZENBEEK Michiel
26	ORGON	CALADES	AP	FP	BARGE-MAHIEU Hélène
27	PARADOU	AQUEDUC SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON	AH AH	FPP FPP	LEVEAU Philippe TREZINY Henri
28	PENNES-MIRABEAU	CLOCHE PEAGE	AH AH	FP SU	CHABOT Louis VARENNES Philippe de
29	PUYLOUBIER	COMMUNE	APAH	P	D'ANNA André CROS Nathalie MOCCI Florence
30	SAINT-ANTONIN- SUR-BAYON	COMMUNE  COQUILLE  OPPIDUM DU BAYON	APAH  AH  AH	P  SU  SU	D'ANNA André CROS Nathalie MOCCI Florence MOCCI Florence CROS Nathalie MULLER Anke
31	SAINT-CHAMAS	CES DES FERRAGES	AH	SU	VERDIN Florence
32	SAINT-MARTIN- DE-CRAU	COMMUNE	APAH	P	POGUET Michel
33	SAINT-MITRE- LES-REMPARTS	COMMUNE EMPLANIER	APAH AH	P FP	TREMENT Frédéric TREMENT Frédéric
34	SAINT-PAUL- LES-DURANCE	COUVENTS/CADARACHE	AH	FP	MOUTON Daniel
35	SAINT-REMY- DE-PROVENCE	GLANUM  ROMANIN	AH AH APAH	SU FPP P	LAMBERT Nicole ROTH CONGES Anne CARRY Albert
36	SEPTEMES- LES-VALLONS	MAILLANES/MAYANS	AH	SU	TREZINY Henri
37	THOLONET (LE)	COMMUNE	APAH	P	D'ANNA André CROS Nathalie MOCCI Florence
38	TRETS	SAINT-JEAN	AH	SU	MOCCI Florence
39	VENTABREN	COMMUNE CHATEAU	APAH AH	P SU	BERARD Géraldine PELLETIER Jean-Pierre
40	VERNEGUES	CHATEAU BAS	AH	SU	GAZENBEEK Michiel
	DEPARTEMENT			PA	MONGUILAN Louis
	ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'OCCUPATION DU SOL SUR LES RIVES DE L'ETANG DE BERRE			P	LEVEAU Philippe



19	LAMBESC	TAILLEUDES	AH	SU	MAUFRAS Odile
20	LANCON-PROVENCE	CALISSANE NORD CANAL DE PROVENCE CONSTANTINE COUDOUNEU	AH APAH AH AH	SU P S SU	LEVEAU Philippe AUBAGNAC Gilles AFONSO Fernand AUBAGNAC Gilles VERDIN Florence
21	MARSEILLE	AVENUE VAUDOYER BUTTE DES MOULINS FORT SAINT-JEAN  PETIT SAINT-MARCEL QUARTIER SAINTE-BARBE ROCADE L2 RUE SAINTE 61	AH AH AH AH AH AH AH AH	SU SU SU SU SU SP SU SU	GANTES Lucien-François GANTES Lucien-François COLLINET Jean MARTIN Lucas MARROU Pascal MOLINER Manuel PASQUALINI Michel MAUFRAS Odile
22	MARTIGUES	CIMETIERE SAINT-PIERRE	AH AH	SU SP	CHAUSSERIE LAPREE Jean CHAUSSERIE LAPREE Jean
23	MAUSSANE	AQUEDUC	AH	FPP	LEVEAU Philippe
24	MIMET	REYGALET	AH	SU	CHEMIN René
25	MOURIES	AQUEDUC CAISSES DE SAINT-JEAN MAS DE BRAU	AH AH AH	FPP S SU	LEVEAU Philippe MARCADAL Yves GAZENBEEK Michiel
26	ORGON	CALADES	AP	FP	BARGE-MAHIEU Hélène
27	PARADOU	AQUEDUC SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON	AH AH	FPP FPP	LEVEAU Philippe TREZINY Henri
28	PENNES-MIRABEAU	CLOCHE PEAGE	AH AH	FP SU	CHABOT Louis VARENNES Philippe de
29	PUYLOUBIER	COMMUNE	APAH	P	D'ANNA André CROS Nathalie MOCCI Florence
30	SAINT-ANTONIN- SUR-BAYON	COMMUNE  COQUILLE  OPPIDUM DU BAYON	APAH  AH  AH	P  SU  SU	D'ANNA André CROS Nathalie MOCCI Florence MOCCI Florence CROS Nathalie MULLER Anke
31	SAINT-CHAMAS	CES DES FERRAGES	AH	SU	VERDIN Florence
32	SAINT-MARTIN- DE-CRAU	COMMUNE	APAH	P	POGUET Michel
33	SAINT-MITRE- LES-REMPARTS	COMMUNE EMPLANIER	APAH AH	P FP	TREMENT Frédéric TREMENT Frédéric
34	SAINT-PAUL- LES-DURANCE	COUVENTS/CADARACHE	AH	FP	MOUTON Daniel
35	SAINT-REMY- DE-PROVENCE	GLANUM  ROMANIN	AH AH APAH	SU FPP P	LAMBERT Nicole ROTH CONGES Anne CARRY Albert
36	SEPTEMES- LES-VALLONS	MAILLANES/MAYANS	AH	SU	TREZINY Henri
37	THOLONET (LE)	COMMUNE	APAH	P	D'ANNA André CROS Nathalie MOCCI Florence
38	TRETS	SAINT-JEAN	AH	SU	MOCCI Florence
39	VENTABREN	COMMUNE CHATEAU	APAH AH	P SU	BERARD Géraldine PELLETIER Jean-Pierre
40	VERNEGUES	CHATEAU BAS	AH	SU	GAZENBEEK Michiel
	DEPARTEMENT			PA	MONGUILAN Louis
	ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'OCCUPATION DU SOL SUR LES RIVES DE L'ETANG DE BERRE			P	LEVEAU Philippe

**AIX-EN-PROVENCE, Entremont**  
**Oppidum**

Fouille programmée pluriannuelle

M. Patrice ARCELIN, M. Gaëtan CONGES, Mme Martine WILLAUME

Les recherches 1990 marquent la fin de la programmation qui s'est amorcée en 1984. Cette ultime campagne devait permettre l'achèvement de l'exploration totale des unités architecturales délimitées antérieurement (îlots d'habitation et espaces viaires adjacents).

**◆ Ville haute (habitat 1)**

La fouille a porté sur trois secteurs.

- Dans la rue 30, délimitant l'aire de l'îlot 29 du côté est, elle a permis de confirmer l'existence de deux principaux aménagements successifs. L'étude du mobilier (en 1991) permettra de préciser leur chronologie relative (périodes 1 et 2 ou dans la seconde période seulement).
- Un large sondage (secteur 39 et rue 27), amorcé vers le sud du plateau (la partie sommitale), montre une interruption de l'urbanisme régulier dans ce secteur, une orientation différente des bâtiments, un décalage des voies de circulation. Dans l'état actuel des dégagements, le matériel recueilli ici ne semble pas permettre d'attribuer ces alignements différents à une phase antérieure à l'ensemble de l'habitat 1. L'exploration systématique de cette partie méridionale du plateau est reportée à une programmation ultérieure.
- Enfin, sur le flanc ouest, sur la première terrasse en contrebas du secteur 37, le rempart occidental de la ville a été localisé, à un emplacement où la base du mur de terrasse avait réutilisé le parement externe du mur antique, permettant à F. Benoit de formuler l'hypothèse qui vient ainsi d'être vérifiée. Contre le parement interne du rempart, et parallèlement à lui, s'élevait un mur étroit (mur de case ?) dont le rôle n'est pas encore compris.

**◆ Ville basse (habitat 2)**

Le programme a porté sur l'achèvement de la fouille totale de l'îlot n° 8, principalement des pièces n° 2, 12, 13, 15, 16 et 17. Outre la mise en évidence d'espaces à vocation domestique ou artisanale, et la découverte de structures architecturales bien conservées (escaliers, sols d'étage, foyers ou fours), l'essentiel des indices archéologiques confirme l'existence des trois étapes chronologiques successives (entre 150 et 100 av. J.-C.) déjà constatées dans l'évolution du quartier.

Des sondages complémentaires réalisés dans les rues voisines (n° 4 et 7) aboutissent à des conclusions similaires. L'exploration de l'angle sud-oriental a remis en cause les premières conclusions des années précédentes : l'îlot a une superficie beaucoup plus importante que celle initialement présumée. Si la largeur nord-sud reste inchangée (environ 22 m), sa longueur est-ouest est au minimum de 25,5 à 26 m. Les travaux agricoles du Moyen Age et de l'époque moderne ont détruit toute l'extrémité orientale, nous privant de certitudes sur l'étendue exacte de ce secteur et sur son évolution au cours de ce demi-siècle.

La publication des recherches 1984-1990 est prévue en 1992 et 1993.

**AIX-EN-PROVENCE, Collège Mignet**  
**Occupation néolithique, de l'Age du Bronze et médiévale**

Sauvetage urgent

Mlle Géraldine BERARD, M. Akim BOUGOBBA, M. René CHEMIN, Mme Catherine RICHARTE, M. Pierre RICHE, Mme Sylvie TONNAIRE

Les sondages de reconnaissance effectués en prévision de la construction d'un parc de stationnement sur le site du collège Mignet en avril 1990 avaient révélé la présence d'un lot important de céramique daté du Bronze final III.

Une fouille de sauvetage a donc été organisée de juillet à octobre 1990 sur l'ensemble du site, d'une superficie supérieure à 5 000 m<sup>2</sup>. L'enlèvement des remblais récents, dont l'épaisseur variait de 1 à 2 m, a été effectué à l'aide de moyens de terrassements rapides, tandis que les couches potentiellement riches en vestiges ont été décapées plus finement avec des tracto-pelles équipés de godets lisses. Ces recherches, menées à bien grâce à une collaboration de la Direction des Antiquités et de la SEMEVA, promoteur du projet, ont mis en évidence plusieurs phases d'occupation. Elles ont confirmé l'existence de vestiges du Bronze final et ont aussi révélé une présence néolithique sur le site. Elles ont permis en outre la découverte quelque peu inattendue d'un ensemble important et homogène de céramiques médiévales provenant de plusieurs fosses dépotoirs.

LA PERIODE NEOLITHIQUE

A cette période se rattache un grand vase (hauteur 41,8 cm, diamètre maximum 50,4 cm), à col fermé souligné par un léger épaulement, à fond très aplati, décoré de quatre mamelons de forme hémisphérique disposés sous l'épaulement. Vraisemblablement enfoui dans une fosse, ce vase contenait deux autres petits vases ainsi qu'un fragment de meule. Ces céramiques sont datées avec certitude du Chasséen (Néolithique moyen).

LE BRONZE FINAL

Les sondages préliminaires réalisés par B. De Luca et N. Rehala avaient livré un lot de plusieurs vases (au moins 12 individus) très concentrés dans l'espace, mais dont le contexte archéologique n'avait pu être clairement défini. Le dégagement exhaustif du site a confirmé, à une cinquantaine de mètres de cette zone, l'existence d'une fosse où se trouvaient plusieurs formes incomplètes de vases appartenant également au Bronze final III.

Aucune structure particulière relative à ces deux périodes n'ayant été observée sur l'ensemble du site, ces découvertes suggèrent que nous sommes ici aux marges d'habitats dont la localisation reste à déterminer.

L'EPOQUE ANTIQUE

Seuls quelques tessons résiduels, couvrant toute la période gallo-romaine, ont été recueillis sur le site. Eloigné de plus de 500 m de la ville antique, celui-ci était apparemment vide de construction et sans doute était-il un espace à vocation rurale.

## LE MOYEN AGE

Situé assez loin de la zone d'urbanisation de la ville médiévale, l'emplacement du collège Mignet a connu, du début du XIII<sup>e</sup> s. jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> s., une importante occupation conventuelle ou hospitalière. Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> s., l'hôpital Saint-Jacques semble y être installé, puis le couvent des Sachets dans la seconde moitié du siècle. Le couvent Notre-Dame de Nazareth y fut quant à lui établi à la fin du XIII<sup>e</sup> s. La fouille n'a permis de retrouver aucun vestige de ces constructions, hormis un mur d'axe nord-sud, dégagé sur 50 m, servant sans doute de clôture au couvent Notre-Dame de Nazareth. Elle a livré en revanche un important matériel céramique et une faune abondante, provenant exclusivement d'une vingtaine de fosses dépotoirs dont le comblement est daté de la première moitié du XIV<sup>e</sup> s.

La céramique distinguée en deux larges catégories, vaisselle à usage culinaire et vaisselle de table, présente un éventail assez riche de productions locales et d'importations. Dans le premier groupe, les ateliers situés à l'ouest du Rhône (type Uzège) y sont particulièrement bien représentés (54,5 %), alors que les productions de Provence centrale (type Ollières) sont minoritaires (5,22 %).

En ce qui concerne le groupe des céramiques décorées, les productions ibériques sont largement prépondérantes (33 % de l'ensemble du mobilier recueilli), par rapport aux importations des ateliers italiens (Sgraffito : 0,23 % et Pisane : 0,69 %). Elles sont réparties en deux séries : les objets à décors bleu cobalt et/ou lustre métallique et ceux à décors vert et brun (manganèse et cuivre sur émail stannifère.) Les premières sont à la fois originaires de Malaga (14,36 %) et de Valence (5,69 %), les secondes proviennent des fabriques de Paterna (1,08 %), proches de Valence, et de Catalogne (4,62 %, monochromes et vert et brun confondus). Les importations rares venues de l'Orient ou du Proche-Orient ne représentent que 0,24 %. L'observation a révélé la présence de marques incisées sur les objets usuels et sur ceux réservés au service de table. Ces incisions, faites après cuisson, pourraient être une marque de propriété de l'utilisateur.

Cette étude céramologique, corroborée par l'étude archéozoologique, est un précieux indicateur des goûts et des habitudes de vie des utilisateurs, et sans doute de leur niveau social, semble-t-il ici assez élevé. Il serait d'ailleurs tentant de rattacher ces dépotoirs au couvent Notre-Dame de Nazareth, établi à proximité, et dont la durée d'occupation, de la fin du XIII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> s., correspond tout à fait à la datation du mobilier issu des fosses. Quoi qu'il en soit, l'absence de matériel postérieur à la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. s'accorde avec la date d'abandon du quartier et de certains faubourgs de la ville, survenu, en temps de troubles, au milieu de ce siècle.

**AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sainte-Marguerite**  
**Eléments de parcellaire gallo-romain**

Sauvetage urgent  
 M. Lucas MARTIN

Des sondages avant le lotissement de 7 ha de terres entre l'*oppidum* d'Entremont et la ville d'Aix-en-Provence ont été effectués en janvier 1990. Le terrain est constitué par une crête descendant vers la ville et son versant est. L'alluvionnement est très faible. Les tranchées ont livré des éléments ténus de l'occupation du sol : un mur de retenue des terres conservé sur une dizaine de mètres. Ce mur de terrasse est attribuable aux I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. En contrebas et plus à l'est, une fosse à combustion jouxtait un muret délimitant deux champs. Les tessons de sigillée retrouvés dans le mur et la fosse donnent la même datation (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.)

**AIX-EN-PROVENCE, Enclos de la Seds (parcelle CS 73)**  
**Grand monument public I<sup>er</sup> s., nécropole Haut Moyen Age, bâtiment XII<sup>e</sup> s.**

Sondage  
 M. Michel FIXOT, M. Jean GUYON, M. Jean-Pierre PELLETIER, M. Lucien RIVET

D'après les archives et les "antiquaires" aixois, on pouvait s'attendre à mettre au jour sur ce terrain une portion de l'amphithéâtre (dès le XIV<sup>e</sup> s., le quartier est dit "des Arènes"), un habitat de l'Antiquité tardive, les ruines de la chapelle Sainte-Croix, attestée en 1574 et/ou tout ou partie de la résidence de l'évêque, dans cette *villa de Turribus*, mentionnée à partir de 1150.

Autour de cette parcelle, différentes découvertes avaient été enregistrées depuis quelques siècles ; plus au sud, le stylobate d'un grand monument, long d'au moins 40 m (fouille E. Rouard en 1833-34) et plus à l'ouest, un mur large de 2,20 m, reconnu ponctuellement sur 110 m de long (fouille F. Benoit en 1953), qui passe pour être le rempart de la colonie.

Préalablement à un projet immobilier, trois grandes tranchées de reconnaissance ont été ouvertes sur ce terrain de 1 400 m<sup>2</sup>. Aucune n'a permis d'atteindre les niveaux d'occupation antiques (sauf au nord du sondage I) ni le sol naturel (sauf au nord du sondage I et au sud du sondage II). Dès l'Antiquité, le terrain semble montrer deux terrasses, celle du nord étant plus élevée d'au moins 1,50 m. Les sondages ont montré l'ampleur des récupérations opérées dès le Moyen Age et durant l'époque moderne, les constructions servant de carrière. Le sondage intermédiaire, III, n'a livré aucun vestige notable.

□ Le sondage (fig. 22) ouvert à l'ouest, I (2 à 3 m de large sur 27 m de long), a révélé différentes constructions. Certaines se rapportent à l'Antiquité (sans preuve, au I<sup>er</sup> s. de notre ère ?) :  
 – un massif, en forme de triangle isocèle, dont les trois murs, montés en petit appareil, enserrent une butte de safre orange : mur 1, large de 2,20/2,30 m, dont l'élévation est

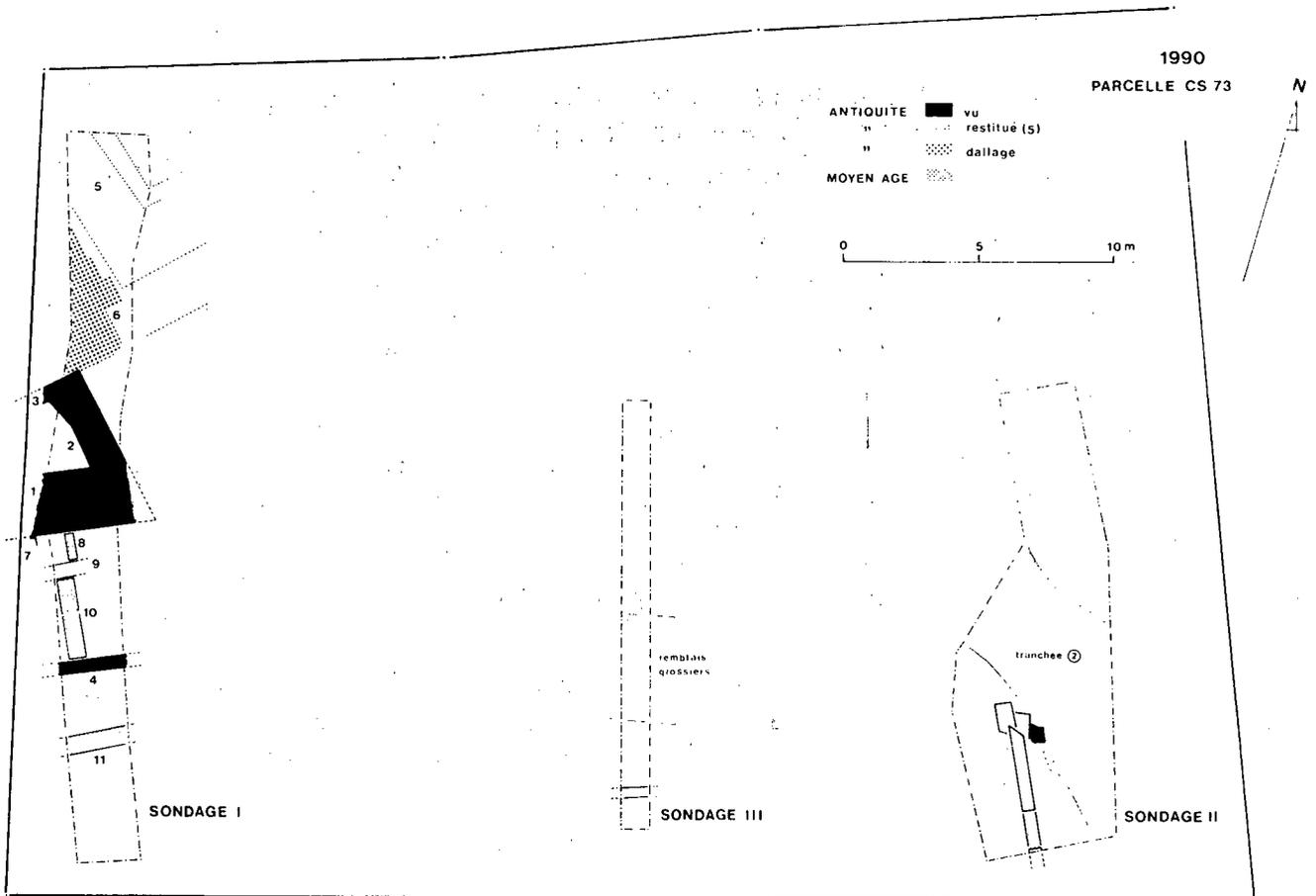


fig. 22 : Aix-en-Provence, enclos de Notre-Dame de la Seds. Plan des vestiges découverts lors des sondages de 1990.

conservée sur au moins 2 m de haut ; murs 2 et 3, larges de 1,20 et 0,60 m, qui s'enfoncent beaucoup moins profondément ;

- un autre massif, plus au nord, dont les matériaux ont été systématiquement récupérés : le négatif du mur 5 (qui fait retour vers le nord-ouest) semble large de 2,20/2,30 m ;
- entre les deux, un espace dallé (de direction nord-ouest/sud-est ?) large de 2,90 m (mais il se développe également au nord-ouest du mur 3), avec traces d'usure (6) ;
- à 4,90 m au sud du mur 1, et parallèle à lui, le mur 4 est fait de blocs de grand appareil joint à sec. Les niveaux antiques (non atteints) sont, ici, nettement plus bas (au moins 1,20 m) qu'au nord et à l'est des murs 2 et 3.

L'interprétation de ces vestiges, qui appartiennent de toute évidence à une importante construction publique, n'est pas aisée. Le mur 4 (qui n'est qu'un parement) ne semble pas pouvoir être associé à l'ensemble 1-2-3-5-6. Dans l'espace situé au sud, les niveaux antiques n'ont pas été trouvés bien que la fouille ait été menée à une cote très profonde. La présence d'un gros élément de voûte maçonnée (dont la courbure permet de découvrir un espace large de 3,50 m environ), découvert entre les murs 1 et 4, et l'absence de matériaux propres à l'architecture des thermes, ne peuvent que suggérer, pour les aménagements du nord, un théâtre ou un amphithéâtre. Mais l'exiguïté du sondage ne permet pas de voir se dégager le plan d'un tel monument et, en tout état de cause, la réponse doit donc être réservée.

L'occupation du site, durant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age, est attestée par l'omniprésence, dans les terres plus récentes, de sigillées claires D et de DS.P.

D'autres aménagements, dans la partie méridionale, là où les espaces restaient encaissés entre les élévations antiques, témoignent de réoccupations : murs 8, 9 et 10 remployant des moellons et des grands blocs ; à l'ouest du mur 8, un foyer domestique est datable de la fin du XII<sup>e</sup> s. ou du début du XIII<sup>e</sup> s. La fin du XIII<sup>e</sup> s. semble marquer la destruction de ces occupations. Plus au sud, avec la construction plus récente du mur 11, un sol de terre, limité également par le mur 4, est datable du XIV<sup>e</sup> s.

□ Dans le sondage oriental, II, plusieurs tombes en coffrage de dalles ont été dégagées ; cette petite nécropole est imprécisément datable entre le Haut Moyen Age et le XII<sup>e</sup> s. Un mur 12, en blocs liés à la terre, et un sol en terre battue attenant à l'ouest, ont été mis au jour. Les niveaux d'abandon ont livré de la céramique du courant du XIII<sup>e</sup> s. Cette construction soignée ne peut absolument pas caractériser une résidence épiscopale. Une grande tranchée de récupération montre un comblement datable de la fin du XIII<sup>e</sup> s.

Au terme des sondages, compte tenu de l'importance des vestiges antiques découverts et de leur prolongement vraisemblable vers l'ouest (dans un terrain susceptible d'être fouillé à court ou à moyen terme), il a été décidé de ne pas autoriser le projet de construction et de remettre le terrain en état.

**AIX-EN-PROVENCE, Rue des Magnans 18**  
**Habitat urbain gallo-romain et médiéval**

Sauvetage urgent

Mlle Géraldine BERARD, M. Akim BOUGOBBA, Mme Brigitte DE LUCA, Mme Corinne LANDURE, Mlle Nora REHALA

Suite aux sondages de reconnaissance réalisés par Michel Bonifay au 18, rue des Magnans, une fouille de sauvetage d'une superficie de 250 m<sup>2</sup> a été organisée sur ce terrain du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1990. L'étude des données recueillies est actuellement en cours et nous ne présenterons ici que très brièvement les principales découvertes.

EPOQUE ANTIQUE

La fouille a révélé plusieurs pièces — dotées de mosaïques ou de sols en béton — et espaces ouverts, orientés nord-nord-ouest/sud-sud-est et répartis sur deux terrasses successives. L'exiguïté du dégagement ne permet pas de bien cerner leur organisation, et leur appartenance à une ou deux maisons reste à déterminer.

La pièce majeure de cet ensemble est sans aucun doute une mosaïque géométrique entièrement polychrome, dont le tableau central, à sujet figuré, est quasiment identique à celui du pavement découvert en 1989 sur le site des Chartreux à Aix-en-Provence (1).

(1) *Doc. Archéol. Aixoise* n° 5, 1990.

Il représente le combat de Darès et Entelle tel qu'il est décrit par Virgile dans le chant V de l'Énéide.

Une première étude de la mosaïque et du matériel céramique situe l'occupation de cette maison dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. de notre ère.

#### EPOQUE MEDIEVALE

Deux habitations mitoyennes, présentant une organisation similaire, ont été dégagées. Elles comportaient chacune deux pièces en enfilade dotées de sol en terre battue chaulée par endroit. Les pièces situées au nord-est, donnant sur la rue, possédaient un foyer aménagé.

L'étude du matériel céramique (en cours) permet de situer l'occupation de ces maisons entre la fin du XIII<sup>e</sup> s. et la première moitié du XIV<sup>e</sup> s.

L'orientation de ces habitations, identique à celle du cadastre actuel, montre que l'organisation de l'îlot a peu évolué depuis le Moyen Age. Il est probable que la rue des Magnans reprenne exactement le tracé de la ruelle médiévale, les façades des constructions actuelles s'alignant sur celles des maisons du XIV<sup>e</sup> s.

### **AIX-EN-PROVENCE, Avenue Marius Jouveau 2 Nécropole gallo-romaine et moderne**

Sauvetage urgent

M. Pascal MARROU, Mme Corinne RICHARTE

Le projet de construction d'un immeuble, sis au 2 avenue M. Jouveau, a donné lieu à une campagne de reconnaissance archéologique qui s'est déroulée en juin 1990. A l'issue de celle-ci sont apparus de nombreux vestiges nécessitant le recours à une fouille de sauvetage urgent.

Située à l'ouest de l'agglomération antique, dans sa périphérie immédiate, cette parcelle fait partie d'une importante zone funéraire plusieurs fois reconnue par le passé.

#### ◆ **Le Haut-Empire**

Aucune incinération se rattachant à cette période n'a été retrouvée en place. Néanmoins, la présence, dans les couches de remblais supérieurs, de balsamiques fondus, de fragments d'*ollae* et de zones particulièrement cendreuse confirme les découvertes de tombes à incinération faites antérieurement sur cette même parcelle (G. Congès, fouille de 1977) ou sur la parcelle voisine située quelques mètres plus à l'ouest (P. Marrou, fouille de 1988). Le seul vestige de cette période véritablement en place est un mausolée aménagé en terrasse dans un souci patent de scénographie. Il n'en subsistait plus que les substructions et deux éléments de couronnement.

La tombe elle-même se présentait sous la forme d'un socle (2 x 2,20 m) constitué de deux grandes dalles de pierre froide de 0,90 x 1,80 m, vraisemblablement en réemploi et calées au moyen de fragments de blocs et de moellons calcaires. A l'ouest de cette base, s'élevait encore une portion de mur de soutènement soigneusement construit et conservé sur une hauteur de 1 m.

A côté de cet ensemble a été mise au jour une autre tombe. Il s'agit d'une inhumation en pleine terre aménagée dans une fosse. Elle contenait les restes d'un sujet âgé dont la position suggère qu'il y a été déposé sans ménagement ; en effet il n'occupe pas la totalité de la fosse. Aucune stèle ni offrande n'accompagnaient le défunt. Peut-être s'agit-il ici d'une tombe de relégation ?

#### ◆ *Le Bas-Empire*

Une seule tombe se rattache à cette période. Il s'agit d'une inhumation en sarcophage orientée ouest-est. Une première cuve servait de réceptacle au défunt. Elle était couverte d'une dalle brisée, elle-même surmontée d'un deuxième sarcophage fragmentaire. Ces cuves sont taillées dans un calcaire coquillé blanc de type Bibemus. Quelques fragments de jarre à fond plat en céramique commune à pâte grise (de type Velaux) semblent constituer une offrande accompagnant le mort. Elle donne un *terminus post quem* du V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. de notre ère. On peut enfin noter la découverte d'une inscription antique réemployée après 312 ap. J.-C qui comporte une *indictio* malheureusement très lacunaire.

#### ◆ *Le Moyen Age*

Le secteur se situe dans le périmètre du cimetière Saint-Laurent dépendant de l'église suburbaine à vocation funéraire du même vocable, où, si l'on se rapporte à la tradition, l'évêque Menelphalus et Saint Armentarius auraient reçu sépulture. Les sources écrites mentionnent encore le fonctionnement du cimetière à la fin du XIII<sup>e</sup> s. et son abandon aux abords du XIV<sup>e</sup> s.

Cette fréquentation du site à la fin du XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> s. est attestée par un petit lot de céramiques culinaires de type Uzège et de céramiques communes grises issues des terres de remblai. A cette époque, le lieu connaît une importante activité de récupération de matériaux. Les tombes sont alors bouleversées. Nous savons par ailleurs que les éléments provenant de la démolition de la chapelle et du cimetière sont réutilisés dans la construction du clocher de la cathédrale Saint-Sauveur. Selon les textes, le cimetière est totalement désaffecté à la fin du XV<sup>e</sup> s. (la dernière mention d'inhumation date de 1429) et ne sera réouvert que lors des épidémies de peste de 1720.

#### ◆ *La période post-médiévale*

Il faut rattacher à cette époque trente-huit inhumations et deux réductions en pleine terre, datées du XVI<sup>e</sup> s. grâce au mobilier contenu dans les terres de comblement. Ces sépultures, très frustes, ne comportent en général d'autre aménagement que la fosse. Cinq cas présentent, néanmoins, un calage composé de pierres grossières ou de fragments de *tegulae*, disposé le plus souvent à la tête ou aux pieds du défunt. Quelques individus semblent avoir été ensevelis dans un linceul ainsi qu'en témoigne la présence d'épingles de bronze. Vingt-quatre tombes sont orientées à l'est, onze à l'ouest et trois au sud. La disposition des squelettes est très répétitive : en décubitus dorsal pour les adultes en général et pour deux enfants, en décubitus latéral droit pour trois enfants. Ces derniers sont rarement inhumés isolément (un seul cas) ; on dénombre quatre cas de sépultures associées (adulte-enfant).

L'organisation de ce cimetière est assez particulière. Les corps qui souvent se chevauchent, sont disposés en "chapelet" et semblent avoir été inhumés à la hâte. Peut-être a-t-on également tenu compte ici de l'exiguïté du terrain. Ces inhumations seraient à rattacher aux épidémies de peste successives qui ont frappé le XVI<sup>e</sup> s. Les résultats fournis par ces recherches donnent de l'utilisation du cimetière une autre image que celle proposée par les textes. Ceux-ci font état de son fonctionnement durant la période médiévale, de son

abandon au XVI<sup>e</sup> s. et de sa réouverture en 1720, durant la grande peste. En réalité les données issues de ce secteur ont mis en évidence une fréquentation peu marquée du site au Moyen Age et son exploitation active au début de l'Epoque moderne.

## **ARLES , L'Ile des Sables**

### **Habitat antique et aménagements de berge**

Sauvetage programmé

Mme Muriel VECCHIONE

Située à Trinquetaille, l'Ile des Sables est souvent inondée. Pour pallier à cet inconvénient, la Mairie a décidé de construire une station de pompage à partir de laquelle l'eau serait rejetée au Rhône. Il s'agissait donc pour nous d'effectuer dans un temps record la fouille d'un sondage de 80 m<sup>2</sup> et une tranchée de 400 m de long sur 3 m de large et 4 m de profondeur (le tout avec une équipe très rapidement réduite à deux et parfois quatre personnes). Les deux inconvénients majeurs étaient les nécessités de circulation des riverains et le niveau relativement élevé de la nappe phréatique. Cette opération s'est donc faite en cinq temps.

○ **Tranchée A** : mise au jour d'une partie de *villa* dont la dernière occupation se situe au III<sup>e</sup> s. Cette fouille en tranchée nous a permis de constater l'existence de trois pièces dont une mosaïquée et deux autres possédant des sols de béton. La mosaïque, dont nous n'avons pas le tapis central, présente une série de motifs géométriques noirs, blancs et rouge. En bordure sud-est de la pièce, une belle frise de rinceaux de fleurs polychromes (blanc, noir, gris-bleu pâle, jaune, rouge) ; en limite du tapis central, polygone de motifs tressés noirs, blancs, jaunes et rouges. Des sondages effectués de part et d'autre du tapis ont permis de constater les traces de nombreuses occupations (succession de sols de béton et de sols de terre battue). L'occupation la plus ancienne semble dater du I<sup>er</sup> s. de notre ère et concerne, à l'est une petite cour possédant un puits et un caniveau dallé, et à l'ouest les vestiges d'une voie : recharges, trottoirs et caniveaux.

○ **Tranchée B** : il s'agit d'une tranchée de 200 m, à l'ouest du Rhône, qui a livré toute une série d'alignements d'amphores Dressel IA et Dressel IB en liaison avec un mobilier céramique du I<sup>er</sup> s. avant notre ère (campanienne A). Certains alignements étaient orientés nord-est/sud-ouest, d'autres nord-ouest/sud-est. Toutes ces amphores, calées les unes contre les autres, étaient cassées soit à mi-hauteur du col, soit à l'épaule. La plupart des alignements avaient le col vers le haut mais deux d'entre eux présentaient le quillon. Plusieurs hypothèses ont été envisagées : vide-sanitaire, fondations de structures légères, mais leur trop grande étendue nous amène à privilégier l'hypothèse d'une stabilisation de berge ; ce que semble confirmer le fait que les amphores sont plantées dans le limon et pleines d'un limon semblable.

Entre les alignements d'amphores nous avons dégagé cinq puits de forme rectangulaire : trois bâtis en gros moellons liés à l'argile et deux en bois. Ces puits reposaient directement sur l'extérieur et leurs parois étaient recouvertes d'une couche de calcaire. Leur remplissage n'a livré qu'un matériel du I<sup>er</sup> s. de notre ère (sud-gauloise, paroi fine, grise de

Vaison, lampes à volutes...). Le remplissage des puits indique la période d'abandon de ces installations probablement contemporaines des alignements d'amphores.

○ **Tranchée C** : située entre les tranchées A et B, cette partie de la fouille s'est avérée beaucoup moins riche. Elle a toutefois livré les traces d'une occupation légère (fond de cabane formé d'un brasier calcaire et portant des traces de trous de poteaux), sur laquelle se trouvait une couche riche en campanienne A. Vers l'ouest, en liaison avec la tranchée A, vestige d'un bassin et de deux caniveaux contenant du matériel du I<sup>er</sup> s.

○ **Tranchée D** : entre la tranchée A et la station de pompage, presque stérile jusqu'au droit du sondage de la station. A cet endroit, traces d'une occupation du I<sup>er</sup> s. ap. J. -C. sous la forme de deux caniveaux de pierres dont le fond est formé de *tegulae* et d'un beau mur orienté nord-ouest/sud-est, en moyen appareil de calcaire dur aux joints repris au fer.

○ Le sondage de la station a permis la mise au jour d'une voie orientée nord-est/sud-est bordée de trottoirs formés de grandes dalles. La voie probablement empierrée a été pillée au moment de l'installation de trois caniveaux présentant la même orientation, dont un central de belle facture. Ce caniveau a livré un matériel du I<sup>er</sup> s. Au sud-est la voie était limitée par un mur assez léger au-delà duquel se trouvaient six amphores Dressel 20. La présence des amphores à huile et de nombreux caniveaux laisse penser que nous nous trouvions dans une zone artisanale, ce que pourrait confirmer la présence de couches noires pleines de scories de fer, de verre et de petits fragments de bronze. Ceci expliquerait cette succession d'aménagements divers dans un délai assez court, puisque tout semble se passer dans le courant du I<sup>er</sup> s.

### **Conclusion**

La fouille s'étant déroulée d'octobre 1990 à janvier 1991, toutes les données n'ont pu être exploitées. Cependant certaines constatations ont pu être faites au cours de l'opérations :

- nous constatons un pendage des couches vers l'ouest ;
- l'occupation la plus ancienne se trouve au bord du Rhône (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), plus on s'en éloigne, plus la chronologie devient basse pour des niveaux identiques ;
- si l'on compare les résultats de cette fouille à ceux obtenus à Trinquetaille ces dernières années, on s'aperçoit que les installations du bord du Rhône ont plutôt une fonction artisanale et que les *domus* sont beaucoup moins riches que celles de Brossolette et de la Verrerie. En revanche, voies et aménagements de voies sont omniprésents.

**ARLES, le Cirque romain**  
**Piste, euripe (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)**

Fouille programmée pluriannuelle  
 M. Claude SINTES

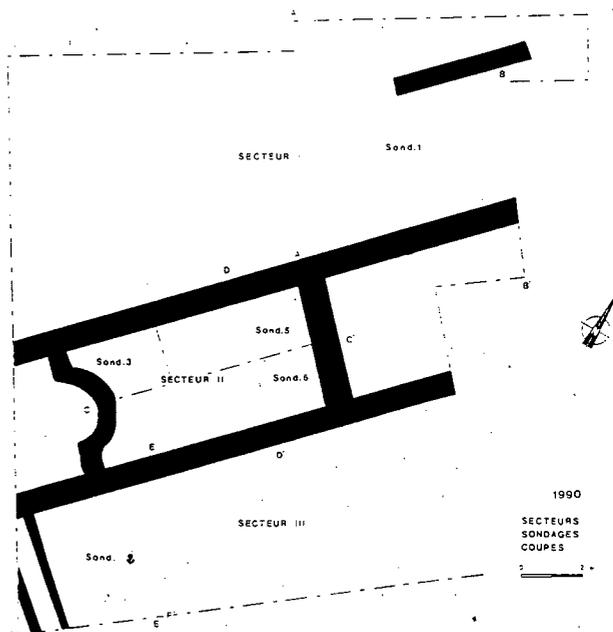
Cette année, les fouilles du cirque ont concerné trois zones principales situées de part et d'autre et à l'intérieur de l'*euripe* (fig. 23). La campagne a été conduite par Michel Maurin et Véronique Lelièvre avec l'aide des Rencontres Archéologiques Méditerranéennes.

- Pour le sondage 5, quelques lambeaux de murs en pierre sèche associés à une couche de briques crues laissent penser que des structures antérieures à la construction du cirque ont existé. Ces vestiges, n'ayant été observés que sur une surface très limitée, ne sont pas encore significatifs mais ils renforcent l'hypothèse émise en 1989 d'une structure d'habitat présente de manière assez dispersée et qui avait été détruite par les travaux de préparation du grand monument.

- Le sondage 1 est caractérisé par une accumulation limitée de fragments de marbre : plaques, éclats, rebuts de sciage, etc. L'étude du matériel céramique qui permet de dater ce contexte de la période flavienne, mais aussi la nature des marbres (pratiquement pas de produits finis, traces d'outils) donnent à croire que nous avons ici un dépotoir résultant de l'aménagement ou de la décoration de l'*euripe* : ce serait la première fois que l'on retrouverait à l'intérieur du monument des installations associées au chantier de construction. Le fait que la piste ait été parfaitement repérée au-dessus de ce dépotoir prouve qu'il ne peut s'agir des déchets d'une récupération tardive.

- Le sondage concernant l'extrémité ouest de l'*euripe* a permis pour la première fois de mieux comprendre sa structure.

Les deux murs parallèles (569 et 568) sont terminés par un mur en demi-lune, d'un dessin similaire à celui de nombreux autres cirques du monde romain. La présence d'un drain (2526) a elle aussi confirmé qu'une série de bassins agrémentaient l'épave. La berme interdit pour l'instant de comprendre complètement l'organisation de cet ensemble et notamment l'emplacement et le dessin de la *meta secunda*, mais il semble que l'on se trouve dans le même schéma architectural que pour le cirque de Leptis Magna. La prolongation souterraine reliant l'*euripe* à la *meta* est en revanche un mode de construction original, peut-être amené par l'instabilité du sol et donc la nécessité de renforcer les structures en les liant.



► fig. 23 : ARLES, Le Cirque. Plan des sondages de 1990.

Les cinq sondages de ce secteur ont été implantés en quinconce afin de dégager une coupe axiale et plusieurs coupes perpendiculaires dans le remblaiement interne de l'*ewipe*. Un fragment de la piste a pu être encore une fois observé. Comme les sols reconnus précédemment, il s'agit d'un cailloutis damé posé sur un remblai argilo-limoneux très compact. Des repérages en hauteur N.G.F. ont montré que ce niveau devait être interprété comme une recharge de la piste.

Dans le sondage 3, on a repéré une inhumation en pleine terre, recouverte de pierres. Le contexte interdit de rattacher cette sépulture à la nécropole existant avant le cirque, et les perturbations liées à la tranchée de récupération des murs montrent à l'évidence que cette tombe a été installée après l'abandon du monument, mais avant sa destruction totale.

### **ARLES, Notre-Dame de la Major**

#### **Niveaux II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Sépultures médiévales et modernes**

Sauvetage urgent

M. Philippe BOISSINOT

Afin de mesurer les préjudices archéologiques causés par un abaissement éventuel du terrain à proximité des fortifications orientales de la cité antique d'Arles, deux sondages ont été entrepris aux alentours de l'église Notre-Dame de la Major. Cet édifice construit sur l'emplacement d'un temple païen dédié à la Bonne Déesse a probablement une origine paléochrétienne. La nef romane comporte trois travées ; son chevet a été reconstruit au XVI<sup>e</sup> s. et son clocher au siècle suivant.

Le remplissage mis en évidence contre le parement de l'église a une puissance de 4,60 m. L'ensemble présente une grande discontinuité qui est sûrement surévaluée ici à cause de l'exiguïté du sondage. Les objets des périodes non représentées en stratigraphie ont été retrouvés en remblai.

Au-dessus du rocher, on trouve tout d'abord un niveau du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. qui présente des caractères évidents de pédogénèse. Puis prend place un très riche niveau du II<sup>e</sup> s. de notre ère comportant plusieurs vases fins et amphores cassés sur place. Au-dessus et après quelques cuvettes et lambeaux d'époque médiévale, un épais niveau sableux très pauvre en céramique doit être associé au remontage du rempart dans ce secteur. Plusieurs sépultures sont ensuite creusées dans cet ensemble, toujours dépourvu de céramique vernissée. Au-dessus, certaines inhumations semblent être organisées en caissons de molasse dans le courant du XIV<sup>e</sup> s. Puis les squelettes en connexion anatomique deviennent plus rares et quelques regroupements d'ossements ont lieu avant que l'ensemble ne soit recouvert par une série de gros blocs rectangulaires, alignés avec le corps de l'église romane. Un sol jaune recouvre tout le secteur dans le courant du XVI<sup>e</sup> s. D'importantes fosses communes sont creusées au siècle suivant, probablement liées à l'épidémie de peste signalée vers 1629. Puis une nouvelle pièce est additionnée au corps central du bâtiment ; sa tranchée de fondation vient tronquer les niveaux précédents.

**Arles, Le Grand Gallègue**  
**Four de tuilier d'époque médiévale (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.)**

Sauvetage urgent

M. Philippe BOISSINOT

L'aménagement prochain d'un parc urbain sur une parcelle en friche à proximité du petit Rhône et au nord-ouest du quartier de Trinquetaille a conduit à une opération de diagnostic archéologique sur un secteur situé à priori en dehors de la cité antique d'Arles. La quasi-totalité des sondages entrepris n'a pas livré de vestiges archéologiques en place dans toute l'épaisseur des limons déposés par le fleuve. Un seul sondage s'est révélé positif et a provoqué la découverte d'un four de tuilier d'époque médiévale.

Il s'agit d'un four à tirage vertical, à salle de chauffe circulaire et à laboratoire rectangulaire, probablement non permanent. La salle de chauffe façonnée à l'argile est bien conservée et présente une forme amygdaloïde inscrite dans un volume de 4,80 x 2,60 x 2 m. La voûte est partiellement conservée sur les bords et montre le départ de nombreux carreaux. L'un d'eux, très bien conservé, présente un diamètre de 0,14 m. La sole n'est pas conservée en place. L'entrée de la salle est aménagée à l'aide de plusieurs dalles de pierre. Son ouverture à l'ouest, contre les vents dominants, est associée à une aire de chauffe creusée elle aussi dans les limons et remplie de résidus de combustion : la rareté des restes de poterie et la présence de tuiles à rebord mal cuites conduisent à l'hypothèse d'un four destiné à la cuisson des tuiles.

Cet ensemble doit être daté des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. d'après la typologie des céramiques. L'installation du four s'est faite dans un secteur délaissé par l'homme, propice aux inondations du Rhône. La structure est partiellement démontée après son abandon, et bien plus tard, enfouie lors d'une crue du fleuve.

**ARLES, Cathédrale Saint-Trophime**  
**Portail roman, décor sculpté**

Etude après nettoyage

M. Andreas HARTMANN-VIRNICH

Entrepris depuis 1990, les travaux de nettoyage et de consolidation de la sculpture du portail d'époque romane tardive ont pour but de dégager au moyen d'un micro-sablage les surfaces entièrement recouvertes d'une couche de concrétions de couleur noirâtre, dont l'épaisseur atteint par endroits plusieurs millimètres. Dans l'état actuel des travaux, les éléments ainsi mis au jour comprennent toute la partie supérieure avec l'archivolte et le tympan, la majorité de la frise qui la précède et certaines sculptures du côté septentrional.

Etant donné son état de conservation remarquable, l'ensemble permet une étude approfondie exceptionnelle, qui porte notamment sur les techniques employées à l'exécution

de la sculpture et à l'assemblage des blocs lors de la construction du portail, grâce à une lecture des impacts et traces d'outil de tailleur de pierre et des restes de mortier encore en place. A ces données s'ajoutent des effets de polychromie dûs à l'emploi de matériaux divers et de rares incrustations de Lapislazuli, ainsi que des vestiges de décors peints tardifs.

#### ♦ *Les matériaux (polychromie)*

En dehors des diverses sortes de calcaire oolithique employées pour la plupart des sculptures, certains éléments se distinguent par un matériau noble vraisemblablement extrait de monuments antiques : de grandes plaques de marbre blanc alternent avec des moulures de calcaire fin sombre au soubassement. Des marbres et calcaires durs et fins de couleur blanchâtre et jaunâtre sont limités à l'entourage du portail proprement dit dont le trumeau est doté d'un fût en quartzo-monzonite d'Asie Mineure. A d'autres fûts de colonnes de calcaire fin noir, revêtus de peinture grise à une époque tardive, s'ajoutent deux pilastres angulaires composés de marbre de couleur rose, griotte et blanc.

#### ♦ *L'épannelage*

L'ensemble de la sculpture est caractérisé par un traitement du relief peu variable qui, emprunté au bas-relief, accuse les plans et les angles de l'épannelage du bloc, qui demeurent particulièrement sensibles dans l'adaptation de ce type de sculpture à des éléments en haut-relief et en ronde-bosse. Vu que les éléments figurés et végétaux sont ainsi définis par un cadre rigoureux de contours et de plans échelonnés rapprochés, la profondeur variable du relief n'affecte que peu la plasticité des éléments qui se borne à des angles arrondis et des faces latérales perpendiculaires lisses, ou sculptées en fonction de la saillie de l'élément.

#### ♦ *La sculpture*

En conformité avec l'épannelage, la sculpture des reliefs est largement restreinte aux plans frontaux. Sculptés de la même façon, les retours latéraux des larges plaques et blocs qui composent la frise au-dessous de l'archivolte, et ceux d'autres éléments du décor ont été dissimulés en partie par l'assemblage. La conception de la quasi-totalité du décor repose sur des schémas répétitifs jusque dans la composition des moindres détails du corps, du vêtement ou de l'élément végétal. Des variantes caractéristiques dans la facture de certains de ces détails distinguent les sculpteurs des blocs des ensembles continus, tels que l'archivolte, les corniches à feuillage et les frises. L'exécution indépendante des différents blocs d'une telle série est particulièrement apparente aux joints où l'enchaînement de motifs répétés est souvent interrompu.

L'application des mêmes schémas pour la représentation de la forme humaine à des échelles très différentes est cause d'un déséquilibre entre des personnages de taille très réduite exécutés avec une habileté parfois surprenante, et une certaine maladresse sensible dans le traitement de la plasticité et des proportions des grands ensembles figurés. Ceux-ci se distinguent surtout par un enrichissement des détails décoratifs qui atteint son apogée au Christ du tympan.

Les surfaces visibles ainsi privilégiées des sculptures contrastent avec les parties secondaires du relief où le décor, réduit à des ébauches, se confond avec des plans latéraux frustes aux contours rehaussés de profonds sillons gravés au ciseau. Le dégrossissement rude des parties considérées comme invisibles par le sculpteur témoigne d'une économie intentionnelle des moyens.

### ◆ *L'outillage des sculpteurs*

Les traces et impacts d'outils qui sont particulièrement fréquents dans les parties non finies des blocs, fournissent d'intéressants renseignements sur les procédés de sculpture, tels que la préparation de l'épannelage à l'aide de traits gravés et de trous au foret indiquant la profondeur de l'arrière-plan et des ombres, le dégrossissement à la broche et au ciseau, l'emploi fréquent du foret pour des détails avant la finition au ciseau parfois soigneusement affûté, à tranchant de largeur variable. L'emploi de la brette et de la gradine, limité à l'origine notamment aux faces latérales, inférieures et supérieures des consoles et corniches, en partie invisibles, aux moulures et aux parements des blocs du moyen appareil de l'étage supérieur du portail, caractérise aussi un certain nombre de reprises effectuées lors de la pose des blocs.

### ◆ *L'assemblage*

De telles retouches souvent très rudimentaires accentuent les irrégularités dans l'assemblage des éléments qui, à part certains ajustements indispensables, révèle des divergences par rapport à la composition prévue. Ainsi, la saillie des rouleaux de l'archivolte sur le tympan et celle des consoles et corniches des rampants sur la façade furent sensiblement accrues. Le plan de la face supérieure des consoles et l'emplacement de celles-ci dans la maçonnerie laissent supposer une modification du couronnement envisagé par une augmentation de l'inclinaison des rampants. En dehors de fréquentes épaufrures aux joints, reprises au mortier, la pose imprécise des claveaux de l'archivolte a occasionné un refaçonnement des moulures à la brette et à la gradine. D'autres réparations sommaires et des excédents de mortier aux joints accusent une maladresse semblable dans l'assemblage de la frise. Vu que la sculpture constitue un ensemble homogène, on peut supposer qu'elle fut exécutée à l'avance par un atelier spécialisé, et montée ultérieurement sur place par une équipe différente.

### ◆ *La peinture*

Etant donnée la parfaite conservation de l'épiderme des blocs sculptés dans de nombreuses parties protégées, l'absence générale de traces de peinture laisse supposer que la polychromie d'origine était limitée à celle des matériaux et des incrustations. Les rares restes de décors peints post-romans comportent des vestiges d'un simple décor de torsades rouges sur un des tores de l'archivolte (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. ?), ainsi que d'importantes traces de couleur rouge sur les flammes et dans les yeux et bouches des démons de la frise des Damnés.

### ◆ *Les aménagements tardifs*

Des aménagements d'époque moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) comprennent une poulie engagée dans la clef de l'archivolte inférieure et de nombreux clous régulièrement disposés, probablement destinés à la suspension d'un luminaire et de draperies (pendant la semaine sainte ?).

**BERRE L'ETANG, La Coopérative**  
**Habitat protohistorique ; tombes gallo-romaines II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s.**

Sauvetage urgent

M. Michiel GAZENBEEK

Le projet d'élargissement de la route départementale 21 et d'aménagement d'un rond-point au carrefour de la D21 et de la D54 à Berre-l'Etang, a amené la Direction des Antiquités à demander la réalisation d'une fouille de sauvetage archéologique préalable aux travaux.

Le secteur avait livré dans le passé des vestiges antiques, notamment un dépôt de huit bracelets en bronze de l'Age du Bronze final IIIb (1), ainsi que plusieurs sépultures sous tuiles gallo-romaines dont quatre ont été fouillées en 1924 et datées alors du II<sup>e</sup> s. de notre ère (2). Des prospections menées par Mlle M.-Chr. Mansuy en 1988, dans le cadre d'un mémoire de D.E.A. (3), ont attesté l'existence de deux *villae* antiques au nord-est et au nord-ouest du carrefour de la D21 et de la D54, occupées du II<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s.

Vingt et un sondages ont été effectués à l'aide d'un tracto-pelle de part et d'autre de la route D21. Trois d'entre eux ont livré du matériel ou des structures archéologiques. Les zones fouillées sont restreintes en superficie car elles sont enserrées entre une route très fréquentée et des terrains non concernés par le projet d'élargissement de la D21.

- Un premier sondage a mis en évidence une zone d'épandage liée à l'un des deux sites antiques, situé à environ 10 ou 20 m plus à l'est. La majeure partie du matériel peut être attribuée au II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> s. de notre ère et confirme la chronologie proposée par Mlle M.-Chr. Mansuy lors de ses prospections.

- Une deuxième fouille plus à l'ouest a été réalisée dans la zone où des tombes gallo-romaines avaient été signalées et fouillées en 1923. Une superficie de 40 m<sup>2</sup> a été décapée jusqu'au niveau du sol naturel. Quatre inhumations antiques ont été identifiées dans ce sondage.

Ces sépultures se caractérisent par la variété des types d'inhumation, en coffrage, bâtière, pleine terre, et les différentes orientations : trois tombes sont orientées nord-sud et une seule est-ouest. La stratigraphie, cependant, ne permet pas d'attribuer ces quatre sépultures à des époques distinctes, mais au contraire indique plutôt des inhumations contemporaines les unes des autres. De même, la céramique ramassée dans le comblement des tombes et en surface du sol naturel, niveau à partir duquel les tombes sont creusées, est typique du Haut-Empire, exceptés quelques débris plus anciens datables de l'Age du Fer et du I<sup>er</sup> s. avant notre ère. C'est donc au Haut-Empire qu'il convient d'assigner ces inhumations. Les deux lampes à huile déposées dans deux des tombes forment les éléments les plus aisés à dater et peuvent être du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> s.

(1) GERIN-RICARD (H. de).— Cachette de bracelets en bronze à Berre. Rhodania, VI<sup>e</sup> congrès, Avignon, 1924, pp. 63-66.

(2) SAURIN (E.).—Fouille de tombes romaines à Berre. Rhodania, VI<sup>e</sup> congrès, Avignon, 1924, pp. 49-58.

(3) MANSUY (M.-Chr.).— Carte archéologique de la commune de Berre (rive gauche de l'Arc). D.E.A. Université d'Aix-Marseille I, 1988.

Deux habitats, probablement de petites *villae* respectivement de 0,25 et 0,35 ha de superficie, organisent la campagne dans ce quartier à partir du II<sup>e</sup> s. de notre ère et jusqu'au V<sup>e</sup> s. Leur construction est relativement tardive, à plus d'un siècle d'intervalle par rapport à la plupart des domaines agricoles antiques de la région.

La nécropole, située entre ces deux *villae*, s'installe au même moment que ces deux habitats. Cependant, sa durée d'utilisation semble moins longue, tout au moins sur la partie reconnue, puisque le matériel retrouvé ne paraît pas être postérieur au III<sup>e</sup> s.

- La troisième zone fouillée a livré des vestiges de l'Age du Fer, notamment trois foyers et un alignement de pierres. Ici, l'ensemble du matériel indique une occupation du VI<sup>e</sup> s. avant notre ère jusqu'au I<sup>er</sup> s. L'abandon du site est peut-être lié à l'installation des premières *villae* romaines dans la plaine durant la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. avant notre ère.

La découverte d'un habitat des premier et deuxième Ages du Fer est importante. C'est la première fois qu'une installation protohistorique a pu être identifiée dans la basse plaine de l'Arc. Les prospections menées sur les deux rives de l'Arc ne signalent pas d'autres exemples dans le secteur d'alluvionnement de la rivière (4).

Les prélèvements pédologiques et de malacofaune, effectués en collaboration avec M. M. Jorda, géographe à l'Université d'Aix-Marseille II, permettront de saisir l'état de l'environnement et de la couverture végétale durant cette période.

---

(4) M.-Chr. Mansuy, *op. cit.* ; HETTIGER (S.) – Carte archéologique de la basse vallée de l'Arc. Zone comprise entre la RN 113, le chaînon de la Fare, l'Arc et l'Etang de Berre. Maîtrise, Université d'Aix-Marseille I, 1987.

**BERRE L'ETANG, Vieille ville**  
**Salines (?) médiévales**

Sauvetage urgent

M. Philippe BOISSINOT

C'est à la suite des premiers repérages effectués en août 1990 par R. Broecker dans le centre de la vieille ville de Berre que fut décidé l'approfondissement des fouilles à proximité d'un large mur en appareil régulier, hypothétiquement attribué à la période gallo-romaine. Ce fait s'est avéré par la suite inexact, l'ensemble des vestiges du secteur devant être ramené à la période médiévale.

Malgré les limites interprétatives imposées par l'exiguïté du sondage, on peut présenter le schéma suivant :

- La citadelle de Berre est construite dans le courant du X<sup>e</sup> s. A 200 m à l'ouest, c'est-à-dire à l'emplacement de notre chantier de fouilles, on se trouve sur la plage de l'Etang de Berre, légèrement en contrebas d'une petite crête matérialisée par l'actuelle rue de la République.

- Un premier mur est construit dans ce secteur, probablement parallèle au rivage. Puis une surface lagunaire se développe devant celui-ci, provoquant la formation de tourbe dans laquelle sont rejetés des restes osseux et céramiques ainsi que des déchets de taille de pierre. Peu après, une légère remontée de l'Etang (20-30 cm) vient noyer ces niveaux et former une

autre plage qui vient mourir au pied de notre mur. Ce phénomène n'est probablement pas étranger aux fluctuations du cours de l'Arc dont le lit était plus proche de la ville.

- Plus tard, mais dans un ordre difficile à apprécier, deux autres murs sont construits de façon à former un réseau de quatre bassins aux niveaux à peine étagés. L'ensemble des murs découverts ne peut être attribué à des fondations d'habitations, et il semble que le mieux conservé d'entre eux ait été de faible hauteur (0,35-0,40 m pour une largeur entre 0,80 et 0,90 m) : le polissage des blocs supérieurs montre que l'on devait circuler sur ces blocs. Dans au moins deux de ces bassins, l'entrée de l'eau de l'Étang a laissé des dépôts caractéristiques. Toutes ces observations font évidemment penser à un système de décantation de l'eau de mer, probablement associé à la production de sel marin. Les études naturalistes en cours permettront de tester cette hypothèse. Cet état doit être placé dans la fourchette X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. et avant la construction du premier rempart de la ville.

- Les quatre bassins connaissent par la suite des destinées différentes : certains sont remplis d'argile et connaîtront encore des dépôts liés à la stagnation de l'eau ; d'autres serviront de base à l'implantation de l'habitat.

Le plan ancien de Berre montre une trame urbaine alignée avec nos structures et il ne serait pas étonnant que ces probables salines aient servi de canevas à l'urbanisation du site.

### **BOUC-BEL-AIR, Baou-Roux** **Oppidum - Age du Bronze et Age du Fer**

Fouille programmée

M. Philippe BOISSINOT

Fin de partie. Cette année a vu l'achèvement de tous les sondages entrepris depuis une dizaine d'années dans les secteurs nord-est et centre-ouest de l'agglomération.

- En ce qui concerne le premier secteur, trois sondages dans la rue 1 ont permis de confirmer la datation récente de tous les îlots d'habitations qui doivent être attribués à la grande phase d'urbanisation du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Pour les niveaux de l'Age du Bronze, quelques structures de combustion et des trous de poteaux viennent compléter les plans précédents.

- Dans le secteur centre-ouest, la fouille a concerné deux portions de rues (6 et 8) et trois espaces fermés (27, 28 et 41), tous ces ensembles étant fouillés jusqu'au rocher.

La rue la plus importante (6) a livré des niveaux déjà repérés lors des campagnes précédentes. Aucune structure d'habitat n'a été découverte pour les niveaux fin III<sup>e</sup>-début II<sup>e</sup> s. pourtant riches en mobilier céramique, ce qui représente une superficie de plus de 25 m<sup>2</sup> dépourvue de toute trace d'habitation. La base de cet ensemble a livré les restes d'un petit four de bronzier avec les emplacements du creuset et du soufflet, ainsi qu'une multitude de ratés de fonte disséminés autour de ces deux points. La découverte, dans les niveaux plus anciens du début du VI<sup>e</sup> s., d'un fragment de moule pour la fabrication de disques, pendoques et anneaux, vient compléter ce tableau de la métallurgie du bronze.

Les deux cases (27 et 28) situées au-dessus de cette rue ne présentent que des niveaux appartenant à la dernière phase d'urbanisation de l'agglomération, fait qui permet de mesurer l'ampleur des arasements et du remodelage du rocher préalables à cette période.

Il faut aussi noter pour l'une de ces cases les indices évidents et soulignés par un incendie d'un toit-terrasse en terre supportant des vases en terre crue.

Par contre, le sondage entrepris dans l'extrémité de l'espace 41 situé plus en aval a livré des vestiges de constructions appartenant à trois périodes. On trouve, sous les niveaux du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., un sol associé à un large mur de soutènement, daté du début de ce siècle ; puis, en partie tronqué par le mur précédent, l'angle d'une construction en brique de terre crue et soubassement en pierres sèches appartenant à la fin V<sup>e</sup>-début IV<sup>e</sup> s. Trois phases ont pu être distinguées associées à des vases cassés sur place. C'est la première fois que des restes de construction "en dur" sont mises en évidence pour cette période sur le plateau ; l'autre secteur exploré avait livré les restes d'un grenier à céréales pour la même époque.

**BOULBON, Le Grand Colombier**  
**Structures gallo-romaines, I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s.**

Sauvetage urgent

M. Philippe de VARENNES \*

Le site du Grand Colombier fit l'objet d'un diagnostic archéologique en juin 1990. Il est situé au pied de la Montagnette, à la limite des communes de Boulbon et de Barbentane, à la hauteur du pont d'Aramon. L'ensemble des vestiges ne couvre pas plus de 300 m<sup>2</sup>. Ceux-ci sont constitués par deux petits murs de pierres de petit calibre liées à la terre. Un des murs est coupé par ce qui semble être un caniveau. Celui-ci ne possède plus que son fond formé de *tegulae* liées à la chaux. Aucune autre structure n'a été dégagée. Cependant, de nombreux sondages ont révélé une couche de destruction contenant de nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices*.

Le matériel mis au jour se compose de céramique à pâte claire massaliote, d'arétine, de sigillée sud-gauloise tardive, de céramique à parois fines, de fragments d'amphore italique, gauloise, de Bétique et de Tarraconnaise et de céramique sigillée claire D.

Le site du Grand Colombier voit donc se développer, dès la fin du I<sup>er</sup> s. avant notre ère, un petit habitat qui sera occupé de façon continue ou sporadique jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s.

\* Equipe de fouille : P. Fournier, J.-P. Neri, S. Poulin, Ph. de Varennes.

**EYGUIERES, Les Barres****Habitat de plein air chalcolithique**

Sauvetage programmé

Mme Hélène BARGE-MAHIEU, M. Eric MAHIEU

Le site chalcolithique des Barres, situé au pied de la montagne du Deffends et menacé par une replantation d'abricotiers, a de nouveau fait l'objet d'une fouille de sauvetage programmé en 1990.

De nouvelles investigations ont permis de confirmer que la superficie totale du site des Barres ne semble pas dépasser 5 000 m<sup>2</sup>. Une étude de l'environnement commencée en 1990 a mis en évidence l'existence de deux talwegs, l'un à l'est et l'autre du côté ouest, délimitant le site ; au nord les premiers contreforts du Deffends et au sud les sondages stériles confirment la faible étendue du gisement.

La surface fouillée est de 700 m<sup>2</sup> ; elle comprend :

- **La cabane en pierres sèches n° 2**

Son grand axe est orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est dans le sens de la pente du terrain, et elle mesure 9 m de long sur 6 m de large. L'ensemble de la construction est implanté dans une grande fosse creusée dans le substrat limoneux. Les parements, constitués de gros blocs dont certains ont été déplacés par la charrue, sont dans l'ensemble moins bien conservés que ceux de la cabane n° 1. Seul le mur du flanc est en grande partie intact ; vers le milieu de la construction, il se dédouble pour laisser un petit passage d'environ 50 cm de largeur. Du côté nord, il est inexistant à l'exception d'un ou deux gros blocs ; du côté ouest quelques lambeaux sont encore conservés et au sud le mur ne semble avoir jamais existé comme pour la cabane n° 1.

Il n'existe pas de séparation transversale ni de *locus*. Par contre deux fosses et deux trous de poteau ont été découverts dans la partie nord à la base du remplissage. Aucune fosse n'a été creusée à proximité immédiate des murs, soit du côté intérieur soit du côté extérieur, contrairement à la cabane n° 1 qui possède plusieurs fosses attenantes dont l'une contenait un grand vase-silo. Le contenu archéologique, qui a nécessité 7 décapages, était riche et abondant surtout dans la zone centrale.

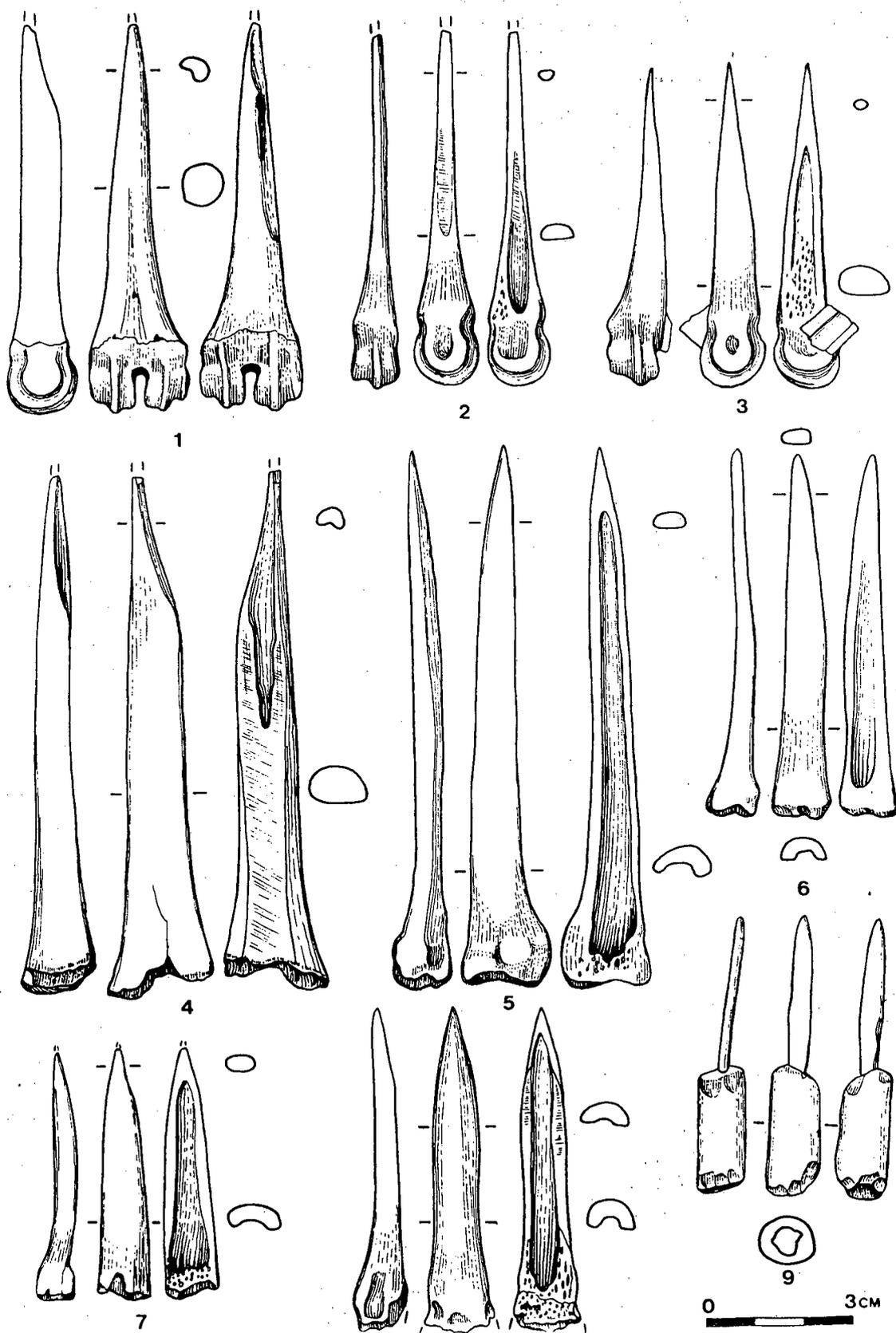
- **L'aire de travail n° 48**

Cette structure de 9 m de long sur 6 m de large, dont la profondeur varie de 0,20 à 1,50 m, de forme ovale, était composée de 22 sous-structures :

- une dizaine de cuvettes et de fosses de formes et de dimensions variables (48A à 48E, 48G à 48J, 55, 57) ;
- une grande cuvette contenant un foyer et un four (48F) constitué de pierres plates, de blocs d'argile cuite, de fragments de sole ou de tuyère ;
- 7 trous de poteau dont certains possèdent des pierres de calage, situés sur le pourtour ou dans la zone axiale de l'aire de travail ;
- 4 petites cupules creusées dans la partie centrale.

Le contenu archéologique était très riche et diversifié, en particulier dans certaines fosses. Il faut souligner la présence de :

- trois fosses jumelées dont l'une, délimitée par des dalles plantées verticalement contre



► fig. 24 : EYGUIERES, Les Barres. Industrie osseuse de l'habitat des Barres.

les bords, contenait une grande meule dormante entière, la suivante un empilement de vases cassés sur place et la dernière un grand vase-silo entier en place ;

– une fosse très profonde (20 niveaux), située à proximité immédiate du four, dans laquelle ont été jetés de très nombreux vases ou fragments de vases ;

— la base d'une fosse dans laquelle se trouvait le fond d'un autre vase-silo, dont le reste avait été détruit par le soc de la charrue (dont les sillons étaient encore visibles sur les bords des tessons).

A côté de la céramique qui a donné de nombreuses formes reconstituables, ont été trouvés quelques outils en silex mais surtout en os, de la faune et des ossements humains (fœtus).

#### • **Le secteur situé au sud du mur de gros blocs**

Ce grand secteur d'environ 40 m<sup>2</sup>, très irrégulier, est formé d'une grande cuvette (st. 145) et de deux cuvettes plus petites (st. 144 et 146). La cuvette 146 contenait un grand vase-silo entier, à embouchure retrécie et muni de 4 anses, resté en place.

#### • **Le secteur situé dans la partie haute du champ entre les aires de travail n° 29 et 49 et la structure n° 10**

Excepté deux ou trois petites fosses, le sol était stérile, jusqu'à une structure empierrée, qui une fois dégagée, s'est révélée être la quatrième cabane qui avait été pressentie en 1989. Cette dernière semble être la plus endommagée des quatre, car les structures sont à cet endroit du champ beaucoup plus proches de la surface (20 ou 30 cm à peine) que celles des cabanes n° 1 et 2. Les profils des structures 10 (aire de combustion), 52 et 29 (aire de travail) ont été dressés.

Comme les années précédentes, les vestiges les plus abondants sont la céramique et la faune. L'industrie lithique est pauvre et banale. Par contre l'industrie osseuse est toujours abondante (fig. 24). Elle constitue à ce jour la plus grosse série de référence de Provence, voire du Midi de la France, pour le Chalcolithique, ce qui incite à envisager l'hypothèse que ce village de plein air, comparé à tous ceux que nous connaissons dans la région pour la même période, est un établissement "spécialisé". Il s'agit probablement d'un centre de fabrication d'outils en os destinés à un artisanat particulier (nous pensons surtout aux objets perforants et aux petits outils de précision de type poinçons fixés dans de petits manches en os). L'étude de l'outillage en os, objet d'une thèse de III<sup>e</sup> cycle, apportera peut-être une réponse à cette question.

Les restes humains découverts sur l'habitat sont constitués d'ossements isolés (peu nombreux) et de squelettes en connexion parmi lesquels sont inclus les restes de fœtus et nouveau-nés représentés par quelques éléments squelettiques seulement. Le site des Barres est particulièrement important dans la mesure où il représente un centre d'étude majeur de ce phénomène par la présence simultanée de différents types de découvertes funéraires. Le nombre de périnataux est également remarquable et permet des comparaisons avec des sites plus récents comme l'*oppidum* de Gailhan dans le Gard.

La campagne de fouilles de 1990, axée sur les structures les plus complexes (cabanes et aires de travail), a concerné près de 700 m<sup>2</sup> ce qui porte à 2 300 m<sup>2</sup> environ la surface fouillée depuis 1988. Elle a apporté des éléments importants concernant les dépôts funéraires et l'organisation de l'habitat ainsi que la spécificité de ses différentes et nombreuses structures. Un intérêt supplémentaire du site est la présence de vestiges campaniformes bien localisés.

Elle a confirmé l'opportunité de fouiller de tels villages, encore mal connus en

Provence. Des fouilles en grande surface y ont été pratiquées mais n'ont pu, pour des raisons souvent indépendantes de la volonté des chercheurs, être menées sur la quasi-totalité du site et mettre en évidence de structures d'habitat en relation avec des aires de travail ou des fosses. La seule exception est le site de la Ponchonnière à Aubignosc, Alpes-de-Haute-Provence (4500-2800 av. J.-C.), fouillé par André Muller sur 25 000 m<sup>2</sup>.

D'une étendue limitée en comparaison des grandes "agglomérations" néolithiques de plusieurs hectares découvertes ces dernières années, cet habitat de plein air avec une grande densité de vestiges encore en place peut donc fournir des séries de référence pour le Chalcolithique de Provence occidentale dans plusieurs domaines (céramique, industrie osseuse, structures d'habitat, dépôts funéraires en habitat...).

#### Bibliographie

BARGE-MAHIEU (H.)—. La station des Barres (Eyguières, B.-du-Rh.). *Notes d'Information et de liaison*, 4, 1987, p. 85.

BARGE-MAHIEU (H.)—. L'habitat des Barres (Eyguières, B.-du-Rh.). *Notes d'information et de liaison*, 5, 1988, p. 78.

BARGE-MAHIEU (H.)—. L'habitat des Barres (Eyguières, B.-du-Rh.). *Notes d'information et de liaison*, 6, 1989, pp. 94-95.

BARGE-MAHIEU (H.)—. Les outils en os emmanchés de l'habitat des Barres (Eyguières, Bouches-du-Rhône) et les tubes en os du midi de la France. *BSPF*, 87, 3, 1989, pp. 86-92.

BARGE-MAHIEU (H.)—. L'habitat des Barres à Eyguières. *Histoire et Archéologie d'Eyguières. Aquaria*, 4, 1989, pp. 10-11.

### **FONTVIEILLE, Vallon des Arcs** **Aqueduc**

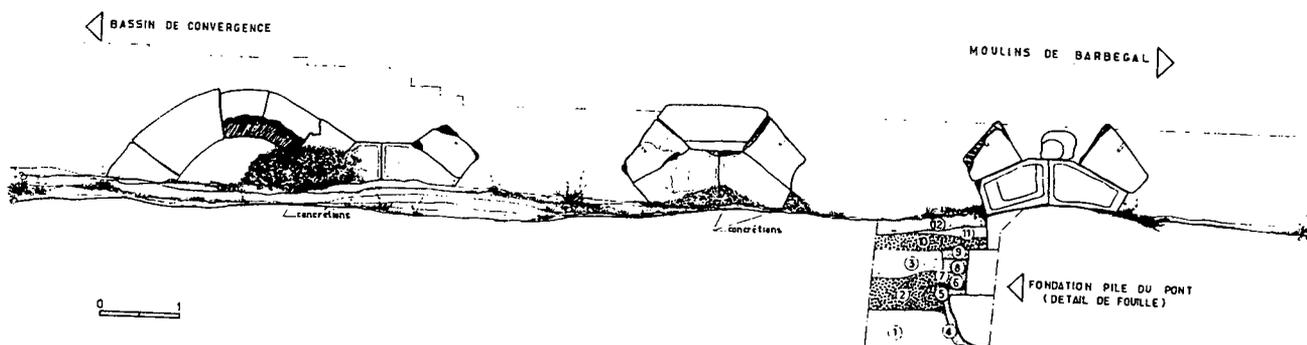
Fouille programmée pluriannuelle

M. Philippe LEVEAU

La découverte essentielle de la campagne de fouilles de 1989 avait été le complexe constitué par le bassin qui assurait la convergence des deux aqueducs des Alpilles à l'amont du pont franchissant le vallon des Arcs et par la dérivation de l'aqueduc du sud vers les moulins de Barbegal (plan réalisé par Hocine Kaced à paraître dans *Gallia Informations*).

En 1990 la fouille et l'étude de ce complexe ont été pratiquement terminées. Plusieurs données intéressantes méritent d'être signalées.

- Tout d'abord, une monnaie découverte dans le mortier de tuileau du fond du bassin (qui peut résulter d'une réfection) donne un terminus : règne de Trajan.
- Les fonctionnements de la section du canal de l'aqueduc sud comprise entre le bassin et la dérivation sont complexes : ainsi — à titre d'exemple — nous observons qu'à un moment elle a fonctionné dans le sens inverse de celui de son utilisation originelle (c'est-à-dire d'ouest en est, alors qu'elle avait été construite pour acheminer vers le bassin les eaux arrivant de l'est), probablement à la suite de réfections du pont de l'aqueduc d'Arles.



► fig. 25 : FONTVIEILLE, Vallon des Arcs. Éléments des piles en grand appareil du premier pont de l'aqueduc d'Arles (face ouest). En arrière l'aqueduc des moulins (relevé et dessin des architectures : J.-P. Incandella et C. Ralli ; relevé de la coupe : P. Fournier).

- Des corniches trouvées dans le bassin ont été étudiées par Pdraig Fournier qui penche pour une datation les faisant remonter au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ; il propose une datation analogue pour les moulures de l'architrave du pont de l'aqueduc d'Arles observables sur les parties amont et aval de l'ouvrage.

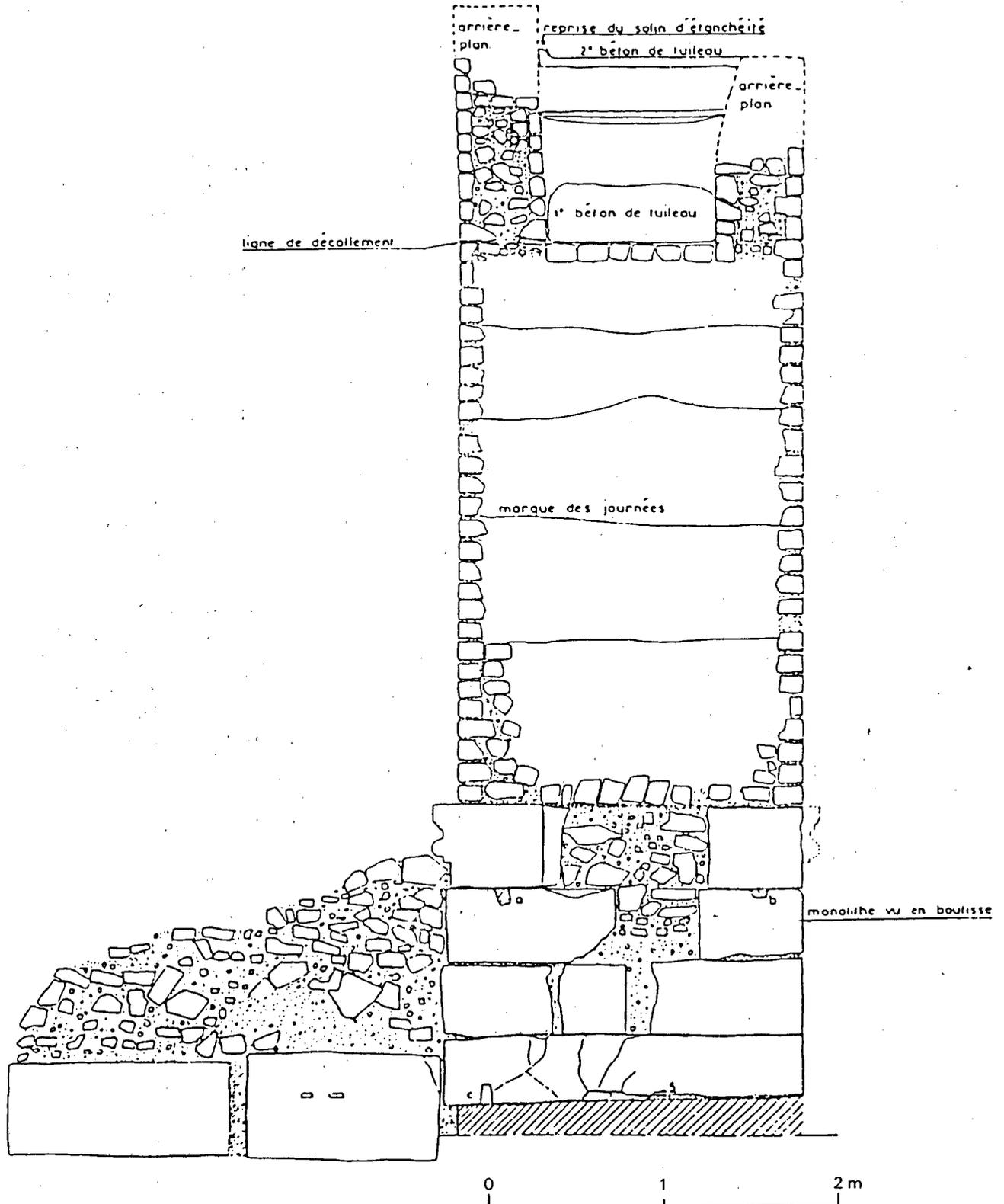
- Le déversoir du bassin (à l'ouest) n'a été que partiellement étudié ; il a été muré.

Au nord du chemin de Brunelly, entre celui-ci et le canal d'irrigation, les arches de grand appareil ont fait l'objet d'un dégagement qui en permet l'étude (fig. 25). De même, a été dégagé un pilier de l'aqueduc d'Arles où le changement de technique de construction (du grand appareil au blocage à parement en petit appareil) permet d'observer les éléments amont de la réfection complète dont a fait l'objet le pont de l'aqueduc d'Arles. En effet, et c'est la découverte importante de l'année, comme l'avait suggéré J.-L. Paillet, le pont vers Arles a fait l'objet d'une reconstruction complète. Une fouille conduite à la base d'une pile a permis d'observer les premières assises de la pile de l'aqueduc primitif ; celles-ci sont en retrait par rapport au nu de la pile du pont actuellement visible (fig. 26). L'étude architecturale en a été commencée par V. Mathieu.

Le pont de l'aqueduc d'Arles a fait l'objet d'une reconstruction complète. Cette reconstruction a laissé une trace très visible dans les stratigraphies sous la forme d'un niveau de brasier observable tout le long de l'ouvrage. Par la suite, il a fallu consolider le pont par des contreforts empêchant un basculement vers l'ouest. Le parement de ces contreforts est constitué de blocs de grand appareil récupérés, vraisemblablement sur un mausolée. Vers l'est, un massif d'entretoisement a été placé entre les piles des deux aqueducs. L'hypothèse actuelle est de considérer que l'érection du pont est d'époque constantinienne. Cependant l'étude conduite par P. Fournier sur les corniches moulurées des impostes n'a pas permis de dégager de conclusions quant à la chronologie. Il en résulte deux conséquences importantes, nouvelles, mais non surprenantes en fait. D'une part, compte tenu de la reconstruction du pont et des restaurations du canal, il est vraisemblable que l'utilisation de l'aqueduc s'est poursuivie dans l'Antiquité tardive. D'autre part, les relations entre les deux ponts — plus précisément l'antériorité du pont des moulins par rapport au (nouveau) pont vers Arles — interdisent de dater de la fin de l'Antiquité la construction des moulins. On penchera pour le III<sup>e</sup> s.

Ces études archéologiques ont été conduites en relation avec l'Institut de Géographie de l'Université d'Aix-Marseille II. Une étude du milieu confiée au CEREM donne des résultats prometteurs. L'étude sédimentologique conduite sur l'ancien marais des Baux montre que dans l'Antiquité le paysage devait être plus proche du paysage actuel de champs cultivés que

du paysage de marais de l'époque médiévale. De son côté l'UA 903 (CNRS-Institut de Géographie) réalise une étude des dépôts dans les bassins de Paradou et du Vallon des Arcs ainsi que dans les conduits de l'aqueduc. Cette étude qui bénéficie de l'expérience acquise sur l'aqueduc de Nîmes devrait nous apprendre beaucoup sur le fonctionnement de l'ouvrage.



► fig. 26 : FONTVIEILLE, Vallon des Arcs. Coupe sur une pile du pont de l'aqueduc d'Arles (V. Mathieu).

**GEMENOS, Château de Saint-Jean-de-Garguier**  
**Agglomération antique et étude d'un domaine moderne et de son château**

Sauvetage urgent

Mlle Françoise PAONE, Mme Mireille VACCA-GOUTOULLI

Le permis de construire déposé par la société gérante du château Saint-Jean à Gémenos, "Vacances Bleues", a amené la Direction des Antiquités de la Région PACA à demander une reconnaissance archéologique préalable aux travaux d'agrandissement de cet hôtel. Cette opération a été menée durant les mois d'octobre et de novembre 1990. Notre travail s'est déroulé en deux temps : l'étude historique et architecturale de la bastide moderne, et le diagnostic archéologique nécessitant une prospection des parcelles concernées par les travaux et par le creusement de trois tranchées à l'aide d'une pelle mécanique.

- La première tranchée, de 16,50 m de long sur 0,80 m de large, fut ouverte depuis l'entrée de la chapelle dans le sens est-ouest et a permis de mettre au jour un mur moderne dont la fondation semble recouper des couches litées renfermant un matériel de même période.

- Une deuxième tranchée est-ouest a été prévue approximativement sur le tracé de la façade nord de l'état futur du château Saint-Jean. Ce sondage est long de 50 m environ, large de 0,80 à 1 m, sa profondeur a été portée à 2,80 m à l'ouest et réduite arbitrairement ensuite. Un ensemble de structures orthogonales d'époque antique a été reconnu successivement d'ouest en est et numéroté : un mur M1 de direction nord/nord-est et cinq autres murs plus étroits, de direction ouest/nord-ouest. De plus, ont été reconnus une cuve bétonnée et un *dolium* apparemment en place. L'ensemble des structures est arasé et recouvert par un niveau de destruction étalé sur tout le site, avec une forte concentration de fragments de *tegulae* et de céramiques du IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. (DS.P. et céramiques communes grises), avec, au-dessous, un niveau de circulation composé d'un fin cailloutis lié au mortier. Il est quand même à noter la présence de sigillée sud-gauloise et également de grise phocéenne à décor ondé du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.

La présence de matériel, liée à la vie quotidienne en relation avec ces structures, fait penser à un habitat auquel s'adjoindrait une activité agricole mise en évidence par l'existence de la cuve bétonnée et du *dolium*.

- Le dernier sondage, composé de deux tranchées perpendiculaires et situé à l'emplacement prévu pour un hangar agricole, s'est avéré négatif.

En conclusion : le *vicus* de Saint-Jean-de-Garguier — reconnu depuis l'époque moderne et mieux défini par les nombreuses découvertes de l'équipe du Touring-Provence-Méditerranée dirigé par J.-B Féraud — représente l'un des rares exemples de ce type d'agglomération en Provence. Une fouille plus étendue serait justifiée par l'intérêt historique de ce site.

**GIGNAC-LA-NERTHE, La Pousaraque**  
**Etablissement rural, I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.**

Fouille programmée  
 Mlle Fabienne GATEAU

L'établissement rural de la Pousaraque a fait l'objet en juillet 1990 d'une première campagne de fouille au cours de laquelle 250 m<sup>2</sup> environ ont été dégagés. L'état actuel des recherches permet d'esquisser un plan (fig. 27) où apparaissent trois espaces alignés de direction nord-ouest/sud-est : au nord, une cour ; au centre, une pièce plus réduite réservée aux cuves ; au sud, une troisième pièce comportant divers aménagements. Face à ce secteur sur lequel nos efforts ont le plus porté cette année, une tranchée effectuée plus au nord à quelques dizaines de mètres du secteur précédent a permis de déceler un sol bétonné.

♦ **La cour** : à l'est, devant l'entrée, les murs B et Bb déterminent un passage étroit tout en longueur, sorte de couloir, sous lequel se trouve un caniveau. Un niveau argilo-sableux jaune pourrait correspondre à un sol de terre battue. Une structure rectangulaire bordée d'une fine limite en torchis (0,60 x 1,30 m) semble s'appuyer contre l'angle interne du mur A/Aa. Il semble en fait que cette banquette de pisé (non fouillée pour l'instant) soit plutôt recoupée par le mur Aa et donc antérieure à celui-ci.

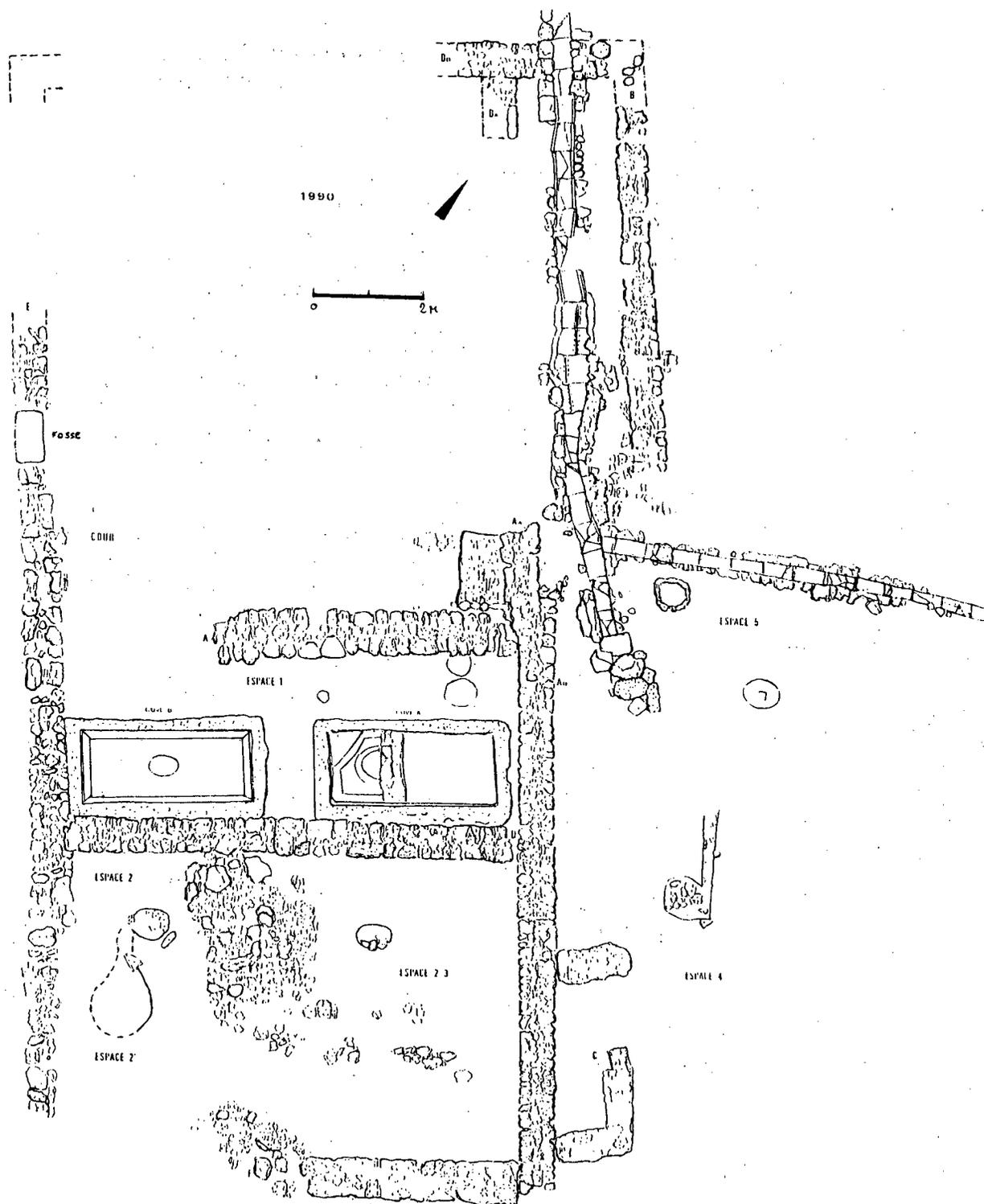
A l'ouest, le mur E a été détruit — ou n'a jamais existé ? — pour permettre la construction d'une fosse rectangulaire (0,80 x 0,50 m) contenant le squelette d'un suidé.

♦ **L'espace 1** : une interruption du mur A à l'ouest permet à cet espace de communiquer avec la cour. Les trois autres murs, Ab, E et D sont antérieurs (sans doute de peu) ou contemporains à la construction des cuves et permettent d'étayer celles-ci. Les deux cuves sont à peu près alignées. De forme rectangulaire, elles ont des dimensions analogues : 3,37 x 1,75 m à l'extérieur et 2,80 x 1,30 m à l'intérieur pour la cuve A à l'est ; 3,50 x 1,90 m à l'extérieur, 2,98 x 1,40 m à l'intérieur pour la cuve B à l'ouest. La contenance minimale de la cuve A est de 2 912 litres ; celle de la cuve B est légèrement supérieure : 3 337 litres. A la fin de leur utilisation, chacune des cuves est comblée par d'énormes blocs, des *tegulae* presque complètes et des fragments de *dolia* dans lesquels était noyé un matériel assez abondant. Ce matériel céramique assez homogène ne dépasserait pas la première moitié du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

♦ **L'espace méridional** (espaces 2, 2' et 2/3) : en arrière de la cuve A, la présence d'un foyer (diamètre : 0,50 m) ainsi que l'existence probable d'éléments de calage de poteau indiquent un niveau de circulation. Vers le milieu, un hérisson de pierres organisé nord-sud, bien que de petite dimension (3,75 x 2,20 m), pourrait être le support d'un sol. Vers l'ouest se distingue un ensemble de zones charbonneuses avec *dolia* fragmentés et brûlés. Trois foyers ont été déterminés.

♦ **L'espace 4** : on distingue en particulier :

- les lambeaux d'un sol chaulé, à l'est des cuves et du mur Ab. Il est probable que ce sol passait au-dessus du caniveau ;
- une fosse circulaire et un fossé percent le sol chaulé. La fosse correspond-elle à



► fig. 27 : GIGNAC-LA-NERTHE, La Pousaraque. Plan de l'établissement rural.

l'emplacement d'un silo et le fossé à un fossé de drainage ? Tous deux étaient remplis de charbons ;

- une sorte de réduit maçonné (2,75 x 0,80 m) dans la partie sud. Il pourrait constituer les vestiges d'une cage d'escalier, ce qui permettrait de restituer un étage ou du moins un niveau plus élevé pour l'espace méridional ouest.

♦ **L'espace 5** : peu profond et nettement surélevé par rapport aux structures voisines, le caniveau possède un pendage assez faible. Il était revêtu d'une couverture de pierres plates ou de tuiles. Tout à fait au sud, un seuil constitué de trois blocs grossièrement taillés et d'un remploi permet un passage vers l'ouest. A la fin de l'Antiquité, le caniveau semble avoir servi de dépotoir au moins vers l'intersection : des coquillages le comblaient entièrement à cet endroit.

La base cylindrique d'un pilier a été découverte à l'est du seuil aménagé dans le caniveau ; sa hauteur est de 0,38 m et son diamètre varie de 0,50 à 0,54 m. La surface ne porte aucune moulure ou décor. La présence de cette base cylindrique pourrait éventuellement supposer l'existence d'une galerie à portique, si bien sûr elle était accompagnée d'autres découvertes du même type.

La fouille a permis de dégager un quartier de l'établissement rural de La Pousaraque. Quelle est la destination de ce quartier ? Une activité oléicole est proposée à titre d'hypothèse. Le principal argument est la présence d'une meule (*mola olearia*) remployée dans le mur A. Il est vrai toutefois qu'en l'absence de pressoir et, étant donnée la relative grande taille des cuves, celles-ci pourraient être des cuves à vin et servir à la fois de fouloir et de structure de décantation. De même, aucun bâtiment de stockage n'a été repéré avec certitude pour l'instant.

Les recherches commencent à peine et il est difficile dans ces conditions de conclure sur la chronologie, l'architecture des divers bâtiments ou l'étendue du domaine.

Cependant, on connaît approximativement la date de mise en place des cuves : première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. La date d'abandon pose plus de problème ; il se pourrait qu'elle se situe après le V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

### **LANÇON, Coudouneu**

#### **Habitat perché protohistorique (V<sup>e</sup> s. av. J.-C.)**

Sauvetage urgent

Mlle Florence VERDIN

Le site se trouve sur le rebord sud de la chaîne de La Fare. C'est un rocher proéminent qui s'ouvre vers la plaine de Berre par une arche naturelle, ancienne grotte dont le plafond s'est effondré. Une occupation du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. est attestée sur le plateau qui couronne le sommet du rocher.

La découverte de ce site, en 1988, revient à J.-M. Féménias, archéologue amateur. Mais ce sont des fouilles clandestines d'assez grande envergure qui en ont révélé l'import-

tance. En effet, l'une des coupes montrait des murs en pierre et une stratigraphie conservés sur 2 m de hauteur. On pouvait voir également que le site avait été détruit par un incendie et que l'effondrement de l'architecture avait parfaitement scellé la couche d'occupation. Le sauvetage urgent avait pour but de préciser et de compléter ces informations.

Le haut des murs qui apparaissaient dans le creusement des clandestins a été dégagé afin de pouvoir dresser un plan provisoire du site. Un grand bâtiment se terminant par un mur courbe irrégulier semble occuper tout le plateau, soit une superficie d'environ 30 m<sup>2</sup>. Les murs sont bâtis en pierre et liés à la terre. Des différences d'appareil se lisent nettement et montrent plusieurs phases de construction qui ne pourront être datées que lors de la fouille de l'intérieur du bâtiment.

Un sondage stratigraphique a été réalisé entre cet édifice et la fouille clandestine. Il a confirmé la datation de l'occupation et a mis au jour un passage en escalier taillé dans le rocher, noyé par la suite sous des couches de destruction et d'incendie. Celles-ci ont fourni notamment de grandes quantités de fragments d'objets en torchis et de graines carbonisées grâce auxquelles il sera possible de reconstituer les pratiques agricoles des habitants.

Ce secteur de garrigues ayant malheureusement brûlé en août 1990, une prospection autour du rocher a été menée. Il semble que l'occupation ne se soit pas étendue au-delà des environs immédiats du rocher ; elle doit couvrir à peu près 300 m<sup>2</sup>.

La fouille du bâtiment "à abside", prévue pour l'été 1991, nous permettra de préciser la fonction de ce qui semble être une petite installation agricole.

## **LANÇON, Constantine**

### **Oppidum**

Sondage

M. Gilles AUBAGNAC, M. Alain BOUET, Mlle Florence VERDIN

L'*oppidum* de Constantine est situé sur la chaîne de La Fare, à mi-chemin entre La Fare-les-Oliviers et Saint-Chamas, et domine l'étang de Berre.

Les travaux effectués en 1990, sous l'impulsion de Ph. Leveau, entrent dans le cadre de l'A.T.P. qu'il dirige : "Mobilité des paysages et occupation du sol autour de l'étang de Berre". Les sondages ont porté sur deux secteurs différents et se rattachent à des fouilles anciennes non publiées, ou à des vestiges encore visibles.

□ L'élément de mur qui s'élève à l'angle nord-est de la section nord de l'enceinte (la plus connue) est en petit appareil lié au mortier. Epais de 1,65 m, il est long de 2 m et s'appuie sur un piton rocheux. Le sondage effectué a permis de montrer que deux blocs de calcaire taillés (long. 1 m ; 0,48 m de section) sont posés en carreau et en boutisse. Au-dessus, les traces en négatif de trois blocs similaires et montés de la même façon sont visibles. Il n'existe pas de mur jointif à cette structure. Il semble qu'il s'agisse du piédroit d'une poterne. Un chemin d'accès est possible, pour piétons seulement, dans le thalweg. Le sondage n'a pas atteint de couche stratigraphique ; il devra être poursuivi.

□ Un mur en fer à cheval, construit en béton banché, entoure un aven. Sa signification et sa datation sont pour l'instant inconnues. En 1948, Renard ouvrit une tranchée de fouille

selon un axe nord-sud depuis ce mur ; en 1962, Ch. Lagrand reprit une partie de la fouille. Les résultats de ces travaux n'ont été que très partiellement publiés. Les deux sondages effectués en 1990 dans cette zone avaient pour but de préciser les données existantes.

Il nous est ainsi apparu que le mur en béton banché reposait, dans l'axe de la tranchée Renard, sur un soubassement constitué par un bloc de calcaire taillé en forme de L (ou de T renversé ?), placé dans une tranchée de fondation creusée dans le substrat rocheux. Le sondage, ouvert au contact de la tranchée de 1948 et du mur, a livré une stratigraphie d'environ 1,50 m de hauteur. Les cinq couches qui ont été fouillées montrent pour l'instant une alternance de remblais constitués de matériaux de démolition et de couches d'occupation plutôt homogènes. Elles renferment notamment beaucoup de D.S.P. et de céramique commune grise. Il semble que cette stratigraphie soit postérieure à la construction du mur en béton et que les niveaux sous-jacents ne remontent pas au-delà de l'époque romaine.

Dans la moitié sud de la tranchée Renard, l'étude de l'habitat a été reprise après nettoyage des différentes zones de fouille. Les premiers dégagements nous ont amenés à constater la présence d'un habitat, mais le peu de stratigraphie et la pauvreté du matériel mis au jour ne permettent pas de déduire une chronologie absolue. Il nous paraît néanmoins probable d'y voir, à l'état 1, une habitation construite à l'époque gallo-romaine (sans plus de précisions pour l'instant) et réoccupée à l'époque paléochrétienne. L'état 1 a permis de tirer quelques conclusions sur le type d'habitat : nous sommes en présence d'une vaste pièce (45 m<sup>2</sup> environ), possédant un sol décoré (*opus signinum*) et probablement un enduit mural. Il s'agit peut-être d'une pièce de réception. Dans l'état 1 b, un béton de tuileau plus fruste remplace le sol précédent.

**LANÇON, Domaine de Calissane**  
**Habitat rural - fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.**

Sauvetage urgent

M. Gilles AUBAGNAC, M. Ph. LEVEAU

Des travaux agricoles ont permis la mise au jour en février 1990 de vestiges d'un habitat sur les terres du Domaine de Calissane, situé sur la D10, entre La Fare-les-Oliviers et Saint-Chamas. Avertis par le directeur du Domaine, Ph. Leveau et G. Aubagnac ont effectué une intervention archéologique en mars 1990, dans le cadre d'un sauvetage urgent.

Le charruage avait remonté, en plus d'un très grand nombre de pierres de construction, de *tegulae* et d'*imbrices*, deux seuils de pierre taillés dans du calcaire local blanc (longueur : 1,60 m ; largeur : 0,58 m ; épaisseur : 0,17 m). Un mortier taillé dans un matériau similaire fut exhumé et cassé par la charrue (diamètre : 0,43 m ; hauteur : 0,25 m) ; il en manque environ un quart. Une amphore de type Dressel 1 a été aussi remontée : cette amphore, dont le col et les anses avaient été supprimés, contenait les restes d'une incinération.

Divers sondages ont été ouverts sur les zones présumées de ces découvertes. Ils se sont tous révélés négatifs. Le défonçage du champ (jusqu'à une profondeur de 0,70 m) avait atteint le substrat rocheux et aucune stratigraphie n'avait été conservée.

Les ramassages effectués dans le champ ont livré quelques fragments de céramique fine et surtout une importante quantité de fragments d'amphores, dont certains ont pu être identifiés :

- un fragment de céramique à vernis noir ;
- un fragment de céramique arétine avec marque datable de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (d'après R. Guéry) ;
- deux fragments d'amphore italique ;
- des fragments d'une amphore ibérique à saumure de type Dressel 7/11 ;
- un fragment d'amphore Lamboglia 2 / Dressel 6 ;
- un fragment d'amphore Dressel 2/4, italique plutôt que locale.

Il faut supposer, dans ce secteur, l'existence d'habitations dont les murs étaient construits en pierres liées à la terre. Cet habitat s'installe à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ; l'absence de céramique tardive est à remarquer.

Cette découverte est à mettre en relation avec les fouilles faites par J. Gourvest dans cette zone dans les années 1950 (1 et 2).

(1) GOURVEST (J.).— L'occupation du sol en Provence Occidentale de l'époque préromaine à l'époque barbare. Essai d'étude chronologique et géographique de l'habitat rural antique. Actes du 85<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes, section Archéologie, 1952, pp. 44-45.

(2) Informations archéologiques. *Gallia*, XI, 1956, pp. 112-113.

**MARSEILLE, Avenue Vaudoyer - Tunnel Vieux-Port**  
**Rempart médiéval. Occupation de l'Antiquité gréco-romaine au Moyen Age**

Sondage

M. Lucien-François GANTES, M. Marc BOUIRON

La fouille, en contrebas de la butte des Moulins, a permis cette année de dégager des aménagements romains, et d'atteindre des niveaux plus anciens.

◆ **L'époque grecque (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.)**

Deux périodes d'occupation ont pu être révélées. L'état le plus ancien de ce secteur est attesté à plus de 3,80 m de profondeur par la présence d'un mur de soutènement nord/sud lié à terre, construit vers 570-550 av. J.-C. Le mur, en gros blocs, gravement endommagé par l'enceinte urbaine du XIV<sup>e</sup> s., est établi en bordure de la falaise qui dominait la mer. Cette construction, limite occidentale de l'implantation primitive de la cité grecque, peut être interprétée comme un mur de soutènement de la terrasse supportant l'habitat qui descendait depuis la butte Saint-Laurent et des Moulins, plutôt que comme un rempart. Différents niveaux d'occupations successives ont été mis en évidence du VI<sup>e</sup> à la fin du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le mur est reconstruit complètement au dernier quart du V<sup>e</sup> s. av. n. è. Arraché à quelques mètres plus au nord, il était recouvert par de la terre argileuse (adobes ?).

◆ **L'époque romaine (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)**

Dans la partie septentrionale du sondage, au début de l'Empire romain (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), un caniveau en blocs de calcaire blanc et un mur épais en moellons de moyen appareil liés à la terre sont érigés.

A l'époque flavienne, l'ancien mur de terrasse grec est repris au mortier et deux niveaux de sol construits matérialisent une activité continue durant le Haut-Empire, entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. de n. è. (dallage de pierres et de fragments de béton et béton de tuileau). Ces sols s'appuyaient au nord et au sud sur deux murs liés au mortier et orientés est/ouest, parementés en *opus vittatum* et aux joints marqués au fer.

Une structure construite et deux fonds d'amphores romaines de type Dressel 20 de Bétique qui contenaient encore deux pots de céramique commune indiquent une utilisation domestique de ces lieux jusque dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C..

Un réseau complexe de canalisation enterrée sous les sols d'époque romaine, dont le conduit est constitué de tuiles rondes ou plates juxtaposées, fonctionne durant le Haut-Empire romain (I<sup>er</sup> s. ap. J.C.).

Ces vestiges sont la preuve de l'activité d'un habitat urbain situé en limite de la ville à l'époque antique, dont l'extension par ailleurs est attestée dans les fouilles anciennes occasionnées par la construction de la nouvelle cathédrale de la Major et publiées par F. Roustan en 1905.

Dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (vers 260-320), la reconstruction au mortier du mur de terrasse grec est en partie récupérée et sa tranchée de spoliation est rebouchée. Ces maigres indices recueillis indiquent un ralentissement de l'activité humaine dans ce secteur après cette date.

**MARSEILLE, quartier Sainte-Barbe - Puget III**  
**Vestiges antiques, rempart et nécropole d'époque médiévale**

Sauvetage programmé

M. Manuel MOLINER, Mlle Martine MOERMAN, M. Lucas MARTIN

Le site, fouillé en aire ouverte sur 800 m<sup>2</sup> par une équipe de dix personnes, se trouve entre la Porte d'Aix et le port antique de la Bourse, dans un ancien vallon qui séparait la Butte des Carmes de la colline Saint-Charles. Il a livré de nombreux vestiges enterrés par d'importants sédiments alluvionnaires, qui témoignent des occupations successives et différentes d'un terrain situé *extra-muros* jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> s.

◆ **L'époque hellénistique (II<sup>e</sup> s. av. J.-C.)**

Un mur de soutènement, orienté nord-sud, est bâti en gros blocs de poudingue et en moellons de calcaire blanc. Sa fonction n'est pas définie : mur de retenue à contre-pente de terrains situés à l'ouest, espace de circulation à flanc de coteau, aménagement de versant pour contenir les eaux de ruissellement du vallon ?

### ◆ *L'époque romaine (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*

Une nécropole se développe sur le versant occidental du vallon, dans les niveaux inférieurs du chantier, en partie noyés par la nappe phréatique. L'une des sépultures recelait le squelette d'un enfant paré d'un collier de breloques. La découverte d'inhumations du Haut-Empire confirme l'extension vers le sud, en direction du port, de la nécropole mise au jour sur le site de Sainte Barbe - Coeur d'îlot.

### ◆ *L'époque antique tardive (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*

Un habitat est installé dans le terrain qui a perdu sa fonction funéraire. Quatre espaces sont délimités par trois murs de pierres liées à la terre. La céramique indique un fonctionnement au VI<sup>e</sup> s. et un abandon vers la fin du VI<sup>e</sup> ou au début du VII<sup>e</sup> s.

### ◆ *L'époque médiévale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*

Durant cette période, le site est l'objet d'importants travaux d'urbanisme. Une large saignée est creusée dans les remblais qui ont progressivement colmaté le vallon. Dans ces niveaux humides ont été conservées des pièces de cuirs qui peuvent suggérer la présence d'un artisanat du cuir hors la ville. Ils ont livré également des éléments végétaux, et quelques rares céramiques peut-être attribuables au XII<sup>e</sup> s.

Dans la tranchée est bâti un rempart, orienté est-ouest, retrouvé sur 40 m de long pour une hauteur de conservation comprise entre 2 et 4 m. Cette fortification est construite en moyen appareil de blocs équarris de poudingue local lié au mortier de chaux. L'élévation verticale repose à l'est sur une fondation à gradins saillants destinés à asseoir solidement l'ouvrage monumental dans les terrains alluvionnaires. Dans la partie orientale, il marque une inflexion vers le sud-est pour se diriger vers l'actuel cours Belsunce, englobant ainsi la paroisse Saint-Martin. Les céramiques issues des niveaux de construction, essentiellement des importations ligures, autorisent une datation qui ne saurait être postérieure au début du XIII<sup>e</sup> s.

Peu après l'érection du rempart, l'espace au pied de celui-ci, hors la ville, sert de zone funéraire. Une nécropole s'installe, scandée par trois phases d'inhumations distinctes. Une quarantaine de tombes ont été retrouvées. Elles consistent en de simples fosses dans le talus en avant du rempart ; les corps étaient déposés en décubitus dorsal. Ces sépultures, dont il faut noter la pauvreté générale, se sont succédées entre la première moitié du XIII<sup>e</sup> et la fin du XIV<sup>e</sup> s.

Avant la troisième phase de nécropole, une partie du terrain est fortement excavée pour la construction d'un avant-mur en moellons équarris de calcaire blanc. Ces travaux, réalisés à la fin du XIV<sup>e</sup> s., semblent attestés par un texte d'archives de 1381 qui en précise la fonction défensive en avant du rempart.

Au nord de ce mur, une aire de circulation a été définie. La céramique retrouvée dans les remblais de circulation en confirme l'utilisation intensive de la fin du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. Elle est principalement constituée d'importations italiennes : Ligurie et Pise, ou espagnoles notamment de Valence, avec des productions à décor bleu et lustre.

### ◆ *L'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)*

A partir de 1666, Marseille, sur ordre de Louis XIV, va connaître de grands travaux caractérisés par une extension et de nouveaux remparts qui font passer sa superficie à 195 hectares. Le rempart médiéval arasé, un nouveau quartier urbain se développe dans le vallon Saint-Martin. Un îlot est construit entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> s. Une partie des fondations a été retrouvée à la fouille. Dans le courant du XVIII<sup>e</sup> s., l'îlot est frappé d'alignement dans sa partie méridionale et les fondations de la nouvelle façade s'appuient sur l'arase du rempart médiéval.

**MARSEILLE, Fort Saint-Jean**  
**Fortification moderne, Commanderie hospitalière**

Sauvetage urgent

M. Lucas MARTIN

Une série de travaux des Monuments historiques à l'intérieur du Fort Saint-Jean, fortification classée du XVII<sup>e</sup> s., ont donné lieu à une surveillance archéologique qui, outre les niveaux de construction du Fort rattachés au XVII<sup>e</sup> s., a permis de préciser la topographie dans l'angle nord-est de la première cour. Dans cette cour de la Commanderie hospitalière, nous avons pu préciser l'appartenance de certains murs encore debouts aux bâtiments de l'hôpital. Ils ferment cette cour au nord-est en recoupant par endroits des couches antiques antérieures. Certains éléments comme l'installation d'une archère, une fenêtre obturée, prouvent le renforcement des défenses du rivage daté par les archives de 1385.

**MARTIGUES, Cimetière de Saint-Pierre-les-Martigues**  
**Habitat protohistorique (VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. - I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)**

Sauvetage programmé

M. Jean CHAUSSERIE-LAPREE, M. Pascal MARROU

La poursuite des travaux d'aménagement de caveaux dans le cimetière de Saint-Pierre-les-Martigues a entraîné la mise en place d'une opération de fouilles de sauvetage archéologique programmé sur deux années.

Situé au nord-ouest du petit secteur exploré précédemment, l'espace concerné par la campagne de fouilles de 1990 couvre une superficie de 165 m<sup>2</sup> correspondant à l'emprise des plateaux devant être lotis en caveaux dès 1991 (rectangle de 22 x 7 m). Cette intervention a largement confirmé les données recueillies antérieurement, notamment sur la nature et la chronologie de l'occupation humaine du site. En effet, dans cette zone où la topographie du terrain accuse un dénivelé de 8 m par rapport au sommet de la colline, on retrouve les vestiges d'un habitat protohistorique occupé du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. au I<sup>er</sup> s. de notre ère.

Comme dans les autres secteurs explorés, il adopte une organisation régulière parfaitement orientée selon un axe est/ouest, qui montre l'alternance d'îlots simples ou doubles d'habitations et de voies de communication. Au total, cinq maisons et trois rues ont été plus ou moins complètement reconnues. Pour la première fois sur cet *oppidum*, un axe nord-sud de plus grande importance vient enrichir le schéma urbain, jusque-là très simple, de l'agglomération. Faisant carrefour avec deux petites venelles orientées est/ouest, de 1,20 et 1,90 m de large, une voie montante de 4 m d'emprise, mise au jour à l'ouest du terrain, permet, semble-t-il, l'accès à la partie sommitale du village.

Trois maisons ont fait l'objet d'une investigation approfondie. Toutes constituées d'une pièce unique ouverte au sud sur la ruelle par une porte, elles occupent des superficies

variées : 16 et 22 m<sup>2</sup> pour les deux unités domestiques dont les limites ont été précisément déterminées. Contrairement aux observations généralement recueillies sur le site, le bâti dénote, tout au long de son histoire, d'importantes transformations architecturales et urbaines : déplacement vers le nord de la ruelle orientale et rétrécissement de la surface occupée par l'une des maisons au III<sup>e</sup> s. av. J.-C ; mise en place de larges montées d'escalier dans la voie principale au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Si la chronologie générale de l'habitat paraît correspondre globalement aux données fournies par les recherches antérieures, une approche plus détaillée met en évidence de grandes disparités entre les différents espaces individualisés (rues, maisons). Selon les secteurs on note tantôt la continuité de l'occupation, tantôt l'absence des phases les plus anciennes, tantôt, enfin, d'importants hiatus chronologiques, au IV<sup>e</sup> s. en particulier. Ces lacunes s'accompagnent d'une moindre conservation des murs des maisons dont les surélévations successives n'atteignent pas ici plus de 1,50 m. La raison première tient à des opérations ponctuelles de déblaiement, qui aboutissent parfois à la superposition directe des murs ou couches de la période Auguste-Tibère sur des installations primitives. A cet égard la présence, en maints endroits du site, d'affleurements du rocher calcaire très inégalement recouverts par un remblai contenant un abondant mobilier campaniforme, n'a pas contribué à uniformiser la sédimentation protohistorique de ce secteur de l'habitat. Dans la rue principale nord-sud surtout, le rocher empiète de près de moitié la zone utilisable pour la circulation lors des périodes antérieures au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Ces manques doivent aussi être mis en relation avec l'évolution du bâti mentionnée plus haut.

Les travaux entrepris sur cette partie de l'agglomération protohistorique de Saint-Pierre ont en outre livré de nombreux vestiges d'aménagements domestiques :

- structures de cuisson faites de simples plaques-foyers maçonnées ou de fours en dôme dans les maisons mais aussi dans la voirie ;
- grand silo à grain enterré à l'angle d'une pièce et ayant servi, dès le début du V<sup>e</sup> s., de réceptacle à détritits ;
- récipients de réserve en terre crue reposant ou non sur un soubassement de pierres ;
- enfin, très nombreux dépôts "rituels" constitués principalement d'ossements animaux rassemblés dans de petites fosses et accompagnés parfois de contenants et couvercles en céramique.

**LES PENNES-MIRABEAU, Oppidum de La Cloche**  
**Poterne et place au sommet de l'oppidum - Tène III**

Fouille programmée  
 M. Louis CHABOT \*

**Topographie**

L'année 1990 a permis de préciser les structures de défense du rempart ouest et de redécouvrir leur complexité. Redécouvrir parce que la complexité de ces structures et l'existence des tours semble avoir été évidente dans les années 1900 puisque Ch. Cotte et Marin-Tabouret en ont fait une description (B.S.A.P. 1904 et Congrès de Monaco 1906). Or il nous a fallu procéder à des tranchées de reconnaissance et à un fort décapage pour

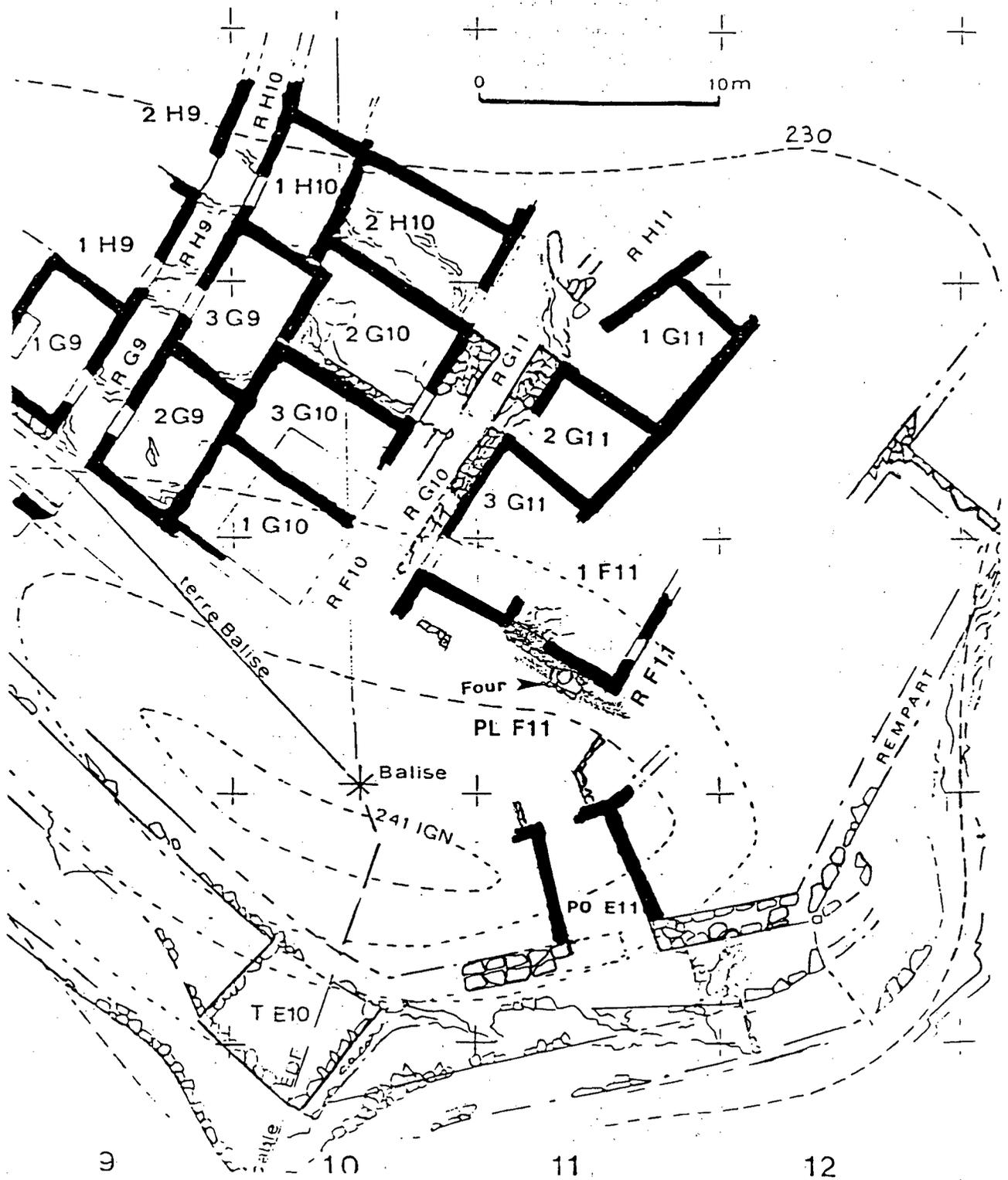


fig. 28 : LES PENNES-MIRABEAU, La Cloche. Plan de la partie sommitale de l'oppidum avec localisation de PO E11, PL F11 et case 1 F11 notamment.

constater que nos prédécesseurs avaient dit vrai. Cela peut inciter à une grande prudence en ce qui concerne les descriptions archéologiques de nos anciens.

Nous avons commencé les fouilles en 1967, après avoir exploré en surface la totalité du site ; à ce moment seule la voie à "rails" signalée par I. Gilles et le trou que ce dernier assimilait à tort à une citerne étaient visibles.

## Fouilles

Les fouilles ont porté sur la zone sommitale (fig. 28) et ont été provoquées par des interventions répétitives de clandestins sur un point qui avait été défini en 1988, lors d'un sondage superficiel, comme étant une poterne dans le carré E11.

### • Poterne PO E11

Cette poterne semble avoir un plan identique à celle du carré G8 (PO G8) qu'il sera intéressant de fouiller pour confirmer ce type de "sas" permettant de pénétrer dans l'*oppidum* au travers du rempart.

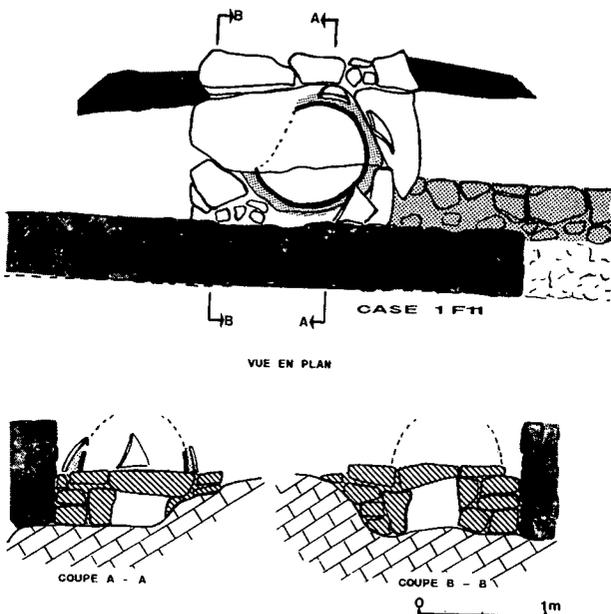
Le matériel découvert n'a rien changé à la chronologie du site : plats Lamb. 5/7, bol Lamb. 27 bc, *dolia*, monnaies massaliètes.

### • Place PL F11

Dès la sortie de la poterne nous avons débouché sur une place située dans une zone fort perturbée par des fouilles anciennes que nous datons jusqu'ici des années 30. Une coupe stratigraphique nous a permis de confirmer et de préciser cette datation. En effet, nous avons pu y distinguer, au-dessus de la couche d'humus primitive, une couche d'épandage des déblais provenant de l'implantation de la balise "Danger" des Bases Aériennes, elle-même recouverte dans la partie jouxtant la case 1 F11 par les déblais issus des fouilles anciennes. La balise ayant été implantée en 1933, nous pensons qu'il s'agit là de fouilles des environs de 1936.

Cela est d'autant plus regrettable que la case 1 F11 possède une porte de dimension anormale sur le site : 1,70 m (0,80 en moyenne avec exceptionnellement des cas à 1,20 m), et qu'un caniveau de déviation des eaux de ruissellement longeant son mur sud est couvert de dalles qui ont servi de sole à un four à galettes "en cloche" (fig. 29). Près de ce four, les fragments d'au moins deux tuiles canal identiques à celle découverte lors des fouilles du Grand Congloué posent problème : tuiles utilisées sur la place en liaison avec le caniveau ou tuiles provenant du toit de la case 1 F11 ? La fouille des lambeaux intacts de la case nous permettra peut-être de répondre à cette question. Si cette case avait un toit en tuiles, elle serait la seule de l'*oppidum*.

Sur la partie fouillée de cette place PL F11 gisaient d'innombrables galets de fronde et nous y avons découvert un *umbo* de bouclier en fer de forme conique, un *simpulum* et une herminette. Ces trois objets étaient tous proches de la porte de 1 F11.



► fig. 29 : LES PENNES-MIRABEAU, La Cloche. Four de la place F11. Vue en plan et coupe.

Parmi les éléments intéressants du mobilier nous mentionnerons une fibule pennanulaire, de nombreux tessons d'un cratère Lamb. 40 en pâte C, le pied d'un second cratère, une amphore de Brindes, et le col d'une seconde amphore de même origine, un pelvis dont les deux moitiés étaient séparées de 3,85 m, preuve de la violence du choc.

Il ne nous sera pas possible de fouiller la totalité de la place en raison de la présence de la balise, mais nous espérons découvrir, à la limite de cette zone réservée, l'aboutissement de la voie montante et la boucle de retournement des charrettes, si elle existe.

Nous devons également mentionner la découverte, dans la couche de galets, d'un fragment de maxillaire supérieur humain : crâne encloué ou victime du combat qui semble s'être livré avec vigueur sur tout le sommet de l'*oppidum* ?

### ■ Conclusion

Dans cette zone sommitale où nous ne pouvons que déplorer les fouilles sauvages des années 1935/36 qui vont nous priver de renseignements précieux, notamment en ce qui concerne la case 1 F11, il est perceptible que nous nous trouvons en un lieu particulier qui semble avoir été défendu avec énergie. Les pierres de fronde étaient également très nombreuses dans la ruelle R F10, R G10, R G11 qui borde la place à l'ouest et où nous en avons dénombré 715 exemplaires en 1988. Rappelons que cette ruelle nous avait également livré une calotte crânienne humaine et une urne cinéraire en plomb, écrasée et perforée de coups de *pilum*, qui nous avait fait envisager la présence d'un *herôon*.

Sur la place PL F11 et son prolongement PL F10 quelle association pouvons-nous établir entre les traces de lutte, avec les pierres de fronde, l'*umbo*, l'herminette qui a pu servir d'arme et la fibule pennanulaire (arrachée à un légionnaire ?), le four bâti sur caniveau, la porte de 1,70 m, le *simpulum*, les fragments de cratères Lamb. 40 (C), les tuiles canal, etc. ?

Il est peut-être osé de voir dans cette zone les abords immédiats d'un sanctuaire, mais nous avons l'impression de nous trouver dans une zone sensible de l'*oppidum*.

\* Chercheur associé à l'U.P.R. 290 du CNRS.

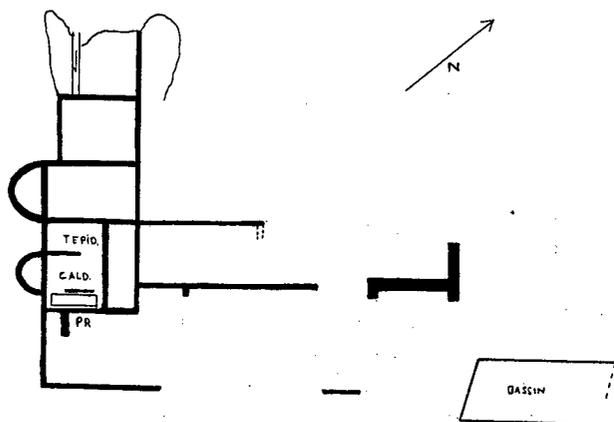
## **PENNES-MIRABEAU (LES), Le Péage I** **Etablissement gallo-romain, I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> s.**

Sauvetage urgent

M. Philippe de VARENNES \*

Le site du Péage I fit l'objet, au cours des mois de septembre et octobre 1990, d'une campagne de diagnostic archéologique avec reconnaissance sur le terrain. Le site est situé à flanc de colline, sous les vignes, entre le parc d'attraction "d'Aquacity" et la Nationale 8, sur une parcelle devant être lotie.

Les premiers sondages ont révélé immédiatement des structures importantes : murs de moellons équarris bâtis à la chaux, enduits et sols en béton de tuileau. L'ensemble des vestiges couvre une superficie estimée approximativement à 2 700 m<sup>2</sup>.



► fig. 30 : LES PENNES-MIRABEAU, Le Péage I.  
Plan au 1/250<sup>e</sup> du site.

La partie la plus intéressante du Péage I est constituée par un balnéaire (fig. 30) : deux pièces complétées par des absides de dimensions différentes encadrant de manière symétrique une pièce rectangulaire. Le *caldarium* disposait d'un chauffage par hypocauste et *tubuli* dans les parois. Le *præfurnium* était localisé dans une petite cour fermée, à l'est du *caldarium*. A l'intérieur du *caldarium* on a retrouvé une grande baignoire rectangulaire plaquée de marbre avec son système d'évacuation des eaux. Ces installations thermales peuvent être datée des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.

Au nord-est des installations thermales, nous avons également mis au jour une grande piscine bétonnée possédant une forme plus ou moins rectangulaire. L'évacuation de l'eau s'effectuait par le biais d'un puits aménagé à la base de la paroi est.

D'autres pièces, adjacentes aux thermes, dont les fonctions n'ont pas été déterminées, ont aussi été dégagées. Certaines d'entre elles étaient munies d'un sol en béton. Des traces d'enduits peints de couleur rouge et bleu métallique ont également été retrouvées sur certains murs.

Le mobilier est principalement composé de céramiques de basse époque : sigillées claires B et D, luisante, DS.P. orangée et grise, et de nombreux tessons d'amphores africaines et orientales. Quelques tessons d'arétine et de sigillée sud-gauloise ont également été mis au jour. Notons aussi la présence de nombreux objets en métal : une lampe en fer, un mors de cheval, une pelle, deux houes et plusieurs lames de couteau.

Il semble donc que nous soyons en présence d'un site assez riche, comme en témoignent les nombreux vestiges de marbre, les traces d'enduits et le matériel retrouvé, et où d'importantes activités furent pratiquées jusqu'au V<sup>e</sup> s. Malheureusement aucun niveau du Haut-Empire n'a pour le moment été atteint.

\* Equipe de fouille : Ph. Boissinot, J.-Cl. Dujardin, J.-M. Femenias, H. Le Berre, A. Segura, Ph. de Varennes.

**PENNES-MIRABEAU (LES), Le Péage II**  
**Etablissement gallo-romain, I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.**

Sauvetage urgent

M. Philippe de VARENNES \*

Situé à proximité du Péage I, le site du Péage II fit l'objet d'un diagnostic archéologique en septembre/octobre 1990. Une partie des vestiges étant sous la Nationale 8 et une autre dans l'emprise de la parcelle de l'ancienne usine d'hélices LIP Sud-est n'ont pu être sondées. Malgré cela, l'ensemble des vestiges mis au jour couvre une superficie d'approximativement 2 100 m<sup>2</sup>.

Les sondages révélèrent des murs d'orientation est-ouest, nord-sud, soit en *opus caementicum* soit liés à la terre. Parmi ceux-ci, un grand mur à contreforts d'orientation est-ouest avec un retour vers le sud, lui-même renforcé par un contrefort d'angle, s'est montré particulièrement intéressant, laissant supposer la présence d'un bâtiment important, peut-être un cellier ? Un seul mur est orienté différemment : sud-ouest/nord-est. L'orientation de ce mur par rapport à l'ensemble nous suggère deux états principaux, sans compter les réaménagements mineurs effectués au cours de l'occupation. De fortes zones cendrées, nous proposant une destruction violente, ont été retrouvées en divers endroits.

Le matériel retrouvé se compose de céramique arétine lisse, sigillée sud-gauloise, de céramique à parois fines, et d'amphores gauloise et italique. On retrouve également quelques tessons de sigillée claire D et luisante. Le mobilier nous propose ainsi une occupation de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'au III<sup>e</sup> voire le début du IV<sup>e</sup> s. de n. è. Pour le moment, aucune indication ne permet d'affirmer que le Péage II soit une dépendance agricole du Péage I. Cette éventualité n'est cependant pas à écarter.

\* Equipe de fouille : Ph. Boissinot, J.-Cl. Dujardin, H. Le Berre, Ph. de Varennes.

**ROQUEFORT-LA-BEDOULE, Chapelle Saint-André de Julhans**  
**Chapelle XIII<sup>e</sup> s.**

Restauration

M. Dominique BERTHOUT

L'année 1990 n'a enregistré aucune activité proprement archéologique sur ce site puisque notre association s'est concentrée sur la restauration du bâtiment : après le mur de façade presque entièrement reparablementé en 1989, ont suivi en 1990 les mêmes travaux sur l'abside et le mur nord. Actuellement, l'édifice est stabilisé par ces restaurations, et donc sauvé.

Ces travaux ont nécessité la taille de pierres d'angles et de claveaux qui avaient disparu. De manière à les restituer à l'identique, nous avons été amené à rechercher la carrière médiévale, que nous supposions très proche du site. Grâce à M. Fournier, assistant au Museum d'histoire naturelle de Marseille, celle-ci a été retrouvée. Après étude, photographies et conservation d'un fragment de pierre portant une trace de coin, nous avons rouvert cette carrière pour en tirer le matériau que nous avons ensuite travaillé, forcément identique à celui utilisé par nos prédécesseurs médiévaux et modernes.

#### Bibliographie

- BERTHOUT (D.).— Carte archéologique de la commune de Roquefort-la-Bédoule. Maîtrise, 1987.  
 D. BERTHOUT (D.).— Roquefort-la-Bédoule (B.-du-Rh.) - Julhans. Note dans *Archéologie Médiévale*, tome XVII, 1987.  
 BERTHOUT (D.).— Roquefort-la-Bédoule - Saint-André de Julhans. Note dans *Gallia Informations*, PACA, tome 2, 1987-88.  
 BERTHOUT (D.).— Roquefort-la-Bédoule - Castrum de Julhans, sondage. Notes dans les *Notes d'Information et de Liaison DRA/PACA*, 1986-88-89.

### **SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE, Cadarache, Les plaines de la Grande Bastide Chapelle rurale, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.**

Fouille programmée  
 M. Daniel MOUTON

Les campagnes de fouilles des années 1986 à 1989 sur la motte castrale de Cadarache ont permis de reconnaître un édifice établi, occupé et abandonné au XIII<sup>e</sup> s.

Des travaux d'aménagement du Centre d'Etudes Nucléaires avaient mis au jour, en 1969, les vestiges d'une chapelle à 750 m au sud-ouest du précédent site. Une première fouille, menée par Michel Fixot, avait alors établi une occupation autour des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. La campagne 1990 a permis une exploration exhaustive démontrant un lien chronologique entre les deux sites.

Dotée d'une abside semi-circulaire, la chapelle, orientée nord-ouest/sud-est, présente un plan subrectangulaire, l'ensemble atteignant 11,60 x 5,40 m. Avant que la construction ne commence, le substrat, en pente descendante vers le nord, a fait l'objet d'un remblaiement qui a livré une monnaie de la fin du XII<sup>e</sup> s. Le sol de la nef était constitué de terre battue alors que le chœur, surélevé de 0,20 m, présentait un aménagement plus élaboré. Un emmarchement de pierres de taille en remploi limitait un radier de blocs de calcaire soigneusement serrés. Au milieu, quelques dalles marquaient l'emplacement de l'autel, trouvé au sol avec son support, pilier rectangulaire pourvu de son *loculus* à reliques.

Après cette première phase d'occupation, la chapelle a été utilisée comme habitat alors qu'un bâtiment de 7,80 x 4,20 m est venu s'adosser au mur sud. Un dallage sommaire y marquait un foyer dans l'angle sud-ouest. Entre deux de ces dalles, une monnaie de la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. confirme la datation déjà fournie par le matériel céramique. En outre un ensemble assez riche d'objets métalliques révèle l'activité agricole des occupants du

lieu. Le sol de cette pièce n'a fourni qu'une petite fosse à usage indéterminé alors que trois silos, dont deux de grande dimension, avaient été aménagés dans la chapelle. Au fond de l'un d'entre eux a été trouvé un méreau de plomb similaire à ceux connus sur d'autres sites du XIV<sup>e</sup> s. Ces silos avaient été comblés et soigneusement rebouchés avant que l'ensemble ne soit abandonné.

La chronologie est donc identique à celle de la motte : la chapelle a été construite vers le début du XIII<sup>e</sup> s. puis abandonnée, peut-être vers la fin de ce même siècle. Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. elle était réoccupée pour une fonction domestique.

Cette campagne a permis de confirmer l'existence, à une période tardive, d'une motte avec sa chapelle relativement distante. En l'absence de fouilles, il aurait été tentant de dater une telle organisation d'un ou deux siècles plus tôt.

### **SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Glanum**

**Temple toscan hellénistique (II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; maison tardohellénistique (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)**

Fouille programmée

M. Marc BOUIRON, Mme Marie-France GIACCOBI-LEQUEMENT, Mme Nicole LAMBERT, Mme Anne ROTH CONGES

La troisième campagne de la fouille programmée triannuelle de Glanum a achevé le relevé au 1/10<sup>e</sup> de l'élévation du puits à dromos LX, et commencé celui des éléments architectoniques retrouvés dans ce puits, nécessaire à la restitution du *forum* augustéen et julio-claudien. La fouille proprement dite s'est achevée par trois sondages :

#### ◆ **Temple toscan XVII**

Les assises de fondation les plus basses du temple hellénistique (II<sup>e</sup> s. av. J.-C.), dégagées par H. Rolland puis réenfouies, ont été remises au jour pour dessin et analyse. Les traces laissées sur les lits d'attentes de ces assises témoignent d'un premier état de l'édifice, démantelé jusqu'aux fondations, puis reconstruit sur le même plan avant d'être définitivement rasé. En outre, les assises les plus basses, restées en place lors de la première démolition, montrent d'assez nombreux remplois (éléments de stylobate, linteaux) provenant d'un monument de nature différente et, comme en attestent les tranchées de fondation du temple creusées dans la terre vierge, situé ailleurs dans l'agglomération. On a également retrouvé et fouillé la tranchée de spoliation de la façade de la *cella*, qui s'avère de forme carrée, comme on le pressentait (1). Le temple toscan montre donc, comme beaucoup d'autres monuments hellénistiques de Glanum, les traces de deux destructions systématiques que l'on peut mettre en relation avec les deux guerres menées par Rome contre les Salyens en 125-124 et 90 av. J.-C. ; mais on a en outre ici la preuve de l'existence d'un monument plus ancien, attribuable en première hypothèse au milieu ou à la première moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

(1) RAN 18, 1985, p. 205 et fig. 7.

◆ **Maison aux Deux Alcôves XVIII** (entre 90 et 30 av. J.-C.)

On a achevé de sonder la pièce nord de l'aile orientale, et mis en évidence trois états de la maison, dont deux avaient déjà été reconnus précédemment :

- Premier état : la maison est bâtie sur les ruines du temple toscan, dont la façade arasée porte son mur nord. L'aile orientale comporte deux vastes pièces carrées que dessert un couloir central ; une troisième pièce carrée, de dimensions proches, complète l'aile sud. Un incendie met fin à cet état.
- Deuxième état : le mur nord, détruit, est décalé vers le sud de plus d'un mètre, peut-être pour élargir la rue séparant la maison XVIII de celle qui la borde au nord. Dans l'aile orientale, le couloir central n'est pas rebâti, et les deux pièces primitives, réduites en largeur, laissent place entre elles à un petit *oecus*, aux murs enduits de blanc et précédé d'un vestibule étroit. Un nouvel incendie détruit la maison.
- Troisième état : dans l'aile orientale, le petit *oecus* est arasé, et on rebâtit depuis la fondation la plupart des murs — en particulier le mur est de la pièce sud, laquelle est aménagée alors en *cubiculum* à deux alcôves décoré de peintures du II<sup>e</sup> style (milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Au nord, on n'a plus qu'une seule grande pièce rectangulaire servant de cuisine et de séjour. L'aile sud est prolongée à l'ouest par une pièce de service, et la cour agrandie d'autant vers l'ouest. La maison est abandonnée sans violence quelque temps plus tard, progressivement ruinée, et sa cour sert de dépotoir, avant de disparaître sous le nivellement du *forum* augustéen.

◆ **L'escalier LIX**

Cet escalier, l'une des structures bâties les plus anciennes du site, avait été partiellement dégagé en 1983 sous l'angle sud-ouest de la maison aux Deux Alcôves. On espérait en reconnaître cette année l'aboutissement, mais la découverte de structures plus récentes bâties sur son comblement n'a permis de dégager que deux marches supplémentaires. Après l'enlèvement du remblai du *forum* et des couches de démolition de la maison, strates désormais bien connues (30-20 av. J.-C.), on a retrouvé l'angle sud-ouest de la maison (troisième état : 50-30 env.) reposant sur un beau seuil monolithe en remploi, et recouvrant une rue contemporaine du deuxième état (sans doute dans le second quart du I<sup>er</sup> s.) creusée d'ornières et bordée d'un caniveau. Plus bas encore, un remblai dépotoir comblait l'escalier LIX.

**VERNEGUES, Château-Bas**

**Structures gallo-romaines du I<sup>er</sup> s. de notre ère**

Sauvetage urgent

M. Pádraig FOURNIER, M. Michiel GAZENBEEK

Un projet de construction d'une cave à vin à Château-Bas a amené la Direction des Antiquités à demander un diagnostic archéologique préalable aux travaux. C'est la deuxième intervention de ce type à Château-Bas en un an. En juin 1989, plusieurs sondages ont été effectués à l'emplacement alors proposé pour les futurs bâtiments viticoles. Les découvertes, notamment un bassin antique, rendaient nécessaire une adaptation des plans, sans pour autant entraîner l'interdiction de la construction.

Le projet actuel s'étend sur une surface d'environ 3 600 m<sup>2</sup> et nécessite des terrassements jusqu'à 5 m de profondeur. Plusieurs bâtisses adossées à la façade nord-ouest du château et à une installation viticole construite en 1975 et en 1984 sont prévues. D'importants vestiges antiques mis au jour lors du creusement des fondations de cette dernière n'ont pu être alors relevés correctement. Il s'agissait en particulier d'un sol de béton de tuileau, d'un contrepoids de pressoir, d'éléments de murs en grand appareil et de quelques *dolia*.

Durant le mois de mai 1990, 23 sondages ont été réalisés à l'aide d'un tracto-pelle. Des couches archéologiques de l'époque romaine sont conservées à une faible profondeur.

♦ Un ensemble complexe de murs (maçonnés soit au mortier de chaux ou de terre) complété par un système de petites canalisations et par un puits ont été découverts. Trois murs, constitués de maçonneries avec de la terre, entourent un rectangle dont la majeure partie semble se trouver sous le bâtiment viticole qui délimite le sondage au sud (aire de stockage). Dans les murs, trois cas de remploi ont été constatés : la moitié d'une cuve monolithe en calcaire coquillier, un élément de colonne et un fragment de pilier. Les murs est-ouest matérialisent une dénivellation importante du terrain à l'époque antique.

Un sondage effectué contre l'un des murs a livré un matériel abondant du Haut-Empire : amphore gauloise à pâte calcaire, céramiques communes grises (marbrées) et à pâte claire, céramiques noircies à pâte rouge peignées, mortiers, parois fines, et sigillées gauloises.

Il a été retrouvé une petite canalisation partiellement couverte qui contourne l'aire de stockage (*dolia*). Elle est constituée d'un fond de *tegulae* et de dalles de pierre, et de parois de moellons maçonnés au mortier. L'ensemble a été construit dans une tranchée peu profonde. Sur l'arase du canal était effondrée une toiture de *tegulae* et d'*imbrices*.

Un mur, dont les moellons forment un double parement, a conservé un enduit de mortier sur la face nord. Sous un horizon de tuiles et de molasse (effondrement d'un toit et d'un mur ?), deux niveaux d'occupation se distinguent. Le plus récent a livré des fragments d'amphores gauloises écrasées sur place, de tuiles et de mortier. Notons également dans le matériel recueilli des tessons de sigillée B/luisante, de sigillée gauloise dont une forme Drag. 27 préflavienne, de parois fines, de céramique indigène peignée et enfin un clou. Ce niveau repose sur une couche du substrat remanié. Entre celle-ci et le sol naturel vierge, il y a une surface également caractérisée par des tessons de céramiques écrasées sur place. Il s'agit d'amphores gauloises uniquement. L'orifice d'un puits dégagé lors de cette fouille est peut-être lié à cette couche, mais il ne lui est certainement pas postérieur.

♦ Une partie du terrain sondé se définit par un important rehaussement moderne du terrain avec des déblais de construction et de terrassement. Peu de structures antiques ont été rencontrées dans ce secteur. Il y a une quinzaine d'années, ce terrain a été exhaussé de 1,50 à 2 m avec les déblais de terrassement d'une première cave à vin construite contre la façade nord-ouest du château. Lors de ces travaux, d'importantes structures antiques semblent avoir été détruites. Les remblais contiennent en effet de nombreux éléments antiques d'architecture (blocs en grand appareil, dont certains taillés en chevrons ; fragments d'un pilier et un fragment de mosaïque).

Dans ce secteur peu de structures ont été mises au jour. Deux sondages ont cependant livré des sols d'occupation bien distincts, caractérisés par des niveaux riches en cendres, tuiles, et en fragments de molasse. Une tranchée a mis au jour un sol antique en mortier. Ce sol n'est pas limité par des murs, sauf vers l'ouest, du côté du bassin antique découvert lors du diagnostic archéologique de 1989, où nous avons peut-être une structure en pisé (?).

♦ Les vestiges rencontrés dans les tranchées sont difficilement interprétables, car ils ne sont pas assez largement dégagés. Nous avons seulement pu déterminer une aire de stockage (*dolia*), liée à une installation d'un pressoir dont les structures avaient été aperçues en 1984. Les murs délimitent généralement des espaces à ciel ouvert, exceptée la zone du canal.

Dans la technique de construction, nous remarquons la prédominance des maçonneries utilisant un liant de terre. Deux murs, dont un n'est peut-être pas antique, utilisent un mortier de chaux, tandis qu'un mur lié à la terre a un parement enduit de mortier. Les canalisations sont également maçonnées.

Le matériel recueilli lors de la fouille confirme les datations proposées dans le rapport de diagnostic archéologique de juin 1989. Toutes les céramiques s'inscrivent dans une fourchette chronologique allant du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. n. è. jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. de n. è. Les amphores gauloises à fond plat dominant. Parmi les sigillées, la forme Drag. 37 est la plus courante.

Les structures dégagées cette année peuvent être datées du I<sup>er</sup> s. de n. è. Seul le puits est probablement plus ancien. Un certain nombre de constructions plus ou moins monumentales semble avoir été détruites à cette époque, comme l'indiquent les remplois dans les différents murs et la récupération partielle des dalles du bassin antique.

La découverte d'une partie d'un pilier décoré de baguettes dans le creux (une à chaque angle et une au milieu de chaque face) est importante. Cela prouve indéniablement l'origine antique de plusieurs autres piliers (et fragments) semblables, certains avec une baguette verticale, d'autres avec une baguette ondulée au milieu de chaque face dans laquelle certains reconnaissent un serpent stylisé. Trois fragments d'un même pilier ont été trouvés dans les déblais, et plusieurs tronçons, notamment des piliers à serpents, se trouvent dispersés dans le parc du château.

## **ALPILLES (LES), Aureille**

### **Occupation néolithique, de l'Age du Fer, gallo-romaine**

Prospection

M. Michel POGUET

Le 9 octobre 1989, au cœur du massif des Alpilles, un incendie forestier ravageait la quasi-totalité de la partie montagneuse de la commune d'Aureille et s'étendait également aux confins des communes d'Eygalières, Eyguières et Saint-Martin-de-Crau. Il parut intéressant d'y organiser une opération de prospections afin de mieux connaître ce territoire de 1 500 ha dénudés par les effets de l'incendie, puis de dresser une carte des sites archéologiques susceptibles de s'y trouver. Une campagne de recherches, étalée sur une année, a permis de reconnaître 15 gisements inconnus jusqu'à présent, s'étendant de la période néolithique à l'Epoque moderne, à l'exception toutefois de l'Age du Bronze pour lequel aucun site ne fut recensé. C'est ainsi que furent découverts un site du Néolithique, quatre sites de l'Age du Fer, six sites gallo-romains, un site médiéval, deux types d'aménagements de l'Epoque moderne ainsi que deux grottes dont l'occupation, faute de sondage, n'a pu être précisée.

○ La période néolithique a fourni des résidus d'industrie lithique ainsi que quelques armatures de flèches en silex, matériels qui seront prochainement étudiés.

○ L'Age du Fer, tout au moins en ce qui concerne les VI<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s., est bien représenté par deux habitats de hauteur dont un structuré et par deux sites de pied de pente dont l'un s'inscrit dans un contexte géologique naturel présentant un aspect défensif certain. Les ramassages de céramiques associées à des fragments d'amphores étrusques ont été abondants et représentatifs de cette période.

○ Six sites attestent d'une implantation humaine importante pendant la période gallo-romaine notamment à ses débuts (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Seul l'un d'entre eux montre une continuité dans son occupation jusqu'à l'Antiquité tardive. (DS.P., commune grise). A noter la "redécouverte" d'une borne milliaire en bordure de la voie dite "aurélienne" qui limite au sud la commune d'Aureille (milliaire portant le n° III).

○ Pour le Moyen Age, les recherches ont fourni des précisions sur le village et les remparts, au pied des ruines de la fortification du Castellas. Par ailleurs, une source aménagée au fond d'un vallon et quinze fours à chaux artisanaux temporaires sont attribuables à la période moderne.

Le bilan de cette campagne de prospections s'est donc avéré positif pour la connaissance de cette partie du sud des Alpilles et a permis d'en dresser une carte archéologique.

## **Archéologie et Histoire de l'occupation du sol autour de l'Etang de Berre**

Prospection et étude environnementale

M. Philippe LEVEAU

### **I - Recherches archéologiques**

Des prospections sur les communes de Martigues, Carry-le-Rouet, Sausset-Les-Pins, Saint-Mitre, Istres et Fos ont été organisées par Fabienne Gateau et Frédéric Trément, allocataires de recherche (Centre Camille-Jullian), avec la collaboration d'étudiants de licence de l'Université de Provence dans le cadre de stages archéologiques. Ces prospections ont fait l'objet de deux rapports

### **II - Recherches sur l'environnement**

#### **• Etude des carottages prélevés dans l'Etang**

L'exploitation des carottages prélevés avec la DRASM dans le fond de l'Etang s'est poursuivie et achevée. Les carottes 6, 2 et 10 ont fait l'objet d'une analyse sédimentologique et minéralogique sous la direction de M. Roux, Maître de conférence à la Faculté des Sciences de Luminy (Océanologie). Les résultats ont fait l'objet d'un rapport scientifique par M. Roux (21 juin 1990 et 15 septembre 1990).

Sept datations radiocarboniques ont été effectuées sur des tests de coquilles. Cinq ont été réalisées au Laboratoire de Géologie du Quaternaire. Deux autres au Laboratoire du Radiocarbone à (Lyon) (J. Evin) qui ont été facturées.

Les coquilles des carottes ainsi que celles des plages fossiles du littoral sont examinées par Mme Fr. Brien-Poitevin.

Ces recherches ont fait l'objet d'un poster présenté au colloque d'Aix-en-Provence en septembre 1990 sur la morphogénèse des piémonts organisé par le Groupe Français de Géomorphologie.

- Recherches sur le littoral

Les recherches géomorphologiques sur le delta de l'Arc ont fait l'objet d'un mémoire de DEA soutenu le 27 novembre 1990 par M. Nicaise Rabenkogo (Morphodynamiques actuelles et passées du delta de l'Arc), sous la direction de M. Provansal et M. Jorda, Maîtres de conférence de Géographie Physique à l'Université de Provence. Ces recherches ont nécessité une datation radiocarbonique au Laboratoire de Luminy.

### III - Présentation des premiers résultats des recherches

M. Provansal et Fr. Trément ont présenté les premiers résultats des recherches conduites depuis deux campagnes sur la zone des étangs autour de Saint-Blaise dans une exposition itinérante réalisée par le Centre Camille-Jullian.

## GEMENOS

### Occupation Antiquité et Moyen Age

Carte archéologique

M. Dominique BERTHOUT

L'étude de la commune de Gémenos permet de signaler vingt-quatre sites de l'Antiquité au Moyen Age (fig. 31).

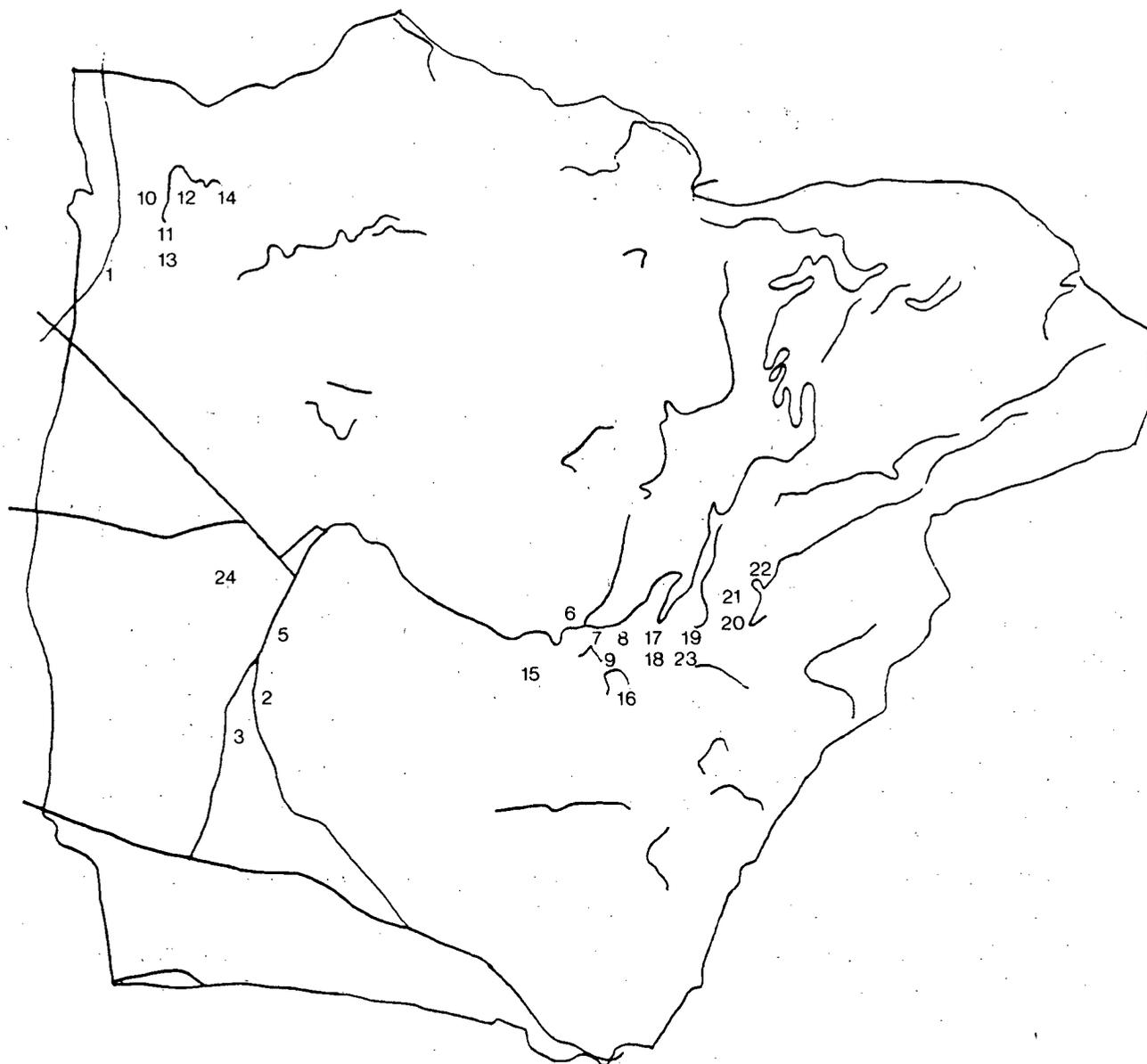
#### I - Antiquité

**1 - Vicus de Saint-Jean de Garguier** : ce site très connu, surtout par l'inscription de Zozime sur les bains publics de Garguier et la mention du différent de 417 entre les évêques de Marseille et d'Arles dans la "Vie de Saint-Césaire", est un vicus fouillé en partie, de 1961 à 1986, par J.-B. Féraud. Un musée sur place.

**2 - Gisement de Magny** : épandage de céramiques antiques dans un champ indiquant la présence d'un site en sous-sol.

**3 - Gisement de Jouques** : *idem*.

**4 - Caverne de la Grande Baume** : fouillée entre 1954 et 1962 par Y. Palun, Ch. Lagrand et J. Courtin, cet habitat préhistorique a révélé des occupations ponctuelles antiques et médiévales.



► fig. 31 : GEMENOS. Carte de localisation des sites archéologiques repérés.

**5** - Statue d'Actéon dévoré par ses chiens : décrite dans la *F.O.R.* par F. Benoit, mais alors considérée comme disparue, c'est un fragment de bas-relief.

**6** - Gisement des Tompines : épandage de céramiques antiques inclus dans des travertins, et révélé lors de la construction de la D2 en 1902.

**7** - Gisement du Fauge : cette rivière a charrié des céramiques antiques déposées au pied d'une cascade.

**8** - Site antique de Saint-Martin : sous l'actuelle chapelle Saint-Martin, existe un édifice antérieur (prospections électriques) ; soit une chapelle paléochrétienne, soit un *fanum*.

**9** - Contrepoids de pressoir du Paradou : en calcaire froid, il git à proximité des ruines d'une papeterie du XIX<sup>e</sup> s.

**10** - Inscription du château Saint-Jean : inscription funéraire plaquée sur l'un des murs du château.

**11** - Puits de Saint-Clair : fouillé au début des années 1960 par J.-B. Féraud, ses curetages contenaient de la céramique antique et de la DS.P.

**12** - *Oppidum* de Saint-Clair : *oppidum*-refuge occupé de la Protohistoire à l'Antiquité tardive. Une chapelle y sera construite.

**13** - Chemin menant à Saint-Clair : étant en contrebas de cet *oppidum*, des tessons sont descendus jusqu'à lui.

## II - Moyen Age

**14** - Chapelle de Saint-Clair : fouillée par J.-B. Féraud à la fin des années 1950, cet édifice roman du XII<sup>e</sup> s. est à nef unique, sans transept, et abside en cul-de-four. Elle était surmontée d'un étage de trois pièces. Elle est, de par la forte déclivité du terrain, posée en partie sur un podium en grand appareil à joints vifs, n'ayant rien à voir, contrairement à ce que dit la tradition, avec un éventuel bâtiment grec en ces lieux.

**15** - *Castrum* de Saint-Pons : au sommet d'une colline ronde, c'est le village médiéval de Gémenos, entouré d'une enceinte et surmonté d'un château avec basse-cour.

**16** - *Oppidum-castrum* de Saint-Pons : ce site remarquablement défendu par la nature a été occupé pendant la Protohistoire et l'Antiquité. Au Moyen Age, étant en liaison visuelle avec le *castrum*, il est équipé d'un fortin, dont on voit encore le système de porte d'entrée.

**17** - Chapelle de Saint-Martin : du XII<sup>e</sup> s., elle est constituée d'une nef unique, sans transept, avec abside en cul-de-four et six contreforts. Elle fait l'objet d'une restauration par une association locale.

**18** - Carrière du Fauge : dans le lit de cette rivière, le tuf a gardé les traces de sciage des blocs ayant servi pour la chapelle Saint-Martin.

**19** - Moulin de Saint-Pons : utilisé par la communauté de Cuges pour moudre son grain, c'est une grande bâtisse à une fenêtre voûtée, entourée d'annexes, et vraisemblablement défendue par une enceinte.

**20** - Abbaye de Saint-Pons : ce magnifique bâtiment cistercien abritait des moniales. L'église est composée d'une nef unique, sans transept, avec chevet plat, mais n'a jamais été terminée comme l'ont montré les fouilles de Mille Dêmians d'Archimbaud en 1979. Autour du cloître, sont les bâtiments canoniaux, plus mal conservés. Cette abbaye est actuellement menacée par un projet du Conseil Général.

**21** - Pont de l'abbaye : piles du pont médiéval qui y menait, dans le Fauge.

**22** - Carrières de l'abbaye : plusieurs carrières de calcaire et de tuf ayant servi à la construction de l'abbaye.

**23** - Four à chaux de Saint-Pons : four archaïque médiéval ou moderne.

**24** - Chapelle Notre-Dame du Plan : en plaine de Gémenos, seul un fragment de fondation en est conservé.

La commune de Gémenos possède aussi des sites préhistoriques (aven du Plan des vaches, de la Plâtrière, grotte de la Grande Baume...) surtout fouillés par G. Sauzade, et des sites industriels du XIX<sup>e</sup> s. en vallée de Saint-Pons ou des châteaux des XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> s., mais cela n'entraîne pas dans le cadre de cette étude.

**ALLAUCH, massif de Garlaban**  
**Gravures rupestres, périodes diverses dont XIX<sup>e</sup> s.**

Prospection et relevé

M. Jean-Luc GRASSET

Si les premières découvertes isolées remontent à 1984/1985, la campagne 1990 nous a permis de porter le nombre de gravures étudiées aux environs de quatre-vingt.

Outre une dizaine de noms ou signatures et dates (riches en enseignement car ils permettent parfois de retrouver des familles qui habitent encore Allauch actuellement...), les dessins abordent les quelques thèmes essentiels suivants (fig. 32) : sujets d'ordre militaire ou religieux, visages schématiques, représentation symbolique, art géométrique ou naturaliste à caractère végétal, art naturaliste animalier, représentation énigmatique à caractère indéterminé, représentation énigmatique à caractère anthropomorphe, représentation symbolique à caractère astral.

Le choix du support, les gravures nettes, fermes et sûres, révèlent un savoir-faire certain, des dons artistiques affirmés et un amour du beau. Quelle motivation profonde a donc pu conduire il y a environ cent ans (certaines gravures peuvent être bien plus anciennes) probablement des bergers mystiques et solitaires à graver profondément ainsi dans le calcaire de nos collines toute une partie de leur vie intérieure ?

**MASSIF DE SAINTE-VICTOIRE**

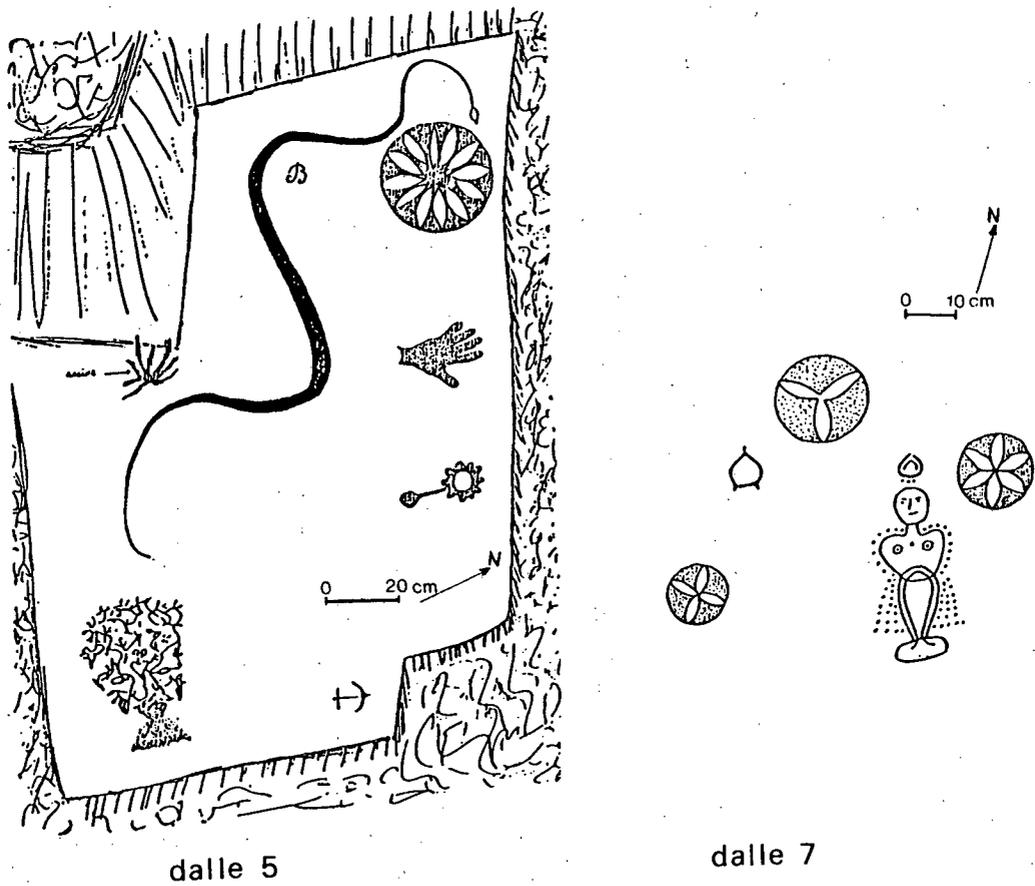
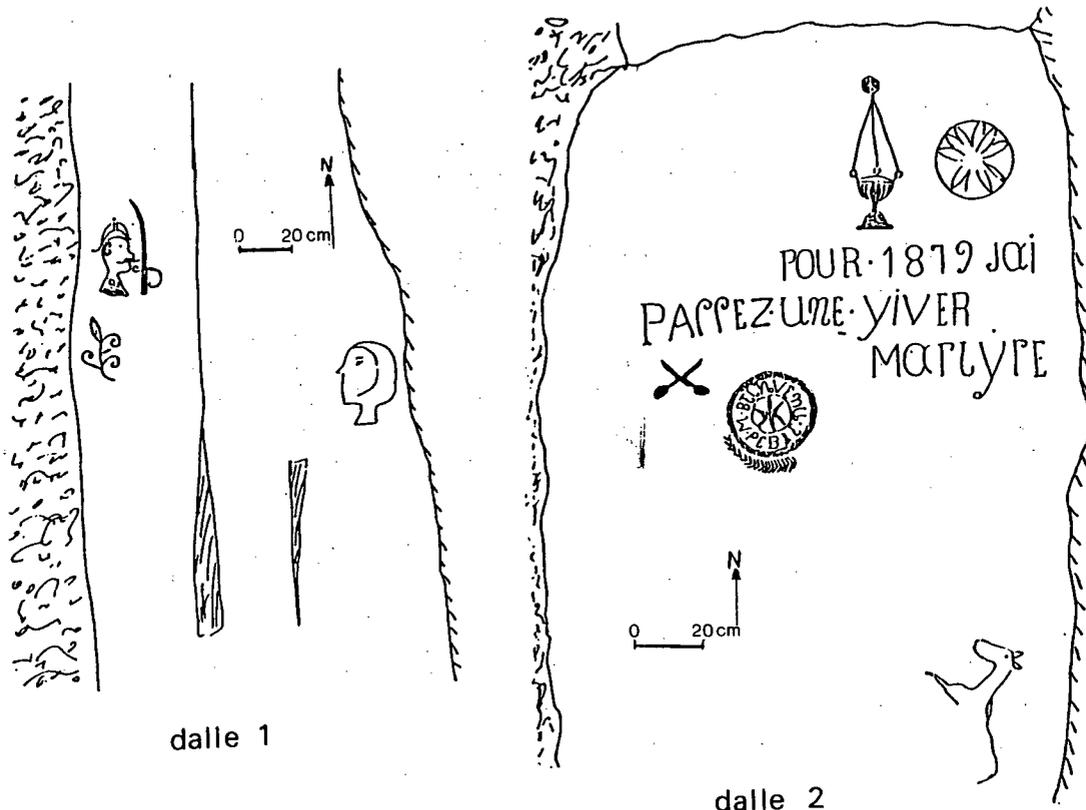
Prospection-inventaire et évaluation du patrimoine archéologique

M. André D'ANNA, M. Philippe LEVEAU, Mlle Florence MOCCI

**I.- Présentation du projet**

En août 1989, un incendie a dévasté une grande partie du célèbre massif de Sainte-Victoire (environ 60 %) et en particulier le flanc sud de la montagne. Une grande campagne médiatique a eu pour objet de soutenir les projets de nettoyage, de reboisement et de remise en valeur du massif. L'incendie en détruisant la forêt a non seulement dégradé les célèbres paysages mais a également perturbé plusieurs sites archéologiques. Ils se trouvaient ainsi menacés de destruction complète — tant par l'érosion naturelle et le pillage que par le nettoyage des bois brûlés, les projets de reboisement et autres aménagements — si les mesures nécessaires n'étaient pas décidées et prises en temps utile.

C'est pourquoi la Direction des Antiquités a proposé d'entreprendre une opération de prospections systématiques du massif. Il s'agit principalement de constituer un inventaire archéologique de la Préhistoire au Moyen Age, dont l'objectif est une évaluation précise du potentiel archéologique afin de pouvoir répondre rapidement aux problèmes posés à la suite de l'incendie. Ce programme s'inscrit donc dans une perspective de sauvegarde archéologique. Cette évaluation était aussi nécessaire afin de pouvoir déterminer les meilleures actions



► fig. 32 : MASSIF DE GARLABAN, commune d'Allauch.  
 Quelques exemples des gravures sur les dalles 1, 2, 5 et 7.

de mise en valeur du patrimoine dans le cadre de la réhabilitation du massif entreprise par le Syndicat Intercommunal du Massif Sainte-Victoire.

Les données acquises sont intégrées à une étude pluridisciplinaire faisant intervenir des archéologues (de la Préhistoire au Moyen Age), des historiens, des géomorphologues et des naturalistes. Il s'agit d'étudier l'évolution de l'occupation du massif et de mesurer les interactions homme-milieu selon une problématique maintenant bien connue dans laquelle l'évolution des paysages reste un élément essentiel.

Le massif de Sainte-Victoire, paradoxalement, n'avait jamais fait l'objet de prospections archéologiques systématiques. En 1989 une cinquantaine de gisements (dont une trentaine dans le massif même) étaient connus sur les communes de Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint-Marc-Jaumegarde, Le Tholonet, Beaurecueil, Vauvenargues et Puyloubier. Ceci permettait une connaissance relativement cohérente du peuplement du massif (Congès et D'Anna 1990).

Parmi les différentes questions qu'il était possible de poser au début du programme on a retenu plus particulièrement :

- Pour **la Préhistoire**

- La datation et la nature du premier peuplement néolithique (quelques indices de Cardial mais aucune trace d'une réelle exploitation du massif).
- La nature de l'occupation au Néolithique chasséen (très diffuse et limitée à des sites d'extension réduite ou en grotte).
- Les relations, au Néolithique final, entre les deux versants de la montagne et la nature de l'organisation de l'occupation du versant sud qui pourrait être structurée autour d'un établissement principal ; la vérification des hypothèses proposées pour le versant nord à partir des fouilles de la Citadelle est également nécessaire.

- Pour **la Protohistoire et la période romaine**

- Les problèmes posés par l'*oppidum* de Saint-Antonin : datation plus précise de l'occupation et mise en évidence de la structure de l'agglomération, nature de l'habitat à l'époque romaine.
- La nature de l'occupation gallo-romaine du plateau du Cengle et de l'ensemble du massif. Pour cette période les questions relatives à l'aqueduc de Saint-Antonin constituent un domaine particulier (sources, relations de l'aqueduc avec les formations sédimentaires récentes, tracé, aménagements particuliers).

- Pour **l'époque médiévale**

- La question du domaine de l'Etang dont le drainage est attribué aux Templiers ; il s'agit d'une doline caractéristique des fonds calcaires de Basse-Provence qui aurait été ouverte artificiellement par un canal dans la barre du Cengle.
- Les problèmes de l'occupation au Moyen Age de l'*oppidum* (tour) du Bayon.
- L'origine du village actuel de Saint-Antonin (désertion à la fin du Moyen Age et réoccupation).

L'opération, coordonnée par A. D'Anna, a bénéficié de la participation et de la collaboration de :

J.-L. Ballais : Professeur à l'Institut de Géographie, Université Aix-Marseille 2 et Centre d'Evaluation et de Recherche sur l'Environnement Méditerranéen (CEREM) ; G. Bertucchi : Conservateur du patrimoine, Direction des Antiquités de PACA ; M.-C. Bosc : maîtrise de géomorphologie ; N. Cros : maîtrise de Préhistoire ; A. Guilcher : ITA, Direction des Antiquités de PACA ; Chr. HUSSY : ITA, Direction des Antiquités de PACA ; M. Jorda : Maître de Conférence Institut de Géographie, Université Aix-Marseille 2 et CEREM ; Ph. Leveau : Professeur Antiquités nationales, Université de Provence ; F. Mocci : DEA Archéologie ; A. Müller : maîtrise d'archéologie ; M. Provansal : Maître de Conférence Institut de Géographie, Université Aix-Marseille 2 et CEREM.

## II - Résultats obtenus en 1990

□ En 1990, l'opération a été financée par l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication) et par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône. La maîtrise d'œuvre a été assurée par l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'opération a comporté plusieurs actions sur le terrain : prospections aériennes, prospections systématiques des zones brûlées, intervention sur l'*oppidum* de Saint-Antonin, intervention sur l'aqueduc, intervention dans le secteur de Bimont, étude de l'impact de l'incendie de 1989 sur la dynamique des pentes et des ravins. Ces activités de terrain ont été complétées par les recherches en laboratoire — plusieurs analyses sont actuellement en cours — et par diverses actions d'information (séminaires, conférences).

### □ L'*oppidum* de Saint-Antonin

Paradoxalement ce site célèbre, mentionné sur les cartes et les guides divers, n'avait jamais fait l'objet d'une étude précise. En début d'opération une topographie sommaire a été effectuée afin de pouvoir établir différents points de repères pour l'ensemble de l'activité sur ce site. Il a été ensuite procédé à des ramassages sélectifs sur toute la superficie du site, à des ramassages systématiques dans trois zones (carrés de 20 m de côté) et à des sondages d'étendue limitée. Ces travaux ont été réalisés par Anke Müller sous la responsabilité de Ph. Leveau.

Les vues aériennes montrent plusieurs structures sur le plateau : des entassements de pierres qui pourraient être des clapiers, des alignements en pierres sèches qui semblent être des murs de restanques, des structures en forme de rectangle qui sont probablement des restes de cabanes de berger. La grande construction en bord de falaises, à l'est, est une tour médiévale qu'une structure en demi-cercle isole du reste du plateau. La première installation d'une agglomération a eu lieu à la fin du deuxième Age du Fer mais aucune structure ne peut être attribuée avec certitude à l'époque protohistorique. Il n'y a pas eu de mur d'enceinte tout autour du plateau, les falaises étant suffisamment raides pour servir de fortification. L'accès à l'*oppidum*, par le nord, était peut-être protégé par un système défensif complété par une construction en bois (palissade ?) renforcée par de gros blocs de pierre dont on voit les vestiges des deux côtés de l'entrée. Le seul reste d'un mur éventuellement protohistorique montre des assises liées sans mortier, technique de construction bien connue pour les *oppida* du sud de la France à cette époque.

En surface les tessons de *dolia* et d'amphores sont très nombreux, mais le matériel plus fin est peu abondant. D'après le mobilier recueilli, l'occupation n'a pas commencé avant le dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. : pas de fragments d'amphores "gréco-italique", mais des fragments d'amphores type Dr. 1 et de la céramique campanienne A tardive et B. La fin de l'occupation du site se situe dans la première moitié ou au milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., date à laquelle les amphores Dr. 1 et la céramique campanienne commencent à disparaître. L'absence de céramique arétine ou de céramique sigillée semble indiquer que le site est abandonné au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Les sondages ont montré une seule couche d'occupation. Dans l'état actuel des connaissances, aucune réoccupation n'est attestée à la fin de l'Antiquité.

L'*oppidum* apparaît donc comme un village occupé durant trois quarts de siècle ou un siècle. Il est situé en position défensive, mais il est bien difficile de lui prêter une finalité proprement militaire. Il est contemporain des débuts de la présence militaire romaine et du *castellum* d'*Aquae Sextiae*.

Dans les mois qui ont suivi cette opération, toute la surface de l'*oppidum* a fait l'objet de ramassages par des amateurs et des curieux, et nous avons vu sa physionomie changer rapidement, les tessons disparaissant, en particulier les plus fins.

### □ Le plateau du Cengle

La prospection systématique a été réalisée par Fl. Mocci et N. Cros avec la participation de stagiaires de l'Université de Provence et de quelques bénévoles. Tout le plateau a été prospecté à l'exception des domaines de Bayle, de l'Etang et des Masques (refus des propriétaires). Cette opération a permis de recenser 22 nouveaux sites alors qu'avant ces prospections 11 gisements étaient connus sur l'ensemble de la commune dont 8 sur le plateau.

- Pour **la Préhistoire** plusieurs nouvelles stations ont été découvertes et il convient maintenant d'en évaluer l'importance et d'en préciser la datation. Elles confirment la densité du peuplement néolithique sur le Cengle.

- En ce qui concerne la connaissance de **l'occupation protohistorique**, la découverte de fragments d'amphores italiques a révélé le développement précoce d'établissements dans les zones basses.

- S'il y a eu des *villae* sur le plateau à **l'époque romaine**, leur site semble correspondre aux fermes de Maurely et de Bayle. Les autres sites sont des bâtiments d'exploitation, (pressoir à huile ou à vin), petites maisons de paysans dépendant des sites plus importants de Bayle et de Maurely. L'*oppidum* a cessé d'être habité, ce qui n'exclut pas une fréquentation épisodique.

Les travaux réalisés n'ont amené aucune découverte spectaculaire. Mais ils font très sensiblement avancer les connaissances en ce qui concerne l'organisation de l'habitat. En fait les principales nouveautés sont liées à une meilleure connaissance du matériel amphorique désormais pris en compte dans les ramassages.

### □ Autres activités de terrain

- Sondages liés à l'Aqueduc : les premiers sondages ont été effectués au quartier de l'Aurignon et leur objectif était d'élucider les rapports entre le Pont de l'Aqueduc et le ruisseau de Roque-Hautes (J.-L. Ballais et Ph. Leveau).

- Etude de l'impact de l'incendie de 1989 sur la dynamique des pentes et des ravins (CEREM, Université d'Aix-Marseille II).

- Etude de la morphogénèse et de l'anthropisation du piémont sud de la montagne (CEREM).

- Etudes de structures agraires repérées dans le secteur du barrage de Bimont (CEREM).

## III - Perspectives

Les résultats acquis en 1990 montrent que les connaissances étaient jusqu'à présent très partielles et l'opération doit être poursuivie avec : un programme de recherche pluridisciplinaire, des prospections systématiques dans les autres zones du massif de manière à réaliser la carte archéologique complète et la participation aux réflexions pour la mise en valeur et la promotion des sites.

Pour une Archéologie moderne cherchant à comprendre les sociétés à travers les habitats et les aménagements en relation avec ceux-ci, l'étude de Sainte-Victoire apparaît comme pleine de perspectives.

Cette archéologie, doit être menée de manière pluridisciplinaire de façon à prendre en compte l'histoire du paysage. De ce point de vue, une recherche et une mise en valeur portant sur l'histoire des paysages autour de Saint-Antonin trouveraient un terrain particulièrement attractif dans la mesure où l'on y retrouve l'évolution continue des formes d'habitats depuis la mise en place du premier peuplement agro-pastoral jusqu'à l'époque

moderne. On y connaît en effet : un habitat néolithique, des sépultures qui en dépendent probablement et des stations secondaires ; un village protohistorique et, au pied de celui-ci, un habitat dispersé qu'il faudrait mieux connaître ; l'époque romaine caractérisée par le développement de *villae* et de leurs dépendances ; une tour médiévale. Ces données archéologiques sont complétées par les textes qui sont susceptibles de nous renseigner sur le village médiéval abandonné de Saint-Antonin (à localiser par les archéologues), sur l'avènement des bastides aixoises et sur les origines du village contemporain.

Les conditions physiques en font aussi un lieu propice à de multiples observations : le caractère abrupt du versant sud a amené une destruction rapide des couvertures pédologiques, les hommes sont très tôt intervenus soit en accélérant ce phénomène par les travaux agricoles, soit en luttant contre l'érosion comme le montrent les terrasses de culture. L'histoire de cet espace peut être réalisée car la topographie a favorisé le blocage des sédiments en contrebas et on peut espérer, à l'occasion de travaux d'aménagement, y retrouver des traces de constructions permettant d'obtenir des données chronologiques, comme cela a pu être fait à partir de l'aqueduc romain ou bien des stratigraphies datables. Les observations faites pendant l'année par les géographes physiciens permettent même d'espérer la réalisation d'une approche archéologique de l'histoire des incendies.

### **MASSIF DE SAINTE-VICTOIRE (secteur des deux Aiguilles)**

Prospection et surveillance archéologique

Mlle Nathalie CROS, Mlle Florence MOCCI

Dans le cadre de l'opération de prospection-inventaire et d'évaluation du Patrimoine (cf. D'Anna, Leveau, Mocci *supra*, p. 117), le programme d'intervention sur le terrain a été adapté aux impératifs du calendrier des nettoyages de bois brûlés. La prospection sur le plateau du Cengle a été la première phase et a permis, d'octobre 1989 à mai 1990, de mettre en place les bases d'une collaboration avec les différents partenaires : élus, S.I.V.U., O.N.F., associations. Afin d'éviter de nouvelles dégradations, les différents sites connus sur le Cengle ont été balisés avec les agents techniques de l'O.N.F. Les interventions ont été étendues en décembre 1990 au flanc sud de la montagne, au nord de la D. 17. Ce secteur, entre l'*oppidum* de Saint-Antonin et Roque Vaoutade, devait faire l'objet des derniers nettoyages de bois brûlés de l'année et des premières replantations ; dans plusieurs cas, il a été possible de différer celles prévues sur des zones archéologiquement sensibles. La surveillance des nettoyages a concerné le secteur des deux Aiguilles (chantier Shell) et surtout l'*oppidum* du Bayon qui fait toujours l'objet d'une attention particulière. Parallèlement aux surveillances et au contrôle des travaux, nous avons effectué une prospection systématique et diachronique de toute la zone. Sur le terrain, chaque découverte était reportée sur la carte IGN au 1/25 000 (Trets - Montagne Sainte-Victoire n° 3244 Est).

#### **Les résultats**

La surveillance du déboisement du secteur des deux Aiguilles a permis de compléter la carte archéologique de Sainte-Victoire. En effet, cinq nouvelles "zones de concentration de matériel archéologique" ont été découvertes entre l'*oppidum* du Bayon et le secteur de Roque

Vaoutade. Ceci porte à 44 le nombre de sites connus, fin 1990, sur la commune de Saint-Antonin.

Le matériel archéologique recueilli en prospection se compose essentiellement de fragments de *dolium* et de quelques fragments de meules. En l'absence d'amphores et de céramique fine sur l'ensemble des sites, une prospection plus minutieuse de ces "zones" serait utile pour déterminer la nature, la signification et la datation précises de ces vestiges.

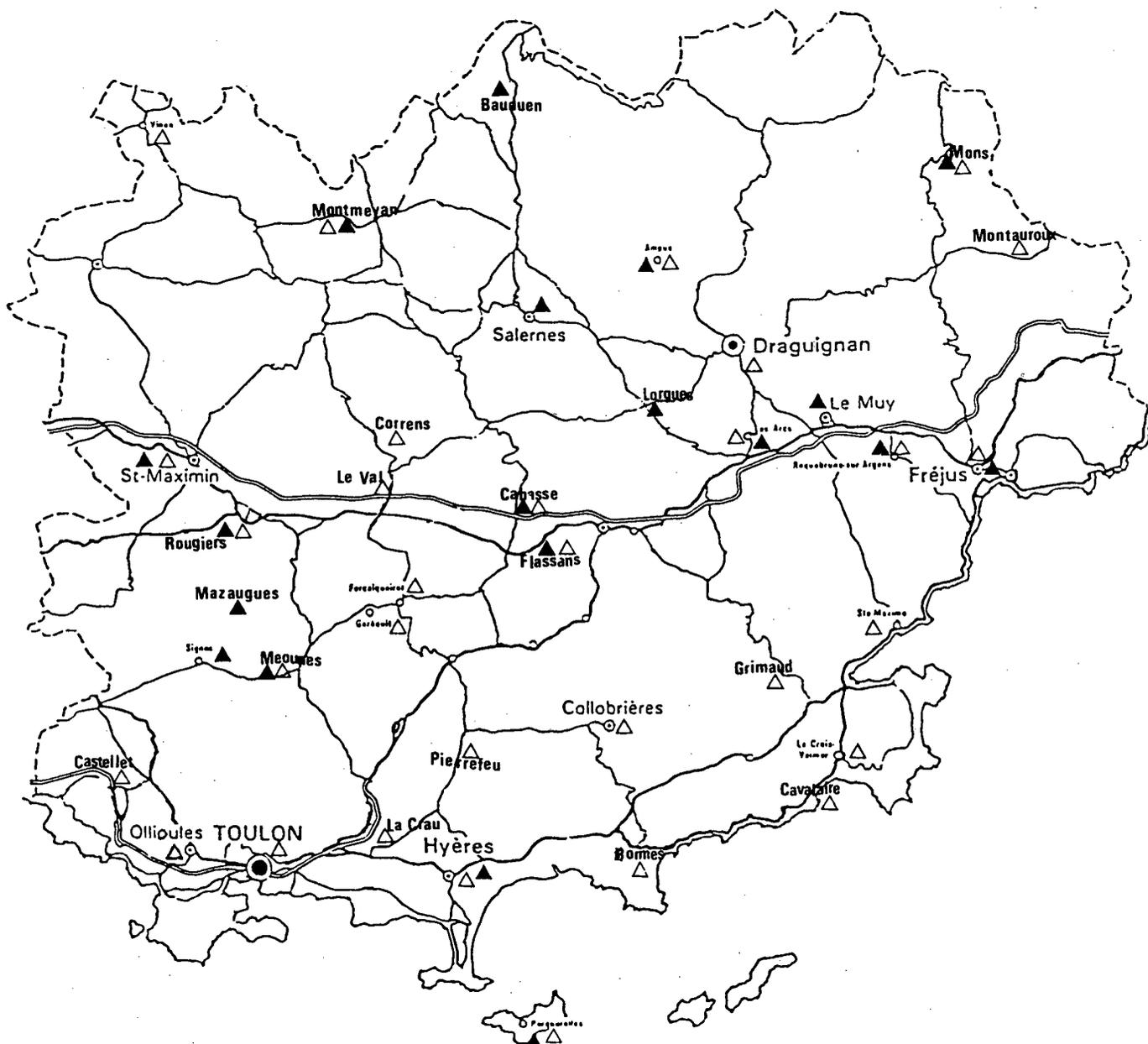
La surveillance archéologique du secteur des deux Aiguilles confirme l'existence d'une occupation ancienne sur le versant sud de Sainte-Victoire. Ces observations démontrent ainsi l'utilité de cette sorte d'initiative qu'il conviendra d'étendre à d'autres chantiers.

**VAR**

**AUTORISATIONS DELIVREES EN 1990  
DANS LE DEPARTEMENT DU VAR**

1	AMPUS	MAREN REYNIER	AP AH	SU FP	BARGE MAHIEU Hélène DESIRAT Guy
2	ARCS (LES)	CASTELARD EGLISE SAINT-PIERRE	AH AH	S SU	BERATO Jacques DUGAS Franck
3	BAUDUEN	PUITS DES QUATRE POINTS	AP	SU	SAUZADE Gérard
4	BORMES	SAINT-PONS/ZAC DU GINGET	AH	SU	LECACHEUR Pascal
5	CABASSE	COMMUNE	APAH	P	LEDOUX Anne-Marie
6	CASTELLET (LE)	PINEDE SAINT-SAUVEUR	AH AH	S SU	THEVENY Jean-Michel BROECKER Régine
7	CAVALAIRE	HOTEL DES BAINS	AH	SU	LEDOUX Anne-Marie
8	COLLOBRIERES	CHARTREUSE DE LA VERNE	AH	S	MORDEFROID Jean-Luc
9	CORRENS	NOTRE-DAME	AH	SU	MICHEL Jean-Marie
10	CRAU (LA)	MEISSONNIERS	AH	S	BORREANI Marc
11	CROIX-VALMER (LA)	PARDIGON 2	AH	FPP	LECACHEUR Pascal
12	DRAGUIGNAN	SAINT-HERMENTAIRE	AH	SP	CODOU Yann
13	FLASSANS	COMMUNE	APAH	P	LEDOUX Anne-Marie
14	FORCALQUEIRET	CASTELLAS	AH	SP	ACOVITSIOTI HAMEAU Ada
15	FREJUS	COMMUNE CHATEAU AURELIEN COLLE DOUCE COUGOURDIER  GARGALON SUD GORGO VENT MALPASSET PLAN GUINET ST-LAMBERT/MAISONS FORUM SAINTE-BRIGITTE VILLENEUVE	APAH AH AH AH AH AH AH AH AH AH AH AH AH	P S SU SU S S S S SU SU S S	GEBARA Chérine GEBARA Chérine MICHEL Jean-Marie GEBARA Chérine BERAUD Isabelle MICHEL Jean-Marie MICHEL Jean-Marie MICHEL Jean-Marie MICHEL Jean-Marie MICHEL Jean-Marie GEBARA Chérine MICHEL Jean-Marie BERAUD Isabelle
16	GAREOULT	VILLAGE	AH	S	ACOVITSIOTI HAMEAU Ada
17	GRIMAUD	CHATEAU	AH	SU	LECACHEUR Pascal
18	HYERES	OLBIA PORQUEROLLES PORQUEROLLES-MAIRIE ST-PIERRE-DE-L'ALMANARRE SAINTE-EULALIE	AH AH AH AH AH AH	SU S S FPP S SP	BATS Michel BRUN Jean-Pierre BRUN Jean-Pierre PASQUALINI Michel PASQUALINI Michel DEFENOYL-LEDUC Annick
19	LORGUES	PEICERVIER	AP	SU	BARGE MAHIEU Hélène
20	MAZAUGUES	FOUILLES	AP	SU	HAMEAU Philippe
21	MEOUNES	COMMUNE	APAH	P	SALICETI Pierre
22	MONS	BRAINEE COLLE DOLMEN DES RIENS SOURCE DU NEISSON	AP AP AP AH	SU SU SU S	BARGE MAHIEU Hélène BARGE MAHIEU Hélène BARGE MAHIEU Hélène MICHEL Jean-Marie
23	MONTAUROUX	FONDURANCE/FOUX	AH	S	MICHEL Jean-Marie
24	MONTMEYAN	COMMUNE	APAH	P	BORREANI Marc
25	MUY (LE)	ABRI GEMINI COLLE ROUSSE	AP AP	S FPP	HAMEAU Philippe DEFLEUR Alban

26	<b>OLLIOULES</b>	BARRE DU TAILLAN	AH	R	GRASSET Bernard
27	<b>PIERREFEU</b>	DEIDIERE	AH	S	BORREANI Marc
28	<b>ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS</b>	BOUTELLIERE BOUVERIE FOURNEL GARDUELLE	APAH AP AH AH	P SU S S	VIOLINO Jean-Pierre LANDREAT Jean LECACHEUR Pascal LANDREAT Jean
29	<b>ROUGIERS</b>	COMMUNE	APAH	P	DONZEL Henri
30	<b>SAINTE-MAXIMIN</b>	PLAINE PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	APAH AH	P S	CARRAZE François CARRAZE François
31	<b>SAINTE-MAXIME</b>	CLUB SAINT-DONAT/PEIGROS	AH	FP	AUDOUZE Françoise
32	<b>SALERNES</b>	FONTBREGOUA	AP	FPP	COURTIN Jean
33	<b>SIGNES</b>	VIEUX MOUNOI	AP	FPP	HAMEAU Philippe
34	<b>SOLLIES TOUCAS</b>	ECOLE	AII	SU	PASQUALINI Michel
35	<b>TOULON</b>	RUE BASTIDE RUE DES BONNETIERES PLACE DE LA POISSONNERIE PLACE A L'HUILE	AH	SU	BORREANI Marc
36	<b>VAL (LE)</b>	COULOIR DES EISSARTENES	AH	S	ACOVITSIOTI Ada
	<b>DEPARTEMENT</b>			PA	MONGUILAN Louis
	<b>BASSIN DE L'ARGENS</b>		APAH	P	FICHES Jean-Luc
	<b>OUEST VAROIS</b>		APAH	P	RIBOT Henri



**AMPUS, Reynier**  
**Village médiéval (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)**

Fouille programmée

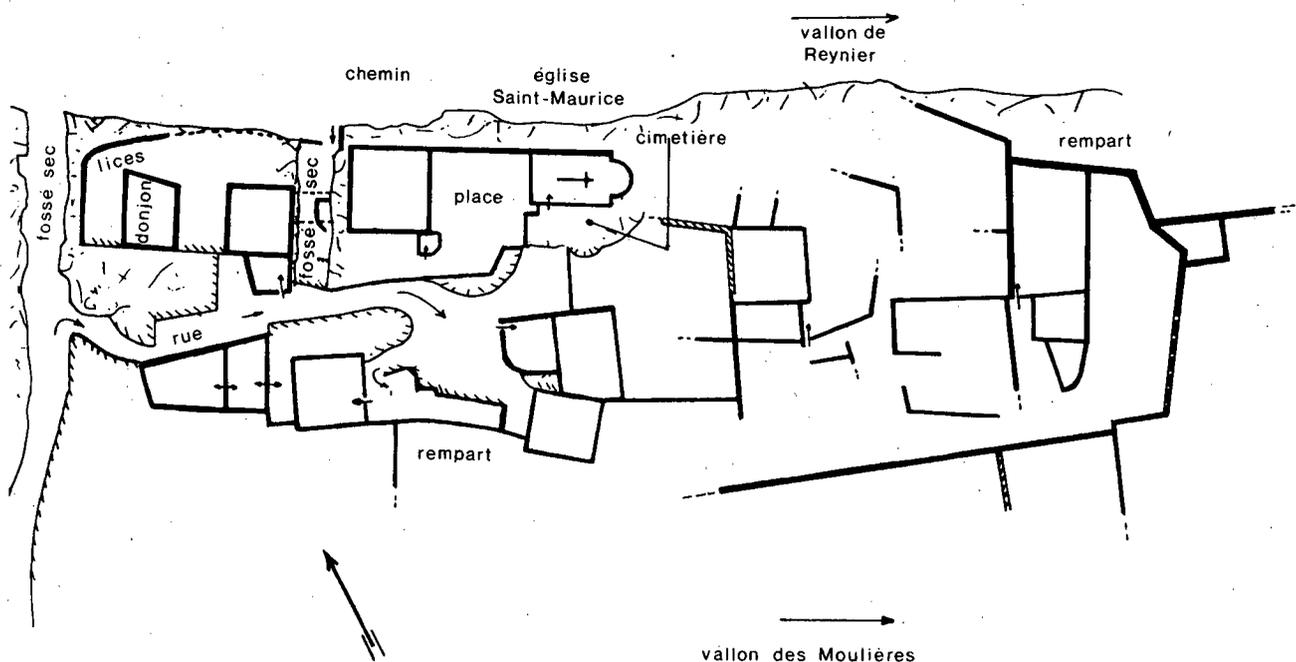
M. Guy DESIRAT

Le site médiéval de Reynier occupe une surface d'environ 1 ha, envahi par un maquis très dense par endroits. Il est cadastré dans la section F, première et deuxième feuilles, réparti entre plusieurs propriétaires dont la commune qui entreprend des démarches pour en acquérir la totalité afin de le mettre en valeur. Le village est situé sur un promontoire rocheux orienté est/ouest dominant le confluent des vallons de Reynier et des Molières, proche de la voie romaine reliant Draguignan à Riez.

En 1990 les levés en plan du site ont été réalisés au 1/50<sup>e</sup>, sur 110 m de long et 35 m de large : ils se poursuivront en 1991 (fig. 33).

- La zone relevée comprend, à l'ouest, **le donjon** de 7 x 5 m **et une construction** de 7,50 x 7,50 m, séparés par une cour, entourés de lices. Cet ensemble est défendu à l'est et à l'ouest par un fossé sec de 3 m de large, aux parois taillées à-pic dans le rocher sur une hauteur variant de 6 à 10 m. Au nord la falaise supporte le rempart. L'accès du castrum se fait par un chemin qui remonte le vallon des Molières, au sud, pour aboutir au fossé ouest.

- A l'est de cet ensemble, **le village** s'étale sur l'arête de l'éperon à des niveaux différents et s'étage sur le versant sud. Le castrum est protégé sur sa périphérie par un



► fig. 33 : AMPUS, Reynier. Relevé du village médiéval

rempart dont l'épaisseur varie de 1,10 à 1,60 m. Un ponceau ruiné de 2,30 m de large reliait le château au village par dessus le fossé est. Les maisons se répartissent de part et d'autre d'une rue centrale, placettes et passages tortueux. Certaines constructions sont isolées, d'autres communiquent entre elles ; quelques unes ont encore une élévation importante, d'autres sont arasées presque au niveau de leur fondation. L'épaisseur des murs varie de 0,55 à 0,98 m.

• **L'église** est placée sous le vocable de Saint-Maurice, elle est orientée avec un angle de 60° par rapport au nord. Sa façade nord est intégrée au rempart. Ses dimensions intérieures sont : longueur = 9,72 m y compris l'abside d'un rayon de 1,67 m ; largeur = 3,71 m. L'entrée est au sud à côté d'un petit enclos de 10 x 3,50 m jouxtant la façade. Un sondage à cet endroit, pour retrouver les fondations de l'église, a permis la mise au jour, à 0,40 m de profondeur, de deux tombes bouleversées, sans mobilier. Dégagées en partie, elles ont été laissées en place et recouvertes. Un autre sondage à l'intérieur de l'église a fait apparaître, à 0,70 m de profondeur, un sol en carreaux de terre cuite. Il n'est pas certain que ce niveau corresponde à celui de la nef, il pourrait appartenir à une réoccupation de l'église transformée en habitation, comme en témoignent les vestiges d'ajouts de maçonnerie.

Des premières observations, il ressort que toutes les maisons ne sont pas de la même époque ; certaines sont bâties en bel appareil lié au mortier de chaux ; d'autres, rustiques, en pierres sèches, sont plus tardives. Près du chevet de l'église, un ancien rempart de 3,15 m de large a servi de support à une habitation. De nombreux "coups de sabre" montrent les agrandissements. Des murs ont leur arête enfouie sous les éboulis qu'il faudra dégager pour obtenir un plan exact.

Historiquement, le village de Reynier est un arrière-fief de la Seigneurie d'Ampus. Pendant les Guerres de Religion, les protestants veulent l'utiliser comme point de départ de leur attaque sur Draguignan ; mais les Dracénois s'en emparent et détruisent les fortifications (1). Au XVI<sup>e</sup> s., le village est encore assez peuplé, l'église desservie régulièrement. Le 25 avril 1659, une convention à ce sujet est passée entre César de Pontevès prieur de Reynier et le prêtre Annibal Simian. Au XVIII<sup>e</sup> s., quelques maisons sont utilisées comme abri par quelques propriétaires qui exploitent le terroir.

(1) Archives communales : délibération du 5 décembre 1590, n° 424, pour procéder à la démolition du château dont l'ennemi veut se saisir.

**ARCS-SUR-ARGENS (LES), Le Castelard**  
**Oppidum - première moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.**

Sondage

M. Jacques BERATO, M. Franck DUGAS

Le Castelard est perché au sommet d'une hauteur dans la partie nord du massif des Maures. Il domine à 178 m d'altitude, sur la rive gauche de l'Argens, une boucle de ce fleuve.

L'oppidum du Castelard présente un double système défensif qui disparaît actuellement sous les éboulis, les pierriers et la végétation (fig. 34). La surface enclose dans la

première enceinte est d'environ 6 200 m<sup>2</sup> et de 2 800 m<sup>2</sup> pour le réduit central. Les deux enceintes se composent uniquement de secteurs de courtine de plan rectiligne ou légèrement courbe, se raccordant par des angles arrondis, rarement vifs.

#### ◆ *La première enceinte*

C'est un avant-mur ; son contour est un pentagone régulier. La structure de la courtine est constituée de deux parements ; entre ceux-ci, distants de 1,50/1,80 m, prend place un blocage formé de pierraille. Dans les secteurs sud et nord-est, la courtine est utilisée comme un mur de soutènement d'une terrasse. Lors de la mise en œuvre de la courtine, il n'y a pas de fondation. Pour l'élévation, les moellons sont utilisés à l'état brut ou grossièrement équarris sur leur face visible. Ils sont le plus souvent liés à l'argile crue. Chaque parement est fréquemment formé de deux rangées de pierres, ce qui constitue un mur à parement interne : externe/extérieur et interne/intérieur. L'appareil est irrégulier. Il s'agit plutôt d'un moyen appareil.

Une seule ouverture a été retrouvée dans la courtine : il s'agit d'une porte charretière de 2,90 m de large. Son axe est parallèle à celui de la courtine, du fait du décalage des extrémités des murs, qui constituent les piédroits de cette entrée.

#### ◆ *La lice extérieure*

La largeur varie de 10 à 30 m. Sa destination, dans l'état actuel de nos connaissances, n'est pas éclaircie.

#### ◆ *La deuxième enceinte*

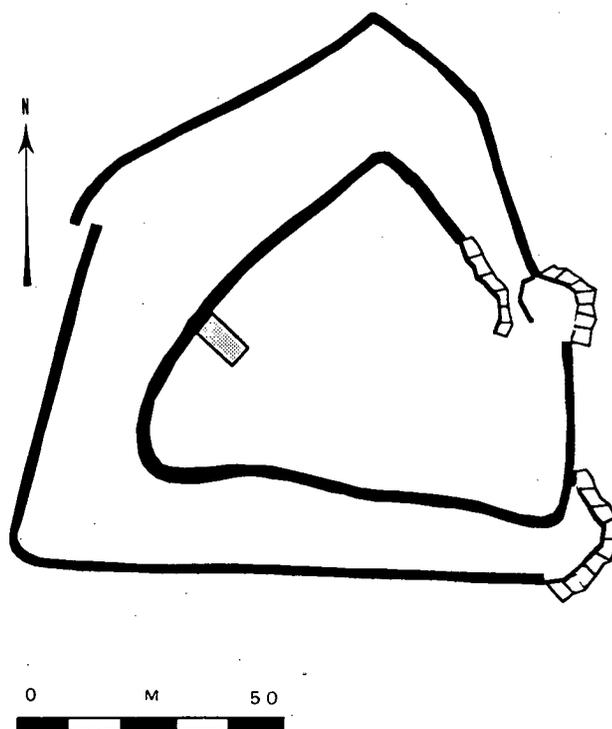
Cette enceinte, qui délimite le réduit central, a la forme d'un triangle irrégulier aux angles arrondis. Sa structure est identique à celle de la première enceinte. Sa largeur est plus grande. La distance entre les deux parements est de 2,50 m en moyenne. L'appareil est irrégulier et de taille moyenne. La hauteur de cette courtine a pu faire l'objet d'une évaluation. Compte tenu de la déclivité du sol naturel, la hauteur maximale du rempart ne devait pas excéder 2 m à partir du pied du parement extérieur.

Dans le milieu de la courtine est, un espace de 1,90 m est laissé libre entre deux parois rocheuses. Cet accès à l'habitat central relève d'un système de défense très élaboré.

#### ◆ *Le réduit central*

##### • L'urbanisme

A l'origine, une voie de rocade court le long du parement intérieur de l'enceinte, laissant ainsi un espace vide entre cette dernière et les habitations. Des axes secondaires de



► fig. 34 : ARCS (LES), Le Casteldard. Relevé de la double enceinte.

circulation se greffent perpendiculairement à cette lice, et les habitations s'organisent sur cette trame.

- Les habitations

La case fouillée présente deux états dans son évolution.

– Premier état : les parois sont des structures portantes. La base des murs, large de 0,40 m en moyenne, est constituée par une seule rangée de moellons montés à l'argile crue et sans fondation. L'élévation était en brique d'argile crue (adobe). Aux deux extrémités du mur sud-est, à sa face interne, on retrouve dans le sol deux trous d'implantation de poteau avec calage de pierres qui renforcent le mur, peut-être pour soutenir la charpente du toit. Le plan de la case est celui d'un rectangle irrégulier de 3,30/3,80 m sur 3,90/4,25 m, soit une surface de 14 m<sup>2</sup> environ. Cette cabane s'ouvre au sud-est sur un porche profond de 1 m environ. La surface de l'ensemble est de 19 m<sup>2</sup>. La surface de la lice en regard de la cabane est alors vouée à la circulation, mais aussi aux activités domestiques.

– Deuxième état : le remaniement consiste en un agrandissement. La case empiète sur la lice qui court à l'intérieur de l'enceinte et vient s'adosser contre son parement intérieur. Les murs sont construits dans la continuité de deux de la case initiale. La technique de construction des murs, qui sont moins larges (0,25/0,30 m environ), est différente. Les pierres d'un module plus petit sont posées de chant en parement intérieur et extérieur, toujours liées à l'argile, avec un blocage intermédiaire, mais alors avec une fondation de 0,10 m environ. La forme de la case est celle d'un rectangle allongé et irrégulier de 7,40/7,60 m sur 4/4,15 m. On ne peut dire s'il s'agit d'une seule grande pièce ou de deux pièces en enfilade, mais avec toujours le même proche. La surface est alors de 30 m<sup>2</sup>, et avec le porche de 35 m<sup>2</sup>.

- ◆ **Le matériel de l'occupation protohistorique**

Il se compose d'amphore massaliète (bord de type 9 de M. Py), d'amphore italique de Campanie, et de céramique modelée ; celle-ci forme un ensemble original dont on retrouve des équivalents dans des milieux provençaux du II<sup>e</sup> s. avant notre ère.

- ◆ **Conclusions**

C'est une société indigène que nous savons déjà soumise aux influences continentales et méditerranéennes, et qui se caractérise par une activité pastorale déjà importante, qui construit dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. avant notre ère l'*oppidum* du Castelard. Le deuxième état de l'habitat est daté du milieu du II<sup>e</sup> s. avant notre ère. L'*oppidum* n'est plus occupé lors des campagnes d'envergure conduites par les légions romaines à l'appel de Marseille à partir de 125 avant notre ère. Le processus d'implantation romaine n'est donc pour rien dans cet abandon, qui coïncide chronologiquement avec la date d'édification de l'*oppidum* de la Cabredor à la fin du II<sup>e</sup> s. avant notre ère. Le site sera fréquenté sporadiquement lors de l'Antiquité.

**ARCS-SUR-ARGENS (LES), Eglise Saint-Pierre**  
**Eglise romane ; occupation de la fin de l'Age du Fer**

Sauvetage urgent

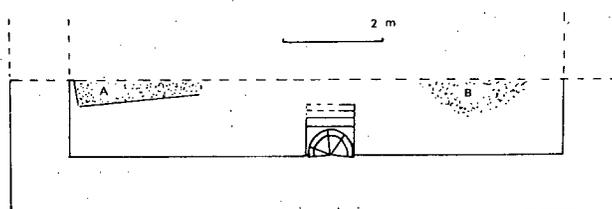
M. Jacques BERATO, M. Franck DUGAS

L'église du Parage dite actuellement Saint-Pierre, est un édifice composite comprenant un collatéral nord roman de la fin du XII<sup>e</sup> - début du XIII<sup>e</sup> s., une nef centrale à croisées d'ogives des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. et divers remaniements des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., dont une crypte funéraire.

Le sondage effectué en 1990 précise le caractère original de l'église romane primitive, qui comprend deux nefs parallèles et un chevet plat. La nef nord qui subsiste en élévation est couverte d'une voûte légèrement brisée soutenue par des arcs doubleaux. La séparation entre les deux nefs est constituée de quatre arcs brisés soutenus par cinq colonnes rondes. La base de la colonne appuyée contre le chevet est plus haute de 0,55 m que celle des trois colonnes encore en place dans la nef. Ce fait traduit une surélévation du cœur de l'édifice. Les dimensions intérieures sont de 18,30 x 8 m. L'entraxe des colonnes en place mesure 4,30 et 4,50 m et l'épaisseur des murs du chevet est de 1,10 m.

Pour construire cette église romane, on a détruit un bâtiment antérieur dont il persiste un mur (fig. 35, A) de moellons liés à la chaux, que l'on ne peut dater.

Sur le sol géologique, une couche remaniée (fig. 35, B) riche en charbons de bois et en matériel archéologique (céramique campanienne A, un bord d'amphore à lèvre en bandeau de la butte des Carmes à Marseille, et de la céramique modelée locale protohistorique), est datée du I<sup>er</sup> s. avant notre ère.



► fig. 35 : ARCS (LES), Eglise Saint-Pierre.  
 A : mur appartenant à un état antérieur ;  
 B : couche du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Elle atteste une occupation sur le sommet du Parage aux Arcs à la fin de l'Age du Fer. Correspond-elle à un habitat regroupé et fortifié de hauteur, qui, pendant de l'oppidum du Fort de Taradeau, aurait commandé l'accès à partir de la dépression permienne, vers la région de Trans-Dranguan ?

Equipe de fouille : Cl. Babillaud, J. Bérato, Fr. Dugas, E. Gaudin, J. Hugues et D. Ollivier.

## **BAUDUEN, Coffre du Puits des Quatre Points Sépulture du Chalcolithique récent**

Sauvetage urgent

M. Gérard SAUZADE

Trois tombes mégalithiques ont été découvertes à la fin de l'année 1985 sur les territoires des communes de Bauduen, Baudinard et Régusse (Var). Le tumulus d'une de ces tombes située au lieu-dit le Puits des Quatre Points ayant été endommagé par un bulldozer qui traçait une piste destinée à la lutte contre les incendies, une fouille de sauvetage a été effectuée au cours du mois de juin 1990.

Ces trois tombes s'échelonnent sur la crête d'un massif montagneux qui s'étend sur environ une dizaine de kilomètres du nord-ouest au sud-est. Le coffre du Puits des Quatre Points est situé en contrebas et au sud d'un petit mamelon, à environ 3,5 km au sud-est de Baudinard-sur-Verdon, en limite de cette commune et de celle de Bauduen.

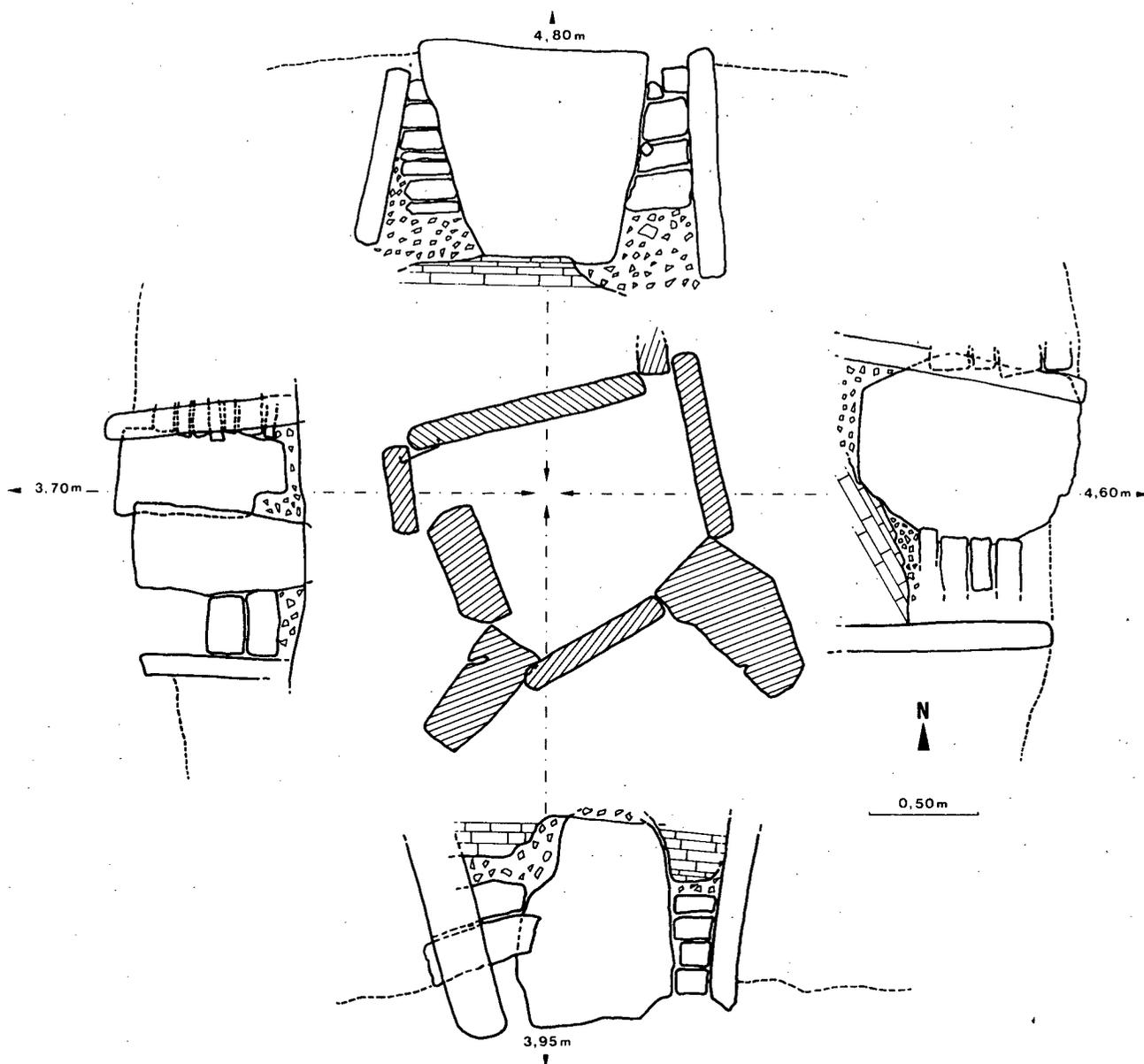
Au cours de cette opération ont été effectués la fouille du coffre et le décapage d'une partie du tumulus qui l'entoure. **Le coffre** comportait :

- une couche remaniée, humique, noire et caillouteuse, de 0,40 à 0,25 m d'épaisseur, renfermant des débris d'ossements humains, des dents et des os des membres postérieurs d'un petit équidé ainsi qu'un fragment de *tegula* et un fond de plat vernissé à l'intérieur ;
- une couche d'épaisseur très variable, 0,10 à 0,55 m de haut, du fait de la très grande irrégularité du substrat, correspondant à la couche sépulcrale où à un reliquat de celle-ci encore en place. De couleur rouge et argileuse, elle était également très caillouteuse. Un mobilier funéraire peu abondant était associé aux restes osseux humains.

Simultanément à la fouille du coffre ont été effectuées des opérations sur **le tumulus** : dégagement de sa périphérie afin de mieux mettre en évidence son parement externe, et décapage du quart nord-est jusqu'à la base du premier niveau de pierres afin de vérifier l'existence éventuelle de structures internes et la présence de mobilier archéologique. Aucune de ces deux hypothèses n'ayant été confirmée, le décapage n'a pas été étendu aux autres secteurs.

Le coffre est de forme quadrangulaire (trapèze irrégulier), de 1,20 m de long sur 1,10 m de largeur maximum et 1,20 m de haut. Il se compose de cinq dalles verticales complétées par quatre murets de pierre sèche. Les orthostates ont été soigneusement implantés dans les fissures du substrat rocheux. Aucune trace d'une éventuelle dalle de couverture n'a été retrouvée. Le tumulus est de forme ronde et régulière, en calotte de sphère, de 8 à 8,50 m de diamètre sur 1 m de hauteur au centre. Sa périphérie est circonscrite par des blocs de pierre qui s'étagent à l'est sur deux assises. Il ne comporte aucune organisation interne.

Le décompte des dents témoigne de la présence de plusieurs individus. Le mobilier de la couche sépulcrale comprend quelques fragments de céramiques modelées non identifiables, plusieurs éclats de silex non retouchés, une cinquantaine de perles discoïdales en roche verte et en test ainsi qu'une alène en cuivre qui permet de rattacher cette tombe au Chalcolithique récent.



► fig. 36 : BAUDUEN, Coffre du Puits des Quatre Points. Plan et vues latérales du coffre (dessin Gérard Sauzade).

### Conclusion

La seule architecture analogue au coffre du Puits des Quatre Points connue en Provence est celle de Collorgue à Montfort-sur-Argens (Var) signalée en 1985 et fouillée clandestinement. La mise en évidence de ce nouveau type d'architecture est intéressant à plusieurs titres. Il s'agit là d'une architecture intermédiaire entre les dolmens et les tombes en blocs (fig. 36). En effet, la nature des éléments de la chambre (dalles et dallettes) et leur type d'agencement (alternance d'éléments à plat superposés et d'éléments verticaux) ainsi que la profondeur assez importante de ces tombes, sont autant d'emprunts à l'architecture dolménique provençale. En revanche, l'absence d'accès au niveau du sol qui impose à ces sépultures un fonctionnement vertical, les rapproche des tombes en blocs. L'existence de tombes à parois verticales bien conservées, comme c'est le cas à Bauduen et à Montfort,

montre que certains types d'architecture ont été prévus pour fonctionner par le haut et pendant une certaine durée puisque les restes de plusieurs individus y ont été découverts.

Ce type de fonctionnement pourrait s'être appliqué, à notre avis, à certains dolmens provençaux, d'où l'attention qui doit être portée à l'avenir sur la nature du remplissage des chambres afin de pouvoir vérifier cette hypothèse.

**CASTELLET (LE), Saint-Sauveur**  
**Fossé et rempart - Moyen Age**

Sauvetage urgent

Mlle Régine BROECKER

A l'occasion de la rénovation de la sacristie de l'église Saint-Sauveur du *castrum* du Castellet, des fouilles ont été conduites par Mlle Régine Broecker, aidée de deux cantonniers municipaux.

Un fossé large d'environ 3 m et haut de 2,50 m ainsi que le premier rempart qui englobait l'église et le château ont été découverts. Une archère également taillée dans le calcaire du plateau y était jointe. Ce fossé a été comblé au XIV<sup>e</sup> s. et l'espace réoccupé au XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. ; puis le cimetière, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> s., a débordé dans les ruines avant la construction de la sacristie au XVIII<sup>e</sup> s.

Ce temps a été occupé aussi à étudier la topographie castrale et l'église, où des peintures représentant une suite de fleurs ont été découvertes sur l'arc absidal. La grande enceinte qui ceint actuellement le village a dû être construite après les problèmes qui ont amené la destruction du château et du premier rempart au milieu du XIV<sup>e</sup> s.

**CORRENS, Prieuré Notre-Dame**

**Villa gallo-romaine (I<sup>er</sup>-VI<sup>e</sup> s.), habitats du Haut Moyen Age et du Moyen Age**

Sauvetage urgent

M. Philippe HAMEAU, M. Jean-Marie MICHEL

Le prieuré Notre-Dame se trouve à environ 800 m au nord-ouest du village de Correns ; orienté à l'est, construit en bordure d'un plateau de tuf, il surplombe l'Argens dont la vallée s'élargit ici pour former la principale plaine alluviale de la partie haute de son parcours. Cet établissement religieux fut édifié au début du XI<sup>e</sup> s., à la suite d'une donation faite par une famille aristocratique de la région à l'abbaye de Montmajour en Arles.

Sur le site, les traces d'**habitats du Haut Moyen Age** sont visibles dans les champs environnants, où de nombreux vestiges ont été découverts lors de travaux : tombes sous

tuiles ou lauzes, un fragment de chancel, des fragments de colonnes et colonnettes, des chapiteaux, des monnaies, un grand nombre de tessons de céramiques diverses médiévales. Les traces d'une **villa romaine** sont conservées à 200 m au nord ; l'abondant matériel récolté a permis de dater son occupation du I<sup>er</sup> au VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Seul le mur sud médiéval de l'**église du prieuré** subsiste en élévation : une habitation moderne le coupe en diagonale à son extrémité est. C'est le projet d'extension de celle-ci qui a nécessité l'ouverture d'une fouille. Celle-ci a consisté à ouvrir une tranchée parallèlement à la façade de l'habitation moderne, sur la partie où doit s'étendre la construction. Dans cette tranchée, ont été découverts trois murs et quatre sols d'occupation établis sur des remblais constitués de débris de destruction, qui reposaient sur un substrat de tuf à 2,20 m de profondeur. Ces trois murs orientés ouest/est sont de factures différentes : deux sont bâtis et se poursuivent côté ouest sous l'habitation ; le troisième, long de seulement 1,06 m, est construit en pierres sèches. Ces trois murs cessent à leur extrémité est, sans qu'aucun raccord n'apparaisse ; leur fonction nous est inconnue. La chronologie de l'ensemble s'échelonne du début à la fin du XIV<sup>e</sup> s.

Sur la partie ouest de la tranchée, une **tombe d'adulte** vide, bâtie en blocs de pierre liés à la chaux, a été dégagée ; elle se trouvait dans un niveau du XIV<sup>e</sup> s. perturbé par des travaux modernes. Sous cette inhumation était en place un sol (le seul situé dans cette partie) dans lequel avait été creusée une **fosse** qui contenait un nombreux matériel ; le tuf, atteint à 1,20 m de profondeur, en formait le fond. Le mobilier permet de dater ce sol et cette fosse du milieu du XIII<sup>e</sup> s.

**L'ensemble du matériel** découvert comprend des ossements d'animaux, quelques fragments métalliques et de verre, des fragments céramiques. La céramique se répartit entre un lot moderne (non encore étudié), du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s., et un lot qui s'échelonne du début du XIII<sup>e</sup> s. à la fin du XIV<sup>e</sup> s. La quantité de tessons de ce deuxième groupe diminue entre le début et la fin de cette période : les céramiques à pâte grise représentent 75 % de l'ensemble, les pégaus et marmites à pâte claire 23 %, les importations 1,7 %.

Les aménagements et le matériel découverts nous montrent une régression dans le type de construction (murs) au cours du XIV<sup>e</sup> s., suivi d'un arrêt total, ainsi qu'une raréfaction progressive de la céramique, dont la présence cesse pratiquement à la même période. Ce recul matériel correspond, après une phase d'ascension du prieuré Notre-Dame aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. et au début du XIII<sup>e</sup> s., phase bien connue par de nombreux textes (Colin 1983), à une période où il n'y est plus fait mention et où l'église seule est citée.

Les débris, utilisés abondamment en remblais au XIV<sup>e</sup> s. mais qu'il est possible de placer à la fin du XIII<sup>e</sup> s., pourraient provenir d'une destruction importante qui aurait provoqué ou accentué le déclin du prieuré. Les éléments concordent dans ce sens ; une recherche complémentaire reste à faire pour tenter de le confirmer.

#### Bibliographie

COLIN (M.-G.).— Le temporel du prieuré Notre-Dame de Correns, XI<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> s. *Provence Historique*, 133, 1983, pp. 243-266.

**CROIX-VALMER (LA), Pardigon 2****Villa gallo-romaine (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au XX<sup>e</sup> s.)**

Fouille programmée pluriannuelle

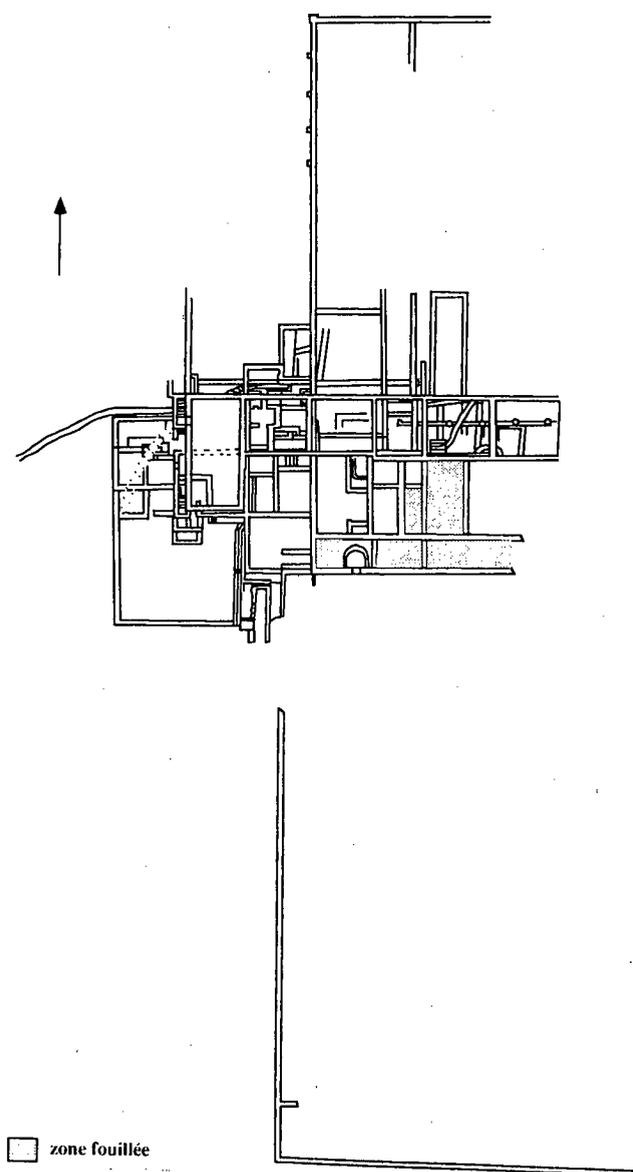
M. Jean-Pierre BRUN, M. Gaëtan CONGES, M. Pascal LECACHEUR

Cette année marque la fin d'une campagne de fouille programmée qui aura duré trois années. Elle a permis de préciser la chronologie et le plan des états anciens ainsi que celui de l'Antiquité tardive. L'hypothèse d'une structure portuaire qui devait se trouver dans une zone humide au sud de la villa a été écartée, cet espace étant occupé dans l'Antiquité par une vaste cour qui donnait sur la mer.

En 1990, nous avons évalué l'emprise de la villa et dégagé les pièces correspondant aux états primitifs (fig. 37). Le décaissement, réalisé grâce aux engins du Centre Archéologique du Var, a permis de suivre une série de murs dans le secteur est à proximité immédiate de la route qui mène à la plage. Nous avons ainsi retrouvé les murs de retour de la grande cour et celui de la galerie de façade du I<sup>er</sup> s. Sous les sept pièces fouillées (27, 35, 51, 53, 54, 55 et 58) ont été retrouvées des structures des états 1 et 2 (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et époque augustéenne) : le plan d'ensemble de la première villa commence à se dessiner. Notons la découverte dans les états de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (état 3), d'une cloison en pisé. Une bonne partie des structures dégagées dans la zone est de la villa semble cependant devoir être rapportée au Bas-Empire (seuils monolithes, sols en béton, constructions). Une poursuite de la fouille permettra de l'assurer. La fouille a également été marquée par la découverte d'un petit lot monétaire du IV<sup>e</sup> s., hélas en partie hors contexte à cause des remaniements de la dernière guerre. La fouille n'apporte donc pas de modification importante des principaux états d'évolution.

Parallèlement à la fin de ces fouilles programmées, le commencement des travaux de la ZAC, et en particulier la construction de logements et l'aménagement d'un golf, permettront de sonder l'ensemble des 93 hectares et de fouiller le site de Pardigon 4 durant le premier trimestre de 1991.

Equipe de fouille : J.-P. Brun, G. Congès, J.-P. Dewert, Ph. de Varennes, A. Faine, P. Lecacheur, A.-M. Ledoux, F. Marmier, L. Severs, J. Wadern.



► fig. 37 : CROIX-VALMER (LA), Pardigon 2. Relevé des structures dégagées avec indication en grisé de l'emplacement des zones fouillées en 1990.

**DRAGUIGNAN, Domaine de Saint-Hermentaire**  
**Villa antique, ensemble monumental du Haut Moyen Age**

Sauvetage programmé

M. Yann CODOU

L'église de Saint-Hermentaire s'élève dans la plaine à 1,5 km au sud-ouest du centre ancien de la ville de Draguignan. Un site antique avait été signalé à cet emplacement dès le XIX<sup>e</sup> s. Des fouilles, dirigées par R. Boyer dans les années cinquante au nord du lieu de culte, avaient permis le dégagement de salles de thermes liées à une *villa*. Le lieu de culte sous le vocable de saint Hermentaire, patron de Draguignan, est la composante majeure d'un prieuré dépendant de l'abbaye Saint-Pons de Nice au XIII<sup>e</sup> s.

Ce sauvetage a été motivé par la volonté de la Municipalité et de l'Association des Amis de Saint-Hermentaire de remettre en valeur cet édifice. La fouille a concerné l'ensemble de l'espace intérieur de l'église, la sacristie et une courette accolée au sud de la nef.

◆ **L'existence de constructions antiques** posait le problème des relations qui pouvaient s'établir entre la *villa* et l'église. Dans l'espace occupé par la nef actuelle, un dépotoir daté du I<sup>er</sup> s. a été dégagé, mais aucune structure bâtie liée à la *villa* n'est apparue. L'on doit se trouver alors dans une cour ou un jardin. Vers l'extrémité orientale, l'emplacement de l'abside était occupé par une aire de *dolia*. Celle-ci, à une date indéterminée, fut oblitérée par la mise en place d'une salle de plan semi-circulaire à l'intérieur, comportant une banquette le long du mur. C'est sur ces éléments très arasés que se fonde l'élévation de l'abside. Au sud du chevet, un grand bassin rectangulaire a été dégagé. Les relations que l'on saisit entre la *villa* et l'église sont très fragiles et il est bien difficile de savoir s'il y a continuité ou discontinuité dans l'occupation du site.

◆ **L'identification d'un édifice antérieur à l'an mil** a été la découverte majeure. Il s'agit d'un lieu de culte de plan quadrangulaire, de grande dimension. Extérieurement, on ne perçoit qu'un volume. Les murs gouttereaux sont continus, sans décrochement. Seules les différences de hauteur des toitures permettent de discerner la séparation des volumes qui existe à l'intérieur. La partie centrale était composée d'une nef quadrangulaire couverte en charpente. De part et d'autre, à l'est et à l'ouest, s'élevaient deux massifs d'ampleur à peu près équivalente.

La partie occidentale correspondait à un baptistère de plan carré couvert d'une charpente, supportée par des arcs diaphragmes. Au centre, légèrement décalée vers l'ouest, était installée la piscine baptismale. Celle-ci, construite en béton de tuileau, a été transformée de façon à réduire sa profondeur. Ce réaménagement peut témoigner de modifications liturgiques, le baptême d'enfants se généralisant alors.

Le massif oriental correspond à l'abside actuelle. Elle est de plan semi-circulaire outrepassé, compris dans un massif quadrangulaire. Cet espace communiquait avec la partie centrale grâce à un arc, supporté par des colonnes antiques réemployées. Plusieurs portes ouvraient vers l'extérieur. Deux portes étaient aménagées dans les murs sud et nord de la nef. Deux autres s'ouvraient de part et d'autre du chevet.

Il convient, une fois décrits ces espaces, de préciser leurs rôles respectifs. Le massif occidental, dans lequel est aménagé la piscine, doit être interprété sans hésitation comme un baptistère. L'abside apparaît, du fait de l'existence de portes au nord et au sud, liée à une

liturgie de la circulation. On peut placer là (un texte du XV<sup>e</sup> s. nous y invite) les reliques de Saint Hermentaire. Où pouvait alors se situer l'autel ? Deux hypothèses sont possibles, soit qu'il fût présent dans l'abside en relation avec les reliques, soit qu'il s'élevât dans la nef. Dans cette seconde hypothèse la nef correspondrait à une église et l'abside actuelle constituerait alors un massif oriental nettement individualisé.

◆ **La datation de cet ensemble monumental** ne peut être, dans l'état de nos connaissances, que relative. Le matériel apporte peu d'éléments. L'existence de plusieurs tombes en bâtière liées aux murs en fondation permet de situer cette construction vers le VI<sup>e</sup> s. A la lecture de l'élévation il est difficile de faire la part des aménagements et transformations survenus entre le VI<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s.

Les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., qui voient ailleurs l'éclosion de grands chantiers, sont pour l'église de Saint-Hermentaire un temps de silence dans l'activité architecturale. Pourtant l'importance du nombre des inhumations attribuables à ces siècles démontre que l'église n'était pas délaissée. La nef semble conserver alors une couverture en charpente. Les seules transformations que l'on peut attribuer à cette période, et encore de façon incertaine, sont l'obturation des portes qui s'ouvraient vers le nord et peut-être la désaffectation de la piscine baptismale.

Au XIII<sup>e</sup> s., un chantier d'envergure concerne le lieu de culte. Tous les soins des constructeurs portent sur la nef. Intérieurement les murs gouttereaux sont doublés afin d'offrir une meilleure stabilité au voûtement d'ogives qui est lancé. Deux travées sont ainsi déterminées à l'intérieur de l'ancien volume. Le projet initial prévoyait la destruction du mur séparant la nef du baptistère désaffecté, ce qui permettait de créer une troisième travée. Face aux déversements qu'accusent alors les murs gouttereaux le projet est abandonné.

C'est dans le premier tiers du XVI<sup>e</sup> s. que ce programme connaît son achèvement. A l'emplacement du baptistère, la troisième travée est enfin constituée et la façade occidentale reçoit un portail en accolade.

La fouille a ainsi mis en évidence l'existence d'un ensemble monumental du Haut Moyen Age, espace reliquaire, église, baptistère. Par son plan et son élévation conservée, il apparaît tout à fait exceptionnel pour la région provençale.

Equipe de fouille : Marc Borréani, Josette Imbot, Sylvestre Roucole.

**FORCALQUEIRET, Le Castellas**  
**Château médiéval (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)**

Fouille programmée

Mme 'Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU

Cette demeure seigneuriale couronne la butte du Castellas au sud-est du village actuel. La monumentalité et la qualité des vestiges ont incité la Municipalité à élaborer un projet de réhabilitation du site. Ce projet passe par la restauration partielle des salles qui entourent la cour et par le déblaiement surveillé de ces mêmes zones.

La fouille de 1990 a porté sur la partie occidentale de la cour et sur le vestibule d'entrée. Le caniveau central a été entièrement dégagé. Il s'agit d'un système de collecte des eaux de pluie recueillant en sus les eaux du bassin accolé à la citerne castrale et se déversant dans un drain raccordé aux latrines. Les déblais, à la jonction cour et vestibule, ont restitué les vestiges des superstructures, crépis, tuiles, chevrons, qui nous éclairent sur l'état des lieux avant l'abandon définitif. Celui-ci est daté du milieu du XVII<sup>e</sup> s. au vu du matériel découvert. La cour a restitué en effet de la céramique à décors tourbillonnés et à décors gravés, des objets en verre et en métal, quelques pipes en kaolin et plusieurs monnaies qui confirment cette datation. Le caladage lui-même, en excellent état, ne semble pas antérieur au massif architectural nord dont la date d'érection est établie par un prix-fait de 1416.

### **HYERES, Olbia**

#### **Colonie massaliète, tour d'angle sud-est**

Sauvetage urgent

M. Michel BATS

La construction sur la plage de l'Almanarre d'un bâtiment municipal destiné aux véliplanchistes a amené la mise au jour de la tour d'angle sud-est de l'enceinte d'Olbia et du départ de la courtine sud le long du rivage : l'emprise carrée de la colonie massaliète se trouve ainsi confirmée sur le terrain, comme il était attendu à partir du schéma théorique. Grâce à l'intervention personnelle du Maire d'Hyères, l'essentiel des vestiges de cet édifice a pu être sauvé et sera présenté au public après restauration par la Conservation régionale des Monuments historiques.

On y distingue deux états :

– le plus ancien n'est représenté que par l'assise de fondation, constituée de blocs de grès bruts, et large de 2,70 m ; la tour creuse présente des murs en oblique par rapport à l'orientation des courtines est et sud, en léger décrochement (2 et 3 m) et possède un mur de refend interne nord-sud ;

– l'état le plus récent, utilisant l'assise précédente comme fondation, offre des murs de 1,30 m de large pour la tour et 1,50 m pour le rempart ; il est constitué de blocs de grès en remploi liés au mortier de chaux et reprend une orientation orthogonale par rapport aux courtines est et sud de l'enceinte.

Le premier état repose en partie sur un remblai homogène parfaitement daté du premier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; il pourrait être contemporain des restaurations à l'aide de blocs taillés appareillés visibles sur les courtines ouest et nord et il est vraisemblable qu'il s'agirait ici aussi de la réfection (voire de la reconstruction) d'une tour plus ancienne liée au rempart primitif en pierres brutes. Le deuxième état dont l'édification est marquée par le dérasement de l'état précédent et l'apport d'un nouveau remblai représenterait une construction d'apparat vers le début du I<sup>er</sup> s. de notre ère. A ce moment, une fosse circulaire bâtie en moellons de grès occupe l'angle sud-ouest à l'extérieur de la tour ; elle est comblée dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. La tour, ruinée dès la fin du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., est ensuite utilisée comme fondation d'une construction aux murs plus étroits, longée côté mer par un caniveau de tuiles plates.

**MAZAUGUES, Pseudo dolmen des Fouilles**  
**Abri - Bronze final**

Sauvetage urgent

M. Philippe HAMEAU

Découverte en janvier 1990, cette structure mégalithique située en bordure de la zone d'exploitation de la bauxite avait au départ de l'intervention tous les aspects extérieurs d'un dolmen (orientation, murets latéraux, couloir d'entrée, dalle de couverture, etc.).

La fouille a montré qu'il ne s'agissait que d'un phénomène particulier de l'érosion différentielle. Néanmoins, la structure a servi d'abri au cours du Bronze final. De nombreux fragments d'urnes et de coupes ont été mis au jour ainsi qu'une petite plaque de bronze ornée par estampage à l'aide de six matrices différentes.

**MUY (LE), Abri Gemini**  
**Occupation préhistorique et médiévale, peinture post-glaciaire**

Sondage

M. Philippe HAMEAU

Ce petit abri est aménagé dans un chaos rhyolitique. Un muret de pierres sèches définit une aire habitée de 6 m<sup>2</sup> environ. Le remplissage d'assez faible puissance (30 cm environ) a restitué deux niveaux, l'un médiéval bien daté par la découverte d'un denier de billon de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, l'autre préhistorique sans autre indication, tout juste confirmé par la présence de quelques outils lithiques.

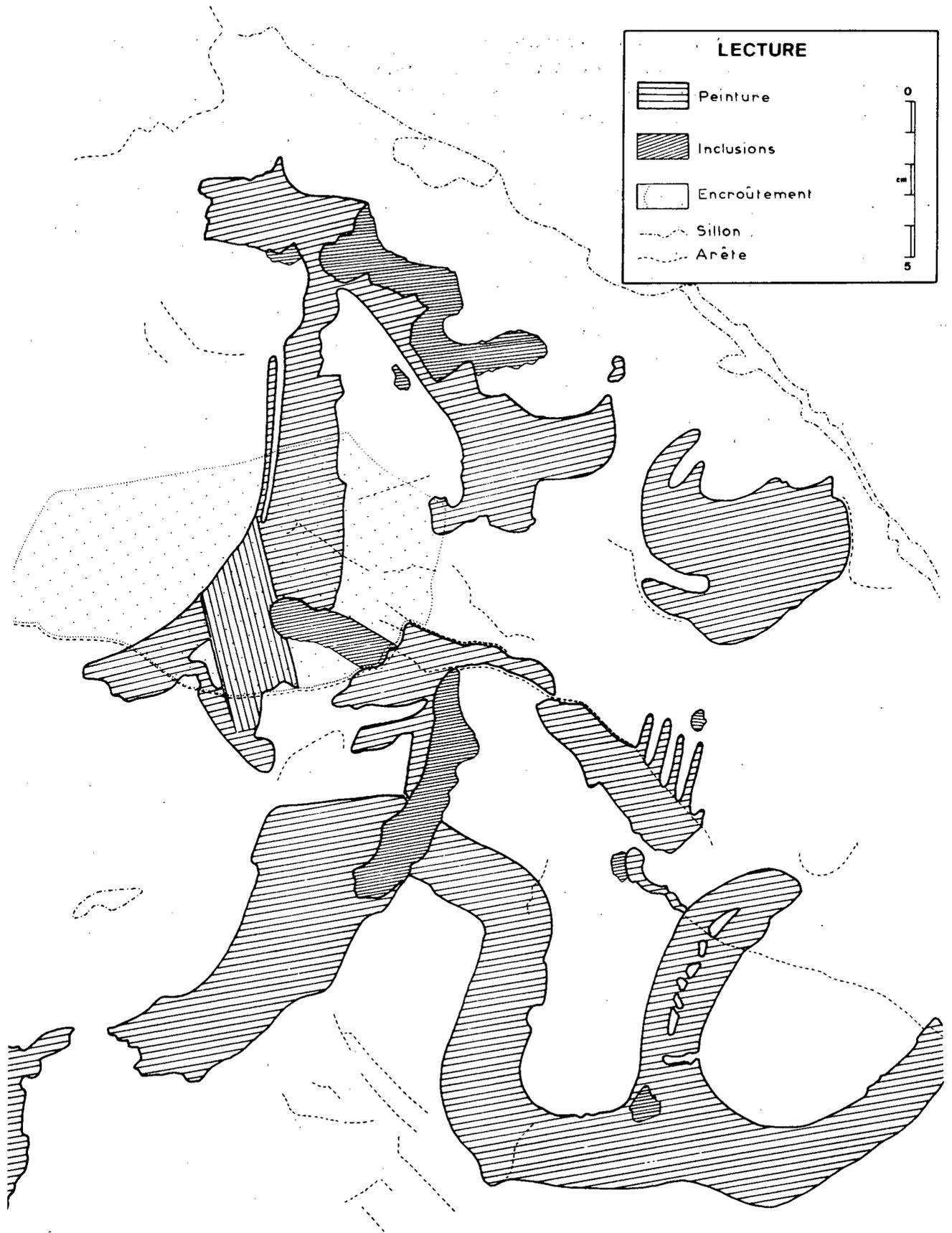
La paroi de l'abri est ornée d'une figure anthropomorphe de 32 cm de haut, peinte en rouge et difficilement déchiffrable (fig. 38). Ce serait le deuxième site orné au Post-glaciaire pour le massif de l'Estérel, après la découverte en 1984 des figures de la grotte de l'Olivier à Saint-Raphaël par Jean Courtin.

**MUY (LE), La Colle du Rouet**  
**Atelier de faux-monnayeurs moderne (XVII<sup>e</sup> s.)**

Découverte fortuite

M. Guy DESIRAT

Le site se trouve dans les fractures rocheuses en rhyolite amarante de la Colle du Rouet, dans le massif occidental de l'Estérel, au milieu d'un chaos de grandes dalles effondrées et superposées, créant des cavités et abris naturels. Parmi ces abris, celui que j'appelle « la Grotte des Faux-monnayeurs » se présente sous la forme d'une grande dalle



► fig. 38 : MUY (LE), Abri Gemini. Figure anthropomorphe peinte en rouge.

horizontale, reposant sur de gros blocs appuyés sur une paroi rocheuse ; il est composé de plusieurs compartiments. Cet ensemble naturel, ouvert vers le sud, est complété par un mur en pierres sèches destiné à fermer l'abri. On y pénètre par le dessus, surplombant un couloir naturel ; un passage très étroit donne accès à la salle ainsi constituée. A l'intérieur, un banc et les traces d'un foyer. Le sol est en terre pulvérulente d'un gris foncé.

Le matériel recueilli comprend presque tous les éléments d'un atelier archaïque de fausse monnaie : les bandes de laiton où apparaissent les traces des rondelles découpées au diamètre de la monnaie à reproduire ; une monnaie entièrement polie à l'épaisseur de la plaque de laiton, sur laquelle on voit encore quelques traces d'effigie ; une monnaie authentique et des monnaies mal frappées plus ou moins fortement excentrées (l'une est correcte d'un côté, excentrée de l'autre) ; quelques fragments en bronze oxydé de la matrice. Il manque le moule en entier, le marteau ou emboutisseur gravé. Les monnaies reproduites sont des doubles tournois de Louis XIII, une est datée de 1630, une autre de 1632. A cet ensemble s'ajoutait un liard de France daté de 1690, de Louis XIV.

A proximité du site, se trouve un habitat du premier Age du Fer, avec des tessons de poteries indigènes modelées en surface.

## ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS, Le Fournel

### Mobilier céramique gallo-romain

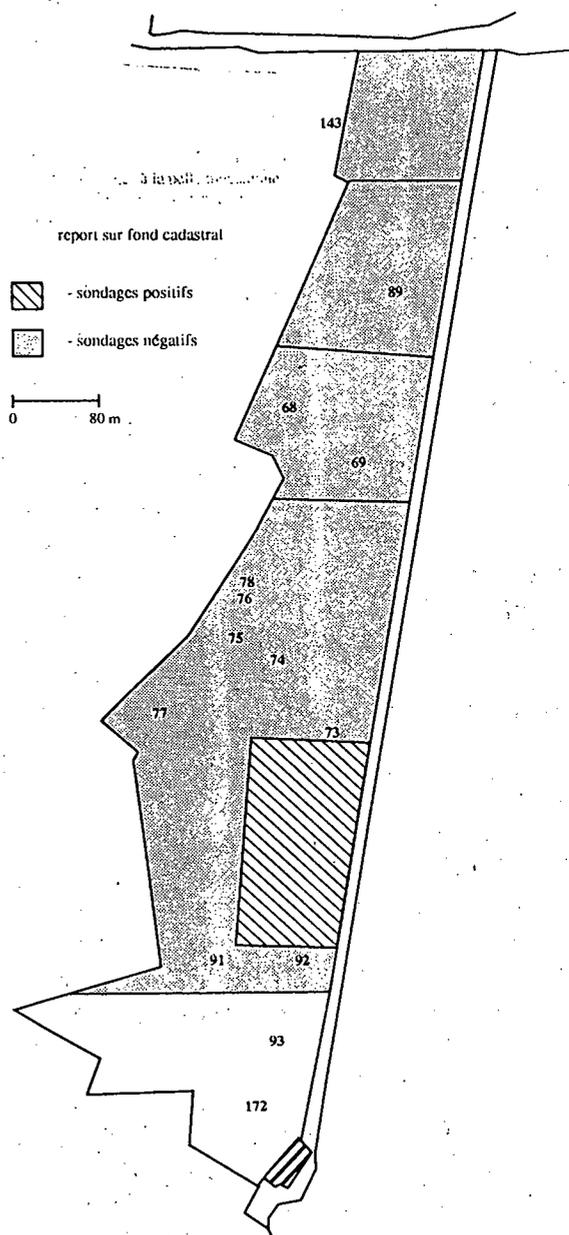
Sondage

M. Pascal LECACHEUR

Dés sondages ont été réalisés au cours du mois de mars par P. Lecacheur et A.-M. Ledoux sur un terrain situé au lieu dit le Fournel qui doit accueillir un complexe nautique où devra être creusé un bassin d'entraînement de ski nautique.

La nécessité de sonder le site est liée à la présence sur le sol de nombreux fragments de tuile et de céramique commune. La thèse de Fiona Cameron (1989) mentionne un certain nombre de zones archéologiques — en bordure immédiate du complexe — qui ont été repérées par prospection pédestre.

Une zone de 800 m de long sur 90 m de large (emprise du bassin) a donc fait l'objet de 180 sondages réalisés à la pelle mécanique (fig. 39). Ces sondages (3 x 3 m en moyenne) n'ont pas permis de localiser un habitat ou une structure archéologique ; mais la présence de fragments de tuiles, de tessons de céramiques communes et d'amphores de Tarraconaise permet de cerner une vaste zone d'épandage qui pourrait se trouver à proximité d'une construction antique.



► fig. 39 : ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS, Fournel. Emplacement des sondages.

### SIGNES, Aven-grotte du Vieux Mounoi

**Grotte - Paléolithique supérieur, Néolithique (cardial, chasséen, campaniforme). Age du Bronze, Moyen Age (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)**

Fouille programmée pluriannuelle

M. Philippe HAMEAU

La grotte du Vieux Mounoi est un aven en formation sur l'adret de la Sainte-Baume, à mi-chemin entre Signes et Riboux. La première salle de 40 m de large environ, éclairée par plusieurs lucarnes naturelles, a fait l'objet entre 1986 et 1989 de plusieurs sondages (compréhension de la stratigraphie) aboutissant à une fouille planimétrique en 1990 (autorisation pluriannuelle).

Les niveaux reconnus sont essentiellement le Néolithique ancien, le Néolithique moyen, le Bronze final et l'époque médiévale. Les lieux ont surtout servi de bergerie, au Chasséen d'abord puis très probablement du Moyen Age au début du XX<sup>e</sup> s.

L'intervention de 1990 était implantée en deux zones principales :

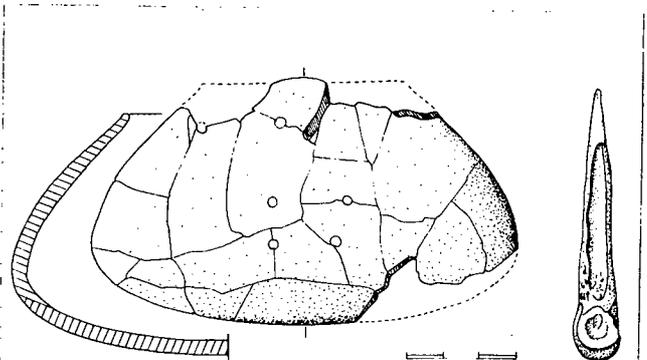
- Le sondage n° 3, ouvert dans la partie nord de la grotte, restituait les éléments les plus anciens. Il s'agit principalement de **la découverte de deux équidés** en parfait état de conservation, l'un entier à l'exception du sommet du crâne, l'autre représenté par une moitié antérieure. Les deux bêtes sont tombées par la lucarne qui éclaire le sondage (os longs fracturés). Leur position stratigraphique dans l'épais cailloutis à la base des sédiments anthropiques, la quasi-absence de mobilier à cet endroit, gênait nos tentatives de datation. Leur étude menée par Daniel Helmer montre qu'il s'agit de spécimens d'une faune du Paléolithique supérieur. Des datations radio-carbone sont en cours.

Dans la partie opposée du même sondage, nous avons retrouvé **la sépulture** partielle et très bouleversée d'un enfant de moins de six mois que le mobilier alentour date au plus tôt du Chasséen (fig. 40). Ce dépôt funéraire se trouvait à la base des sédiments de bergerie, compactés en petites mottes, dont nous avons tamisé la plus grande partie (dents de chute d'agneaux, concrétions caractéristiques, etc.).

- Au centre de la cavité, contre l'éboulis qui encombre la salle, nous avons implanté le sondage n° 4 dont la fouille devait nous restituer nombre de **vestiges d'habitats** analogues à ceux mis au jour par André

Cazenave dans les années 1950. Les niveaux supérieurs ont montré les aménagements récents de cette partie de la grotte (alignements de blocs réunis par des murets de pierres sèches, radiers de petits moellons etc.), exprimant la répartition des diverses zones d'activités.

Cette étude jointe à l'analyse des sédiments menée par Jacques E. Brochier devrait mettre en évidence le caractère traditionnel de l'usage pastoral de la bergerie et la place impartie à l'homme.



► fig. 40 : SIGNES, Grotte du Vieux Mounoi. Petit récipient chasséen avec perforations avant cuisson et poinçon sur métapode d'ovicapridé.

**VAL (LE), Couloir des Eissartènes et Vallon du Gueilet-Ribeirotte  
Monnaies et céramiques de l'Antiquité tardive ; établissements gallo-romains ; occupations de l'Age du Fer et du Chalcolithique**

Sondage et prospection

Mme 'Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU

La falaise des Eissartènes au Val est le théâtre de nombreuses interventions archéologiques depuis 1981. Un abri orné de peintures schématiques (ou Abri A), un second abri nanti d'un remplissage protohistorique complexe et orné de gravures de style linéaire (ou Abri B), un habitat perché de la fin de l'Age du Bronze et du premier Age du Fer (ou Couloir des Eissartènes), ont été étudiés (voir bibliographie).

En 1990, nous avons voulu consolider les bermes des sondages pratiqués **dans le dépotoir du Couloir des Eissartènes** avant d'enclorre le site. En rectifiant les parois endommagées par les intempéries hivernales, nous avons eu la surprise de mettre au jour un petit trésor monétaire de 45 monnaies dont 3 siliques à l'effigie de Constantin III. La date d'enfouissement estimée à 411-420 permet de cerner tout un lot de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes et de céramiques grises trouvées aux abords de ce numéraire. Ce dernier correspond bien à la phase 4 d'occupation du site, celle où les nouveaux occupants, pendant l'Antiquité tardive, ont précipité mobilier et structures de l'Age du Fer avec leurs propres déchets depuis le plateau sommital, assiette de l'habitat.

Une campagne de prospections systématiques **dans le vallon de Gueilet-Ribeirotte** (moitié occidentale de la commune du Val), menée parallèlement aux fouilles et achevée à ce jour, a permis de découvrir dans les zones basses de nombreux sites, parmi lesquels un petit habitat de plein air du Chalcolithique, à moins de 500 m de l'abri peint, plusieurs stations où la céramique exprime la période au cours de laquelle l'habitat de hauteur est abandonné, après le IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C., quelques établissements agricoles et un atelier de potiers gallo-romains.

## **Recherches sur l'aqueduc romain de Mons à Fréjus (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.)**

Prospection et sondages sur les communes de Mons, Montauroux, Tournettes, Fréjus  
M. Jean-Marie MICHEL

Au cours de l'année 1989 a débuté un programme de recherche sur l'aqueduc romain de Mons à Fréjus, destiné à son étude et à sa protection. Cette est cofinancée par le Ministère de la Culture et le Conseil Général du Var. La coordination et la gestion du programme est assurée par Chérine Gébara, responsable du Service archéologique de la ville de Fréjus.

La première partie de ce travail a commencé par une prospection systématique afin de reconnaître le tracé de l'ouvrage dans un premier temps, d'en dégager ensuite l'accès par le débroussaillage du pourtour des arches et de son cheminement linéaire. Ce travail est achevé depuis octobre 1990.

En deuxième partie ont été menés : une campagne de sondages archéologiques ; l'établissement d'un dossier de classement pour les sections non protégées en amont de la commune de Fréjus ; un relevé topographique, par un cabinet de géomètres-experts, des vestiges aériens et souterrains repérés. Ce travail (en cours) se déroule depuis 1988 et devrait aboutir en 1991.

La troisième partie comprend : une étude architecturale ainsi qu'une campagne de relevés du monument, sous la direction de J.-L. Paillet, architecte à l'I.R.A.A. d'Aix-en-Provence ; une couverture photogrammétrique réalisée par André Carrier du C.R.A. de Sophia-Antipolis ; une campagne de relevés photographiques par Christian Hussy de la Direction des Antiquités. Ces travaux sont en cours.

### **◆ La prospection**

Une recherche bibliographique a permis de recenser les éléments du monument déjà connus par des prospections antérieures (P.-A. Février, G. Congès, Ch. Gébara). Dans un deuxième temps, nous avons refait cette prospection au sol et l'avons mise à jour et complétée par des éléments inédits, sur les 40 km reliant le parcours de Mons à Fréjus. Certaines difficultés ont limité cette recherche : par exemple, la disparition du canal sous une retenue d'eau moderne (lac de Saint-Cassien) ou sous des alluvionnements (plaines de Montauroux, de Tournettes), ou encore le remploi du conduit pour une amenée d'eau moderne (canal de La Siagnole, travaux des Ponts et Chaussées en 1871).

### **◆ Les sondages**

Une série de sondages pratiqués au nord de Fréjus nous ont permis de préciser le tracé de l'aqueduc et en particulier son mode de construction, lorsqu'il présentait des particularités techniques (captage de sources, doubles conduits, regards, etc.).

### **◆ Les résultats**

Les portions retrouvées ont permis de compléter le tracé et de le rectifier lorsque cela s'avérait nécessaire. De nombreux aménagements nouveaux ont été mis au jour : 13 arches ou emplacements d'arches ; 1 double conduit ; 2 points de dédoublement de conduits ; 17 regards et 7 fermetures de regard ; un état ancien du canal.

Des installations nouvelles ont été découvertes **aux sources du Neisson à Mons**, dont une déviation du conduit antique de l'époque médiévale, apparemment liée au fonctionnement d'un moulin. **A la source de la Foux à Montauroux**, nous pensons avoir découvert un captage important, sans que nous sachions encore s'il est contemporain ou non du canal provenant de Mons.

Ces recherches nous ont permis d'établir un fichier reprenant chaque élément de l'aqueduc : au total plus d'une centaine de fiches ont été répertoriées, dont les deux-tiers concernent la commune de Fréjus. Un fichier photographique est en cours de constitution, de même qu'une cartographie détaillée du tracé. Tous ces documents sont déposés au Service archéologique municipal de Fréjus.

Une analyse du concrétionnement calcaire déposé par l'eau dans le canal est également prévue, de façon à déterminer les diverses phases d'utilisation du conduit.

Des sondages s'avèrent nécessaires pour préciser les hypothèses émises. L'ensemble du travail devrait aboutir à une publication complète du monument.

### **Basse vallée de l'Argens, rive droite, secteurs des Tourres et de Curebasse**

Prospections sur les communes de Fréjus et Roquebrune-sur-Argens

M. Jean-Pierre VIOLINO

Cette prospection rentre dans le cadre du projet "Fréjus-Argens" et est liée aux travaux d'irrigation effectués par la Société du Canal de Provence. Elle a été conduite en relation étroite avec les laboratoires du C.R.A. de Sophia-Antipolis auxquels de nombreux prélèvements ont été confiés aux fins d'analyses géologiques (Michel Dubar) et palynologiques (Michel Girard et Bui-Thi-Mai).

La vallée de l'Argens est formée de colluvions récentes avec un important remblaiement contemporain du Würm récent et de l'Holocène constitué d'accumulations sableuses et argileuses et avec des passées de graviers (lit majeur auquel viennent se rajouter des cônes torrentiels caillouteux). Les alluvions d'âge anté-würmien forment une basse terrasse bien individualisée au sud de la D7 et de petites prééminences (les collets) qui dominent de 10 à 30 m le niveau de fleuve.

Historiquement, la zone prospectée est incluse dans la cité antique de *Forum Julii* et de diocèse médiéval de Fréjus. A l'époque moderne, elle dépend de la viguerie de Draguignan. Les implantations humaines sont toujours liées à des contraintes topographiques. Leur localisation est caractéristique des lieux de passage et des lieux élevés (terrasses d'alluvions anciens, pentes des Maures). La plaine alluviale est abandonnée aux cultures et son occupation est très récente, elle ne remonte pas au-delà du XIX<sup>e</sup> s.

Les périodes pré- et protohistorique sont absentes **dans la plaine** (mais présence d'*oppida* sur les hauteurs). L'Antiquité romaine comme la période médiévale sont réduites à des éléments épars difficilement rattachables à un établissement proche. L'élément le plus ancien est un fragment d'amphore Dressel 1A du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au Castelet.

Les sites, tant antiques que médiévaux et modernes, s'éparpillent **au sud de la D7** sur les terrasses d'alluvions anciens et sur les premiers contreforts des Maures (Le Perrussier,

Les Claus, Saint-Martin, Les Planes...). Ce sont des sites identifiables à la grande quantité de tuiles et de céramiques ramassées en surface, hors de toute stratigraphie. Il est difficile de les rattacher à un quelconque habitat structuré. L'épierrement des champs et les labours ont en effet ramené bon nombre de vestiges mobiliers dont la localisation précise de la découverte est des plus aléatoire. De nombreux mas et bastides ruinés recèlent en outre dans leur appareillage, en remplois, des *tegulae* ou de l'amphore utilisées comme calage.

**Le long de la D8** (Fournel et vallon de Bougnon), de nombreuses découvertes fortuites furent faites lors de terrassements (tombes, mobilier hétéroclite). Les domaines de Fournel, des Baux, de Constans et de Vaudois paraissent receler les plus importants vestiges d'époque romaine autour d'une plaine fertile (celle de Fournel) entre les Petites Maures et les Deux-Collines.

Les terres situées **entre l'Argens et la D7** sont vierges d'habitat. IL faut attendre le XIX<sup>e</sup> s. pour voir, ici ou là, s'élever des cabanons directement liés aux cultures. Les habitats de l'Antiquité à la fin de l'époque moderne se localisent toujours sur les terrasses et les hauteurs, ils ne descendent jamais à moins de 10 m NGF.

Les voies de communication est/ouest (D7 - Roquebrune/Saint-Aygulf) et nord/sud (D8 - col de Bougnon) perdurent au moins depuis le XIV<sup>e</sup> s. et se superposent probablement à des tracés plus anciens. La D7, parallèle à l'Argens, marque la limite de deux terroirs, celui de la plaine inondable et celui des terrasses salubres. Des chemins de pénétration, tels ceux de l'Homède, des Etangs ou du Ressard, ont conservés les tracés des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.

Les implantations humaines ont été influencées par les réseaux hydrographiques. L'Argens domine par son cours nord-ouest/sud-est, ses affluents (le Fournel, la Vernède, la Valette) par leurs cours sud-ouest/nord-est drainent les eaux des Maures. Des rus de drainages modernes et aménagés quadrillent les terres cultivées, leur densité permet à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. un net recul des paluds. Chaque secteur a des particularités locales qui ressortent. Le secteur de Curebasse, entre la D8 et les étangs de Villepey, est un éco-système particulier humide à tendance marécageuse (eau saumâtre) sur lequel ont agi des sections combinées, alluvionnement, colluvionnement et mouvement du niveau de la mer. C'est une zone insalubre. Le secteur des Tourres présente une monotonie passagère et d'occupation, son uniformité a permis sa mise en valeur agricole (rythmicité des dépôts alluvionnaires).

L'occupation intempestive des Maures (époques médiévale et moderne) accentue la torrentialité et l'érosion (système d'écobuage), de même que les incendies et les pluies déstabilisent et lessivent les terrains (charbons de bois microscopiques dans toutes les couches d'alluvions). Pourtant, il ne semble pas qu'au cours des siècles les zones de cultures aient beaucoup changé, plaine alluviale fertile mais également pentes des Maures. La déforestation et les incendies ont dénaturé les paysages, le massif forestier n'était pas désertique comme il l'est aujourd'hui.

Certains sites utilisés dans l'Antiquité ne connaîtront une réutilisation que dans les trois dernières décennies du XX<sup>e</sup> s. (Petit-Collet-Redon). D'autres, tels le Castelet ou la D7, demeurent des éléments autour desquels le paysage s'est organisé et continue de l'être.

- Le **Petit-Collet-Redon** recèle un matériel épars et très fragmentaire de *tegulae*, d'*imbrices*, de briques, de céramique commune et de verre. Le mobilier présent à -2,40 m est très roulé. Il se situe dans une zone de contact d'alluvions anciens et d'alluvions récents, éléments isolés provenant du sommet du collet (encaissement, atterrissement) (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.). Un four antique avait été antérieurement identifié à 200 m au sud/sud-est.

- Au **Castelet** (carrefour D7/D8 route de Saint-Aygulf) où des tombes auraient été mises au jour, a été identifié, dans la coupe nord de la colline, un matériel abondant et très fragmentaire (absence de stratigraphie) dans un milieu de pierres et de terre (*tegulae*, *imbrices*, ossements d'animaux, fibule, céramique commune à pâte grise et à pâte claire, urnes à pâte

noire, col d'amphore Dr. 1A, céramique médiévale à graffito). Il s'agit d'une zone d'encaissement avec du matériel du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et du Bas-Empire associé à des éléments du XIV<sup>e</sup> s.

• Divers textes du XIX<sup>e</sup> s. font état de fours de tuiles dans la plaine de l'Argens, celui identifié au lieu-dit **La Barque**, sous 1,70 m d'alluvions dans la berge de l'Argens, n'est vraisemblablement pas antérieur au XVIII<sup>e</sup> s.

En conclusion, nous constatons que les habitats évitent la plaine inondable, et les espaces construits sont à rechercher sur les terrasses et les contreforts des Maures où perdurent des aménagements antiques, médiévaux et modernes. C'est un habitat dispersé où le quartier du Haut-Fournel apparaît comme le centre autour duquel rayonnent divers établissements ruraux.

### **Programme sur l'occupation du bassin-versant de l'Argens : commune de La Motte**

Prospection- inventaire

M. Jean-Luc FICHES

Le Centre de Recherches Archéologiques du CNRS (Sophia-Antipolis) développe un programme sur l'occupation du bassin-versant de l'Argens depuis le Néolithique, dans le cadre de l'ATP "Grands projets d'archéologie métropolitaine". C'est au sein de ce programme que s'insère une opération de prospection-inventaire, contribution à la carte archéologique de l'Est varois, qui fédère les équipes et les chercheurs qui parcourent le terrain dans cette région.

Le territoire de la commune de La Motte s'inscrit dans la partie basse du bassin de l'Argens que nous nous proposons de prospecter de façon systématique pour couvrir la zone comprise entre la commune de Fréjus prospectée par le Service archéologique municipal avec le concours de Fiona Cameron, et celle des Arcs étudiée par Jacques Bérato et Franck Dugas du Centre Archéologique du Var de Toulon. Les communes de La Motte, du Muy, de Puget-sur-Argens et de Roquebrune sont concernées par cette opération. Pourquoi avoir choisi de commencer par la première ? On peut invoquer des raisons de commodité puisque l'équipe réunie sur le terrain entre le 25 octobre et le 5 novembre 1990 était basée au domaine de Saint-Roman à La Motte. Le fait que cette commune ait été la première qui fut libérée en Provence par les forces alliées en 1944 n'est pas entré en ligne de compte ; mais, en dehors du monument qui commémore l'événement au hameau du Mitan, nous avons retrouvé sur le terrain un obus, une goupille de grenade américaine et des trous d'hommes (bois de la Maurette). Plus sérieusement, nous disposons, grâce à la Direction Départementale de l'Équipement du Var, d'une carte de la commune au 1/5 000 comportant l'oro-hydrographie et le parcellaire cadastral, outil de première nécessité pour une localisation satisfaisante des sites et épandages. Il est à noter enfin que l'archéologie de cette petite commune était particulièrement méconnue.

#### **□ Etat archéologique**

Les mentions étaient le plus souvent anciennes et mal localisées : ainsi pour la Préhistoire, plusieurs haches en pierre polie découvertes au siècle dernier sur la commune (Bonstetten 1873 repris par Gassin 1986).

- Pour la Protohistoire, un petit *oppidum* est à situer à la Colle (Guebhard 1905, 383, plan). Sur ce site, une couche archéologique a été observée par G. Désirat en 1974, dans la tranchée d'un gazoduc (fichier du C.A.V. de Draguignan).

- Pour l'époque romaine, l'abbé Boyer a noté en 1960 la présence de sigillée de la Gaule du sud, de sigillée claire et de céramique commune gallo-romaine avec un fragment de marbre blanc, au quartier de Meyas, non loin de l'éminence de la Colle (fichier du C.A.V. de Draguignan). D'autre part, selon un renseignement de M. le Maire à l'archiviste du Var vers 1959, un défoncement a fait apparaître, sur la route de Callas à Font Cérielle, des tuiles à rebord dont une marquée CASTORIS et des fragments de *dolium* (fichier du C.A.V. de Draguignan). Enfin des tombes proviennent du tènement des Esclans : ce sont des tombes sous tuiles localisées à tort sur la commune du Muy par la *Forma* (Esclam n° 14 A, p. 22). Certaines auraient été découvertes en 1885-86, chez M. Caussemille ; d'autres au début de 1887, sur la route de Callas à 500 m au nord-ouest d'une chapelle (Saint-Michel ?). Beaucoup de tuiles de ces dernières portaient l'estampille CASTORIS (C.R.A.I. 1893, 98). En 1873, Bonstetten signalait déjà, sur le territoire de la commune, des tombes sous tuiles avec urnes cinéraires, fioles en verre, petits vases et assiettes en céramique commune (*Forma* n° 186, p. 52).

La *Forma* signale également à La Motte un pont détruit sur la Nartuby d'après E. Poupé (*Annales de Provence* 1909, 68). Celui-ci a noté qu'un massif de maçonnerie, qui n'est cependant pas de construction romaine mais dont il faudrait examiner les substructions, est visible sur la rive gauche de la rivière.

### □ Méthode et résultats

La prospection s'est développée à l'ouest de la pente boisée du plateau calcaire qui occupe le nord-ouest du territoire communal, jusqu'aux bois qui bordent le cours de l'Endre (limite orientale de la commune). Du nord au sud, elle a concerné un ensemble de terrains essentiellement plantés en vignes, depuis Saint-Roman jusqu'aux abords de la Nartuby et aux confins du Muy. La surface prospectée est de 480 ha environ dans laquelle peu de parcelles sont restées inaccessibles (constructions, serres, enclos et friches). Le terrain a été parcouru tous les 5 m (1 rang de vigne sur 3) et passé de façon exhaustive en cas de découverte. La lisibilité était généralement très bonne en raison du type de culture et du passage après de fortes pluies.

Si la totalité des quartiers prospectés a livré des objets isolés, on doit noter l'absence de sites au sud-est et la localisation préférentielle des épandages sur les pentes de Saint-Roman et des Grands Clans au nord. Le matériel récolté concerne essentiellement la Préhistoire et l'époque romaine. L'absence quasi totale d'indices du Moyen Age (1 tesson) est tout à fait remarquable ; il est vrai que nous n'avons pas approché les centres religieux de cette époque (La Motte, Les Esclans), à l'exception peut-être de Saint-Roman.

- Pour la Préhistoire, il faut noter la présence d'outils isolés du Paléolithique supérieur. Mais un des résultats majeurs de cette opération est d'avoir mis en évidence une douzaine de points d'occupation du Néolithique dont un a livré de la céramique à décor cardinal (Bastide du Mitan 2).

- Pour l'époque romaine, on a observé les signes manifestes d'une occupation remontant au I<sup>er</sup> s. av. n. è. (amphore républicaine isolée ou en épandage). Mais la densité de l'habitat s'avère très faible. Un seul gisement peut être identifié avec une *villa* (Saint-Roman 1) qui a livré un matériel s'échelonnant du I<sup>er</sup> s. av. n. è. (campanienne) aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. de n. è. (vase en chlorito-schiste). Deux sites modestes se situent dans l'environnement immédiat de la *villa*. Deux autres paraissent complètement isolés. L'un de ces derniers (Font Cérielle 1) correspond sans doute à celui qui fut signalé vers 1959 ; il est probable que des tombes se trouvent à proximité où l'on a découvert une monnaie en bronze d'Hadrien (Le Plan, p.c. 414).

Le second (Clastron 1) pourrait être une installation agricole (béton de tuileau).

Les épandages gallo-romains sont ténus. Il faut distinguer ceux qui signent sans doute l'amendement de terres et ceux, plus importants, qui correspondent à la périphérie d'habitats de pente. C'est ainsi que de tels épandages laissent supposer la présence d'une *villa* sous les bâtiments des Grands Esclans ou dans le bois au-dessus.

La leçon principale de cette prospection, pour l'époque romaine, est qu'il convient de rechercher les *villae* dans la zone boisée, située au flanc du plateau calcaire exposé au sud-est et qui aujourd'hui attire la construction de pavillons, aux Garassins en particulier. En effet, la *villa* de Saint-Roman est implantée près d'une source à 150 m d'altitude, alors qu'on n'a généralement pas dépassé la courbe des 100 m ; en outre, le petit site voisin (Saint-Roman 3) qui a été reconnu dans le bois, s'est signalé d'abord par un épandage dans une oliveraie, 50 m plus bas.

### Activités du groupe de recherches sur l'Ouest varois

Prospection-Inventaire

M. Henri RIBOT

Les activités du groupe de recherches sur l'Ouest varois ont permis quelques nouveaux résultats scientifiques en 1990.

#### \* Préhistoire

La découverte d'une nouvelle grotte ornée dans les gorges d'Ollioules.

#### \* Protohistoire

Divers relevés effectués sur le site de la Courtine d'Ollioules permettent d'en compléter le plan. D'ores et déjà, il apparaît de façon quasi certaine que le rempart principal entourait l'intégralité de l'*oppidum* et non pas seulement la partie nord. Autre nouveauté : une porte piétonne est ouverte dans la portion sud-est que Jean Layet nommait la "porte présumée".

#### \* Epoque romaine

Des fonds de cuves de moulin à huile, mis au jour par Claude Estrayer, propriétaire à la Pinède (commune du Castellet), ont été fouillés ainsi que deux fours de potiers d'époque romaine de plan rectangulaire. Ce sont vraisemblablement à ces structures que l'on doit la fabrication d'une grande partie des céramiques communes que l'on trouve en grande quantité sur le terrain et dans les fouilles. L'étude de la géologie du site de la Pinède permet de voir que l'argile blanche qui sert à la fabrication des céramiques est d'origine marécageuse et qu'elle est *in situ*. Le quartier voisin de la Pinède et situé à l'est de celle-ci porte le nom de Paluns. Enfin deux nouveaux sites romains ont été découverts à l'emplacement du domaine vinicole Lafran-Veyrolles.

#### \* Moyen Age

A Signes, découverte d'un site médiéval avec pégau sur l'emplacement de Taillannette

dans la vallée du Haut Latay et des ruines de la chapelle Saint-Victor de Meaulne, dont le plan a été dressé. A Ollioules, le château médiéval a été nettoyé, son plan complété. Une chapelle castrale et plusieurs salles nouvelles ont été mises au jour. Une coupe pisane complète du XIV<sup>e</sup> s. a été trouvée.

### \* Archéologie pré-industrielle

Le plan et la coupe d'une pigoulière (four à poix) découverte sur les flancs de la Gueirarde au Beausset ont été réalisés. Les ex-voto du Beausset vieux font l'objet d'un inventaire et d'une couverture photographique. L'étude des anciens chemins de l'Ouest varois est achevée et doit être publiée ainsi que celle des fours à cade.

Membres de l'équipe : Pascal ALLIOT, Hélène BARGE-MAHIEU, Jacques BERATO, Yves BIGOURDAN, Jacques BONHOMME, Marc BORREANI, Claude BRENOT, Régine BROECKER, Gérard DELATTRE, Marie-Josée DOUBROFF, Jacques DUCHENE, Jean JOUBERT, Gérard JULLIEN, Martine LEGUILLOUX, Claude PAGEZE, Gérard PAQUET, Laurent PORTE, Henri RIBOT, Barthélémy ROTGER, Pierre SALICETI, Jean-Michel THEVENY.

## Prospections archéologiques et évolution du milieu dans le bassin de Salernes

Prospection

M. Franck DEGAUGUE

L'année 1990 a vu s'achever la première étape d'un programme d'étude du bassin de Salernes sur le thème suivant : "Recherche et inventaire des habitats préhistoriques et historiques du bassin de Salernes". L'intérêt d'une telle démarche consiste dans un premier temps à percevoir le milieu naturel et les étapes de son occupation par l'homme. La prospection des sites archéologiques, loin d'être exhaustive, a permis de renforcer plusieurs hypothèses relatives à l'occupation du bassin de Salernes, depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque médiévale.

L'intérêt du choix du bassin de Salernes pour l'étude des problèmes d'occupation humaine et l'histoire de l'environnement est multiple. Tout d'abord, le cadre physique naturel délimité par le bassin versant supérieur de la Bresque et ses affluents, constitue un espace homogène, installé dans un synclinal d'axe est/ouest, encadré au nord par des plateaux jurassiques calcaires et dolomitiques, au sud par le front de chevauchement mis en place lors du premier stade de la phase tectonique provençale. La Bresque et ses nombreux petits affluents drainent cette unité vers l'Argens et le golfe de Fréjus. En second lieu, l'étude des "ressources archéologiques" a très vite révélé, dès les années 50, une grande richesse en témoignages d'occupation remontant à la Préhistoire. Ceci avait permis à un érudit local, A. Taxil, de réaliser le repérage et l'étude de très nombreux sites préhistoriques et de fouiller plusieurs grottes, notamment la Baume Fontbrégoua. Ce site préhistorique majeur du Midi de la France a révélé grâce à la poursuite des fouilles depuis 1970 sous la direction de J. Courtin, une importante stratigraphie en grotte s'étalant du Paléolithique supérieur au Néolithique final (du X<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C). En outre, de très nombreuses autres découvertes (stations préhistoriques de plein air, abris, habitats protohistoriques et

historiques) ont mis l'accent sur le caractère attractif de cette région pour l'homme. Des thèses, certaines publiées, d'autres en cours, concernent la Baume Fontbrégoua dans les domaines de l'archéozoologie, de la paléobotanique, de la pétrographie des outils et des céramiques, de l'évolution des faunes diverses, etc. Enfin, de nombreuses études pluridisciplinaires, accumulées sur le bassin de Salernes, constituent des atouts essentiels pour la compréhension de l'environnement et de l'occupation de ce bassin.

Aussi l'action en cours, visant à dresser un premier bilan des connaissances, bien que loin d'être complet, sur l'occupation humaine du bassin de Salernes, se devait de démarrer par un inventaire des sites archéologiques connus et inédits. C'est au cours de cette première étape que furent inventoriés 15 nouveaux sites d'âge très divers, repérés lors des prospections menées sur le terrain en 1988, du mois de juillet à octobre.

Les résultats de ce premier travail sont les suivants : 96 sites au total sont inventoriés. Dans le détail, sachant que certains sites archéologiques ont été fréquentés à différentes périodes, ce sont :

- 76 sites de périodes et d'âges divers qui sont répertoriés dans le bassin de Salernes. Sur ces 76 sites, 61 étaient déjà connus et publiés (prospections A. Taxil, J. Courtin *et al.*) en particulier soit dans l'Atlas Préhistorique du Midi méditerranéen (feuille de Draguignan par A. D'Anna), soit dans diverses publications archéologiques, dont les chroniques de Gallia-Préhistoire (depuis 1946).

- 15 nouveaux sites, concernant des périodes diverses. Mais 5 de ces sites révèlent une occupation double (deux périodes concernées). Ce qui porte à 20 le nombre de nouveaux sites répartis par périodes.

Cette première étape a permis d'évaluer globalement l'intensité de l'occupation du bassin de Salernes depuis le Paléolithique moyen (industries du Moustérien, *cf.* Thèse de H. de Lumley) (1).

Ce travail effectué sur trois années (dont une seule financée par la Sous-Direction de l'Archéologie) a été mené de pair avec une étude des formations holocènes (inventaire, analyse descriptive, étude sédimentologique et paléoenvironnementale pour certains sites seulement). Cette étude, menée en complément de travaux universitaires sur le thème de "l'évolution du milieu et les impacts de l'anthropisation", a pour but d'essayer d'évaluer le poids de l'occupation humaine au sein de cette unité et d'en dégager les effets sur l'environnement passé et actuel.

L'étude que j'ai entreprise, fondée sur les analyses sédimentologiques de formations holocènes (remplissages alluviaux, formations travertineuses, paléosols, comblement de talweg, remplissages de cavités karstiques, etc.) et leur interprétation, a pour but de reconstituer une évolution de l'histoire paléoenvironnementale du milieu au cours de l'Holocène et de mettre l'accent sur l'impact des actions humaines sur l'environnement à partir du Néolithique.

Ces recherches ont débuté par l'étude d'un petit affluent en rive gauche de la Bresque, le ruisseau du Jonquier. Ce petit cours d'eau, connu très tôt pour ses "tufs du Jonquier", coule dans le fond du talweg que domine le site de la Baume Fontbrégoua. Son intérêt majeur est de présenter des formations sédimentaires variées (remplissages alluviaux, de petits abris sous roche, formations de bas de versants, et surtout des formations détritiques de comblement de barrage travertineux) à l'intérieur desquelles sont interstratifiés des niveaux anthropiques, pour la plupart attribuables au Néolithique.

---

(1) LUMLEY (H. de).— Le Paléolithique inférieur et moyen du Midi méditerranéen. Paris, éd. du CNRS, 1969 (Supplément à *Gallia Préhistoire*, 5).

L'analyse en cours a été développée sur deux sites principaux, celui du barrage travertineux de la Fontbrégoua (2) et celui des "tufs du Jonquier". En parallèle, trois autres sites (commune de Tourtour) ont été retenus et sont également en cours d'étude :

● **le vallon de la Baume** : une intéressante stratigraphie holocène, de près de 5 m de hauteur, au sein de laquelle sont intercalés plusieurs niveaux archéologiques attribuables au Cardial, au Chasséen, au Romain et au Moyen Age ;

● **le site de Saint-Pierre** : constitué par une imposante formation travertineuse d'une quinzaine de mètres de haut à l'intérieur de laquelle est intercalé un niveau chasséen et au sommet de laquelle se trouve un site d'implantation de l'Age du Bronze ;

● **le vallon de la Florielle** : ce site a livré au sein d'une très riche stratigraphie de remplissage alluvial travertineux, de très intéressants tessons de céramique cardiale à bord interne décoré.

Une première partie de cette analyse a consisté à mener à terme un travail universitaire (3) sur la géomorphologie du vallon du Jonquier. Il est apparu à la lumière de ces recherches que l'occupation et l'intervention de l'homme dans ce petit espace s'est révélée rapidement à partir du début du Néolithique. En effet, la coupe du barrage de la Fontbrégoua a livré lors de l'étude de sa stratigraphie un tesson cardial décoré. La deuxième formation, celle des tufs du Jonquier a donné lors de ramassages en surface ou dans les "coupes naturelles" un très abondant matériel archéologique qui a permis l'attribution des niveaux supérieurs au chasséen et à l'Age du Bronze. Il est important de remarquer que les effets de l'anthropisation, même s'il sont enregistrés très tôt, (au Mésolithique pour les tufs du Jonquier et au moins au Cardial pour le site du barrage de la Fontbrégoua) n'ont pas donné de véritables transformations de l'environnement jusqu'à la fin de l'Age du Bronze (vers le VIII<sup>e</sup> s.). C'est à partir de cette période que l'on note une intervention efficace de l'homme sur son environnement (arrêt de la travertinisation, aménagements probables des cours d'eau, pression sur les versants entraînant une dynamique érosive).

---

(2) Source qui alimente le ruisseau de Jonquier et qui a également donné son nom à la grotte (Baume).

(3) DEGAUGUE (Fr.).— Le vallon du Jonquier (Salernes, Var), géomorphologie et étude paléoenvironnementale d'un milieu à l'Holocène. Mémoire, Université d'Aix-Marseille II, juin 1990.

## Prospection et surveillance des travaux d'aménagement hydraulique de la plaine de Saint-Maximin

Prospection

Mme Claudette CARRAZE, M. François CARRAZE

En décembre se sont achevés les travaux d'aménagement hydraulique de la plaine de Saint-Maximin. Ces travaux avaient débuté en 1982 et nous avons donné un premier compte rendu partiel des découvertes archéologiques faites à l'occasion du suivi des creusements de tranchées.

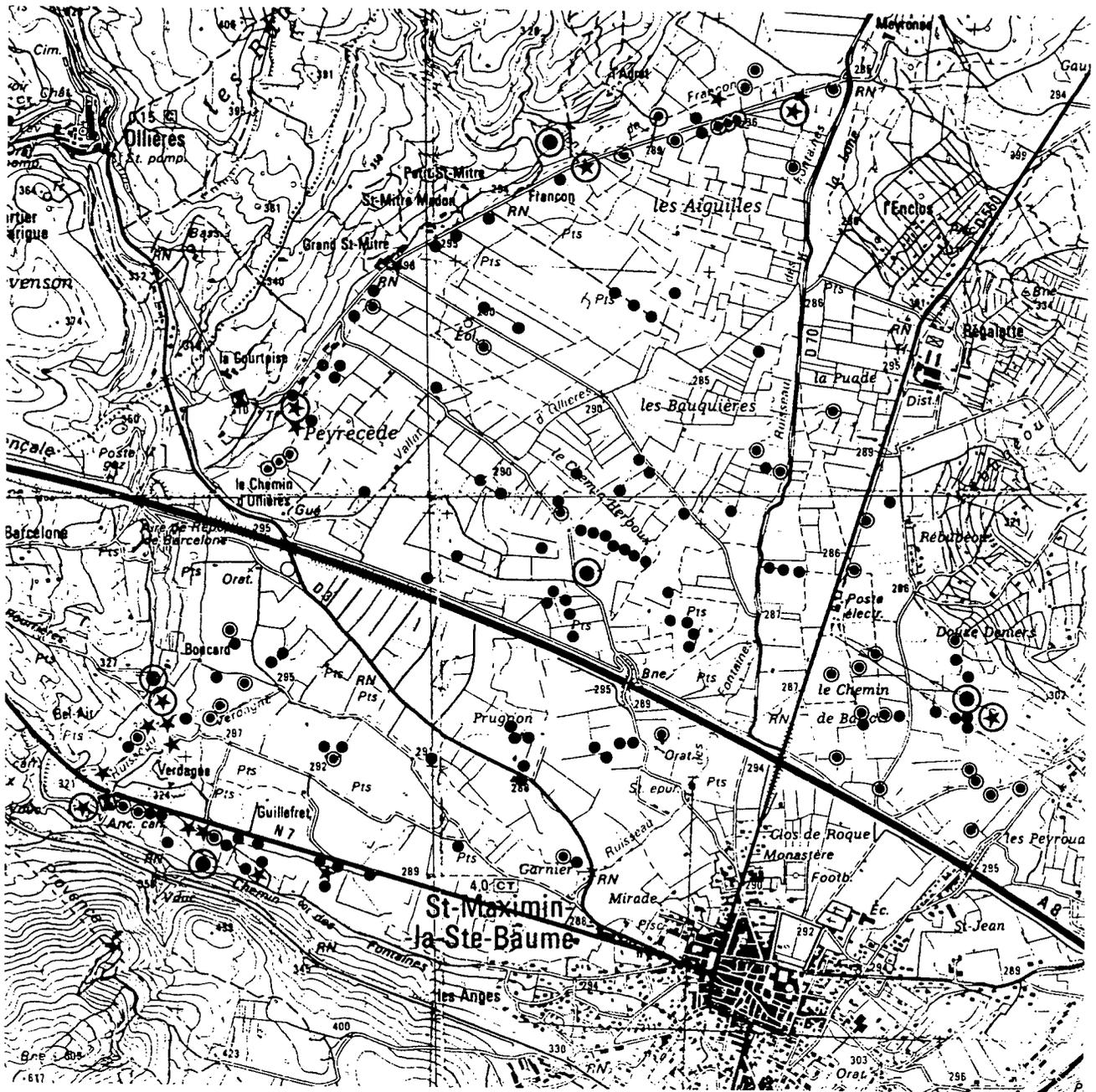
Au total, le réseau d'irrigation mis en place couvre 760 ha avec 32 km de tranchées recevant le réseau de distribution, auxquelles il faut ajouter les 7 km de l'adducteur principal. Ceci porte, en gros, à 4 ha le total de la surface explorée et à 50 000 m<sup>3</sup> le volume de terrain mis au jour pour une profondeur moyenne des excavations de l'ordre de 1,25 m. Mais finalement, ce sont à peine 0,4 % de la surface totale de la plaine de Saint-Maximin qui ont été étudiés à une profondeur dépassant celle des labours, et nous estimons aujourd'hui qu'à peine 20 % de cette même surface ont été prospectés systématiquement et dans de bonnes conditions depuis 1960.

Durant le suivi de la mise en place du réseau que nous avons assuré jour après jour de juillet 1989 à décembre 1990, nous avons mis en évidence 160 points présentant un intérêt archéologique, soit une moyenne de 40 points par hectare observé (fig. 41). Ceci est considérable si nous prenons en compte que les groupements de points définissant des ensembles sont assez rares et que le tracé des tranchées n'a qu'exceptionnellement recoupé la carte archéologique préalablement établie : dans le secteur nord-ouest de la plaine, pour 9 sites connus, 97 points nouveaux ont été découverts et dans le secteur du Plantier, pour 2 connus, 23 nouveaux ont été répertoriés.

Une assez large part des points définis (30,6 %) n'est pas datable, la majorité (60 %) appartient à la Protohistoire, entre le Néolithique moyen et la fin de l'Age du Fer, quelques sites (7,5 %) sont gallo-romains et le reste (1,9 %) est moderne. Nous n'avons découvert aucun vestige médiéval. Dans la part des points non datés figurent des structures dont l'orientation correspond à celle du cadastre romain local, mais aussi des aménagements dans lesquels nous n'avons pas remarqué d'élément datable avec assez de certitude ; dans ce cas il s'agit souvent de découvertes profondes situées au niveau de vestiges protohistoriques voisins.

- En ce qui concerne les structures mises au jour, **la Protohistoire** est représentée par des ensembles de vestiges réduits : foyers, fosses remplies de restes de foyer et de reliefs domestiques, niveaux couverts de traces éparées de fréquentation.
- **L'époque gallo-romaine** a mieux marqué les sols avec de vastes dépotoirs et de larges maçonneries, la plus importante découverte étant la grande *villa* de Verdagne qui présente au moins deux états superposés de construction.
- Dans **les vestiges modernes** figurent des éléments peut-être anciens mais qui n'affichent pas de caractères particuliers permettant de les distinguer parmi des techniques qui se sont perpétuées du XVII<sup>e</sup> s. à nos jours.

Curieusement, il n'a été exhumé aucune structure funéraire de quelque époque que ce soit. Ce fait est d'ailleurs valable pour l'ensemble du terroir saint-maximinois sur lequel,



► fig. 41 : SAINT-MAXIMIN, Plaine. Sites archéologiques découverts à l'occasion des travaux de la Société du Canal de Provence 1983-1990 :

- du Néolithique à la fin de l'Age du Fer
- ★ gallo-romain
- moderne
- aménagement non daté
- site protohistorique connu
- ★ site gallo-romain connu

mis à part quelques rares tombes isolées, nous ne connaissons que deux nécropoles médiévales, celle de l'église paroissiale et celle de la chapelle Notre-Dame-de-Sceaux.

Il est aujourd'hui évident que l'archéologie saint-maximinoise a largement bénéficié des creusements pratiqués à l'occasion de l'aménagement hydraulique de la plaine, même si certains sites ont été définitivement gommés du terrain ou même si les sauvetages pratiqués ne l'ont pas toujours été dans les meilleures conditions scientifiques. Mais les résultats sont encourageants ; ils ouvrent l'espoir de moissons tout aussi riches sur d'autres terroirs, et l'on entrevoit au travers de ces prospections la faculté de constituer de véritables réserves de sites archéologiques bien abrités au-dessous des labours. Malheureusement, une partie du potentiel a déjà été gaspillée et l'exemple de Saint-Maximin fait encore trop figure d'exception lorsqu'on considère le nombre de chantiers de ce type actuellement programmés. Et après cette première expérience, nous nous posons déjà les problèmes des moyens et des méthodes mis à la disposition des chercheurs qui désirent orienter leurs investigations vers une approche plus complète de la géographie humaine de leur terroir.

### **Les Mégalithes du Var**

#### **Programme de classement, restauration, mise en valeur**

Mme Hélène BARGE-MAHIEU

Le programme de protection et de restauration des mégalithes du Var commencé en 1987 s'est poursuivi dans le cadre de la Charte culturelle conclue entre le département du Var et l'Etat. Les travaux de 1987, 1988 et 1989 avaient permis :

- le classement de dix mégalithes (communes de Tourrettes, La Londe, Mons, Cabasse, Brignoles, Collobrières, Le Luc) ;
- la restauration de 4 dolmens : le dolmen de la Verrerie-Vieille à Tourrettes, le dolmen de la Colle à Ampus, le dolmen des Muraires 1 au Luc, le dolmen de Gauttobry à La Londe-les-Maures ;
- un sondage au pied des menhirs de Lambert ;
- l'achat de la parcelle contenant le dolmen 1 des Muraires sur la commune du Luc.

En 1990, cinq opérations de restauration et de consolidation ont été réalisées. Les travaux de remise en état ont été effectués, sous la direction scientifique de Mme Barge-Mahieu, par la même équipe qui avait restauré les dolmens des Muraires au Luc et de Gauttobry à La Londe. Il s'agit de MM. Silvio Bonelli, Antonio da Silva, Christobal Lopez et Manuel Bustos de l'entreprise SEDEG, agréée par les Monuments historiques, dirigée par M. Dominique Ghis et domiciliée à Fréjus. Tous les monuments concernés ont été pour la plupart fouillés anciennement et ont fait l'objet d'une révision scientifique dans les années 70.

#### **◆ Le dolmen de Marenc à Ampus**

Il s'agit d'un dolmen en dalles et murettes de gros blocs possédant encore sa dalle de couverture. Le couloir de petite taille est bordé de dalles et formé de trois marches. Il avait

été restauré en 1973 par G. Sauzade. Il avait servi d'abri de chasse et la murette latérale sud avait été remontée par les chasseurs jusqu'au niveau de la table de couverture.

Après le nettoyage de la chambre, remplie en partie par de gros blocs éboulés des murettes et de la petite pierraille venue du couloir d'entrée, les travaux ont débuté par la réfection des deux murettes latérales et la reconstitution du tumulus derrière les murettes. La base du pilier d'entrée nord complètement effritée a été reconstituée avec un bloc en angle. L'extrémité du montant latéral droit a été restaurée. Le calage par deux petites pierres, destinées à "soutenir" la dalle de couverture était inesthétique et inefficace. Il a été remplacé par un seul bloc épousant la forme du pilier. Un bloc de soutien sous la dalle de couverture du côté nord afin de la soutenir. Le montant latéral nord, cassé et effrité, a été consolidé. Une cassure dans la dalle de couverture au-dessus du pilier sud a été colmatée. Le couloir, après nettoyage, montre deux marches d'escalier constituées par des blocs. La dernière marche a été fixée. Enfin, le fond de la chambre et du couloir a été remblayé sur 20 cm de hauteur jusqu'à la base des murettes complètement déchaussées.

#### ◆ *Le dolmen de Peicervier à Lorgues*

Ce dolmen est constitué d'une chambre en dalles de calcaire et murets de pierres sèches séparée par deux piliers transversaux du couloir également limité par des murettes. Il a été révisé en 1975 par G. Sauzade qui a publié un intéressant matériel. Son architecture était relativement bien conservée à l'exception d'une des murettes de la chambre qui avait entièrement disparu.

Après un rapide débroussaillage, les travaux ont consisté à remonter la partie supérieure des deux murettes en pierres sèches latérales de la chambre. L'une d'elles avait complètement disparu et a dû être complètement reconstruite avec les petites dalles trouvées aux abords immédiats du dolmen. Ensuite les deux petites murettes latérales du couloir ont été consolidées de la même façon. Le sol de la chambre a été surélevé afin d'éviter le déchaussement des montants.

#### ◆ *Le dolmen de la Brainée à Mons*

C'est l'un des huit mégalithes de la commune de Mons. Il s'agit d'un grand monument composé de six dalles de calcaire jurassique séparées par de tout petits murets de pierres sèches dans les angles. Deux grandes dalles transversales séparent la chambre du couloir constitué de gros blocs sur 3 m de long. A notre arrivée, deux grandes dalles s'étaient effondrées à l'intérieur du monument et les pierres du tumulus pénétraient dans le couloir par une brèche dans la murette.

Après le nettoyage de l'intérieur du monument, les dalles latérales sud et nord de la chambre ont été consolidées. Deux grandes dalles effondrées à l'intérieur de la chambre ont été redressées. L'une provenait du flanc latéral sud du couloir, l'autre était le pilier transversal nord séparant la chambre du couloir. Les petites murettes placées entre les quatre dalles formant la chambre ont été restaurées et scellées. Le montant latéral nord du couloir qui avait disparu, laissant ainsi les pierres du tumulus envahir le monument a été reconstitué. Toute la partie sud du couloir, faite de petits blocs, a été remise en état ainsi que le tumulus tout autour de l'architecture en dalles. Enfin, le sol intérieur de la chambre a été remblayé sur plus de 40 cm au niveau de la dalle de chevet et d'environ 10 cm vers la fin du couloir.

#### ◆ *Le dolmen de la Colle à Mons*

De petite taille, il est constitué de dalles de plus ou moins grande taille dont les jointures sont complétées par une petite rangée de dallettes. Le couloir est également en

dalles. Il était presque complètement ruiné à notre arrivée. Plusieurs dalles étaient effondrées à l'intérieur du monument ou avaient disparu, laissant ainsi la pierraille du tumulus envahir complètement le monument.

Après un débroussaillage et nettoyage général, la dalle latérale nord de la chambre a été redressée et remise en place. Les deux petites murettes latérales encadrant la dalle de chevet ont été reconstituées. Deux petites dalles latérales de la chambre ont été replacées dans leur alvéole. Les deux piliers transversaux séparant la chambre du couloir ont été remplacés. La grande dalle latérale sud du couloir a été bloquée et consolidée à la base. Pour terminer, le fond de la chambre a été colmaté et surélevé et le tumulus a été reconstitué autour du monument.

#### ◆ ***Le dolmen des Riens à Mons***

Ce dolmen, l'un des plus originaux du Var, est constitué de cinq dalles de calcaire plantées de chant, partiellement complétées par des murettes en pierres sèches. La chambre et le couloir bordé de deux petites dalles communiquent par une porte en ogive aménagée par encoches bouchardées sur les piliers latéraux. Ce type de porte, plus courant en Languedoc, est le seul connu en Provence.

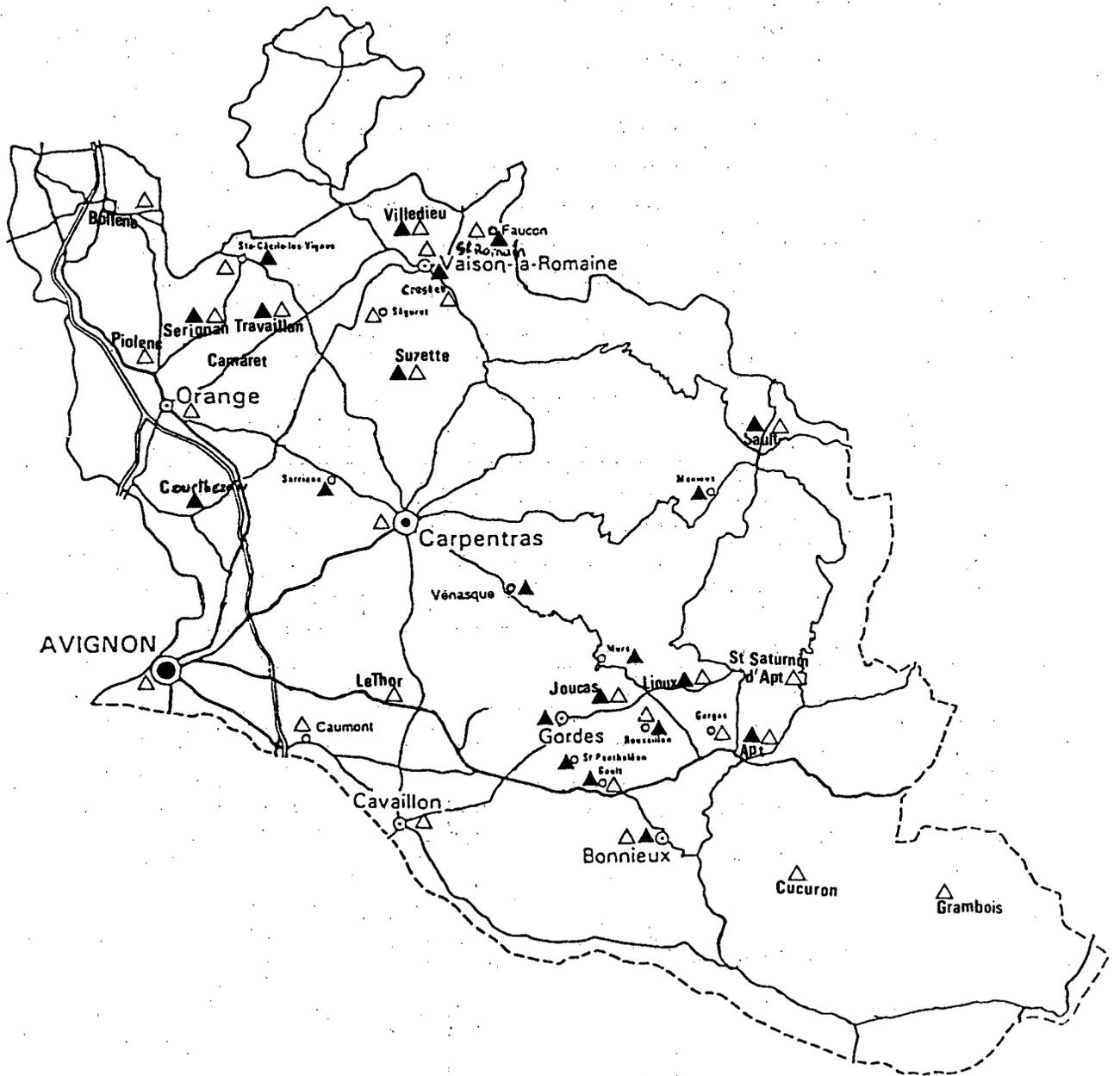
Après un débroussaillage discret, le sol de la chambre surcreusé a été empierré et égalisé à la base des deux montants latéraux, eux-mêmes consolidés à leur base. La dernière rangée de dallettes de la murette latérale sud de la chambre a été simplement fixée. La murette latérale nord complétée et surélevée d'une rangée de dallettes. Un événement imprévu nous a empêchée de mener à son terme la restauration de ce mégalithe. La propriétaire s'étant vu refuser un permis de construire par l'administration est revenue sur son autorisation de restauration.

La signalisation de certains monuments classés ou non classés et la mise en place d'itinéraires touristiques ont été entreprises en collaboration étroite avec l'Office culturel du Conseil général du Var.

Deux ou trois consolidations sont encore prévues avant l'achèvement de ce programme qui sera clôturé par la rédaction d'une plaquette de présentation des mégalithes du Var.

**VAUCLUSE**





19	<b>MONIEUX</b>	BAU DE L'AUBESIER	AP	FPP	LEBEL Serge
20	<b>MURS</b>	BERIGOULE	AP	FPP	JAUBERT Jacques
21	<b>ORANGE</b>	AVENUE JEAN MOULIN COLLINE SAINT-EUTROPE JOUQUIER SUD PLACE FRERES MOUNET RHI DE L'HOPITAL THEATRE ZAC DE LA BRUNETTE ZAC DE L'ARC	AH AH AH AH AH AH AH AH	S SP S S SP S SP SP	BELLET Michel-Edouard MARKIEWICZ Christian BELLET Michel-Edouard BELLET Michel-Edouard BELLET Michel-Edouard BELLET Michel-Edouard BELLET Michel-Edouard BELLET Michel-Edouard
22	<b>PIOLENC</b>	RIAL	AH	S	BELLET Michel-Edouard
23	<b>ROUSSILLON</b>	COMMUNE	APAH	P	MARCHESI Henri
24	<b>SAINTE-PANTALEON</b>	JAUMIONNE	AH	S	BOUVIER Michel
25	<b>SAINTE-ROMAIN-EN-VIENNOIS</b>	COMMUNE	APAH	P	MEFFRE Joël-Claude
26	<b>SAINTE-SATURNIN-D'APT</b>	PERREAL	AH	S	MOURARET Jacques
27	<b>SAINTE-CECILE-LES-VIGNES</b>	COMMUNE PEYRON	APAH AH	P SP	MEFFRE Joël-Claude MEFFRE Joël-Claude
28	<b>SARRIANS</b>	PIE CARD/BOILEAU	AP	FPP	MAHIEU Eric
29	<b>SAULT</b>	AVENUE DES FOURCHES CLERTE	AP AH	S S	BUISSON-CATIL Jacques BUISSON-CATIL Jacques
30	<b>SEGURET</b>	CHATEAUX SAUSSES B	AH AH	SU SU	MEFFRE Joël-Claude MEFFRE Joël-Claude
31	<b>SERIGNAN</b>	COMMUNE	APAH	P	MEFFRE Joël-Claude
32	<b>SUZETTE</b>	COMMUNE	APAH	P	MEFFRE Joël-Claude
33	<b>THOR (LE)</b>	THOUZON	AH	S	RECH Jeanine
34	<b>TRAVAILLAN</b>	COMMUNE	APAH	P	MEFFRE Joël-Claude
35	<b>VAISON-LA-ROMAINE</b>	COMMUNE ARTS AVENUE BERAUD BOUISSANE COLOMBIER COURS TAULIGNAN JARDINS D'HADRIEN MARAUDY PETIT BARSAN PRETOIRE QUAI DE VERUN RUE BERNARD NOEL VILLA DU PAON	APAH AH AH AH AH AH AH AH AH AH AH AH AH AH	P S S S S SU SU S S S SU S S S	MEFFRE Joël-Claude BORGARD Philippe MEFFRE Joël-Claude MEFFRE Joël-Claude KISCH Yves de CARRU Dominique BORGARD Philippe MEFFRE Joël-Claude BUISSON-CATIL Jacques BELLET Michel-Edouard BONIFAY Michel HASLER Anne KISCH Yves de
36	<b>VENASQUE</b>	ABRI JEROME 1	AP	SU	PACCARD Maurice
37	<b>VILLEDIEU</b>	COMMUNE GRANGES VIEILLES	APAH AP	P SU	MEFFRE Joël-Claude SAUZADE Gérard
	<b>DEPARTEMENT</b>			PA	MONGUILAN Louis
	<b>PROSPECTION DANS L'ESPACE RURAL VAISONNAIS</b>			P	MEFFRE J.-Claude

**AVIGNON, Rue Grivolos 3**  
**Mosaïque augustéenne**

Sondage

M. Dominique BERTHOUT

C'est à la demande du Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse qu'une série de trois sondages ont été réalisés à l'intérieur d'un bâtiment sis 3 rue Grivolos à Avignon, dans le cadre d'un projet d'immeuble abandonné depuis.

Le premier sondage a révélé un puits moderne et quelques tessons antiques.

Le second a permis la découverte d'un sol antique en béton avec inclusions de fragments de marbre. Il était percé de trois silos postérieurs.

Le plus riche fut le troisième : sous un mur moderne et quelques strates médiévales, est apparue une mosaïque noire et blanche à décor géométrique, d'époque augustéenne, posée sur un béton rose. Cette découverte se situe dans un contexte déjà bien pourvu de mosaïques de haute et basse époques. On en connaît en effet pas moins de neuf autres dans ce quartier (1). Bien qu'elle soit largement percée par une fosse médiévale, on pouvait se rendre compte de l'existence d'une *emblemata* décorée de losanges faits de traits blancs s'entrecroisant. De chaque côté de celle-ci, des bandes blanches rectilignes l'entourent.

(1) LAVAGNE (M.).— Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. 1. Paris, éd. CNRS, 1979. (Supplément à *Gallia*, XX).

**AVIGNON, Rue Bouquerie**  
**Occupation protohistorique (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.), gallo-romaine (?)**  
**et médiévale (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)**

Sondage et sauvetage programmé

M. Michel-Edouard BELLET, Mlle Isabelle CARTRON

La fouille de la rue Bouquerie à Avignon s'est déroulée préalablement à la construction d'un parking souterrain. Les sondages préliminaires avaient montré que 150 m<sup>2</sup> étaient préservés et devaient être fouillés. Outre la mise à jour de structures médiévales des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., l'intérêt de la fouille a surtout résidé en la découverte de niveaux d'occupation des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. avant notre ère.

◆ **L'occupation protohistorique**

La topographie d'Avignon à l'Age du Fer reste encore mal connue. Des fouilles anciennes avaient cependant révélé des niveaux de cette époque : quartier de la Balance, annexe de l'Hôtel de Ville. C'est cependant la première fois que de tels vestiges sont reconnus dans une zone aussi méridionale de la ville. Ils existaient dans toute la zone fouillée mais les délais impartis ont incité à choisir de fouiller exhaustivement un espace de 18 m<sup>2</sup>.

Les sols découverts sont apparus hors de toutes structures bâties et l'interprétation n'en a pas été simplifiée. Quatre séquences d'occupation ont pu toutefois être distinguées. Le niveau le plus récent est apparu sous une couche limoneuse et se limitait à la base d'un mur en pierre et à un trou de poteau. Au-dessous, deux assises d'un muret de pierres étaient conservées avec un sol. Plus bas, un sol en relation avec l'arase d'une cloison de terre qui délimitait deux espaces où les sols en terre battue étaient assez bien conservés avec la présence d'un épandage de cendres et de charbons de bois autour d'un foyer de terre rubéfiée. Des aménagements de galets et les céramiques écrasées sur place attestent de la fonction domestique de l'endroit. Le sol naturel n'a pu être atteint compte tenu du niveau de la nappe phréatique, et la fouille s'est arrêtée sur un niveau de terre cendreuse recouvert d'un dépôt sablo-limoneux qui peut témoigner d'une inondation.

Ces vestiges sont très ténus ; il n'est pas exclu que malgré le degré de destruction du sous-sol du reste du périmètre du parking souterrain, d'autres aient pu subsister localement.

Le matériel céramique recueilli est abondant et une première lecture autorise à situer l'occupation entre 425 et 350 avant notre ère.

#### ◆ *L'occupation gallo-romaine*

Peu de traces ont été mises au jour mais seulement un niveau de terre sablo-limoneux. Doit-on penser que l'endroit n'était pas occupé à l'époque romaine ? Cela paraît peu probable.

#### ◆ *L'occupation médiévale*

On pense qu'un bourg se serait développé à cet emplacement au XI<sup>e</sup> s. et que l'on se trouve en dehors de la ville du Haut Moyen Age. Des artisans bouchers se seraient installés comme semble l'attester le toponyme de la rue Bouquerie "*carriera Boccariae antiquae*". Ultérieurement, ce quartier est englobé dans l'enceinte romane de la ville.

A l'est de la fouille, trois murs d'une grande qualité de construction témoignent de l'occupation du site à la fin du XIII<sup>e</sup> s. Les niveaux correspondants ont été détruits presque totalement.

Au XIV<sup>e</sup> s., comme généralement à Avignon, des transformations affectèrent l'endroit. C'est surtout dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> s. qu'elles sont les plus importantes, mais cette restructuration tint compte des éléments antérieurs. Ainsi, des murs du XIII<sup>e</sup> s. servent de fondations aux nouvelles structures.

Sommes-nous alors en présence d'une ou plusieurs habitations ? Il est difficile de le préciser. On devine cependant la présence d'une cour dans laquelle se trouve une fosse dépotoir de la fin du XIV<sup>e</sup> s. qui a livré un abondant matériel.

Le matériel archéologique est d'ailleurs dans l'ensemble assez abondant : majoliques en pâte calcaire régionale, céramiques communes de l'Uzège, rares importations italiennes ou espagnoles, verres, faune, etc.

**AVIGNON, Rue Carreterie, extension Faculté des Sciences  
Habitat urbain médiéval (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)**

Sondage et sauvetage programmé

M. Dominique CARRU, Mlle Isabelle CARTRON, Mlle Anne HASLER

Les travaux d'extension de la Faculté des Sciences d'Avignon, prévoyant la création de parcs de stationnement, logements et locaux d'enseignement, ont provoqué une fouille préalable de l'ensemble de la zone concernée. L'intervention, réalisée en trois mois par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, a bénéficié d'un financement conjoint du Département et de l'Etat. La fouille couvre une vaste superficie (de l'ordre de 2 000 m<sup>2</sup>) à l'emplacement d'un bourg neuf de la ville pontificale. Le site occupe une zone périphérique de l'agglomération antique et du Haut Moyen Age. Il est placé à l'extérieur de la double enceinte des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. On peut supposer que cet espace est, avant le XIV<sup>e</sup> s., une zone de culture, à proximité immédiate de la ville. L'arrivée de la cour Pontificale en Avignon, entraînant un doublement de la population, provoque alors une crise du logement. L'extension de l'habitat déborde largement les limites des anciens remparts et s'étend naturellement le long des voies d'accès principales (dont la rue Carreterie).

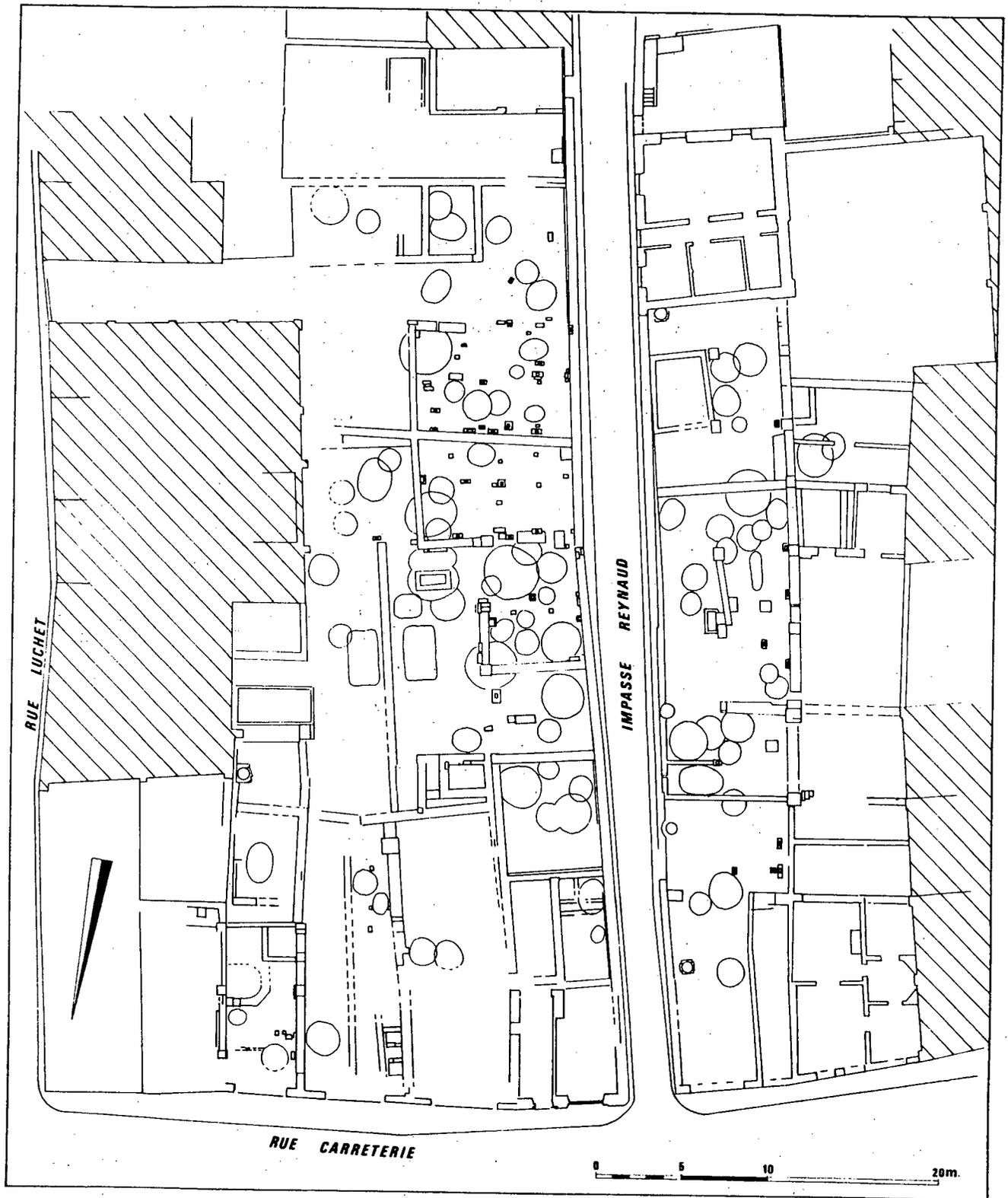
La zone fouillée (fig. 42), bordée par un réseau de voiries médiévales (dont les rues parallèles Luchet et Reynaud mises en place lors de la création des îlots), est couverte par un lotissement d'habitations construites simultanément autour de 1330. Une vingtaine de maisons ont été dégagées. L'étude de ce quartier peut-être groupée en **trois axes de recherche**.

① Une occasion exceptionnelle nous est offerte d'observer en extension l'occupation soudaine d'un espace auparavant libre de construction. La répartition des maisons est rationnelle, selon un plan orthonomé, obéissant à des règles pouvant être qualifiées d'**urbanisme programme**.

Selon un axe médian dans l'îlot, le terrain est divisé en parcelles rectangulaires adossées, dont chacune possède un petit côté sur la rue. Les maisons sont édifiées en façade le long des voies et disposent d'une arrière-cour ou jardin à l'intérieur de l'îlot. Les murs mitoyens soutiennent les élévations des volumes accolés et ne sont donc pas doublés au contact des parcelles. On observe que ces maisons ont un plan indépendant entre elles. Il n'existe pas de partie commune (entrée ou jardin). Plus surprenante encore est l'absence d'équipement collectif (adduction ou évacuation d'eau, espace libre à usage de décharge ou d'écurie, toiture ?). On note que, d'emblée, l'essentiel de l'espace disponible est occupé, les parties non bâties ou non couvertes étant réduites et réservées à un usage sanitaire (fosses d'aisance, dépotoirs).

La lecture du plan montre huit maisons rectangulaires étroites, tournées sur la rue Carreterie (maisons lanières) et une douzaine d'habitations moins profondes à l'intérieur des îlots. Ces modules ont une surface au sol variable, comprise entre 60 et 90 m<sup>2</sup>.

② Le second point d'intérêt réside dans l'**architecture** développée par ces maisons. Elles sont hâtivement construites et utilisent en majorité des matériaux légers (bois, argile, torchis, plâtre). Certaines sont entièrement bâties en clayonnage ou colombage. Il n'en subsiste alors que d'infimes traces archéologiques (base de poteau, trou de calage, sols en terre battue). Le dégagement de plusieurs maisons du XIV<sup>e</sup> s., à colombage ou à structure charpentée, y



► fig. 42 : AVIGNON, Rue Carreterie. Relevé de la zone fouillée et des structures découvertes, maisons et fosses médiévales.

compris en rez-de-chaussée, est particulièrement novateur. Ces habitations précaires ne nous étaient connues que par quelques textes lacunaires (maisons dites "de terre"). La mention la plus précise concerne une maison du bourg Saint-Lazare (proche de la fouille) qui est décrite comme possédant une grande pièce commune et un seul étage de bois où un couloir dessert deux chambres.

Le plan type des habitats fouillés au cœur de l'îlot montre une organisation semblable. Une grande salle commune en rez-de-chaussée, parfois recoupée partiellement par des cloisons en refend, occupe la totalité de la surface au sol. Des aménagements démontrent la vocation artisanale ou culinaire de cette pièce unique (foyers, aire d'ensilage, dépotoirs). On accède à l'étage, réservé à l'espace domestique, par un escalier de bois situé dans l'angle de la salle. Dans la partie située à l'ouest de l'impasse, un incendie survenu au tout début du XV<sup>e</sup> s. nous permet de connaître l'architecture des élévations. L'incendie a scellé les sols d'occupation, provoqué l'effondrement de l'étage et des toitures et entraîné la rubéfaction des cloisons d'argile crue.

En bordure de la rue Carreterie, les maisons qui utilisent également le torchis pour les cloisonnements s'appuient sur des piliers maçonnés ou des murs maîtres en pierre de taille. Elles peuvent atteindre deux à trois étages.

⊗ Le troisième intérêt de la fouille est de fournir, dans une succession chronologique resserrée (1330 à 1410 pour l'essentiel) une **rare qualité de matériel archéologique**. D'innombrables fosses à déchets reliées aux stratigraphies des habitats ont offert une invraisemblable quantité de céramiques et de verreries, dans des contextes bien datés par près de 400 monnaies. Parmi le matériel exhumé, notons la fréquence des déchets liés au travail des métaux. Un dépotoir de fondeur de bronze, déposé vers 1380-1400, a livré ainsi un stock d'objets usagés de récupération (plusieurs centaines d'éléments, allant de la simple épingle aux robinets, grelots ou chapelets les plus divers), les pièces moulées mises au rebut (poids octogonaux aux clefs d'Avignon, coulés en grappe), les creusets de fonderie et des moules en pierre (poids, coupelle décorée d'une scène de chasse).

## **BONNIEUX, La Combette**

### **Abri sous roche - Paléolithique moyen**

Fouille programmée pluriannuelle

M. Pierre-Jean TEXIER

Le site moustérien de La Combette a été découvert en 1973 par M. Livache et J. Brochier à l'occasion d'une étude géologique des dépôts quaternaires du Luberon. Adossé à une falaise molassique légèrement surplombante, il se trouve au débouché d'un vallon tributaire du vallon de La Combette, lui-même affluent de l'Aiguebrun, au niveau de la Combe de Bonnieux, à 5 km seulement de la Baume des Peyrards, dans un environnement moins spectaculaire mais malgré tout géologiquement très comparable.

#### **\* Stratigraphie**

Les fouilles ont débuté en 1986 sous la direction d'André Tavoso. Etablie par ce

dernier, la stratigraphie se développe sur plus de 7 m d'épaisseur et correspond à deux phases périglaciaires séparées par une période d'altération : à une terrasse alluviale à éléments centimétriques à décimétriques, dans laquelle sont fichés de volumineux blocs d'effondrement, succède un puissant dépôt de limons passant à son sommet à des limons loessiques, voire même à des loess francs ; sub-horizontaux, ils sont les vestiges d'un comblement ancien du vallon. Cette phase se subdivise en trois ensembles : limons inférieurs, limons moyens ruisselés, limons loessiques supérieurs. C'est à la base de ces derniers que se situent les principaux niveaux archéologiques (B et C). Suivis sur une quinzaine de mètres carrés, ils ont livré un matériel archéologique particulièrement bien conservé ainsi qu'une structure très nette (foyer) en cours de dégagement.

Des dosimètres ont été mis en place dans le remplissage afin de tenter une datation par thermoluminescence (H. Valladas) et E.S.R. (B. Blackwell).

La finesse des sédiments et la pauvreté relative des vestiges confèrent à La Combette un intérêt tout particulier. A l'abri d'un bruit de fond (surabondance des vestiges et de cailloux) souvent très important dans la plupart des gisements du Paléolithique moyen, nous sommes ici dans les meilleures conditions d'approche des activités auxquelles ont pu se livrer, durant un temps très court, de petits groupes de chasseurs moustériens.

#### \* Faune (J.-P. Brugal)

Dans les niveaux B et C, les vestiges actuellement recueillis correspondent aux restes de 3 ou 4 grands mammifères seulement (cheval et bouquetin) et d'un carnivore. Les ossements sont souvent fragmentés (fragmentation volontaire) en même temps qu'ils portent de nombreuses traces de décarnisation et de feu. Le niveau C a livré deux séries de vertèbres cervicales de cheval en connexion anatomique ainsi qu'un maxillaire complet.

#### \* Structure

Ce qui semble bien devoir être l'une des rares structures connues dans le Paléolithique moyen du sud-est de la France (avec les drains à galets de la Baume Bonne) a été partiellement mis au jour en bordure de la zone fouillée. Il s'agit d'une structure de combustion, peut-être plusieurs fois réemployée, qui se distingue parfaitement des limons jaunes par une forte rubéfaction, très localisée, une grande abondance de charbons de bois ainsi que plusieurs pierres brûlées et noircies qui semblent avoir été disposées intentionnellement. Après son dégagement complet, le foyer sera moulé

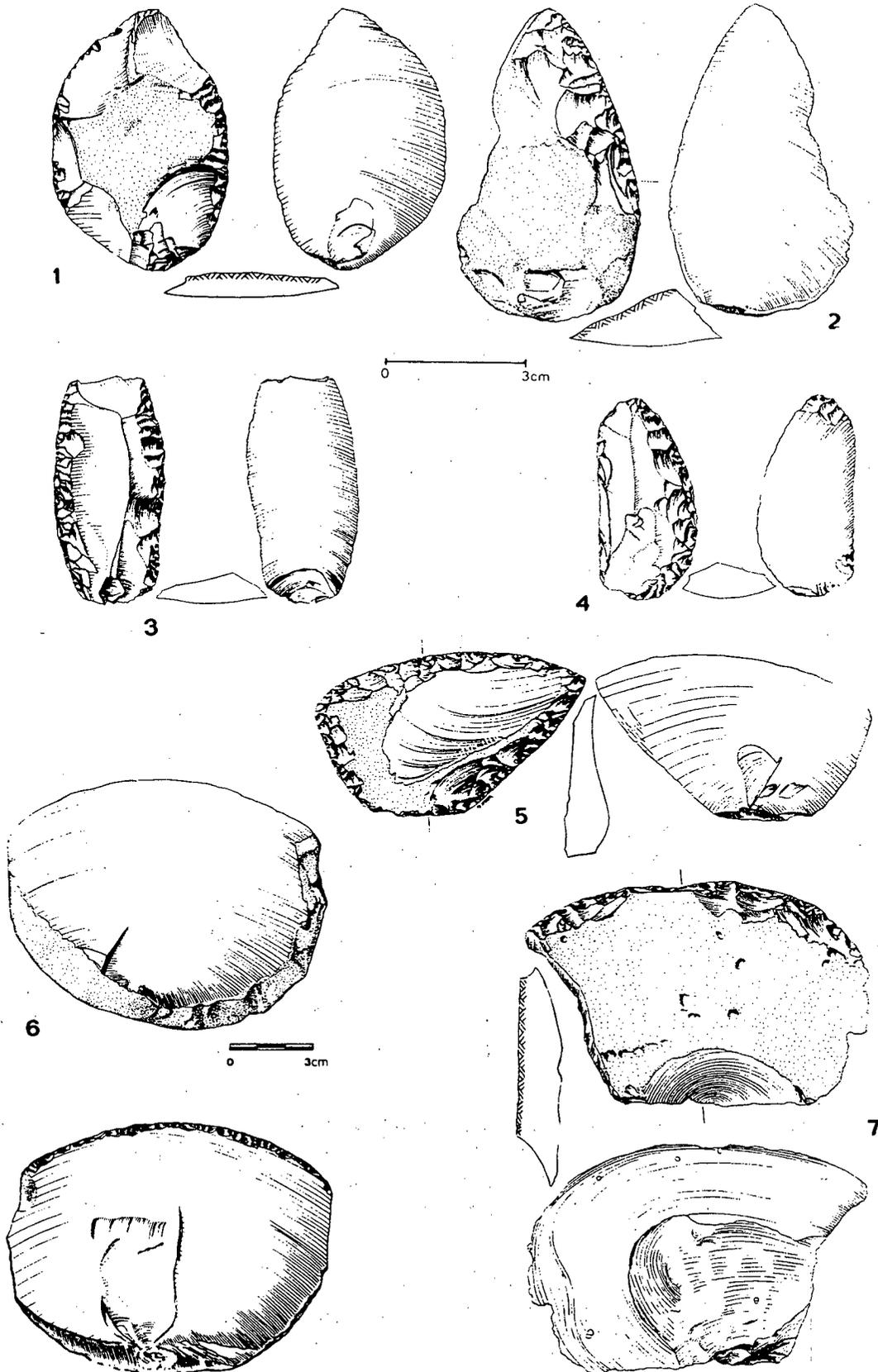
#### \* Industrie lithique

Il s'agit principalement d'outils sur éclats retouchés, associés à de très rares nucléus dont certains transformés en outils, des éclats de préparation et de retouche.

L'ensemble du matériel lithique est d'une étonnante fraîcheur. Il faut toutefois signaler que ces pièces présentent une très nette altération différentielle selon qu'elles ont été récoltées sous le surplomb de l'abri (absence totale de patine macroscopique) ou hors de sa protection (voile de patine blanche). Cette remarque est naturellement à prendre en compte lors des études micromorphologique, archéozoologique et tracéologique.

L'état physique exceptionnel d'une partie de l'outillage ainsi que la présence de quelques fossiles ont permis de localiser la plupart des sources de matières premières (matière première en position primaire ou secondaire — plaquettes, rognons, blocs ou galets) :

- locale : conglomérat de base marquant le contact Burdigalien-Urgonien ;
- locale : alluvions de la vallée de l'Alguebrun ;
- voisine : formations lacustres tortoniennes ;



► fig. 43 : BONNIEUX, La Combette. Industrie lithique, Charentien. 1 et 3 : Raclours doubles latéraux ; 2 et 4 : Raclours simples latéraux ; 5 : Raclour déjeté ; 6 et 7 : Raclours transversaux.

- voisine : vallée du Calavon (Cénomaniens inférieur-C2aP) ;
- lointaine : Monts de Vaucluse et pays de Sault (Bédoulien de faciès Urgonien-n5U3).

Les deux dernières formations, les plus éloignées, semblant avoir contribué à l'essentiel de l'approvisionnement. Il ne s'agit toutefois que d'observations préliminaires en attendant les résultats d'une étude pétroarchéologique plus rigoureuse confiée à Mlle L. Wilson (UQAM, Canada).

Les caractéristiques essentielles qui se dégagent après un examen préliminaire de l'outillage sont les suivantes (fig. 43) :

- pas ou peu patiné ;
- peu abondant mais représenté par un nombre élevé d'objets retouchés (près de 60 % des grands éclats) ;
- outils généralement de grande taille (dépassant souvent les 10 cm et parfois les 15 cm) ;
- débitage Levallois très faiblement représenté mais de bonne facture ;
- très faible proportion d'outils denticulés ;
- proportion écrasante de racloirs, simples le plus souvent (latéraux ou transversaux) ;
- nombre élevé de racloirs transversaux ;
- faible représentation des outils convergents ;
- présence d'outils, parfois volumineux, sur éclats Kombewa ;
- présence d'outils aménagés sur de grandes cupules thermiques ;
- présence de pièces bifaciales (biface et très grand racloir à retouche biface), toujours sur plaquette ;
- aménagement des bords par retouche Quina, oblique, bifaciale et plate ;
- utilisation du percuteur dur (débitage de grands éclats et retouches) et du percuteur tendre (retouche plate, bifaciale et Quina).

Une très forte proportion des supports retouchés sont de grands éclats dissymétriques, corticaux d'entame, à dos enveloppant ou encore à talon épais, quelques éclats à dos de débitage, auxquels il faut ajouter les supports non débités et de grande taille que sont les plaquettes et les cupules thermiques. On note également la présence de supports Levallois (Levallois récurrent centripète), rares mais trahissant une excellente maîtrise de la méthode.

Plusieurs éclats ont été obtenus par débitage sur la face inférieure d'un grand éclat (débitage Kombewa *stricto sensu*). L'un d'entre eux à talon épais a été obtenu par débitage de même axe et de même direction, de la moitié positive d'un rognon de forme cylindrique préalablement fractionné au percuteur dur. Le tranchant Kombewa résultant de l'intersection de deux surfaces convexes n'a fait l'objet que d'une retouche très marginale.

La très forte proportion d'outils retouchés et d'éclats fonctionnels, comparée aux restes de taille proprement dits, la rareté du débitage Levallois qui a pour corollaire le faible investissement technologique parfois teinté d'opportunisme montré par la plupart des supports, indiquent que l'assemblage lithique de la Combette n'est pas la production de tailleurs de faible niveau mais résulte de prises d'options délibérées. Quelles ont pu être ces options ? Nous ferons ici quelques propositions :

- ◆ Obtention facile et rapide de supports de grande taille (éclats corticaux, grands éclats débités au percuteur dur, cupules thermiques, pièces bifaciales rapidement obtenus sur plaquette, éclats à double patine).
- ◆ Transport d'un équipement prêt à l'emploi et immédiatement efficace, parfaitement approprié aux tâches qui lui sont dévolues (que l'analyse tracéologique aidera à préciser).
- ◆ La morphologie et les dimensions des supports garantissent une grande longévité à ces outils (potentiel de réaffutage maximum).

L'abondance d'outils sur éclats corticaux dans les séries charentiennes de type Quina en général et à La Combette en particulier, nous amène à formuler les remarques suivantes : ce sont, par définition, des éclats destinés à la retouche. En effet, l'intersection de la surface corticale avec la face inférieure de l'éclat de silex génère un bord brut inutilisable immédiatement car déchiqueté, fragile et non tranchant. Le fil ne peut être acquis que par la retouche. Epais et de bonnes dimensions, ces éclats peuvent supporter plusieurs générations de retouches (réaffutages). Il faut enfin signaler que c'est dans la zone sous-corticale que se trouve le meilleur silex d'un rognon ou d'une plaquette. Le choix de grands éclats corticaux peut donc être la garantie d'un équipement performant et durable.

Il est difficile d'aborder le domaine des chaînes opératoires pour la courte série de La Combette, dans la mesure où tout le débitage et les nucléus font défaut et où l'assemblage de supports retouchés semble plus découler d'une logique de choix que d'une logique d'obtention. Cet assemblage est plutôt la conséquence de la gestion d'une série de supports d'histoire technologique hétérogène (débitage "Quina", Kombewa, Levallois, cupules, plaquettes, réemplois).

**CARPENTRAS, Rue du Forum**  
**Structures gallo-romaines - Haut-Empire.**

Sauvetage urgent

M. Michiel GAZENBEEK

Le projet de construction d'un hôtel à Carpentras, sur les parcelles CE 87, 88, 89 et 90 (rue du Forum), a nécessité une intervention archéologique préalable aux travaux. Les premiers sondages, réalisés par M. Bonifay en décembre 1989 dans le cadre du diagnostic archéologique, ont montré que des couches archéologiques de l'époque gallo-romaine étaient conservées à 0,50 m sous le niveau de la rue actuelle. Il s'agissait essentiellement de sols en béton de tuileau. Suite à cette intervention, il a été décidé, en accord avec les promoteurs, que les vestiges antiques seraient protégés par la mise en œuvre de solutions techniques spécifiques, notamment au moyen d'une fondation par radier général. Seule la fosse d'ascenseur et de machinerie (7 m<sup>2</sup>) exigeait dès lors une fouille de sauvetage.

♦ Cette fouille a permis de découvrir un mur, une tranchée de fondation épierrée et deux sols en béton de tuileau. Tous ces vestiges sont antiques.

◇ Le mur, orienté est-ouest et large de 0,30 m, n'est plus conservé que sur deux assises de hauteur (0,24 m). Cette maçonnerie, constituée de moellons liés au mortier, ne dépasse pas le dessus de sa tranchée de fondation.

◇ Une deuxième tranchée de fondation, perpendiculaire à ce mur, et orientée à 5° est, est large de 0,40 m et profonde de 0,10 à 0,15 m. Elle a été creusée, comme la précédente, dans un terrain rougeâtre. Aucune trace de maçonnerie ne subsiste dans la tranchée, excepté quelques coulées de mortier au fond.

◇ Deux sections de sols en béton de tuileau ont été conservées, respectivement contre le mur et à l'aplomb de la tranchée. Le béton a dû, de toute évidence, couvrir entièrement à l'origine les espaces de part et d'autre du mur et de la tranchée épierrée. Quelques lambeaux de radier au nord du mur indiquent que cette zone était également recouverte d'un sol en béton.

◇ L'ensemble des vestiges repose sur une couche de terre rougeâtre, formée par la décomposition du rocher. Les ruines sont recouvertes d'une terre grisâtre et meuble. C'est une couche composée de remblais de destruction. Les éléments de construction antiques sont nombreux : *tegulae*, fragments d'*opus signinum*, *tubuli*, briques, mortier, enduits peints bleus et moellons. Notons également la présence d'un fragment de marbre.

◇ Parmi les céramiques recueillies, les céramiques communes grises dominent (53 tessons sur un total de 81 tessons), suivies des céramiques communes claires (11 tessons). Les autres fragments appartiennent notamment aux catégories suivantes : 3 tessons d'amphore Dr. 1, dont 2 anses couvertes de mortier qui ont probablement été réemployées dans de la maçonnerie ; des sigillées gauloises ; des sigillées claires B/luisantes et des céramiques métallescentes.

◇ Le résultat sans doute le plus important de cette fouille de sauvetage est **l'orientation du mur et de la tranchée de fondation**. L'orientation de cette dernière, à 5° est, et la direction perpendiculaire du mur, peuvent indiquer que la trame urbaine de la ville gallo-romaine était axée sur le cadastre B d'Orange. Quant aux ruines romaines, la fouille se situe dans une zone où plusieurs espaces d'une structure antique se caractérisent par des sols en béton de tuileau. La grande quantité de briques et de *tubuli* rencontrée dans les remblais montre qu'il s'agit de pièces ayant connu un système de chauffage à l'air chaud.

**Le matériel** trouvé sur le niveau antérieur à la construction de ces structures est disparate, mais il ne semble pas aller au-delà du début de l'Empire. Par contre, le mobilier archéologique contenu dans la couche de destruction ne sort pas du cadre du Haut-Empire. Les tessons du II<sup>e</sup> s. et de la première moitié du III<sup>e</sup> s. sont les mieux représentés parmi les sigillées (claire B/luisante et métallescente). Le début du III<sup>e</sup> s. correspond également à la datation, sur des critères stylistiques, de la mosaïque trouvée en 1832 dans la parcelle adjacente (1). L'absence de céramiques antiques plus tardives laisse entendre un abandon du site dans le courant du III<sup>e</sup> s. Cette hypothèse est cependant toute relative, vu le peu de matériel recueilli et un espace fouillé réduit. Quelques éléments dans le lot de céramiques communes grises permettent d'attribuer au Moyen Age la spoliation des murs et même des sols en béton.

(1) LAVAGNE (M.). — Recueil général des mosaïques de la Gaule, t. 1. Paris, éd. du CNRS, 1979, pp. 85-87 et pl. XXV-XXVII. (Supplément à *Gallia*, XX).

**CAUMONT-SUR-DURANCE, Les Batailles**  
**Industrie paléolithique**

Découverte fortuite

M. Jacques MOURARET

Des travaux de terrassement sur la parcelle cadastrale N.270E, section A, feuille N.3 ont donné lieu à une visite du chantier à toutes fins utiles. C'est ainsi qu'ont été découverts, groupés en surface, 7 outils en silex taillé. Des prospections dans un périmètre de quelques centaines de mètres ont permis de compléter cette collection par un ensemble de 7 autres pièces similaires très éparpillées.

Le contexte géologique est formé d'épandages de pente et de colluvions non différenciés, d'âge würmien et post-würmien (galets et argile mêlés), étendus sur le versant sud-est de la terrasse villafranchienne qui surplombe le village de Caumont-sur-Durance, au nord (carte géologique BRGM au 1/50 000, feuille XX-42 Châteaurenard).

Ces pièces — 8 grattoirs sur lame et 6 grattoirs sur éclat — sont d'assez grandes dimensions (voisines pour la plupart de 7 à 8 cm de longueur), obtenues à l'aide d'un percuteur dur, à retouches unifaciales abruptes ou semi-abruptes. Le matériau utilisé est un silex blond d'excellente qualité, abondant dans les galets de la terrasse. Les pièces qui nous intéressent sont exemptes de patine, à l'exception de l'une d'entre elles. Bien au contraire, c'est leur fraîcheur qui étonne au premier abord.

Un examen plus approfondi de la morphologie ou de la typologie des retouches de ces outils suggère de placer cette industrie dans un contexte paléolithique ou épi-paléolithique. Le Magdalénien ancien ou moyen étant absents en Vaucluse (M. Paccard, C. Dumas, M. Livache, G. Laplace, G. Onoratini), on pourrait raisonnablement penser à une industrie du Magdalénien final, ou épi-magdalénienne. Si tel devait être le cas, cet ensemble constituerait un jalon exceptionnel pour ces époques, dans la partie sud-est du département. L'absence de tout contexte oblige toutefois à faire preuve de beaucoup de prudence.

**CAUMONT-SUR-DURANCE, Le Clos de Serre**  
**Villa d'époque impériale**

Sauvetage urgent

M. Jacques MOURARET

Le sauvetage urgent entrepris à l'occasion de la construction d'une maison individuelle sur le site d'un habitat gallo-romain repéré dès le XIX<sup>e</sup> s. a pu se poursuivre en 1990, grâce à l'obligeance du propriétaire actuel des lieux, et aux moyens de l'APAME (Association pour la Promotion de l'Archéologie en Milieu Enseignant).

L'intervention s'est faite sur une terrasse autrefois cultivée, où des restes de constructions qui étaient encore très apparents ont été volontairement nivelés au bulldozer voici une trentaine d'années. C'est dire à quel point les niveaux superficiels fouillés étaient

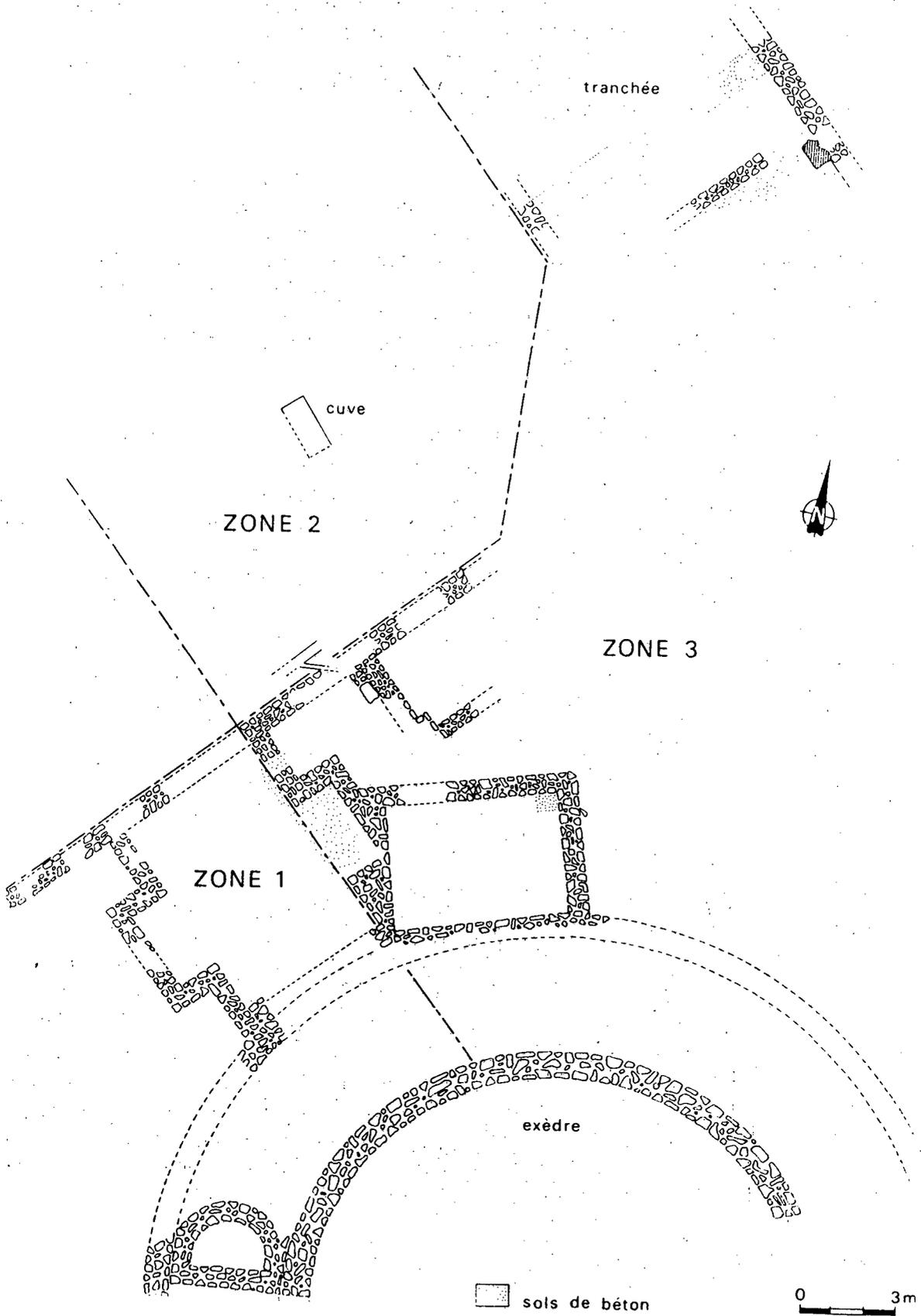


fig. 44 : CAUMONT-SUR-DURANCE, Clos de Serre. Plan de la partie fouillée de la villa.

gravement perturbés. Aucune stratigraphie n'a pu être relevée dans cette couche où étaient indistinctement mêlés des vestiges d'époques gallo-romaine, médiévale ou contemporaine. L'objectif de la fouille a été en grande partie limité à la reconstitution du plan de cette habitation d'époque impériale, dans la mesure où le tracé des murs pouvait encore être repéré dans des conditions satisfaisantes.

◆ Le **matériel gallo-romain** exhumé du remplissage est constitué par des fragments de *tegulae* ou de *tubuli*, des vestiges d'enduit peint (toutes les couleurs sont représentées, avec des filets ou des bandes, de rares motifs végétaux), des tessons de poteries communes ou de vaisselle fine. Des fragments de plaques de céramique décorées (palmettes, un bœuf de sacrifice, etc.) donnent à penser que le décor de l'habitation en était probablement pourvu en façade. Ces fragments sont à distinguer des morceaux d'antéfixes que l'on retrouve aussi dans le mobilier. Un exemplaire représentant le visage d'une gorgone est d'une facture remarquablement soignée, digne d'une demeure luxueuse.

◆ Une partie modeste du **plan de cette villa** peut être reconstituée (fig. 44).

◆ Au nord d'une double exèdre monumentale (servant probablement à soutenir les terres de la terrasse ; l'une est enterrée, l'autre, concentrique, est apparente), il a été possible de retrouver les contours d'une pièce chauffée par hypocauste. Sa forme rectangulaire, élargie en son centre par deux niches opposées, suggère une salle de bains, mais la couche de terre végétale posée sur le substrat rocheux ne dépassait qu'exceptionnellement 10 cm en cet endroit et elle n'a pas livré de vestiges significatifs permettant d'en être certain.

◆ Une deuxième pièce rectangulaire est reconnaissable à l'est de la précédente. Le remplissage, épais d'environ 60 cm, n'a pas pu être extrait, mais un sondage réduit a permis d'y mettre en évidence un sol de béton et des murs appareillés en petits moellons de molasse locale.

◆ Plus au nord et plus à l'extérieur, un alignement de pilettes d'hypocauste rectangulaires a été dégagé au pied d'un grand mur grossièrement orienté est/ouest, dont il reste encore 8 m de développement et 0,60 m de hauteur. Dans l'état actuel des fouilles il n'est pas possible de reconstituer les contours d'une pièce.

◆ A l'est du périmètre fouillé, des **indices de surface** permettent de penser que les résultats actuels peuvent être mis en relation avec le plan des vestiges publiés par le Chanoine Sautel en 1948 (1) : une structure circulaire avec pilettes d'hypocauste d'où rayonnaient des canalisations. On peut penser que l'on est en présence de la chaufferie domestique, mais seule la poursuite de la fouille permettra de répondre à cette question.

La surveillance du creusement d'une tranchée à une vingtaine de mètres au nord du secteur fouillé a permis de mettre en évidence la présence d'au moins deux autres pièces contiguës, qu'il n'est pas possible de mettre en relation précise avec celles qui ont été repérées au sud. On y reconnaît les mêmes techniques de construction, et des vestiges de céramique et d'enduit peint (particulièrement nombreux) permettent toutefois d'affirmer que ces deux pièces faisaient partie du même ensemble d'habitation que celui situé plus au sud.

(1) Informations archéologiques, *Gallia*, VI, 1948, pp. 222-223.

**CAVAILLON, Impasse Calmette**  
**Structures et coffre funéraire (fin I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)**

Sondage

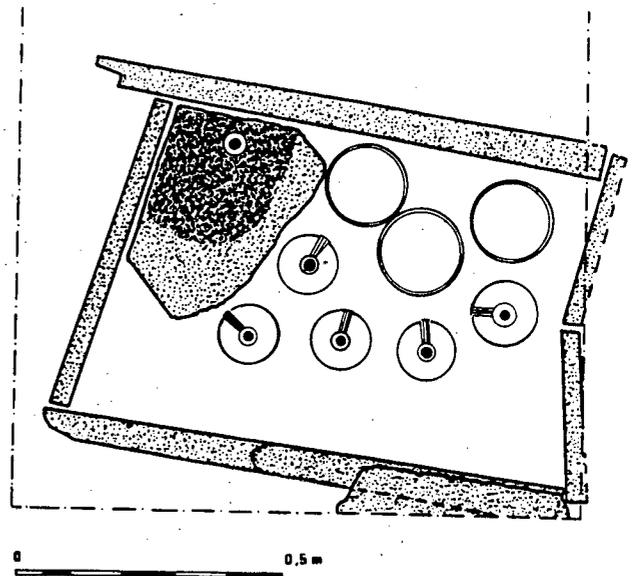
Mme Caroline D'ANNOVILLE, M. Philippe BORGARD, M. Jean COLLINET

Un projet immobilier de grande envergure comportant l'implantation d'un parc de stationnement souterrain à plusieurs niveaux, a conduit le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse à sonder une vaste parcelle située en bordure du centre ville cavaillonais, au sud du cours Bournissac et à l'aplomb de l'impasse Calmette.

Deux campagnes de sondages effectuées entre juin et novembre 1990, ont révélé, à près de 3 m de profondeur sous le niveau actuel du sol, des structures remontant aux alentours du changement d'ère. Il s'agit d'une part de murs en pierre sèche, au tracé complexe, dont la fonction n'a pu être clairement établie, et d'autre part d'une construction pour l'instant isolée mais tout à fait remarquable : un coffrage funéraire constitué de dalles en calcaire blanc des Taillades soigneusement assemblées. A l'intérieur du coffre, trois urnes en céramique claire tournée peinte contenaient les restes de la crémation d'un ou plusieurs individus. Six vases en céramique claire tournée accompagnaient ces urnes : cinq cruches et un balsamaire (fig. 45).

Cette tombe, d'un type bien connu par ailleurs dans la basse vallée du Rhône au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., est datée plus précisément par son mobilier des alentours du changement d'ère.

On ne saurait l'affirmer à partir de simples sondages de reconnaissance, mais il semble bien que le secteur du cours Bournissac, alors basse terrasse de galets léchée par les eaux de la Durance, ait constitué à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., une zone funéraire destinée à recevoir les cendres des premiers occupants de la cité gallo-romaine.



► fig. 45 : CAVAILLON, Impasse Calmette.  
 Relevé du coffre.

**CAVAILLON, Grand'rue - Rue Michelet**  
**Rues, habitat urbain (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)**  
**Tombes (Haut Moyen Age)**

Sauvetage programmé

M. Jean-Luc BLAISON, M. Philippe BORGARD, Mlle Brigitte CHEDRU

En amont d'importants travaux de rénovation de l'habitat ancien, le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse a été amené à réaliser de mai à juillet 1990, dans la partie septentrionale du centre ville ancien de Cavaillon, une vaste opération de sauvetage programmé. Cette opération a concerné, d'une part, au travers de multiples sondages, la Grand'rue et les ruelles adjacentes, d'autre part, en fouille extensive, une parcelle complète de la rue Michelet.

\* L'ensemble des travaux permet de restituer avec précision le **tracé de trois rues antiques** de Cavaillon, implantées à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., et qui influencent encore, après 20 siècles, l'emplacement actuel de la voirie. La plus importante de ces rues antiques est recouverte par l'artère principale du vieux Cavaillon, la "Grand'rue", dont elle se trouve manifestement être à l'origine (fig. 46). Une seconde rue, reconnue en plusieurs points, lui est parallèle et détermine entre celle-ci et la colline Saint-Jacques des **îlots d'habitations** d'une trentaine de mètres de large. La troisième rue est perpendiculaire aux précédentes : le tronçon occidental de la rue Michelet s'y superpose exactement. Ces rues, dont la mise en place marque la naissance de la cité gallo-romaine de Cavaillon, revêtent la forme de chaussées caladées parfois bordées de trottoirs en terre battue. Certaines d'entre elles sont remaniées, dans le courant du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., lors de l'installation d'un système d'évacuation des eaux usées. Cette commodité apparaît à une date relativement tardive et elle ne touche qu'une partie de l'agglomération. En particulier, aucun égout n'est implanté dans le secteur de la rue Michelet.

De ces habitations, et d'une manière générale des constructions qui bordaient les rues, un aspect a été révélé dans l'impasse de l'oubli. Un mur en grand appareil y a été mis au jour et suivi sur une trentaine de mètres. La nature exacte de l'**édifice monumental** auquel il se rapporte n'a pu toutefois être déterminée du fait de l'exiguïté des sondages. En revanche, les bâtiments qui s'élevaient de part et d'autre de la rue antique retrouvée dans le chantier "Michelet" — nous sommes peut-être là en bordure de l'agglomération antique — ont été observés sur une superficie relativement large. C'est ainsi que l'évolution, entre les années 30-20 av. J.-C. et le II<sup>e</sup> s. de notre ère, des pièces qui bordent le côté nord de cette rue a été suivie avec précision. Elles sont tout d'abord largement ouvertes sur la voirie et constituent sans doute des boutiques. Ultérieurement fermées, elles sont utilisées comme resserres. Le fond de plusieurs *dolia* était encore en place au moment de la fouille. Dans un dernier temps, elles tiennent lieu de cours intérieures et des puits y sont creusés. Le remplissage de l'un d'eux, de construction particulièrement soignée, incluait notamment des tessons du début du II<sup>e</sup> s. qui semblent bien attester un abandon du quartier dans le courant de ce siècle.

On notera la présence parmi les premières couches de recharge des sols de cet habitat de très nombreux fragments d'amphores attribuables à un type apparemment inédit qui pourrait avoir été fabriqué localement.



fig. 46 : CAVILLON, Grand'rue, rue Michelet. Extrait de la feuille cadastrale avec report des trois rues antiques.

\* Bien plus tardivement, la zone est à nouveau occupée, mais elle revêt alors une autre fonction. Des **tombes** sont installées dans les ruines de l'habitat. Elles sont constituées de lauzes de calcaire et se rattachent indubitablement à un rituel d'inhumation chrétien. Le défunt est systématiquement enterré la tête à l'ouest, sans matériel d'accompagnement. Il est délicat de dater avec exactitude ces structures, mais elles appartiennent déjà au Haut Moyen Age.

Rien ne permet d'imaginer que le quartier ait été occupé entre le moment où l'habitat antique est déserté et celui où s'installent les tombes. Il semble bien, au contraire, qu'il soit resté en friche durant cette période.

### **GARGAS, Saint-Estève**

#### **Structures en creux médiévales**

Sondage

M. Henri MARCHESI

La Société du Canal de Provence poursuit le programme d'aménagement hydraulique de la vallée du Calavon lancé par le Conseil Général de Vaucluse. Les travaux ont commencé en 1984 et se poursuivront une dizaine d'années. Les prospections ont permis à la Société du Canal de Provence de tenir compte de la situation des gisements archéologiques et d'éviter la majorité d'entre eux (voir *infra*). Toutefois un site anciennement connu sera traversé par une canalisation au lieu-dit Saint-Estève sur la commune de Gargas. Cinq sondages d'estimation ont été réalisés, dont deux se sont avérés positifs.

**Un sondage** (dimensions : 3,50 x 1,50 x 0,55 m) a révélé une couche charbonneuse à 0,30 m de profondeur, riche en tessons de céramiques. Elle pourrait correspondre à la partie supérieure de la couche archéologique remaniée par les labours. Une tache charbonneuse apparaît dans l'angle nord-ouest du sondage à partir de 0,40 m de profondeur. Elle renferme de nombreux tessons de céramiques grises en position verticale ou oblique. Elle pourrait être une portion d'une structure en creux (fosse ?). Dans la partie sud-ouest du sondage, une autre structure en creux a été mise au jour. Elle est remplie par un sédiment très charbonneux riche en fragments de poteries. Elle se poursuit dans la berme ouest du sondage. Elle est coupée au sud par une structure linéaire qui se prolonge dans les bermes est et ouest. Celle-ci semble correspondre à un fossé (?) comblé de pierres sans ordre avec de nombreux tessons. Sous ces pierres un squelette de chien a été partiellement mis au jour. Il était pris sous la berme ouest et n'a pu être prélevé. Toute la partie centrale du sondage présente à partir de 30 à 40 cm de profondeur une couche charbonneuse riche en tessons dont la plupart reposent à plat, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un "sol" ou du moins d'un épandage régulier de mobilier.

**Le mobilier recueilli** se compose de nombreux fragments de panses dont un tesson portant un décor lissé, 2 anses de petites cruches, plusieurs anses rubanées de marmites, 1 bord de marmite, 3 fragments de becs pontés, 1 bec tubulaire rapporté appartenant probablement à une cruche, 2 bords de formes ouvertes, des rebords en poulie et des rebords simples déversés, de nombreux fragments de fonds plats et de fonds bombés. Cette céramique est de couleur grise à l'exception de quelques tessons de couleur brune. Les

formes sont les mêmes dans les deux cas, ce qui laisse supposer que la céramique brune n'a pas subi de cuisson réductrice. Plusieurs tessons sont brûlés. Trois fragments de tuiles rondes surcuites ont aussi été découverts. Ils permettent d'envisager la présence d'un four à proximité (?).

**Un autre sondage** a permis la mise au jour d'une fosse creusée dans le substrat. Elle était fortement arasée (profondeur 0,35 m ; diamètre 0,90 m). Les parois étaient verticales et le fond plat. Le remplissage était composé de pierres locales non taillées, de petits fragments de *tegulae* et de tuiles rondes. La seule céramique présente est un mortier en pâte claire calcaire portant un décor incisé, dont la forme est identique à celle des mortiers en DS.P.

**La céramique recueillie** situe l'occupation du site vers l'an Mil, avec peut-être une occupation antérieure de l'Antiquité tardive. Les sondages semblent situés à la périphérie de l'établissement dont le centre se trouverait sous les bâtiments actuels.

**MENERBES, Falabrègue, Grotte Goulard**  
**Habitat du Néolithique final**

Sauvetage urgent

M. Gérard SAUZADE

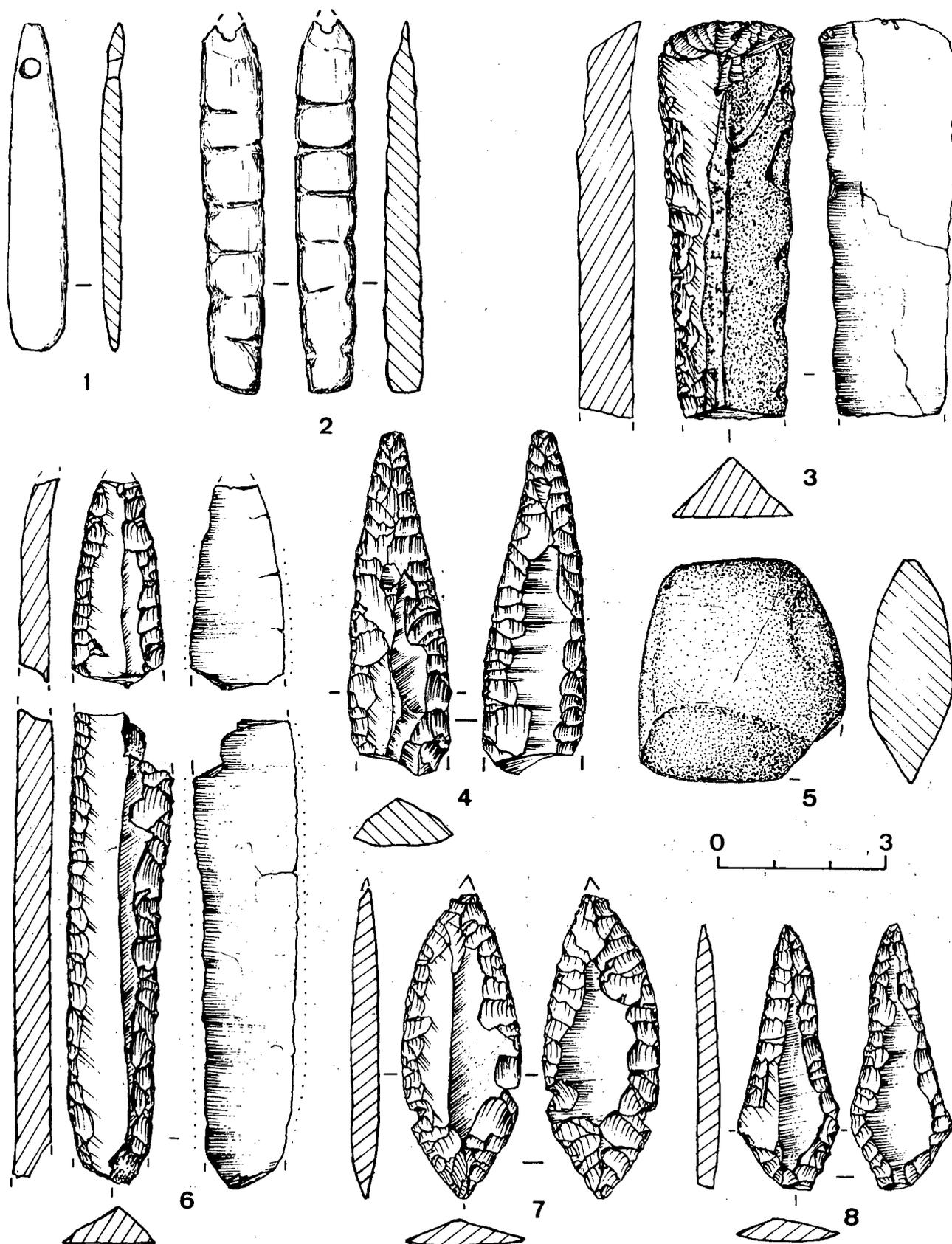
Cette grotte se situe à la limite sud du territoire de la commune de Ménerbes, à environ 5 km du village. Elle s'ouvre à environ 600 m d'altitude sur le flanc sud du Luberon et sur la rive gauche d'un vallon abrupt.

En forme de "L", elle présente deux galeries principales disposées perpendiculairement et séparées par un puits. Elle possède plusieurs ouvertures dont une située à chaque extrémité des galeries. Seule la partie de la grotte orientée est-ouest, d'une longueur de 6 m environ, possède un remplissage archéologique. Découverte en 1962, elle a fait l'objet depuis cette date de plusieurs fouilles clandestines qui ont motivé notre intervention de 1988 avec l'aide des membres de l'Association Historique Cucuronaise du Luberon.

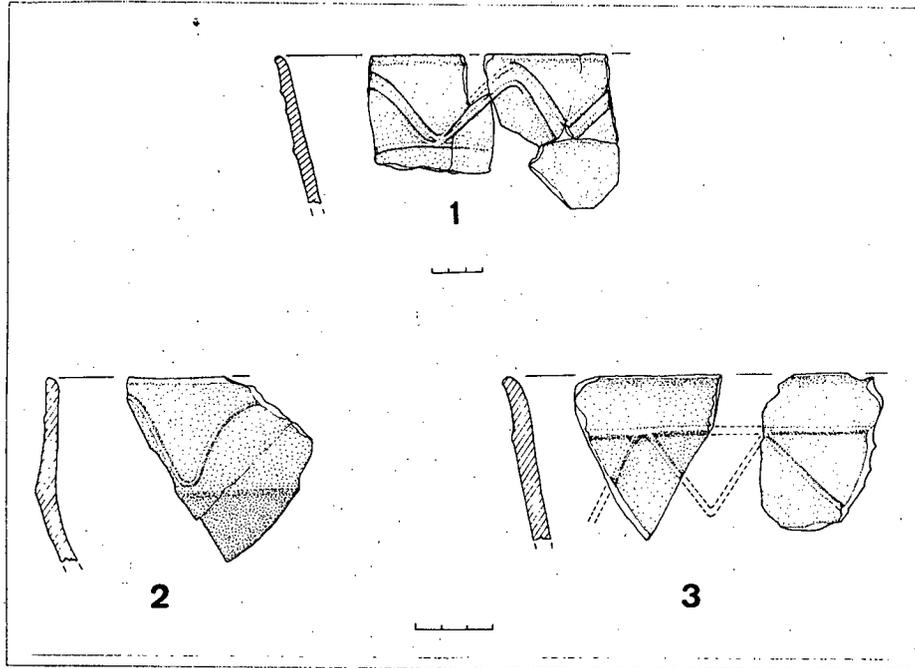
Le mobilier récupéré de ces fouilles et celui issu du tamisage des déblais sont abondants. Ils comportent une industrie lithique à base de grandes lames en silex brun zoné, dont certaines portent le lustré caractéristique des éléments de faucilles, et plusieurs armatures foliacées ainsi que des haches polies. L'industrie osseuse comprend des poinçons sur métapode d'*Ovis-Capra* ou sur tibia de lapin ainsi que des ciseaux en tibia d'*Ovis-Capra*. La parure se compose d'éléments en test et de pendeloques très allongées en os dont une est segmentée par des incisions parallèles et transversales (fig. 47). La céramique, peu décorée dans l'ensemble, comprend principalement des décors de cordons lisses continus et rectilignes disposés parallèlement au bord, surmontés parfois de cordons en arceaux ainsi que des cordons en chevrons (fig. 48).

**Conclusion**

Bien que la totalité du mobilier ait été recueillie dans des conditions peu satisfaisantes et que le remplissage se soit révélé être totalement remanié, les caractères homogènes qui



► fig. 47 : MENERBES, Falabrègue, grotte Goulard. 1 et 2 : pendeloques allongées en os ; 3 : grattoir en bout de lame ; 4 : fragment de lame apointée ; 5 : hache en pierre polie ; 6 : lame en silex brun portant sur les bords le lustré caractéristique des faucilles ; 7 et 8 : armatures de flèches.



► fig. 48 : MENERBES, Falabrègue, grotte Goulard. Fragments de bords de vases décorés de cordons lisses, rectilignes et parallèles au bord ou disposés en arceaux, en chevron.

ressortent de l'étude de cette cavité permettent de tirer quelques enseignements intéressants.

Les caractéristiques des décors céramiques en particulier, confirmées par la date 14 C obtenue ( $2775 \pm 65$  BC soit 3652-3367 av. J.-C. en datation corrigée), amènent à penser que l'on peut rattacher cet habitat à une phase ancienne du Néolithique final. Cette poterie ne va pas sans rappeler les styles céramiques des habitats du Néolithique final situés entre les Monts de Vaucluse et le Luberon, affiliés au groupe du Fraischamp qui a récemment été identifié.

Par ailleurs, les éléments de parure découverts constituent des éléments originaux pour la Provence alors qu'en Languedoc ils se rencontrent assez fréquemment mais en milieu mêlé le plus souvent. C'est donc un fait important que de constater leur présence dans un horizon exclusivement Néolithique final, ce type de parure pouvant constituer un précieux élément de datation.

**MONIEUX, Le Bau de l'Aubesier**  
**Abri sous roche - Paléolithique moyen, Moustérien**

Fouille programmée pluriannuelle

M. Serge LEBEL \*

L'abri du Bau de l'Aubesier est situé sur le territoire de la commune de Monieux. Ce vaste abri sous roche est localisé dans les gorges étroites et profondes de la Nesque. Après vingt ans d'abandon, le site fait l'objet de recherches systématiques depuis 1987, par une équipe franco-canadienne. L'analyse synthétique de ce gisement de grande envergure demande la participation de spécialistes du Quaternaire et jusqu'à présent une dizaine de chercheurs universitaires participent au projet international. La décision d'entreprendre des fouilles au Bau de l'Aubesier répond à plusieurs objectifs scientifiques et le projet s'articule sur différents axes principaux : préciser les processus suivant lesquels les vestiges sont enfouis (taphonomie, diagénèse), comprendre les événements temporels qui se sont succédés (corpus d'âges radiométriques, sédimentation, palynologie, etc.), définir les activités anthropiques qui se sont déroulées (types d'occupations, mobilité des groupes humains) et comparer les données culturelles et comportementales (questions adaptatives dans un cadre régional).

◆ **HISTORIQUE DES TRAVAUX**

La certitude de l'occupation de ce vaste abri par les préhistoriques est ancienne. Après la découverte en 1901 par F. Moulin, plusieurs préhistoriens amateurs lui portèrent une attention épisodique jusqu'en 1964.

En 1969, H. de Lumley publia la séquence stratigraphique des dépôts quaternaires mis à nu par les amateurs (fouilles de 1965). Selon l'auteur, le remplissage mettrait en évidence une sédimentation du Würm II, et postérieurement un concrétionnement daté de l'Inter-Würmien II-III aurait cimenté la masse des dépôts (1). Au sommet de la formation, des analyses palynologiques préliminaires ont permis d'enregistrer des oscillations climatiques correspondant à un climat relativement froid puis un réchauffement qui annoncerait l'interstade Würm II-III (2).

Les restes humains (dents) découverts en 1901 et 1964 ont été associés aux Néanderthaliens tardifs des phases steppiques IVb et V de l'Hortus et du Portel (3 et 4).

L'étude statistique de la collection Gauthier (1954-1957) provenant des sédiments remaniés (malheureusement sans contexte stratigraphique) l'a associé à un Moustérien tardif et typique, riche en racloirs de faciès Levalloisien évolué. Le "complexe de l'Aubesier" dit progressif ferait partie d'un groupe d'industries moustériennes variées et originales.

(1) LUMLEY (H. de).— Le Paléolithique inférieur et moyen du Midi Méditerranéen dans son cadre géologique. Paris, 1969 (Suppl. à *Gallia Préhistoire*, 5).

(2) RENAULT-MISKOVSKY (J.).— Recherches palynologiques sur les sédiments du gisement moustérien du Bau de l'Aubesier. *B. de l'A.F.E.Q.*, 3, 1966, pp. 217-220.

(3) LUMLEY (M.-A. de).— Anténéanderthaliens et Néanderthaliens du bassin méditerranéen occidental européen. *Etudes Quaternaires*, 2, 1973.

(4) LUMLEY (M.-A. de).— Les restes humains néanderthaliens de la brèche de Genay, Côte d'Or, France. *L'Anthropologie*, 91, 1, 1987, pp. 119-162.

caractérisées par un débitage laminaire et une augmentation des outils de type Paléolithique supérieur (5).

#### ◆ LE SITE ET L'APPROCHE SUR LE TERRAIN

La cavité présente une grande surface accessible de 35 m de large et plus de 20 m de profondeur dont l'ouverture s'oriente au nord-est. Les dépôts accumulés constituent un remplissage d'au moins 12 m d'épaisseur. A l'intérieur de l'abri, les dépôts se présentent comme un méplat de 3 à 4 m d'épaisseur qui forme une plate-forme. Les dépôts s'organisent par la suite en un talus fortement incliné vers le lit de la Nesque et dont l'ampleur est liée aux dimensions de l'abri. A cet endroit, l'escarpement au niveau du surplomb rocheux de l'abri qui s'est désagrégé en formant des paliers successifs, lui donne l'aspect d'un escalier géant.

La priorité des travaux et le choix des emplacements à fouiller ont été déterminés depuis 1987 dans certains secteurs de l'abri : l'ancienne tranchée F. Moulin, le fond de l'abri (ancienne coupe, secteur ouest), la plate-forme supérieure et la pente du remplissage. Depuis 1987, la tactique de recherche sur le terrain a consisté à combiner trois types d'approche : la fouille verticale en stratigraphie (sondages), la fouille mixte (semi-verticale avec contrôle stratigraphique) et la fouille horizontale (dégagement en aire ouverte). Nous avons recherché autant que possible un équilibre qui puisse satisfaire les exigences des objectifs, en tenant compte des conditions structurales (brèche très dure, épaisseur des couches) imposées par le remplissage de l'abri sous roche (fig. 49).

#### ◆ LA PENTE DU REMPLISSAGE : LA FOUILLE DES COUCHES INFERIEURES

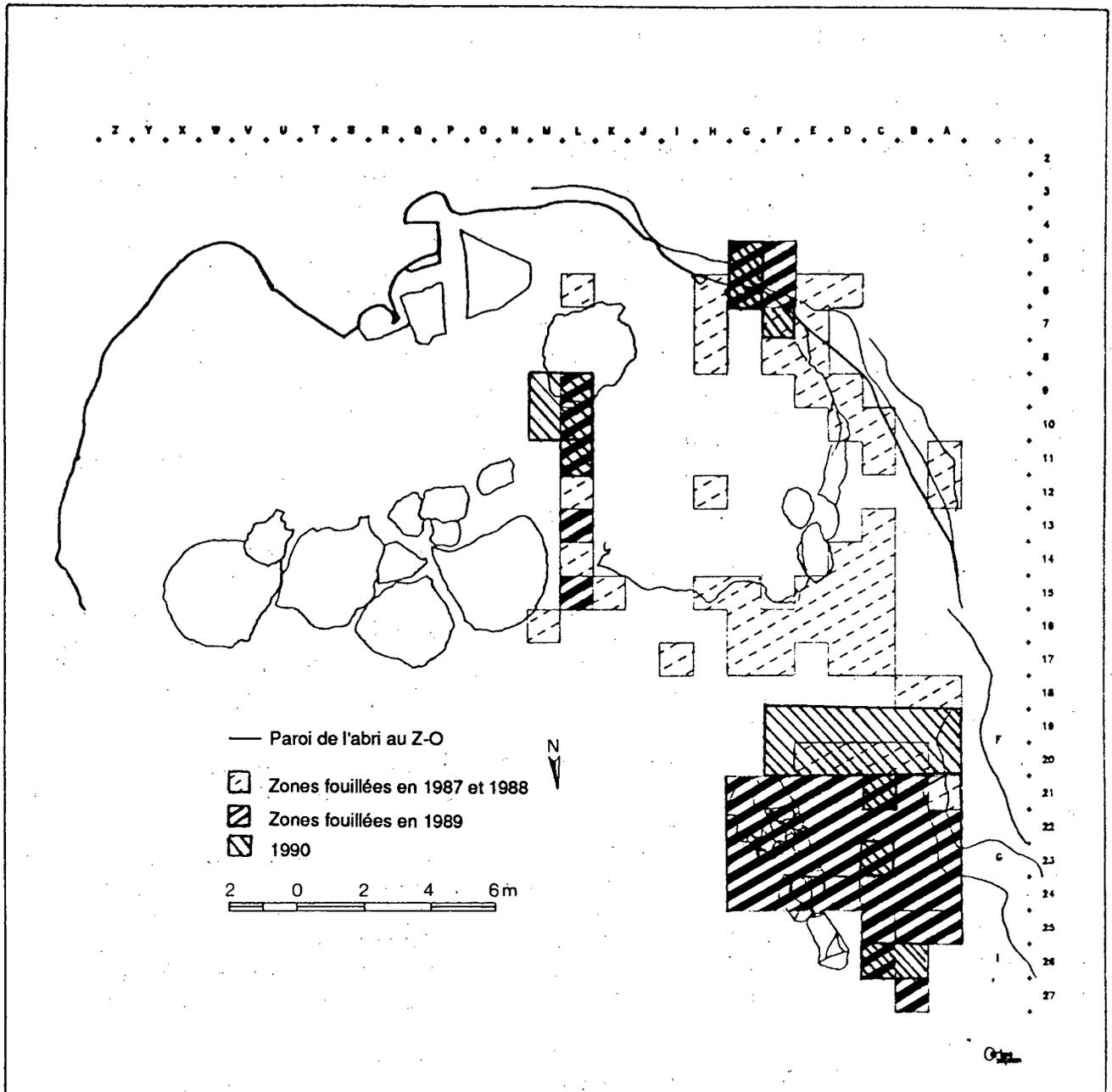
Depuis 1987, nous avons mis en évidence dans la pente du remplissage plusieurs manifestations archéologiques qui ont révélé des occupations humaines antérieures à celles établies par les travaux de nos prédécesseurs. A l'issue de la progression verticale des recherches, les fouilles ont été effectuées selon la méthode du décapage de surface suivant les différentes étendues représentant différentes couches anthropiques. L'ensemble de ces couches s'étage sur une épaisseur de plus de 6 m. Une grande coupe stratigraphique transversale met en évidence les détails des interfaces géologiques. Il faut souligner la caractère intéressant et particulier des découvertes faites au cours de ces décapages.

Au cours de la campagne de 1990, plus de 13 077 vestiges osseux, 260 dents et 1 418 témoins lithiques ont été récoltés en aire ouverte (couches H, H-1 et H-2).

• **Les objets lithiques** témoignent de distributions contrastées par rapport aux différents couches (séries H, I, J et K). Les types d'objets lithiques correspondent à différentes proportions d'outillages moustériens finement retouchés et diagnostiques. On a observé la présence de galets avec traces d'impact, de nucleus (possibilités de remontages), éclats et lames Levallois (étude des chaînes opératoires) et des matières premières ("volcaniques") méconnues dans l'environnement du site.

• **Les restes osseux** sont de grand format (nombreuses dents, séries dentaires parfois complètes) ; des processus taphonomiques sont discernables. L'examen préliminaire des vestiges a révélé la présence du grand bœuf, du cheval, du rhinocéros de prairie, du mégacéros, du cerf, du chevreuil, du sanglier et de l'ours brun (M. Faure, C. Guérin, S. Lebel 1991).

(5) LUMLEY (H. et M.-A. de).— Les prédécesseurs de l'homme moderne dans le Midi méditerranéen. Origine de l'homme moderne. Paris, UNESCO, 1972, pp. 37-48.



► fig. 49 : MONIEUX, Bau de l'Aubestier. Plan complet du site et des zones fouillées.

Des traces de feu sont visibles dans la couche H-1. Elles ont été confirmées par H. Valladas lors de l'examen au MEB de morceaux de charbon de bois. Des esquilles et des fragments d'os brûlés s'éparpillent dans le niveau archéologique.

L'organisation topographique des vestiges culturels des différentes couches archéologiques présente des modifications relatives à la composition et l'organisation des dépôts anthropiques. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ces différences sont liées aux modes d'utilisations et d'activités des préhistoriques dans le site.

Il faut noter que les sondages ont pu vérifier une extension temporelle plus ancienne de l'occupation préhistorique sous ces couches.

## ◆ LE SOMMET DU REMPLISSAGE

### ◆ LA TRANCHEE L

Le phénomène marquant la plate-forme supérieure du remplissage, à moins de 3 m de la surface des dépôts, est la présence d'une couche noire anthropique (couche IV). Cette couche indique une étendue de l'occupation humaine très grande dans l'abri. Au cours de l'été dernier, nous avons poursuivi les recherches dans la tranchée L. Elle débute à l'extrémité nord du sommet du remplissage pour former un couloir qui s'enfonce dans les dépôts vers le fond de l'abri. Ce sondage a confirmé l'extension de l'occupation humaine vers l'est de l'abri et la couche IV doit être mise en relation avec les couches D, E et F de l'ancienne tranchée F. Moulin. La couche anthropique IV relativement épaisse est constituée d'un sédiment meuble noirâtre. La caractéristique anthropique de la couche est caractéristique et elle est archéologiquement très riche. La faune recueillie au sommet du remplissage est bien différente de celle des niveaux inférieurs. Il s'agit de restes d'âge différent, correspondant au renne, au chamois, au bouquetin et à l'ours brun.

Associée à cette couche d'occupation, nous avons trouvé une aire de combustion (mètres L-9, M-9). Le sédiment très noir qui emballe le contenu archéologique de l'amas est constitué de milliers de fragments osseux et lithiques brûlés à différents degrés. La dimension de ces morceaux varie de l'ordre de quelques millimètres. Nous avons également trouvé des éclats thermiques de petite dimension. Cet ensemble comprend aussi des esquilles osseuses et objets lithiques de grands formats. La densité et la multitude de fragments et objets parfois carbonisés sont caractéristiques de cette concentration. Cette accumulation est épaisse de plus de 20 cm.

L'interprétation de cette aire de combustion soulève de nombreuses questions à propos de sa nature exacte : structure aménagée, véritable foyer, zone de rejet ou vidange, fonctionnement(s), rôle, etc., et plusieurs hypothèses pour le moment peuvent être induites de cette morphologie. On ne peut négliger aussi des possibilités de modifications et des processus taphonomiques post-fonctionnels. Les perturbations d'ordre naturel et les conditions de l'enfouissement ne sont pas facilement appréhendables. La fouille n'est pas encore exhaustive et la compréhension de cette aire de combustion particulière a demandé la mise en place d'un programme d'analyse pour la recherche de traceurs spécifiques à son interprétation : micromorphologie, granulométrie, géochimie, thermoluminescence, etc.

### ◆ LE FOND DE L'ABRI

Les sondages dans le fond de l'abri nous ont permis d'explorer les niveaux archéologiques susceptibles de nous fournir des renseignements sur les occupations humaines récentes du remplissage quaternaire. Ce travail, sur 3 m d'épaisseur, nous a conduits à distinguer une superposition de 6 couches archéologiques. La fouille a révélé une sédimentation très complexe à cet endroit du remplissage avec des variations diagénétiques importantes au niveau de la couverture brècheïde.

## ◆ QUELQUES PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Le Bau de l'Aubesier n'avait jamais fait l'objet d'un programme de datation radiométrique et un cadre chronologique confirmerait son attribution à l'échelle du Würm. Cette année, un effort considérable a été fait dans ce sens et des chercheurs (H. Valladas et B. Blackwell) sont venus eux-mêmes prélever de très nombreux échantillons. Ces derniers proviennent de tous les niveaux anthropiques. Un corpus d'âges radiométriques doit être produit. Le programme de datation par thermoluminescence (un excellent contexte dans l'aire de combustion de la tranchée L à nombreux silex chauffés), ESR (dents de mammifères)

et Th/U (calcites) est en cours. L'utilisation de méthodes radiométriques différentes pour un même niveau archéologique (exemple de l'aire de combustion) constituera une procédure de fiabilité et une appréciation critique des résultats.

Au rythme d'une campagne annuelle de deux mois, la collecte des données depuis 1987 a avancé rapidement. Les fouilles ont confirmé les qualités du remplissage quant à la quantité du matériel qui n'a cessé d'augmenter (au total : 104 355 vestiges lithiques et osseux) depuis le début des fouilles, permettant la comparaison diachronique de plusieurs horizons superposés, attribuables pour le moment au Paléolithique moyen. Les différents assemblages lithiques moustériens permettront de mesurer leur taux de transformation et leur développement *in situ*. De toute évidence, le Bau de l'Aubesier a conduit à la formation de niveaux archéologiques différenciés du point de vue de leur complexité organisationnelle (aires de combustion — rares dans le Paléolithique moyen —, densité des vestiges, fragmentation des ossements, taphonomie, diversité des faunes, etc.) et de leurs séries lithiques. Les perspectives de travail sur le terrain et d'analyses des témoins archéologiques sont très diversifiées et s'étendent sur une planification à moyen terme.

Il faut souligner que, pour la première fois en Vaucluse, trois recherches consacrées à des sites du Paléolithique moyen font l'objet de fouilles et fonctionnent en concertation : Bérigoule (Murs) avec J. Jaubert, J.-P. Brugal et P.-J. Texier, la Combette (Bonnieux) avec P.-J. Texier, et le Bau de l'Aubesier. Elles vont permettre une synthèse régionale originale, étant donné les particularités de chaque gisement.

\* Laboratoire d'Archéologie, Université du Québec à Montréal. C.P. 8888 Succ. A, Montréal, Qc, Canada, H3C 3P8.

## **MURS, Bérigoule**

### **Site de plein air - Paléolithique moyen**

Fouille programmée pluriannuelle

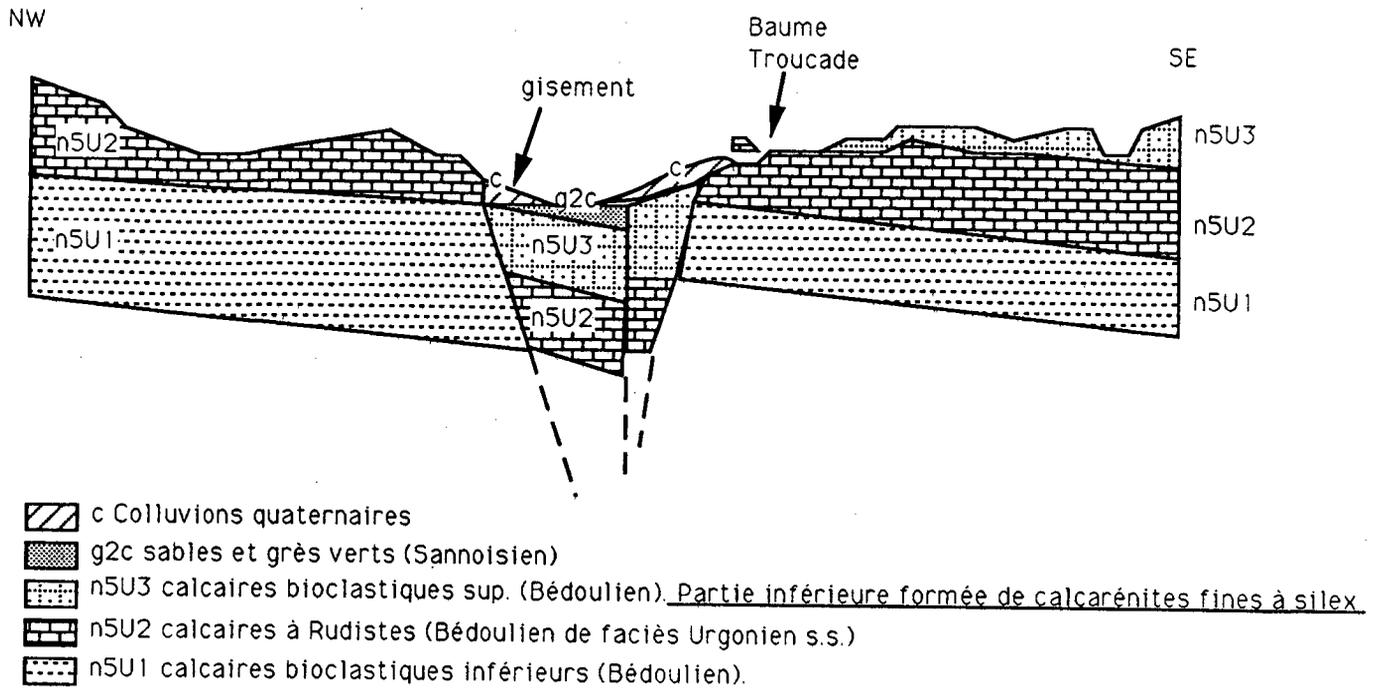
M. Pierre-Jean TEXIER, M. Jacques JAUBERT, M. Jean-Philip BRUGAL

La présence d'occupations paléolithiques à Murs peut s'expliquer par le cumul de paramètres géo-économiques répondant aux besoins des populations néandertaliennes. La combe de Bérigoule est décrite comme un fossé d'effondrement limité par deux failles ayant favorisé l'émergence de plusieurs faciès géologiques grâce à un décalage altimétrique (fig. 50), phénomène qui explique la présence de barres rocheuses pouvant servir d'abris naturels mais surtout l'affleurement de niveaux siliceux et leur exploitation par les tailleurs moustériens (silex de Murs : Crétacé inférieur ; étage : Aptien ; sous-étage : Bédoulien).

Le projet pluridisciplinaire est essentiellement centré sur l'interprétation socio-économique, culturelle et chronologique des occupations humaines, la fouille extensive par décapage le plus vaste possible du niveau I demeurant l'axe prioritaire du terrain.

#### **\* Niveau 0**

En K20-L20 et le long de la coupe sagittale jusque vers O20, un troisième niveau archéologique (appelé niv. 0) surmonte le niveau I et disparaît progressivement à hauteur d'une rupture de pente actuelle. Le mobilier archéologique, encore pauvre, est essentiellement



D'après feuille géologique au 1/50000 de Carpentras. B.R.G.M.

fig. 50 : MURS, Bérigoule. Schéma géologique de la combe de Bérigoule au niveau du gisement.

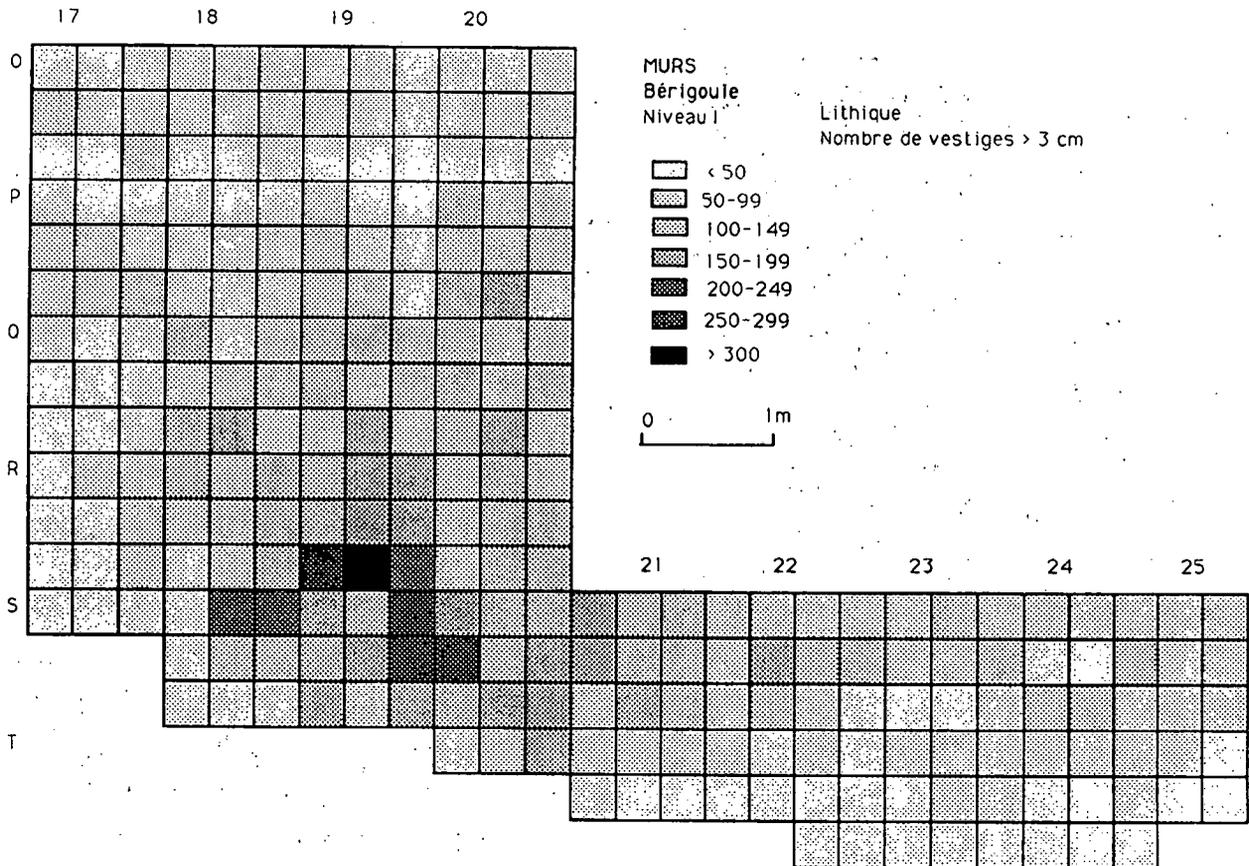
représenté par un lit de grands éclats de silex attribuables au Paléolithique moyen. Les secteurs nord semblent plus riches en charbons de bois.

### \* Niveau I

Ce niveau supérieur a fait l'objet d'un décapage exhaustif sur 30 m<sup>2</sup>. Compte tenu de la densité extrême en vestiges (plusieurs milliers par m<sup>2</sup>) et de son homogénéité, l'enregistrement est effectué par démontage de petits carrés de 0,33 m. Seuls les blocs calcaires > 10 cm sont dessinés et cotés. Les premiers documents de travail consistent en une série de plans, par exemple la cartographie densimétrique par nature d'objets. La faune est presque intégralement dissoute par l'acidité des sédiments et seules quelques esquilles dentaires, d'os brûlés ou de charbons ont résisté.

En comparaison des surfaces déjà explorées, on constate un net enrichissement de la fraction grossière, notamment les blocs calcaires de grandes dimensions, ce qui est logique puisque la fouille remonte progressivement vers la barre rocheuse qui est à l'origine de la formation du dépôt de pente. Le niveau archéologique est désormais relevé en coupe (frontale et sagittale) sur 15 m de long, ce qui nous a permis de reconstituer son profil général, formant une sorte de grande lentille dont la puissance maximale semble située au centre, qui décroît donc latéralement mais également vers les parties basses du gisement. Ce qui nous semblait déjà observable à partir des tranchées de reconnaissance de 1988 (vers la barre rocheuse) s'est confirmé :

- décalage progressif de la séquence archéologique par paliers au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la barre rocheuse ;
- tassement et dispersion croissante des vestiges vers les parties basses ;

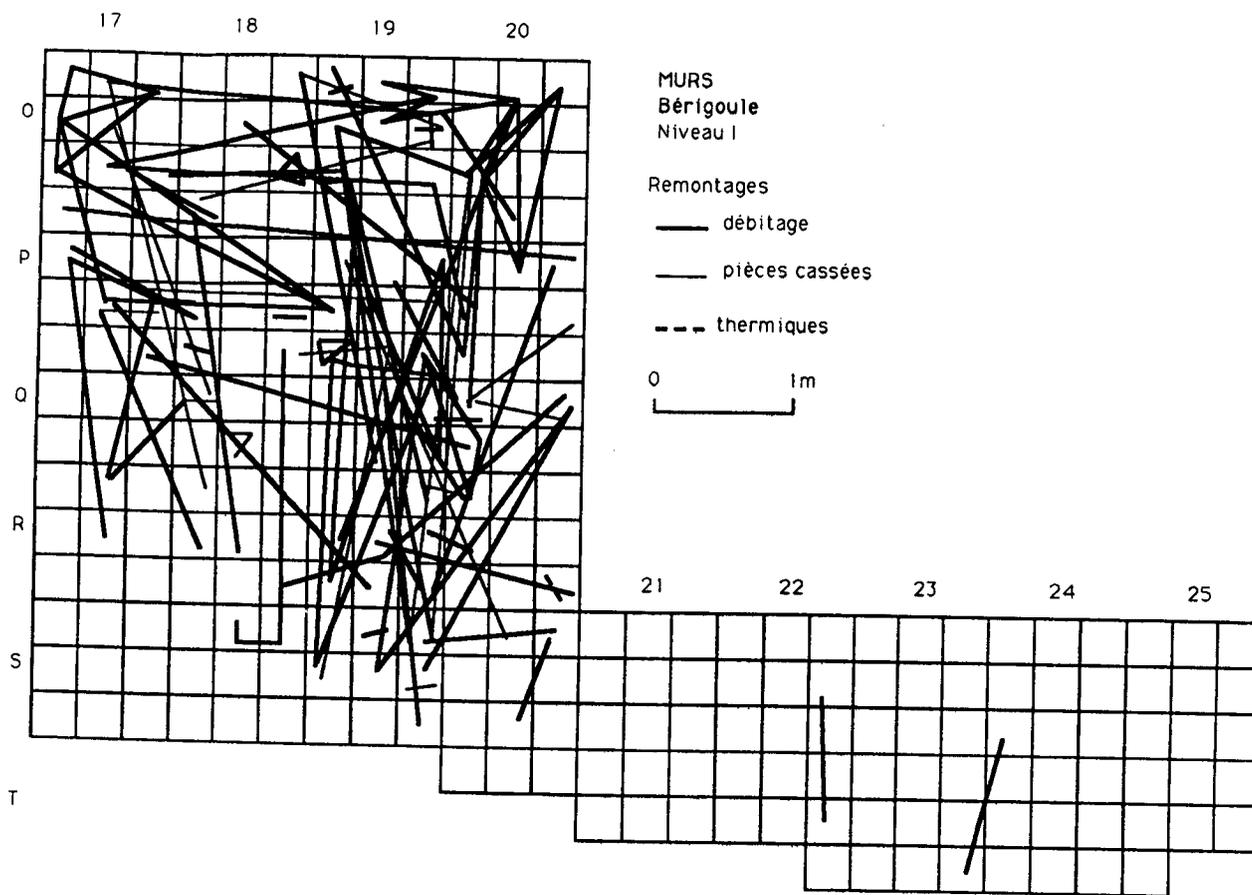


► fig. 51 : MURS, Bérigoule. Niveau I : plan densimétrique des vestiges lithiques > 3 cm.

- apparition de nouvelles subdivisions sédimentologiques au fur et à mesure qu'on se rapproche du pied de falaise démantelé ;
- épaisseur croissante des dépôts stériles au contact de l'assise calcaire.

Comme dans l'immense majorité des sites d'âge paléolithique moyen, aucune structuration de l'espace ne semble évidente. La couche archéologique représente un "palimpseste" d'occupations qui, dans le meilleur des cas, peut être localement subdivisé en nappes de vestiges séparées par des lits de blocs calcaires ou des lentilles argileuses (puissance totale : entre 20 et 40 cm). Le télescopage des restes lithiques, la densité et la richesse ne permettent généralement pas d'individualiser des sous-niveaux et les passées de décapage demeurent artificielles. Sur une surface de 30 m<sup>2</sup>, c'est environ 30 000 vestiges lithiques de dimension > 3 cm qui ont été récoltés. On notera que toutes les surfaces jusqu'à présent fouillées ont livré du mobilier et que la moyenne de densité par sous-carré doit se situer autour de 150. Il n'y a pas à proprement parler d'amas de débitage, tout au plus des concentrations (fig. 51).

Ce qui est également remarquable à Bérigoule est le fort pourcentage, qui atteint environ un tiers des vestiges, de pièces brûlées > 3 cm (silex d'aspect porcelainé, craquelé, de couleur rouge à violet foncé, parfois entièrement défigurés par l'éclatement de cupules thermiques) ou chauffées (colorations moins soutenues dues à un contact ponctuel avec le feu). Le plan de répartition n'indique aucune structure latente et la fouille n'avait d'ailleurs pas révélé d'indices allant dans ce sens.



► fig. 52 : MURS, Bérigoule. Niveau I : plan des premiers remontages lithiques (d'après données de I. Fransesco-Ortega).

### \* Niveau II

Inclus dans une argile plastique brun-rouge foncé, le niveau II a été fouillé en continu sur 10 m<sup>2</sup>. Sa pauvreté relative par rapport au précédent pourrait correspondre en fait à la partie supérieure d'une accumulation qui semble plus riche en profondeur. Deux nouvelles passées ont été effectuées sans que la base n'ait encore été atteinte (puissance actuelle > 50 cm). Les concentrations de vestiges sont peu marquées et, tout comme le niveau I, aucune structuration de l'espace n'a jusqu'à présent été observée.

Fin juillet 1990, H. Valladas, (C.E.A., C.F.R., Gif-sur-Yvette) a disposé 5 dosimètres qui seront relevés durant l'été 1991 afin de tenter une série de datations radiométriques par thermoluminescence (sur silex brûlés).

### ● Industrie lithique (niv. I)

Un premier travail consacré aux remontages (Isabel Fransesco-Ortega) a permis de concrétiser les possibilités supposées de ce domaine de recherche qui intéressera directement l'interprétation de l'analyse spatiale et microstratigraphique ainsi que la reconstitution des schémas opératoires. Leur répartition spatiale est typique d'un "palimpseste" moustérien (fig. 52) : pluridirectionnelle (latéraux, longitudinaux, obliques), associant remontages courts (plusieurs éclats provenant du même sous-carré) et plus longs (> 3 m). Leurs dispersions microstratigraphiques suivant les différentes passes de décapage attestent de colluvions de faible ampleur, peu remaniées par des phénomènes géologiques et excluant de manière catégorique les perturbations majeures post-dépositionnelles de type cryoturbation ou solifluxion. Sur 49 remontages distincts, seulement 3 comprennent un nucléus. On

notera un nucléus Kombewa et ses deux éclats provenant d'un même sous-carré et du même niveau de décapage. Il y a plusieurs remontages d'éclats débordants, d'éclats Levallois appartenant à une série récurrente, des bords de nucléus, des éclats de remise en forme et quelques racloirs.

Cette cartographie permet également de confirmer les observations de terrain en privilégiant l'exploration des secteurs nord (travées L à N).

### ● **Chaîne opératoire du silex local**

Elle est rappelée pour mémoire : acquisition de la matière première sur place dans un rayon certainement inférieur à une centaine de mètres (la coupe de la gravière présente à la base des rognons de silex en position secondaire au sommet des sables verts du Sannoisien), transport sur le site sans préparation, décortilage, mise en forme, plein débitage, remise en forme, façonnage et utilisation des outils sur place. L'identification des différents éléments attribuables à toutes les étapes de la chaîne opératoire exclut l'assimilation du gisement comme site d'atelier et lui confère un rôle plus complexe : atelier + habitat + zones d'activités techniques, domestiques, etc.

Les techniques de débitage mettent en œuvre l'utilisation de percuteurs durs (en silex ?) et tendres pour le façonnage des racloirs ou pointes. Les schémas reconnus relèvent essentiellement du concept Levallois : Levallois récurrent, bipolaire (préparation et premières surfaces de débitage), plus rarement unipolaire, fréquemment récurrent centripète (attesté par les remontages), notamment pour les dernières générations de produits Levallois. Il y a plusieurs centaines de nucléus entiers, de différents modules et à des stades d'exhaustion souvent poussés, parfois même recyclés en outils.

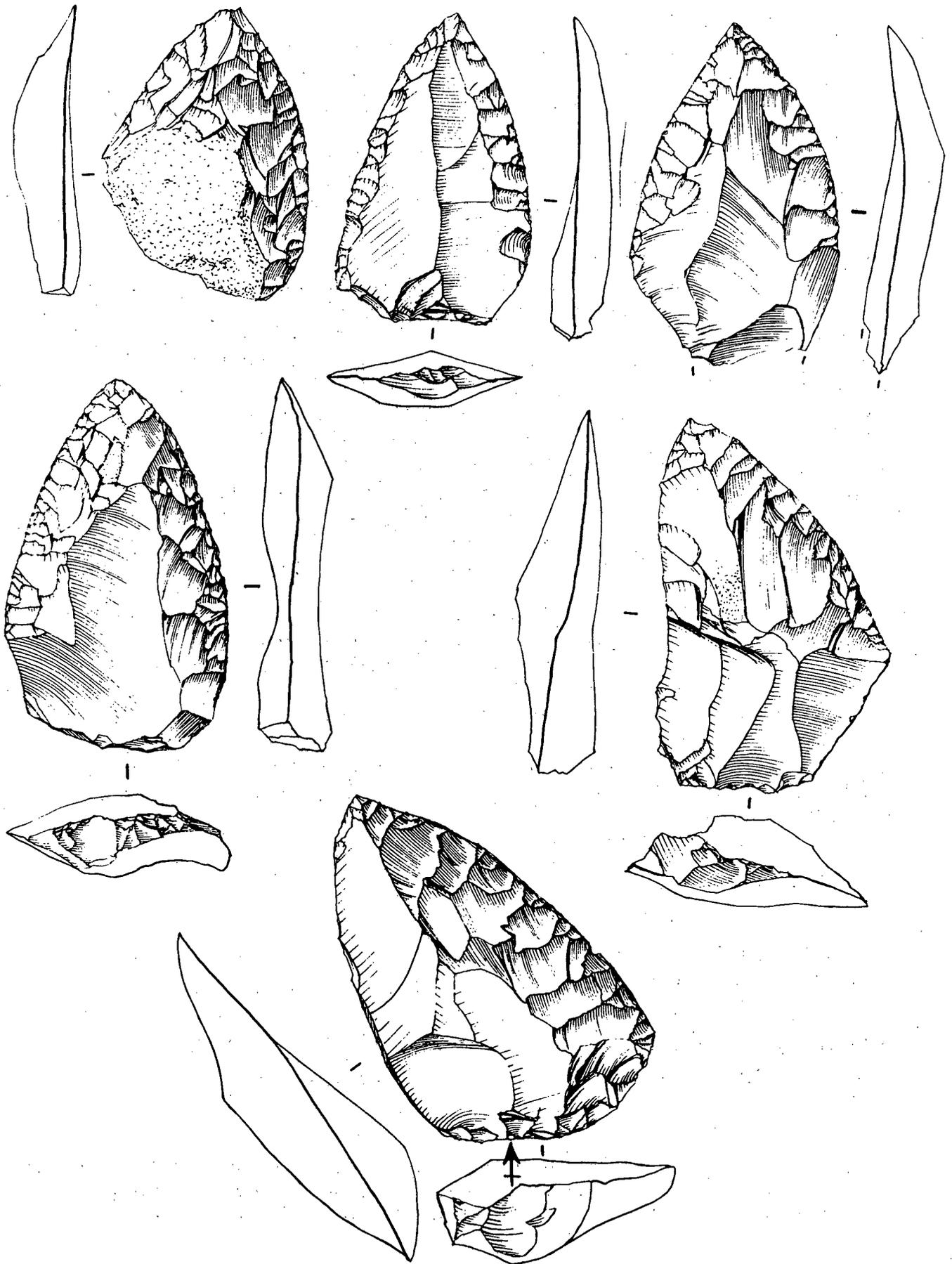
### ● **Outillage (fig. 53)**

Outre les nombreux éclats ou lames Levallois (y compris débordants ou à dos de débitage) qui ont pu servir d'outils, les pièces retouchées sont nombreuses (env. 600 pour la surface fouillée)

Outre les racloirs simples latéraux, c'est le groupe des outils à bords convergents (racloirs déjetés, racloirs convergents et pointes moustériennes) qui domine, représentant plus du tiers de ce premier décompte. Les autres catégories de racloirs sont minoritaires, notamment les outils doubles, transversaux, à dos aminci et à retouche biface. Le façonnage (percuteur tendre) est plutôt mince, rarement envahissant avec faible transformation des tranchants initiaux ; si on dénombre quelques outils à retouche demi-Quina, la vraie retouche de type Quina sur support épais n'existe pas. Il y a quelques encoches-denticulés, grattoirs, éclats tronqués et d'assez nombreuses pièces à retouche partielle (avec de vrais racloirs partiels).

Ces éléments confèrent à l'industrie de Bérigoule un caractère charentien de type Ferrassie comparable au faciès classique (donc distinct du Ferrassie oriental de faciès Les Peyrards).

Le Moustérien de type Ferrassie est l'un de ces faciès qui perdure sur le plus grand nombre de phases climatiques du Pléistocène moyen et supérieur. Cependant, on rencontre généralement ces assemblages lithiques plutôt durant la phase moyenne (80-150 ka) ou ancienne (150-300 ka) du Paléolithique moyen. A Murs, compte tenu de l'association entre les deux niveaux archéologiques avec des phases climatiques vraisemblablement tempérées (arrêts sédimentaires et pédogénèse ?, paléosols ?), on pourrait devancer les résultats des datations radiométriques et prendre le risque de se prêter au jeu des pronostics en proposant une attribution du niveau I à l'une des oscillations du Dernier Interglaciaire (stade 5 *sensu lato* de la chronologie isotopique, soit 130-80 ka), voire à un stade tempéré antérieur. Seule une attribution de cette industrie à une phase très récente du Paléolithique moyen (après 50 000 B.P.) nous paraîtrait surprenante.



**ORANGE, ZAC de La Brunette  
Amphithéâtre (?)**

Sauvetage programmé

M. Michel-Edouard BELLET, M. Jean-Louis BLAISON

Une estimation archéologique récente, en préalable à la réalisation municipale de la ZAC de La Brunette dans les quartiers ouest de la ville d'Orange, a permis de retrouver les traces d'un monument d'une qualité de construction exceptionnelle en moyen appareil très régulier qui doit être identifié avec un amphithéâtre.

On connaissait à Orange depuis longtemps deux stèles funéraires de gladiateurs. Elles proviennent de la nécropole de la route de Roquemaure (CIL XII, n° 5836 et 5837). Il s'agit dans les deux cas de mirmillons : Q. Ducemius Optatus et Primus Asiaticus. La présence de ces stèles pouvait être comprise comme un indice de l'existence d'un amphithéâtre.

L'historien orangeois La Pise signale au XVII<sup>e</sup> s. la présence à peu de distance de la vieille ville, du côté de la porte Saint-Martin, de murs de près de 12 pieds de haut (près de 4 m) avec 24 portes. En 1639, ces vestiges, dont il précise qu'ils sont bâtis de petits moellons liés au mortier, sont partiellement rasés. Thomas Jefferson, ambassadeur des Etats Unis en France, écrit dans une lettre du 20 mars 1787 : « A Orange, aussi j'ai pensé à vous... J'allai ensuite aux Arènes. Croiriez-vous, madame, qu'en ce XVIII<sup>e</sup> s., en France, sous le règne de Louis XVI, on est en train d'abattre le mur circulaire de cette superbe ruine pour paver une route ! »

Au début du XIX<sup>e</sup> s., on pouvait voir sur le sol la forme de l'amphithéâtre « dans un pré proche de la ville appartenant à M. Roumette, au quartier encore appelé des Arènes. » Gasparin qui le signale imagine un monument au soubassement de pierre mais à l'élévation de bois. Il indique que le grand diamètre de l'ellipse est de 50 m. Plus tard, E. Caristie informe « qu'une fouille faite en 1823 a mis à découvert une partie du sol de l'Arène. » Il ne dit rien sur l'origine de ces fouilles.

Tout laisse penser que les ruines découvertes appartiennent à cet édifice qui est probablement un amphithéâtre, mais une étude complémentaire sera nécessaire pour confirmer cette détermination.

**ORANGE, RHI de l'Hôpital  
Habitat urbain gallo-romain (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)**

Sauvetage programmé

M. Michel-Edouard BELLET, M. Jean-Marc MIGNON, Mlle Anne HASLER

La fouille réalisée par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse s'est déroulée durant six mois en 1990. Elle a mobilisé une équipe d'une douzaine de personnes en deux campagnes, au fur et à mesure des travaux de démolition des maisons vétustes, qui

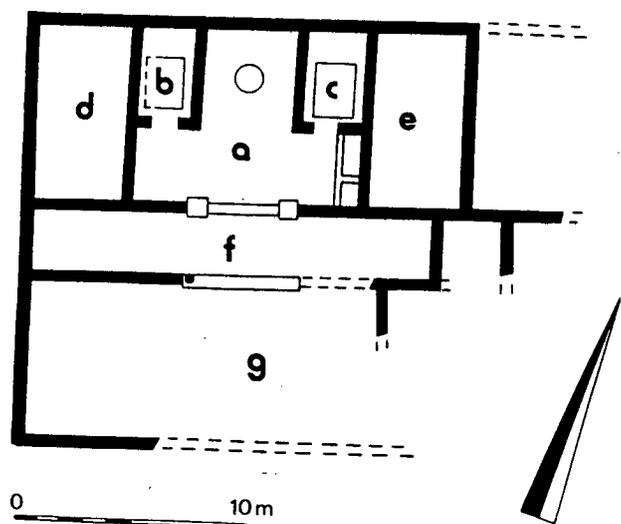
- ont permis l'étude d'environ 1 900 m<sup>2</sup>. Elle avait pour objectif l'étude des zones :
- sud-est pour l'état I jusqu'alors inaccessible à cause de la présence de mosaïques ;
  - sud-ouest inaccessible à cause de la présence de maisons modernes ;
  - la rue où deux sondages localisés demandaient à être précisés.

La stratigraphie, quoiqu'en apparence simple, demandait à être précisée particulièrement pour ce qui concerne les problèmes chronologiques liés aux premières installations et à l'abandon du quartier.

Les surprises ont été assez grandes. Par exemple, on a pu constater que l'état I était beaucoup moins détruit par la fortification du XVII<sup>e</sup> s. et ses fossés, qu'on avait pu le penser l'année précédente : le quartier est dans un exceptionnel état de conservation. L'analyse de la voirie incitait à imaginer un *cardo* à la limite ouest de la fouille. Il doit être plus à l'ouest encore sous les bâtiments de l'actuel hôpital ; en effet, aucune trace n'a pu en être mise au jour.

### \* Les maisons de l'état I (20/10 avant notre ère - 30/40 de notre ère)

Plusieurs maisons ont été mises au jour dont en particulier, à l'est, **la maison de Clodius** (fig. 54). Construite vers 20-10 avant notre ère, la maison de Clodius couvre environ 450 m<sup>2</sup>. Elle se trouve en bordure de la rue. Elle est organisée autour d'un *triclinium* (A) bordé de deux *cubicula* (B et C). Ce *triclinium* donne directement sur un couloir qui dessert également deux pièces latérales (D et E). Un vaste seuil commande l'accès à un jardin (G) au sud. Les murs sont pour la plupart détruits et ne sont conservés que leurs tracés en négatif. Ils étaient bâtis de moellons liés à la terre et recouverts d'enduit ; les élévations étaient le plus souvent en terre. Le sol du *triclinium* et des *cubicula* est recouvert d'un *opus signinum* avec



► fig. 54 : ORANGE, RHI de l'Hôpital. Maison de Clodius (état I).

des incrustations de tesselles qui forment un décor. Dans le *triclinium* est dessinée une rosace qui marque le centre de l'espace réservé aux repas. Dans les *cubicula*, des rectangles formés d'une double rangée de tesselles sont reconnaissables. Dans la pièce (E), on lit une inscription, peut-être le nom du propriétaire des lieux : CLODIUS. Les décors délimitent dans les pièces l'emplacement des lits. Dans la pièce (E) comme dans le couloir (F) on a noté la trace de l'arrachement d'un dallage. Seules subsistaient les bordures latérales de celui-ci en béton. La grande salle (A) conservait également dans l'angle sud-est les restes de meubles bâtis : certainement des coffres de rangement. Cette maison est détruite vers 30 de notre ère. Elle est bordée à l'ouest par des constructions en terre beaucoup plus légères puis par d'autres maisons.

### \* Les maisons de l'état II (fin I<sup>er</sup> s. - courant III<sup>e</sup> s.)

Dans la zone sud-est du chantier a été mise au jour une grande maison (800 m<sup>2</sup>) : **la maison à la mosaïque aux calices** qui recouvre les vestiges arasés de la maison de Clodius. Cette maison s'étend du *cardo* repéré au nord à celui restitué au sud mais que les limites de la fouille interdisent d'atteindre. Elle est organisée autour d'une pièce principale

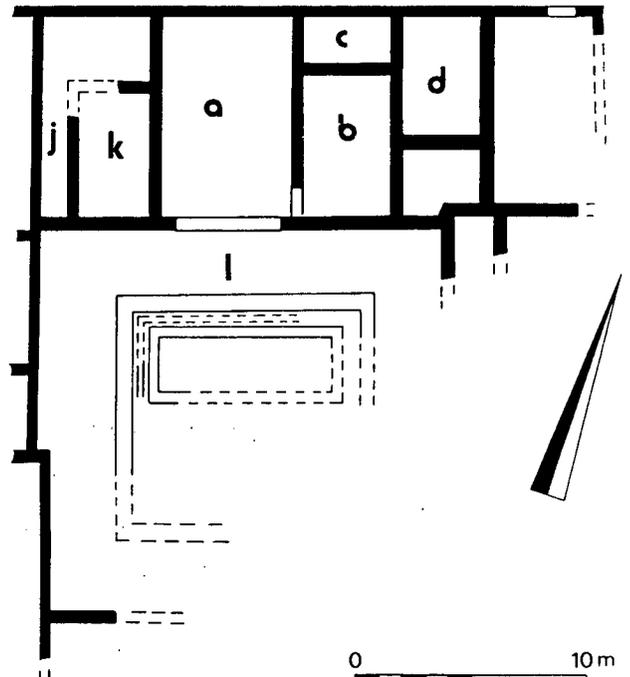
(fig. 55, A) de près de 50 m<sup>2</sup> qui s'ouvre par un large seuil sur le portique (L) en bordure d'un jardin où se trouve un grand bassin rectangulaire. Le sol de cette pièce est constitué d'une mosaïque noire et blanche à décor géométrique de méandres de svastikas et de carrés alternés. Deux carrés incluent des motifs floraux : calices et *hederæ* dont les pédoncules s'opposent et se rejoignent. L'accès à la demeure se fait à l'ouest (J), par un étroit couloir précédé d'un vestibule et bordé par la loge du concierge (K). L'état des sols antiques, détruits, ne nous est pas connu. A l'est, la salle (C) est une pierre chauffée. Le foyer était en (D) avec peut-être une baignoire ou une réserve d'eau chaude. Les salles (B) et (D) ont un sol en béton de tuileau lissé. A l'est encore se trouvent les communs de la maison avec un accès spécifique, simple porte directement sur la rue.

**La maison à la mosaïque polychrome**, mitoyenne à l'ouest, également organisée autour d'un jardin, est également centrée sur une pièce principale, mais reste assez mal conservée. Six pièces avec des pavements de mosaïque plus ou moins bien conservés ont été mises au jour. La pièce O n'est connue que partiellement sur 10 m<sup>2</sup>. La mosaïque polychrome du sol est à fond blanc. Elle est divisée par quatre bandes verticales et trois bandes horizontales en un damier dont sept cases sont visibles. Aux intersections des bandes, un carré présente un décor en noir sur fond blanc : feuille de lierre à pédoncules, calice, svastika, fleur de lys, etc. Un motif polychrome s'inscrit dans les carrés : entrelacs à quatre brins, calice à pédoncule, fleuron à huit éléments, feuillage. La salle M a une superficie de 54 m<sup>2</sup>. La mosaïque noire et blanche à décor géométrique est très abîmée par les constructions modernes. Le champ est divisé en un damier de quarante-cinq cases carrées dont vingt-cinq sont connues. Certains décors sont inclus dans des carrés, d'autres dans des disques. Les carrés noirs sont tous identiques : ils renferment un autre carré sur fond blanc qui lui-même contient un carré dessiné par un double filet noir sur le fond blanc précédé orné d'une svastika en noir. Les cercles ont des décors différents. Les uns présentent un disque blanc bordé d'une ligne de triangles noirs avec, au centre, une feuille cordiforme noire et un pétiole qui dessine un cercle. Les autres sont des disques à rayons divisés en vingt portions égales et noires. Les derniers disques enfin sont constitués d'un motif tournoyant noir inscrit sur fond blanc. La salle à manger occupe 16 m<sup>2</sup>. La mosaïque noire et blanche présente un tapis central avec une composition de méandres en U qui s'entrecroisent pour dessiner des svastikas et des losanges.

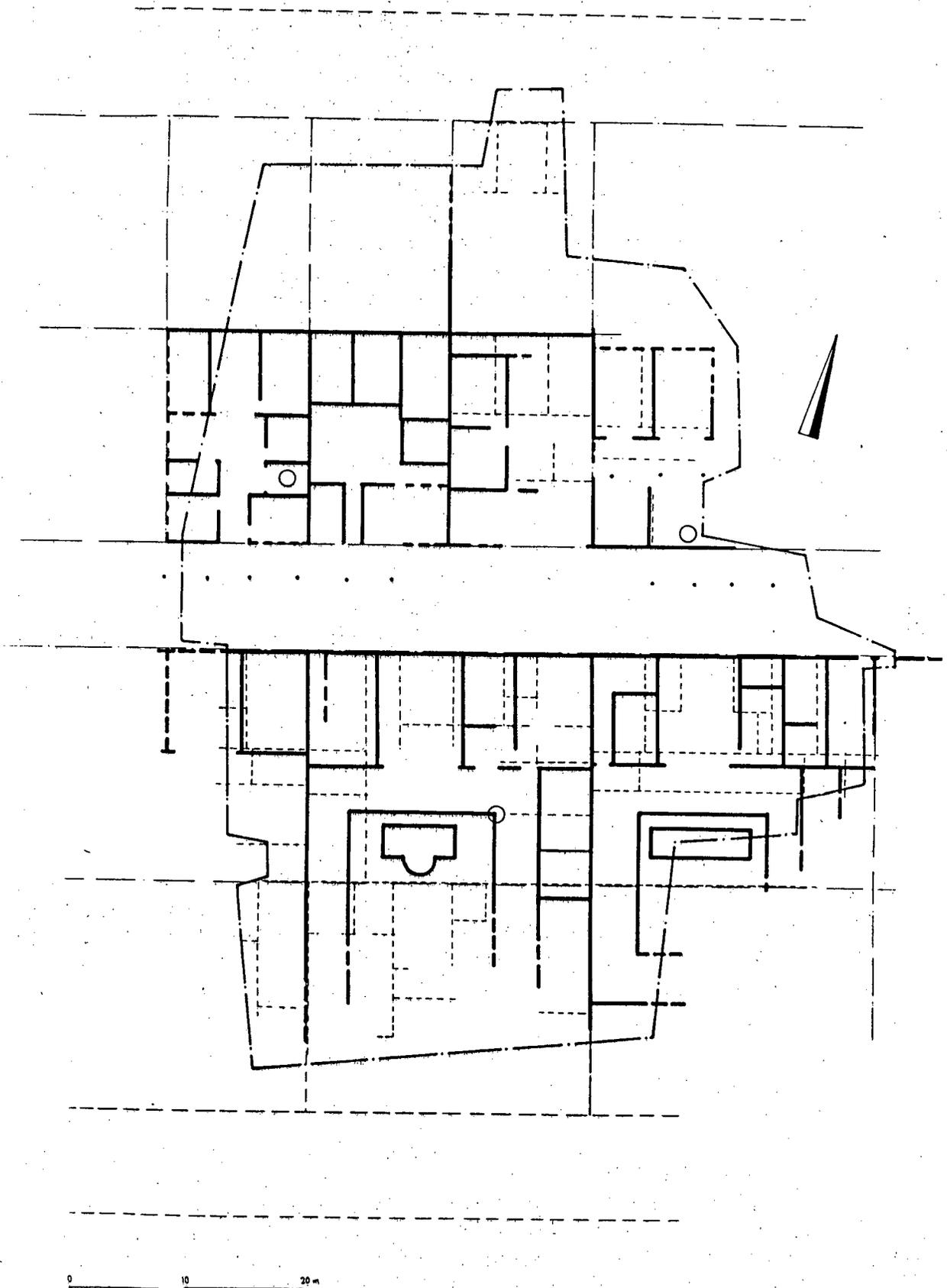
Ces maisons ont été détruites dans le courant du III<sup>e</sup> s.

#### L'URBANISATION ET SA CHRONOLOGIE

C'est avec une assez grande précision que l'on peut avancer désormais les étapes de la construction du centre de la ville antique. Ce n'est pas lieu ici d'en faire la démonstration. Retenons les résultats. Très tôt le centre ville est bâti. Le parcellaire de base est constitué d'îlots de 103 m (est-ouest) sur 34 m (nord-sud) qui sont eux-mêmes divisés en lots de 17 m



► fig. 55 : ORANGE, RHI de l'Hôpital.  
Maison à la mosaïque aux calices (état II).



► fig. 56 : ORANGE, RHI de l'Hôpital. Schéma général du site (en tireté, état I ; en trait continu, état II).

(nord-sud) sur environ 12 m (est-ouest) dans lesquels sont bâties les maisons du premier état (fig. 56). Les maisons les plus proches du noyau central, constitué par le théâtre et le *forum*, semblent les plus anciennes et peut-être construites, selon les hypothèses habituellement formulées pour la fondation d'Orange, vers 35 ou 30 avant notre ère. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers l'est, il semble que l'on construise plus tardivement et en tout cas pas avant 20/10 avant notre ère ; c'est le cas de la maison de Clodius.

Vers 30/40, une inondation détruit une grande partie du quartier. La Meyne est en crue et reprend son lit naturel en détruisant les maisons qui sont alors abandonnées. La Meyne coule-t-elle dans la ville ? Ou bien faut-il imaginer que l'enceinte est détruite et ne protège plus la ville de la rivière, ce qui est possible.

Ce n'est pas avant les années 70 que l'on assiste à une reconstruction (état II) : la couche de limon est aplaniée, les ruines détruites et les maisons, au moins au sud de la rue, reflètent une condition sociale plus élevée de leurs propriétaires : elles ont alors plus d'ampleur. Elles occupent l'espace de rue à rue sur 34 m et une largeur d'environ 24 m (le double de l'état I). Cette reconstruction n'affecte pas toute la zone et au nord-ouest du *cardo*, une des maisons, là où la topographie du terrain l'a permis, a été réutilisée sans subir de transformations très notables.

Cette inondation a eu le très grand mérite de sceller le premier état et son caractère très brutal a, à l'évidence, surpris les habitants qui n'ont pas pu récupérer tout leur patrimoine. Ainsi la couche d'inondation a-t-elle livré de nombreux objets en excellent état de conservation : plats en bronze ou en fer, brasero en fer, vase en verre, amphores et céramiques diverses.

1991 verra la dernière campagne de fouilles sur ce site en attendant la destruction (programmée pour 1992) de l'hôpital à l'ouest qui autorisera une extension de l'investigation et permettra l'étude des superficies les plus grandes jamais atteintes sans doute (10 000 m<sup>2</sup>) au cœur d'une ville romaine.

### **ORANGE, Colline Saint-Eutrope**

**Citadelle des Princes d'Orange (XVII<sup>e</sup> s.) ; basilique Saint-Eutrope et château médiévaux ; sanctuaire et tombes de l'Antiquité tardive ; vestiges gallo-romains ; construction protohistorique (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)**

Sauvetage programmé

M. Christian MARKIEWICZ

Le diagnostic archéologique en cours de réalisation sur la colline Saint-Eutrope est effectué à la demande de la municipalité en vue de proposer une protection du site au titre des Monuments historiques. La seconde motivation est un projet de construction d'un grand musée archéologique et, consécutivement, de l'aménagement et d'une nouvelle mise en valeur de la colline (actuellement parc et jardin public couvrant 7 ha). Une étude complète résulte de cette volonté. Ainsi, parallèlement aux sondages d'estimation, a été réalisé le relevé photogrammétrique de la colline, des élévations du "Capitole", auxquels viendront s'ajouter

les relevés de détail des vestiges du château ainsi qu'une étude documentaire. Il est important de souligner qu'il a été décidé, en accord avec la Direction des Antiquités et le Service de l'Inventaire, de porter plus spécialement l'attention, dans un premier temps, sur les zones situées au sud des constructions susnommées et dont la richesse archéologique, bien que pressentie, était à ce jour vague.

L'étude n'étant pas achevée, les informations sont livrées avec prudence et devront être précisées et confirmées. Il est possible toutefois de dresser un premier bilan faisant état de l'existence de plusieurs zones sensibles attestant une occupation continue probable depuis l'époque protohistorique au moins et jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> s. La mise au jour, au sud de la colline, d'une zone cimetériale (tombes sous tuiles, sous lauzes, sarcophages monolithiques) associée à la basilique romane Saint-Eutrope remployant le chœur d'un édifice antérieur, s'affirme actuellement comme le point fort de cette campagne.

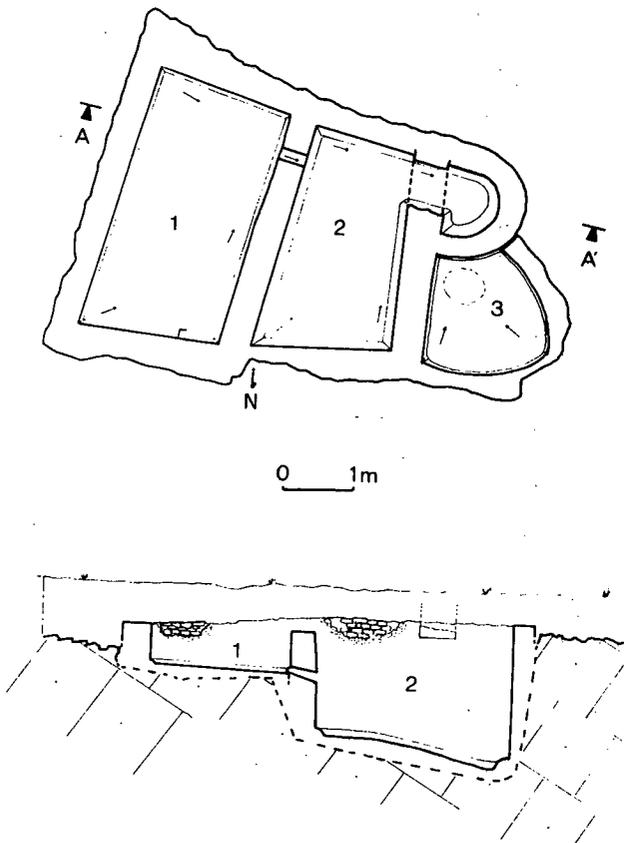
#### ◆ *Epoque protohistorique*

A ce jour une seule construction, mise au jour au sud de la colline, peut être attribuée à une période antérieure au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il s'agit d'un mur de pierres liées à la terre, de direction est-ouest, et dont l'épaisseur, bien que partiellement reconnue, est supérieure à 1,50 m.

#### ◆ *Epoque antique*

L'occupation de la colline à cette époque est attestée par la présence de citernes maçonnées, aménagées dans le substrat rocheux, qu'il est permis d'associer à des habitations. C'est ce que semblent indiquer les différents stades de remplissage qui devaient livrer, outre un abondant matériel céramique, des fragments d'enduits peints ainsi que de nombreux éléments de construction (antéfixe en terre cuite, pierres de seuil, briques de pilettes d'hypocauste...).

A ce jour quatre citernes ont été relevées dans la partie de la colline nommée la "Vignasse". Si deux d'entre elles sont isolées et distantes d'une vingtaine de mètres, les deux autres sont jumelées (fig. 57). Un bassin collecteur approvisionnait la plus importante, vraisemblablement couverte et pourvue d'un puisard possédant un système de décantation. L'étanchéité était assurée par un béton de tuileau recouvrant les surfaces internes et par des joints en quart-de-rond aménagés dans les angles. Vraisemblablement utilisées comme dépôt après une période d'abandon, les citernes jumelées et le bassin devaient être totalement remblayés au cours de l'Antiquité tardive comme le suggère le matériel céra-



► fig. 57 : ORANGE, Colline Saint-Eutrope. Plan et coupe des vestiges gallo-romains : 1, bassin collecteur ; 2 et 3, citernes jumelées.

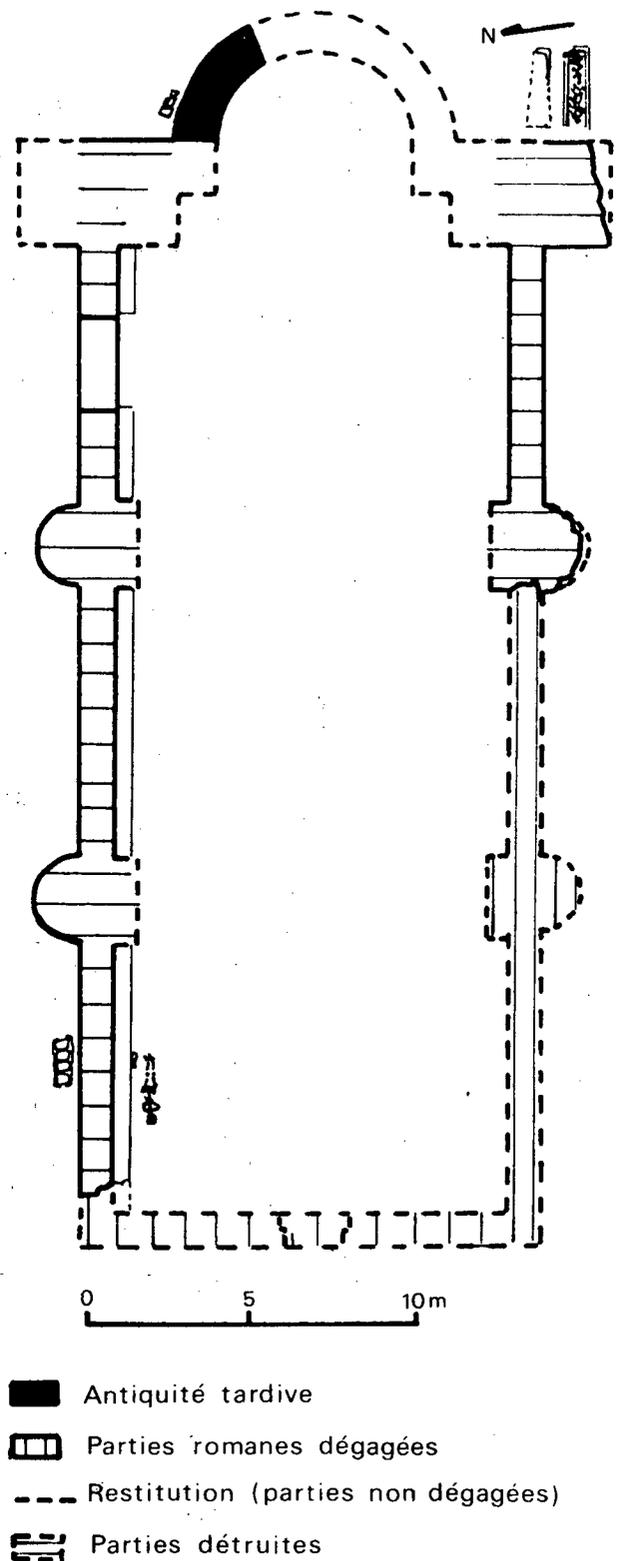
mique abondant (DS.P. notamment). Les habitations correspondant à ces structures ne semblent pas avoir été épargnées au cours des différentes campagnes de nivellement que devait connaître la colline (en particulier au début du XVII<sup>e</sup> s.).

Au sud du "Capitole" et distant d'une centaine de mètres, un sondage devait révéler la présence d'un mur en petit appareil. Enfin, à proximité du mur protohistorique, signalons l'existence de la fondation d'une tour circulaire mal datée (diamètre : 5,50 m) associée à une tombe sous tuiles dont la fouille devrait éclaircir l'identité.

#### ◆ Antiquité tardive

La localisation et le dégagement de la basilique suburbaine Saint-Eutrope, enfouie sous un épais remblai moderne, devait être l'occasion de constater que l'édifice médiéval (décrit ci-dessous) avait été greffé sur les vestiges d'une construction orientée plus ancienne dont seul le chœur fut épargné (fig. 58). La nature de la maçonnerie (appareil irrégulier contrastant avec le traitement soigné du petit appareil roman visible sous les murs gouttereaux) alliée à la présence contre le chevet d'inhumations (tombe sous tuiles d'un nourrisson, sarcophages monolithiques calcaires), ainsi qu'au matériel céramique prélevé dans la couche d'inhumation (importation africaine, petite anse commune de section ronde) suggèrent une datation ancienne pré-romane.

Au vu de ces différentes observations, on est tenté de voir dans cet édifice le vestige du sanctuaire élevé au cours de l'Antiquité tardive sur la sépulture vénérée de Saint-Eutrope, fondateur de l'Eglise d'Orange. Rappelons que les musées d'Avignon et d'Orange se partagent les fragments du sarcophage de l'évêque (sarcophage antique en marbre présentant une scène de chasse et portant une inscription qui célèbre les mérites du saint). La fouille de la basilique, en confirmant sa datation, aurait de surcroît l'avantage d'attester l'existence d'une crypte mentionnée par les historiens locaux.



► fig. 58 : ORANGE, Colline Saint-Eutrope. Plan de la basilique Saint-Eutrope.

## ◆ *Epoque médiévale*

### ◆ **Le château**

Comme indiqué en introduisant cet article, le château, dont d'importants éléments subsistent en élévation, nécessite un important travail de déblayage (voûtes et murs effondrés) ainsi qu'une fouille extensive probable et n'est pas concerné par cette campagne d'estimation. Ainsi les sondages n'ont-ils été réalisés qu'à l'extérieur des courtines. Deux devaient concerner chacun des fossés creusés à la fin du XIV<sup>e</sup> s. D'une largeur avoisinant 16 m et profonds de 5 m, ils n'ont livré qu'un matériel céramique attribuable au XVII<sup>e</sup> s. A l'est de la fortification, un troisième sondage devait permettre la mise au jour d'une porte flanquée de deux tours pleines semi-circulaires attribuées à la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. L'un des aspects intéressants de cet élément est qu'il a nécessité lors de sa réalisation le remaniement d'un mur d'enceinte en petit appareil de type roman dont le tracé a été reconnu sur trois côtés (enceinte du château des premiers comtes d'Orange, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> s. ?).

Face au château vers le sud, une éminence boisée devait livrer une série de structures en cours de dégagement. Le tracé d'une construction en petit appareil, de direction est-ouest, est reconnu sur près de 20 m et pourrait suggérer l'existence d'un rempart repris postérieurement sur le versant est de la colline.

### ◆ **La basilique Saint-Eutrope**

L'épaisseur des remblais récents devait permettre de dégager aisément les murs arasés entre 1620 et 1623 afin de restituer le plan d'ensemble d'un édifice à trois travées, orienté et voûté, dont les dimensions internes étaient de 35 x 11,80 m (fig. 58). Deux arcs doubleaux reposant sur des pilastres supportaient une voûte dont les fragments effondrés sont visibles. La section des pilastres n'a pu être observée, contrairement aux contreforts correspondants. Soigneusement appareillés, ils sont légèrement outrepassés et présentent un diamètre de 2,60 m. Les murs gouttereaux, d'une largeur de 1 m, sont limités à l'est par des contreforts massifs correspondant à l'arc triomphal séparant la nef du chœur pré-roman.

L'absence de façade occidentale détruite au XVII<sup>e</sup> s. (à l'image de la partie ouest du mur gouttereau méridional) ne permet pas de restituer de façon certaine un portail axial. Toutefois, un accès semble avoir existé au nord comme l'indiquent une calade de seuil et les négatifs dans la maçonnerie des piédroits ouest.

Le niveau de sol chaulé primitif a été observé dans la partie occidentale de l'édifice. Il devait être aménagé sur un remblai terreux de préparation dans lequel deux inhumations (en pleine terre et sous lauzes) ont été observées à l'occasion d'un sondage. Le remblai, quant à lui, n'a livré qu'un matériel céramique attribuable au XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> s. Postérieurement, une banquette interne devait être aménagée sur le sol de chaux.

La qualité exceptionnelle des maçonneries est à souligner. L'observation du parement interne a révélé plusieurs états : état primitif roman (joints repris au fer), puis trois états successifs symbolisés par des enduits peints. L'enduit de surface présente des alternances probables d'hermines et de fleurs de lis de couleur rouge séparées par des plages décorées jaunes et ocre.

Une zone cimetériale attenante (réductions dans des tombes sous lauzes) devait être observée au nord de l'édifice, ainsi qu'une fosse à réductions à l'opposé. Le creusement en 1620 du fossé méridional défendant la citadelle est certainement à l'origine de l'effondrement partiel de l'édifice.

### ◆ *Epoque moderne*

Au début du XVII<sup>e</sup> s., une véritable citadelle est érigée par les Princes d'Orange (de Nassau) autour de la colline et la ville en contrebas. A ce jour plusieurs éléments ayant composé les onze bastions ont été observés : fossés méridional et intermédiaire et leur rempart élevé sur l'escarpement nord, emplacement de plusieurs tours, courtines, accès (Porte des Tourres, porte axiale - fossé intermédiaire). De nombreuses structures nécessitant un débroussaillage préliminaire sont en cours d'étude, parmi lesquelles de vastes modules rectangulaires dont l'un, à proximité de la Porte des Tourres, était voûté.

Equipe : Cédric Bertin, Delphine et Roland Hamoud, Franck Longeron, Christine Mathieu.

**SAINT-PANTALEON, La Jaumionne**  
**Cuves à vin rupestres - chronologie indéterminée**

Sondage

M. Michel BOUVIER

Dans le cadre de l'étude entreprise en 1987 sur les cuves vinaires rupestres du Vaucluse, en 1990 j'ai, d'une part, continué leur recensement pour arriver aujourd'hui à un nombre dépassant 70, et d'autre part, procédé au dégagement d'une motte de pierres et de végétation d'environ 20 x 10 m, située au milieu d'un champ et qui contenait deux cuves vinaires et un cellier. Le tout est taillé dans un bloc, relique de calcaire coquillier burdigalien, témoin du recul de la plaine par l'érosion, dont les strates sont ici verticales, ce qui a dû causer bien des ennuis aux exploitants des cuves comme en témoignent plusieurs réparations.

Le site est constitué :

- **d'une cuve à vin rouge** avec encoches (pour recevoir un fouloir superposé amovible) d'environ 4 m<sup>3</sup>, dont la bonde s'écoule dans le couloir du cellier. La cuve était totalement remblayée, et des carreaux vernissés du milieu du XVIII<sup>e</sup> s. reposaient sur le fond avec des morceaux en remploi dans du plâtre, attestant une tentative de réparation qui a probablement échoué vers la fin du XVIII<sup>e</sup> s. ;
- **d'une cuve à vin blanc** avec fouloir latéral, de volume inférieur à 2 m<sup>3</sup>, avec deux bondes et quelques réparations en pierre à l'intérieur ;
- **d'un cellier souterrain** avec un joli escalier d'accès longeant la première cuve, d'abord taillé puis construit. Après un couloir d'environ 4 m de long, on accède à une pièce voûtée de 2 x 2,50 m dont le dallage a été défoncé par d'anciennes fouilles clandestines.

L'ensemble, bien dégagé de sa végétation par le propriétaire (J.-M. Mille à Saint-Pantaléon) présente maintenant un site exemplaire de vinification, que rien hélas ne permet de dater.

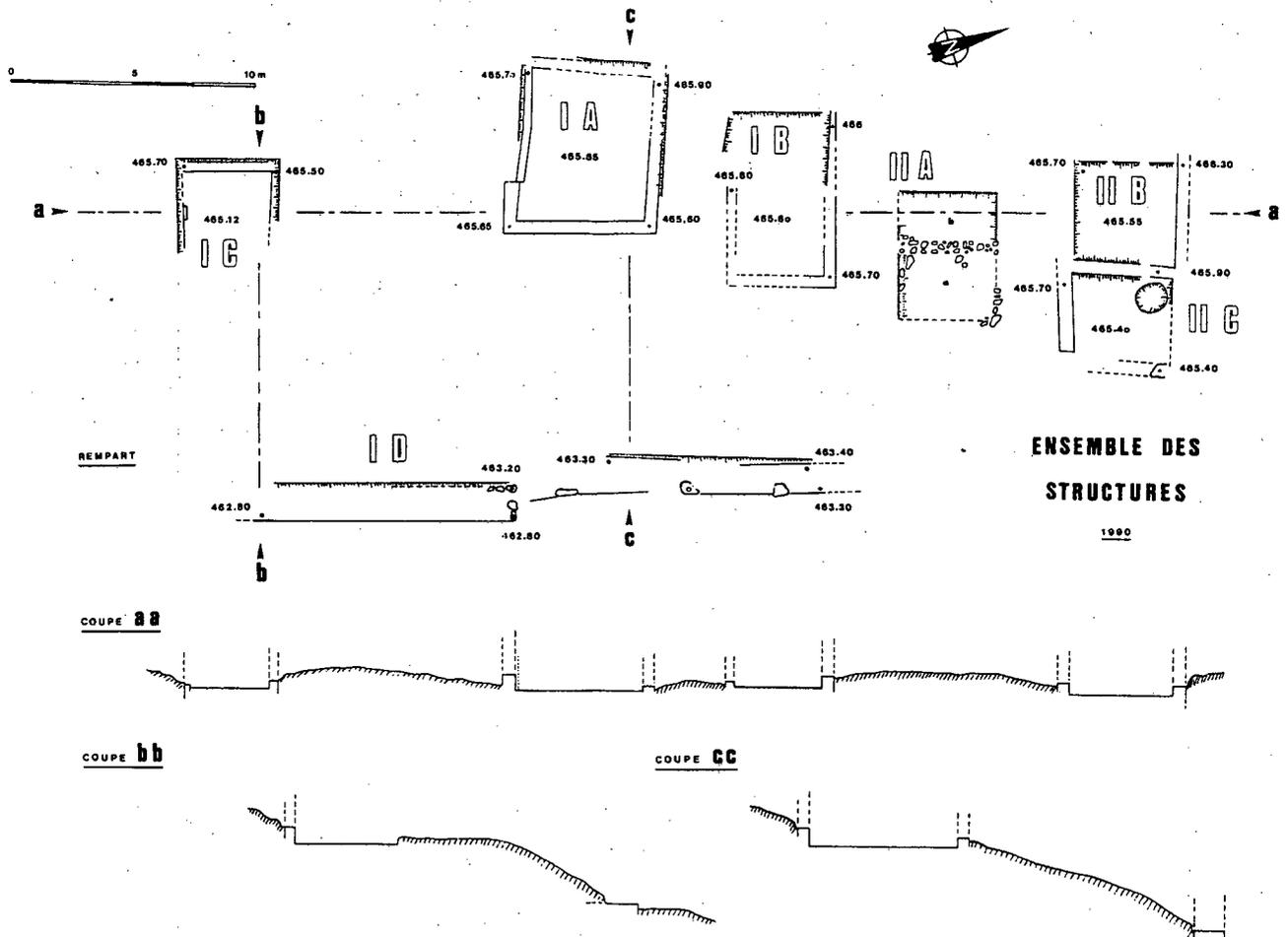
**SAINT-SATURNIN-D'APT, Perréal****Village perché, IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. – I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.**

Sondage

M. Jacques MOURARET

La deuxième campagne de réhabilitation du site de Perréal, menée conjointement par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse et l'APAME (Association pour la Promotion de l'Archéologie en Milieu Enseignant), a pris fin en juillet 1990.

La fouille s'est poursuivie dans le périmètre localisé en 1989. Elle a permis de dégager les structures d'une habitation nouvelle, située entre deux fonds de cabanes (IB et IIB-C) déjà dégagées précédemment (fig. 59). Le remplissage de cette nouvelle habitation n'a pas apporté d'éléments nouveaux par rapport à ceux qui avaient été exhumés au cours de la première campagne. Toutefois, les vestiges de céramique livrés par le travail de décapage y étaient



▀ fig. 59 : SAINT-SATURNIN-D'APT, Perréal. Relevé et coupes de l'ensemble des structures mises au jour.

beaucoup moins nombreux, et pratiquement exempts de fragments de *tegulae* et *dolia* qui abondaient dans les autres fonds de cabanes. Il semble bien que cette habitation n'était pas couverte d'une toiture de type gallo-romain comme les habitations voisines et qu'aucune marchandise n'y ait été stockée. Un mur central, orienté nord-sud, bâti en blocs de calcaire local avec des adobes intercalées sans ordre apparent, partageait cette habitation en deux parties approximativement égales. La moitié occidentale était encadrée dans le substrat argilo-calcaire, tout comme cela avait été vérifié pour les autres habitations.

Dans la masse de ce que M. Dumoulin appelait le "rempart" a été trouvé un dormant de meule à perforation centrale profonde et à surface d'abrasion légèrement conique. Il est difficile d'affirmer que ce bloc, quoique brisé, a été placé là par les constructeurs du "rempart". On peut plus facilement admettre qu'il y a roulé en suivant la pente du terrain, après l'abandon du site.

Le récolement des données recueillies par les fouilles antérieures (notamment de M. Dumoulin) et de celles qui ont été livrées par les deux campagnes menées en 1989 et 1990, conduit à mettre en doute une partie de l'interprétation généralement admise jusqu'ici pour ce site. Son aménagement défensif est de plus en plus difficile à admettre et, avec lui, l'appellation "d'*oppidum*". Cela ne retire pas au village de Perréal les qualités défensives naturelles de son site perché. Par ailleurs, il ne semble plus possible d'accepter l'idée que Perréal ait pu être la capitale des *Vulgientes*, ceci en raison de la médiocrité des vestiges exhumés.

Quant à la datation du site de Perréal, on peut conclure à une occupation progressive à partir du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., occupation qui va en s'intensifiant jusqu'à atteindre un maximum entre 50 av. J.-C. et 50 de notre ère, période pendant laquelle le site connaît une véritable organisation de l'espace habité, une activité d'échanges plus intense, voire une relative prospérité. L'abandon de la colline de Perréal ne paraît pas faire suite à un événement violent dont l'occupant romain, par exemple, pourrait être responsable. La désertion du site s'est faite sans doute progressivement, au profit des *villae* de la plaine.

Le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse a complété le dispositif de protection et de consolidation des vestiges, en collaboration avec le service départemental de l'Office National des Forêts qui a procédé à des travaux de remise en valeur du couvert forestier et à un balisage du site. Les communes de Saint-Saturnin d'Apt et de Gargas ont été sensibilisées à l'intérêt archéologique qu'il présentait. On peut en espérer un entretien convenable à l'avenir.

**SAINTE-CECILE-LES-VIGNES, Peyron**  
**Atelier augustéen d'amphores et de céramiques**

Sauvetage programmé  
 M. Joël-Claude MEFFRE

L'année 1990 aura vu la dernière campagne de fouille de sauvetage programmé sur le site de production d'amphores du Peyron à Sainte-Cécile-les-Vignes.

◆ **Bref rappel des connaissances**

L'atelier du Peyron, au sud du village, est implanté principalement sur deux parcelles (n° 272 et 273, fig. 60). Des prospections magnétiques, des prospections au sol et trois années de fouille permettent de restituer l'organisation de l'atelier, de caractériser la production amphorique et céramique, et d'en situer l'activité dans le temps.

La prospection magnétique a révélé l'existence, dans la parcelle 272, de plusieurs anomalies dont trois peuvent être interprétées comme des fours :

– dans la parcelle 273, l'anomalie n° 1 est apparue comme une fosse d'extraction d'argile entièrement comblée de déchets et fournées refusées. La caractérisation des produits de l'atelier a été faite essentiellement à partir de la fouille de cette fosse ;

– plus au nord, à la limite est de la parcelle 272, a été fouillée la partie orientale d'un bac de décantation d'argile qui a connu, après son abandon, une réoccupation temporaire datée de la fin du II<sup>e</sup> s. de notre ère ;

– une carte de répartition des objets de surface établie dans les parcelles 272 et 274 a permis de localiser la zone d'habitat liée au fonctionnement de l'atelier : c'est en effet la seule zone ayant livré céramiques fines et modelées.

On en conclura que les zones de tournage et de séchage pouvaient être situées au nord de la parcelle 272, au niveau du (des) bac(s) de décantation.

Avec ses 7 000 à 8 000 m<sup>2</sup> et ses deux ou trois fours minimum encore en place au moment de l'abandon, l'atelier du Peyron s'inscrit donc parmi les *figlinae* de moyennes dimensions connues en Gaule Narbonnaise. Notons enfin que cet atelier fait partie des installations précoces de la vallée du Rhône — *termini* situés entre la dernière décennie avant notre ère et (au plus tard) le premier quart du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. — ayant produit des amphores vinaires constituées de Dressel 2/4, Gauloises type 2 et des imitations de Pascual 1.

◆ **La fouille du bac de décantation**

La réalisation d'une tranchée de reconnaissance effectuée mécaniquement à l'est de la parcelle 272 a permis de localiser d'emblée l'existence d'un bac de décantation (fig. 61 et 62). Afin de procéder à la fouille de cette structure, une aire a été ouverte de part et d'autre de la tranchée. Cette aire revêt la forme d'un quadrilatère de 3,50 m de largeur (sens est-ouest) pour une longueur de 8 m (sens nord-sud). Elle a été établie sur la limite des parcelles 272 et 271. Les couches dégagées sont les suivantes :

• US 2001 : il s'agit de la couche de terre arable dont le décapage a été effectué à la pelle mécanique. Elle fait apparaître l'US 2004.

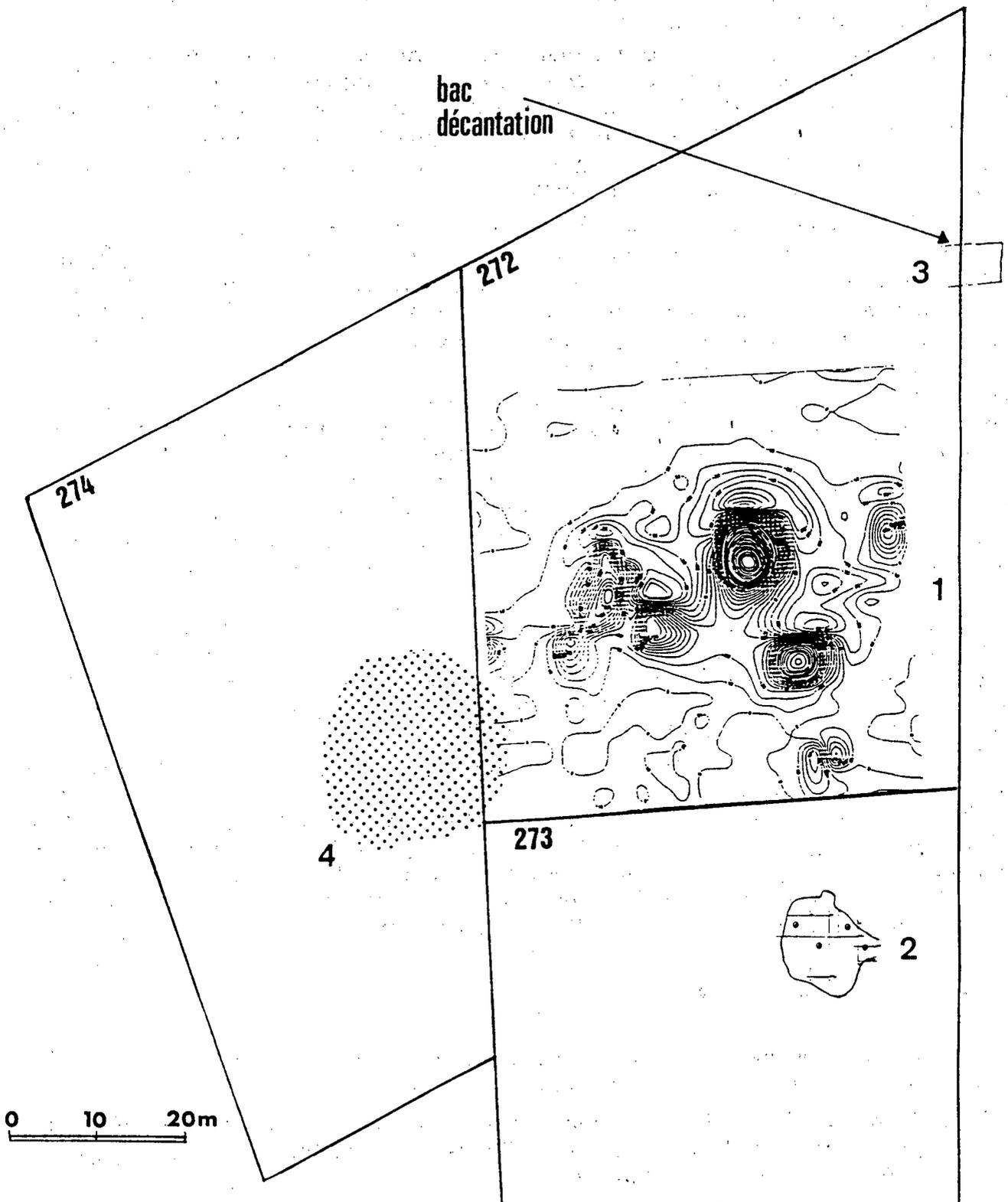


fig. 60 : SAINTE-CECILE-LES-VIGNES, Peyron. Situation de la fouille du bac de décantation d'argile par rapport aux deux parcelles 272 et 273.

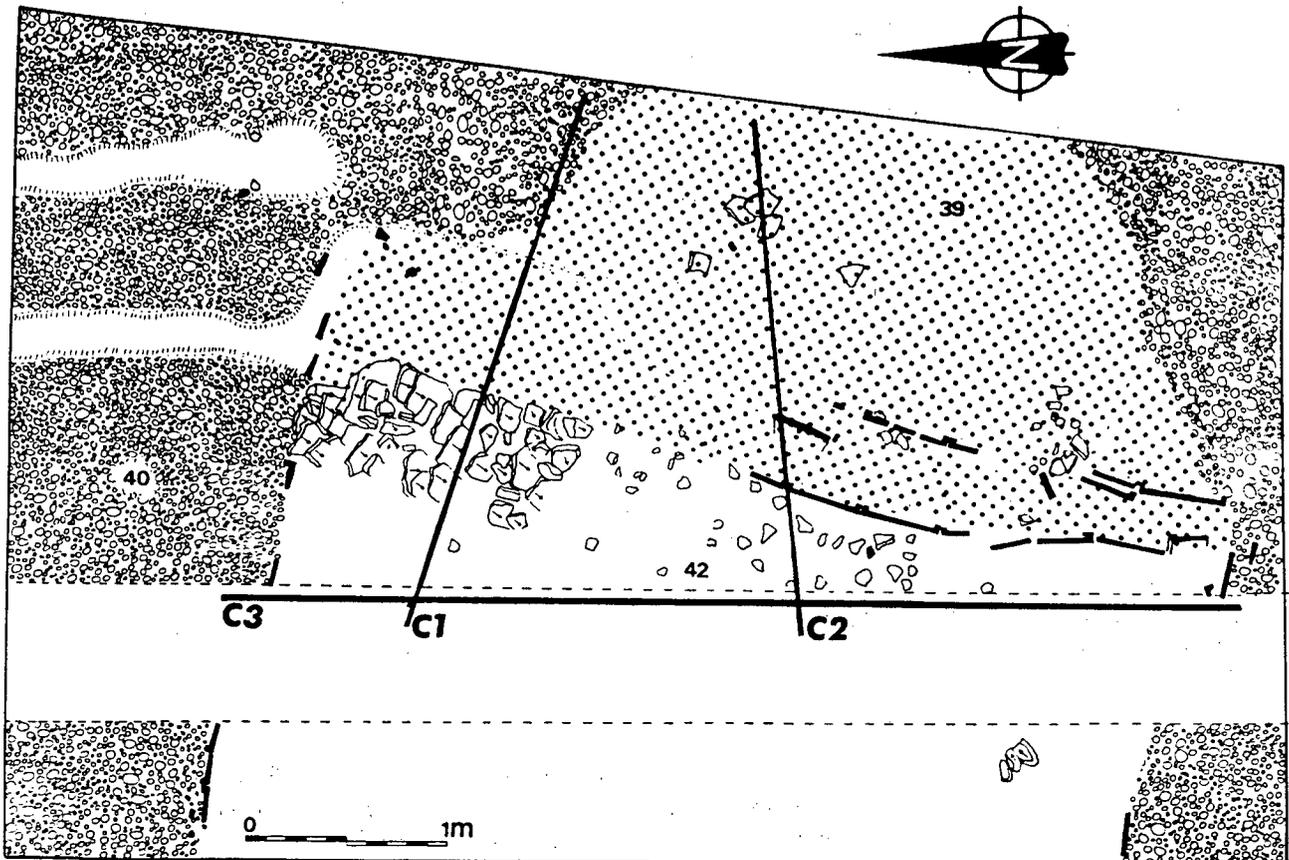
- US 2004 : elle correspond à un niveau d'occupation recouvrant la surface du substrat et la partie ouest du bac de décantation.
- US 2003 : c'est un massif d'une accumulation de pierres qui recouvre l'angle nord-est du bac de décantation. Il est constitué de plaquettes en calcaire de Sérignan enfoncées dans le niveau argileux. Il peut s'agir d'une réserve de pierres non utilisée, destinée à la confection d'un dallage, ou à la construction d'un mur en relation avec l'habitat tardif.
- US 2002 : il s'agit de la partie supérieure du dépôt d'argile déposé dans le bac. Elle est mélangée avec la couche d'occupation 2004.
- Le sol d'occupation (interfaces US 2004-2007 et US 2004-2002) :
  - Interface US 2004-2007 : sur ce sol, plusieurs ensembles de pierres noircies témoignent de l'existence de foyers aménagés avec présence de céramique, *dolium*, amphore africaine, clous et quelques débris de faune. Une monnaie de Commode y a été également découverte.
  - Interface US 2004-2002 : cette surface est matérialisée par la présence de fragments de tuiles, nodules de mortier de chaux, fragments de brique.
- US 2005 : il s'agit de la couche d'argile verte proprement dite, déposée dans le bac. Elle est d'une épaisseur moyenne de 30 cm. Cette couche ne contient aucun tesson ni matériaux. Après enlèvement de la rangée de tuiles 2010, la fosse a été vidée jusqu'au substrat. L'argile repose directement sur le cailloutis, constituant ainsi le fond de la fosse.
- US 2008-2009-2011 : bordure de tuiles délimitant la fosse. Toutes les tuiles sont disposées de chant, la face plane tournée vers l'intérieur de la fosse. Le vide compris entre le bord de la tuile et le creusement initial dans le substrat est comblé avec du cailloutis. Toutes les tuiles reposent, verticales, sur le fond.
- US 2010 : rangée de tuiles secondaire. Une seconde bordure de 9 fragments de tuiles disposées de chant était plantée dans l'argile. Ces tuiles ont dû être enfoncées alors que l'argile était encore plastique ; de ce fait, elles ne reposent pas sur le substrat. Cette rangée est lacunaire ; elle pouvait se prolonger vers le nord où les tuiles ont été arrachées lors de l'installation des foyers domestiques, à la fin du II<sup>e</sup> s.

Conclusion sur les tuiles matérialisant les bords du bac de décantation (US 2008-2009-2011) : les tuiles ainsi disposées délimitaient le bord du bac et contenaient l'argile afin qu'elle y mûrisse. Ce bac ne nous est connu que partiellement dans sa partie nord-est puisqu'il se prolonge vers l'ouest, sous la vigne, dans la parcelle 272. Nous en connaissons au moins sa largeur, qui correspond à environ 3,60 m, c'est-à-dire approximativement 10 tuiles disposées sur la largeur et 1 tuile disposée sur la longueur. Nous ignorons la fonction de la deuxième bordure de tuiles installée après dépôt d'argile.

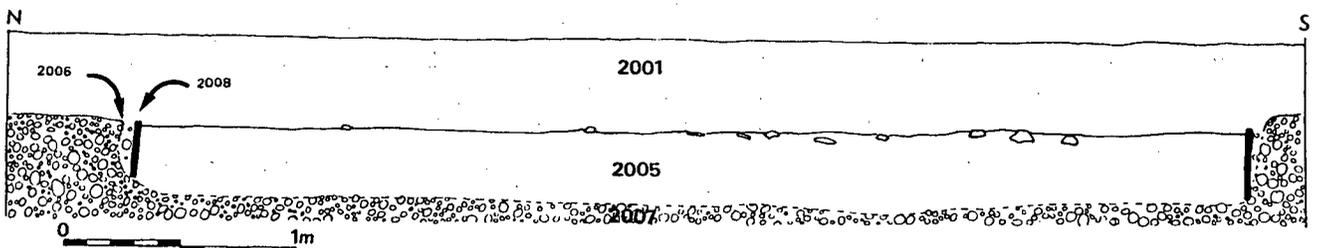
#### ◆ **Chronologie d'occupation**

L'analyse du diagramme permet de proposer plusieurs phases d'occupation du secteur constitué par le bac de décantation.

- ◆ Phase I : création du bac de décantation creusé dans le substrat alluvial (US 2006), garni d'une bordure en *tegulae* disposées de chant (US 2009). Dans ce bac est déversée l'argile en vue de sa décantation et de son mûrissement.
- ◆ Phase II : apport d'une seconde bordure intérieure de *tegulae* plantées dans l'argile molle (US 2010), destinée peut-être à réduire la capacité du bac ou à servir de repère pour la qualité de l'argile ou l'état de son mûrissement (?).
- ◆ Phase III : abandon du bac de décantation, lié à la fin de l'activité ; l'argile mise à décanter n'est même pas utilisée. Cet abandon est à situer au début du I<sup>er</sup> s. de notre ère.
- ◆ Phase IV : réoccupation partielle (?) du secteur, où un habitat (temporaire ?) est installé



► fig. 61 : SAINTE-CECILE-LES-VIGNES, Peyron. Plan d'ensemble de la fouille du bac de décantation d'argile, positionnement des coupes stratigraphiques C1, C2 et C3.



► fig. 62 : SAINTE-CECILE-LES-VIGNES, Peyron. Coupe stratigraphique C3, longitudinale, présentant le bac de décantation dans le sens nord-sud.

avec un sol aménagé débordant en partie sur la surface est du bac de décantation. Cette occupation se situe à l'extrême fin du II<sup>e</sup> s. de notre ère.

✧ Phase V : abandon de cette occupation.

#### ✧ **Conclusion sur le bac de décantation**

La découverte de cette structure en creux vient confirmer l'étendue de l'atelier et la spécialisation des espaces de travail. Il est possible en fait que cette partie nord de l'officine corresponde à la zone de pétrissage et de tournage. Elle est située non loin des fours.

### **SARRIANS, Hypogée des Boileau** **Hypogée - Chalcolithique, Néolithique final**

Fouille programmée pluriannuelle

M. Eric MAHIEU

Situé à proximité de Carpentras, l'hypogée des Boileau est une sépulture du Néolithique final-Chalcolithique de Provence. Découvert par hasard en 1979, il fait l'objet, depuis 1984, de différentes campagnes de fouille. Celles-ci ont permis de vérifier la bonne conservation du site et d'établir la nature exacte de la sépulture. Creusée dans le flanc d'une colline de molasse miocène, elle fait partie du groupe d'hypogées du Vaucluse et du sud de la Drôme.

L'enlèvement des dépôts superficiels, humus puis ossements isolés, a permis la mise au jour des niveaux sépulcraux intacts. Près de deux cents individus ont été répertoriés, dont une grande partie en connexion totale ou partielle. La méthode de relevé au moyen d'une couverture photographique de la surface sépulcrale est systématiquement employée depuis plusieurs campagnes de fouille avec des résultats très satisfaisants tant pour la précision de la méthode que pour le gain de temps qu'elle procure. La superposition des corps et la faible quantité de sédiment présent, qui pourraient laisser croire à un apport rapide des individus, sont contrebalancés par de nombreuses observations de fouille (déplacements de corps, d'ossements au cours de la décomposition...) qui prouvent que les dépôts ont été suffisamment espacés pour que ces différents mouvements aient lieu. Les observations entamées les années précédentes sur la fracturation des ossements *in situ*, se sont poursuivies cette année lors de l'enlèvement d'un nombre important d'individus. Les prochaines campagnes de fouille devraient permettre d'établir la situation probable de l'ouverture initiale de l'hypogée, et/ou l'existence d'une ouverture partielle ou temporaire située sur le flanc de la colline (ouverture verticale ou sub-verticale).

L'enlèvement d'un nombre important de connexions lors de la campagne de fouille 1990 a permis d'établir de façon certaine que le fond de l'hypogée était atteint dans la moitié nord, les individus restant dans cette zone faisant logiquement partie des premiers introduits dans la sépulture : les connexions de la moitié sud, plus profonde, reposent en partie sur celles de la moitié nord (disposition en "écaille"). La fouille de 1991 devrait permettre, par l'enlèvement de ces squelettes centraux, d'obtenir une vision précise des premiers dépôts et nous éclairer sur la configuration de la zone sud de l'hypogée.

Le mobilier archéologique associé est pour l'instant toujours aussi peu abondant, seuls quelques petits bols ont été découverts depuis le début de la fouille, ainsi que quelques pointes de flèche en silex et des éléments de parure assez peu abondants, principalement constitués de perles discoïdes en stéatite. Seuls quelques exemplaires de ces dernières ont été trouvés cette année.

**SAULT, Aven des Fourches**  
**Occupation - Age du Bronze final**

Sondage

M. Jacques BUISSON-CATIL

C'est la découverte d'un abondant mobilier céramique et faunique dans un aven récemment désobstrué qui est à l'origine de cette campagne de reconnaissance menée par le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse. Il s'agissait, à l'aide d'un sondage limité dans l'espace, d'évaluer le potentiel archéologique de la cavité et de prendre, à l'issue de cette opération, toutes les dispositions nécessaires en vue d'une protection efficace de ce gisement très exposé aux déprédations et aux fouilles clandestines.

◆ **Situation**

L'aven des Fourches est situé à environ 2 km au nord-ouest du village de Sault, à proximité de la combe de Fraysse et du plateau des Molières. Il s'ouvre à environ 790 m d'altitude absolue, au milieu des buis, dans un domaine où toutes les formes d'érosion karstique sont représentées : lapiaz nus, dolines, karsts profonds. A quelques dizaines de mètres de là s'ouvre l'aven du quartier du Ventoux 2, bien connu des spéléologues, où après un petit ressaut de 2,50 m on aboutit dans une galerie d'assez belle dimension pour le plateau. On ne peut exclure *a priori* l'existence de réseaux communicants dont une grande partie pourrait bien être encore colmatée.

◆ **Morphologie**

L'aven des Fourches est creusé dans un des reliefs calcaires du Crétacé inférieur d'allongement est-ouest qui couvrent une grande partie du département de Vaucluse, dans une zone, entre la chaîne septentrionale du Mont Ventoux et la chaîne du Luberon au sud, qui englobe le versant sud du Mont Ventoux et les monts de Vaucluse. Comme c'est le cas pour certains types de karsts méditerranéens, qui ont pu être à l'origine crypto-évolutifs, puis, par disparition graduelle de la végétation devenir des karsts pluvio-thermiques, l'aven des Fourches est maintenant un karst thermique presque complètement sénile.

◆ **Description**

L'entrée principale, actuellement connue, se présente sous la forme d'une cheminée dont le conduit est d'assez faible section. Après une étroiture horizontale de quelques mètres on aboutit dans une salle dont la voûte est percée en son centre approximatif d'une petite ouverture. Des ramifications peuvent être empruntées sur quelques mètres. Le remplissage présente un pendage général ouest assez prononcé. Il est composé d'une fraction fine

argileuse très plastique emballant divers éléments grossiers (galets karstiques, concrétions et blocs d'effondrement de fort module).

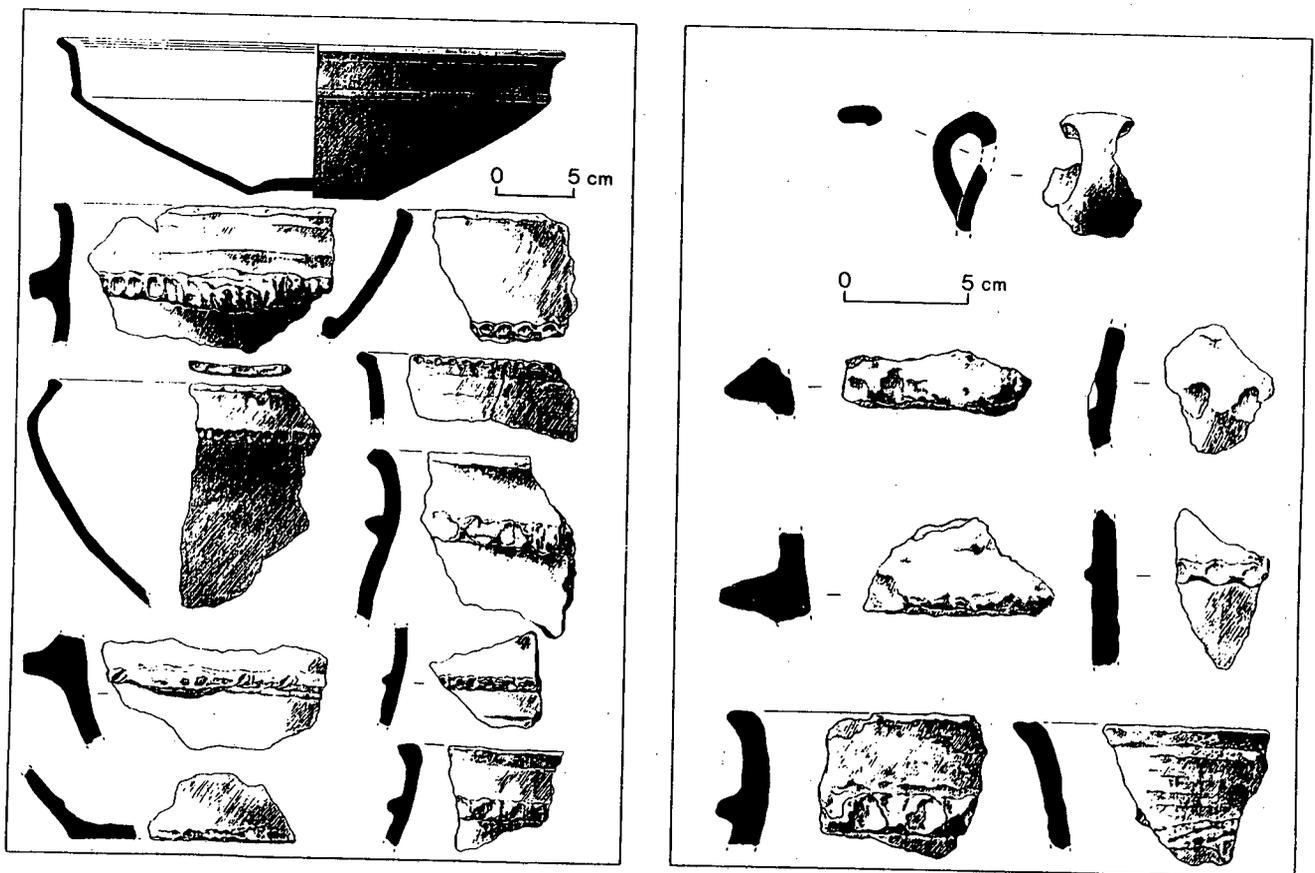
#### ◆ *Le mobilier archéologique*

◆ **Les restes humains** : ils sont représentés par un élément de maxillaire avec quatre dents — dont le degré d'usure de la face occlusale est très important — en place dans les alvéoles (C, P1, P2, M1), et un fragment d'os coxal. Ces restes, bien que modestes, permettent d'envisager l'hypothèse de la présence d'inhumations (aven sépulcral ?).

◆ **Les restes fauniques** : seul un fragment de mandibule de chien a été découvert. Il s'agit de la partie molaire du corps avec la dent carnassière.

◆ **La céramique** : près de 300 tessons de toute taille ont été recueillis, mais l'extrême fragmentation de la céramique en limite l'analyse. Un seul vase a été découvert entier (par le propriétaire lors de la découverte de la cavité). Les nombreux fragments exhumés à l'occasion du sondage n'ont pas permis de reconstituer un profil complet de sorte que les renseignements concernant les formes restent lacunaires.

La céramique grossière, caractérisée par des différences de couleurs dans l'épaisseur de la pâte, représente la quasi-totalité des fragments récoltés. L'ensemble de ces vestiges est homogène dans sa composition et pourrait provenir d'un même gisement d'argile. Si certains tessons présentent une répartition régulière du dégraissant, d'autres, au contraire, offrent de notables irrégularités. Il est évident que le mélange pâte-dégraissant n'a pas toujours été



► fig. 63 : SAULT, Aven des Fourches. Céramique du Bronze final.

effectué avec soin. Le matériau ainsi obtenu laisse apparaître des vides. La surface des tessons est fréquemment parcourue par de fins sillons et craquelures. Quelques moyens de préhension ont été exhumés. Il s'agit, pour l'essentiel, de préhensions horizontales souvent massives faisant partie intégrante des cordons et portant un décor réalisé à l'aide d'impressions digitées, ou bien inornées contrairement aux cordons qui les accompagnent. Une petite anse en ruban complète cet ensemble. L'effectif très faible des moyens de préhension, par rapport à la totalité des pièces recueillies, ne peut donner qu'une idée approximative. Il est possible que la fréquence élevée des cordons décoratifs y soit pour quelque chose. Le relief de ces derniers, souvent proche des cordons de préhension, a facilité l'arrêt de la main. Le décor de touches ou d'impressions digitées, souvent très soigné, est omniprésent sur les cols, les panses (?), les bords et admet de multiples variantes (fig. 63). A ce type de décor, il faut ajouter des excisions parfois profondes pratiquées avant cuisson. Malheureusement, nous n'avons jamais pu juger de la totalité du décor et encore moins de l'ensemble décoratif c'est-à-dire de son rapport avec les dimensions et la forme des vases.

#### ◆ **Conclusions**

Le gisement des Fourches a livré, nous l'avons vu, un abondant matériel céramique que l'on peut attribuer à la phase finale de l'Age du Bronze (Bronze final III), période relativement bien représentée dans le département de Vaucluse (Claparouse, les Lauzières, grotte de la Lave, Grande Grotte de Vidauque, Baume des Enfers...). Signalons que notre mobilier présente d'évidentes similitudes avec celui récolté anciennement dans la Grotte Ogivale à Mérindol. Toutefois seule une fouille extensive permettrait sans doute de préciser davantage cette attribution.

Par ailleurs la fonction même de cet aven nous échappe complètement. Ce type de cavité, assez largement représenté en Vaucluse, a été utilisé le plus souvent comme sépulture à l'Age du Bronze et au premier Age du Fer (aven de Saint-Amant, des Esclargades, des Planes). Cependant, rares sont ceux qui ont pu faire l'objet d'observations archéologiques précises.

L'aven des Fourches, dont la protection est désormais assurée, offre donc l'intérêt majeur de pouvoir combler cette lacune.

#### **THOR (LE), Thouzon**

**Chapelle (XI<sup>e</sup> s.) ; Eglise (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) ; Château (XIII<sup>e</sup> s.)**

Sondage

Mme Jeanne RECH

Construit sur l'extrémité occidentale d'un éperon rocheux, le château de Thouzon domine la vallée de la Sorgue. Edifice composite, il intègre dans son architecture une église prieurale appartenant à l'abbaye de Saint-André-d'Avignon à un complexe castral. L'initiative de la fortification revenant au marquis de Provence, Raymond V. Deux actes relatent ces événements. Le premier est une confirmation datée de 1014 par laquelle l'évêque de Cavaillon, Ingilram, reconnaît au monastère la propriété du mont et de la *villa* de Thouzon. Par le second, en 1171, Raymond V donne à son fidèle, Giraud Amic de Sabran, l'autorisation de créer le *castrum*. Le prieuré est formé de deux édifices juxtaposés.

♦ **La chapelle Saint-Pierre**, proche d'une nécropole découverte sur le flanc nord du mont, pourrait avoir eu une fonction funéraire. Il s'agit du plus ancien témoin, actuellement en élévation, de l'occupation médiévale sur le sol de Thouzon. L'étude monumentale et l'analyse du décor sculpté permettent de placer sa construction dans le premier quart du XI<sup>e</sup> s. Elle possède une nef unique terminée par une abside de plan semi-circulaire et voûtée en cul-de-four. Hors œuvre, elle mesure 7 x 3,25 x 3,60 m. Charpentée à l'origine, elle fut par la suite voûtée, on aperçoit la reprise du parement au sommet des murs gouttereaux et des éléments sculptés en damier appartenant à la première période sont utilisés en réemploi dans les contreforts.

♦ **L'église Sainte-Marie** se compose également d'une nef unique terminée par une abside de plan semi-circulaire à l'intérieur et polygonale à l'extérieur. Hors-œuvre, elle mesure 19,40 x 8,40 x 10,65 m. Sur le parement se lisent trois périodes d'intervention.

♦ Au premier état que l'on peut situer **vers le milieu du XI<sup>e</sup> s.** correspond une **construction en petit appareil** de moellons équarris, liés avec des joints épais et beurrés. Le moyen appareil de pierre de taille est réservé aux chaînes d'angle et aux vousoirs d'arc entre lesquels se distinguent quelques joints rubannés. Les portes sont construites suivant un plan fréquemment observé sur les édifices appartenant à cette période. Les piédroits sont placés en retrait par rapport au diamètre du tympan aveugle qui vient soulager le linteau. A l'intérieur l'arc triomphal est supporté par des colonnes en calcaire, au fût monolithe et galbé. La division du chapiteau est bipartite et les angles sont, à chaque niveau, tapissés d'une double rangée de feuilles lisses.

♦ **Dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> s.**, l'église fut restaurée et voûtée. La **surélévation** des murs gouttereaux est visible à l'intérieur au-dessus de 5,20 m ; au sud, la paroi a été redressée à partir de 4,15 m dans la travée centrale et de 3,15 m dans la travée occidentale. Pour recevoir les poussées de la voûte, les murs ont été doublés par des arcatures latérales qui reposent sur des piliers à ressauts, construits en pierre de taille qui portent des décors et des marques de tâcherons. Sur les piliers, on remarque des sculptures en méplat, rinceaux de végétaux et représentations figurées qui ont contribué à déterminer une datation. Percée à l'ouest, une porte supérieure, assurait la communication entre une tribune installée dans la travée occidentale et le bâtiment C du corps de logis. Les éléments de datation relevés sur cette partie (tailles décoratives, linteau reposant sur des coussinets taillés en quart-de-rond) ainsi que la présence de la porte supérieure assurant la communication, laissent supposer que celui-ci appartient au même projet.

♦ La troisième période fut celle de la **fortification**. Au-dessus du niveau de la toiture, les murs gouttereaux de l'église Sainte-Marie furent alors surélevés ; dotée d'un crénelage et d'organes de défense (hourds, bretèches, archères à fentes simples), elle fit office de donjon. Une galerie creusée au sud-ouest assurait la circulation entre la terrasse sommitale et un chemin de ronde, établi entre la toiture du bâtiment C et le mur M2 qui doublait à l'extérieur l'aile occidentale. Celui-ci portait également des hourds, des archères à fentes simples et un crénelage. Il est possible d'évaluer sa longueur à 14 m environ ; en effet, à partir de ce point, s'aligne la base du talus de la muraille maîtresse du château contre laquelle s'adossaient les bâtiments. Au sud-est près de l'entrée, la tour 1, de plan semi-circulaire et pleine, protégeait l'accès. Au nord-est, une autre tour pleine et cylindrique confortait l'angle de l'aile E restituable grâce à un pan de mur encore en élévation contre la tour. Au sommet, les maçonneries des deux parties étaient liées ; des assises de moellons disposées en épi au-dessus de la voûte qui couvrait l'étage donnent l'emplacement d'une terrasse. Celle-ci

communiquait avec l'église grâce à une ouverture percée dans la face sud-est de l'abside. A la base de cette tour restent fixés des témoins de l'enceinte. Ce rempart suivait approximativement le tracé des bâtiments, laissant en dehors de l'espace protégé la chapelle Saint-Pierre. Quelques arases de murs, au sud, face à l'entrée, signalent une autre ligne de défense mais leur dégagement trop sommaire ne permet pas d'apprécier les limites de l'espace circonscrit. L'état de ruine de ces bâtiments ne facilite pas les évaluations chronologiques. Les informations que nous apportent les textes, à propos de la situation financière des Amic de Sabran et de l'abbaye, ainsi que les méthodes constructives employées permettent de situer la construction du château de Thouzon **dans le courant du XIII<sup>e</sup> s.**

### **VAISON-LA-ROMAINE, Rue Bernard Noël**

Sondage

Mlle Anne HASLER

Des sondages préliminaires ont été effectués rue Bernard Noël à 50 m au nord de l'Office du Tourisme. Un seul sondage, situé en bordure de la rue, a livré quelques fragments de béton antique ainsi qu'un matériel céramique très mélangé. Les autres sondages se sont révélés stériles. Cette opération nous a donc permis de reconnaître le remaniement important voire complet de ce secteur.

### **VENASQUE, Abri Jérôme 1**

**Abri sous roche, occupation chalcolithique et épipaléolithique sauveterrien**

Sauvetage urgent

M. Maurice PACCARD, M. Jérôme RUEL, M. Jérôme GONZALEZ

#### **◆ Situation**

En rive gauche de la Nesque entre Méthamis et Venasque, entre les moyennes et basses gorges. Il s'agit d'un abri sous roche à auvent effondré et à orientation nord donc inhospitalier.

Des silex, dans le talus, éveillèrent l'attention de Jérôme Ruel et provoquèrent en 1988 un sondage restreint qui confirma une occupation sans atteindre le substratum rocheux.

#### **◆ Stratigraphie**

Elle révèle deux occupations bien distinctes : épipaléolithique sous la forme de placages ou de lambeaux dans un milieu fortement cryoclastique ; chalcolithique perturbant ou ravinant l'occupation précédente par ses structures.

### ◆ Epipaléolithique

Il s'agit d'une industrie lithique caractérisée par :

- un débitage énorme avec faible taux d'élaboration (non calculé à ce jour mais inférieur à 5 %) ;
- une tendance laminaire marquée ;
- la rareté des formes élaborées de base ou leur mauvaise qualité : burins, grattoirs, becs ;
- l'utilisation fréquente de la retouche inverse ;
- la présence de nombreux microlithes géométriques : triangles, pointes de Sauveterre, lamelles à dos ;
- l'abondance des hélix : *némoralis* et *cespitem* surtout ;
- l'absence totale de faune pour des raisons que nous ignorons, les gisements de cette époque en étant toujours bien pourvus.

Nous attribuons en conséquence cette industrie à un Sauveterrien à triangles proche de celui défini à Gramari (couche B), site tout proche de l'abri Jérôme 1 (3 km environ).

### ◆ Chalcolithique

Il apparaît en surface et semble correspondre à un atelier de taille comme il en existe dans le secteur ; toutefois, deux intéressantes structures attestent un séjour dans cet abri :

- une structure circulaire à feu accolée à la paroi et cernée d'un abondant débitage ;
- une structure-fosse creusée aux dépens des dépôts sous-jacents et jouxtant la première avec laquelle elle constitue peut-être un tout.

Les deux structures sont datables par les tessons qu'elles incluent et leurs décors, ainsi que par une fusaïole et une perle en stéatite. Toutefois, le matériel lithique reste difficile à isoler en raison des mélanges avec celui de l'Epipaléolithique perturbé. Les hélix restent présentes (*némoralis*, *cespitem* et *obvoluta*) et la faune, mal conservée, se trouve représentée par *Bos taurus*, un cervidé mal indéterminé et le Lapin (déterminations Crégut-Bonnoure).

### ◆ Conclusion

L'abri Jérôme 1, bien que modeste par ses dimensions et son contenu archéologique, nous confirme une occupation sauveterrienne de la Nesque déjà connue à Gramari (Paccard *et al.* 1971), à la grotte des Auzières (Paccard 1983), et à Unang (à paraître). Par absence de faune et de charbons, elle ne peut malheureusement être précisée davantage, mais semble bien se rapprocher de l'ensemble B de Gramari daté de 6050 B.C. et de la couche C.C.1 d'Unang datée de 6280 B.C. donc du Boréal.

**VILLEDIEU, Hypogée des Granges Vieilles**  
**Sépulture collective du Néolithique final-Chalcolithique**

Sauvetage urgent  
 M. Gérard Sauzade

Un nouvel hypogée de type Nord-Vaucluse a été découvert en décembre 1989, des ossements humains étant apparus à la suite de travaux de nivellement d'un champ au bulldozer.

Cette tombe collective de forme rectangulaire a 8 m de large, 6 m de profondeur et 3,70 m de haut (fig. 64) Son remplissage archéologique a environ 0,60 m d'épaisseur. De même que les autres hypogées de ce type, situés dans le secteur nord du Vaucluse et la partie sud de la Drôme, dont sept exemplaires ont été recensés à ce jour, celui des Granges Vieilles a été trouvé incomplet. Creusé sur la pente sud d'une colline de molasse tertiaire friable, sa voûte s'est effondrée de même que sa partie antérieure dont l'entrée a été détruite par l'érosion de pente. Un début de fouille ayant suivi sa découverte, il a été recouvert d'une épaisse couche de terre afin d'assurer sa protection.

Le mobilier cédé par l'inventeur et celui issu du tamisage des déblais comportent principalement des lames ou des fragments de lames en silex zoné, deux armatures de flèches, des fragments de petits vases ainsi qu'un écarteur de collier à double perforation en fragment de défense de sanglier.

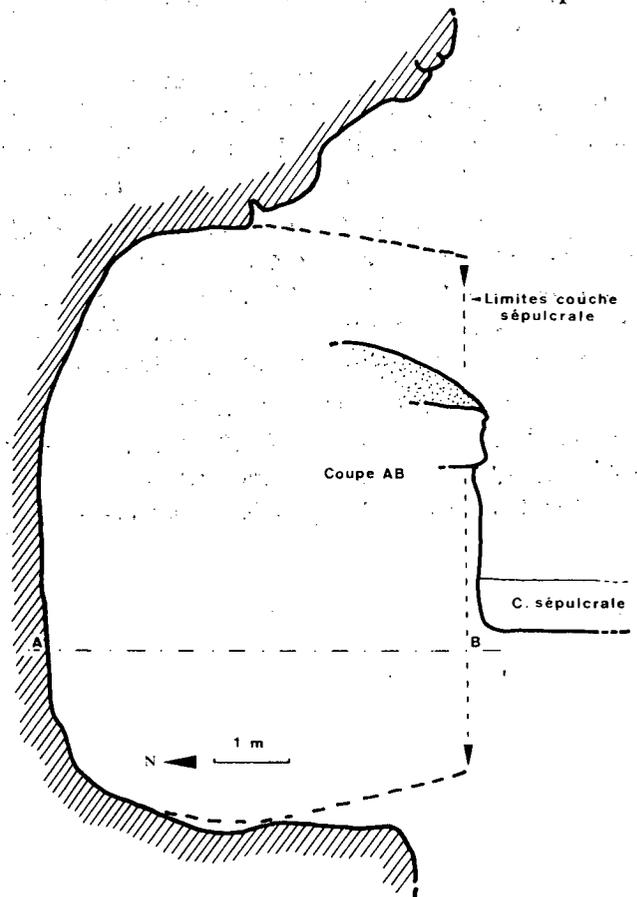


fig. 64 : VILLEDIEU, Granges Vieilles. Plan et coupe de l'hypogée. Les limites externes de la couche sépulcrale donnent approximativement les limites de parois latérales à l'origine en avant de la tombe.

## **Aménagement hydraulique de la moyenne vallée du Calavon.**

Prospection, surveillance de travaux

M. Henri MARCHESI

Depuis octobre 1987 des opérations de prospections, de sondages et quelques fouilles de sauvetage se sont succédé dans la moyenne vallée du Calavon. Elles ont précédé ou accompagné les travaux de construction d'un important réseau d'irrigation de la vallée qui devra dans les années à venir permettre à l'agriculture locale de ne plus souffrir du manque d'eau.

Il a été recensé 193 sites du Néolithique à la fin de l'Antiquité. Ils se subdivisent en 279 occupations chronologiquement différenciées ; 80 sites ont été découverts ou redécouverts soit un peu plus de 41 % du total. La carte archéologique ainsi obtenue, permet d'entamer une étude diachronique de l'occupation de la vallée.

Ces résultats ont été largement diffusés auprès de la population grâce à la création par le Service d'Archéologie du Conseil Général d'une revue archéologique à destination du "grand public" : les *Notices d'Archéologie Vauclusienne*. Le premier numéro, paru en décembre 1990, est entièrement consacré à la vallée du Calavon. Parallèlement, une exposition itinérante, sur le même thème, a été présentée dans les villes d'Apt, de Bonnieux et de Gordes.

Il s'agit, maintenant que nous sortons de l'urgence, de savoir si des moyens existeront pour exploiter scientifiquement les données recueillies et continuer l'étude archéologique de la moyenne vallée du Calavon, ou si cette opération de sauvetage s'arrêtera sans déboucher sur une véritable recherche.

**DIVERS**

## Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse

Prospection aérienne  
M. Louis MONGUILAN

### ◆ CONDITIONS DE TRAVAIL

Notre prospection aérienne sur le Sud-Est s'est déroulée cette année dans des conditions satisfaisantes sur le plan financier — un crédit particulier à cette recherche ayant été accordé aux Directions des Antiquités Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le cadre géographique est essentiellement celui d'une large partie de la "Provincia", particulièrement sur l'axe Rhodanien, moyenne et basse vallée du Rhône, touchant trois circonscriptions : *Provence-Alpes-Côte d'Azur*, pour les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes, *Languedoc-Roussillon*, pour le Gard, *Rhône-Alpes*, pour la Drôme et l'Ardèche.

L'équipe de prospection a été augmentée cette année avec la participation officieuse et bénévole de M. Marc Heller, photographe à l'Inventaire, en vue de lui confier dans l'avenir cette recherche aérienne. Il a participé à quelques missions de formation. M. Heller est tout particulièrement qualifié sur le plan de la photographie et qualifié sur le plan aéronautique. Il lui faut acquérir l'expérience et la connaissance géo-archéologique aérienne. Les I.T.A.-documentalistes de la Direction de Antiquités PACA ont continué à apporter leur aide efficace et dévouée.

Les avions sont essentiellement des avions à aile haute CESNA 150 et 172 dont la supériorité pour cette technique est évidente. Seuls les hélicoptères légers leur sont supérieurs, mais malheureusement d'un prix prohibitif. Le matériel de prise de vue utilisé, là aussi pour des questions de rapport qualité/prix, est le 24 x 36 à objectifs zoom 70 x 210 et 35 x 70 à grande vitesse d'obturation, 500ème de seconde minimum. Deux appareils de prise de vue sont nécessaires. Les films sont surtout Ektachrome diapositive 24 x 36 de sensibilité rapide 200 ASA ; des essais satisfaisants ont été réalisés avec des films Fuji diapositive dont la gamme chromatique paraît plus contrastée et étendue.

### ◆ NOUVELLES DECOUVERTES, GENERALITES

Elles ont porté sur différentes structures.

#### ◆ Sur des canaux :

- canal de déverse de la meunerie gallo-romaine de Barbegal (13-Fontvieille), trouvé il y a de nombreuses années mais qui n'avait pas fait l'objet d'un compte-rendu. Il a été à nouveau visible cette année ;
- grand canal au "Plan" de la Sorgue du Faible, (84-Vedène), d'une dizaine de mètres de large, visible sur 3 km ;
- grand canal similaire sur 1 km à La Nesquière (84-Pernes-les Fontaines)

◆ **Sur des structures diverses en zone de brûlés.** Les incendies du couvert végétal méditerranéen à feuillage persistant qui cache en permanence le sol ont pour résultat de laisser apparents les reliefs et micro-reliefs, comme ceux d'un "écorché". Aussi des photos

ont été prises dans ces zones un peu systématiquement pour une étude ultérieure détaillée et complète.

✧ **Sur des structures gallo-romaines** à La-Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes) ; sur la Voie Aurélienne à Goult (Vaucluse) ; sur un bâtiment à tour, probablement médiéval à la Cheilude (Vaucluse).

✧ **Sur des voies et cadastres**, à Allemagne (Alpes-de-Haute-Provence), la plaine d'Ancouers près de Montagnac (Alpes-de-Haute-Provence).

◆ **AMORCE D'ETUDE SUR LE SITE DE LA BÂTIE-MONTSALÉON, LE MONS SELEUCUS ROMAIN.**

Nos observations aériennes de ce site en 1990 ont été réalisées grâce aux indications de M. Guy Barruol qui nous avait demandé de surveiller ce site connu et partiellement fouillé au siècle dernier.

L'amorce de cette étude, outre nos fiches d'observations, s'est bornée à une recherche bibliographique servie par la chance, puisqu'un Mémoire de Maîtrise d'Archéologie, non publié, effectué en 1982 par Mlle Isabelle Béraud sous la direction du professeur François Salviat, a été porté à notre connaissance par la Direction des Antiquités PACA. Mlle Béraud a bien voulu nous permettre de le lire et d'y faire référence. Nous y empruntons le plan réalisé par C. Romieu vers 1892. L'on y trouve que le nom de Mons Seleucus apparaît comme "Mansio" dans les itinéraires routiers "d'Antonin" (fin III<sup>e</sup> s.) et "de Bordeaux à Jérusalem" (333 de notre ère). Mons Seleucus est situé sur la voie de la vallée de la Drôme de Valence, Die, Luc-en-Diois, qui rejoint la voie domitienne à Gap. De Mons Seleucus, une bretelle devait joindre ces deux voies pour les voyageurs allant de l'une à l'autre sans passer à Gap, soit par Serres, soit par Savournin, et la vallée du Buech. Mons Seleucus apparaît dans une "Histoire Ecclésiastique" par Socrate le Scolastique. Lors des guerres civiles de la fin de l'Empire romain, une bataille s'y déroula en 353 entre les troupes de Constance venant d'Italie par le Mont Genève et celles de Magnence établies en Gaule. Ce dernier battu se suicida à Lyon. Un "champ batailler" à l'est immédiat de La Bâtie-Montsaléon doit peut-être son nom à cette bataille.

La recherche aérienne d'une précision topographique rigoureuse doit être poursuivie sur le site et son contexte, recadrant l'imprécision des fouilles du siècle dernier.

◆ **AMORCE D'ETUDE SUR LES CANAUX DE LA REGION DES SORGUES (VAUCLUSE)**

Ces canaux sont d'une largeur importante, de 10 à 12 m, et parfaitement rectilignes. Le fait qu'ils sont très rectilignes prouve qu'ils ont servi pendant une période relativement courte car leurs berges n'ont pas été déformées en amorces de méandres par l'écoulement des eaux. Ceci est particulièrement vrai pour le canal du "Plan", de la Trévouse à la roubine Mayre. Ce canal est de toute évidence le prolongement de la Sorgue de la Faible, dont il a l'alignement moyen ; il lui est donc contemporain. A noter que la partie de cette sorgue qui a perduré jusqu'à nous présente des méandres dus au vieillissement.

Ce canal du Plan rejoint, toujours en alignement, la roubine de Mayre à Vedène qu'il était prévu pour rejoindre à l'origine. L'abandon de cette partie du cours du canal de la Sorgue de la Faible est dû, de toute évidence, à un changement de lit probablement accidentel de la Sorgue d'Entraigues (devenue d'Entraigues, elle n'y passait pas alors) qui l'a coupé à Trévouse, détournant son cours vers le Nord et rendant ce canal du "Plan" inutile. Il est à noter que cette zone des sorgues autrefois marécageuse présente une très faible pente, ce qui explique les changements de lits d'écoulement (voir courbes de niveau). Cette zone était cultivée aux siècles derniers par une méthode d'irrigation — alluvionnement par tout un

système de canaux qui amenaient eau et limon fertile sur les terres qui étaient, de plus, ainsi réhaussées. Le canal à la Nesquière présente une patte d'oie inversée à son extrémité nord, amorces de départ d'autres canaux.

Il reste à effectuer une recherche historique de datation et la surveillance de ces sites pour la découverte d'extensions du réseau de canaux.

### **Centre archéologique du Var, Draguignan**

### **Le Laboratoire de conservation, restauration et recherches se développe**

M. Jacques REBIERE

Le département de restauration des objets métalliques, en recrutant un second restaurateur de métaux, a augmenté sa disponibilité pour votre matériel. Le cadre de ses activités est placé sous le contrôle scientifique de la Direction Régionale des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur, du C.N.R.S. - Centre de Recherches Archéologiques et de la Direction des Musées de France.

En plus de la restauration, plusieurs services sont à votre disposition :

#### **• La radiographie d'objets**

Avec un appareil industriel (d'une puissance maximum de 200 KV), spécialement conçu pour la radiométallographie, nous pouvons préciser rapidement les contours du vestige et l'identifier.

Les prix varient de 60 à 400 F TTC, selon le format choisi. Avec un petit budget, une sélection du matériel à traiter prioritairement est possible. De plus, la publication est accélérée par le tirage contact ou la diapositive en valeurs inversées offerts par le Laboratoire quand l'intérêt de l'objet l'impose.

#### **• Le conditionnement avant et après le traitement**

Pourquoi laisser se détériorer des objets uniques parce que les crédits pour leur restauration ne sont pas encore débloqués ? L'intervention n'en coûtera que plus cher...

Pourquoi risquer la perte accidentelle d'un objet restauré quand il n'est pas exposé ? Les manipulations, les effets de la pollution, l'humidité détériorent rapidement des collections pour lesquelles d'énormes investissements ont été consentis.

Depuis plusieurs années, le Laboratoire de Conservation, Restauration et Recherches s'est intéressé à la conservation préventive pour assurer un stockage efficace, inerte chimiquement, optimal pour éliminer les conséquences d'une forte pollution, de l'air marin ou de l'humidité.

Le matériel confié à notre laboratoire bénéficie de nos dernières recherches lors de sa restitution.

**• L'intervention de terrain**

Il arrive sur le chantier que l'intervention conjointe des archéologues et des restaurateurs soit indispensable dans l'intérêt d'une œuvre. Nous sommes disponibles, et pour ces cas particuliers, n'hésitez pas à nous contacter.

La recherche archéologique dans notre région se développe, le Laboratoire de Conservation, Restauration et Recherches aussi.

Laboratoire de Conservation, Restauration et Recherches  
19 rue Frédéric Mireur - 83000 DRAGUIGNAN  
☎ 94 68 11 23

# **ANNEXES**

## ANNEXE

**LES FOUILLES TERRESTRES****Loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques**

validée par l'ordonnance n° 45-2092 du 13 septembre 1945,  
modifiée par l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958, le décret n° 64-357  
du 23 avril 1964 et la loi n° 80-532 du 15 juillet 1980  
(J.O. des 15 octobre 1941, 14 septembre 1945, 24 octobre 1958,  
25 avril 1964 et 16 juillet 1980)

## TITRE PREMIER

**De la surveillance des fouilles par l'Etat**

ARTICLE PREMIER. - Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation.

La demande d'autorisation doit être adressée au ministère des affaires culturelles ; elle indique l'endroit exact, la portée générale et la durée approximative des travaux à entreprendre.

Dans les deux mois qui suivent cette demande et après avis du conseil supérieur de la recherche archéologique, le ministre des affaires culturelles accorde, s'il y a lieu, l'autorisation de fouiller ; il fixe en même temps les prescriptions suivant lesquelles les recherches devront être effectuées.

ART. 2. - ...

## TITRE III

**Des découvertes fortuites**

ART. 14. - Lorsque, par la suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions, mosaïques, éléments de canalisation antique, vestiges d'habitation ou de sépulture anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis au jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune qui doit la transmettre sans délai au préfet. Celui-ci avise le ministre des affaires culturelles ou son représentant qualifié dans le département.

Si des objets trouvés ont été mis en garde chez un tiers, celui-ci doit faire la même déclaration.

Le propriétaire de l'immeuble est responsable de la conservation provisoire des monuments, substructions ou vestiges de caractère immobilier découverts sur ses terrains. Le dépositaire des objets assume à leur égard la même responsabilité.

Le ministre des affaires culturelles peut faire visiter les lieux où les découvertes ont été effectuées, ainsi que les locaux où les objets ont été déposés et prescrire toutes mesures utiles pour leur conservation.

ART. 15. - ...

## ANNEXE

**ARCHEOLOGIE ET URBANISME****Permis de construire sur un site ou un terrain renfermant des vestiges archéologiques**

Article R. 111-3-2 du code de l'urbanisme

R. 111-3-2 (*Décret n° 77-755 du 7 juillet 1977*). – Le permis de construire peut être refusé ou n'être accordé que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions sont de nature, par leur localisation, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques.

**DECRET N° 86-192 DU 5 FEVRIER 1986  
relatif à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme**

(*J.O. du 11 février 1986*)

ARTICLE PREMIER. – Lorsqu'une opération, des travaux ou des installations soumis à l'autorisation de lotir, au permis de construire, au permis de démolir ou à l'autorisation des installations et travaux divers prévus par le code de l'urbanisme peuvent, en raison de leur localisation ou de leur nature, compromettre la conservation ou la mise en valeur de vestiges ou d'un site archéologiques, cette autorisation ou ce permis est délivré après avis du commissaire de la République, qui consulte le directeur des antiquités.

En ce qui concerne le permis de démolir, faute d'avis motivé du commissaire de la République dans le délai d'un mois à dater de la réception de la demande d'avis, un avis favorable est réputé intervenu dans les conditions précisées ci-dessus.

ART. 2. – Le I, 2 (a) de l'article R. 123-18 du code de l'urbanisme est modifié comme suit :

« Les zones, dites zones ND, à protéger en raison, d'une part, de l'existence de risques ou de nuisances, d'autre part, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique. »  
(Le reste sans changement).

ART. 3. – Au second alinéa de l'article R. 442-6 du code de l'urbanisme, les mots : « aux sites, aux paysages naturels ou urbains, à la conservation des perspectives monumentales » sont complétés par les mots : « ou aux vestiges ou sites archéologiques ».

ART. 4. – Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports et le ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

## ANNEXE

## Extraits du Code Pénal

**Loi n° 80-532 du 15 juill. 1980****§ 6. – Dégradation de monuments et d'objets d'intérêt public**

**Art. 257.** (L. n° 80-532 du 15 juill. 1980) Quiconque aura intentionnellement détruit, abattu, mutilé ou dégradé des monuments, statues et autres objets destinés à l'utilité ou à la décoration publique, et élevés par l'autorité publique ou avec son autorisation, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 500 F à 30 000 F.  
– Pén. 434 s., 438, R. 38.

**Art. 257-1.** (L. n° 80-532 du 15 juill. 1980) Sera puni des peines portées à l'article 257 quiconque aura intentionnellement :

- soit détruit, abattu, mutilé ou dégradé un immeuble ou un objet mobilier classé ou inscrit ;
- soit détruit, mutilé, dégradé, détérioré des découvertes archéologiques faites au cours de fouilles ou fortuitement, ou un terrain contenant des vestiges archéologiques ;
- soit détruit, mutilé ou dégradé une épave maritime présentant un intérêt archéologique, historique ou artistique ou tout autre objet en provenant ;
- soit porté atteinte à l'intégrité d'un objet ou document conservé ou déposé dans les musées, bibliothèques et archives appartenant à une personne publique ou chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique.

Les peines de l'article 257 sont applicables nonobstant la circonstance que les objets ou documents visés aux alinéas précédents ne se trouvent pas au moment où il est porté atteinte à leur intégrité dans le lieu où ils sont habituellement placés.

Elles sont pareillement applicables lorsque l'atteinte a été portée contre l'intégrité d'un objet ou document présenté lors d'une exposition de caractère historique, culturel ou artistique, organisée par une personne publique ou chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique, quel que soit le propriétaire de cet objet ou document.

Les dispositions du présent article ne font pas obstacle à l'application des articles 254 et 255 du présent code. – Pén. 434 s., 439.

## ANNEXE

(extrait du J. O. du 19 décembre 1989)

**Loi n° 89-900 du 18 décembre 1989  
relative à l'utilisation des détecteurs de métaux**

NOR : MCCX8900163L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1<sup>er</sup> - Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche.

Art. 2. - Toute publicité ou notice d'utilisation concernant les détecteurs de métaux doit comporter le rappel de l'interdiction mentionnée à l'article 1<sup>er</sup> de la présente loi, des sanctions pénales encourues, ainsi que des motifs de cette réglementation.

Art. 3. - Toute infraction aux dispositions de la présente loi et des textes pris pour son application est constatée par les officiers, agents de police judiciaire et agents de police judiciaire adjoints, ainsi que par les fonctionnaires, agents et gardiens visés à l'article 3 de la loi n° 80-532 du 15 juillet 1980 relative à la protection des collections publiques contre les actes de malveillance.

Art. 4 - Les procès-verbaux dressés par les diverses personnes désignées à l'article 3 ci-dessus font foi jusqu'à preuve contraire et sont remis ou envoyés sans délai au procureur de la République dans le ressort duquel l'infraction a été commise.

Art. 5 - Après l'article 4 de la loi n° 80-532 du 15 juillet 1980 précitée, il est inséré un article 4 bis ainsi rédigé :

« Art. 4 bis. - Toute association agréée déclarée depuis au moins trois ans, ayant pour but l'étude et la protection du patrimoine archéologique, peut exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits réprimés par les articles 257-1 et 257-2 du code pénal et portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs qu'elle a pour objet de défendre.

« Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions dans lesquelles les associations visées à l'alinéa précédent peuvent être agréées. »

Art. 6. - Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application des articles 1<sup>er</sup> et 2 de la présente loi.

Art. 7. - La présente loi est applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte.

Les dispositions des articles 257, 257-1 et 257-2 du code pénal ainsi que celles des articles 3 à 6 de la loi n° 80-532 du 15 juillet 1980 précitée sont rendues applicables dans la collectivité territoriale de Mayotte.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

## A qui s'adresser ?

### SPECIALISATION SCIENTIFIQUE

#### PREHISTOIRE :

André D'Anna

Paléolithique :	Robert Brandi et Jacques Jaubert
Néolithique :	Gérard Sauzade et André Muller
Chalcolithique et Campaniforme :	Hélène Barge-Mahieu
Age du Bronze et Age du Fer :	André Muller
Mégalithes :	Gérard Sauzade

#### HISTOIRE :

Jean-Paul Jacob

Age du Fer :	Gaëtan Congès
Haut Empire Romain :	Gaëtan Congès
Gallo-romain :	Guy Bertucchi Michel Bonifay Jean-Pierre Brun Nicole Lambert
Antiquité tardive :	Michel Bonifay
Haut Moyen Age :	Georges Lemaire
Moyen Age :	Régine Broecker, Xavier Chadeaux et Georges Lemaire
Anthropologie :	Gilles Grévin

### AFFECTATION GEOGRAPHIQUE

#### **Alpes de Haute-Provence**

Préhistoire :	André Muller
Verdon :	Robert Brandi
Histoire :	Xavier Chadeaux
Digne :	Georges Lemaire
P.O.S., carte archéologique, documentation :	Armelle Guilcher

**Hautes-Alpes**

Préhistoire : Jacques Jaubert et Robert Brandi

Histoire : Georges Lemaire

**Alpes-Maritimes**

Préhistoire : Jacques Jaubert  
*Vallée des Merveilles* : Gérard Sauzade

Histoire : Gaëtan Congès et Xavier Chadeaux

**Bouches-du-Rhône**

Préhistoire : Gérard Sauzade  
*Alpilles* : Hélène Barge

Histoire : Guy Bertucchi  
*Aix (sauf Entremont)* : Michel Bonifay  
*Alpilles, Glanum, Saint-Blaise* : Nicole Lambert  
*Aix (Entremont)* : Gaëtan Congès  
*Arles et arrondissement* : Gaëtan Congès

P.O.S., carte archéologique, documentation : Armelle Guilcher

**Var**

Préhistoire : Hélène Barge-Mahieu  
*Verdon* : Robert Brandi

Histoire : Jean Pierre Brun et Gaëtan Congès

P.O.S., carte archéologique, documentation : Mireille Pagni

**Vaucluse**

Préhistoire : Gérard Sauzade  
*Luberon* : André Muller

Histoire : Michel Bonifay

P.O.S., carte archéologique, documentation : Mireille Pagni

**DOCUMENTATION**

Bibliothèque :		Armelle Guilcher et Mireille Pagni
Photothèque et diathèque :		
Séminaires, colloques, journées d'étude :		
Notes d'Information et de Liaison PACA :		
Informations archéologiques de <i>Gallia</i> :		
Carte archéologique, déclaration de sites :		Armelle Guilcher et Mireille Pagni (ou personnel chargé du secteur géographique concerné.)
Demandes de renseignements et diffusion :		
B.A.P.(circulation de manuscrits) :		Armelle Guilcher
		Armelle Guilcher
Corephae :		Régine Broecker
Animation		André D'Anna
Aide à l'édition		
Aide à la préparation des publications :		

A noter : Christophe Pellecier, conservateur nommé en Languedoc-Roussillon depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1990, n'est toujours pas remplacé à ce jour.

Xavier Chadefaux, objecteur de conscience, assure l'intérim dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes.

Andrée Préclaire, secrétaire de documentation, en congé de maladie pendant un an, n'a pas été remplacée.

**ARTS GRAPHIQUES**

Travaux photographiques, dessins :		Jean Prodhomme, Christian Hussy
Mise en forme de manuscrits :		
Aide à la préparation des rapports de fouille :		

**TECHNIQUES**

Topographie (théodolite laser) :		Robert Brandi et Georges Lemaire
Prélèvements pour paléomagnétisme :		Georges Lemaire

**ADMINISTRATION**

Comptabilité (crédits Etat et AFAN) : Gisèle Maestracci

Personnels et contractuels: Anne Buisse

Affaires Juridiques : Anne Buisse

Demandes de participation à des chantiers : Anne Buisse et Josiane Rebuffat

Demandes de stages : Anne Buisse

Secrétariat de Jean-Paul Jacob et André D'Anna, suivi des dossiers administratifs, relations avec la Sous-Direction de l'Archéologie, l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales et l'Association pour le Développement de l'Archéologie en PACA : Josiane Rebuffat

Secrétariat : Isabelle Flandrin  
Andrée Garandet  
Frédérique Menuge  
Josiane Rebuffat

Demandes d'autorisation de fouille : (S., S.U., P.I., FP, SP, etc.) : Personnel chargé du secteur géographique concerné

Dossiers d'urbanisme (PC, carrières, routes, tracés divers etc.) : Personnel chargé du secteur géographique concerné

Gestion des dépôts : Nicole Lambert

Gestion du matériel de fouille : Robert Brandi

## **BIBLIOGRAPHIE**

## AVERTISSEMENT

Par manque de temps, nous n'avons pas eu les moyens, cette année, d'aller jusqu'au bout de nos ambitions qui étaient de réaliser une bibliographie régionale avec entrées géographiques et index. Aussi en avons-nous seulement jeté les premières bases en réunissant les références que nous avons pu collecter.

Que les auteurs qui ont été oubliés veuillent bien nous pardonner. S'ils font don à la bibliothèque de la Direction de leurs tirés à part, cette erreur ne se reproduira pas l'an prochain, c'est promis !

## ABREVIATIONS UTILISEES

- A.S.E.R. : Association de Sauvetage d'Etude et de Recherche pour le patrimoine naturel et culturel du Centre Var.  
A.S.S.N.A.T.V. : Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var.  
B.A.P. : Bulletin Archéologique de Provence  
B.M.A.P.M. : Bulletin du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco.  
B.S.P.F. : Bulletin de la Société Préhistorique Française.  
C.A.T.H.M.A. : Céramique Antiquité Tardive Haut Moyen Age.  
D.A.M. : Documents d'Archéologie Méridionale.  
L.A.M.M. : Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne.  
L.A.P.M.O. : Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée Occidentale.  
N.I.L.P.A.C.A. : Notes d'Information et de Liaison de la direction des antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.  
P.H. : Provence Historique.  
R.A.N. : Revue Archéologique de Narbonnaise.  
S.F.E.C.A.G. : Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule.

BATS (M.) dir. — Les Amphores... : **Bats 1990** : BATS (M.) dir. — Les Amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), actes de la table-ronde de Lattes 11 mars 1989. Lattes - Aix-en-Provence, A.D.A.M.-Université de Provence, 1990, 294 p. (Travaux du Centre Camille-Jullian, 7 ; Etudes Massaliètes, 2).

D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.) dir. — Enceintes... : D'Anna, Gutherz 1989b ; D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.) dir. — Enceintes, habitats perchés du Néolithique au Bronze ancien dans le Sud de la France et les régions voisines. Actes de la table ronde de Lattes et Aix-en-Provence, 15-18 avril 1987, Mémoire de la Société Languedocienne de Préhistoire, 2, éd. de la Société Languedocienne de Préhistoire, Montpellier, 237 p.

DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — Gaule... : **Duval et alii 1990** : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques, actes de la table ronde de Valbonne, 11-13 novembre 1986. Paris, CNRS, 1990, 349 p. (Supplément à la R.A.N., 21).

GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire... : **Gantès, Moliner 1990** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire d'une mémoire. Cinq années d'archéologie municipale, catalogue d'exposition. Marseille, Musée d'Histoire, 1990, 136 p.

Marseille grecque... : Marseille grecque, Marseille et la Gaule, pré-actes des colloques archéologiques sur Marseille, Marseille 18-24 novembre 1990. Aix-en-Provence, Centre Camille-Jullian-Direction des Antiquités, 1990.

PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André... : **Playoust 1989** : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André-de-Rosans. Millénaire de la fondation du prieuré, actes du colloque, 13-14 mai 1988. Gap, Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1989, 437 p.

**Abel 1987** : ABEL (V.). — La Céramique commune à Marseille au XVII<sup>e</sup> s. : l'exemple des dépotoirs domestiques du site de la Charité. *Archéologie du Midi Médiéval*, V, 1987, p. 153-165.

**Abel 1988** : ABEL (V.). — La Céramique du XVII<sup>e</sup> siècle sur le site de La Bourse : premiers éléments pour une typologie à Marseille (Bouches-du-Rhône). *Archéologie du Midi Médiéval*, 6, 1988, p. 161-172.

**Abel 1990** : ABEL (V.). — Un Lot de vaisselle du XVII<sup>e</sup> siècle. In : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 114-117.

**Acovitsiotti-Hameau 1988a** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.). — Forcalqueiret, Le Castellas. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 124.

**Acovitsiotti-Hameau 1988b** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.). — Garéoult, Louis Cauvin. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 130-131.

**Acovitsiotti-Hameau 1988c** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.). — Tourves, Saint-Pierre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 155-156.

**Acovitsiotti-Hameau 1988d** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.). — Le Val, Saint-Blaise - La Poudrière. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 156.

**Acovitsiotti-Hameau 1989a** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.). — Forcalqueiret, Le Castellas. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 143-145.

**Acovitsiotti-Hameau 1989b** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.). — Garéoult, Garéoult - Louis Cauvin. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 148-149.

**Acovitsiotti-Hameau 1989c** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.). — La Grotte de la Poudrière (Le Val) et l'artisanat clandestin de poudre de chasse et d'allumettes. *Cahier de l'A.S.E.R.*, 6, 1989, p. 45-58.

**Acovitsiotti-Hameau et alii 1988** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.), HAMEAU (Ph.), VILA (E.), BONTEMPS (A.). — Le " Couloir des Eissartènes " (Le Val, Var). Recherches 1982-1986. *D.A.M.*, 11, 1988, p. 7-27.

**Acovitsiotti-Hameau et alii 1989a** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.), HAMEAU (Ph.) et alii. — Des premiers bergers aux derniers charbonniers (contribution à l'étude du peuplement du centre du Var de la Préhistoire à nos jours). Méounes, A.S.E.R., 1989, 26 p. (Supplément au Cahier de l'A.S.E.R., 2).

**Acovitsiotti-Hameau et alii 1989b** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.), LESCH (R.), VIGARIE (H.). — La Citerne castrale (Castellas de Forcalqueiret). *Cahier de l'A.S.E.R.*, 6, 1989, p. 21-40.

**Acovitsiotti-Hameau et alii à paraître** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.), HAMEAU (Ph.) et alii. — L'Abri gravé des Eissartènes (Le Val, Var). Occupation et gravures post-glaciaires du site. *D.A.M.*, 13, à paraître.

**Acovitsiotti-Hameau, Hameau sous presse a** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.), HAMEAU (Ph.). — Inventaire archéologique du Vallon de Gueilet (commune du Val). *Cahier de l'A.S.E.R.*, 7 (sous presse).

**Acovitsiotti-Hameau, Hameau sous presse b** : ACOVITSIOTTI-HAMEAU (A.), HAMEAU (Ph.). — Le Couloir des Eissartènes (Le Val). Dernières recherches. *Cahier de l'A.S.E.R.*, 7 (sous presse).

**Allag, Barbet 1989** : ALLAG (Cl.), BARBET (A.). — Activités du Centre d'Etudes des Peintures Murales Romaines (C.E.P.M.R.) dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 205-207.

**Amar, Liou 1989** : AMAR (G.), LIOU (B.). — Les Stampilles sur amphores du golfe de Fos (II). In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Lezoux 4-7 mai 1989. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1989, p. 191-208.

**Ambert, Barge-Mahieu 1989** : AMBERT (P.), BARGE-MAHIEU (H.). — Essai sur les perles en " verre " antérieures à l'Age du Fer en Languedoc et en Provence. In : FEUGERE (M.) dir. — Le Verre préromain en Europe occidentale. Montagnac, Monique Mergoïl, 1989, p. 7-17.

**Amiel et alii 1987** : AMIEL (M.), BORGARD (Ph.), REYNAUD (P.), ZERUBIA (R.). — Moustiers-Sainte-Marie, Vincel/La Belle-Pierre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 21-22.

**Amouretti 1990** : AMOURETTI (M.-Cl.). — Des Apports grecs dans les techniques agraires gauloises ? In : Marseille grecque..., p. 78-79.

**Amouric 1988** : AMOURIC (H.). — Les Moulins à vent de la région d'Arles, apparition, diffusion, typologie, XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. *Art et traditions rurales*, 1988, p. 123-161.

**Amouric 1989a** : AMOURIC (H.). — Les Tuiliers de Manosque à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup> siècle. Service public et secteur privé. *P.H.*, XXXIX, 155, 1989, p.17-34.

**Amouric 1989b** : AMOURIC (H.). — Céramologie : archéologie et histoire. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 82-83.

**Amouric, Foy 1989** : AMOURIC (H.), FOY (D.). — La Verrerie en noir de Trinquetaille : de l'artisanat à l'industrie. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 86-88.

**Annoville et alii 1989** : ANNOVILLE (N. d'), CORDIER (L.), GANET (I.). — Briançon, église des Cordeliers. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 33.

**Annoville, Ganet 1989** : ANNOVILLE (N. d'), GANET (I.). — Lazer, La Plâtrière. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 36-37.

**Arcelin 1987a** : ARCELIN (P.). — Arles proto-historique. *Revue d'Arles*, 1, 1987, p. 16-23.

**Arcelin 1987b** : ARCELIN (P.). — Les Fouilles du Jardin d'Hiver. *Revue d'Arles*, 1, 1987, p. 24-27.

**Arcelin 1987c** : ARCELIN (P.). — L'Habitat d'Entremont : urbanisme et modes architecturaux. *In* : Archéologie d'Entremont au Musée Granet. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, p. 56-99.

**Arcelin 1987d** : ARCELIN (P.). — Arles, Jardin d'Hiver. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 78-80.

**Arcelin 1988** : ARCELIN (P.). — Arles, Jardin d'Hiver. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 66-67.

**Arcelin 1989a** : ARCELIN (P.). — L'Evolution des formes de l'habitat en Provence occidentale durant l'Age du Fer. *In* : Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale durant la Protohistoire, Préactes du colloque international d'Arles. Aix-en-Provence, L.A.P.M.O., 1989, p. 64-68.

**Arcelin 1989b** : ARCELIN (P.). — Arles, Jardin d'Hiver. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 87-88.

**Arcelin 1989c** : ARCELIN (P.). — Dans le Midi, vers la ville. Les deux agglomérations d'Entremont. *In* : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 226-231.

**Arcelin 1989d** : ARCELIN (P.). — Le Premier Age du Fer en Provence. *In* : MOHEN (J.-P.) dir. — Le Temps de la Préhistoire, 1. Dijon, Archéologia, 1989, p. 459-461.

**Arcelin 1989e** : ARCELIN (P.). — Le Second Age du Fer en Provence. *In* : MOHEN (J.-P.) dir. — Le Temps de la Préhistoire, 1. Dijon, Archéologia, 1989, p. 477-479.

**Arcelin 1990a** : ARCELIN (P.). — Entremont : une agglomération de l'Age du Fer aux portes d'Aix-en-Provence. *Cahier de l'Office Départemental de la Culture des Bouches-du-Rhône*, 11, 1990, p. 10-11.

**Arcelin 1990b** : ARCELIN (P.). — L'Environnement indigène de Marseille grecque. *In* : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 58-69.

**Arcelin 1990c** : ARCELIN (P.). — Caches, dépôts votifs, sanctuaires. Berre. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 143.

**Arcelin 1990d** : ARCELIN (P.). — Comptoirs grecs. Arles. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 194-201.

**Arcelin 1990e** : ARCELIN (P.). — L'Habitat des communautés protohistoriques autour de Marseille grecque. Nouvelle perception. *In* : Marseille grecque..., p. 80-81.

**Arcelin et alii 1987a** : ARCELIN (P.), CONGES (G.), WILLAUME (M.). — Entremont : problèmes et perspectives de recherches. *In* : Archéologie d'Entremont au Musée Granet. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, p. 243-245.

**Arcelin et alii 1987b** : ARCELIN (P.), CONGES (G.), WILLAUME (M.). — Aix-en-Provence, Entremont. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 66-70.

**Arcelin et alii 1988a** : ARCELIN (P.), CONGES (G.), WILLAUME (M.). — Aix-en-Provence, Entremont. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 62-64.

**Arcelin et alii 1988b** : ARCELIN (P.), BERATO (J.), BRIEN-POITEVIN (Fr.). — L'Oppidum protohistorique de La Courtine (Ollioules, Var). Les collections anciennes. *D.A.M.*, 11, 1988, p. 29-69.

**Arcelin et alii 1989** : ARCELIN (P.), CONGES (G.), WILLAUME (M.). — Aix-en-Provence, Entremont. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 83-86.

**Arcelin et alii 1990** : ARCELIN (P.), CONGES (G.), WILLAUME (M.). — Les Habitats indigènes. Entremont. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 100-111.

**Arcelin, Sourisseau 1990** : ARCELIN (P.), SOURISSEAU (J.-Chr.). — La Diffusion des amphores massaliètes en Provence occidentale. In : BATS (M.) dir. — Les Amphores..., p. 191-205.

**Arcelin, Tréziny 1990** : ARCELIN (P.), TREZINY (H.). — Les Habitats indigènes des environs de Marseille grecque. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 26-31.

**Arnaud et alii 1987** : ARNAUD (G. et S.), BUCHET (L.), DUBAR (M.), MULLER (A.). — Sépultures protohistoriques à Nice (Alpes-Maritimes). La nécropole de Youri. *B.A.P.*, 17, 1990, p. 27-30.

**Aubagnac 1989** : AUBAGNAC (G.). — Lançon, *oppidum* de Constantine. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 98.

**Aubanton 1987** : AUBANTON (Fr.). — La Pennelle. 1 vol (dactyl.). (Mini mémoire de Licence, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1987).

**Audouze 1989** : AUDOUZE (Fr.). — Les Enjeux de la préhistoire française. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 5-7.

**Audouze et alii 1989** : AUDOUZE (Fr.), DAVID (Fr.), ENLOE (J. G.). — Les Apports des modèles ethno-archéologiques. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 12-14.

**Babillaud et alii 1989** : BABILLAUD (Cl.), BERATO (J.), DUGAS (Fr.). — Les Arcs-sur-Argens, La Cabredor. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 136-138.

**Barbet 1988** : BARBET (A.). — L'Apport des peintures murales à l'archéologie. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 201-207.

**Barbet 1989a** : BARBET (A.). — La Peinture gallo-romaine. La maison aux deux alcôves de Glanum. In : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 458-461.

**Barbet 1989b** : BARBET (A.). — La Peinture murale. Un essai de restitution totale. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 60-61.

**Barbier, Fixot 1987** : BARBIER (I.), FIXOT (M.). — Sites et monuments. Bonnieux (Vaucluse) : Saint-Symphorien. In : BARRAL I ALTET (X.) dir. — Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil. Paris, Picard, 1987, p. 680-681.

**Barge-Mahieu 1987a** : BARGE-MAHIEU (H.). — Eyguières, station des Barres. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 85.

**Barge-Mahieu 1987b** : BARGE-MAHIEU (H.). — Orgon, Calades 2. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 98-99.

**Barge-Mahieu 1987c** : BARGE-MAHIEU (H.). — Les Mégalithes du Var. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 145-147.

**Barge-Mahieu 1988a** : BARGE-MAHIEU (H.). — Eyguières, Les Barres. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 78.

**Barge-Mahieu 1988b** : BARGE-MAHIEU (H.). — Les Parures chasséennes en Languedoc oriental. In : Actes des Journées d'Études sur le Chasséen en Languedoc oriental, Montpellier 1985. 1988, p. 223-230.

**Barge-Mahieu 1988c** : BARGE-MAHIEU (H.). — Les Parures de Terrina IV (Corse). In : CAMPS (G.) dir. — Terrina et le Terrinien. Recherches sur le Chalcolithique de la Corse. Rome, École Française de Rome, 1988, p. 233-238. (Coll. de l'École Française de Rome, 109).

**Barge-Mahieu 1988d** : BARGE-MAHIEU (H.). — Réflexions sur le Campaniforme provençal, contribution de l'habitat des Calades (Orgon, Bouches-du-Rhône). In : Actes des Rencontres Néolithiques Rhône-Alpes, 5, 1988, p. 52-63.

**Barge-Mahieu 1989a** : BARGE-MAHIEU (H.). — Eyguières, Les Barres. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 94-95.

**Barge-Mahieu 1989b** : BARGE-MAHIEU (H.). — Les Mégalithes du Var. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 168-169.

**Barge-Mahieu 1989c** : BARGE-MAHIEU (H.). — L'Habitat perché et les cabanes campaniformes des Calades (Orgon, Bouches-du-Rhône). In : D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.) dir. — Enceintes..., p. 231-237.

**Barge-Mahieu 1989d** : BARGE-MAHIEU (H.). — Les Parures du Néolithique final et du Chalcolithique dans le Midi de la France. In : MOHEN (J.-P.) dir. — Le Temps de la Préhistoire, 2. Dijon, Archéologia, 1989, p. 225-227.

**Barge-Mahieu 1989e** : BARGE-MAHIEU (H.). — L'Habitat campaniforme des Calades, Orgon, Bouches-du-Rhône. Marseille, E.P.A., 1989, 18 p.

**Barge-Mahieu 1989f** : BARGE-MAHIEU (H.). — Les Outils en os emmanchés de l'habitat des Barres (Eyguières, Bouches-du-Rhône) et les tubes en os du Midi de la France. *B.S.P.F.*, 87, 3, 1989, p. 86-92.

**Barge-Mahieu 1989g** : BARGE-MAHIEU (H.). — L'Habitat des Barres à Eyguières. Histoire et Archéologie d'Eyguières. *Aquaria*, 4, 1989, p. 10-11.

**Barge-Mahieu, Defleur 1990** : BARGE-MAHIEU (H.), DEFLEUR (A.). — Nouvelles précisions sur les niveaux récents de la Grotte des Cèdres (Le Plan-d'Aups, Var). *B.A.P.*, 19, 1990, p. 3-10.

**Barral i Altet 1989** : BARRAL I ALTET (X.). — Les Pavements romans de Saint-André-de-Rosans et de Ganagobie : réflexions sur le sens des images et sur le travail des mosaïstes. In : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 225-248.

**Barral, Simone 1989** : BARRAL (L.), SIMONE (S.). — Que sont les Merveilles ? *Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*, 32, 1989, p. 109-159.

**Barruol 1989** : BARRUOL (G.). — L'Organisation du chœur liturgique à Saint-André-de-Rosans, à Ganagobie et à Cruas. In : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 313-324.

**Barruol 1990** : BARRUOL (G.). — La Massalie dans la *Provincia*. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 242-243.

**Barruol et alii 1989** : BARRUOL (G.), ESQUIEU (Y.), FIXOT (M.), FRAY (Fr.), ULYSSE (J.). — Le Prieuré médiéval de Saint-André-de-Rosans. In : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 104-148.

**Barruol, Ulysse 1989** : BARRUOL (G.), ULYSSE (J.). — Les Mosaïques romanes de la priorale Saint-André-de-Rosans. In : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 191-224.

**Bassier 1989** : BASSIER (Cl.). — Note sur la dépose et l'état de conservation des mosaïques de Saint-André-de-Rosans. In : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 249-256.

**Bats 1987** : BATS (M.). — Hyères, Olbia. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 123-126.

**Bats 1988a** : BATS (M.). — Hyères, Olbia. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 132-133.

**Bats 1988b** : BATS (M.). — La Logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique. *R.A.N.*, 21, 1988, p. 121-148.

**Bats 1988c** : BATS (M.). — Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350 - v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques. Paris, CNRS, 272 p. (Supplément à la *R.A.N.*, 18)

**Bats 1989a** : BATS (M.). — Hyères, Olbia. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 151-152.

**Bats 1989b** : BATS (M.). — Marseille la grecque. Olbia de Provence. In : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 222-225.

**Bats 1990a** : BATS (M.) dir. — Les Amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion (VIe-Ier s. av. J.-C.), actes de la table-ronde de Lattes 11 mars 1989. Lattes-Aix-en-Provence, A.D.A.M.-Université de Provence, 1990, 294 p. (Travaux du Centre Camille-Jullian, 7 ; Etudes Massaliètes, 2).

**Bats 1990b** : BATS (M.). — En guise d'ouverture : quelques pistes de recherche. In : BATS (M.) dir. — Les Amphores..., p. 9-12.

- Bats 1990c** : BATS (M.). — La Diffusion des amphores massaliètes en Provence orientale. *In* : BATS (M.) dir. — *Les Amphores...*, p. 207-213.
- Bats 1990d** : BATS (M.). — Postface. *In* : BATS (M.) dir. — *Les Amphores...*, p. 289-291.
- Bats 1990e** : BATS (M.). — Marseille et Rome des Tarquins à César. *In* : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 80-87.
- Bats 1990f** : BATS (M.). — Les Nécropoles. Ventabren. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 138-139.
- Bats 1990g** : BATS (M.). — Colonies et comptoirs massaliètes. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 172-175.
- Bats 1990h** : BATS (M.). — Comptoirs grecs. Antibes. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 220-221.
- Bats 1990i** : BATS (M.). — Tombes et nécropoles de Narbonnaise aux IIe-Ier siècles av. J.-C. : problèmes de datation et de chronologie. *In* : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — *Gaule...*, p. 269-290.
- Bats 1990j** : BATS (M.). — Eléments pour une typologie des céramiques à pâte claire peintes et non peintes massaliètes et de tradition (VIe-Ier siècles avant J.-C.). Justification et problèmes. *In* : Marseille grecque..., p. 22-24.
- Bats 1990k** : BATS (M.). — Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes du littoral méditerranéen gaulois (VIe-Ier siècles avant J.-C.). *In* : Marseille grecque..., p. 41-43.
- Bats et alii 1988** : BATS (M.), BRUN (J.-P.), LEGUILLOUX (M.), PASQUALINI (M.). — Hyères, Porquerolles - La Galère. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 133-135.
- Bats, Brenot 1990** : BATS (M.), BRENOT (Cl.). — Comptoirs grecs. Olbia. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 206-213.
- Bats, Mouchot 1990** : BATS (M.), MOUCHOT (D.). — Comptoirs grecs. Nice. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 222-225.
- Bay, Fixot 1990** : BAY (L.), FIXOT (M.). — La Tour de l'île Saint-Honorat à Lérins. *P.H.*, XL, 159, 1990, p. 7-36.
- Bellet 1987a** : BELLET (M.-E.). — Un Service départemental d'archéologie en Vaucluse. *Nouvelles de l'Archéologie*, 29, 1987, p. 29-31.
- Bellet 1987b** : BELLET (M.-E.). — Verres gallo-romains découverts à Orange (Vaucluse). *In* : Résumés des communications des IIèmes Journées d'étude de l'Association française pour l'archéologie du verre, Rouen novembre 1987. A.F.A.V., 1987, p. 6-17.
- Bellet 1988** : BELLET (M.-E.). — Les Céramiques à revêtement argileux du site du Cours Pourtoules à Orange (Vaucluse). *In* : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 43-52.
- Bellet et alii 1987** : BELLET (M.-E.), BOUILLOT (J.), BUISSON-CATIL (J.), CARRU (D.). — Vaison-la-Romaine, Colombier. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 172-174.
- Bellet et alii 1988a** : BELLET (M.-E.), BOUILLOT (J.), BUISSON-CATIL (J.), MARCHESI (H.). — Cavaillon, ancienne Gendarmerie, îlot II. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 168-170.
- Bellet et alii 1988b** : BELLET (M.-E.), BOUILLOT (J.), CARRU (D.), MIGNON (J.-M.). — Orange, RHI de l'Hôpital. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 174.
- Bellet et alii 1989** : BELLET (M.-E.), BLAISON (J.-L.), CARRU (D.), MIGNON (J.-M.). — Orange, Saint-Florent. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 195-196.
- Bellet, Borgard 1990** : BELLET (M.-E.), BORGARD (Ph.). — Vestiges antiques à Cavaillon (Vaucluse), immeuble de la CNROB. *B.A.P.*, 19, 1990, p. 13-19.
- Bellet, Marchesi 1987** : BELLET (M.-E.), MARCHESI (H.). — Cavaillon, couvent des Ursulines. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 159-161.

**Bellon, Perrin 1990** : BELLON (C.), PERRIN (Fr.). — La Circulation des amphores massaliètes dans la moyenne vallée du Rhône aux VIe-Ve s. av. J.-C. In : BATS (M.) dir. — *Les Amphores...*, p. 247-252.

**Bémont 1989** : BEMONT (C.). — La Céramique et les échanges commerciaux. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 68-72.

**Bémont 1990** : BEMONT (C.). — Sigillées de type italique et imitations de sigillée. In : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — *Gaule...*, p. 73-88.

**Benoît 1988** : BENOIT (J.-Chr.). — Inventaire archéologique de la basse vallée de la Touloubre. 1 vol. (dactyl.). (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1988).

**Bérard 1989** : BERARD (G.). — Haute vallée de l'Arc. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 126-128.

**Bérard et alii 1988** : BERARD (G.), DE LUCA (Br.), LANDURE (C.). — Aix-en-Provence, Les Chartreux. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 59-61.

**Bérard et alii 1990** : BERARD (G.), DE LUCA (Br.), LANDURE (C.), BARBET (A.), BLANC (N.), CHARLET (J.-L.), FRAY (Fr.), LAVAGNE (H.). — Les Fouilles de l'enclos des Chartreux de l'Antiquité au XVIIe siècle. Aix-en-Provence, 1990, 64 p. (Documents d'Archéologie Aixoise, 5).

**Bérato et alii 1987a** : BERATO (J. et N.), IMBERT (L.), SALICETI (P.), TABARIES (F.). — Les Huileries du 1er siècle après J.-C. de la Villa de Saint-Michel, La Garde (Var). *B.A.P.*, 17, 1990, p. 11-25.

**Bérato et alii 1987b** : BERATO (J. et N.), DUGAS (Fr.), REYNIER (J.). — Arcs (Les), Le Touar. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 119.

**Bérato et alii 1988a** : BERATO (J.), BERATO (N.), DUGAS (Fr.). — La Céramique modelée des sites du Touar (Bronze Final IIIb-Premier Age du Fer) et de Castel Diol (première moitié du Ve s. avant notre ère), Les Arcs, Var. In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 111-120.

**Bérato et alii 1988b** : BERATO (J.), DUGAS (Fr.), PASQUALINI (M.). — Les Tuiles romaines dans le Var, *A.S.S.N.A.T.V.*, 40, 3, p. 133-142.

**Bérato et alii 1988c** : BERATO (J.), DUGAS (Fr.), REYNIER (J.). — L'Habitat protohistorique de hauteur de Castel Diol, Les Arcs (Var). *A.S.S.N.A.T.V.*, 40, 2, 1988, p. 83-90.

**Bérato et alii 1988d** : BERATO (J.), BORREANI (M.), BRUN (J.-P.), SALICETI (P.). — Hyères, île du Levant - anse du Liserot. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 131.

**Bérato et alii 1989a** : BERATO (J.), BORREANI (M.), PASQUALINI (M.), SALICETI (P.). — Note sur les céramiques découvertes dans les fouilles du port antique de Toulon (Var). In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Lezoux 4-7 mai 1989. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1989, p. 127-132.

**Bérato et alii 1989b** : BERATO (J.), BORREANI (M.), SALICETI (P.), TABARIES (F.). — Gisement du Bronze Final à La Valette du Var. *A.S.S.N.A.T.V.*, 41, 1, 1989, p. 39-41.

**Bérato et alii 1989c** : BERATO (J.), PASQUALINI (M.), PIGNALET (G.). — Hyères, Porquerolles - plage de la Courtade. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 161.

**Bérato et alii 1989d** : BERATO (J.), MAGNIN (Fr.) et alii. — Le Touar, Les Arcs-sur-Argens (Var). Un habitat de plaine du Bronze final II/IIIa et du premier Age du Fer dans son environnement. *D.A.M.*, 12, 1989, p. 7-40.

**Bérato et alii 1989e** : BERATO (J.), DUGAS (Fr.), BABILAUD (Cl.), GALLIANO (G.). — Les Arcs-sur-Argens et parties limitrophes des communes de Vidauban, Taradeau, Le Muy, Massif des Maures. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 135.

**Bérato et alii 1989f** : BERATO (J.), DUGAS (Fr.), PASQUALINI (M.), BABILAUD (Cl.). — Un Atelier de tuilier au quartier Saint-Jean, Les Arcs-sur-Argens (Var) (dernier quart du Ier s. de notre ère). In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Lezoux 4-7 mai 1989. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1989, p. 123-126.

**Bérato et alii 1989g** : BERATO (J.), DUTOUR (O.), WILLIAMS (J.), ACQUAVIVA (P. C.). — Epidémiologie des affections rhumatismales dans une population antique. Étude de la nécropole Saint-Lambert, Fréjus, Var. *Revue du Rhumatisme*, 56, 1989, p. 241.

- Bérato et alii 1989h** : BERATO (J.), DUGAS (Fr.), MAGNIN (Fr.) *et alii*. — Un Exemple d'évolution diachronique de l'occupation des sols en Centre Var. *A.S.S.N.A.T.V.*, 41, 1, 1989, p. 43-52.
- Bérato et alii 1989i** : BERATO (J.), DUGAS (Fr.), BABILLAUD (Cl.). — Inventaire archéologique de la commune Les Arcs-sur-Argens. *A.S.S.N.A.T.V.*, 41, 4, 1989, p. 221-230.
- Bérato et alii à paraître a** : BERATO (J.), BORREANI (M.), LEGUILLOUX (M.) *et alii*. — La villa gallo-romaine des Laurons (Les Arcs-sur-Argens, Var). *D.A.M.*, 13, à paraître.
- Bérato et alii à paraître b** : BERATO (J.), MAGNIN (Fr.), DUGAS (Fr.). — Le Touar, Les Arcs-sur-Argens, Var. Note complémentaire. *D.A.M.*, 13, à paraître.
- Bérato, Borréani 1987** : BERATO (J.), BORREANI (M.). — Récentes découvertes archéologiques à La Valette (Var). *A.S.S.N.A.T.V.*, 39, 2, 1987, p. 41-44.
- Bérato, Dugas 1988a** : BERATO (J.), DUGAS (Fr.). — Les Arcs, Saint-Jean. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 119-120.
- Bérato, Dugas 1988b** : BERATO (J.), DUGAS (Fr.). — Un Atelier gallo-romain de tuilier à Saint-Jean (Les Arcs). *A.S.S.N.A.T.V.*, 40, 3, 1988, p. 131.
- Bérato, Dugas 1989** : BERATO (J.) et DUGAS (Fr.). — Un Site du Bronze final II dans la forêt de Colobrere aux Arcs-sur-Argens. *A.S.S.N.A.T.V.*, 41, 3, 1989, p. 131-137.
- Béraud et alii à paraître** : BERAUD (I.), GEBARA (Ch.), LANDURE (C.). — Les Fouilles de la Porte d'Orée à Fréjus (Var). Transformations et avatars d'un secteur portuaire. *Gallia*, à paraître.
- Béraud, Gébara 1987a** : BERAUD (I.), GEBARA (Ch.). — Les Nécropoles de Fréjus. In : Nécropoles à incinération du Haut-Empire, table ronde de Lyon 30-31 mai 1986. Lyon, Direction des Antiquités historiques, 1987, p. 25-33. (Rapports Archéologiques Préliminaires de la Région Rhône-Alpes).
- Béraud, Gébara 1987b** : BERAUD (I.), GEBARA (Ch.). — Fréjus, rue Jean Carrara. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 121.
- Béraud, Gébara 1987c** : BERAUD (I.), GEBARA (Ch.). — Fréjus, Saint-Lambert. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 121-123.
- Béraud, Gébara 1988** : BERAUD (I.), GEBARA (Ch.). — Fréjus, rue des Moulins. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 126-128.
- Béraud, Gébara 1989** : BERAUD (I.), GEBARA (Ch.). — Fréjus, Mas de Saint-Lambert. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 146.
- Béraud, Gébara à paraître** : BERAUD (I.), GEBARA (Ch.). — Les Thermes du port à Fréjus. *R.A.N.*, à paraître.
- Béraud, Gébara sous presse** : BERAUD (I.), GEBARA (Ch.). — La Datation du verre des nécropoles gallo-romaines de Fréjus. In : Actes du Congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre. sous presse.
- Berthout 1987** : BERTHOUT (D.). — Carte archéologique de la commune de Roquefort-la-Bédoule. (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1987).
- Berthout 1988** : BERTHOUT (D.). — Carte archéologique de Roquefort-la-Bédoule. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 111-114.
- Berthout 1989a** : BERTHOUT (D.). — Carte archéologique de la commune de Gémenos. (Mémoire de D.E.A., Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1989).
- Berthout 1989b** : BERTHOUT (D.). — Roquefort-la-Bédoule, chapelle Saint-André de Julhans. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 113-114.
- Bertucchi 1990a** : BERTUCCHI (G.). — Les Amphores massaliètes à Marseille : les différentes productions. In : BATS (M.) dir. — Les Amphores..., p. 15-20.
- Bertucchi 1990b** : BERTUCCHI (G.). — Le Vin de Marseille. In : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 44-49.
- Bertucchi 1990c** : BERTUCCHI (G.). — Nécropoles et terrasses funéraires à Marseille. In : Marseille grecque..., p. 14.
- Bessac 1987** : BESSAC (J.-Cl.). — Typologie et chronologie sommaire de l'outillage de taille de pierre. In : Pierres en Provence. Sénanque-Aix-en-Provence, ACEP-Edisud, 1987, p. 106-112.

- Bessac, Lambert 1989** : BESSAC (J.-Cl.), LAMBERT (N.). — La Pierre à Glanum. *In* : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 8-13.
- Bigot 1989** : BIGOT (J.). — Les Thermes. *In* : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 67.
- Binder 1987** : BINDER (D.). — Castellar, Abri Pendimoun. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 47.
- Binder 1988** : BINDER (D.). — Castellar, Abri Pendimoun. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 47-48.
- Binder 1989** : BINDER (D.). — Aspects de la néolithisation dans les aires padane, provençale et ligure. *In* : AURENCHÉ (O.), CAUVIN (J.) dir. — Néolithisations. Oxford., 1989, p. 199-225 (BAR-S 516).
- Binder sous presse** : BINDER (D.). — Données nouvelles sur le Néolithique à céramique imprimée dans l'aire liguro-provençale. *In* : Rubané et cardial : Néolithique ancien en Europe moyenne, Actes du colloque international, Liège, 11-13 novembre 1988.
- Binder, Courtin 1987** : BINDER (D.), COURTIN (J.). — Nouvelles vues sur les processus de la néolithisation dans le Sud-Est de la France. *In* : GUILAINE (J.), COURTIN (J.), ROUDIL (J.-L.), VERNET (J.-L.) dir. — Premières communautés paysannes en Méditerranée occidentale. Paris, CNRS, 1987, p. 491-499.
- Binder, Duday 1989** : BINDER (D.), DUDAY (H.). — Castellar, Abri Pendimoun, sépulture du Néolithique ancien. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 59-60.
- Blain à paraître** : BLAIN (A.). — Des Dieux au visage masqué. Réflexions sur quelques motifs anthropomorphes incisés à la Vallée des Merveilles. *In* : Actes du VI<sup>e</sup> colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité, Annecy.
- Blain, Paquier 1987** : BLAIN (A.), PAQUIER (Y.). — Les Hallebardes de la Vallée des Merveilles. *Bulletin d'études préhistoriques alpines*, 19, 1987.
- Blain, Paquier 1989** : BLAIN (A.), PAQUIER (Y.). — Les Gravures rupestres, instrument d'une chronologie relative. *Bulletin d'études préhistoriques alpines*, 20, 1989.
- Blaison et alii 1989** : BLAISON (J.-L.), BRETAGNE (P.), CARRU (D.). — Avignon, rue Joseph-Vernet. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 177-179.
- Boccacino, Borgard 1988** : BOCCACINO (C.), BORGARD (Ph.). — Vaison-la-Romaine, Pommerol. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 181-183.
- Bocquet 1988** : BOCQUENET (J.-Ph.). — Volx, La Carretièrre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 25.
- Bocquet, Chadefaux 1989** : BOCQUENET (J.-Ph.), CHADEFAUX (X.). — Faucon, place de la Mairie. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 15-16.
- Boiron 1987** : BOIRON (R.). — Aix-en-Provence, Jardin de Grassi. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 70-71.
- Boiron 1988** : BOIRON (R.). — Aubignosc, Les Présidentes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 26-27.
- Boiron 1990a** : BOIRON (R.). — Les Gallo-romains. La Brillanne, Saint-Martin. *In* : Recherches archéologiques en Val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51. Aix-en Provence, DRA-Escota, p. 53.
- Boiron 1990b** : BOIRON (R.). — Les Gallo-romains. Aubignosc, Les Présidentes. *In* : Recherches archéologiques en Val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51. Aix-en Provence, DRA-Escota, p. 54.
- Boiron et alii 1990** : BOIRON (R.), BOUCARD (P.), REYNAUD (P.), BOCQUENET (J.-Ph.). — Les Gallo-romains. Lurs, Les Clavelles. *In* : Recherches archéologiques en Val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51. Aix-en Provence, DRA-Escota, p. 52.
- Boiron, Moliner 1987a** : BOIRON (R.), MOLINER (M.). — Marseille, quartier de la Butte des Carmes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 90-91.
- Boiron, Moliner 1987b** : BOIRON (R.), MOLINER (M.). — Marseille, rue des Grands Carmes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 95-96.

- Boissinot 1987a** : BOISSINOT (Ph.). — Chronologie du Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, B.-du-Rh.). 1987, 1 vol. (dactyl.). (Mémoire de D.E.A., Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1987).
- Boissinot 1987b** : BOISSINOT (Ph.). — Bouc-Bel-Air, Baou-Roux. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 81-84.
- Boissinot 1988** : BOISSINOT (Ph.). — Bouc-Bel-Air, Baou-Roux. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 77.
- Boissinot 1989a** : BOISSINOT (Ph.). — Habitats et habitations de la fin de l'Age du bronze provençal. *In* : Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale durant la Protohistoire. Préactes du colloque international d'Arles. Aix-en-Provence, L.A.P.M.O., 1989, p. 41-42.
- Boissinot 1989b** : BOISSINOT (Ph.). — Bouc-Bel-Air, Baou-Roux. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 92-93.
- Boissinot 1990a** : BOISSINOT (Ph.). — Les Habitats indigènes. Le Baou-Roux. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 90-99.
- Boissinot 1990b** : BOISSINOT (Ph.). — La *Maison brûlée*. Document et écriture archéologique. *Agone*, 1, 1990, p. 23-44.
- Boissinot et alii 1989** : BOISSINOT (Ph.), BROCHIER (J.-E.), MAGNIN (Fr.). — Septèmes-les-Vallons, Fabrégoules. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 120-121.
- Boissinot, Bats 1988** : BOISSINOT (Ph.), BATS (M.). — Une Inscription gallo-grecque sur céramique au Baou-Roux de Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône). *R.A.N.*, 21, 1988, p. 121-148.
- Boissinot, Chazelles 1989** : BOISSINOT (Ph.), CHAZELLES (Cl.-A. de). — Les Techniques architecturales de l'Age du fer dans le Midi méditerranéen. *In* : Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale durant la Protohistoire. Préactes du colloque international d'Arles. Aix-en-Provence, L.A.P.M.O., 1989, p. 60-63.
- Boissinot, Marco 1989** : BOISSINOT (Ph.), MARCO (V.). — Bouc-Bel-Air, Les Perroquets. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 93-94.
- Boixadera et alii 1987** : BOIXADERA (M.), BONIFAY (M.), PELLETIER (J.-P.), RIGOIR (Y. et J.), RIVET (L.). — L'Habitat de hauteur de Sainte-Propice (Velaux, B.-du-Rh.). *L'occupation de l'Antiquité tardive. D.A.M.*, 10, 1987, p. 91-113.
- Bonhomme, Ribot 1987** : BONHOMME (J.), RIBOT (H.). — Fouilles archéologiques au lieu-dit " Les Tassys ", Evenos, Var. *A.S.S.N.A.T.V.*, 39, 1987, p. 91-93.
- Bonifay 1988** : BONIFAY (M.). — L'Archéologie à Vaison-la-Romaine depuis la disparition du chanoine Sautel. *In* : Mémoire de Vaison-la-Romaine, l'archéologie, catalogue de l'exposition. Vaison, 1988, p. 25-27.
- Bonifay et alii 1989a** : BONIFAY (M.), VILLEDIEU (Fr.) et alii. — Importations d'amphores orientales en Gaule (Ve-VIe s.). *In* : DEROCHE (V.), SPIESER (J.-M.) dir. — Recherches sur la céramique byzantine, actes du colloque d'Athènes, avril 1987. Paris, 1989, p. 17-46. (Supplément au Bulletin de Correspondance Hellénique, XVIII).
- Bonifay et alii 1989b** : BONIFAY (M.), CONGES (G.), LEGUILLOUX (M.). — Amphores tardives (Ve-VIe s.) à Arles et à Marseille. *In* : Anfore romane e storia economica : un decennio di ricerca, actes du colloque de Sienna, 22-24 mai 1986. Rome, 1989, p. 660-663.
- Bonifay et alii 1990** : BONIFAY (M.), GUYON (J.), MOLINER (M.). — La Longue survie des temps antiques. *In* : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 72-79.
- Bonifay et alii sous presse a** : BONIFAY (M.), RAYNAUD (Cl.), RIGOIR (Y. et J.), RIVET (L.), VALLAURI (L.). — Importations de céramiques communes méditerranéennes dans le Midi de la Gaule (Ve-VIe s.). *In* : Actes du IVe Congrès international sur la céramique médiévale en Méditerranée occidentale, Lisbonne, novembre 1987. sous presse.
- Bonifay et alii sous presse b** : BONIFAY (M.), DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), PICON (M.), PITON (J.), VALLAURI (L.). — Céramique glazurée de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age en France méridionale. *In* : Atti del Seminario sulla ceramica invetriata tardo antica ed alto medievale in Italia, Pontignano-Siena, 23-24 febbraio 1990. sous presse.

- Bonnetain 1987a** : BONNETAIN (H.). — Gargas, Fournigons. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 164.
- Bonnetain 1987b** : BONNETAIN (H.). — Saint-Pantaléon, Abri sous roche. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 167.
- Bonnetain 1987c** : BONNETAIN (H.). — Buoux, le Chaos. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 191-192.
- Bonnetain 1988** : BONNETAIN (H.). — Le Chaos (Buoux- Vaucluse). Etude des découvertes anciennes. 2 vol. (dactyl.). (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1988).
- Bonnetain et alii 1989** : BONNETAIN (H.), PASNOT (J.-J.), VIOLINO (J.-P.). — Antibes, Le Bas-Lauvert. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 55-57.
- Bonnetain, Gazenbeek 1989** : BONNETAIN (H.), GAZENBEEK (M.). — Ganagobie, Plateau. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 21-22.
- Borgard 1987** : BORGARD (Ph.). — Riez, Pré de Foire. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 24.
- Borgard 1988** : BORGARD (Ph.). — Aperçu sur l'occupation de la région de Riez au cours des derniers siècles avant notre ère. 2 vol. (dactyl.). (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1988).
- Borgard 1989** : BORGARD (Ph.). — Carpentras, Vallat de la Maire. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 188-189.
- Borgard, Carru 1988** : BORGARD (Ph.), CARRU (D.). — Œnochoés augustéennes à anse torsadée de la basse vallée du Rhône : une production tournée vauclusienne d'époque augustéenne. In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 13-24.
- Borgard, Mignon 1987** : BORGARD (Ph.), MIGNON (J.-M.). — Entraigues, le Clapier. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 162-163.
- Borgard, Piskorz 1987** : BORGARD (Ph.), PISKORZ (M.). — Blauvac, Sainte-Ursume. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 157-159.
- Borréani 1987** : BORREANI (A. et M.). — Inventaire archéologique de la commune de Signes, de l'Age du Fer au Moyen-Age. *A.S.S.N.A.T.V.*, 39, 1987, p. 25-39.
- Borréani 1989a** : BORREANI (M.). — Habitats de l'Age du Fer dans l'anse du Liserot (Ile du Levant), premier sondage (juillet 1988). *A.S.S.N.A.T.V.*, 41, 3, 1989, p. 139-147.
- Borréani 1989b** : BORREANI (M.). — Hyères, Jardin d'Arcadie. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 149-150.
- Borréani et alii 1987** : BORREANI (M.), BRUN (J.-P.), LECACHEUR (P.), JAGET (Fr.), PASQUALINI (M.). — Toulon, Vieille Ville. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 139-144.
- Borréani et alii 1988a** : BORREANI (M.), BRUN (J.-P.), LECACHEUR (P.), PASQUALINI (M.). — Découverte de cinq épaves dans le port antique de Toulon (Var). *Nouvelles de l'Archéologie*, 34, 1988, p. 33-34.
- Borréani et alii 1988b** : BORREANI (M.), BRUN (J.-P.), LECACHEUR (P.), PASQUALINI (M.). — L'Histoire de Telo Martius, 2. L'apport des fouilles archéologiques de la Z.A.C. Besagne-Dutasta. *Bulletin de l'Académie du Var*, 1988, p. 88-104.
- Borréani et alii 1988c** : BORREANI (M.), LECACHEUR (P.), PASQUALINI (M.). — Toulon, ZAC Besagne-Dutasta. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 152-155.
- Borréani et alii 1989** : BORREANI (M.), LECACHEUR (P.), LERAT (D.). — Hyères, Porquerolles - Oustaou des Mèdes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 161.
- Borréani, Brun à paraître** : BORREANI (M.), BRUN (J.-P.). — Une exploitation oléicole antique et son cimetière à Costebelle (Hyères, Var) (Ile s. avant J.-C. au VIe s. après J.-C.). *R.A.N.*, à paraître.
- Borréani, Jaget 1988a** : BORREANI (M.), JAGET (Fr.). — Fréjus, Villeneuve. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 129-130.
- Borréani, Jaget 1988b** : BORREANI (M.), JAGET (Fr.). — Toulon, rue Bastide - rue Bonnatières. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 150-152.
- Boucard 1988** : BOUCARD (P.). — Salignac, Vallée. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 30.
- Boucard 1990** : BOUCARD (P.). — Les Gallo-romains. Salignac, Vallée. In : Recherches archéologiques en Val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51. Aix-en Provence, DRA-Escota, p. 54.

- Bouet 1990** : BOUET (A.). — L'Ilot VI d'Olbia de Provence (vers 40 av. J.-C. — vers 60). (Mémoire de D.E.A., Université de Provence, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1990).
- Bouillot, Gantès 1987** : BOUILLOT (J.), GANTES (L.-Fr.). — Marseille, place Villeneuve Bargemon. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 93.
- Bouiron 1989** : BOUIRON (M.). — Architecture et décor des maisons. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 52-58.
- Bouiron et alii 1987** : BOUIRON (M.), GANTES (L.-Fr.), REYANUD (P.). — Marseille, esplanade de la Tourette. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 91-92.
- Bouloumié 1990a** : BOULOUMIE (B.). — Les Habitats indigènes. L'Epave étrusque d'Antibes. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 42-45.
- Bouloumié 1990b** : BOULOUMIE (B.). — Les Nécropoles. Rites de l'Age du Fer, inhumation et incinération. Le mobilier funéraire. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 126-129.
- Bouloumié 1990c** : BOULOUMIE (B.). — Les Nécropoles. Les *Tumuli* de Pertuis. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 130-133.
- Bouloumié 1990d** : BOULOUMIE (B.). — Les Nécropoles. Les *Tumuli* de Vauvenargues. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 134-137.
- Bouloumié à paraître** : BOULOUMIE (B.). — Saint-Blaise : l'habitat protohistorique. Les céramiques grecques. Lattes-Aix-en-Provence, A.D.A.M.-Université de Provence, à paraître. (Etudes Massaliètes).
- Bouloumié, Arcelin 1990** : BOULOUMIE (B.), ARCELIN (P.). — Les Habitats indigènes. Saint-Blaise. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 32-41.
- Bouvier 1990a** : BOUVIER (M.). — Cuves vinaires en Vaucluse. In : Archéologie de la vigne et du vin. Paris, De Bocard, 1990, p. 57-70. (Caesadorunum, XXIV).
- Bouvier 1990b** : BOUVIER (M.). — Cuves vinaires rupestres en Vaucluse. *Archipal Apt*, 27, 1990, p. 10-27.
- Bouville, Muller 1987** : BOUVILLE (Cl.), MULLER (A.). — Valensole, Hypogée du Val de Fer. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 24-25.
- Brandi 1987** : BRANDI (R.). — Quinson, Abri Donner. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 22-24.
- Brandi et alii 1987** : BRANDI (R.), JAUBERT (J.), LEMAIRE (G.). — Oze, Saint-Luc. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 38-41.
- Brenot 1989a** : BRENOT (Cl.). — Les Trouvailles monétaires. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 74-75.
- Brenot 1989b** : BRENOT (Cl.). — A la recherche de Glanum. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 76-78.
- Brenot 1990a** : BRENOT (Cl.). — La Monnaie de Marseille. In : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 88-93.
- Brenot 1990b** : BRENOT (Cl.). — Le Monnayage de Marseille de la fin du III<sup>e</sup> siècle à 49 avant J.-C. In : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — Gaule..., p. 27-35.
- Brentchaloff 1988** : BRENTCHALOFF (D.). — L'Amphore à saumure de type Fréjus-Lenzbourg. In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 179-188.
- Bretagne 1987** : BRETAGNE (P.). — Courthezon, Mourre du Tendre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 162.
- Bretagne et alii 1988** : BRETAGNE (P.), D'ANNA (A.) et alii. — Bonnieux, Les Fabrys. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 163-166.
- Bretagne, Sauzade 1987** : BRETAGNE (P.), SAUZADE (G.). — Gigondas, la ciste des Goubert. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 165.

- Brien-Poitevin 1988** : BRIEN-POITEVIN (Fr.). — Les Coquillages. *In* : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 96-97.
- Brien-Poitevin et alii 1989** : BRIEN-POITEVIN (Fr.), LAGRUE (J.-Ph.), LAURIER (Fr.), PASQUALINI (M.), VECCHIONE (M.). — Hyères, colline du Château - église Saint-Pierre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 152-155.
- Brien-Poitevin 1990** : BRIEN-POITEVIN (Fr.). — Comptoirs grecs. Arles. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 202-205.
- Broecker 1987a** : BROECKER (R.). — Sites et monuments. La Cadière (Var) : Saint-Damien. *In* : BARRAL I ALTET (X.) dir. — Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil. Paris, Picard, 1987, p. 684.
- Broecker 1987b** : BROECKER (R.). — Verreries découvertes dans la tombe 14 à Saint-Damien de La Cadière (Var). *In* : Résumés des communications des IIIèmes Journées d'étude de l'Association française pour l'archéologie du verre, Lattes octobre 1988. A.F.A.V., 1988, p. 2-6.
- Broise 1990** : BROISE (P.). — Le Site antique du Pas de Bouquet à Tarascon (B.-du-Rh.) d'après les fouilles et prospections effectuées de 1960 à 1970. *B.A.P.*, 19, 1990, p. 21-62.
- Brugal, Jaubert 1989** : BRUGAL (J.-Ph.), JAUBERT (J.). — Stratégies d'exploitation et mode de vie des populations du Paléolithique moyen : exemples des sites du Sud de la France. *In* : Résumé des communications du XXIIIe Congrès Préhistorique de France, La Vie aux temps préhistoriques, Paris 3-7 novembre 1989, p. 26.
- Brugal et alii 1989** : BRUGAL (J.-Ph.), JAUBERT (J.), TEXIER (P.-J.). — Découverte d'un site moustérien de plein-air en Vaucluse (Bérigoule-Murs). *B.S.P.F.*, 86, 3, 1989, p. 69-71.
- Brun 1987** : BRUN (J.-P.). — Les Huilleries d'Entremont. *In* : Archéologie d'Entremont au Musée Granet. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, p. 100-105.
- Brun 1988** : BRUN (J.-P.). — Guide typologique des amphores romaines, les amphores à huile. *A.S.S.N.A.T.V.*, 40, 1988.
- Brun 1989a** : BRUN (J.-P.). — Cavalaire, Port. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 141-142.
- Brun 1989b** : BRUN (J.-P.). — Hyères, Porquerolles, La Galère. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 157-160.
- Brun 1989c** : BRUN (J.-P.). — La Vigne et l'olivier. Vin et huile à Taradeau. *In* : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 100-104.
- Brun 1989d** : BRUN (J.-P.). — La Villa gallo-romaine de Saint-Michel à La Garde (Var). Un domaine oléicole au Haut-Empire. *Gallia*, 46, p. 103-162.
- Brun 1989e** : BRUN (J.-P.). — Le Village massaliote de La Galère à Porquerolles et la géographie des Stoechades au Ier siècle avant J.-C. *In* : Marseille grecque..., p. 44-46.
- Brun et alii 1988** : BRUN (J.-P.), CONGES (G.), DEWERT (J.-P.), LECACHEUR (P.), OBERTI (G.). — La Croix-Valmer, domaine de Pardigon. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 122-124.
- Buchet 1988** : BUCHET (L.). — La Déformation crânienne en Gaule et dans les régions limitrophes pendant le Haut Moyen Age : son origine, sa valeur historique. *Archéologie Médiévale*, XVIII, 1988, p. 55-71.
- Buchet et alii 1988** : BUCHET (L.), DUDAY (H.), MASSET (Cl.). — La Place de l'anthropologie dans l'étude des sépultures anciennes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 207-208.
- Buisson-Catil et alii 1990** : BUISSON-CATIL (J.), GRENET (M.), HELMER (D.). — Préhistoire. Le Frigouras. *In* : Recherches archéologiques en Val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51. Aix-en-Provence, DRA-Escota, p. 12-19.
- Buisson-Catil, Boissinot 1988** : BUISSON-CATIL (J.), BOISSINOT (Ph.). — Roquebrune-sur-Argens, golf des Planes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 142.
- Buisson-Catil, Grenet 1988** : BUISSON-CATIL (J.), GRENET (M.). — Manosque, Notre-Dame de Romigler. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 21-23.
- Buisson-Catil, Grenet 1989** : BUISSON-CATIL (J.), GRENET (M.). — Peipin, Frigouras. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 22-23.

- Buisson-Catil, Pighini 1987** : BUISSON-CATIL (J.), PIGHINI (L.-Cl.). — Avignon, le Châtelet du pont Saint-Bénézet. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 153-154.
- Cameron 1989** : CAMERON (F.). — Roman Settlement Patterns in the Var. Londres.
- Carrazé 1987a** : CARRAZE (Fr.). — La Poterie commune à décor baroque dans l'arrière-pays marseillais au travers des fouilles de l'ancienne Cour de Justice de Saint-Maximin. Saint-Maximin, Association Polypus, 1987, 36 p.
- Carrazé 1987b** : CARRAZE (Fr.). — Brue-Auriac, Cantarelle. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 120.
- Carrazé 1987c** : CARRAZE (Fr.). — Ollières, Bliou. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 131.
- Carrazé 1987d** : CARRAZE (Fr.). — Ollières, quartier des Mayonnettes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 131.
- Carrazé 1987e** : CARRAZE (Fr.). — Saint-Maximin, quartier de Recours. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 136.
- Carrazé 1988a** : CARRAZE (Cl. et Fr.). — Brue-Auriac, chapelle Saint-Estève. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1988, p. 139-140.
- Carrazé 1988b** : CARRAZE (Cl. et Fr.). — Saint-Maximin, quartier nord-ouest de la plaine. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1988, p. 163-164.
- Carrazé 1989** : CARRAZE (Fr.). — La Cloche du campanile laïc de Saint-Maximin. *Cahier de l'A.S.E.R.*, 6, 1989, p. 61-68.
- Carru 1987** : CARRU (D.). — Avignon, place de la Principale. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 154-157.
- Carru 1988a** : CARRU (D.). — Avignon, rue Favart. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 161-163.
- Carru 1988b** : CARRU (D.). — Vaison, Nord-théâtre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 181.
- Carru 1989a** : CARRU (D.). — Avignon, Vice-Gérence. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 179-180.
- Carru 1989b** : CARRU (D.). — Céramiques d'un dépotoir du XVI<sup>e</sup> s. à Avignon. *Archéologie du Midi Médiéval*, 7, 1989, p. 187-210.
- Carru, Maurin 1989** : CARRU (D.), MAURIN (M.). — Avignon, rue du Limas. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 175-177.
- Carry 1990** : CARRY (A.). — Découverte d'un tesson à figurations anthropomorphes dans le Vaucluse. *B.A.P.*, 19, 1990, p. 11-12.
- Cartron 1989** : CARTRON (I.). — Faucon, Saint-Germain. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 190-191.
- Cartron 1990** : CARTRON (I.). — Le Château comtal de Vaison. *P.H.*, XL, 159, 1990, p. 37-56.
- Cavallès 1987** : CAVAILLES (M.). — Fréjus, Villeneuve. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 123.
- Cavallès 1988** : CAVAILLES (M.). — Aix-en-Provence, La Chevalière. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 61-62.
- Centre Archéologique du Var 1988a** : CENTRE ARCHEOLOGIQUE DU VAR. — Autour d'Heraclea Caccabaria, Archéologie de la côte des Maures. Toulon, C.D.A.V., 1988, 64 p.
- Centre Archéologique du Var 1988b** : CENTRE ARCHEOLOGIQUE DU VAR. — Travaux du Centre de Documentation Archéologique de Toulon 1988. *A.S.S.N.A.T.V.*, 40, 4, 1988, p. 195-224.
- Centre Archéologique du Var 1989** : CENTRE ARCHEOLOGIQUE DU VAR. — Travaux du Centre Archéologique de Toulon 1989. *A.S.S.N.A.T.V.*, 41, 4, 1989, p. 189-220.
- Centre Archéologique du Var 1990** : CENTRE ARCHEOLOGIQUE DU VAR. — Travaux du Centre Archéologique de Toulon 1990. *A.S.S.N.A.T.V.*, 42, 4, 1990, p. 209-237.
- Chabot 1987** : CHABOT (L.). — Les Pennes-Mirabeau, La Cloche. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 102-104.
- Chabot 1988** : CHABOT (L.). — Les Pennes-Mirabeau, La Cloche. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 96-99.
- Chabot 1990** : CHABOT (L.). — Les Habitats indigènes. La Cloche. In : Voyage en Massalie. 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 118-125.
- Chadefaux 1990** : CHADEFAUX (C.). — La Céramique de Miouvin 3. 1 vol. (dactyl.). (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1990).

**Chadefaux 1990** : CHADEFAUX (X.). — Faucon de Barcelonnette. La topographie religieuse d'un village de la vallée de l'Ubaye de l'Antiquité à la période moderne. 1 vol. (dactyl.). (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1990).

**Chausserie-Laprée 1987** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — Martigues, quartier de l'Île. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 96.

**Chausserie-Laprée 1988a** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — Entre terre et eau, une situation géographique privilégiée. *In* : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 8-11.

**Chausserie-Laprée 1988b** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — Les Etapes de la recherche. *In* : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 14-19.

**Chausserie-Laprée 1988c** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — L'Apport des fouilles récentes du quartier de l'Île. *In* : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 22-27.

**Chausserie-Laprée 1988d** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — Le Village primitif. *In* : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 28-37.

**Chausserie-Laprée 1988e** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — Le Second village gaulois. *In* : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 50-57.

**Chausserie-Laprée 1988f** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — Martigues, quartier de l'Île. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 90-91.

**Chausserie-Laprée 1989a** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — Martigues, quartier de l'Île. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 106-108.

**Chausserie-Laprée 1989b** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — Martigues, cimetière de Saint-Pierre-lès-Martigues. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 108-109.

**Chausserie-Laprée 1989c** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — Les Villages protohistoriques de l'Île de Martigues (Bouches-du-Rhône). *In* : Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale durant la Protohistoire. Préactes du colloque international d'Arles. Aix-en-Provence, L.A.P.M.O., 1989, p. 69-74.

**Chausserie-Laprée 1989d** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — La Vie quotidienne dans un village protohistorique. La terre crue dans les objets du quotidien. *In* : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 276-279.

**Chausserie-Laprée 1990** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.). — Les Habitats indigènes. Martigues. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 54-71.

**Chausserie-Laprée, Nin 1987a** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.), NIN (N.). — Le Village protohistorique de l'Île à Martigues (B.-du-Rh.). Urbanisme et architecture de la phase primitive (début du Ve s. - début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) II - Données nouvelles sur l'urbanisme et architecture domestique. *D.A.M.*, 10, 1987, p. 31-90.

**Chausserie-Laprée, Nin 1987b** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.), NIN (N.). — La Nécropole à incinération d'époque augustéenne de La Gatasse, commune de Martigues (Bouches-du-Rhône). *In* : Nécropoles à incinération du Haut-Empire, table ronde de Lyon 30-31 mai 1986. Lyon, Direction des Antiquités historiques, 1987, p. 77-85. (Rapports Archéologiques Préliminaires de la Région Rhône-Alpes).

**Chausserie-Laprée, Nin 1988** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.), NIN (N.). — Le Mobilier céramique. *In* : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 84-89.

**Chausserie-Laprée, Nin à paraître** : CHAUSSERIE-LAPREE (J.), NIN (N.). — Le Village protohistorique du quartier de l'Île à Martigues (B.-du-Rh.). Les aménagements domestiques de la phase primitive (début du Ve s. - début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.). *D.A.M.*, 13, à paraître.

**Chemin 1987** : CHEMIN (R.). — Mallefougasse, rue de la Poste. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 21.

**Chemin 1988** : CHEMIN (R.). — Gréoux-les-Bains, les Thermes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 19-20.

**Chemin, Marchesi 1989a** : CHEMIN (R.), MARCHESI (H.). — Mallemort, ZAC du Moulin de Vernègues. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 98-99.

- Chemin, Marchesi 1989b** : CHEMIN (R.), MARCHESI (H.). — Mallemort, Camp Blanc. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 99-101.
- Codou 1988** : CODOU (Y.). — L'Habitat au Moyen Age : le cas de la vallée d'Apt. *P.H.*, XXXVIII, 152, 1988, p. 149-164.
- Cognard 1988** : COGNARD (Fr.). — Marseille, Fort Ganteaume. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 89.
- Columeau 1988** : COLUMEAU (Ph.). — La Faune. In : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 94-95.
- Congès 1987a** : CONGES (G.). — La Céramique. In : Archéologie d'Entremont au Musée Granet. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, p. 142-163.
- Congès 1987b** : CONGES (G.). — L'Esplanade. *Revue d'Arles*, 1, 1987, p. 32-37.
- Congès 1989** : CONGES (G.). — Epitaphe d'un légionnaire (?) au Luc (Var). In : Les Inscriptions latines de Gaule narbonnaise, actes de la table ronde de Nîmes, 25-26 mai 1987. *Ecole antique de Nîmes*, numéro spécial, 1989, p. 68-69.
- Congès 1990** : CONGES (G.). — Caches, dépôts votifs, sanctuaires. Entremont. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 154-155.
- Congès et alii à paraître** : CONGES (G.), BRUN (J.-P.), PASQUALINI (M.) dir. — Les Fouilles de Taradeau : le Fort et l'Ormeau. Paris, CNRS, à paraître. (Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise).
- Congès, Bessac 1987c** : CONGES (G.), BESSAC (J.-Cl.). — Le Travail de la pierre à Glanum. In : Pierres en Provence. Sénanque-Aix-en-Provence, ACEP-Edisud, 1987, p. 79-91.
- Congès, D'Anna 1990** : CONGES (G.), D'ANNA (A.). — La Montagne habitée. In : Sainte-Victoire, Cézanne 1990. Aix-en-Provence, Musée Granet et Réunion des Musées Nationaux, 1990, p. 53-62.
- Congès, Lecacheur à paraître** : CONGES (G.), LECACHEUR (P.). — Exploitation et domaine sur la côte varoise à l'époque romaine : l'exemple de la plaine de Pardigon (Var, Cavalaire, La Croix-Valmer). In : FICHES (J.-L.) dir. — Les Campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le Haut Moyen Age. Etudes microrégionales. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, à paraître. (Documents d'Archéologie Française).
- Corseaux 1987** : CORSEAUX (S.). — Villeneuve, La Roche Amère. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 25.
- Courtin 1988a** : COURTIN (J.). — L'Etang de Berre durant la Préhistoire. In : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 20-22.
- Courtin 1988b** : COURTIN (J.). — Salernes, Baume Fontbrégoua. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 145-147.
- Courtin 1989** : COURTIN (J.). — Salernes, Baume Fontbrégoua. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 164-167.
- Coye 1987** : COYE (N.). — Roussillon, Pied d'Armes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 167.
- Coye, Lagrue 1988a** : COYE (N.), LAGRUE (J.-Ph.). — Fos-sur-Mer. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 79-81.
- Coye, Lagrue 1988b** : COYE (N.) et LAGRUE (J.-Ph.). — Carte archéologique de Fos-sur-Mer. Aix-en-Provence, 1988, 350 p. (dactyl.).
- D'Anna 1987a** : D'ANNA (A.). — Les Statues-menhirs et stèles anthropomorphes du sud de la France : recherches et problèmes actuels. In : Actes des journées d'étude des statues-menhirs, Saint-Pons-de-Thommières 5 et 6 mai 1984. Fédération archéologique de l'Hérault, groupe archéologique de Saint-Pons, 1987, p. 5-10.
- D'Anna 1987b** : D'ANNA (A.). — L'Habitat perché néolithique final de la Citadelle, Vauvenargues (Bouches-du-Rhône). *Archéologie du Midi Méditerranéen*, 12, 1987, p. 85-88.
- D'Anna 1989a** : D'ANNA (A.). — L'Habitat perché néolithique final de la Citadelle (Vauvenargues, Bouches-du-Rhône). In : D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.) dir. — Enceintes..., p. 209-224.

**D'Anna 1989b** : D'ANNA (A.). — Puyvert, La Lombarde (Vaucluse). *In* : Archéologie de la France, 30 ans de découvertes. Paris, R.M.N., 1989, p. 180.

**D'Anna 1989c** : D'ANNA (A.). — Avignon, Rocher des Doms (Vaucluse). *In* : Archéologie de la France, 30 ans de découvertes. Paris, R.M.N., 1989, p. 181.

**D'Anna 1990a** : D'ANNA (A.). — La Stèle anthropomorphe de Villeneuve. *In* : Archéologie du pays de Forcalquier : radioscopie d'un terroir rural. 1990, p. 33. (Alpes de Lumière, 103).

**D'Anna 1990b** : D'ANNA (A.). — L'Habitat de plein air néolithique final et chalcolithique en Provence. *Bulletin de l'Ecole Antiqua de Nîmes*, 22, 1990, p. 31-42.

**D'Anna et alii 1987a** : D'ANNA (A.), SAUZADE (G.), BRANDI (R.), JAUBERT (J.), MULLER (A.). — Avant Entremont : le peuplement préhistorique de la Provence et du bassin d'Aix. *In* : Archéologie d'Entremont au Musée Granet. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, p. 32-54.

**D'Anna et alii 1987b** : D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.), JALLOT (L.). — Des Pierres qui nous font signe. Les statues-menhirs du sud-est de la France, catalogue d'exposition. Montpellier, Société Languedocienne de Préhistoire, 1987, 35 p.

**D'Anna et alii 1988a** : D'ANNA (A.), EVIN (J.), GUENDON (J.-L.), JAUBERT (J.), MAGNIN (Fr.), OTTO (T.), QUINIF (Y.), ROIRON (P.), THINON (M.), VERNET (J.-L.), VAUDOUR (J.). — Les Edifices travertineux d'Auriol (Pont-de-Joux) et de Roquevaire (Saint-Vincent). Révision stratigraphique. Contribution à l'histoire de l'environnement dans la vallée de l'Huveaune (Bouches-du-Rhône) depuis 50000 ans. *In* : VAUDOUR (J.). — Les Edifices travertineux et l'histoire de l'environnement dans le Midi de la France. Aix-en-Provence, UA 903 et ATP PIREN-Laboratoire de Géo-physique, 1988, p. 17-36.

**D'Anna et alii 1988b** : D'ANNA (A.), COURTIN (J.), COUDEL (R.), MULLER (A.). — Recherches récentes sur le Néolithique et l'Age des métaux dans le Lubéron. *In* : Actes de la Septième journée d'études vaudoises et historiques du Lubéron, Buoux juin 1987. Mérindol, Association d'études vaudoises et historiques du Lubéron, 1988, p. 5-25.

**D'Anna et alii 1988c** : D'ANNA (A.), CRESPIAN (M.), TONDELIER (M.). — La Préhistoire. *In* : On a retrouvé la forêt perdue. Marseille, SEMADER-Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1988, p. 7-11.

**D'Anna et alii 1988d** : D'ANNA (A.), JAUBERT (J.), MURET (A.). — Vitrolles, Saint-Antoine. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 39-41.

**D'Anna et alii 1989** : D'ANNA (A.), COURTIN (J.), COUDEL (R.), MULLER (A.). — Habitats perchés et enceintes du Néolithique final et Chalcolithique dans le Lubéron central. *In* : D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.) dir. — Enceintes..., p. 165-194.

**D'Anna sous presse** : D'ANNA (A.). — Le Néolithique dans les Hautes-Alpes. Les stations de plein air néolithiques dans les Hautes-Alpes. *In* : Catalogue du Musée départemental des Hautes-Alpes. Gap, sous presse, p. 71-79.

**D'Anna, Camps-Fabrer 1987** : D'ANNA (A.), CAMPS-FABRER (H.). — Le Gisement néolithique de Miouvin 3, Istres (Bouches-du-Rhône). *Archéologie du Midi Méditerranéen*, 12, 1987, p. 85-88.

**D'Anna, Camps-Fabrer 1989** : D'ANNA (A.), CAMPS-FABRER (H.). — Enceinte et structures d'habitat du Néolithique final, Miouvin 3 (Istres, Bouches-du-Rhône), *In* : D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.) dir. — Enceintes..., p. 195-208.

**D'Anna, Gutherz 1989a** : D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.). — Les Statues-menhirs. Hommes, dieux ou héros ? *In* : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 490-493.

**D'Anna, Gutherz 1989b** : D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.) dir. — Enceintes, habitats perchés du Néolithique au Bronze ancien dans le Sud de la France et les régions voisines, Actes de la table ronde de Lattes et Aix-en-Provence, 15-18 avril 1987. Montpellier, Société Languedocienne de Préhistoire, 1989, 237 p. (Mémoire de la Société Languedocienne de Préhistoire, 2).

- D'Anna, Gutherz 1989c** : D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.). — Le Néolithique final dans le Midi de la France. *In* : MOHEN (J.-P.) dir. — Le Temps de la Préhistoire, 1. Dijon, Archéologia, 1989, p. 406-408.
- D'Anna, Gutherz 1989d** : D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.). — Les Stèles et statues-menhirs néolithiques du Midi de la France. *In* : MOHEN (J.-P.) dir. — Le Temps de la Préhistoire, 2. Dijon, Archéologia, 1989, p. 220-224.
- D'Anna, Jacob 1987** : D'ANNA (A.), JACOB (J.-P.). — Avant-propos. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 5-8
- D'Anna, Jacob 1990** : D'ANNA (A.), JACOB (J.-P.). — Préface. *In* : MARCHESI (H.) — L'Occupation de la moyenne Vallée du Calavon du Néolithique à la fin de l'Antiquité. Avignon, S.A.V., p. 8-9. (Notices d'archéologie vauclusienne, 1).
- Dartevelle 1989** : DARTEVELLE (G.). — L'Architecture du prieuré de Saint-André-de-Rosans et les églises romanes du département des Hautes-Alpes. *In* : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 177-190.
- Daubertières 1990** : DAUDIBERTIERES (Chr.). — La Tabletterie. *In* : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 38-42.
- De Luca 1987** : DE LUCA (Br.). — Aix-en-Provence, rue des Chartreux. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 65-66.
- Defleur 1987** : DEFLEUR (A.). — Plan d'Aups, grotte des Cèdres. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 133-135.
- Defleur 1988a** : DEFLEUR (A.). — Le Muy, Baume de Colle Rousse. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 137-139.
- Defleur 1988b** : DEFLEUR (A.). — Contribution à la connaissance de l'industrie osseuse du Paléolithique moyen. *B.S.P.F.*, 85, 5, 1988, p. 138-140.
- Defleur 1989a** : DEFLEUR (A.). — Le Muy, Baume de Colle Rousse. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 161-163.
- Defleur 1989b** : DEFLEUR (A.). — Mandelieu, Station de Barral. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 67-68.
- Defleur, Barge-Mahieu 1988** : DEFLEUR (A.), BARGE-MAHIEU (H.). — Nouvelles précisions sur les niveaux récents de la Grotte des Cèdres (Le Plan d'Aups, Var). *Travaux du L.A.P.M.O.*, 1988, p. 139-146.
- Defleur et alii 1989a** : DEFLEUR (A.), CREGUT-BONNOURE (E.), RADULESCU (C.). — Nouvelles données stratigraphiques et fauniques sur la grotte des Cèdres (Le Plan d'Aups, Var). Un nouveau gisement à *Hemitragus* d'âge rissien. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, II, 308, 2, 1989, p. 259-265.
- Defleur et alii 1989b** : DEFLEUR (A.), ONORATINI (G.), CREGUT-BONNOURE (E.). — Découverte de niveaux moustériens dans la grotte de l'Adaouste (Jouques, Bouches-du-Rhône). *B.S.P.F.*, 86, 3, 1989, p. 76-78.
- Démians d'Archimbaud 1987a** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). — Provence-Alpes-Côte d'Azur. Historique des recherches. *In* : BARRAL I ALTET (X.) dir. — Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil. Paris, Picard, 1987, p. 665-670.
- Démians d'Archimbaud 1987b** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). — Digne, cathédrale Notre-Dame-du-Bourg. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 15-16.
- Démians d'Archimbaud 1989a** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). — Digne. De l'édifice antique à la cathédrale médiévale. Archéologie en France métropolitaine. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 75-76.
- Démians d'Archimbaud 1989b** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). — L'Eglise et le château au Moyen Age. *Les Dossiers de l'Archéologie*, 141, 1989, p. 66-73.
- Démians d'Archimbaud 1989c** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). — Dans les villages médiévaux. Le village de Rougiers. *In* : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 306-309.
- Démians d'Archimbaud 1990** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). — 1990 : Notre-Dame-du-Bourg, une vie de cathédrale. Digne-Aix-en-Provence, Musée de Digne-L.A.M.M., catalogue d'exposition.

**Démians d'Archimbaud à paraître :** DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). — Notre-Dame-du-Bourg : les fouilles récentes. *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*.

**Démians d'Archimbaud et alii 1988a :** DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), GUILD (R.), PASNOT (J.-J.), SCHINDLER (St.). — Les Fouilles de Notre-Dame-du-Bourg, aperçu des recherches en cours. *Le Dignois revue municipale de Digne-les-Bains*, n° spécial, 1988, 19 p.

**Démians d'Archimbaud et alii 1988b :** DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), GUILD (R.), PASNOT (J.-J.), SCHINDLER (St.). — Digne, Notre-Dame-du-Bourg. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 15-17.

**Démians d'Archimbaud et alii à paraître :** DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), GUILD (R.), PASNOT (J.-J.), SCHINDLER (St.). — *L'Oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) : la réoccupation aux Ve-VIIe siècles d'après les fouilles récentes*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme. (Documents d'Archéologie Française).

**Démians d'Archimbaud, Fixot 1987a :** DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), FIXOT (M.). — Sites et monuments. La Celle (Var) : Notre-Dame de la Gayole. In : BARRAL I ALTET (X.) dir. — *Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil*. Paris, Picard, 1987, p. 684-686.

**Démians d'Archimbaud, Fixot 1987b :** DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), FIXOT (M.). — Sites et monuments. Marseille (Bouches-du-Rhône) : Saint-Victor. In : BARRAL I ALTET (X.) dir. — *Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil*. Paris, Picard, 1987, p. 687-689.

**Deroc et alii 1988 :** DEROC (A.), CHAUSSERIE-LAPREE (J.), NIN (N.). — Deux trésors d'oboles en argent. In : *Le village gaulois de Martigues. Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 82-83.

**Desbat à paraître :** DESBAT (A.). — Amphores récentes de Marseille. Les types à fond plat de la région lyonnaise. *D.A.M.*, 13, à paraître.

**Désirat 1987a :** DESIRAT (G.). — Eglise Sainte-Marie de Villecroze (XIe-XIIe s.). *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var*, XXXII, 1987, p. 59-97.

**Désirat 1987b :** DESIRAT (G.). — Montauroux, Tournon. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 126-130.

**Désirat 1988 :** DESIRAT (G.). — Draguignan : guide historique et touristique de la ville. Callas, RP diffusion, 1988.

**Désirat 1989 :** DESIRAT (G.). — La Chapelle Saint-Lazare et la léproserie de Draguignan. *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var*, XXXIII, 1988, p. 39-48.

**Désirat 1990 :** DESIRAT (G.). — Bagnols-en-Forêt. In : *Le Grand guide archéologique de la France*. Paris, Atlas, 163/3, 1990, p. 59-60.

**Désirat et alii 1989 :** DESIRAT (G.). — Puget-sur-Argens. Histoire d'une communauté. Puget-sur-Argens, Municipalité, 1989.

**Devalque 1988 :** DEVALQUE (Chr.). — Un Nouveau bol (forme 37) de " sigillée claire B " à décor découvert à Piolenc (Vaucluse). In : *Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G.*, Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 71-74.

**Drocourt 1990 :** DROCOURT (D.). — Avant-propos. In : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — *Marseille, itinéraire...*, p. 5.

**Dubar, Clappier 1989 :** DUBAR (M.) et CLAPPIER (P.). — Ségriès - Moustiers-Sainte-Marie (Alpes-de-Haute-Provence) : un site préhistorique remarquable de l'avant-pays alpin. *B.A.P.*, 18, 1989, p. 1-6.

**Dufrenne 1989 :** DUFRENNE (R.). — Tende, Val de Fontanalbe. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 71-74.

**Dutour et alii 1989.** — DUTOUR (O.), BERATO (J.), LAFONT (R.), PERINET (G.). — Analyse de la température de crémation d'incinérations antiques par diffractométrie RX (nécropole du Haut-Empire de Saint-Lambert de Fréjus, Var). *Revue d'Archéométrie*, 13, 1989, p. 23-28.

**Duval et alii 1990 :** DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques, actes de la table ronde de Valbonne, 11-13 novembre 1986. Paris, CNRS, 1990, 349 p. (Supplément à la R.A.N., 21).

**Duval 1989** : DUVAL (N.). — Henri Rolland le "découvreur" de Glanum. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 78-79.

**Echassoux 1987** : ECHASSOUX (A.). — Roquebrune-Cap Martin, Vallonnet. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 52-55.

**Echassoux, Lumley 1989** : ECHASSOUX (A.), LUMLEY (H. de). — Roquebrune-Cap-Martin, Le Vallonnet. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 69-71.

**Escudier 1989** : ESCUDIER (D.). — Fragments de manuscrits médiévaux retrouvés à Saint-André-de-Rosans. In : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 325-336.

**Esquieu 1988a** : ESQUIEU (Y.). — L'Abbaye de Silvacane. In : Actes du Congrès Archéologique de France-Pays d'Aix, 1986. Paris, 1988, p. 284-286.

**Esquieu 1988b** : ESQUIEU (Y.). — L'Abbaye du Thoronet. In : Roquebert J.-T. (dir.), Le Thoronet (Var) France, abbaye cistercienne, XIIe-XIIIe siècle. Clermont-Ferrand, L'Instant Durable, 1988.

**Esquieu 1988c** : ESQUIEU (Y.). — L'Eglise des hospitaliers de Saint-Jean de Malte à Aix. In : Actes du Congrès Archéologique de France-Pays d'Aix, 1986. Paris, 1988, p. 103-119.

**Esquieu 1989a** : ESQUIEU (Y.). — Les Constructions canoniales des chapitres cathédraux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen du temps de la Réforme grégorienne. Le monde des chanoines (XIe-XIVe s.). *Cahiers de Fanjeaux*, 24, 1989, p. 151-163.

**Esquieu 1989b** : ESQUIEU (Y.). — L'Eglise Saint-André-de-Rosans jusqu'à la reconstruction du XIe siècle. In : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 149-156.

**Estienne 1989** : ESTIENNE (M.-P.). — Evolution de la demeure seigneurale dans les "Pays du Buëch" du XIème siècle au XVIème siècle. 3 vol. (dactyl.). (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1989).

**Euzennat 1990** : EUZENNAT (M.). — Marseille et son passé : histoire des découvertes archéologiques. In : Marseille grecque..., p. 7-8.

**Euzennat, Hallier 1987** : EUZENNAT (M.), HALLIER (G.). — La Nécropole du cirque. *Revue d'Arles*, 1, 1987, p. 112-117.

**Faure et alii 1989** : FAURE (M.), GUERIN (C.), LEBEL (S.). — Analyse paléontologique préliminaire du gisement moustérien du Bau de l'Aubesier (commune de Monieux, Vaucluse). In : Préactes du 23e Congrès Préhistorique de France, Paris 3-7 novembre 1989.

**Faure et alii sous presse** : FAURE (M.), GUERIN (C.), LEBEL (S.). — Les Modes de subsistance des Néandertaliens dans le Paléolithique moyen du Sud-Est de la France : l'abri du Bau de l'Aubesier à Monieux (Vaucluse). In : Actes du 23e Congrès Préhistorique de France. Paris, S.P.F., 1991. (sous presse).

**Favre et alii 1989** : FAVRE (G.), FICHES (J.-L.), PAILLET (J.-L.). — L'Aqueduc romain. Archéologie, histoire et géosystème. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 40-41.

**Felisat 1987** : FELISAT (J.). — Inventaire des monnaies trouvées sur l'oppidum du Baou-Roux (B.-du-Rh.) de 1907 à 1981. *R.A.N.*, 20, 1987, p. 99-141.

**Féraud 1987** : FERAUD (J.-B.). — Découvertes de Spatheal à Saint-Jean-de-Garguier "Locus Gargarius". *Archéologie du Midi Médiéval*, V, 1987, p. 181-182.

**Feugère, Leyge 1987** : FEUGERE (M.), LEYGE (Fr.). — La Cargaison de verrerie augustéenne de l'épave de La Tradelière (Iles de Lérins). In : Résumés des communications des IIèmes Journées d'étude de l'Association française pour l'archéologie du verre, Rouen novembre 1987. A.F.A.V., 1987, p. 18-23.

**Février 1987a** : FEVRIER (P.-A.). — La Pierre en Provence entre les Maures et l'Estérel. In : Pierres en Provence. Sénanque-Aix-en-Provence, ACEP-Edisud, 1987, p. 92-104.

**Février 1987b** : FEVRIER (P.-A.). — Introduction. In : Nécropoles à incinération du Haut-Empire, table ronde de Lyon 30-31 mai 1986. Lyon, Direction des Antiquités historiques, 1987, p. 9-10. (Rapports Archéologiques Préliminaires de la Région Rhône-Alpes).

**Février 1989a** : FEVRIER (P.-A.). — La Ville chrétienne. Le groupe épiscopal de Fréjus. In : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 248-251.

**Février 1989b** : FEVRIER (P.-A.). — Les Sarcophages chrétiens. In : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 526-527.

**Février et alii 1988a** : FEVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), RIVET (L.). — Fréjus, Cathédrale et place Formigé. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 125-126.

**Février et alii 1988b** : FEVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), RIVET (L.). — Au cœur d'une ville épiscopale : Fréjus. Fréjus, Comité d'Animation et d'Action Culturelles, 1988, 60 p.

**Février et alii 1989** : FEVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), RIVET (L.). — Fréjus. Le développement d'un groupe cathédral. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 73-74.

**Février, Fixot 1989a** : FEVRIER (P.-A.), FIXOT (M.). — Châteauneuf-de-Grasse, Notre-Dame du Brus. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 60.

**Février, Fixot 1989b** : FEVRIER (P.-A.), FIXOT (M.). — Fréjus, nef Notre-Dame de la Cathédrale. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 145-146.

**Fixot 1987a** : FIXOT (M.). — L'Image du bâti. In : BARRAL I ALTET (X.) dir. — Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil. Paris, Picard, 1987, p. 671-680.

**Fixot 1987b** : FIXOT (M.). — Sites et monuments. Saint-Martin-de-la-Brasque (Vaucluse) : Castelas. In : BARRAL I ALTET (X.) dir. — Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil. Paris, Picard, 1987, p. 689-690.

**Fixot 1987c** : FIXOT (M.). — Sites et monuments. Saint-Maximin (Var) : Enceinte de Cadrix. In : BARRAL I ALTET (X.) dir. — Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil. Paris, Picard, 1987, p. 690.

**Fixot 1987d** : FIXOT (M.). — Sites et monuments. Sannes (Vaucluse) : Le Castelas. In : BARRAL I ALTET (X.) dir. — Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil. Paris, Picard, 1987, p. 690-691.

**Fixot 1989a** : FIXOT (M.). — L'Eglise médiévale et son environnement en Provence. *Impressions du Musée Granet*, 3, 1989, p. 31-44.

**Fixot 1989b** : FIXOT (M.). — La Provence de Grégoire de Tours à l'An Mille. In : FEVRIER (P.-A.) dir. — La Provence des origines à l'An Mil. Ouest France, 1989, p. 443-491.

**Fixot 1990a** : FIXOT (M.) dir. — Le Site de Notre-Dame d'Avinionet à Mandelieu. Valbonne, C.N.R.S.-Centre de Recherches Archéologiques, 1990, 249 p.

**Fixot 1990b** : FIXOT (M.) dir. — Architecture militaire en Provence médiévale. *Provence Historique*, XL, 159, 123 p.

**Fixot 1990c** : FIXOT (M.) dir. — Recherches d'archéologie médiévale en Provence. *Provence Historique*, XL, 162, p. 455-464

**Fixot et alii 1988** : FIXOT (M.), CODOU (Y.), JOUVE (M.). — L'Eglise de Bonnieux. In : Actes du Congrès Archéologique de France, Paris 1985.

**Fixot et alii 1989** : FIXOT (M.), FEVRIER (P.-A.), RIVET (L.). — Fréjus, le développement d'un groupe cathédral, Archéologie en France métropolitaine. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 73-74.

**Fixot et alii à paraître** : FIXOT (M.), DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), PELLETIER (J.-P.), VALLAURI (L.). — Notices sur Notre-Dame de La Gayole et l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. In : DUVAL (N.) dir. — Atlas paléochrétien de la Gaule.

**Fixot, Barbier 1988** : FIXOT (M.), BARBIER (I.). — L'Image d'un prieuré médiéval en Provence : Saint-Symphorien de Buoux. In : Actes de la Septième journée d'études vauchoises et historiques du Luberon, Buoux, 28 juin 1987. 1988, p. 27-40.

**Fixot, Barbier 1989** : FIXOT (M.), BARBIER (I.). — Saint-Symphorien de Buoux. In : FIXOT (M.), ZADORA-RIO (E.) dir. — L'Eglise, le terroir. Paris, CNRS, 1989, p. 131-140. (Monographie du C.R.A., 1).

**Fixot, Bay 1990** : FIXOT (M.), BAY (L.). — La Tour de l'île Saint-Honorat à Lérins. In : FIXOT (M.) dir. — Architecture militaire en Provence médiévale. *P.H.*, XL, 159, 1990, p. 7-36.

**Fixot, Pelletier 1987a** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Sites et monuments. Cucuron (Vaucluse) : Le Castelas. In : BARRAL I ALTET (X.) dir. — Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil. Paris, Picard, 1987, p. 682-683.

**Fixot, Pelletier 1987b** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Sites et monuments. Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence) : Prieuré. In : BARRAL I ALTET (X.) dir. — Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil. Paris, Picard, 1987, p. 682-683.

**Fixot, Pelletier 1987c** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Thoronet (Le), Abbaye. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 137-139.

**Fixot, Pelletier 1988a** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Le Thoronet. Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 1988. (coll. Histoire, Travaux de restauration).

**Fixot, Pelletier 1988b** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Le Prieuré de Ganagobie. Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 1988. (coll. Histoire, Travaux de restauration).

**Fixot, Pelletier 1988c** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Résultats des fouilles récentes à l'abbaye de Silvacane. In : Actes du Congrès Archéologique de France, Paris 1985. 1988, p. 297-299.

**Fixot, Pelletier 1988d** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Le Thoronet, Abbaye. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 149.

**Fixot, Pelletier 1988e** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Ganagobie, Prieuré. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 17-19.

**Fixot, Pelletier 1988f** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Saint-Martin-de-la-Brasque, Le Castelas. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 175.

**Fixot, Pelletier 1989a** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Ganagobie, Prieuré. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 17-20.

**Fixot, Pelletier 1989b** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Saint-Martin-de-la-Brasque, Le Castelas. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 195-197.

**Fixot, Pelletier 1990** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Porterie et lieux d'accueil dans les abbayes cisterciennes de Silvacane et du Thoronet. *Archéologie Médiévale*, XX, 1990, p. 181-252.

**Fixot, Pelletier à paraître** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.). — Un Cloître du premier art roman au prieuré de Ganagobie. In : Mélanges en l'honneur de G. Duby, à paraître.

**Fixot, Zadora-Rio 1989** : FIXOT (M.), ZADORA-RIO (E.) dir. — *L'Eglise, le terroir*. Paris, CNRS, 1989, 160 p. (Monographie du C.R.A., 1).

**Fixot, Zadora-Rio à paraître** : FIXOT (M.), ZADORA-RIO (E.) dir. — L'Eglise médiévale dans l'espace rural provençal d'après les fouilles récentes. In : Actes du 3e colloque de la Société d'archéologie médiévale, Aix-en-Provence, 28-30 septembre, à paraître.

**Foy 1988** : FOY (D.). — Le Verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne. Paris, CNRS, 1988, 468 p.

**Foy 1989a** : FOY (D.). — Les Ateliers de verriers. *Les Dossiers de l'Archéologie*, 143, 1989, p. 2-9.

**Foy 1989b** : FOY (D.). — Le Décor des verreries méditerranéennes au Moyen Age. *Les Dossiers de l'Archéologie*, 143, 1989, p. 10-14.

**Foy 1989c** : FOY (D.). — Les Lunettes. *Les Dossiers de l'Archéologie*, 143, 1989, p. 52-53.

**Foy 1989d** : FOY (D.). — L'Urinal. *Les Dossiers de l'Archéologie*, 143, 1989, p. 15.

**Foy 1989e** : FOY (D.). — Le Verre retrouvé dans les tombes médiévales. *Les Dossiers de l'Archéologie*, 143, 1989, p. 16-27.

**Foy 1989f** : FOY (D.) dir. — A travers le verre, Moyen Age et Renaissance. Rouen, Musée départemental des Antiquités de Rouen, catalogue d'exposition, 1989, 454 p.

**Foy 1989g** : FOY (D.). — Le Verre médiéval : les verriers, leurs techniques et leurs productions. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 83-85.

- Foy, Amouric 1989** : FOY (D.), AMOURIC (H.). — La Verrerie de Trinquetaille. *In* : La Révolution arlésienne, Arles, catalogue d'exposition. 1989, p. 38-40.
- Foy, Vallauri 1988** : FOY (D.), VALLAURI (L.). — Pourrières, Roquefeuille. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 139-141.
- Franc 1987** : FRANC (Cl.). — L'Alimentation hydraulique d'*Aquae Sextiae*. L'aqueduc de Saint-Antonin-sur-Bayon. Etude comparée d'archéologie romaine. 1 vol. (dactyl.). (Doctorat de troisième cycle, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1986-1987).
- Fulconis 1988a** : FULCONIS (St.). — Gourdon, La Lauve. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 48-49.
- Fulconis 1988b** : FULCONIS (St.). — Gréolières, Grotte de l'Espagnol. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 49-50.
- Fulconis 1988c** : FULCONIS (St.). — Haute vallée de la Siagne, prospections (Var-Alpes-Maritimes). *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 192-193.
- Fulconis 1989a** : FULCONIS (St.). — Gréolières, Grotte de la Poterie, Grotte du Tunnel. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 66.
- Fulconis 1989b** : FULCONIS (St.). — Caille, Baume des Echelles. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 58.
- Fulconis 1989c** : FULCONIS (St.). — Gourdon, Aven de la Lauve-le Montet. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 61.
- Gaillard 1989** : GAILLARD (Cl.). — Quinson, Baume Bonne. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 23-26.
- Galliano, Bertrand 1987** : GALLIANO (G.), BERTRAND (R.). — Les Caveaux de l'église des Prêcheurs d'Aix. *B.A.P.*, 17, 1990, p. 1-10.
- Ganet 1987** : GANET (I.). — Briançon, église des Cordeliers. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 31-34.
- Ganet 1988a** : GANET (I.). — Briançon, église des Cordeliers. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 35.
- Ganet 1988b** : GANET (I.). — Pelleautier, Saint-Pierre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 35-36.
- Ganet 1989** : GANET (I.). — Pelleautier, Saint-Pierre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 37-38.
- Ganet, Pasnot 1989** : GANET (I.), PASNOT (J.-J.). — Vallée du Buëch. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 46-47.
- Gantès 1989** : GANTES (L.-Fr.). — Marseille, avenue Vaudoyer. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 103-104.
- Gantès 1990a** : GANTES (L.-Fr.). — Les Amphores massaliètes à Marseille : approche quantitative. *In* : BATS (M.) dir. — Les Amphores..., p. 21-23.
- Gantès 1990b** : GANTES (L.-Fr.). — La Céramique importée de Marseille grecque. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 75-78.
- Gantès 1990c** : GANTES (L.-Fr.). — Massalia retrouvée. *In* : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 14-21.
- Gantès 1990d** : GANTES (L.-Fr.). — Les Habitats indigènes. Notre-Dame-de-Pitié. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 72-77.
- Gantès 1990e** : GANTES (L.-Fr.). — Les Habitats indigènes. Teste-Nègre. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 78-88.
- Gantès 1990f** : GANTES (L.-Fr.). — Caches, dépôts votifs, sanctuaires. Marseilleveyre. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 156-161.
- Gantès 1990g** : GANTES (L.-Fr.). — Caches, dépôts votifs, sanctuaires. Roquepertuse, le site protohistorique. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 162-164.
- Gantès 1990h** : GANTES (L.-Fr.). — L'Apport des fouilles récentes à l'étude quantitative de l'économie massaliète. *In* : Marseille grecque..., p. 25-28.
- Gantès 1990i** : GANTES (L.-Fr.). — La Topographie de Marseille grecque. Bilan des recherches (1829-1990). *In* : Marseille grecque..., p. 11-13.

**Gantès et alii 1988a** : GANTES (L.-Fr.), MOERMAN (M.), MOLINER (M.). — Marseille, aqueduc de l'Huveaune. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 88.

**Gantès et alii 1988b** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.), RAYNAUD (P.). — Marseille, bassin de carénage. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 88.

**Gantès et alii 1990a** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.), BOUIRON (M.) — Avenue Vaudoyer - Tunnel du Vieux-Port. Rempart médiéval et occupation de l'Antiquité gréco-romaine au Moyen Age. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 19-21.

**Gantès et alii 1990b** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.), BOIRON (R.) — Butte des Carmes - Ilot N. Bastion moderne. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 45-46.

**Gantès et alii 1990c** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.), MOERMAN (M.) — Butte des Carmes - Aqueduc. Aqueduc médiéval. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 47-48.

**Gantès et alii 1990d** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.), COGNARD (Fr.) — Sainte-Barbe, Coeur d'Ilot. Tombes romaines, ateliers de potiers médiévaux, immeubles et hospices modernes. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 49-52.

**Gantès et alii 1990e** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.), MARTIN (Lucas), MOERMAN (M.) — Sainte-Barbe, Puget III. Mur hellénistique, tombes romaines, rempart, avant-mur, nécropole, chemin médiéval, immeubles d'habitations modernes et contemporains. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 53-58.

**Gantès et alii 1990f** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.), COGNARD (Fr.) — Fort Ganteaume. Poteries grecques, nécropole antique tardive, chapelle médiévale, fort moderne. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 63-64.

**Gantès, Moliner 1987** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.). — Marseille, quartier du Panier, îlot 55 dit de la Cathédrale. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 93-95.

**Gantès, Moliner 1988a** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.). — Marseille, rue Magenta. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 89.

**Gantès, Moliner 1988b** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.). — Marseille, R.H.I. des Pistoles. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 90.

**Gantès, Moliner 1989** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.). — Marseille, quartier du Panier, R.H.I. des Pistoles. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 105.

**Gantès, Moliner 1990a** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire d'une mémoire. Cinq années d'archéologie municipale, catalogue d'exposition. Marseille, Musée d'Histoire, 1990, 136 p.

**Gantès, Moliner 1990b** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Abords de l'église Saint-Laurent. Habitat de l'époque archaïque, édifice romain, aménagements médiévaux et modernes de l'édifice religieux. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 9-10.

**Gantès, Moliner 1990c** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Rue de la Cathédrale, îlot 55. Habitat urbain des origines à nos jours. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 11-18.

**Gantès, Moliner 1990d** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Rue de l'Evêché. Occupation grecque, porte moderne. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 22-23.

**Gantès, Moliner 1990e** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Rue des Pistoles - Ilots 61N et 62. Habitat urbain grec, romain, antique tardif, médiéval et moderne. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 24-30.

**Gantès, Moliner 1990f** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Parc des Phocéens - Ilot 24N. Habitat et bâtiment hellénistique, constructions romaines, occupations tardive et médiévale, couvent, savonnerie, immeubles modernes et contemporains. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 31-40.

**Gantès, Moliner 1990g** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Hôtel de Ville, place Villeneuve-Bargemon. Habitat antique tardif. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 41-42.

**Gantès, Moliner 1990h** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Rue des Grands Carmes. Rempart hellénistique. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 43-44.

**Gantès, Moliner 1990i** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Rue Magenta. Rempart médiéval, sépultures antiques. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 59-60.

**Gantès, Moliner 1990j** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Bassin de carénage. Rivage antique, constructions modernes et contemporaines. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 61-62.

**Gantès, Moliner 1990k** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — A la découverte de Marseille grecque. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 66-74.

**Gantès, Moliner 1990l** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Marseille romaine. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 87-88.

**Gantès, Moliner 1990m** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Une Ville de la fin de l'Antiquité. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 93-96.

**Gantès, Moliner 1990n** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Marseille au Moyen Age. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 99-109.

**Gantès, Moliner 1990o** : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) — Conclusion et remerciements. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 121-124.

**Gasser 1989** : GASSER (Fr.). — Histoire des paysages et de l'environnement dans la basse vallée de l'Arc, Livret pédagogique. Aix-en-Provence-Marseille, CRDP, 116 p. (Travaux du Centre Camille Jullian, 5).

**Gasser 1990** : GASSER (Fr.). — Caches, dépôts votifs, sanctuaires. Valeur d'échange, valeur religieuse. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 140-142.

**Gateau 1987** : GATEAU (F.). — Occupation du sol dans la chaîne de La Nerthe. 1 vol. (dactyl.). (Mémoire de D.E.A., Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1987).

**Gateau 1989a** : GATEAU (F.). — Gignac-la-Nerthe, La Pousaraque. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 96-97.

**Gateau 1989b** : GATEAU (F.). — Chaîne de la Nerthe : Châteauneuf-lès-Martigues, Marignane, Le Rove. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 124.

**Gateau à paraître** : GATEAU (F.). — Amphores importées durant le IIe s. av. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale : Entremont, Le Baou-Roux et Saint-Blaise. *D.A.M.*, 13, à paraître.

**Gazenbeek 1989a** : GAZENBEEK (M.). — Aubagne, place de l'Eglise. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 90-92.

**Gazenbeek 1989b** : GAZENBEEK (M.). — Maussane, La Grande Terre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 109-110.

**Gazenbeek 1989c** : GAZENBEEK (M.). — Vernègues, Château Bas. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 121-122.

**Gazenbeek, Gateau 1988** : GAZENBEEK (M.), GATEAU (F.). — Vitrolles, jardin-théâtre de verdure. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 110-111.

**Gébara 1988** : GEBARA (Ch.). — Artignosc-sur-Verdon, Peyro Baroun. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 121.

**Gérard 1988a** : GERARD (M.). — La Conservation des bois gorgés d'eau et le traitement des " horeia " renfloués à Toulon. *Bulletin de l'Académie du Var*, 1988, p. 249-252.

**Gérard 1988b** : GERARD (M.). — L'Histoire de Telo Martius, 1. Les découvertes archéologiques anciennes. *Bulletin de l'Académie du Var*, 1988, p. 77-88.

**Ghiron-Bistagne 1990** : GHIRON-BISTAGNE (P.). — Inscription grecque inédite provenant de la Butte des Carmes à Marseille. *In* : Marseille grecque..., p. 37.

**Giacobbi-Lequément 1987** : GIACOBBI-LEQUEMENT (M.-Fr.). — La Céramique de l'épave Fos 1. *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 167-191.

**Giacobbi-Lequément et alii 1988** : GIACOBBI-LEQUEMENT (M.-Fr.), LAMBERT (N.), ROTH CONGES (A.). — Saint-Rémy-de-Provence, Glanum. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 105-109.

- Giacobbi-Lequément et alii 1989a** : GIACOBBI-LEQUEMENT (M.-Fr.), LAMBERT (N.), ROTH CONGES (A.). — Le Centre monumental gallo-grec. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 16-23.
- Giacobbi-Lequément et alii 1989b** : GIACOBBI-LEQUEMENT (M.-Fr.), LAMBERT (N.), ROTH CONGES (A.). — Un Puits livre de la sculpture. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 34-39.
- Gianone 1987** : GIANONE (G.). — Programme de prospection systématique et zonale sur le tracé de la ligne haute tension EDF Trans à Carros (83-06). *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 187-188.
- Giffault, Coupry 1990** : GIFFAULT (M.), COUPRY (J.). — Comptoirs grecs. Giens. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 214-219.
- Giraud 1988** : Giraud (Y.). — Saint-Antonin-sur-Bayon, Baumo Voutado ou grotte du Petit Chanteur. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 101-104.
- Giroussens 1988** : GIROUSSENS (Chr.). — Les Estampilles sur céramiques sigillées de l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 131-144.
- Golterman-Hardenberg 1990a** : GOLTERMAN-HARDENBERG (J. C.). — Les eaux dans la région arlésienne dans l'Antiquité. *B.A.P.*, 19, 1990, p. 63-65.
- Golterman-Hardenberg 1990b** : GOLTERMAN-HARDENBERG (J. C.). — Variation du niveau des eaux dans la région arlésienne depuis l'Antiquité. *B.A.P.*, 19, 1990, p. 75-78.
- Grasse 1987a** : GRASSE (M.). — Nice, collège Ségurane. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 49-50.
- Grasse 1987b** : GRASSE (M.). — Valbonne, Abbaye chalaisienne. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 56.
- Grasse et alii 1988** : GRASSE (M.), LUCIANI (P.), PEREZ (F.), PASNOT (J.-J.). — Nice, fouille d'une maison du XIV<sup>e</sup> siècle (Alpes-Maritimes). *Archéologie du Midi Médiéval*, 6, 1988, p. 153-160.
- Gros 1989a** : GROS (P.). — Dynamique de l'urbanisme romain. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 34-35.
- Gros 1989b** : GROS (P.). — Le Programme augustéen, urbanisme et culte impérial. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 36-37.
- Gros 1989c** : GROS (P.). — Les Antiques ou les limites de la Romanisation. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 40-45.
- Gros 1989d** : GROS (P.). — Rome ou Marseille ? Le problème de l'hellénisation de la Gaule Transalpine aux deux derniers siècles de la République. In : Marseille grecque..., p. 87-88.
- Gros et alii 1989** : GROS (P.), ROTH CONGES (A.), VARENE (P.). — Le Centre monumental gallo-romain. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 24-33.
- Guérout et alii 1989** : GUEROUT (M.), RIETH (E.), GASSEND (J.-M.), LIOU (B.). — Le Navire génois de Villefranche. Un naufrage de 1516 ? Paris, CNRS, 1989, 165 p. (*Archaeonautica*, 9).
- Guéry 1990** : GUERY (R.). — Le Port antique de Marseille. In : Marseille grecque..., p. 19-21.
- Guéry à paraître** : GUERY (R.). — A propos de quelques fragments de plats rectangulaires en terre cuite découverts en Narbonnaise. *D.A.M.*, 13, à paraître.
- Guibal 1987** : GUIBAL (Fr.), SERRE-BACHET (F.). — Projet d'analyse dendrochronologique des bois mis à nu sur le chantier du port gallo-romain de Telo-Martius. *A.S.S.N.A.T.V.*, 39, 4, 1987, p. 213-215.
- Guichard, Rayssiguier 1990** : GUICHARD (Chr.), RAYSSIGUIER (G.). — Caches, dépôts votifs, sanctuaires. Baou de Saint-Marcel. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 144-145.
- Guichard et alii 1988** : GUICHARD (Chr.), RAYSSIGUIER (G.), CHABOT (L.). — La Dernière période d'occupation de l'*oppidum* du Baou de Saint-Marcel à Marseille. Les céramiques d'importation et le monnayage. *D.A.M.*, 11, 1988, p. 71-96.

- Guild 1987** : GUILD (R.). — Sites et monuments. Mane (Alpes-de-Haute-Provence) : Notre-Dame Salagon. In : BARRAL I ALTET (X.) dir. — Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil. Paris, Picard, 1987, p. 686-687.
- Guild 1988** : GUILD (R.). — Mane, Salagon. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 20-21.
- Gurbiel 1987** : GURBIEL (M.). — Villes-sur-Auzon, Château de Lirac. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 175.
- Guyon et alii 1987** : GUYON (J.), PELLETIER (J.-P.), RIVET (L.). — Aix-en-Provence, parvis de la cathédrale Saint-Sauveur. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 65.
- Guyon 1989a** : GUYON (J.). — De la basilique à la cathédrale. Le groupe épiscopal d'Aix-en-Provence. In : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre, Errance, Paris, 1989, p. 532-535.
- Guyon 1989b** : GUYON (J.). — Ruptures et permanences de l'architecture religieuse. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 68-70.
- Guyon 1990** : GUYON (J.) — Inscription d'Arneberga. In : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 97-98.
- Guyon, Rigoir à paraître** : GUYON (J.), RIGOIR (J. et Y.). — Une Inscription sur Dérivée-des-sigillées paléochrétienne. *D.A.M.*, 13, à paraître.
- Hallier 1987** : HALLIER (G.). — Le Cirque. *Revue d'Arles*, 1, 1987, p. 56-61.
- Hameau 1987a** : HAMEAU (Ph.). — Chasteuil, quartier de la Roche Blanche, la Pierre Ecrite. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 15.
- Hameau 1987b** : HAMEAU (Ph.). — Brignoles, Pied de Boeuf. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 119-120.
- Hameau 1987c** : HAMEAU (Ph.). — Blauvac, Fayol. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 157.
- Hameau 1988a** : HAMEAU (Ph.). — Mazaugues, Baume Saint-Michel. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 136-137.
- Hameau 1988b** : HAMEAU (Ph.). — Signes, Aven du Vieux-Mounoï. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 148-149.
- Hameau 1989a** : HAMEAU (Ph.). — Signes, Aven du Vieux-Mounoï. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 167-168.
- Hameau 1989b** : HAMEAU (Ph.). — Les Peintures postglaciaires en Provence. Inventaire, étude chronologique, stylistique et iconographique. Paris, M.S.H., 1989, 124 p. (Documents d'Archéologie Française, 22).
- Hameau et alii 1989** : HAMEAU (Ph.), PAHIN-PEYTAVY (A.-Cl.), VIGARIE (H.). — Le Dolmen IV des Adrets (Brignoles). *Cahier de l'A.S.E.R.*, 6, 1989, p. 1-16.
- Hameau et alii sous presse** : HAMEAU (Ph.), BONTEMPS (A.), VIGARIE (H.). — Trois sépultures du Bronze final en Centre Var. *Cahier de l'A.S.E.R.*, 7, sous presse.
- Hameau sous presse** : HAMEAU (Ph.). — Le Pseudo-dolmen des Fouilles (Mazaugues). *Cahier de l'A.S.E.R.*, 7, sous presse.
- Hameau, Carrazé 1989** : HAMEAU (Ph.), CARRAZE (Fr.). — Les Pots acoustiques de la chapelle Saint-Michel (Méounes). *Cahier de l'A.S.E.R.*, 6, 1989, p. 17-20.
- Hameau, Cazenave 1989** : HAMEAU (Ph.), CAZENAVE (A.). — La Grotte Mounoï, Signes (Var). *B.A.P.*, 18, 1989, p. 7-16.
- Hameau, Paccard 1989** : HAMEAU (Ph.), PACCARD (M.). — Un Nouveau témoin de l'art schématique post-glaciaire : les abris Perret (Blauvac, Vaucluse). *B.S.P.F.*, 86, 4, 1989, p. 119-128.
- Hasler 1989** : HASLER (A.). — Avignon, Hôtel Saint-Louis. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 175.
- Heijmans 1990a** : HEIJMANS (M.). — L'Épigraphie funéraire. In : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 17-19.
- Heijmans 1990b** : HEIJMANS (M.). — L'Épigraphie et le matériel lapidaire. In : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 20-25.
- Heijmans 1990c** : HEIJMANS (M.). — Les Objets en verre. In : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 31-32.
- Heijmans 1990d** : HEIJMANS (M.). — Les Objets en métal et les bijoux. In : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 33-36.

**Helmer et alii 1987** : HELMER (D.), VILLA (P.), COURTIN (J.). — Quelques exemples de découpe dans le Néolithique du Sud-Est de la France. *Anthropozoologica*, 1, 1987, p. 107-113.

**Helmer et alii 1988a** : HELMER (D.), VILLA (P.), COURTIN (J.). — Reffited Bones from Fontbrégoua Cave : the Case of Cannibalism. Annual Meeting of the Society of American Archaeology, Phoenix Arizona, ap. 1988.

**Helmer et alii 1988b** : HELMER (D.), VILLA (P.), COURTIN (J.). — Cannibalism in Old World Prehistory. *Rivista di Antropologia*, LXVI.

**Hesnard 1989a** : HESNARD (A.). — L'Epave du Grand Ribaud D. Les apports de la photogrammétrie sous-marine. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 66-67.

**Hesnard 1989b** : HESNARD (A.). — Les Amphores : le commerce avec le monde méditerranéen. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 71.

**Hesnard 1990a** : HESNARD (A.). — Marseille et la mer. In : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 50-57.

**Hesnard 1990b** : HESNARD (A.). — Les Amphores. In : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — Gaule..., p. 47-54.

**Hesnard 1990c** : HESNARD (A.). — Nouvelles recherches sur les épaves pré-romaines en baie de Marseille. In : Marseille grecque..., p. 52-53.

**Hesnard et alii 1988** : HESNARD (A.), CARRE (M.-Br.), RIVAL (M.), DANGREAU (B.) et alii. — L'Epave romaine *Grand Ribaud D* (Hyères, Var). Paris, CNRS, 1988, 180 p. (Archaeonautica, 8).

**Hettiger 1987a** : HETTIGER (S.). — Carte archéologique de la basse vallée de l'Arc. Zone comprise entre la RN 113, le chaînon de La Fare et l'étang de Berre. 1 vol. (dactyl.). (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1987).

**Hettiger 1987b** : HETTIGER (S.). — Aurons, Les Ferrages, Verger de la Croix. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 80-81.

**Jacob 1990a** : JACOB (J.-P.). — Préambule. In : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 6.

**Jacob 1990b** : JACOB (J.-P.). — La Grande piété des sites archéologiques. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 244-245.

**Jacob 1990c** : JACOB (J.-P.). — Préface. In : BERARD (G.), DE LUCA (Br.), LANDURE (C.), BARBET (A.), BLANC (N.), CHARLET (J.-L.), FRAY (Fr.), LAVAGNE (H.). — Les Fouilles de l'enclos des Chartreux de l'Antiquité au XVII<sup>e</sup> siècle. Aix-en-Provence, 1990, p. 5. (Documents d'Archéologie Aixoise, 5).

**Jacob 1990d** : JACOB (J.-P.). — Avant-propos. In : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 7-8.

**Jacob et alii 1987-1988** : JACOB (J.-P.), D'ANNA (A.), DENANTE (S.), GUILCHER (A.), PAGNI (M.) et alii. — Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Gallia informations*, 2, 1987-1988, p.185-343.

**Jacob et alii sous presse** : JACOB (J.-P.), D'ANNA (A.), GUILCHER (A.), PAGNI (M.) et alii. — Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Gallia informations*, sous presse.

**Jacob, D'Anna 1988a** : JACOB (J.-P.), D'ANNA (A.). — Avant-propos. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 5-6.

**Jacob, D'Anna 1988b** : JACOB (J.-P.), D'ANNA (A.). — Préface. In : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 7.

**Jacob, D'Anna 1989** : JACOB (J.-P.), D'ANNA (A.). — Avant-propos. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 5.

**Jacob, D'Anna 1990a** : JACOB (J.-P.), D'ANNA (A.). — Introduction. In : Recherches archéologiques en Val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51. Aix-en-Provence, DRA-Escota, p. 4.

**Jacob, D'Anna 1990b** : JACOB (J.-P.), D'ANNA (A.). — La Richesse et la diversité du passé. In : Archéologie du pays de Forcalquier : radioscopie d'un terroir rural. 1990, p. 5-6. (Alpes de Lumière, 103).

**Jacob, D'Anna sous presse** : JACOB (J.-P.), D'ANNA (A.). — Pour un avenir du passé dans le département des Hautes-Alpes. In : Catalogue du Musée départemental des Hautes-Alpes. Gap, sous presse, p. 13-15.

**Jacob, Lambert 1989** : JACOB (J.-P.), LAMBERT (N.). — Un Grand site archéologique national. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 2 couv.

**Jacob, Morel 1990a** : JACOB (J.-P.), MOREL (J.-P.). — Marseille reprend sa place parmi les grandes cités grecques. In : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 2-3.

**Jacob, Morel 1990b** : JACOB (J.-P.), MOREL (J.-P.). — Avant-propos. In : Marseille grecque..., p. 5-6.

**Jaubert 1988** : JAUBERT (J.). — Habitat et mode de vie. In : De Néandertal à Cro-Magnon. Nemours, Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 1988, p. 44-53.

**Jaubert 1989** : JAUBERT (J.). — Compte rendu du colloque sur l'Acheuléen dans l'ouest de l'Europe, Saint-Riquier-Abbeville, 6-10 juin 1989. *B.S.P.F.*, 86, 6, 1989, p. 169-170.

**Jaubert 1990** : JAUBERT (J.). — Le Paléolithique dans le pays de Forcalquier. In : Archéologie du pays de Forcalquier : radioscopie d'un terroir rural. 1990, p. 14-25. (Alpes de Lumière, 103).

**Jaubert et alii 1988a** : JAUBERT (J.), BRUGAL (J.-Ph.), TEXIER (P.-J.). — Murs, Bérigoule. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 171-173.

**Jaubert et alii 1988b** : JAUBERT (J.), GRENET (M.), LEMAIRE (G.). — Saint-Etienne-en-Dévoluy, Saint-Martin. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 37-38.

**Jaubert et alii 1989a** : JAUBERT (J.), BRUGAL (J.-Ph.), TEXIER (P.-J.). — Murs, Bérigoule. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 191-194.

**Jaubert et alii 1989b** : JAUBERT (J.), BRANDI (R.), LEMAIRE (G.). — Oze (Hautes-Alpes). Le Sépulcre (ou Saint-Luc). *Archéologie Médiévale*, XIX, 1989, p. 274.

**Jaubert et alii 1990** : JAUBERT (J.), LORBLANCHET (M.), LAVILLE (H.), SLOTT-MOLLER (R.), TURQ (A.), BRUGAL (J.-Ph.). — Les Chasseurs d'Aurochs de La Borde. Un site du Paléolithique moyen (Livernon, Lot). Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1990, 160 p. (Documents d'Archéologie Française, 27).

**Jaubert, Muret 1989** : JAUBERT (J.), MURET (A.). — Vitrolles, Saint-Antoine. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 39-42.

**Jaubert, Muret 1990a** : JAUBERT (J.), MURET (A.). — Le Paléolithique ou les premiers groupes humains dans les Alpes du Sud. In : Catalogue des collections d'Archéologie du Musée de Gap. Gap, Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1990, p. 59-63.

**Jaubert, Muret 1990b** : JAUBERT (J.), MURET (A.). — Les Chasseurs de Vitrolles. In : Catalogue des collections d'Archéologie du Musée de Gap. Gap, Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1990, p. 65-68.

**Jorda 1990** : JORDA (M.). — Sites archéologiques et histoire de l'environnement en moyenne Durance. In : Recherches archéologiques en Val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51. Aix-en-Provence, DRA-Escota, p. 6-11.

**Jorda et alii 1990** : JORDA (M.), LEVEAU (Ph.), PROVANSAL (M.). — L'Arrière-pays marseillais. Paysages et peuplement. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 19-25.

**Jorda, Provansal 1989** : JORDA (M.), PROVANSAL (M.). — Le Site de Glanum et l'histoire de l'environnement. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 2-7.

**Jorda, Provansal à paraître** : JORDA (M.), PROVANSAL (M.). — Détritisme anthropique en Basse-Provence : une nappe proto-historique dans la région de l'Etang de Berre. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, à paraître.

**Joubert et alii 1989** : JOUBERT (J.-B.), DUMARTHERAY (M.), BALENCIE (P.). — Hyères, colline du Château - chemin du puits Saint-Pierre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 156-157.

- Kaenel 1990** : KAENEL (G.). — La Dendrochronologie appliquée aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.. In : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — Gaule..., p. 321-326.
- Kauffmann et alii 1987** : KAUFFMANN (A.), PELLETIER (J.-P.), RIGOIR (Y. et J.). — Les Céramiques de l'Antiquité tardive au XI<sup>e</sup> siècle dans les fouilles de la place Jean Jaurès à Apt (Vaucluse). *Premières études. Archéologie du Midi Médiéval*, V, 1987, p. 61-85.
- Keyser et alii 1989** : KEYSER (O.), MARKIEWICZ (Chr.), MIGNON (J.-M.). — Avignon, Vice-Gérence. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 180-182.
- Kotarba 1987** : KOTARBA (J.). — Arles, Augery de Corrèges. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 72-74.
- Lagrue 1989a** : LAGRUE (J.-Ph.). — Cannes, La Croisette. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 58.
- Lagrue 1989b** : LAGRUE (J.-Ph.). — Grasse, La Paoute. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 61-63.
- Lagrue 1989c** : LAGRUE (J.-Ph.). — Grasse, Plan de Grasse, route de Sainte-Marguerite. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 65-66.
- Lagrue 1990** : LAGRUE (J.-Ph.). — Le Château de Fos-sur-Mer. *P.H.*, XL, 159, 1990, p. 97-110.
- Lagrue, Martin 1989** : LAGRUE (J.-Ph.), MARTIN (S.). — Salon, Bel Air. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 119-120.
- Lagrue, Pouplain 1989** : LAGRUE (J.-Ph.), POUPLAIN (D.). — Grasse, La Paoute. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 63-64.
- Lagrue, Reul 1987** : LAGRUE (J.-Ph.), REUL (N.). — Mouriès, Servanes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 98.
- Lambert et alii 1989** : LAMBERT (N.), GIACOBBI-LEQUEMENT (M.-Fr.), ROTH CONGES (A.). — Saint-Rémy-de-Provence, Glanum. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 117-119.
- Laubenheimer et alii à paraître** : LAUBENHEIMER (F.), GEBARA (Ch.), BERAUD (I.). — Les Amphores des vides sanitaires de la Porte d'Orée. *Gallia*, à paraître.
- Lavagne 1989** : LAVAGNE (H.). — Des Mosaïques parmi les plus anciennes de Gaule. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 58-59.
- Le Roy 1990** : LE ROY (Chr.). — Le Chapiteau ionique. In : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 81-82.
- Lebel 1987** : LEBEL (S.). — Monieux, Bau de l'Aubesier. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 166.
- Lecacheur 1989** : LECACHEUR (P.). — La Croix-Valmer, Pardigon 2 et La Ricarde, Pardigon 5. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 142-143.
- Lecarpentier et alii 1987** : LECARPENTIER (C.), MALATERRE (E.), BERATO (J.), TABARIES (F.). — Analyse des matières grasses extraites des céramiques antiques. *Revue d'Archéométrie*, 11, 1987, p. 11-16.
- Ledoux 1989** : LEDOUX (A.-M.). — Carte archéologique du Canton de Saint-Tropez. (Mémoire de maîtrise, Université de Paris I, 1989).
- Leffy 1990** : LEFFY (R.). — Catalogue des objets en bois provenant du Golfe de Fos. *Les Amis du Vieil Istres*, 13, 1990, p. 13-32.
- Legendarme 1990** : LEGENDARME (B.). — La Fabrique à savon du Parc des Phocéens. In : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 118-120.
- Leguilloux 1988a** : LEGUILLOUX (M.). — Guide typologique des amphores romaines, les amphores à garum et conserve de poisson. *A.S.S.N.A.T.V.*, 40, 1988, p. 143-159.
- Leguilloux 1988b** : LEGUILLOUX (M.). — Guide typologique des amphores romaines, les amphores à vin tardives. *A.S.S.N.A.T.V.*, 40, 1988.
- Leguilloux 1989** : LEGUILLOUX (M.). — La Faune de trois *villae* romaines dans le Var : Le Grand Loou à La Roquebrussanne, Pardigon 3 à Cavalaire, Les Laurons aux Arcs. (Mémoire de maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1989).
- Lejeune 1988** : LEJEUNE (M.). — Les Inscriptions sur céramique. In : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 90-91.

- Lejeune 1990** : LEJEUNE (M.). — Diffusion de l'écriture grecque en milieu indigène : résumé bibliographique. *In* : Marseille grecque..., p. 40.
- Lelièvre 1988a** : LELIEVRE (V.). — Saint-Raphaël, Le Suveret. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 143-144.
- Lelièvre 1988b** : LELIEVRE (V.). — Saint-Raphaël, Corniche varoise. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 144.
- Lemaire, Muller 1987** : LEMAIRE (G.), MULLER (A.) coord. — Programme de sauvegarde du patrimoine archéologique sur le tracé de l'autoroute A51 (Manosque/Sisteron, 04). *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 179-183.
- Lemaire 1988** : LEMAIRE (G.). — Lurs, Les Clavelles. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 28-29.
- Lesch 1989** : LESCH (R.). — Note sur le décor imprimé à l'aide de matrices tubulaires. *Cahier de l'A.S.E.R.*, 6, 1989, p. 41-44.
- Lescure 1990** : LESCURE (Br.). — Caches, dépôts votifs, sanctuaires. Roquepertuse, collection archéologique. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 165-171.
- Leveau 1987** : LEVEAU (Ph.). — Histoire du paysage et de l'environnement des rives de l'étang de Berre (13). *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 185-186.
- Leveau 1988** : LEVEAU (Ph.). — Histoire du paysage et de l'environnement des rives de l'étang de Berre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 187-188.
- Leveau 1989a** : LEVEAU (Ph.). — Fontvieille, Vallon des Arcs. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 95-96.
- Leveau 1989b** : LEVEAU (Ph.). — Paradou, camping de la Burlande et lotissement des Alpilles. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 112.
- Leveau 1989c** : LEVEAU (Ph.). — Prospections archéologiques et histoire du paysage autour de l'étang de Berre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 122-124.
- Leveau 1989d** : LEVEAU (Ph.). — L'Eau à Glanum. *In* : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 62-66.
- Leveau 1990a** : LEVEAU (Ph.). — Le Programme de recherche interdisciplinaire sur l'archéologie et l'histoire du paysage : de l'Etang de Berre aux Alpilles (Pour une géographie historique de l'espace rural). *In* : Archéologie et espaces, Actes des Xes rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Archéologie et espace, Antibes 19-21 octobre 1989. Juan-les-Pins, A.P.D.C.A., 1990, p. 363-381.
- Leveau 1990b** : LEVEAU (Ph.). — Archéologie de sauvetage et histoire de l'environnement dans la partie occidentale des Bouches-du-Rhône. Pour une géographie historique de l'espace rural. *Nouvelles de l'Archéologie*, 42, 1990, p. 31-37.
- Leveau 1990c** : LEVEAU (Ph.). — Les Habitats indigènes. Constantine. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 112-117.
- Leveau à paraître** : LEVEAU (Ph.). — *Villae* et occupation du sol à l'époque romaine en Basse-Provence. *In* : La Struttura agricola romana nel Mediterraneo : il contributo della ricognizione archeologica, Actes du colloque, Roma 14-16 gennaio 1988.
- Leveau, Paillet 1990** : LEVEAU (Ph.), PAILLET (J.-L.). — L'Aqueduc sud des Alpilles. Salon-de-Provence, Musée de Salon et de la Crau, 1990, 50 p. (Travaux du Centre Camille Jullian, 6).
- Leveau, Provansal à paraître** : LEVEAU (Ph.), PROVANSAL (M.). — Construction deltaïque et histoire des systèmes agricoles, le cas d'un petit delta : l'Arc, Etang de Berre. *In* : Deltas et sociétés, Actes du colloque international, 14-17 juin 1989. (Travaux du Centre de Vienne).
- Leyraud 1988** : LEYRAUD (J.-Cl.), MEFFRE (J.-Cl.). — Sainte-Cécile-les-Vignes, Domaine de Rut. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 178-180.
- Liou 1987** : LIOU (B.). — Inscriptions peintes sur amphores : Fos (suite), Marseille, Toulon, Port-la-Nautique, Arles, Sainte-Blaise, Saint-Martin-de-Crau, Mâcon, Calvi. *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 55-139.

**Liou 1988** : LIOU (B.). — Le Contenu des amphores, typologie et épigraphie : quelques cas aberrants ou embarrassants. In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 171-178.

**Liou 1990** : LIOU (B.). — L'Inscription rupestre de l'*oppidum* du Castellan : ce n'est pas du grec, mais du gaulois ! *Les Amis du Vieil Istres*, 13, 1990, p. 11-12.

**Liou, Sciallano 1989** : LIOU (B.), SCIALLANO (M.). — Le Trafic du port antique de Fos dans l'Antiquité : essai d'évaluation à partir des amphores. In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Lezoux 4-7 mai 1989. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1989, p. 153-168.

**Long 1987** : LONG (L.). — Les Epaves du Grand Congloué. Etude du journal de fouille de Fernand Benoit. *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 9-36.

**Long 1990a** : LONG (L.). — Amphores massaliètes : objets isolés et gisements sous-marins du littoral français méditerranéen. In : BATS (M.) dir. — Les Amphores..., p. 27-70.

**Long 1990b** : LONG (L.). — Epaves sous-marines. Bagaud. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 237-239.

**Long et alii 1990a** : LONG (L.), MIRO (J.), VOLPE (G.). — Epaves sous-marines. Pointe Lequin. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 232-236.

**Long et alii 1990b** : LONG (L.), MIRO (J.), VOLPE (G.). — Les Epaves de la Pointe Lequin (Porquerolles, Hyères, Var). Des données nouvelles sur le commerce de Marseille à l'époque archaïque. In : Marseille grecque..., p. 54-59.

**Long, Richez 1990** : LONG (L.), RICHEZ (Fl.). — Epaves sous-marines. Bon Porté. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 230-231.

**Lumley 1988a** : LUMLEY (H. de). — La Grotte du Vallonnet, Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes, situation géographique, description, historique. *L'Anthropologie*, 92, 2, 1988, p. 387-397.

**Lumley 1988b** : LUMLEY (H. de). — La Stratigraphie du remplissage de la grotte du Vallonnet, Roquebrune-Cap-Martin. *L'Anthropologie*, 92, 2, 1988, p. 407-428.

**Lumley et alii 1988a** : LUMLEY (H. de), FOURNIER (A.), KRZEPKOWSKA (J.), ECHASSOUX (A.). — L'Industrie du Pléistocène inférieur de la grotte du Vallonnet, Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes. *L'Anthropologie*, 92, 2, 1988, p. 501-614.

**Lumley et alii 1988b** : LUMLEY (H. de), KAHLKE (H.-D.), MOIGNE (A.-M.), MOULLE (P.-E.). — Les Faunes de grands mammifères de la grotte du Vallonnet, Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes. *L'Anthropologie*, 92, 2, 1988, p. 465-495.

**Magnin 1987** : MAGNIN (Fr.). — Le Pays d'Aix le milieu physique et son évolution récente. In : Archéologie d'Entremont au Musée Granet. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, p. 25-31.

**Magnin 1988** : MAGNIN (Fr.). — Les Mollusques terrestres. In : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 97.

**Mahieu 1987a** : MAHIEU (E.). — L'Hypogée des Boileau (Vaucluse). Vers une meilleure connaissance des rites funéraires du Néolithique provençal. *B.S.P.F.*, 84, 1, 1987, p. 5-7.

**Mahieu 1987b** : MAHIEU (E.). — Rians, grotte Baudrimont. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 136.

**Mahieu 1987c** : MAHIEU (E.). — Sarriens, Hypogée des Boileau. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 169-170.

**Mahieu 1988** : MAHIEU (E.). — Sarriens, Hypogée des Boileau. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 180.

**Mahieu 1989a** : MAHIEU (E.). — Sarriens, Hypogée des Boileau. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 202.

**Mahieu 1989b** : MAHIEU (E.). — L'hypogée des Boileau, Sarriens. Vaucluse. Marseille, E.P.A., 1989, 18 p.

**Manissier et alii 1987a** : MANISSIER (S.), RIBOT (H.), THEVENY (J.-M.). — Ollioules, *oppidum* de La Courtine. *A.S.S.N.A.T.V.*, 39, 4, 1987, p. 202-205.

**Manissier et alii 1987b** : MANISSIER (S.), RIBOT (H.), THEVENY (J.-M.). — L'Oppidum de La Courtine (Ollioules, Var). *Revue archéologique Sites*, 33, 4, 1987, p. 5-10.

**Manissier et alii 1987c** : MANISSIER (S.), RIBOT (H.), THEVENY (J.-M.). — Ollioules, La Courtine. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 131-133.

**Manissier et alii 1988** : MANISSIER (S.), RIBOT (H.), THEVENY (J.-M.). — Ollioules, La Courtine. *A.S.S.N.A.T.V.*, 40, 4, 1988, p. 197-201.

**Mansuy 1987a** : MANSUY (M.-Chr.). — Carte archéologique des communes de Rognac et de Vitrolles (Bouches-du-Rhône). 2 vol. (dactyl.). (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1987)

**Mansuy 1987b** : MANSUY (M.-Chr.). — Vitrolles, prospection (13). *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 186-187.

**Marcadal 1987** : MARCADAL (Y.). — Mouriès, les Caisses de Saint-Jean. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 97.

**Marchand 1990** : MARCHAND (G.). — La Définition typologique et chronologique des bords d'amphore massaliète des Ve-IVe s. av. J.-C. *In* : BATS (M.) dir. — Les Amphores..., p. 125-129.

**Marchesi 1988a** : MARCHESI (H.). — L'Occupation des sols du Néolithique à l'Age du bronze dans la moyenne vallée du Calavon, Vaucluse. *Travaux du L.A.P.M.O.*, 1988, p. 147-152.

**Marchesi 1988b** : MARCHESI (H.). — Aménagement hydraulique de la vallée du Calavon et étude d'impact archéologique. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 194-197.

**Marchesi 1989a** : MARCHESI (H.). — Bonnieux, La Pérussière (Pont Julien). *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 187-188.

**Marchesi 1989b** : MARCHESI (H.). — Aménagement hydraulique de la moyenne vallée du Calavon. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 202.

**Marchesi 1989c** : MARCHESI (H.). — L'Occupation des sols dans la moyenne vallée du Calavon, premiers résultats. *Bulletin de l'Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt*, 1989, p. 11-21.

**Marchesi à paraître a** : MARCHESI (H.). — Découverte d'une tombe à incinération et d'une inscription à Saint-Saturnin-d'Apt, Vaucluse. *B.A.P.*, 20, 1991 (à paraître).

**Marchesi à paraître b** : MARCHESI (H.). — Quelques données sur l'occupation néolithique du bassin de Cazan (communes de Mallemort et de Vernègues, Bouches-du-Rhône). *Travaux du L.A.P.M.O.*, à paraître.

**Marchesi, Bellet 1990** : MARCHESI (H.) *in* BELLET (M.-E.) dir. — L'Occupation de la moyenne Vallée du Calavon du Néolithique à la fin de l'Antiquité. Avignon, S.A.V., 71 p. (Notices d'archéologie vauclusienne, 1).

**Marchesi, Carru 1988** : MARCHESI (H.), CARRU (D.). — Bonnieux, Saint-Jean. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 166-168.

**Marchesi, Chemin à paraître** : MARCHESI (H.), CHEMIN (R.). — Camp Blanc 2. Un établissement d'époque augustéenne à Mallemort, Bouches-du-Rhône. *R.A.N.*, 23, 1990 (à paraître).

**Marchesi, Coye 1987** : MARCHESI (H.), COYE (N.). — Marseille, Saint-Joseph de Fontainieu. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 88-90.

**Marco, Mocci 1989** : MARCO (V.), MOCCI (Fl.). — Gardanne, Luynes, Les Milles. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 124-125.

**Marinval 1988** : MARINVAL (Ph.). — L'Alimentation végétale et l'agriculture. *In* : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 92-93.

**Marinval 1990a** : MARINVAL (Ph.). — Martigues. Carpologie. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 65.

**Marinval 1990b** : MARINVAL (Ph.). — Teste-Nègre. Carpologie. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 84.

**Marinval 1990c** : MARINVAL (Ph.). — Le Baou-Roux. Carpologie. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 94.

**Markiewicz 1988** : MARKIEWICZ (Chr.). — Apt, *castrum* de Rocsalrière. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 161.

**Marrou 1989** : MARROU (P.). — Puylobier, Saint-Pancrace. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 112-113.

**Martin 1989** : MARTIN (J.-M.). — Ribiers, Pré de la Luzerne. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 38.

**Martin 1989** : MARTIN (S.). — Salon-de-Provence. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 126.

**Maufras 1988** : MAUFRAS (O.). — *Le Castrum des Baux 960 - 1426. Éléments d'histoire et analyse des vestiges monumentaux. 2 vol. (dactyl.).* (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1988).

**Maufras 1990** : MAUFRAS (O.). — *Le Castrum des Baux-de-Provence. P.H.*, XL, 159, 1990, p. 77-96.

**Maurel 1988** : MAUREL (R.). — Peyrolles, Les Rivaux. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 99-100.

**Meffre 1987a** : MEFFRE (J.-Cl.). — *L'Habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut-Empire autour de Vaison-la-Romaine. D.A.M.*, 11, 1987, p. 97-134.

**Meffre 1987b** : MEFFRE (J.-Cl.). — *Un Dépotoir du III<sup>e</sup> s. de notre ère au Rasteau (Vaucluse) : Les Fouquesses. R.A.N.*, 20, 1987, p. 369-385.

**Meffre 1988a** : MEFFRE (J.-Cl.). — *Sainte-Cécile-les-Vignes, Peyron. N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 175-178.

**Meffre 1988b** : MEFFRE (J.-Cl.). — *L'Habitat "F" des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut-Empire autour de Vaison-la-Romaine. D.A.M.*, 11, 1988, p. 97-133.

**Meffre 1988c** : MEFFRE (J.-Cl.). — *Le Dépotoir gallo-romain des Aplanats (Beaumes-de-Venise, Vaucluse) : céramique kaolinique et céramique fine à vernis argileux. In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 35-42.*

**Meffre 1989** : MEFFRE (J.-Cl.). — *Sainte-Cécile-les-Vignes, Peyron. N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 198-201.

**Meffre 1990** : MEFFRE (J.-Cl.). — *L'Atelier de production d'amphores et de céramiques du quartier Peyron à Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse). Analyse du matériel des couches 18 à 26 (remplissage de la fosse d'extraction d'argile). 70 p. dactylographiées. (Mémoire de D.E.A., Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1990).*

**Meffre à paraître a** : MEFFRE (J.-Cl. et P.). — *L'Atelier augustéen d'amphores et de céramiques de Sainte-Cécile-Les-Vignes (Vaucluse). In : Actes de la table ronde "Les Amphores en Gaule, production et circulation", Metz 4-6 octobre 1990. à paraître.*

**Meffre à paraître b** : MEFFRE (J.-Cl. et P.). — *Un Atelier de production d'amphores et de céramiques augustéen de la moyenne vallée du Rhône : Le Peyron à Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse). Gallia*, 1991, à paraître.

**Meffre, Leyraud 1987a** : MEFFRE (J.-Cl.), LEYRAUD (J.-Cl.). — *Recherches sur l'occupation du sol en milieu rural dans le nord du Vaucluse à l'époque antique (84). N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 192-195.

**Meffre, Leyraud 1987b** : MEFFRE (J.-Cl.), LEYRAUD (J.-Cl.). — *Contribution à l'étude des espaces funéraires en milieu rural (Haut-Empire) - Nord Vaucluse. In : Nécropoles à incinération du Haut-Empire, table ronde de Lyon 30-31 mai 1986. Lyon, Direction des Antiquités historiques, 1987, p. 19-23. (Rapports Archéologiques Préliminaires de la Région Rhône-Alpes).*

**Meffre, Leyraud 1990** : MEFFRE (J.-Cl.). — *Quatre autels votifs du Nord-Vaucluse (Cantons de Vaison-la-Romaine et Beaumes-de-Venise). B.A.P.*, 19, 1990, p. 79-83.

**Michel 1987** : MICHEL (J.-M.). — *Prospection systématique dans le sud-ouest du massif des Maures (83). N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 188-189.

**Michel, Brun à paraître** : MICHEL (J.-M.), BRUN (J.-P.). — *Les Cannebières à Correns (Var). Un sanctuaire antique ? D.A.M.*, 13, à paraître.

**Moerman 1990** : MOERMAN (M.). — *Un Aqueduc grec. In : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 79-80.*

**Moerman, Ximénès 1988** : MOERMAN (M.), XIMENES (S.). — *Martigues, Les Laurons. N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 91.

- Moliner 1990** : MOLINER (M.). — La Plus ancienne adduction d'eau de Marseille grecque. *In* : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 42-43.
- Morel 1990a** : MOREL (J.-P.). — Les Amphores massaliètes en Afrique du Nord et particulièrement à Carthage. *In* : BATS (M.) dir. — Les Amphores..., p. 269-272.
- Morel 1990b** : MOREL (J.-P.). — Remarques finales sur les amphores massaliètes. *In* : BATS (M.) dir. — Les Amphores..., p. 281-287.
- Morel 1990c** : MOREL (J.-P.). — Marseille dans le mouvement colonial grec. *In* : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 4-13.
- Morel 1990d** : MOREL (J.-P.). — Les Phocéens en Gaule dans le contexte méditerranéen et indigène. *In* : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 13-17.
- Morel 1990e** : MOREL (J.-P.). — Aperçu sur la chronologie des céramiques à vernis noir aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. *In* : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — Gaule..., p. 55-71.
- Morel 1990f** : MOREL (J.-P.). — Les Systèmes chronologiques : la Méditerranée occidentale. *In* : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — Gaule..., p. 327-329.
- Morel 1990g** : MOREL (J.-P.). — La Chronologie des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles en Gaule : le point de vue d'un "sudiste". *In* : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — Gaule..., p. 339-344.
- Morel-Deledalle 1990** : MOREL-DELEDALLE (M.). — Les Mosaïques à Marseille. *In* : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 89-92.
- Mouchot 1987a** : MOUCHOT (D.). — Nice, Cimiez, Parc et Villa des Arènes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 48-49.
- Mouchot 1987b** : MOUCHOT (D.). — Nice, Palais de Justice. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 50-52.
- Mouchot, Violino 1988** : MOUCHOT (D.), VIOLINO (J.-P.). — Nice, nord de la Villa des Arènes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 50-54.
- Mouraret 1989a** : MOURARET (J.). — Caumont-sur-Durance, le Clos de Serre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 189.
- Mouraret 1989b** : MOURARET (J.). — Saint-Saturnin-d'Apt, Perréal. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 197.
- Mouraret 1990a** : MOURARET (J.). — Les Vestiges de constructions gallo-romaines de Caumont-sur-Durance (Vaucluse). Etat des lieux en 1989. *B.A.P.*, 19, 1990, p. 67-73.
- Mouraret 1990b** : MOURARET (J.). — Un Système d'adduction d'eau du XVII<sup>e</sup> s. : l'aqueduc de la Chartreuse de Bonpas à Caumont-sur-Durance (Vaucluse). *B.A.P.*, 19, 1990, p. 85-97.
- Mouraret 1990c** : MOURARET (J.). — Un Système d'adduction d'eau du XVII<sup>e</sup> s. : l'aqueduc de la Chartreuse de Bonpas à Caumont-sur-Durance (Vaucluse). *Etudes Vauclusiennes*, XLIV, 1990, p. 17-24.
- Mouton 1987** : MOUTON (D.). — Saint-Paul-lès-Durance, Cadarache. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 104-105.
- Mouton 1988** : MOUTON (D.). — Saint-Paul-lès-Durance, Cadarache. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 104-105.
- Muller 1987a** : MULLER (A.). — Simiane-Collongue, Col Sainte-Anne. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 109-112.
- Muller 1987b** : MULLER (A.). — Vallée de l'Ubaye (05). Prospections-Inventaire. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 183-184.
- Muller 1988a** : MULLER (A.). — Lurs, Les Clavelles. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 27-28.
- Muller 1988b** : MULLER (A.). — Simiane-Collongue, Col Sainte-Anne. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 110.
- Muller 1989a** : MULLER (A.). — L'Habitat perché du Col Sainte-Anne (Simiane-Collongue, Bouches-du-Rhône). *In* : D'ANNA (A.), GUTHERZ (X.) dir. — Enceintes..., p. 225-230.
- Muller 1989b** : MULLER (A.). — A propos des puits funéraires de la Gaule préromaine et romaine. *B.A.P.*, 18, 1989, p. 26-38.

**Muller 1990** : MULLER (A.). — Les Recherches sur le terrain. *In* : Recherches archéologiques en Val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51. Aix-en-Provence, DRA-Escota, p. 5.

**Muller et alii 1987** : MULLER (A.), COURTIN (J.), D'ANNA (A.), SAUZADE (G.). — La Pierre en Provence durant la Préhistoire. *In* : Pierres en Provence. Sénanque-Aix-en-Provence, ACEP-Edisud, 1987, p. 66-78.

**Muller et alii 1990a** : MULLER (A.), BOUVILLE (Cl.), BOSANSKY (Ch.), BOCQUENET (J.-Ph.), PONS (P.). — Préhistoire. Les Clavelles. *In* : Recherches archéologiques en Val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51. Aix-en-Provence, DRA-Escota, p. 20-23.

**Muller et alii 1990b** : MULLER (A.), BOCQUENET (J.-Ph.), HELMER (D.), THIEBAULT (St.), MAGNIN (Fr.), RICO DE BOUARD (M.), LEMERCIER (O.), BOSANSKY (Ch.), PONS (P.), BONNET (R.). — Préhistoire. La Ponchonière. *In* : Recherches archéologiques en Val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51. Aix-en-Provence, DRA-Escota, p. 24-50.

**Muller, Lemaire 1990** : MULLER (A.), LEMAIRE (G.). — Les Gallo-romains. Peyruis, La Cassine. *In* : Recherches archéologiques en Val de Durance. Travaux de sauvetage sur le chantier de l'autoroute A51. Aix-en-Provence, DRA-Escota, p. 51.

**Muret 1987** : MURET (A.). — Montmorin, col des Tourettes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 34-36.

**Muret et alii sous presse** : MURET (A.), D'ANNA (A.), JAUBERT (J.), JORDA (M.). — Un Gisement tardiglaciaire de plein air dans les Alpes-du-Sud : Saint-Antoine (Vitrolles, Hautes-Alpes). *B.S.P.F.*, 88, 1991 sous presse.

**Musso 1987** : MUSSO (J.-P.). — Ventabren, Roquefavour. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 112-113.

**Nibodeau 1987** : NIBODEAU (J.-P.). — Le Castellans de Roquemartine (Eyguières, Bouches-du-Rhône). 2 vol. (dactyl.). (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1987).

**Nibodeau et alii 1989** : NIBODEAU (J.-P.), AMOURIC (H.), BONIFAY (M.), NIN (N.), RICARTE (C.). — Du cellier antique aux aires de Saint-Roch. Les fouilles archéologiques du 16 bd de la République. Aix-en-Provence, 1989, 39 p. (Documents d'Archéologie Aixoise, 4).

**Nin 1988a** : NIN (N.). — L'Urbanisme et la fortification du village primitif. *In* : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 38-49.

**Nin 1988b** : NIN (N.). — Deux villages bâtis en terre. *In* : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 58-68.

**Nin 1988c** : NIN (N.). — La Maison gauloise. *In* : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 70-81.

**Nin 1989** : NIN (N.). — Les Aménagements des espaces domestiques en Provence occidentale durant la Protohistoire. *In* : Habitats et structures domestiques en Méditerranée occidentale durant la Protohistoire, Préactes du colloque international d'Arles. Aix-en-Provence, L.A.P.M.O., 1989, p. 122-127.

**Nin, De Luca 1987** : NIN (N.), DE LUCA (Br.). — La Voie aurélienne et ses abords à Aix-en-Provence. Nouvelles données sur le paysage périurbain. *R.A.N.*, 20, 1987, p. 191-280.

**Onoratini 1987** : ONORATINI (G.). — Jouques, Beaume lyonnaise, Grotte de l'Adaouste. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 86.

**Onoratini 1988** : ONORATINI (G.). — Jouques, Beaume lyonnaise, Grotte de l'Adaouste. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 81-82.

**Onoratini, Crégut-Bonnoure 1988** : ONORATINI (G.), CRÉGUT-BONNOURE (E.). — La Caverne de l'Adaouste (Bouches-du-Rhône). Halte de chasseurs magdaléniens vers les territoires orientaux. *In* : Le peuplement magdalénien, paléographie physique et humaine, Préactes du Centenaire de la découverte de l'Homme de Chancelade, Chancelade 10-15 octobre 1988. 1988, p. 149-169.

**Paccard 1987** : PACCARD (M.). — Unang, nécropole cardiale. *In* : Actes des Rencontres néolithiques Rhône-Alpes 3 "Sépultures néolithiques", Lyon 1987.

**Paccard 1988a** : PACCARD (M.). — L'Abri de la Source et le Campaniforme du vallon du Fraischamp à la Roque-sur-Pernes (Vaucluse). In : Actes des Rencontres néolithiques Rhône-Alpes 5, Lyon 1988.

**Paccard 1988b** : PACCARD (M.). — L'Abri 1 du Merle à Méthamis (Vaucluse). *Nouvelles archives du Muséum d'Histoire Naturelle*, 26, 1988.

**Paccard, Barge-Mahieu 1988** : PACCARD (M.), BARGE-MAHIEU (H.). — L'Abri de la Source et le Campaniforme du vallon de Fraischamp (La Roque-sur-Pernes, Vaucluse). In : Actes des Rencontres Néolithiques Rhône-Alpes, 5, 1988, p. 44-49.

**Paillard 1988a** : PAILLARD (Fr.). — Thorame-Haute. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 23-24.

**Paillard 1988b** : PAILLARD (Fr.). — Roquefort-la-Bédoule, Les Bastides, lieu-dit Fontvieille. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 100-101.

**Pasnot 1989** : PASNOT (J.-J.). — Nice, rue de France. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 68-69.

**Pasqualini 1987** : PASQUALINI (M.). — " *Telo Martius Portus* ". Nouvelles recherches archéologiques à Toulon. 1 vol. (dactyl.). (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1987).

**Pasqualini 1988** : PASQUALINI (M.). — Céramiques dans le bassin de l'Argens et la région de Fréjus (Var) entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les productions régionales. In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 155-170.

**Pasqualini, Vallauri 1988** : PASQUALINI (M.), VALLAURI (L.). — Fouilles de Toulon, quartier de Besagne. Contribution à la connaissance du bourg médiéval de Saint-Michel et du quartier moderne. *Archéologie du Midi Médiéval*, VI, 1988, p. 173-184.

**Pavolini 1990** : PAVOLINI (C.). — Les Lampes romaines en Gaule aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. In : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — Gaule..., p. 99-112.

**Pellegrini 1987** : PELLEGRINI (H.). — Quelques réflexions sur les armes gravées de la Vallée des Merveilles. *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, XXIX, 1987, p. 97-133.

**Pellegrini 1988a** : PELLEGRINI (H.). — Poignards ou socs d'araïres ? *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, XXX, 1988, p. 73-77.

**Pellegrini 1988b** : PELLEGRINI (H.). — L'Abri orné des Barres de Loubières, commune de Cap-d'Ail (A.-M.). *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, XXX, 1988, p. 85-124.

**Pellegrini 1988c** : PELLEGRINI (H.). — La Grotte de la Forna, commune d'Eze (A.-M.). *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, XXX, 1988, p. 125-131.

**Pellegrini 1989a** : PELLEGRINI (H.). — Tende, Val de Fontanalbe. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 74-78.

**Pellegrini 1989b** : PELLEGRINI (H.). — Les Murs à abeilles du Midi de la France, Var, Alpes-Maritimes. *Lou Terraïre, revue d'études régionales du Musée des A.T.P. de Draguignan*, 34, 1989, p. 135-164.

**Pelletier 1987** : PELLETIER (J.-P.). — Bouc-Bel-Air, le Château. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 84.

**Pelletier 1988a** : PELLETIER (J.-P.). — A propos du château. *L'Oustaou* (journal communal de Bouc-Bel-Air), 45, 1988, p. 4.

**Pelletier 1988b** : PELLETIER (J.-P.). — Bouc-Bel-Air, Le Château. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 77-78.

**Pelletier à paraître** : PELLETIER (J.-P.). — La Céramique commune à pâte grise de la fin de l'Antiquité au Moyen Age des fouilles de la place Jean-Jaurès à Apt (Vaucluse), études préliminaires. *Bulletin de l'Association d'Histoire et d'Archéologie du pays d'Apt, à paraître*.

**Pelletier et alii 1987** : PELLETIER (J.-P.), BOIXADERA (M.), BONIFAY (M.), RIGOIR (Y. et J.). — L'Habitat de hauteur de Sainte-Propice, commune de Velaux (Bouches-du-Rhône), l'occupation de l'Antiquité tardive. *D.A.M.*, 10, 1987, p. 91-113.

- Pelletier, Poguet 1989** : PELLETIER (J.-P.), POGUET (M.). — A propos des découvertes anciennes de canalisations en amphores du type *spatheion* à Eyguières. *D.A.M.*, 12, 1989, p. 252-257.
- Perez 1988** : PEREZ (Fl.). Un Trésor monétaire du IIIe s. ap. J.-C. découvert en 1883 à Cimiez (Nice). *R.A.N.*, 21, 1988, p. 151-194.
- Peyric 1988** : PEYRIC (D.). — Céreste, Saint-Sauveur - Les Astiès. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 15.
- Pighini 1987** : PIGHINI (L.-Cl.). — Uchaux, Château. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 170-171.
- Pighini 1988** : PIGHINI (L.-Cl.). — Avignon, boulevard Saint-Roch. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 163.
- Pillard 1987** : PILLARD (J.-P.). — Alleins, chemin du Vallon de Gipan. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 72.
- Pillard 1989** : PILLARD (J.-P.). — Alleins, propriété de La Coste. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 86-87.
- Piton 1988a** : PITON (J.). — Arles, rue Gaston-Tessier. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 75-76.
- Piton 1988b** : PITON (J.). — Etude comparative entre les importations africaines et les productions de la vallée du Rhône (fin IIIe - début IVe s.). In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 81-90.
- Piton 1990** : PITON (J.). — La Céramique. In : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 43-51.
- Playoust 1989a** : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André-de-Rosans. Millénaire de la fondation du prieuré, actes du colloque, 13-14 mai 1988. Gap, Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1989, 437 p.
- Playoust 1989b** : PLAYOUST (A.). — L'Evolution des édifices du prieuré de Saint-André-de-Rosans d'après les textes. In : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 157-176.
- Playoust 1989** : PLAYOUST (P.-Y.). — Le Prieuré de Saint-André-de-Rosans et le mobilier liturgique. In : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 336-346.
- Pliska 1990** : PLISKA (P.). — La Restauration des deux semelles cloutées. In : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 37.
- Pomey 1989** : POMEY (P.). — Madrague de Giens. Archéologie et iconographie. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 64-65.
- Pomey 1990a** : POMEY (P.). — Epaves de commerce et archéologie sous-marine. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 226-229.
- Pomey 1990b** : POMEY (P.). — Le Patrimoine sous-marin. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 246.
- Pomey 1990c** : POMEY (P.). — Les Premiers échanges maritimes du midi de la Gaule du Vie au IIIe siècle avant J.-C. à travers les épaves. In : Marseille grecque..., p. 49-51.
- Pons, Sauze 1989** : PONS (P.), SAUZE (E.). — La Micro-toponymie de Saint-André-de-Rosans In : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 380-393.
- Pournot 1990** : POURNOT (J.). — Caches, dépôts votifs, sanctuaires. Auriol. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 146-153.
- Prevost 1988** : PREVOST (M.). — Fréjus, Saint-Lambert. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 128-129.
- Price 1987** : PRICE (J.). — The Aiguières and Argentières Sites at Fréjus (*Forum Julii*). In : Résumés des communications des IIèmes Journées d'étude de l'Association française pour l'archéologie du verre, Rouen novembre 1987. A.F.A.V., 1987, p. 24-39.
- Provansal 1987** : PROVANSAL (M.). — Géomorphologie du site de Martigues. In : Le village gaulois de Martigues. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 12-13.
- Provansal 1989** : PROVANSAL (M.). — L'Histoire récente des littoraux de l'Etang de Berre. In : Les Littoraux, Actes du Colloque, Caen 24-25 novembre 1988. *Bulletin du Centre de Géomorphologie du CNRS*.

- Raynaud, Sintès 1988** : RAYNAUD (Fr.), SINTES (Cl.). — Arles, le Cirque. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 64-65.
- Rayssiguier 1987** : RAYSSIGUIER (G.). — Marseille, Baou de Saint-Marcel. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 87.
- Rayssiguier 1988** : RAYSSIGUIER (G.). — Marseille, Baou de Saint-Marcel. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 86-87.
- Rayssiguier 1989** : RAYSSIGUIER (G.). — Marseille, Baou de Saint-Marcel. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 102-103.
- Rayssiguier, Gulchard 1989** : RAYSSIGUIER (G.), GUICHARD (Chr.). — Un Dépôt d'objets métalliques au Baou de Saint-Marcel à Marseille. *D.A.M.*, 12, 1989, p. 245-251.
- Rayssiguier, Gulchard 1990a** : RAYSSIGUIER (G.), GUICHARD (Chr.). — *L'Oppidum* des Baou de Saint-Marcel. In : Marseille dans le monde antique, *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 61.
- Rayssiguier, Gulchard 1990b** : RAYSSIGUIER (G.), GUICHARD (Chr.). — Les Habitats indigènes. Baou de Saint-Marcel. In : Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille, Musées-Edisud, 1990, p. 46-53 et 144-145.
- Reynaud 1990** : REYNAUD (P.). — Une Maison du X<sup>IV</sup>e siècle. In : GANTES (L.-Fr.), MOLINER (M.) dir. — Marseille, itinéraire..., p. 110-112.
- Ribot 1987a** : RIBOT (H.). — Fouille de sauvetage sur l'église paroissiale Saint-Pierre à Signes. *A.S.S.N.A.T.V.*, 39, 1987, p. 217-220.
- Ribot 1987b** : RIBOT (H.). — Six-Fours-les-Plages, collégiale Saint-Pierre. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 134-135.
- Ribot 1987c** : RIBOT (H.) coord. — Programme de prospections archéologiques de l'ouest varois : conclusion provisoire de l'essai de synthèse portant sur la commune d'Evenos (83). *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 189-191.
- Ribot 1988** : RIBOT (H.). — La Courtine d'Ollioules. *A.S.S.N.A.T.V.*, 40, 1988, p. 93-100.
- Ribot 1989** : RIBOT (H.). — La Courtine d'Ollioules. *A.S.S.N.A.T.V.*, 41, 2, p. 93-100.
- Ribot, Ribot-Werotte 1987** : RIBOT (H.), RIBOT-WEROTTE (C.). — Domaine d'Orves : Le *Castrum* d'Orves, Evenos, Var, Rapport de sondage, année 1985. *A.S.S.N.A.T.V.*, 39, 1987, p. 85-90.
- Richard 1990a** : RICHARD (J.-Cl.). — Les Monnaies du Midi de la Gaule. In : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — Gaule..., p. 37-38.
- Richard 1990b** : RICHARD (J.-Cl.). — Diffusion des monnayages massaliètes au-delà du territoire de Marseille. In : Marseille grecque..., p. 60.
- Richarté 1987** : RICHARTE (C.). — Gardanne, Les Aires. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 85.
- Rigoir 1988** : RIGOIR (J. et Y.). — Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes du sud-est du Vaucluse. In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 251-266.
- Rigoir 1989** : RIGOIR (J. et Y.). — La Céramique dans l'Antiquité tardive. In : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 73.
- Rigoir et alii 1989** : RIGOIR (J. et Y.), BEMONT (C.), HESNARD (A.). — La Céramique témoin des échanges commerciaux, Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers de l'Archéologie*, 140, 1989, p. 73.
- Rinalducci 1987** : RINALDUCCI (V.). — Ventabren, quartier Saint-Louis, La Font-Vicary. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 113-114.
- Rivet 1987** : RIVET (L.). — Découverte d'un bloc sculpté en bas-relief près du mausolée de Saint-Julien-lès-Martigues (Martigues, B.-du-Rh.). *D.A.M.*, 10, 1987, p. 120-123.
- Rivet 1988** : RIVET (L.). — Anciens et nouveaux médaillons d'applique d'Istres et de Marseille. In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 75-80.
- Rodot 1988** : RODOT (M.). — Saint-Rémy-de-Provence, place Tourtet. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 109.
- Rolland 1989** : ROLLAND (Fr.). — Un Mur oublié : le rempart du XIII<sup>e</sup> s. à Avignon. *Archéologie Médiévale*, XIX, 1989, p. 173-208.

**Roman 1987** : ROMAN (D.). — Aix-en-Provence et les débuts de la colonisation de droit latin en Gaule du Sud. *R.A.N.*, 20, 1987, p. 185-190.

**Roman 1990** : ROMAN (Y. et D.). — Encore la puissance de Marseille : l'histoire difficile de la bataille de l'Ebre. *In* : Marseille grecque..., p. 10.

**Rossi 1987** : ROSSI (M.). — Nevache, grotte de Mille. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 36-38.

**Rossi 1989** : ROSSI (M.). — Arrondissement de Briançon. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 43-46.

**Rossi et alii sous presse a** : ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.), DI MAIO (M.), MANO (L.), VASCHETTI (L.), VIGNA (B.). — La Grotte du Mian : archéologie et milieu de la Vallée Etroite (Nevache, Hautes-Alpes). *In* : CHEVALLIER (R.) dir. — Peuplement et exploitation du milieu alpin (Antiquité et Haut Moyen Age), Actes du colloque de Belley 1989. Tours, sous presse.

**Rossi et alii sous presse b** : ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.), DI MAIO (M.), MANO (L.), VASCHETTI (L.), VIGNA (B.). — La Grotta del Mian. *Archeologia e ambiente della Valle Stretta*. Torino, sous presse.

**Rossi sous presse** : ROSSI (M.). — Briançonnais (Hautes-Alpes). Prospection et inventaire archéologiques. *Archéologie Médiévale*, XXI, sous presse.

**Rossi, Gattiglia sous presse a** : ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.). — Il Progetto di prospezione e inventario archeologici dell'arrondissement di Briançon (Hautes-Alpes). *Janus*, 1, 1991 sous presse.

**Rossi, Gattiglia sous presse b** : ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.). — Les Eaux thermales du Briançonnais : état de la question. *In* : CHEVALLIER (R.) dir. — Les Eaux thermales et les cultes des eaux en Gaule et dans les provinces voisines, actes du colloque d'Aix-les-Bains 1990. Tours, 1991, sous presse.

**Rossi, Gattiglia sous presse c** : ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.). — Prospection-inventaire archéologiques de l'arrondissement de Briançon (Hautes-Alpes). *In* : Actes du colloque international sur la prospection et la carte archéologique, Yverdon 1990. Lausanne, Vion, sous presse.

**Roth Congès 1987a** : ROTH CONGES (A.). — Fouilles et recherches récentes sur le forum de Glanum. *In* : Los Foros romanos en las provincias occidentales, actes de la table-ronde de Valencia 1986. Madrid, 1987, p. 191-201.

**Roth Congès 1987b** : ROTH CONGES (A.). — Saint-Rémy-de-Provence, Glanum. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 105-109.

**Roth Congès 1989a** : ROTH CONGES (A.). — Le Fugeret, Argenton. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 16-17.

**Roth Congès 1989b** : ROTH CONGES (A.). — Les Grands mausolées. Le mausolée de Faveroles. *In* : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 410-413.

**Roth Congès 1989c** : ROTH CONGES (A.). — Une Visite à Glanum. *In* : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 14-15.

**Roth Congès 1990a** : ROTH CONGES (A.). — Architecture hellénistique à Glanum (Saint-Rémy-de-Provence) : un puits monumental à dromos dans son contexte culturel et urbain. *In* : Akten des XIII. internationalen Kongresses für klassische Archäologie, Berlin 1988. Berlin, 1990, p. 335-336 et pl. 47, 1-2.

**Roth Congès 1990b** : ROTH CONGES (A.). — Introduction à une visite de Glanon hellénistique. *In* : Marseille grecque..., p. 83-86.

**Roth Congès, André 1989** : ROTH CONGES (A.), ANDRE (P.). — Forums et établissements publics. Le forum de Vienne. *In* : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 288-291.

**Rougemont 1990** : ROUGEMONT (Cl. et G.). — Marseille grecque : les textes antiques. *In* : Marseille grecque..., p. 9.

**Rouillard 1990** : ROUILLARD (P.). — La Place de Marseille dans le commerce des vases attiques à figures rouges en Méditerranée occidentale (Ve-IVe siècles avant J.-C.). *In* : Marseille grecque..., p. 29-32.

**Rouquette 1987a** : ROUQUETTE (J.-M.). — Les Découvertes du Crédit Agricole. *Revue d'Arles*, 1, 1987, p. 70-77.

**Rouquette 1987b** : ROUQUETTE (J.-M.). — Mosaïque du génie de l'année. *Revue d'Arles*, 1, 1987, p. 89-93.

**Rouquette, Sintès 1987a** : ROUQUETTE (J.-M.), SINTES (Cl.). — Arles, quartier de Trinquetaille, rue Brossolette. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 74.

**Rouquette, Sintès 1987b** : ROUQUETTE (J.-M.), SINTES (Cl.). — Arles, le Cirque. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 75.

**Rouquette, Sintès 1987c** : ROUQUETTE (J.-M.), SINTES (Cl.). — Arles, Hôpital Van Gogh. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 75-77.

**Rouquette, Sintès 1987d** : ROUQUETTE (J.-M.), SINTES (Cl.). — Arles, Hôtel de Ville. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 77-78.

**Rouquette, Sintès 1988** : ROUQUETTE (J.-M.), SINTES (Cl.). — Arles, rue du Sauvage. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 72-74.

**Royet 1988** : ROYET (R.). — Mouriès, golf de Servanne. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 92-94.

**Royet à paraître** : ROYET (R.). — Parcelles antiques et histoire du paysage : le cas de la rive orientale de l'Étang de Berre. *R.A.N.*

**Rucker 1987** : RUCKER (Cl.). — Valbonne, Mort de Lambert. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 56-58.

**Salviat 1987** : SALVIAT (Fr.). — La Sculpture d'Entremont. *In* : Archéologie d'Entremont au Musée Granet. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, p. 164-239.

**Salviat 1989a** : SALVIAT (Fr.). — Sculptures de pierre dans le Midi. Les chapiteaux à figures de Glanum. *In* : GOUDINEAU (Chr.), GUILAINE (J.) dir. — De Lascaux au Grand Louvre. Paris, Errance, 1989, p. 498-505.

**Salviat 1989b** : SALVIAT (Fr.). — Les Gaulois et l'exposition des têtes humaines. *In* : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 23.

**Salviat 1989c** : SALVIAT (Fr.). — Symbolisme cosmique et funéraire au Mausolée de Glanum. *In* : Glanum, cité grecque et romaine de Provence. *Les Dossiers d'Archéologie*, 140, 1989, p. 46-51.

**Salviat 1990a** : SALVIAT (Fr.). — Pour servir de guide sur le Jardin des Vestiges. *In* : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 26-29.

**Salviat 1990b** : SALVIAT (Fr.). — Les Cultes de Marseille grecque. *In* : Marseille grecque..., p. 33-36.

**Sanmarti i Grego 1990** : SANMARTI I GREGO (E.). — Emporion et Massalia, une origine commune, deux destins différents. *In* : Marseille grecque..., p. 38-39.

**Sauzade 1987** : SAUZADE (G.). — Découverte au village du Beucet (Vaucluse) d'une stèle anthropomorphe à chevrons du Néolithique. *B.S.P.F.*, 84, 6, 1987, p. 172-176.

**Sauzade 1988** : SAUZADE (G.). — Jouques, Saint-Bachi, le dolmen des Cudières I. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 83-86.

**Sauzade 1989** : SAUZADE (G.). — Le Dolmen de Gauttobry, commune de La Londe-Les-Maures (Var). *B.A.P.*, 18, 1989, p. 17-25.

**Sauzade à paraître** : SAUZADE (G.). — Les Dolmens de Provence occidentale et la place des tombes de Fontvieille dans l'architecture mégalithique méridionale. *In* : Mélanges Jean Arnal, à paraître.

**Sauzade, Bonifay 1989** : SAUZADE (G.), BONIFAY (M.). — Le Temps retrouvé. Archéologie en Vaucluse. *Notre histoire*, hors série numéro 21, 1989, p. 8-10.

**Sauzade, Carry, Chambert 1988** : SAUZADE (G.), CARRY (A.), CHAMBERT (A.). — L'Habitat de La Clairière à la Roque-sur-Pernes (Vaucluse), un nouveau faciès du Néolithique final provençal : le groupe du Fraischamp. *Travaux du L.A.P.M.O.*, 1988, p. 153-174.

**Sauzade, Carry, Chambert 1990** : SAUZADE (G.), CARRY (A.), CHAMBERT (A.). — Un Nouveau faciès du Néolithique final provençal : le groupe du Fraischamp. L'habitat de La Clairière à La Roque-sur-Pernes (Vaucluse). *Gallia Préhistoire*, 32, 1990, p. 151-178.

**Sauzade, Courtin 1987-1988** : SAUZADE (G.), COURTIN (J.). — Le Dolmen II de San-Sébastien, communes de Plan-de-la-Tour et Sainte-Maxime (Var). Réflexions sur les pratiques de l'inhumation dans les sépultures collectives provençales. *Gallia Préhistoire*, 30, 1987-1988, p. 119-149.

**Sauzade, Courtin, Chabaud 1988** : SAUZADE (G.), COURTIN (J.), CHABAUD (G.). — Le Dolmen de la Haute Suane (Grimaud-Sainte-Maxime, Var) et la tombe circulaire en blocs de l'Amouré (Grimaud). *B.S.P.F.*, 85, 5, 1988, p. 148-160.

**Sauze 1989** : SAUZE (E.). — Le Village de Saint-André-de-Rosans *In* : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 347-379.

**Schindler 1987** : SCHINDLER (St.). — Aurons, chapelle Saint-Martin. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 81.

**Sciallano 1987** : SCIALLANO (M.). — Une Collection de plombs romains trouvés à Fos-sur-Mer. *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 193-201.

**Sénac 1989** : SENAC (Ph.). — La Garde-Freinet, Castrum. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 147.

**Sintès 1987** : SINTES (Cl.). — La Nécropole protohistorique de l'Hôpital Van-Gogh. *In* : Du nouveau sur Arles antique. *Revue d'Arles*, 1, 1987, p. 100-140.

**Sintès 1987-1988** : SINTES (Cl.). — Fouilles récentes à Arles, un état de la question. *Revue Archéologique, Bulletin de la S.F.A.C.*, XXI, 1987-1988, p. 203-210.

**Sintès 1988** : SINTES (Cl.). — Arles, Les Prêcheurs. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 68-69.

**Sintès 1989a** : SINTES (Cl.). — Arles, Presqu'île du Cirque. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 88-90.

**Sintès 1989b** : SINTES (Cl.) dir. — Arles. Paris-Tours, A.F.A.N.-C.N.A.U., 1989, 140 p., 20 pl. (Documents d'évaluation du patrimoine archéologique urbain).

**Sintès 1989c** : SINTES (Cl.). — Le Cirque romain d'Arles. *In* : Arles, Objectif Patrimoine. Caisse Régionale des Monuments historiques, 1989, p. 48-49.

**Sintès 1989d** : SINTES (Cl.). — Les Fouilles de la Commanderie de Sainte-Luce. *In* : Arles, Objectif Patrimoine. Caisse Régionale des Monuments historiques, 1989, p. 36-37.

**Sintès 1989e** : SINTES (Cl.). — Vicissitudes d'un théâtre antique. *Dossiers Histoire et Archéologie*, 134, 1989, p. 26-29.

**Sintès 1989f** : SINTES (Cl.). — Les Fouilles récentes de Trinquetaille. *Bulletin des Amis du Vieil Arles*, 68, 1989, p. 18-23.

**Sintès 1990a** : SINTES (Cl.). — Le Résultat des fouilles. *In* : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 11-15.

**Sintès 1990b** : SINTES (Cl.). — Les Fondations du Cirque. *In* : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 52-57.

**Sintès 1990c** : SINTES (Cl.). — Le Site aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles : une tentative de reconstitution. *In* : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 58-62.

**Sintès 1990d** : SINTES (Cl.). — Quelques remarques sur la spina du cirque d'Arles. *In* : Le Cirque et les courses de chars, catalogue d'exposition. Lattes, Imago, 1990.

**Sintès et alii 1987** : SINTES (Cl.) *et alii*. — Du Nouveau sur Arles antique. *Revue d'Arles*, 1, 1987, 127 p.

**Sintès, Vecchione 1988a** : SINTES (Cl.), VECCHIONE (M.). — Arles, crypte de l'église Saint-Honorat des Alyscamps. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 69-72.

**Sintès, Vecchione 1988b** : SINTES (Cl.), VECCHIONE (M.). — Arles, place André Suarès. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 74-75.

**Tchernia 1988** : TCHERNIA (A.). — Les *Urinatores* sur l'épave de la Madraque de Giens. *Cahiers d'Histoire*, XXXIII, 3-4, 1988, p. 489-499.

**Tchernia 1989a** : TCHERNIA (A.). — Céramiques et amphores en Gaule. De nouvelles méthodes, de nouveaux intérêts. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 42-43.

**Tchernia 1989b** : TCHERNIA (A.). — Archéologie sous-marine. La création d'une méthode scientifique. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 60-61.

- Tchernia 1989c** : TCHERNIA (A.). — La Madrague de Giens. Les plongeurs romains sont passés les premiers. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 62-64.
- Tchernia 1990** : TCHERNIA (A.). — Contre les épaves. In : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) éd. — *Gaule...*, p. 291-301.
- Tchernia, Audouze 1989** : TCHERNIA (A.), AUDOUZE (Fr.). — Développer une archéologie de recherche et préserver le patrimoine. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 1-2.
- Texier 1989** : TEXIER (P.-J.). — Bonnieux, La Combette. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 183-186.
- Texier, Jaubert sous presse** : TEXIER (P.-J.), JAUBERT (J.). — Le Moustérien de type Charentien dans le sud-est de la France, contribution inédite des sites du Vaucluse. In : Actes du colloque international " Les Moustériens Charentiens ", Brive-La Chapelle-aux-Saints, août 1990. Paris, CNRS, 1991 sous presse.
- Thinon 1988** : THINON (M.). — Approche anthracologique de l'environnement végétal de Martigues à l'Age du Fer. In : *Le village gauchois de Martigues. Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, 1988, p. 68-69.
- Thirion 1989** : THIRION (J.). — Les Sculptures découvertes dans les fouilles à Saint-André-de-Rosans. In : PLAYOUST (A.) coord. — *Saint-André...*, p. 257-294.
- Thollard 1988** : THOLLARD (P.). — La Place des productions régionales dans le mobilier de la couche d'abandon du site du Mas des Thermes à Orange (Vaucluse). In : Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Orange 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, p. 53-60.
- Thomas 1988** : THOMAS (M.). — Volonne, chapelle Saint-Jean de Taravon. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 24-25.
- Thomas 1989** : THOMAS (M.). — Volonne, chapelle Saint-Jean de Taravon. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 26-28.
- Tillier 1989** : TILLIER (A.). — Perspectives de restauration et de mise en valeur du prieuré de Saint-André-de-Rosans In : PLAYOUST (A.) coord. — *Saint-André...*, p. 395-404.
- Tognarelli 1987** : TOGNARELLI (J.-C.). — Découverte d'une fibule " à coquille " en bronze à Saint-Jean-de-Garguier, Gémenos (B.-du-Rh.). *B.A.P.*, 17, 1990, p. 26.
- Trautmann 1989** : TRAUTMANN (T.). — Champcella, Réotier, Chabottes, Barrachin. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 34-35.
- Trément 1988a** : TREMENT (Fr.). — Histoire de l'occupation du sol et mobilité du paysage dans la région de Saint-Blaise et des étangs. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 188-192.
- Trément 1988b** : TREMENT (Fr.). — La Région des étangs. Histoire du milieu naturel et humain (Saint-Mitre, Martigues, Istres, Fos et Port-de-Bouc). 2 volumes. (Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1988)
- Trément 1989** : TREMENT (Fr.). — Saint-Mitre-les-Remparts, Istres, Port-de-Bouc, Fos-sur-Mer. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 125-126.
- Trément, Brien-Poitevin 1989** : TREMENT (Fr.), BRIEN-POITEVIN (Fr.). — Saint-Mitre-les-Remparts, Les Clapières. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 114-116.
- Tréziny 1987a** : TREZINY (H.). — Les Habitats indigènes de la région de Marseille (VIe-IIe s. av. J.-C.). In : *Los asentamientos ibéricos ante la romanización*, Actes du colloque, Madrid 27-28 février 1986. Madrid, 1987, p. 69-76.
- Tréziny 1987b** : TREZINY (H.). — Paradou, Tours de Castillon. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 100-101.
- Tréziny 1988a** : TREZINY (H.). — Maussane-les-Alpilles, Le Castellans. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 92.
- Tréziny 1988b** : TREZINY (H.). — Paradou, Tours de Castillon. *N.I.L.P.A.C.A.*, 5, 1988, p. 94-96.
- Tréziny 1989** : TREZINY (H.). — Paradou, Tours de Castillon. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 110-111.
- Tréziny 1990a** : TREZINY (H.). — Les Amphores massaliètes de Sardaigne. In : BATS (M.) dir. — *Les Amphores...*, p. 241-244.

- Tréziny 1990b** : TREZINY (H.). — Les Fortifications grecques. *In* : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 22-25.
- Tréziny 1990c** : TREZINY (H.). — Les Fortifications indigènes autour de Marseille. *In* : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 70-71.
- Tréziny 1990d** : TREZINY (H.). — Fortification et urbanisme en Gaule méridionale. *In* : Marseille grecque..., p. 82.
- Tréziny à paraître** : TREZINY (H.). — Métrologie, architecture et urbanisme dans le monde massaliète. *R.A.N.*, 23, à paraître.
- Tréziny, Troussset 1990** : TREZINY (H.), TROUSSET (P.). — Les Fortifications de Marseille grecque. *In* : Marseille grecque..., p. 15-18.
- Troussset 1990** : TROUSSET (P.). — L'Eau à Marseille dans l'Antiquité. *In* : Marseille dans le monde antique. *Les Dossiers d'Archéologie*, 154, 1990, p. 30-41.
- Trubert 1987** : TRUBERT (G.). — Valdeblore, église Sainte-Croix. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 58-59.
- Ulysse 1987** : ULYSSE (J.). — Saint-André-de-Rosans, Prieuré. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 41-42.
- Ulysse, Guild 1989** : ULYSSE (J.), GUILD (R.). — Catalogue du décor architectural découvert dans l'église Saint-André-de-Rosans. *In* : PLAYOUST (A.) coord. — Saint-André..., p. 295-312.
- Vallauri, Charlet 1987** : VALLAURI (L.), CHARLET (J.-L.). — Découverte d'un trésor du début du XIVe siècle dans une majolique avignonnaise. *Archéologie du Midi Médiéval*, V, 1987, p. 183.
- Vallauri, Nicolai 1988** : VALLAURI (L.), NICOLAI (A.). — Les Bacini dans les décors muraux. *Archéologia*, 241, 1988, p. 28-33.
- Vandenhove, Ganet 1989** : VANDENHOVE (J.), GANET (I.). — Embrun, cour de l'Archevêché. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 35.
- Varène 1989** : VARENE (P.). — La Tour Magne, rupture et continuité. *Le Courrier du CNRS, Dossiers scientifiques*, 73, 1989, p. 38-39.
- Vecchione 1990** : VECCHIONE (M.). — La Tour Saint-Blaise d'Hyères. *P.H.*, XL, 159, 1990, p. 57-76.
- Verdin 1989** : VERDIN (Fl.). — La Voirie à Olbia de Provence (vers 340 - vers 40 av. J.-C.). (Mémoire de maîtrise, Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1989).
- Vindry 1987** : VINDRY (G.). — Sites et monuments. Châteauneuf-de-Grasse (Alpes-Maritimes) : Notre-Dame de Pitié. *In* : BARRAL I ALTET (X.) dir. — Le Paysage monumental de la France autour de l'an Mil. Paris, Picard, 1987, p. 681-682.
- Violino 1989a** : VIOLINO (J.-P.). — Antibes, collège Fersen. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 53-54.
- Violino 1989b** : VIOLINO (J.-P.). — Nice, avenue des Arènes. *N.I.L.P.A.C.A.*, 6, 1989, p. 68.
- Violino 1990** : VIOLINO (J.-P.). — De Marseille à Monaco, la côte provençale au XVe siècle (itinéraire maritime de deux portulans italiens). *Annales du Sud-Est Varois*, XV, 1990, p. 31-85.
- Willaume 1987a** : WILLAUME (M.). — Les Objets de la vie quotidienne. *In* : Archéologie d'Entremont au Musée Granet. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, p. 106-141.
- Willaume 1987b** : WILLAUME (M.) coord. — Carte archéologique des Alpes-Maritimes (06). *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 184-185.
- Williams 1990a** : WILLIAMS (J.). — Etude ostéologique. *In* : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 26-27.
- Williams 1990b** : WILLIAMS (J.). — Exemples de pathologie osseuse. *In* : Carnets de fouilles d'une presqu'île. *Revue d'Arles*, 2, 1990, p. 28-29.
- Zérubia 1987a** : ZERUBIA (R.). — Digne, cours des Arès. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 17-20.
- Zérubia 1987b** : ZERUBIA (R.). — Digne, quartier du Bourg, Maison Saint-Vincent. *N.I.L.P.A.C.A.*, 4, 1987, p. 20.

## TABLE DES MATIERES

Avant-propos (J.-P. Jacob et A. D'Anna)	5
---	---

<b>Alpes-de-Haute-Provence</b>	<b>7</b>
--------------------------------	----------

Opérations	8
Carte du département	9
<b>Allos</b> , Quartier de Bouchier (Fr. Paillard)	11
<b>Céreste</b> , Saint-Sauveur (D. Peyric)	12
<b>Digne</b> , La Coasse-Gaubert (R. Zérubia)	13
<b>Faucon</b> , Place de la mairie (X. Chadefaux)	15
<b>Forcalquier</b> , Bourg castral (J. Isnard)	17
<b>Fugeret (Le)</b> , Argenton (A. Roth Congès)	18
<b>Ganagobie</b> , Prieuré (M. Fixot, J.-P. Pelletier)	18
<b>Mane</b> , Salagon (M. Vecchione, R. Guild)	20
<b>Manosque</b> , Vallon de Gaude (L. Martin)	24
<b>Quinson</b> , Baume Bonne (Cl. Gaillard)	24
<b>Thorame-Haute</b> , Planon de Villars-Reissier (Fr. Paillard)	27
<b>Thorame-Haute</b> , Bastide Jaume (Fr. Paillard)	28

<b>Hautes-Alpes</b>	<b>29</b>
---------------------	-----------

Opérations	30
Carte du département	31
<b>Montgenèvre</b> , Eglise Saint-Maurice (P. Boucard)	33
<b>Saint-Véran</b> , Les Clausis-Pinilière (P. Rostan, J.-Fr. Malaterre)	34
<b>Vitrolles</b> , Saint-Antoine (J. Jaubert, A. Muret, M. Grenet)	35
<b>Arrondissement de Briançon</b> (M. Rossi)	37

<b>Alpes-Maritimes</b>	<b>43</b>
------------------------	-----------

Opérations	44
Carte du département	45
<b>Antibes</b> , Anse de La Garoupe (J.-P. Violino)	47
<b>Antibes</b> , Presqu'île du Fort-Carré (J.-P. Violino)	47
<b>Caille</b> , Falaises au nord de la plaine (St. Fulconis)	48
<b>Cipières</b> , Grotte du Plan (St. Fulconis)	49
<b>Nice</b> , Avenue Thérèse (J.-P. Violino)	49
<b>Nice</b> , Avenue de Rimiez (J.-P. Violino)	50
<b>Nice</b> , Place J. Moulin (J.-P. Violino)	50
<b>Saint-Auban</b> , Grotte de l'Oreille (St. Fulconis)	51
<b>Tende</b> , Val de Fontanalbe, Vallée des Merveilles (H. Pellegrini)	52
<b>Tende</b> , Vallée des Merveilles et Fontanalba (Y. Paquier, D. Chappuis)	57
<b>Tende</b> , Vallée des Merveilles et Val de Fontanalbe (R. Dufrenne)	58

Opérations	64
Carte du département	65
<b>Aix-en-Provence</b> , Entremont (P. Arcelin, G. Congès, M. Willaume)	67
<b>Aix-en-Provence</b> , Collège Mignet (G. Bérard, A. Bougobba, R. Chemin, C. Richarté, P. Riche, S. Tonnaire)	68
<b>Aix-en-Provence</b> , ZAC Sainte-Marguerite (L. Martin)	70
<b>Aix-en-Provence</b> , Enclos de la Seds (M. Fixot, J. Guyon, J.-P. Pelletier, L. Rivet)	70
<b>Aix-en-Provence</b> , Rue des Magnans (G. Bérard, A. Bougobba, B. De Luca, C. Landuré, N. Rehalà)	72
<b>Aix-en-Provence</b> , Avenue M. Jouveau (P. Marrou, C. Richarté)	73
<b>Arles</b> , Ile des Sables (M. Vecchione)	75
<b>Arles</b> , Le Cirque (Cl. Sintès)	77
<b>Arles</b> , Notre-Dame de la Major (Ph. Boissinot)	78
<b>Arles</b> , Le Grand Gallègue (Ph. Boissinot)	79
<b>Arles</b> , Saint-Trophime (A. Hartmann-Virnich)	79
<b>Berre l'Etang</b> , La Coopérative (M. Gazenbeek)	82
<b>Berre l'Etang</b> , Vieille ville (Ph. Boissinot)	83
<b>Bouc-Bel-Air</b> , Baou-Roux (Ph. Boissinot)	84
<b>Boulbon</b> , Le Grand Colombier (Ph. de Varennes)	85
<b>Eyguières</b> , Les Barres (H. Barge-Mahieu, E. Mahieu)	86
<b>Fontvieille</b> , Vallon des Arcs (Ph. Leveau)	89
<b>Gémenos</b> , Saint-Jean-de-Garguier (Fr. Paone, M. Vacca-Goutoulli)	92
<b>Gignac-la-Nerthe</b> , La Pousaraque (F. Gateau)	93
<b>Lançon</b> , Coudouneu (Fl. Verdin)	95
<b>Lançon</b> , Constantine (G. Aubagnac, A. Bouet, Fl. Verdin)	96
<b>Lançon</b> , Calissane (G. Aubagnac, Ph. Leveau)	97
<b>Marseille</b> , Avenue Vaudoyer, Tunnel Vieux Port (L.-Fr. Gantès, M. Bouiron)	98
<b>Marseille</b> , Quartier Sainte-Barbe, Puget III (M. Moliner, M. Moerman, L. Martin)	99
<b>Marseille</b> , Fort Saint-Jean (L. Martin)	101
<b>Martigues</b> , Cimetière Saint-Pierre (J. Chausserie-Laprée, P. Marrou)	101
<b>Pennes-Mirabeau (Les)</b> , La Cloche (L. Chabot)	102
<b>Pennes-Mirabeau (Les)</b> , Le Péage I (Ph. de Varennes)	105
<b>Pennes-Mirabeau (Les)</b> , Le Péage II (Ph. de Varennes)	107
<b>Roquefort-la-Bédoule</b> , Saint-André de Julhans (D. Berthout)	107
<b>Saint-Paul-lez-Durance</b> , Cadarache (D. Mouton)	108
<b>Saint-Rémy-de-Provence</b> , Glanum (M. Bouiron, M.-Fr. Giacobbi-Lequément, N. Lambert, A. Roth Congès)	109
<b>Vernègues</b> , Château-Bas (P. Fournier, M. Gazenbeek)	110
<b>Alpilles (Les)</b> , Aureille, (M. Poguet)	112
<b>Archéologie et Histoire de l'occupation du sol autour de l'Etang de Berre</b> (Ph. Leveau)	113
<b>Gémenos</b> , Carte archéologique (D. Berthout)	114
<b>Allauch</b> , Massif de Garlaban (J.-L. Grasset)	117
<b>Massif de Sainte-Victoire</b> (A. D'Anna, Ph. Leveau, Fl. Mocci)	117
<b>Massif de Sainte-Victoire</b> , Secteur des deux Aiguilles (N. Cros, Fl. Mocci)	122

**Var****125**

Opérations	126
Carte du département	127
<b>Ampus</b> , Reynier (G. Désirat)	129
<b>Arc-sur-Argens (Les)</b> , Le Castelard (J. Bérato, Fr. Dugas)	130
<b>Arc-sur-Argens (Les)</b> , Saint-Pierre (J. Bérato, Fr. Dugas)	133
<b>Bauduen</b> , Puits des Quatre Points (G. Sauzade)	134
<b>Castellet (Le)</b> , Saint-Sauveur (R. Broecker)	136
<b>Correns</b> , Notre-Dame (Ph. Hameau, J.-M. Michel)	136
<b>Croix-Valmer (La)</b> , Pardigon 2 (J.-P. Brun, G. Congès, P. Lecacheur)	138
<b>Draguignan</b> , Saint-Hermentaire (Y. Codou)	139
<b>Forcalqueiret</b> , Le Castellas (A. Acovitsioti-Hameau)	140
<b>Hyères</b> , Olbia (M. Bats)	141
<b>Mazaugues</b> , Pseudo-dolmen des Fouilles (Ph. Hameau)	142
<b>Muy (Le)</b> , Abri Gemini (Ph. Hameau)	142
<b>Muy (Le)</b> , Colle du Rouet (G. Désirat)	142
<b>Roquebrune-sur-Argens</b> , Le Fournel (P. Lecacheur)	145
<b>Signes</b> , Grotte du Vieux Mounoi (Ph. Hameau)	146
<b>Val (Le)</b> , Couloir des Eissartènes (A. Acovitsioti-Hameau)	147
<b>Recherches sur l'aqueduc romain de Mons à Fréjus</b> (J.-M. Michel)	148
<b>Basse vallée de l'Argens, rive droite, secteur des Tourres et Curebasse</b> (J.-P. Violino)	149
<b>Programme sur l'occupation du bassin-versant de l'Argens, commune de La Motte</b> (J.-L. Fiches)	151
<b>Activités du groupe de recherches sur l'Ouest varois</b> (H. Ribot)	153
<b>Prospections archéologiques et évolution du milieu dans le bassin de Salernes</b> (Fr. Degaugue)	154
<b>Prospection et surveillance des travaux d'aménagement hydraulique de la plaine de Saint-Maximin</b> (Cl. et Fr. Carrazé)	157
<b>Les Mégalithes du Var</b> (H. Barge-Mahieu)	159

**Vaucluse****163**

Opérations	164
Carte du département	165
<b>Avignon</b> , Rue Grivolos (D. Berthout)	167
<b>Avignon</b> , Rue Bouquerie (M.-E. Bellet, I. Cartron)	167
<b>Avignon</b> , Rue Carreterie (D. Carru, I. Cartron, A. Hasler)	169
<b>Bonnieux</b> , La Combette (P.-J. Texier)	171
<b>Carpentras</b> , Rue du Forum (M. Gazenbeek)	175
<b>Caumont-sur-Durance</b> , Les Batailles (J. Mouraret)	177
<b>Caumont-sur-Durance</b> , Clos de Serre (J. Mouraret)	177
<b>Cavaillon</b> , Impasse Calmette (C. d'Annville, Ph. Borgard, J. Collinet)	180
<b>Cavaillon</b> , Grand'rue (J.-L. Blaison, Ph. Borgard, Br. Chedru)	181
<b>Gargas</b> , Saint-Estève (H. Marchesi)	183

<b>Ménerbes</b> , Falabrègue (G. Sauzade)	184
<b>Monieux</b> , Bau de l'Aubesier (S. Lebel)	187
<b>Murs</b> , Bérigoule (P.-J. Texier, J. Jaubert, J.-Ph. Brugal)	191
<b>Orange</b> , ZAC de la Brunette (M.-E. Bellet, J.-L. Blaison)	197
<b>Orange</b> , RHI de l'Hôpital (M.-E. Bellet, A. Hasler, J.-M. Mignon)	197
<b>Orange</b> , Colline Saint-Eutrope (Chr. Markiewicz)	201
<b>Saint-Pantaléon</b> , La Jaumione (M. Bouvier)	205
<b>Saint-Saturnin d'Apt</b> , Perréal (J. Mouraret)	206
<b>Sainte-Cécile-les-Vignes</b> , Peyron (J.-Cl. Meffre)	208
<b>Sarrians</b> , Hypogée des Boileau (E. Mahieu)	212
<b>Sault</b> , Aven des Fourches (J. Buisson-Catil)	213
<b>Thor (Le)</b> , Thouzon (J. Rech)	215
<b>Vaison-la-Romaine</b> , Rue Bernard Noël (A. Hasler)	217
<b>Venasque</b> , Abri Jérôme 1 (M. Paccard, J. Gonzalez, J. Ruel)	217
<b>Villedieu</b> , Hypogée des Granges Vieilles (G. Sauzade)	219
<b>Aménagement hydraulique de la moyenne vallée du Calavon</b> (H. Marchesi)	220

<b>Divers</b>	<b>221</b>
---------------	------------

Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse : prospection aérienne (L. Monguilan)	223
Le Laboratoire de Conservation, Restauration et Recherches du Centre Archéologique du Var, Draguignan (J. Rebière)	225

<b>Annexes</b>	<b>227</b>
----------------	------------

Textes de lois	229
A qui s'adresser ?	233

### **Bibliographie**

Table des matières

